Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuedespyrn22toul

5285

REVUE

DES PYRÉNÉES

R

REVUE

DES

PYRÉNÉES

Fondée par MM. Julien SACAZE et le Dr F. GARRIGOU

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

TOME XXII — 1910

No. 3. pp. 337 - 504 missing.

146259
24/11/22

TOULOUSE

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT

14, RUE DES ARTS (SQUARE DU MUSÉE)

BIBLIOTECA DA UNIVERSIDADE DO PORTO

TABLE ALPHABÉTIQUE

TOME XXII, 1910.

Critique littéraire. — H. Duméril : Jessica 49
A. Benoist : Le théâtre de Lavedan 231
— Le théâtre de Capus 505

Histoire. — Xavier de Cardaillac : La bataille de Roncevaux. 18, 166, 425, 639
F. Galabert : Le cahier des doléances de Monteils, près de Caussade (Tarn-et-Garonne) 32

Variétés. — Charles de Pomairols : Le passé d'une famille 5
Henri Jacoubet : Notes d'un passant ; l'Egypte 36
— : Notes d'un passant ; l'Italie 444
E. Lamouzèle : A propos de Sermet, évêque constitutionnel de la Haute-Garonne 63
François de Gélis : Autour de Palaprat 75
Edmond Galabert : Souvenirs sur Emile Pouvillon 129, 352
A. Auriol : La psychologie de Botticelli 192
J. Adher : La Haute-Garonne pendant la Révolution 212, 404
G. Desdevises du Dezert : Quelques matinées aux Archives du Vatican.. 337
Léopold Gros : Théodore Aubanel 383
G.-A. de Puybusque. Notes et souvenirs touchant les origines d'un maréchal de France 543
A. Praviel : M. Rostand et la Préface de *Cromwell* 564
Cl. Perroud : L'Ecole de Sorèze pendant la Révolution 593

Sciences. — Paul Dop : La flore de Madagascar 95
Ulysse Lala : L'enseignement supérieur de la physique à Toulouse pendant un demi-siècle (1832-1882) 268

Poésie. — Emile Renault : Réminiscences 466
Guy de Montgailhard : Chants sur les monts 472
Marguerite Cléry : Des matins et des soirs 658
— Poèmes siciliens 661

Bibliographie. — A. B. : *Les Amiliés d'Alfred de Vigny*, par Ernest Dupuy 317
L. Delaruelle : *Alsace-Lorraine, la carte au liseré vert*, par G. Delahache 318
X. : *Ascension*, par Charles de Pomairols 320
J. Anglade : *Cartulaire de l'abbaye de Silvanès*, par P. A. Verlaguet 485
J. A. : *Essai sur l'administration de la ville de Toulouse à la fin de l'Ancien Régime (1763-1790)*, par Edmond Lamouzèle 486

Chronique du Midi. — A. Praviel : Aspects toulousains. 116, 321, 491, 664
Guy de Montgailhard : Aux Toulousains morts pour la patrie en 1870-71. 668

Ariège : Découverte archéologique 120
Exposition artistique 120
Nécrologie (M. le Dr Louis Soula) 120
Bulletin de la Société ariégeoise 325, 496
Beaux-Arts 326
Minéralogie 326
Archéologie ; nomination 326
Monuments historiques ; nomination 497
Salon des Artistes français 497
Concours de la Société ariégeoise en 1910 497
Escolo deras Pyrénéos 670
A propos de généalogie 671
Terasses ariégeoises de l'époque glaciaire 671

Aveyron : Le deuxième Salon aveyronnais 121
Le poète rouergat Claude Peyrat 121
Le monument du cardinal Bourret 326
Bibliographie 327, 499
J.-H. Fabre 328
Fêtes de Rodez 498
Lettres et Arts 672

Gers : Nécrologie (M. Charles Palanque) 122
Société archéologique 122
Congrès de l'Union historique et archéologique du Sud-Ouest 328, 499

Lot : Château de Montal 123, 502
Société des Etudes du Lot 123, 502
Tourisme 502
Cahors ; conservation d'une richesse d'art 503
Syndicat d'initiative 503
Bibliographie 673
Nos sites 674

Lot-et-Garonne : Nécrologie (Dr Couyba) 123
Bibliographie 125

Hautes-Pyrénées : Les sports d'hiver aux Pyrénées 329
L'œuvre des Enfants à la montagne en 1909 331
Glanage dans la Bibliographie bigourdane 331
L'œuvre de la Société académique des Hautes-Pyrénées 333
Les Pyrénées industrielles 674
La traction électrique appliquée au réseau des Hautes-Pyrénées 675
L'alimentation d'eau 675

Une voie transpyrénéenne par la vallée d'Aure..... 676
La réapparition du journal *Pyrénées-Océan*..... 677

Tarn . Bibliographie..... 125
Poètes et philosophes imberbes..... 126
Monuments historiques..... 128
Le château de Vaour..... 335
Eaux minérales de Vaour..... 335
Les grandes fêtes d'Albi..... 335
Artistes tarnais aux Salons..... 504
Société nationale des Beaux-Arts..... 504
Œuvre de vulgarisation..... 678
Résurrection..... 679
Les restaurations de l'ancien archevêché d'Albi..... 679

0

REVUE

DES PYRÉNÉES

REVUE

DES

PYRÉNÉES

Fondée par MM. Julien SACAZE et le Dr F. GARRIGOU

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

TOME XXII — 1910

TOULOUSE

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT

14, RUE DES ARTS (SQUARE DU MUSÉE)

LE PASSÉ D'UNE FAMILLE

Notre éminent compatriote, M. Charles de Pomairols, l'auteur de tant de beaux livres (*Lamartine, La vie meilleure, La Nature et l'Ame, Regards intimes*, etc...), a bien voulu détacher, pour la *Revue des Pyrénées*, quelques pages d'un livre qui va paraître incessamment.

Ce roman (car c'est le roman que le poète aborde cette fois) est intitulé : *Ascension*. Il se passe en partie à Toulouse, en partie dans le Rouergue, la terre natale que M. de Pomairols a si souvent célébrée en beaux vers. L'épisode dont il nous donne la primeur pourrait s'appeler *Le passé d'une famille; transmission par le père à son enfant de la tradition domestique.*

Tous ceux de nos lecteurs qui connaissent le pays reconnaîtront la contrée de Villefranche-d'Aveyron. La montagne où se trouvent le père et la fille au début du récit est une des dernières du Rouergue vers l'Occident, et domine des coteaux qui vont se confondre au loin avec ceux du Quercy.

...En quittant Mirole pour rentrer à Daumière, Destève voulut faire un détour par la montagne, afin de donner à Lucile le spectacle, nouveau pour elle, d'un vaste horizon qui devait à la fois étendre la vue et agrandir les sentiments de la jeune fille.

La veille, le vent du Sud s'était levé, et, à son souffle tiède, la neige avait fondu, ne laissant de sa splendeur froide que quelques plaques parsemées, au fond des gorges sombres qui regardent le Nord. La montagne formait un abri contre le choc du grand vent; mais à mesure que le père et la fille s'élevaient sur les pentes, ils entendaient le souffle puissant mugir de plus en plus fort au-dessus d'eux. Ne voulant pas atteindre le sommet balayé par l'autan, Destève s'arrêta avec sa fille dans une enceinte de rochers qui les défendait en

arrière contre les coups du vent, et qui laissait s'ouvrir devant eux une vaste étendue de pays montant en amphithéâtre, depuis la rivière à leurs pieds, jusqu'à des plans étagés de coteaux, dont les plus lointains allaient se perdre en bleuissant dans le ciel.

Destève, fier de son beau pays, pensait, en montrant cette immense et lumineuse perspective à sa fille, provoquer chez elle un cri de ravissement. Ce fut le contraire qui arriva. Lucile, dans un murmure étouffé, dit : « Oh! c'est trop grand, j'ai peur!... » Et elle se détournait de la vue illimitée, comme pour la fuir; mais elle ne continua pas ce mouvement craintif : ses regards s'étaient posés, tout près d'elle, sur des touffes de bruyère encore fleurie, décorant d'un feston violet le haut des rochers, et, retenue par ce détail de grâce, elle souriait de plaisir. Destève l'appela, disant :

— Moi, je distingue là-bas Daumière, la maison, le pré, le bois; ne veux-tu pas les voir aussi?

En entendant le nom de l'endroit aimé, Lucile se rapprocha de son père, et elle regarda les points que celui-ci désignait dans l'étendue.

— C'est vrai! c'est bien cela! fit-elle; on reconnaît tout... Mais comme cela paraît petit et noyé dans ce grand ensemble! Quand nous sommes chez nous, notre maison nous semble si considérable, si importante, tout un monde! De voir maintenant qu'elle est si peu de chose, c'est une déception.

— N'est-ce pas aussi un enseignement, ma chérie? En se tenant clos dans des chambres peuplées d'impressions à soi, on s'imaginerait facilement que tout se borne là, qu'on est les seuls dans un pays, dans l'espace, à penser, à sentir, à vivre. Cette large étendue, dans laquelle se confond notre demeure, te montre qu'il n'en est pas ainsi. Tu le vois par tes yeux, il existe beaucoup d'autres maisons que Daumière, beaucoup d'autres prairies que notre pente herbeuse, beaucoup d'autres bois que notre bois touffu. Il est aisé d'apprendre qu'on n'est pas seuls dans l'espace; il suffit de monter jusqu'à un lieu un peu haut pour s'en apercevoir... Mais nous ne som-

mes pas seuls, non plus, dans le temps; d'autres humains, beaucoup d'autres, nous ont précédés. Ceux-là sont morts, on ne les voit pas eux-mêmes, en personne; mais ils ont vécu, ils ont possédé leur part des années et des heures, et ils l'ont employée de manière à laisser de fortes traces de leur passage, ne serait-ce que par les maisons qu'ils ont édifiées. Et ces demeures de nos devanciers, elles figurent presque toutes dans cette étendue que tu vois. Je vais te les montrer tout autour de Daumière, dans notre pays, puisque nous avons l'avantage d'avoir un pays, de vivre dans la contrée où avant nous ont habité nos ancêtres, les diverses familles dont nous descendons par nos grand'mères. Tiens, mon enfant, regarde!

La lumière du soleil, voilée de temps en temps, puis découverte par la fuite des nuages, se projetait tour à tour sur des parties différentes du vaste paysage, et Destève nommait les habitations familiales qui s'éclairaient ainsi l'une après l'autre dans la perspective.

— Les maisons un peu anciennes, disait-il, sont reconnaissables au bouquet d'ifs qui s'élève à leurs abords. Ces arbres lents à pousser étaient au goût de nos pères; ils les plantaient, de préférence à d'autres, espérant qu'ils deviendraient le signe de la longue durée d'une famille au même lieu; leur verdure, la seule qui persiste dans la nudité grise de l'hiver, apparaît nettement à travers la distance. Vois, la tache verte reluit au soleil près du mince château de La Roque, orné de sa fine tour au milieu et de ses poivrières aux angles! Cette maison élancée présente sa façade au vent d'autan; et tu peux imaginer la force des souffles qui l'assaillent, tandis que le faîte de la montagne nous abrite ici. C'est la maison où était née la mère de mon père, et où bien des fois elle m'a conduit enfant; quand nous étions là, chez son frère, mon grand-oncle, je les entendais se remémorer tous deux leurs impressions de jeunesse, s'entretenir de leurs parents, se dire l'un à l'autre : « Te souviens-tu?... » J'ai retenu ces histoires de famille, ces anecdotes qu'ils se racontaient; je te les redirai, mon enfant, afin que tu les conserves dans ta mémoire et que tu les transmettes à ton tour...

Suis maintenant du regard cet étroit vallon qui serpente entre les bois : voilà, au bout, l'eau de l'étang qui miroite et le bouquet d'ifs et la maison de Pradials, lieu d'origine de mon arrière-grand'mère, où nous allons de temps à autre visiter les cousins que nous y avons encore.

— Eh! quoi! fit Lucile étonnée; c'est ce cher Pradials si humble, si caché, qui me plaît comme un asile! Comment deviner qu'un endroit, si intime d'apparence, est mêlé à tant d'étendue et à tant de ciel!

— Notre aïeule, m'a raconté mon père, aimait aussi cette forme de berceau qui avait entouré son enfance. Elle y revenait souvent, montée sur une mule, seule manière d'affronter les mauvais chemins qu'il y avait alors. Une fois elle rapporta de Pradials un plant d'alisier, et de là sont venus tous ceux qui croissent maintenant dans le bois de Daumière...

Si l'humble Pradials se laisse difficilement reconnaître dans la perspective, il est aisé de voir là, sur notre droite, l'imposant château où naquit Isabelle de Lérac, une aïeule de ta mère et de ton oncle Guillaume. Jean Issalys servait comme officier dans le régiment que commandait M. de Lérac; reçu à titre de compatriote dans la famille de celui-ci, il plut à la jeune fille et l'épousa, avec le plein consentement du père qui l'estimait. Cette famille dont tu descends est éteinte; le dernier représentant, désirant sauver la belle architecture du château, l'a donné à une congrégation de Religieux enseignants, assez puissante pour l'entretenir; il a assuré ainsi la conservation de ce bel édifice de la Renaissance, des fines sculptures qui le décorent et des allées droites du parc que bordent d'antiques arbres toujours verts. De plus, en s'abstenant de le vendre à un propriétaire jaloux, il en a rendu l'accès plus facile aux visiteurs, toujours bien accueillis par les bons prêtres qui le possèdent maintenant. Nous irons, ma chérie, y retrouver la trace de ton aïeule; elle était contemporaine de Fénelon et de Racine; je l'imagine comme douée des plus hautes vertus, en pensant aux dons extraordinaires qui brillaient dans l'âme de sa descendante, ta mère.

Maintenant Lucile écoutait les paroles de son père avec avidité et suivait ses gestes d'un regard ardent.

— Oh! fit-elle, cet horizon indéfini ne me fait plus peur. Ce n'est pas seulement de l'air, de la terre et du soleil. Il y a du monde là, beaucoup de monde, des âmes, des existences qui ont peuplé cette étendue avant nous et sans lesquelles nous ne serions pas. O le cher pays! comme il est animé! Il l'est plus encore dans le passé que dans le présent, puisque tant de familles nous y ont précédés... Père, vous me raconterez, n'est ce pas? tout ce que vous savez de nos grands-pères et de nos grand'mères, afin que je les connaisse pour les mieux aimer!

— Oui certes, ma chérie, je te dirai tout... Nos regards et nos cœurs doivent se tourner souvent vers le passé. Quelle légèreté de vivre au jour le jour dans un pays, comme s'il n'avait jamais été vu par personne, dans une maison comme si elle n'avait jamais été habitée avant nous! C'est, sottement plein de soi-même, se contenter d'une vue bien bornée. Et s'enorgueillir en se sentant maître et possesseur, quelle impiété! Nous n'avons rien créé, tout ce que nous possédons nous a été donné... Tu ne penches pas vers cet aveuglement et cet égoïsme, ma chérie. Depuis que tu n'es plus une enfant, je vois tes tendresses s'étendre. J'ai été bien touché tout à l'heure, à Mirole, lorsque tu as posé des questions sur tes grands-parents. C'était, dans ta jeune âme, l'émouvant éveil du culte qui est dû au passé! J'ai senti à ce signe que le moment était venu de te conduire ici, sur ces hauteurs, d'où tu pourrais embrasser beaucoup de temps parmi beaucoup d'espace. Combien j'aime à voir se déployer, largement, rapidement en toi l'amour pour nos devanciers! Il est bon que les morts soient adoptés par un cœur jeune et tendre; il semble alors qu'ils reprennent élan pour continuer leur vie, avec cet âge nouveau qui va les porter plus loin vers l'avenir...

Pendant cette causerie entre Destève et Lucile, le soleil déclinait dans les rougeurs lointaines de l'horizon, le soir tombait. Et, comme il arrive à cette heure, la force du vent

d'autan augmentait encore, la barrière rocheuse où s'étaient abrités le père et la fille ne l'arrêtait plus entièrement; en volant sur leur tête, le courant formidable laissait tomber des tourbillons d'air qui les saisissaient brusquement; les vêtements de la jeune fille s'agitaient autour de sa fine taille et sur ses pieds; à chaque instant, de sa main délicate, elle ramenait sur son front ses légers cheveux qui flottaient.

— Il faut descendre, dit Destève, l'endroit n'est plus tenable... Et pendant qu'ils dévalaient les pentes pour fuir la poursuite de l'autan, il ajouta, en quelques paroles que le vent emportait de ses lèvres, si bien que Lucile avait besoin de toute sa finesse d'ouïe pour les saisir :

— Ce soir, à Daumière, je t'ouvrirai les trésors du passé, je te montrerai nos archives de famille; tu les feuilletteras avec émotion et respect, maintenant que ton cœur, dépassant les jours actuels, s'élance pour les aimer vers les êtres qui ne sont plus. Par malheur, ces documents sont bien incomplets, les précieuses traces laissées par nos ancêtres ne se suivent pas, de longs intervalles d'obscurité les séparent; ou, si nous saisissons quelque chose de la vie de nos devanciers, nous ne comprenons pas leurs motifs d'action, quand ils se trouvent trop différents des nôtres; il est difficile parfois de sentir la communauté qui devrait nous unir avec nos parents anciens... Mais, écoute, ma fille! écoute cette voix de l'autan, du souffle dominateur qui règne à cette heure sur le pays; il l'emplit tellement de sa puissance, il mugit si fort sur ses hauteurs et s'insinue avec tant de souplesse au fond de ses replis que nulle créature vivante, parmi les hommes et les animaux, ne l'ignore : toutes le sentent et le reconnaissent; c'est une impression inévitable, commune à tous les êtres peuplant cette contrée, et qui les réunit tous par le lien de l'air agité et sonore. Et ce lien s'étend vers les siècles antérieurs où ce vent souverain a soufflé de même sur le pays; nos pères les plus anciens l'ont entendu, ils ont reçu son tiède toucher, ils se sont baignés dans ses ondes rapides; pour sa douceur puissante, qui délivre des frimas, et son haleine musicale, inspiratrice de rêves, ils l'ont

mis à part des autres courants de l'atmosphère; quand il avait soufflé tout le jour, ils en parlaient entre eux, le soir, à leur foyer, racontant le tumulte dont il les avait assiégés, comme vont en parler dans un instant tous nos voisins, tous les habitants de ce pays, quand ils regagneront leur demeure; et, ainsi, en s'imposant à tous, ce mouvement de l'air, vaste et familier, forme comme une trame, un grand réseau où les générations successives sont rapprochées, cessent d'être étrangères, les vivants d'aujourd'hui pouvant se dire en pleine certitude que les vivants d'autrefois éprouvèrent au moins quelques impressions semblables aux leurs, malgré la distance des siècles.

Destève se tut un moment : Lucile paraissait songeuse; son père reprit :

— Ne te semble-t-il pas, d'ailleurs, que l'autan évoque le passé? Il en est l'image sensible par sa fuite rapide dont on perçoit l'écoulement, par sa grande voix qui paraît venir d'un mystérieux lointain, par son accent d'infini, de cet infini où tiennent à la fois tous les âges.

Le crépuscule venait, confondant les formes dans une teinte vague. A ce moment, Destève et sa fille, sortant des bois, traversaient un espace ouvert, une prairie que jonchaient les feuilles tombées des arbres. Pareil au battement d'une grande aile invisible, un coup de vent subit balaya la multitude des feuilles mortes et les souleva frémissantes jusque dans le ciel.

— Oh! fit Lucile, bouleversée, mettant ses mains sur ses yeux, on dirait des âmes qui volent!

Son père lui répondit :

— Les âmes de nos pères, celles qui jadis ont frissonné au bruit de ce vent, elles dorment dans nos archives de Daumière, où nous allons les réveiller, si tu veux. Voilà que la lumière disparaît; l'heure du soir convient bien à ce retour des morts dans la demeure où ils ont vécu. Viens, hâtons le pas vers eux.

Quand ils furent arrivés dans leur maison et dans le cabinet d'étude de Destève, celui-ci ayant ouvert une porte dissimulée dans le mur, des liasses de papiers jaunis apparurent par

longues rangées aux yeux surpris de Lucile. Destève prit les plus hautes, les plus éloignées de la main, et, les posant sur la table, il les ouvrit à la clarté de la lampe.

— Tiens, fit-il, au-devant de ta jeunesse vient d'abord un document gracieux, gracieux et en même temps tout imprégné de religion.

Et il se mit à lire la vieille écriture de notaire :

« En présence de notre Sainte Mère l'Église, à la louange et « l'honneur de Dieu, de la Sainte Trinité et de toute la cour « céleste du Paradis, il est fait des pactes de mariage entre « Barthélemy Destève, garde des petits sceaux, et Louise « Ségalas, fille mineure de maître François Ségalas, conseiller « à la Cour des Aydes... » Ah! voici la clause attrayante que je t'annonçais : « En considération du mariage, Me François « Ségalas donne à sa fille, future épouse, une robe de velours « avec cotte de moire d'argent faite et garnie, et une robe de « moire glacée avec cotte de satin faite et garnie. »

Lucile s'écria :

— Comme ces habillements devaient être beaux!... De si loin, ils éblouissent encore.

— J'étais bien sûr, fit Destève, que tu ne serais pas indifférente aux parures de nos grand'mères. Mais le plaisir d'être belles n'effaçait pas dans leur cœur la piété; après les cadeaux de noce, après les conventions pécuniaires un peu minutieuses, les fiancés, ayant inauguré leur contrat par une invocation dévote, le terminent par un geste religieux, selon le témoignage du vieux scribe :

« Ainsi, se tenant debout, l'ont promis et juré sur les Saints « Evangiles, en touchant tous deux le livre de leur main. »

— Mon Dieu! s'écria Lucile, les yeux pleins de rêve; on dirait qu'ils sont là, l'un près de l'autre, qu'on les voit!

Son père déplia un parchemin qui en s'ouvrant craquait aux angles :

— Voici... c'est l'alternative de ce monde... voici maintenant un testament, celui d'Antoinette Gombert, écrit d'une longue écriture aux traits déliés où se révèlent, semble-t-il, de la sensi-

bilité et de la faiblesse. Tu vas voir revenir un don de robes, mais celles-ci ne brillent pas de l'éclat nuptial, elles apparaissent toutes sombres dans un cortège funèbre ordonné par la charité... Songeant à l'heure dernière, qui peut-être est proche pour elle...

— Cette heure est maintenant venue depuis longtemps, interrompit Lucile.

— Oui, depuis très longtemps; et sachant qu'elle viendrait. Antoinette prend ses sûretés pour cette autre vie que le chrétien envisage avec tant d'espoir et tant de crainte : « Il n'est rien, « dit-elle, de plus certain que la mort ni de plus incertain que « l'heure d'icelle... » Elle redoute le sinistre passage et désire y être accompagnée par des prières; elle écrit : « Après que « mon âme aura été séparée de mon corps, je veux et entends « qu'à mes honneurs funèbres soient appelées douze pauvres « femmes veuves et qu'à chacune d'elles soit donnée une robe « de drap noir... » Puis elle établit une fondation de messe pour le salut de son âme et de l'âme de ses parents défunts; et sans doute cette grand'mère avait une foi ingénieuse et délicate, et désirait spécialement que les oraisons dites pour elle fussent entendues de Dieu sans risquer de se perdre, car elle stipule dans une clause cet arrangement exceptionnel : « Je demande « que pendant toute la durée de la messe le tabernacle reste « ouvert. »

Lucile était très émue, elle murmura :

— Oh! la pauvre grand'mère! elle était tourmentée de scrupules sans doute, elle voulait tout faire pour être sûre d'aller au Ciel... Dieu l'a entendue certainement... Penser qu'elle a mis sa main sur ce papier, là, à cette place!... Père, je voudrais bien toucher cette feuille, donnez-la-moi.

Prenant le parchemin jauni, la jeune fille, comme si elle cherchait une trace, y passa ses doigts fins et roses; puis, tout à coup, par un élan de tendresse de famille et de compassion pour les morts, elle éleva la page poudreuse, et, sur la vieille signature, ses lèvres fraîches mirent de jeunes baisers.

Ainsi, sous le toit de Daumière, dans le cercle intime de la

lampe, quelques figures abolies, se levant du fond du passé, venaient se faire connaître à l'esprit et au cœur d'une jeune fille qui accueillait pieusement ces anciens visages de sa race. Et pendant ce temps, comme un vague bruit de foule, les souffles de l'autan rapide menaient autour de la maison close leur vaste rumeur; des coups de vent subits froissaient les rameaux des arbres contre les murs, secouaient les portes et glissaient furtivement au ras des fenêtres : on eût dit, dans l'ombre nocturne, un vol continu d'esprits aux alentours, comme si les anciens habitants de cette demeure répondaient tous à l'évocation qui avait éveillé quelques-uns d'entre eux.

A ce bruit, qui lui paraissait plus impressionnant que d'habitude, Destève se laissait gagner par le rêve. Lucile, quand s'accroissait le tumulte, ressentait un léger frisson; mais elle se rassurait par la présence de son père, et la curiosité la reprenait de voir les temps d'autrefois, semblables jusque-là à un désert, se peupler de créatures vivantes à qui elle tenait par le lien du sang. Destève lui dit :

— En ces temps anciens, les hommes s'agitaient comme aujourd'hui à travers les joies et les souffrances. Ces âges étaient abondants en malheurs publics, qui retombaient sur la vie domestique. Notre famille en reçut une fois des atteintes : c'était à l'époque des guerres de Religion. Deux de nos ascendants trouvèrent la mort dans un épisode de ces affreux troubles. Nous avons là le récit qui porta ici, à Daumière, la nouvelle du cruel événement. Je vais te le lire. C'est un message envoyé par un châtelain du haut Rouergue à Anne Guirard, femme d'Antoine Destève; le malheur étant arrivé près du château qu'il habitait, il en avait appris toutes les circonstances, et il les lui mandait. C'est ainsi, par cette lettre dont les feuilles sont devant toi, que notre aïeule fut frappée à la fois de deux coups soudains : cette lettre lui annonçait qu'elle ne reverrait plus ni son mari, ni son frère, ces deux êtres si proches de son cœur ayant été tués ensemble par les huguenots de la montagne, vers lesquels ils avaient été délégués pour tenter des négociations de paix.

Destève, un doigt sur les lignes, lisait à haute voix cette lettre ancienne et obscure que Lucile n'aurait pas su déchiffrer. Pendant qu'il lisait, la jeune fille laissait échapper des exclamations de pitié; quand il eut fini, comme elle se penchait sur la page, deux larmes de ses yeux y tombèrent. Destève fit un geste pour les essuyer; mais il s'en abstint, et, profondément attendri, il les regarda, les laissant imprégner peu à peu le papier. Alors, il dit à sa fille :

— Tes pleurs, en restant sur ces feuilles vénérables, les marbreront, et néanmoins je veux les y laisser. Ce papier porte déjà des taches qui ont effacé des mots en plusieurs endroits; ce sont les émotionnants vestiges des larmes versées par notre aïeule lorsqu'elle lut la lettre fatale. Tes pleurs se mêleront à ses pleurs, tes pleurs jeunes à ses pleurs anciens : quelle pieuse communauté entre des générations si lointaines!

— O la pauvre grand'mère, fit Lucile, comme je la plains! Qu'elle dut être malheureuse! Perdre à la fois deux personnes si proches! En recevant l'affreuse nouvelle, quels cris de douleur elle dut pousser!... Il semble qu'on les entend encore, ici, dans la maison!

— Oui, cette maison ancienne, avec ses formes restées les mêmes, garde pour nous des traces vivantes qui nous rattachent intimement au passé. Les femmes de notre famille, qui s'étaient établies dans cette demeure pour y être heureuses, y ont goûté de grandes joies, il faut le croire; mais il est trop certain qu'elles y ont aussi beaucoup souffert... Elles se tenaient enfermées ici, occupées des soins de l'intérieur; elles brodaient ces tapisseries de laine et de soie que tu admires avec raison, ma chérie, ce sont en effet les plus beaux ornements de nos chambres; elles les brodaient point par point, pensée par pensée, attentives; leur main blanche et légère courait sur l'étoffe avec le petit doigt levé, comme vous faites. Mais parfois elles laissaient retomber l'ouvrage sur leurs genoux, et songeaient; car pendant ce temps, leur père, leurs frères, leur mari affrontaient peut-être au loin les hasards de la vie, les luttes, les rivalités, les périls, et nos aïeules, dans la solitude de ces demeures, trem-

blaient pour les absents... Jeanne Rozal, en particulier, reçut le contre-coup de terribles épreuves, qui cependant, pour elle et pour celui auquel sa vie était associée, se terminèrent par un triomphe. Toute jeune, à quinze ans, ton âge actuel, ma chérie, elle avait été mariée à Jean Destève, conseiller au Présidial, magistrat austère, plein de volonté et de force. La peste ayant éclaté dans la ville, et la mortalité étant immense, le peuple, ignorant et soupçonneux, attribua le fléau à quelque intervention criminelle et se souleva. Les consuls, les autorités, abandonnant leur charge, cherchèrent refuge hors des murs, loin de tous ces dangers. Parmi les hommes qui détenaient une part du pouvoir public, peu restèrent à leur devoir : notre aïeul se mit à la tête de ceux-là. Par ses sages conseils, par sa fermeté, sans doute aussi grâce à ce prestige qui entoure les hommes doués d'éminentes qualités, il calma la sédition, il amena le peuple à accepter les mesures sanitaires qui devaient sauver les existences survivantes. Pendant ces luttes périlleuses, tandis que ces actes courageux s'accomplissaient sous les brumes mortelles de la ville, Jeanne, à qui son époux avait assigné le séjour ensoleillé de Daumière, restait par obéissance dans la saine lumière qui préservait sa jeunesse; mais, anxieuse, elle guettait l'arrivée des nouvelles qu'on lui avait promises. Il me semble la voir, là, derrière ces fenêtres, observant et attendant... Dis, ne crois-tu pas qu'elle était blonde? moi, je l'imagine ainsi, et que cette claire douceur, d'où vient peut-être celle qui reluit sur ton front, avait charmé le magistrat sévère, de visage et d'humeur un peu sombres. Assise dans une embrasure, elle regardait toujours vers la ville, se désolant de ne rien savoir : elle restait là tard, très tard, et reprenait espérance lorsque la lueur des feux, qu'on allumait là-bas pour purifier l'air, brillait dans la nuit au-dessus de l'endroit pestiféré. Elle attendait longtemps, jusqu'au matin peut-être, et lorsque enfin les messagers apparaissaient, lorsqu'ils montaient le sentier de la prairie, elle courait au-devant d'eux, pour apprendre plus vite que son héros vivait encore.

Quand le fléau fut apaisé, il revint à Daumière pour

retrouver les siens et prendre un repos bien gagné. Elle le revit, grave toujours, mais rasséréné néanmoins par la joie intérieure du devoir accompli ; et elle, humble et heureuse, l'admirait. Ils rentrèrent dans la ville sauvée, et les habitants, par des signes de toute sorte, témoignèrent à leur sauveur une gratitude qui s'est perpétuée à travers les générations : tout enfant du pays connaît les actes de courageux dévouement, célébrés comme un des plus beaux traits de l'histoire locale...

Mais il est tard, ma chérie ! voici venir la nuit profonde, il faut songer au sommeil. Je crains pour toi les fatigues de cette journée où nous avons parcouru beaucoup d'espace et plus encore de temps, puisque, sans quitter notre pays, nous avons voyagé à travers les siècles.

— Oh ! père, fit Lucile, lasse en effet de corps, mais rayonnante de pensée ; cette journée d'hiver a été plus belle que le plus beau jour d'été. Bien des êtres m'ont apparu pour la première fois, des êtres qui sont des nôtres ; aussi ai-je pu les aimer tout de suite. C'est comme si je les connaissais depuis toujours ; et ces affections nouvelles me sont bien douces : il me semble que mon cœur a grandi aujourd'hui... Merci, père, pour ce riche cadeau que vous m'avez fait ! Et bonsoir, père chéri ! Je vais dormir maintenant sans regret, car vous avez ressuscité toutes ces figures, et je suis certaine qu'elles vont revenir dans mes rêves : ainsi je ne les quitterai pas ; ce sera comme si nous avions le bonheur de les avoir dans notre maison avec nous.

Bientôt tout dormit à Daumière... Cependant, comme un fleuve inépuisable, le vent qui était passé sur les générations mortes, qui avait recueilli leurs murmures, leurs plaintes et leurs exclamations de joie, continua à courir sur le pays où régnait dans l'ombre sa clameur toute-puissante, faite de tous es bruits dont peut retentir l'air immense.....

Charles DE POMAIROLS.

Xavier de CARDAILLAC.

LA BATAILLE DE RONCEVAUX

I.

DE PASAGES A RONCEVAUX.

Depuis plusieurs années je suis, pendant l'été, un des fidèles de Pasages, cette curieuse ville basque du Guipuzcoa, que l'on a appelée, avec raison, une Venise espagnole. Le quartier industriel, Ancho, longe le port et la voie ferrée ; sur les bords latéraux de la baie, que son goulet resserré entre deux montagnes fait ressembler à un lac, Pasages-San-Pedro, du côté de l'Espagne, et Pasages-San-Juan, du côté de la France, se font face et mirent dans l'eau aplanie leurs pittoresques maisons.

En septembre 1904, j'ai visité pour la première fois, au cours d'une excursion à San-Juan, une petite chapelle, adossée contre la montagne et clôturée, en face du quai, par une grille de fer. Je ne me doutais pas que je relèverais sur ses murs un document précieux relatif à la bataille de Roncevaux. Cet édicule est consacré à *Nuestra Señora de la Piedad*, Notre-Dame-de-la-Pitié, protectrice des matelots; il ressemble absolument à nos chapelles gasconnes de Saint-Roch, qui sont toutes, elles aussi, clôturées antérieurement par des grilles et qui furent élevées, dans nos villages du Sud-Ouest de la France, à l'occasion de la grande peste du dix-septième siècle. Au-dessus de l'autel s'élève, incrusté, un intéressant groupe de pierre, où le Christ en croix est entouré par la Vierge et par saint Jean.

A droite et à gauche apparaissent encore deux curieuses fresques à demi effacées. Sur la grisaille de gauche on reconnaît, avec un peu de bonne volonté, dans ce cavalier au chapeau à panache et au costume du temps de Philippe IV, un saint Jacques pourfendant *los Moriscos*. A droite, *Santa Clara*, patronne du village voisin de Rentería, tient en main une lanterne symbolique. Mais quand, grâce à une *propina*, cette Sésame de l'Espagne, la vieille grille de fer eut ouvert pour moi ses battants rouillés, mon attention fut accaparée par deux plaques en terre cuite couvertes d'inscriptions et scellées en regard sur les murs des côtés de la chapelle. J'ai bien des fois, pour plus de sûreté, déchiffré à la lorgnette ces deux inscriptions, placées à plus de deux mètres de hauteur et difficiles à lire, avec leurs mots rapprochés et leurs lettres abréviées dans le style lapidaire espagnol du commencement du dix-septième siècle. J'ai pu corroborer les unes par les autres ces phrases respectivement écrites en latin et en castillan; leur sens est identique.

Voici le texte latin, reproduit avec l'orthographe de l'inscription et une abréviation :

« In gratiarum actione pro victoria obtenta et cumplimento voti facti Deo et beate Marie Semper Virgini era octingentecima decima quarta quando fuimus ad Orierriagam et saltum pirenei nunc d. roncesvalles preliaturi contra exercitum Caroli magni francorum regis cum nostro basconie populo pro se et sociis suis de Pasae victoribus Joannes de Ubilla me fecit. »

Je donne ici, avec une simple modification dans la place d'une inversion, la traduction littérale :

« En accomplissement d'un vœu fait à Dieu et à la Bienheureuse Marie toujours Vierge, et en action de grâces de la victoire remportée en l'an mil huit cent quatorze, quand nous fûmes à Orierriaga, port des Pyrénées, aujourd'hui appelé Roncesvalles, pour combattre l'armée de Charlemagne, roi des Francs, avec notre peuple de Vasconie. En son nom et au nom de ses compagnons de Pasages victorieux, Joannès de Ubilla m'a fait. »

Comme elle est intéressante, à différents points de vue, cette

inscription en deux langues! Son ton de bravade répond bien à l'orgueil espagnol, développé surtout en ce commencement du dix-septième siècle, alors que les matamores, courageux partout ailleurs, n'étaient guère poltrons que sur le théâtre. Est-ce qu'à pareille époque nos Gascons, cousins des Basques, n'importèrent pas des allures semblables à la cour de Louis XIII, où leur fer de mousquetaire se heurtait trop souvent à l'arme parisienne et prudente du ridicule? Le signataire de cet *ex-voto,* mi-religieux mi-héroïque, Joanès de Ubilla, vivant à Pasages, était le parent, le frère peut-être, de Miguel de Ubilla, qui, à la même époque, s'illustrait lors du siège de Fontarabie par les Français, et méritait d'être appelé le Bayard espagnol.

J'appuierai principalement sur deux détails précieux pour l'étude que je poursuis. L'inscription nous révèle d'abord une nouvelle forme du nom basque de Roncevaux, écrit deux fois avec une légère variante « Orierriaga » dans la version latine et « Orierieaga » dans la castillane. C'est le cas de constater qu'alors, en Espagne aussi, les noms propres n'avaient pas d'orthographe. En outre, contrairement aux données de la Chanson de Roland qui attribue aux Sarrasins la défaite de l'arrière-garde franque, Jean de Ubilla eut beau se tromper sur la date de la bataille, il eut raison — nous le verrons plus tard — de revendiquer pour ses frères seuls, les Basques, l'honneur de la victoire de Roncevaux.

*
* *

Une première fois, entraîné par une bande de touristes, j'avais été contraint de traverser Roncevaux en coup de vent.

Les inscriptions que je relevai à Pasages-San-Juan me poussaient à entreprendre un nouveau voyage là-haut. Cependant, un projet chassant l'autre, les années s'écoulèrent sans que je pusse réaliser mon désir. Enfin, en juillet 1908, allant assister aux fêtes si originales de la *San Fermin*, je m'arrêtai à Roncevaux.

A la gare terminus de Saint-Jean-Pied-de-Port, je montai,

avec un seul compagnon cette fois, sur l'omnibus qui devait m'amener à Valcarlos, premier point de relais sur cette longue route de soixante-seize kilomètres divisée en deux étapes jusqu'à Pampelune. J'avais emporté, comme itinéraire de la première partie du voyage, le plus récent ouvrage paru sur Roncevaux, publié en 1902, peu de temps avant sa mort, par l'éminent romaniste Gaston Paris. Et je ne pris pas un moindre plaisir que lui à cette promenade en pays de montagne. Au sortir des murailles, toujours pittoresques mais inutiles désormais, de Saint-Jean-Pied-de-Port, le chemin, traversant une petite plaine travaillée comme un jardin et parsemée de châteaux et de villas dans le style basque, rejoint et remonte bien vite la Nive d'Arnéguy ; sur certains points, resserré entre la rive droite et les ondulations rocheuses à travers lesquelles on lui creusa un passage, il est surplombé, à gauche, par une muraille naturelle que couronne une végétation folle retombant en véritable berceau. Dans cette partie plus accidentée de la vallée, des hameaux successifs éparpillent leurs fermes sur les bords de la rivière. Au quartier de Benteleria, la rive gauche de la Nive devient espagnole ; la ligne de frontière s'en va obliquement rejoindre à l'ouest la limite d'un chaînon de montagne perpendiculaire à la chaîne centrale, encastrant ainsi, en terre de France, le tronçon méridional de la vallée. Arnéguy, sis à huit kilomètres de Saint-Jean-Pied-de-Port, est un petit village assez pauvre, où, des deux côtés d'un modeste pont international, fraternisent les nombreux enfants des douaniers et des *carabineros*. Mais il est juste de constater qu'à l'aller comme au retour la douane des deux pays est aimable pour les voyageurs à l'allure de touristes.

Tandis que la rive droite, que nous abandonnons, continue à être française, notre chemin traverse le pont et longe désormais la rive gauche espagnole. Et nous montons insensiblement vers Valcarlos, qui s'élève, à 4 kilomètres d'Arnéguy, sur un vert promontoire rejoignant en pentes douces la rivière ; l'autre bord de la Nive en contraste est dominé presque à pic par des escarpements rocheux et boisés. Si Arnéguy nous parut

triste, misérable même, Valcarlos, la Luzaïde basque, ressort riche et gai, avec un couvent niché dans les bosquets de ses jardins et de ses prairies, un établissement hydrothérapique vaste et propre, et une église neuve peinte en blanc et en jaune.

Il est midi, et notre omnibus s'arrête pour dételer devant l'hôtel tenu par le señor Martin, alcade de Valcarlos. C'est une vieille *casa solariega* sur le fronton de laquelle se détache, avec ses couleurs point trop effacées, le grand écusson de pierre du gentilhomme Vasco-Navarrais, qui, enrichi par des services à la cour, réédifia la demeure plus humble de ses parents. La grande porte d'entrée arrondit, en plein cintre, l'arcature vraiment cyclopéenne de ses claveaux. A un premier examen on serait tenté de faire remonter jusqu'au douzième siècle ces ouvertures basques qui ne datent cependant que du dix-septième.

C'est la maison du bon Dieu que cette casa Martin ! Malgré la mort récente de la maîtresse de maison qui avait mise en deuil sa nombreuse famille, un accueil cordial était fait aux étrangers de passage. Tous les jeunes gens de la vieille demeure sont bien les fils d'un Michel Morin. A l'un d'eux l'alcade a fait construire un four de boulangerie perfectionné; à la place des lourdes miches espagnoles que l'on s'attendait à rencontrer, il sort de ce pétrin, mû à l'électricité des pains délicieux de légèreté et de goût. Un des fils est camionneur et, dans le va-et-vient de ses *galeras* entre Saint-Jean-Pied-de-Port et Pampelune, il transporte les produits des deux pays. L'autre, un jeune garçon de vingt ans, est voiturier et, tout à l'heure, il sera mon conducteur dans la montée de Roncevaux. Un autre encore vient de sortir du grand séminaire, et il attend, sur place, sa nomination à l'un des postes de vicaire dans cette importante paroisse de Valcarlos. C'était un spectacle charmant de voir le jeune abbé, remplaçant la maman partie trop tôt, prendre sur ses genoux la dernière de la famille, une petite fille dont la figure restait gaie en dépit du deuil de sa robe noire. Suivant la tradition, conservée aussi dans quelques vieux hôtels du sud-ouest de la France, notre

hôte, le señor Martin, prit la présidence de notre table. Ce repas, arrosé avec le vin généreux des bords de l'Ebre, était préparé moitié à l'espagnole, moitié à la française, sous la surveillance des grandes filles de la maison. Les truites de la Nive, le mouton de la montagne et les fraises des bois de Roncevaux, malgré mon peu de gourmandise, m'ont laissé un savoureux souvenir.

Mais il est deux heures; Antonio, notre conducteur, a déjà attelé, avec un cheval et deux mules, l'omnibus où il nous a réservé sur le siège deux places à côté de lui. Au sortir de Valcarlos nous traversons sur un pont de pierre le rio de Chapite; 3 kilomètres en avant, au débouché du rio de Gañecoleta, la vallée se resserre. Les deux flancs des montagnes parallèles dressent leurs pentes basaltiques entaillées à droite en marches d'escalier de géants. Cette structure rappelle un peu les gorges fameuses de Pancorbo, sur la ligne du nord de l'Espagne, dans le voisinage de la vallée de l'Ebre; mais, à Pancorbo, les coupures rougeâtres des rochers dénudés dressent lugubrement leurs arêtes sanglantes tailladées comme des blessures; à Gañecoleta, les hautes roches grises sont égayées, au contraire, par les bouquets de verdure qui les couronnent. Deux kilomètres plus loin, les pentes dépouillées de la rive gauche se hérissent, à leur sommet, de rochers démantelés semblables à des forteresses en ruines. On dirait d'antiques citadelles qui, autrefois, défendirent, en sentinelles avancées, cet empiètement de l'Espagne en terre de France. Parfois encore, ces ruines de montagnes, où l'effort de la nature semble avoir imité les restes d'un travail de main d'homme, me rappellent ces autres ruines naturelles des *Calenches* de Porto, en Corse, dressant à pic sur le bord de la mer leurs immenses falaises déchiquetées. Maintenant la rivière, encaissée et amincie en ruisseau, va couler des deux côtés en Espagne. A l'Est tombe perpendiculairement dans la Nive, à Borderria, le rio frontière de Gorritcho, qui prend sa source au pied du pic de Leiçar-Atheca, voisin de ce port de Cize où passait l'antique chemin de Roncevaux. La route qui désormais monte rapide vers le col d'Ibañeta et vers Ron

ces vallées, dans ses méandres à travers les forêts de châtaigniers et de hêtres, coupe des rios captés dans des tubes de metal. Ce sont là les travaux d'une Société électrique conduisant la force et la lumière le long de Valcarlos, à travers le pays basque de France vers l'océan. Du côté opposé du col, une seconde Société électrique, jusqu'à ces derniers temps confondue avec la première, a capté les eaux de l'autre versant pour desservir la Navarre.

Aussi, tandis que nos villages méridionaux enlizés dans leur routine s'en remettent pour leur éclairage public à la lueur des étoiles ou du clair de lune, les moindres hameaux basques français et espagnols disposent des lampes électriques même dans leurs écuries et dans leurs granges. Et l'on continuera quand même chez nous à ridiculiser les mœurs arriérées du pays basque, qui, s'il reste fidèle à ses traditions et à sa langue, précède les régions voisines dans les voies du progrès industriel et agricole. Mais ce ne sont pas seulement ces tubes dont je parle que nous rencontrons sur notre chemin; au-dessus des crêtes de la rive droite s'allongent les câbles métalliques d'un va-et-vient desservant les mines de cuivre de l'Alto de Changoa, montagne qui domine à la fois la vallée de Valcarlos et la vallée de Roncevaux. La route continue à monter, se repliant sur elle-même, coupée par des sentiers de traverse qu'après une lointaine expérience, et par ces chaleurs de juillet, je ne me hasarde plus à escalader. Jusque-là, notre cocher Antonio Martin, pourvoyeur de tous les jours, s'était arrêté un instant devant les usines ou les maisonnettes que nous rencontrions pour, avec un sourire aux jeunes filles et un mot aimable aux vieilles mamans, remettre les commissions de la veille et prendre celles du lendemain. « Voici notre dernière station avant Ibañeta », me dit-il en descendant de voiture devant une maison de cantonnier qui, sur un terre-plein, domine, comme un poste de vigie, la région de Valcarlos.

Antonio attelle un cheval de renfort pour franchir les derniers lacets; la lorgnette à la main, je puis contempler, de très haut déjà, la fuite de la vallée, où se suivent, évasées, les cimes

rocailleuses ou boisées divergeant vers le lointain, et où s'étendent tout au fond les taches vert pâle des prairies de Luzaïde. Pendant que nous nous élevons, peu à peu, vers le col, notre conducteur Antonio, du manche de son fouet, me désigne un chaînon de montagne dominant à l'Est l'extrémité du Valcarlos et couvert jusqu'à ses sommets dentelés d'une épaisse forêt de hêtres : « L'Altabiscar ! » me dit-il seulement. Alors, me détournant de ces paysages qui ne parlaient qu'à mes yeux, je ressentis devant le mont historique une impression venue du cœur. Avec mes regards et mes pensées, je restai absorbé par la vue de ces croupes hautes et sombres, qui ont conservé sûrement le même aspect qu'elles avaient il y a douze siècles, quand les Vascones s'y embusquèrent à l'affût des soldats Francs. Après quelques minutes, nous avions tourné le dernier lacet de la montée, et Antonio m'arrachait à ma contemplation par ce nouveau mot encore plein de souvenirs : « Ibañeta ! » Confiant alors au voiturier les bagages qu'il devait conduire à l'auberge de Burguete, je mis pied à terre auprès des ruines de la chapelle de Charlemagne[1].

II.

IBAÑETA.

La chapelle d'Ibañeta n'est plus qu'une ruine; non seulement sa voûte et son pavé ont disparu, mais encore les murs, sous l'action de la gelée et des vents, se découronnent et perdent insensiblement de leur hauteur primitive. A l'intérieur et à l'extérieur s'amoncellent, peu à peu, les matériaux désagrégés de cette démolition progressive. Sans les contreforts

1. L'année suivante, en septembre 1909, dans un troisième voyage à Roncevaux, d'une semaine celui-là, j'ai complété et revisé mes notes, parcouru de nouveau les confins d'Ibañeta et de l'Altabiscar, et passé plusieurs journées dans la bibliothèque de l'abbaye ouverte largement à mes investigations.

qui étayent l'extrados de ces murailles disjointes, on pourrait au premier coup d'œil les prendre pour les restes d'une de ces cabanes de bergers construites en pierres sur les croupes des montagnes. Les matériaux hétérogènes ne présentent aucunes moulures, aucunes sculptures, pas même des fragments d'appareil irrégulier. Toute trace d'ouverture a été dénaturée par des vides béants ayant perdu toute forme et ne rappelant plus un style quelconque.

La construction forme un rectangle bien proportionné, mesurant à l'extérieur 15 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur. A l'intérieur, on relève une caractérisque curieuse. Un mur de refend coupe profondément la chapelle; le sol extérieur n'ayant guère été surhaussé à travers les siècles, la nef unique, partagée transversalement en deux parties, contenait, sous le pavé disparu, deux cryptes ou caveaux juxtaposés. Les deux compartiments de ce sous-sol durent constituer l'ossuaire, où le roi Charles fit sans doute recueillir les cadavres des personnages les plus marquants parmi les victimes de la déroute.

Contre chacun des grands côtés de la chapelle s'appuient quatre contreforts d'un mètre de saillie; ils ont encore un mètre d'épaisseur ainsi que les murs eux-mêmes, et ils les divisent extérieurement en trois parties égales. Les premiers des contreforts, placés à l'extrémité orientale, sont perpendiculaires, comme les deuxièmes et les troisièmes, à la construction; les quatrièmes contreforts ont cela de particulier que, situés aux extrémités comme les deux premiers, au lieu d'être perpendiculaires aux murs, ils sont établis obliquement en éventail, et prolongent et fortifient, à l'occident, les joints des angles droits du chevet.

Au sud-ouest de la chapelle, à quelques mètres de distance à peine, les restes d'un tertre artificiel recouvrent soit les fondements d'anciennes cellules d'hospitalité dont parle une chronique du Moyen-âge, soit peut-être les cendres des soldats francs enterrés au dehors sous un même tumulus.

C'est à tort que Gaston Paris attribue aux guerres carlistes

la ruine définitive de la chapelle d'Ibañeta[1]. Ces guerres civiles ont fait assez de mal dans les provinces du nord de l'Espagne pour qu'on les justifie d'une accusation imméritée. Dans son grand ouvrage sur la Vasconie, M. de Jaurgain, l'écrivain basque si sûrement documenté, établit qu'en 1884, lors de l'épidémie cholérique en France, des soldats qui formaient sur le col le cordon sanitaire espagnol, mirent le feu à la chapelle par inadvertance en allumant leur feu de bivouac[2].

Depuis mon second voyage à Roncevaux, j'ai eu l'occasion, en septembre 1908, de consulter, à la bibliothèque publique de Saint-Sébastien, un grand volume in-quarto publié à Barcelone en 1878, par don Juan Mané y Flaquer, sous ce titre : *Viaje al païs de los Fueros*. Certes, malgré le luxe de ce livre, son format et ses illustrations, ce n'est pas un de ces recueils d'impressions de voyages faits pour orner, sans être lus, les rayons d'une bibliothèque ou la table d'un salon. Dans le chapitre consacré à Roncevaux, j'ai trouvé une foule de renseignements d'archéologie et d'histoire qui viennent corroborer et compléter les miens.

Lorsque don Juan Mané effectua son voyage au pays des Fueros, antérieurement à 1878, la chapelle d'Ibañeta, quoique désaffectée et convertie en écurie, était encore entière et recouverte d'une toiture. Ici, le texte est éclairé par un dessin d'autant plus précieux qu'il constitue, peut-être, un document unique en Espagne[3]. La chapelle est représentée, sur la gravure, prise du côté méridional. Entre la suite des quatre contreforts, chacune des trois travées était percée d'une ouverture rectangulaire aux côtés bordés de pierres plates. Entre les deux premiers contreforts, au levant, apparaît la saillie d'un auvent abritant une porte latérale. Au-dessus du pignon de l'entrée principale s'élève, suivant le style du pays basque, un petit

1. *Légendes du Moyen-âge*, I, *Roncevaux*, p. 21.
2. *La Vasconie*, 1re partie, p. 110.
3. Léon Gautier, dans sa septième édition de la *Chanson de Roland*, p. 401, donne, lui aussi, une vue de cette chapelle.

mur angulaire, percé d'une ouverture et destiné à abriter une cloche absente.

Lors du voyage de don Juan Mané, la chapelle devenue étable apparaissait en mauvais état; mais déjà vers la fin du dix-septième siècle la ruine de ce vieil édifice était œuvre commencée. Dans son étude sur Roncevaux, si intéressante au point de vue historique, Gaston Paris reproduit des extraits d'un récit naïf publié en Italie par un prêtre bolonais, Domenico Laffi, qui, de 1670 à 1673, effectua trois fois, en trois années, le voyage de Santiago de Galice, en passant par le port d'Ibañeta[1].

« Enfin, avec l'aide de Dieu et de saint Jacques de Galice, dit ce passage de la traduction, nous arrivâmes sur la haute cime des Pyrénées; là est une petite chapelle très ancienne. Nous y entrâmes, car elle n'avait ni portes ni fenêtres pour la fermer, et nous y chantâmes un *Te Deum* pour rendre grâces à Dieu de nous avoir conduits jusque-là sains et saufs; mais avant de quitter la cime de ces hautes Pyrénées que nous avions gravies avec tant de peine, nous nous reposâmes dans cette chapelle; nous y vîmes beaucoup de figures et de sculptures antiques et quelques inscriptions effacées par le temps, si bien qu'on ne peut pas les lire. De là on voit, au levant, la France, au couchant, l'Espagne. C'est dans ce lieu même que Roland sonna son cor quand il appela Charlemagne à son aide, et il sonna si fort qu'il le fit crever. »

Déjà donc, au temps du bon Laffi, dans cette chapelle qui n'avait ni portes ni fenêtres, les ouragans de la montagne devaient avoir beau jeu pour tout délabrer : mais il serait intéressant d'effectuer quelques fouilles pour rechercher les débris des inscriptions effacées, des figures et des sculptures antiques qu'admira le vaillant pèlerin bolonais, sans parler de vestiges plus anciens encore et que la terre n'a peut-être pas en entier désagrégés.

Guide admirable, quand il nous parle de l'histoire et de la

1. *Roncevaux*, p. 11.

poésie de Roncevaux, Gaston Paris est naturellement moins solide lorsqu'il suit la voie des hypothèses, pour tenter d'appliquer sur les lieux sa pittoresque érudition. Aussi (et je tâcherai de l'établir plus loin) n'a-t-il pas, selon moi, raison de dire, en parlant de la vallée de Roncevaux : « Du haut du col d'Ibañeta, le roi Charles, qui devint plus tard l'empereur Charlemagne, a contemplé, des pleurs dans les yeux, le champ de bataille jonché de morts [1]. »

Au point de vue des chartes et du poème, mon étude n'est qu'une œuvre de seconde main ; mais pour ce qui concerne l'archéologie et l'état des lieux, je rapporte ce que j'ai vu et ce que j'espère avoir mieux vu que ceux qui me précédèrent à Roncevaux. Ce n'est pas de « haut en bas » mais bien au contraire de « bas en haut » que, descendu au col d'Ibañeta, le roi Charles put contempler l'extrémité inférieure du champ de bataille, dont les versants de l'Est lui avaient déjà montré, à son passage, les plus tragiques horreurs. Sur la plate-forme en dos d'âne du port, les derniers mourants vinrent déferler en marée sanglante, et Charles fit ensevelir ces cadavres là même où ils étaient tombés. C'est au Nord-est du col d'Ibañeta, et non pas au Sud, au-dessous de l'embuscade des crêtes, le long des défilés supérieurs de la montagne d'Altabiscar, que s'était consommé le désastre; la plupart des victimes tombèrent écrasées, au pied des pentes à pic, dans un précipice voisin. Là-bas, et non pas à Roncevaux, vallée riante et fleurie, s'applique l'expression : « Vallon triste et sombre! »; là-haut, et non pas à Roncevaux, cirque de verdure entouré de cimes qui, à cette altitude, ressemblent de l'intérieur à des collines, s'appliquent les beaux vers de la Chanson de Roland :

> Hauts sont les monts, et les vaux ténébreux,
> Les roches bises, les détroits merveilleux.

Mais si Gaston Paris, qui devait mourir quelques mois après avoir visité et avoir décrit Roncevaux, ne pouvait à son âge

1. *Roncevaux*, p. 62.

s'engager sur ces sentiers abrupts, où mes pieds plus jeunes firent de dangereux faux pas et s'il n'a pas, comme je l'ai fait, escaladé les sommets pour y retrouver l'emplacement de la bataille, sans les éclaircissements historiques qu'il a fournis je n'aurais pas su voir peut-être ce que j'ai vu.

Oui, il a raison, Valcarlos, ce nom significatif accolé au nom antérieur de Luzaïde, justifie, à l'appui des dires des vieux chroniqueurs, que le roi Charles, avec son armée, passa près de là. Si le roi des Francs ne pénétra pas sans doute dans cette vallée, puisqu'il suivit le chemin des crêtes en traversant le port de Cize, il laissa quand même son nom au val dont il longea les bas-fonds.

Sûrement encore, par son nom et par les fondations de ses murs ruinés, la chapelle d'Ibañeta remonte, elle aussi, au roi Charles. Dans la charte de fondation d'un hospice à Roncevaux, en 1127, Sancho de Larrosa, évêque de Pampelune, déclare le « bâtir près de la chapelle de Charlemagne, le très glorieux roi des Francs ». Gaston Paris déduit avec raison de ce document cette conclusion définitive :

« C'est la chapelle d'Ibañeta qui fut maintes fois rebâtie, mais qui, d'après ce texte incontestable, existait au moins au commencement du douzième siècle et était alors considéré comme ayant été construite sous Charlemagne. Je ne vois pour ma part rien qui puisse faire douter de l'authenticité de cette attribution [1]. » Si je souscris à cette affirmation certaine sur l'origine, je ne crois pas cependant que la chapelle ait été « maintes fois rebâtie »; l'épaisseur de ces murs et la maçonnerie grossière non appareillée tranchent trop avec une légère et délicieuse chapelle gothique du treizième siècle que l'on voit dans la vallée de Roncevaux, pour qu'on ne puisse retrouver, dans cet édifice barbare, une construction romane d'époque primitive modifiée à travers les âges, mais jamais peut-être réédifiée.

Dans sa *Vasconie,* l'historien basque récent, M. de Jaurgain,

1. *Roncevaux*, p. 39.

vient fortifier l'attribution de Gaston Paris, en citant deux autres chartes plus anciennes encore que celle de 1127. Une première, datant de 1027 et relative au bornage de la vallée de l'Erro, parle « de la chapelle de Saint-Sauveur, dite de Charlemagne ». Puis en 1110, dix-sept ans avant la fondation du monastère de Roncevaux par l'évêque de Pampelune, l'infante doña Ermesenda et don Fortún Sánchez de Yarnoz, son mari, donnent, entre autres biens, au monastère de Leyre, le monastère de Saint-Sauveur-d'Ibañeta et ses lieux de refuge, *cubilares* situés au port d'Auria, nom basque de Roncevaux[1].

En des temps très reculés, à des époques postérieures de deux siècles et de trois siècles environ au règne de Charlemagne, trois chartes constatent l'existence de cette chapelle du port d'Ibañeta, entourée de chambres de refuge pour les voyageurs et les pèlerins.

Cette même construction, encore en partie debout aujourd'hui sur ces hauteurs, a donc, à travers les âges, commémoré le souvenir d'une bataille, qui, commencée sur les pentes supérieures du Sud-est, vint s'achever sur ce plateau restreint. Comme monument expiatoire, Charlemagne fit édifier non seulement un lieu de dernier repos pour ses soldats morts, mais encore un lieu de repos passager pour les voyageurs.

Quant au monastère qui fut fondé au commencement du douzième siècle, dans la vallée inférieure, il ne se rattachait nullement au souvenir de la bataille dont sa charte de fondation ne parle même pas; l'évêque de Pampelune le bâtit uniquement pour accueillir les pèlerins sur ce sommet des Pyrénées, la plus dure étape de leur long voyage vers Santiago de Galice.

(*A suivre.*)

1. *La Vasconie*, ibid, p. 109.

F. GALABERT.

LE CAHIER DES DOLÉANCES DE MONTEILS

PRÈS DE CAUSSADE (Tarn-et-Garonne).

4 mars 1709.

Si, à la veille des événements de la Révolution, la bourgeoisie des villes et des campagnes s'était quelque peu occupée de l'étude des problèmes sociaux et politiques, il n'en était pas de même des paysans. Ils n'avaient cure de la politique, et ils auraient dit, s'ils avaient eu des lettres : *Clitellas dum portem meas.* Ils ne recevaient pas de journaux ; bien que plusieurs d'entre eux sussent lire, peu se préoccupaient d'écrire.

Les cahiers de doléances des communautés rurales qui nous ont été conservés émettent, il est vrai, des vœux politiques ; mais c'était le fait de quelques robins de village, procureurs, avocats dans les petites justices seigneuriales, qui les avaient rédigés et qui les présentèrent aux paysans prêts à être signés.

Il y eut cependant des exceptions à cet effacement naturel des campagnards ; la petite communauté de Monteils, près de Caussade, écartant volontairement tout le bagage philosophique, se tint simplement sur le terrain économique.

En supposant, ce qui est possible et même probable, que les bientenants prirent l'avis de Jean-François Pécholier, procureur du roi en la baronnie de Caussade, qui remplissait à Monteils les fonctions de juge et qui plus tard devait monter sur l'échafaud, ils eurent le bon sens de se tenir en dehors de tous les clichés et de ne parler que de ce qu'ils connaissaient bien.

Réunis devant la porte de l'église, à l'issue de la messe, les chefs des deux cent quarante-cinq feux qui composaient la communauté commencent par reconnaître qu'ils sont des *neutres* et qu'ils ne prennent point couleur. Les questions qui agitent l'opinion dans le pays : transformation du régime, représentation égale des trois ordres, etc., ils veulent les ignorer pour ne penser qu'à leurs impôts qu'ils trouvent trop lourds, au haut clergé qu'ils estiment trop riche, à la banalité des forges, à la suppression de la gabelle et à la permission de tenir tout le sel nécessaire, etc.

Voici le texte de leurs doléances :

Cahier des tres humbles et tres respectueuses plaintes, doleances et remonstrances des habitants de la communauté de Monteils assemblés extraordinairement le 4 mars 1789.

Nous sommes des neutres. La simplicité est ce qui nous convient dans la deduction de nos doleances.

Premierement cette communauté est surchargée par les impôts reels et personnels dont la masse est enorme, puisque nos impôts sur les terres s'elevent à plus du tiers de leur produit net, ainsy qu'on peut le voir dans le tableau suivant : ce tableau servira aussi de comparaison des revenus du clergé avec ceux du Tiers-Etat, de même que des impôts de l'un et l'autre ordre.

Notre communauté n'est composée tout au plus que des trois quarts de la paroisse de Monteils, le surplus fait une dépendance de la communauté de Septfonds[1].

L'eveque de Caors et le chapitre de Saint-Antonin sont les premiers prieurs de cette paroisse par portions inégales; le curé est pensionné par les gros decimateurs, et l'eveque de Caors a affermé sa portion suivant le dernier bail, cy..... ..... 1,800 livres.

Le prix du ferme actuel de la portion du chapitre s'eleve à ..... 5,675 —

Total du revenu du clergé..... 7,475 —

Voicy les charges qui pourraient en etre deduites :

Honoraires du curé.....	1,200 livres.	1,700 —
Honoraires du vicaire.....	500 —	

Resterait donc de net aux prieurs..... 5,775 livres,

1. C'était l'annexe Saint-Cirq, qui est aujourd'hui chef-lieu de paroisse.

pour raison de quoi ils devroient contribuer aux impots dans la même proportion que les proprietaires des terres de la paroisse.

Si, comme on vient de voir, les revenus du clergé de l'entiere paroisse de Monteils se portent, suivant le prix des fermes, à 7,475 livres, les revenus sujets à la dîme dont la cote est au dixième, ne peuvent se porter au delà de cy..... 74,750 livres.

Le clergé ne perçoit pas la dime sur les prés, les bois ni les chenevieres; et la cotte de celles du vin et des menus grains est moindre que le dixième; tous ces objets peuvent produire à la paroisse annuellement.... 12,000 —

Total general des revenus de la paroisse de Monteils, cy..... 86,750 livres.

Nous avons deja dit que notre communauté ne comprend tout au plus que les trois-quarts de la paroisse; par consequent le produit annuel de nos terres ne doit se porter qu'à 65,690 l. 10 sols. Sur quoy il doit etre distrait au moins le septieme pour les semences se portant à..... 9.294 l. 12 s. 10 d.

plus la portion du clergé relativement à notre communauté s'elevant à..... 5.636 l. 5 s.

ne reste que cy..... 5.461 l. 12 s. 2 d.

De cette somme il doit en etre prelevé la moitié pour les frais de culture et exploitation; ne reste donc, à environ 250 l. au proprietaire, la plupart chargé d'une nombreuse famille, que cy.... 1.254 l. 8 s. 1 d.

Et sur cette derniere somme la communauté paye d'impôts réels, cy..... 8.213 l. 8 s.,

tandis que le revenu du clergé dans cette communauté, deduction faite des honoroires qui devroint etre accordés au curé et au vicaire, le revenu, disons-nous, s'eleve à 4.331 l. 15 s., et qu'il ne paye pas au-dela de 500 livres de decimes. Cependant, par une juste repartition proportionnée à la contribution du Tiers-Etat, le clergé devroit payer au moins 1.490 livres, parconsequent près de neuf cent livres de plus. Il doit sans doute en etre à peu près de meme dans tout le royaume; et, le tout calculé, on pourroit faire entrer dans les cofres du Roy des sommes immenses et soulager dans la suite le Tiers-Etat.

Par cet apperçu on peut se convaincre que les impositions reelles de notre communauté sont exhorbitantes, surtout si l'on considere l'ingratitude de la majeure partie des fonds, et les accidents que le bon fonds eprouve par les inondations fréquentes de trois ruisseaux, l'une desquelles vient d'emporter depuis peu le pont qui, dans cette commu-

nauté, est le chemin de Caussade à Puylaroque, ce qui fait que du depuis toute communication est interceptée[1].

La masse de notre capitation n'est pas moins grande, surtout si l'on considere que le tiers de cette communauté et le meilleur fonds, est possédé par des forains qui ne contribuent parconsequent point à cette capitation qui, se portant au moins à 2.600 livres, n'est pas d'ailleurs proportionnée aux autres communautés de la generalité : une refonte generale sur cet objet seroit de toute justice.

Secondement, la banalité des forges, qui est un second impot, nous gene extraordinairement : nous sommes obligés d'aller à Caussade; et encore bien heureux si toutes les fois nous trouvions le forgeron pret à nous servir; mais, loin de là, non seulement ceux qui habitons l'extremité de cette paroisse perdons un temps considerable pour aller à la forge et en revenir, mais encore nous eprouvons tres souvent les uns et les autres des refus de la part des forgerons.

Troisiemement, nous avons dans notre communauté douze seigneurs directs qui nous rongent et qui nous devorent, et dont certains ont fait des usurpations sur le domaine de Sa Majesté, dépendant de la baronnie royale de Caussade, dans laquelle notre communauté est située. Ces differents seigneurs nous obligent à renouveller les reconnaissances trop souvent, et nous ecrasent par la demande des arrerages de rente.

Quatriemement, le vœu de la communauté seroit la suppression de l'edit des hipoteques, ou du moins qu'avant de prendre des lettres de ratification, les acquereurs fussent tenus de faire faire des affiches et proclamations aux portes des eglises paroissiales dans le district desquelles les biens vendus seroint situés.

Cinquiemement enfin, la desunion du Quercy d'avec le Rouergue, l'election libre des deputés des Trois Ordres, la suppression de la gabelle et surtout la permission de tenir tout le sel qui nous est nécessaire, sont encore des vœux que nous formons.

Fait en l'assemblée generale de communauté, convoquée en la forme prescrite par les reglements du 24 janvier et par l'ordonnance de M. le lieutenant-general en la senechaussée de Montauban du 26 fevrier suivant, en l'hotel de ville de Monteils, le 4 mars 1789; et ont signé ceux qui ont seu.

MOULET, *consul;* MIQUEL, *sindic,* LUGAN, BEDÉ, DAVID, MAZUC, MIQUEL, MAZUC, DAVID, BADEL, CLAMENS, MIQUEL, RUAMPS, FIALET, GRAS, MIQUEL, DARADIS, TREILLOU, J. MAFFRE, BEC, DELPECH, *secrétaire.*

1. Il y a ici une légère exagération, bien naturelle au reste chez des paysans

Henri JACOUBET.

NOTES D'UN PASSANT. — L'ÉGYPTE

LA VIEILLE ÉGYPTE.

1er janvier 1906. — **Les sanctuaires de Karnak et de Louqsor.**

J'ai eu le bonheur d'aller à l'Egypte en ignorant. Les livres traduisent ce mode particulier d'expression qu'est l'art; mais qu'il est mieux de sentir sans interprète, à sa manière et selon sa force! L'œuvre d'un peintre m'a parfois intéressé à sa vie. Devant son œuvre, j'aime à ne voir, à ne savoir qu'elle, à souffrir de mon indignité quand elle réserve son secret, à jouir de ce qu'elle consent à me révéler d'elle ou de moi-même. J'ai trop regretté, au pied du Parthénon, devant les dieux et les déesses aux corps d'athlètes ou de figurantes sacrées, de ne pouvoir oublier mes préventions, même le commentaire sacré de Renan. J'aurais voulu, sur cette Acropole, ne rien connaître de l'âme qui s'était exprimée dans les nobles lignes de ces édifices, de ces colonnes belles et vivantes comme des statues, de ces temples élégants et forts élevés très haut à la gloire d'une race fière d'elle-même, jusque dans sa modestie. Trophée bien visible, sous le mensonge de magnifier des dieux qui ressemblent à ces hommes, depuis l'Olympe d'Homère jusqu'à la voix intérieure de Socrate! Tout y est beau, tout y est humain, comme dans la tragédie religieuse du temps. Les dieux qu'on révère sont la forme parfaite vers laquelle s'efforçait leur héroïsme. Ce sont des dieux patriotes, éloquents et justes; ils ne sont pas plus beaux que leurs statues. Ce petit mont lui-même,

piédestal de l'orgueilleux symbole, est proportionné à son office. La raison humaine, contente d'avoir rempli ses limites, dédaignant le néant ou l'existence sans noblesse de tout ce qu'elle n'embrasse pas, y tient tout entière.

Ici, à Karnak, devant ce grand temple et parmi ces colonnes de la salle hypostyle, lourdes et épaisses comme des tours, barreaux formidables d'un vrai sanctuaire, je ne songerai pas aux détours d'une humanité trop craintive pour s'adorer elle-même et faisant servir la religion à sa propre exaltation. Non, c'est bien pour des dieux qu'ont été dressées les masses imposantes de ces pylônes, et les murs de ces immenses cours, construites à l'aide de montagnes de terre, amoncelées, puis balayées par des milliers d'ouvriers, et tous ces moindres temples, immenses eux-mêmes, petits seulement devant l'énorme sanctuaire, à l'entrée duquel les colossaux génies de la mort veillent une garde éternelle. Assis en paix, les mains aux genoux ou les bras croisés, les pieds perdus dans la pierre, n'ayant plus besoin de marcher vers d'autres spectacles que ceux dont ils ont en leurs yeux la vision pour jamais, ou, au contraire, se détachant parmi les gouffres d'ombre, les poings fermés, la jambe en avant, le pied rudement posé à terre, en marche, dit-on, vers les demeures sublimes de l'autre vie, ils semblent tous, par leur menace ou seulement par leur majesté immobile, nous défendre un séjour dévolu à d'autres puissances, celles qui n'admettaient à leur rendre visite que les rois, entourés de guerriers et de prêtres, lors des grandes solennités, au lendemain d'orgueilleux et barbares triomphes. Quittant leurs barques parées des fleurs symboliques, ceux-ci s'avançaient vers le seuil mystérieux entre la double rangée de sphinx à têtes de béliers qui du Nil au temple faisaient au cortège souverain comme une escorte d'honneur impassible, monstrueuse et sacrée. Et les profanes innombrables, contenus au loin, regardaient dans l'éblouissement la théorie privilégiée du roi, des prêtres et des victimes diviser ses flots au contour des masses obscures et se perdre peu à peu dans les profondeurs.

Le jour tombe à plein maintenant sur la grande salle hypos-

tyle, qui semble une palmeraie découronnée. Une allée centrale court entre des rangées de fleurs gigantesques toutes ouvertes, les autres rangées sont plus basses et les fleurs sont encore dans le bouton. Forêt pétrifiée de lotus géants, ils semblent se presser, s'étouffer, se ravir la lumière, fixés dans cette lutte vers l'épanouissement sous le soleil, avec je ne sais quel aspect de vie obscure, de matière éternellement en devenir. Les hôtes de cette immensité mystérieusement vivante sont ces colosses de pierre, masses rudes et majestueuses, dieux eux-mêmes, et donnant l'idée de quels autres dieux ! Eux aussi, dans leur forme raidie, dans cette gaine de chair où ils semblent pris comme des chrysalides, avec ce geste d'attente, cette expression calme de leurs yeux vides, on dirait qu'ils recèlent un élan de croissance infiniment lent, mais continuel, irrésistible comme la nature, comme le temps. Dans les colonnes, dans les statues, dans l'épaisseur des murs et des pylônes, la fécondité contenue, mais non arrêtée, n'a pas encore, dirait-on, éclaté tout entière. Toutes ces masses, tous ces êtres ont l'air d'avoir poussé ainsi peu à peu, au cours des siècles, infiniment peu chaque jour, peut-être infiniment peu chaque siècle, et de pousser, de monter encore, de tendre vers un achèvement dont nous ne concevons pas l'idée et qui serait l'absolu. On se trouve au seuil d'un monde où l'homme, s'il y était admis, se sentirait comme au sein de l'éternité.

Les ombres sont elles si loin de nous?... On croirait que là-bas, au bout de la longue avenue des sphinx hiératiques, il n'y a pas très longtemps qu'ont abordé les processions sacrées qui se déroulent, gravées en creux sur les piliers ou peintes en couleurs pâles sur les murailles : les prêtres aux longues robes, aux barbes et aux cheveux calamistrés, le char du roi au milieu des captifs enchaînés par le cou, en longues files, les guerriers en rang de parade, tenant droit et haut les arcs victorieux, les foules vénérantes et, par-dessus les masses bariolées et blanches des peuples et des armées, à hauteur des palmiers lointains et des images à têtes de monstres, les emblèmes de l'Égypte, le triple Lotos, la longue Barque sacrée...

C'est qu'en effet bien loin, entre des touffes de palmiers doucement balancées au haut des longues tiges, sur le fond rose et violacé des montagnes, le Nil luisant s'étale avec majesté à l'endroit même où jadis les barques qui avaient amené le cortège stationnaient, puis repartaient, une fois le sacrifice accompli, vers les demeures humaines, paraissant et disparaissant à travers les arbres, avec leurs longues voiles aiguës comme des ailes d'hirondelles blanches et pareilles à ces barques que l'on voit, à cette heure, glisser, dans la lumière adoucie du soir, sur l'horizon de ce paysage désert...

3 janvier. — Une semaine au milieu des temples, des colosses et des tombes

Dans le désert âpre, blanc et stérile, de longs couloirs souterrains mènent, à travers le flanc des montagnes, aux chambres mortuaires où, sous des lampes électriques, gisent les cercueils, souvent dépouillés, des « dieux » de poussière. Aux murailles basses et tristes, éclairées péniblement, se développent les somptuosités de leur vie terrestre, appropriées cette fois à leurs tailles de morts, falotes dans ces pénombres, symboles, reflets, pages du livre qu'on leur a laissé à lire pour occuper les loisirs de l'éternité. Dans une de ces salles en forme de corridor, des foules innombrables de petits hommes prosternés font sur les deux longues parois le geste d'adoration vers le soleil, dont le rond, creusé au haut du mur étroit du fond, bien en face, fait une tache un peu plus sombre ; soleil mort, soleil de morts, triste comme, dans un crâne blanchi, une orbite à moitié comblée de poussière.

Tout près, dans le Ramesseum, les colosses formidables, par groupes de six ou de sept, continuent, aux abords du temple, comme dissimulés parmi les colonnes, leur office de gardiens. A terre, l'idole brisée garde toute sa grandeur *surmonstrueuse :* la tête et le morceau d'épaule qui y reste attaché font presque autant de hauteur que les satellites intacts et debout. Et au loin, au milieu des plaines vertes que le Nil a fécondées,

les énormes colosses de Memnon, les plus grands colosses de l'Égypte, les yeux tournés du côté des sources du fleuve, avec leurs mains, leurs bajoues formidables dont la lumière accuse durement le contour, prennent un aspect monumental qui déconcerte. N'imitant pas le mouvement, comme la statue grecque, l'idole égyptienne n'éveille pas l'idée du jeu humain qui lui a donné l'existence, et leurs grands corps rosés, en leur placidité, sont comme d'étranges êtres naturels, enfants de ce désert immense, pasteurs sans doute des bêtes monstrueuses qu'enfante encore ce désert, maîtres peut-être de toutes ces humanités gigantesques qui bâtissent ou gardent les temples sous la surveillance incessante de leur œil immobile et puissant.

De l'autre côté du Nil, Louqsor étale la rangée harmonieuse de ses colonnes, d'une élégance ionienne. Le chapiteau, doucement allongé, aux lobes profonds, semble un bourgeon prêt à s'ouvrir, à déployer de molles feuilles au bout de jeunes tiges. Et le grand colosse assis à côté d'un obélisque, bien moins colossal que ceux de Memnon, paraît, dans ce décor, aussi grand. Karnak écrase. Le temple est gardé comme une forteresse. Les rangs serrés des béliers sont menaçants. Le fleuve lui-même, si gracieux et si riant, au pied des délicates colonnes de Louqsor, semble avoir été tenu loin. Il est là pour l'utilité, pour l'agrément du coup d'œil peut-être, mais, dirait-on, on s'en méfie. On s'en sert, on veut le voir, mais qu'il reste là-bas avec ses belles nappes brillantes et bleues, au milieu des palmes et des verdures fraîches. Les barques aux longues antennes viennent parfois s'encadrer entre deux colonnes, bien loin. La distance les fait un instant paraître immobiles, et l'on dirait d'oiseaux curieux et craintifs qui viendraient se poser au seuil interdit.

En comparaison de ces colonnades de tours dressées comme par un prodige, l'art grec paraît artificiel comme un décor. Il ne faut pas voir de très loin le Parthénon, si solide et si grand sur sa colline, pour en faire un monument en miniature, un délicat et sublime bibelot. Les immenses temples d'Égypte ne

sont pas pour ces petits dieux, animaux ou hommes, qui les peuplent et dont les images sont tracées sur les murs. Tout y devient bien petit, mais tout s'y rapproche et s'y confond. Dans de tels sanctuaires, le scarabée, la vache et l'homme sont égaux, infimes tous devant le vrai Dieu, celui de la vie universelle aux mille formes, dont le mystère réside ici, dont tous, colosses et temples, rois et foules, soleils et poussières ne sont que les adorateurs et les servants.

L'art des Grecs est une adaptation à leurs courts horizons, à la grâce précise de leurs paysages, des formes magnifiques qui se déploient ici puissamment. Pour le sentir et l'aimer, il faut le voir avant d'avoir vu ceci. Le défi que semble porter au temps l'impassible et formidable sérénité des colosses et de leurs demeures nous rend trop chétifs et trop humbles. Il faut la foi humaine pour croire en la perfection de l'art grec. Le parfait, ici, n'est ni atteint ni visé. Il n'y est pas plus que dans la nature, dont il a la grandeur, celles des choses qui s'ébauchent, qui deviennent. L'infini se sent dans cet inexprimé.

4 janvier. — Le soir, de Karnak à Louqsor, en longeant le Nil.

Le couchant est rose, d'une couleur groseille vive et diluée. Aux tournants des berges se découpent des palmiers, en noir, finement légers comme des algues. Le fleuve, très large, s'étend brillant encore, s'élargit au lointain, se perd dans une nappe, comme à un estuaire... Ce décor pouvait bien encadrer, au retour de la promenade sacrée, les multitudes épandues entre les deux temples. Qu'y deviendrait la cavalcade égrenée des Panathénées?

L'EGYPTE PTOLÉMAÏQUE.

6 janvier. — Philae et les bords du Nil.

Les Grecs de l'époque ptolémaïque ont fait la même tentative que nos architectes de la Renaissance pour s'assimiler un

art étranger. Comme eux, ils ont singulièrement transformé ce qu'ils imitaient. De ces temples qui se juxtaposaient parfois, cour contre cour, édifices contre édifices, et qui semblent aujourd'hui avoir poussé leurs colonnes végétales, comme les arbres du désert, là où l'eau jaillit, suivant les fantaisies de la nature, ils ont tiré des monuments ordonnés selon les règles de l'intelligence humaine, soumis à l'impression d'ensemble, circonscrits dans les limites de l'εὖ συνοπτόν.

Et, en vérité, cet art est aimable. Le petit temple d'Edfou, avec son péristyle et sa *cella*, est charmant. A côté des autres temples, on dirait d'une petite chapelle : l'autel élevé à un dieu modeste par une âme pieuse et obscure, pour elle seule et pour lui. Il y a quelque chose de l'objet fait pour son plaisir, où l'on a mis sa marque et son goût, non pour qu'il étonne, mais pour qu'il existe, et que nous nous aimions un peu plus en lui.

A Philae éclate mieux qu'ailleurs la peine qu'ils ont eue à plier les puissantes formes égyptiennes à leur goût du gracieux. Le paysage, cette petite île du Nil, à moitié submergée aujourd'hui, encadre délicatement les pavillons et les sanctuaires. Les chapiteaux ont la souple et riche élégance du corinthien; les courbes un peu courtes et entortillées de l'acanthe ont été remplacées par des gerbes de palmes, aussi nobles que gracieuses, d'un joli vert d'émeraude pâle, dont le ton s'harmonise aux franches couleurs qui tiennent encore sur les murs et les plafonds, des roses, des verts plus bleus et plus foncés, des bleus vifs qui rappellent l'eau du Nil quand on l'aperçoit du haut des collines voisines, des rouges discrets amortis par la pénombre. C'est un coloris de sous-bois, d'ombrages frais, entretenu, dirait-on, comme les verdures vivantes, par l'eau qui baigne le pied des colonnes, entre lesquelles les barques se font un chemin, arrêtées parfois aux dalles d'un escalier ou sur quelque pierre soulevée. C'est quelque chose d'étrange, qui n'est pas la nature, et qui y tient, qui semble vivre, sentir encore. Ces formes peintes sur la muraille ne s'animeraient-elles pas peut-être, si on attendait un moment

que la surprise cessât de les immobiliser? S'il suffisait de s'éloigner un peu pour que l'enceinte sacrée se repeuplât de la vie d'autrefois, de cette vie légère et fugace des ombres qui ne sont qu'à moitié dans la tombe, de ces *doubles* qu'un souffle, une ombre suffisent à glacer, à faire évanouir. Ainsi dans un asile caché des bois, où tout un petit monde a été terrifié par notre approche, les bestioles rassurées peu à peu se remettent à leur minutieux travaux.

Avec cela, la fusion des deux arts ne s'est pas faite entière. Ces puissants éléments étaient décidément trop lourds pour faire de l'élégant et du gracieux. Le pavillon de Nectenabo semble une contrefaçon barbare de l'Érechtéion, une ébauche attendant le ciseau qui va faire jaillir les statues, dégager et affiner les lignes. On n'a su ni refaire, ni adapter. Il y a des arts incompatibles. Ceux-ci se sont mêlés, sans s'être compris. L'architecture grecque est essentiellement sculpturale. Elle détache la colonne, lui donne le parfait et le fini de la statue. La colonne est âme, comme la statue est chair. Aucune entaille n'en altère la ligne; même utile, elle est tellement traitée pour elle-même, qu'elle semble un simple ornement. Ici, au contraire, non seulement les colonnes sont de vraies colonnes auxquelles on fait porter les voûtes et sur lesquelles on grave des personnages, mais les statues mêmes ont l'air de monuments. L'inachevé des formes est leur beauté. Au contraire, un Érechtéion, un temple de la Victoire veut être parachevé comme un joyau.

7-9 janvier. — **Soirées au bord du Nil.**

C'est à Éléphantine. Le soir tombe. Le vent s'est calmé à l'approche de la nuit. Une barque à voile, aidée par deux rameurs, me fait faire lentement le tour de l'île. Le Nil est très large. Les rochers du côté de Wadi-Halfa prennent les couleurs du couchant. Le ciel se ternit peu à peu. L'heure qui précède la nuit a, plus qu'ailleurs, son charme grave. Et voici qu'un des rameurs, vieux nègre à cheveux blancs, abandonne

son poste; et, tandis que son compagnon, Nubien aux jambes fines, aux yeux brillants, plein de vie et d'agilité, s'évertue à pousser la barque contre une légère brise, lui, les yeux baissés, les paumes tournées vers le ciel, fait sa prière, à la proue.

*
* *

Encore au bord du Nil, à Bellianah, sur la terrasse d'un petit café, dominant la berge abrupte.

Sauf à un endroit dont l'échancrure laisse voir du bleu pâle, le ciel est d'un gris blanchâtre. Le soleil déclinant derrière les nuages arrive à les percer d'un rayon jaunâtre qui se fond dans l'immense horizon, s'arrête seulement, en lui communiquant sa couleur plus chaude, à une voile triangulaire qui fait doucement glisser une barque. L'eau du fleuve est d'un gris trouble, sans reflet à mes pieds, un peu brillante vers le Sud, où il se dirige, s'éclaircissant, devenant comme une mer à l'horizon, finissant par se confondre avec le ciel dans une sorte de nuée blafarde, blonde et grise. Bien loin aussi, mais en face de moi, l'autre rive est limitée par une large bande verte, d'un vert lavé et uni : ce sont les champs de cannes. Les formes des palmiers s'estompent à cette distance, semblent des effilochements de nuages violâtres. Parmi eux, quelques arbres, tout petits aussi, d'un vert plus foncé, et de petits murs blancs, fixant ce qu'il y a dans l'air de lumière errante.

L'eau frémit doucement d'un sourire innombrable et gris. Les bateaux passent, mollement inclinés par le vent, vers le calme horizon, où le fleuve se perd du côté de ses sources mystérieuses. Et à cette heure, dans cette paix, au milieu de l'immense encadrement gris, ces voiles antiques, où un reflet tremblant de lumière met un peu de vie pâle, font songer à ces âmes de l'ancien temps, faisant, sur des barques aussi, vers les bords inconnus, leur dernier voyage.

LE MUSÉE DU CAIRE.

13 janvier. — Les Momies.

Il y a une sorte de douceur à contempler longtemps, derrière leurs vitrines, les cercueils arrachés aux tombeaux. L'Égypte a su donner à la mort un attrait. Elle ne la prive point de sa gravité et la fait souriante. Ces grands yeux des figures esquissées sur les couvercles sont-ils pleins des souvenirs de la vie ou de l'étonnement sans frayeur des autres mondes? Je me rappelle une scène funèbre que me contait un de mes amis : l'agonie d'une femme après une terrible opération. Son râle, me disait-il, avait l'air d'une exclamation étonnée, point angoissée, ni douloureuse. Il me semble que dans ces regards il y a cela, éternisé. Le rêve ardent de survie a imprégné ces choses insensibles qui nous transmettent, après tant de siècles, juste assez de foi pour nous troubler. Oh ! quel fourmillement de vie encore dans ces jolis dessins coloriés qui gardent leur fraîcheur, scarabées, figurines noires sur fonds jaunes; quel chatoiement harmonieux de tonalités tendres, doux bleu passé des voiles qui tombent de chaque côté de la tête et sur les épaules, jaune gaîne enveloppant étroitement le corps. Et ce sarcophage, tout entier pris et encerclé dans les ailes et la queue repliée d'un bel oiseau sacré, au plumage bleu et vert, à reflets métalliques ! Et ces figures fantastiques volant dans un fluide d'or léger, nageant dans une mer de flammes ! Oui, c'était ainsi que l'on faisait vivre, dans ces tombeaux, à ces êtres détachés des grossières passions humaines, de douces heures de contemplation extasiée. Ces yeux ouverts, pleins de pensée et sans tristesse, ne regrettent pas l'autre vie. Le « Rêver peut-être » n'est plus un effroi.

Et ces momies toutes desséchées, même au grand jour qui les blesse et les révèle poussières, n'ont point l'air tout à fait

mortes. Leurs regards, comme celui des oiseaux de nuit, n'ont pas supporté l'éblouissement, mais, sous les paupières fermées, les Rois ont les yeux pleins de songes, Ramsès surtout, celui qui écrivit si superbement sa colère sur un temple auquel son cadavre a survécu. On s'étonne un peu à penser qu'il est de ceux qui sacrifiaient jadis dans ces temples, détruits aujourd'hui, et qu'ils voulaient bâtir pour l'éternité.

21 janvier. — La stèle de Menephta.

Mes yeux ont été attirés aujourd'hui par la stèle d'un gris verdâtre, portant en creux quelques figures jaunes, qui relate l'anéantissement d'Israël. « Le peuple en est rasé », s'écrie le Pharaon exultant, « et il ne reste plus de sa graine ». Pauvre Pharaon! La statue qui le figure, tenant entre ses bras un captif qu'il immole, a le nez coupé. Et son corps gît là-bas, croit-on, à côté des autres Pharaons, invisible sous le sac de toile jaunâtre qu'on a ficelé étroitement au cou et aux chevilles. Les descendants du peuple « rasé » doivent avoir un singulier sourire devant l'informe paquet.

Une autre stèle.

Celle-ci est toute blanche; elle représente l'entrée d'un tombeau. Pas de porte, une barrière s'élevant à mi-hauteur de l'ouverture. Par-dessus se hausse la face du mort, un mort trop vivant qui a désiré revoir le monde d'autrefois.

Pas de rêve si haut, pas de foi si profonde que nous n'éprouvions, ne fût-ce qu'un moment, la tentation de les blesser d'un doute, de les offenser, de les éprouver d'une ironie. Sentiment honteux, que l'humanité voudrait parvenir à étouffer, à se dissimuler à elle-même, dont l'aveu anonyme échappe pourtant, figuré dans un relief, derrière une stalle d'église, dans une note, au coin d'un livre et, comme ici, jusque sur une tombe.

Je reviens près des morts augustes, de ces faces de rois que

nul ne devait plus contempler. Ramsès est celui qui conserve le plus sa majesté. Son père Séti, à ses côtés, a moins grand air, sa vieillesse est plus décrépite. Le bras de Ramsès, relevé, forme une courbe autour de la poitrine, a l'air de le défendre contre les sacrilèges curieux, de les tenir, d'un geste, à distance. Le cou, tout décharné, est un peu fléchi en avant; la tête tombe en arrière sur la nuque, se montrant toute, calme, émaciée, volontaire; le nez, le front, font deux courbes harmonieuses et nobles. Ce roi pieux et autoritaire impose encore, après tant d'années, le respect.

LE SPHINX ET LES PYRAMIDES.

21 janvier. — Gizeh.

Très loin, dans le demi-cadre formé par les arbres extérieurement à la route, la grande Pyramide apparaît, très distincte de celle de Chéphren, et puis, toute petite, tout à fait loin, la plus petite.

Le soleil vient de se coucher. Au ciel se marient des nuances vertes et roses, les pyramides sont d'un rose blond qui s'assombrit peu à peu. A mesure qu'on s'avance, elles semblent se déplacer, les petites se rapprochant de la grande, tournant derrière elles, finissant par disparaître derrière l'auguste triangle qui se dresse seul maintenant, précis, beau comme une chose sacrée, dans le ciel qui se teint d'un bleu froid uniforme. Cette petite montagne régulière, faite par la main de l'homme, donne une impression singulière de grandeur.

La nuit est tout à fait tombée quand j'arrive au pied du grand Sphinx.

La lune glisse en flots de lumières minces et froids de tous côtés sur son dos aplati où les sables amènent par une pente douce. Là devant est la tête, toute noire, sur le col blanc de claire lumière. Le profil est squelettique. Le rictus, si calme

dans le jour, se creuse, prend un aspect de menace. Les deux yeux pleins de rêverie et d'assoupissement sont devenus des trous d'ombre terribles. La coiffe est effilochée, la tête un peu rejetée en arrière ne semble plus contempler, mais s'apprêter à un mouvement. Les dents vont grincer, le déchiquètement de la pierre autour de la tête ressemble à une chevelure agitée. Si j'appartenais à cette race aveulie, je crois que j'aurais peur, maintenant, devant ce témoin des temps héroïques. Il me semble que je vois le plus ancien dieu de l'antique Egypte, toujours vivant.

On regagne la route par des monticules instables et des décombres. Seule maintenant sur les vallonnements sablonneux émerge la tête noire.

Voici à nouveau les Pyramides. Au milieu des tas informes, éternellement changeants, elles élèvent leur régularité éternelle. La montagne due à la main de l'homme domine et dédaigne ces forces incertaines et innombrables qui s'efforcent en vain de la déformer et de l'ensevelir. Et tandis que la matière infinie s'écoule autour d'elles, leur forme, issue de la raison, perpétue au seuil du désert une image d'unité, y empreint le sceau, indestructible et souverain, du faible et sublime ouvrier.

Henri Jacoubet.

H. DUMÉRIL.

JESSICA.

Les personnages de Shakespeare ne sont pas tout d'une pièce : ce sont, non pas des types, mais bien des individus complexes, parfois compliqués, énigmatiques même. Il en est ainsi dans les tragédies dont le point de départ seul est quelquefois contraire à la vraisemblance, et qui, ce point de départ une fois admis, se déroulent en vertu de la seule logique des caractères; il doit en être ainsi, à plus forte raison, dans les comédies et les pièces romanesques où le dramaturge donne un plus libre cours à sa fantaisie, fait volontiers intervenir le dieu Hasard, et, pour amener un dénouement heureux, nous édifie par de subites et étonnantes conversions. Dans ces conditions, il est certainement plus difficile de nous rendre compte de la valeur morale des personnages et de leurs actes; néanmoins, l'impression de vie est telle, que nous ne pouvons nous résoudre à traiter comme de simples fantoches ces créations du génie; nous ne pouvons nous amuser simplement de leurs propos et de leurs gestes : partout nous cherchons un sens, et, à force de chercher, nous trouvons. Rencontrons-nous toujours juste? Traduisons-nous toujours fidèlement la pensée du poète? Bien présomptueux serait le commentateur qui aurait une telle prétention. Quoi qu'il en soit, l'exercice est attrayant et le nombre de ceux qui s'y livrent ne paraît guère diminuer. Je ne m'excuserai pas autrement de me joindre un moment à eux.

Le Marchand de Venise est une des pièces de Shakespeare les plus connues en France : c'est au rôle de Shylock qu'elle doit cette popularité relative. La pure figure de Portia est

moins appréciée de ce côté de la Manche malgré le charme infini, fait à la fois d'intelligence, de dignité, de pureté et d'amour, dont elle s'auréole. Pour Bassanio nous n'avons pas les yeux de son amante; ce gentilhomme prodigue, malgré des qualités aimables, ne s'élève pas beaucoup au dessus de la moyenne des jeunes premiers, condamnés à l'insignifiance. Antonio, « le meilleur des hommes, le cœur le plus généreux, le plus infatigable quand il s'agit d'obliger, l'homme chez qui brille l'ancien honneur romain plus que dans âme qui vive en Italie [1] », nous laisse froids. Nous nous contentons de l'estimer, encore que son antipathie contre les Juifs se traduise de façon bien grossière et moyenâgeuse. Je laisse de côté ces personnages de premier plan. Mais à l'action principale, ou plutôt aux deux actions principales, — car la vengeance de Shylock et l'histoire des trois cassettes constituent deux fables distinctes, bien qu'adroitement reliées par un fil à la fois solide et léger, — aux deux actions principales, dis-je, se joint une troisième intrigue, non moins ingénieusement conçue; il s'agit des amours de Lorenzo et de Jessica [2]. La fille de Shylock mérite plus qu'un regard jeté en passant. Contemplons ses traits à loisir.

Elle apparaît pour la première fois à la scène III de l'acte II, et, dès ses premiers mots, nous sommes au courant de ses projets : « Je suis fâchée que tu quittes ainsi mon père, dit-elle au valet bouffon Lancelot Gobbo. Notre maison est un enfer, et toi, joyeux diable, tu lui ôtais un peu de son ennui. Mais adieu : voici un ducat pour toi. Tout à l'heure, au souper, tu verras Lorenzo qui est l'hôte de ton nouveau maître; donne-lui cette lettre, donne-la-lui secrètement. Adieu donc, je ne voudrais pas que mon père me vît parler avec toi !... » Elle ajoute quand Lancelot est sorti : « Hélas! quel odieux péché n'est-ce pas de rougir d'être la fille de mon père! Mais si je suis sa fille par le sang, je ne le suis point pour le carac-

1. Acte III, sc. 2.

2. Sans compter celles de Gratiano et de Nérissa. Quatre actions en une seule pièce qui donne pourtant l'impression de l'unité!

tère. O Lorenzo, si tu tiens ta promesse je mettrai fin à cette lutte pénible; je me ferai chrétienne et deviendrai ta femme affectionnée. » Dès la scène suivante, le valet remet la lettre au destinataire. Celui-ci est interrogé par son ami Gratiano. « Cette lettre n'était-elle pas de la belle Jessica? » — « Je dois te dire tout : elle m'a dit comment il faut m'y prendre pour l'enlever de la maison de son père, combien d'or et de bijoux elle a entre les mains, quel habit de page elle a tout préparé. Si jamais le Juif son père va au ciel, ce sera en considération de sa charmante fille, et si jamais le malheur ose traverser sa voie à elle, la seule excuse qu'il pourra alléguer, c'est qu'elle est la fille d'un Juif sans foi. Allons, viens avec moi; lis ce billet tout en marchant; la belle Jessica sera mon porte-flambeau. » Shylock, invité à souper en ville, a accepté, non par amitié, mais par haine, afin de manger aux dépens du prodigue chrétien. Il remet ses clefs à sa fille. « Ecoute-moi, Jessica; ferme bien mes portes, et quand tu entendras le tambour et les sons aigres du fifre au cou tors, ne grimpe pas aux fenêtres, n'allonge pas la tête dans la rue pour voir ces sots chrétiens avec leurs faces vernissées... » Il a le pressentiment de quelque malheur, il répète ses recommandations : « Jessica, rentre : peut-être reviendrai-je tout de suite; fais comme je te dis; ferme bien les portes... » Quand il est hors de la portée de la voix, sa fille lui répond : « Adieu; si la fortune ne me contrarie pas, j'aurai perdu un père, et vous, une fille. » L'enlèvement a lieu comme il était convenu, Jessica quitte la maison paternelle, munie d'une cassette bien garnie, « dorée de ducats », et sa joie n'est tempérée que par le pudique embarras de se montrer costumée en garçon.

Le désespoir de Shylock, son égarement, ses fureurs, s'expriment d'abord par des propos à moitié incohérents où sa fille, ses ducats, ses bijoux se mêlent confusément[1]; mais bientôt sa colère devient plus froide; la nouvelle blessure, la plus profonde, n'a fait que raviver les anciennes; il se remé-

1. Acte II, sc. 8.

more tous les outrages que lui ont fait subir les chrétiens. C'est alors que se place l'éloquente et tragique tirade : « Un juif n'a-t il pas des yeux? Un juif n'a-t-il pas des mains, des organes, des proportions, des sens, des affections, des passions? N'est-il pas nourri de la même nourriture, blessé par les mêmes armes, sujet aux mêmes maladies, guéri par les mêmes remèdes, refroidi par le même hiver, réchauffé par le même été qu'un chrétien? Si vous nous piquez, ne saignons-nous pas? Si vous nous chatouillez, ne rions-nous pas? Si vous nous empoisonnez, ne mourons-nous pas? Si vous nous faites tort, ne nous vengerons-nous pas? Si nous sommes comme vous pour le reste, nous voulons vous ressembler aussi en cela. Quand un juif fait tort à un chrétien, celui-ci se soumet-il humblement? Il se venge. Quand un chrétien fait tort à un juif, comment celui-ci doit-il subir l'outrage, à l'exemple du chrétien? Eh bien, il se vengera...[1] » Nous pressentons qu'Antonio est perdu. Les nouvelles que la voix publique lui apporte de sa fille ne sont pas de nature à adoucir Shylock. Jessica avait, disait-on, à Gênes, dépensé quatre-vingts ducats en une nuit; elle avait échangé contre un singe une bague de prix, cadeau fait autrefois par sa mère à son père avant leur mariage.

Un peu plus loin, nous voyons Lorenzo et sa nouvelle épouse introduits à Belmont, près de Portia[2]; celle-ci les reçoit avec distinction, elle leur remet même le soin de sa maison quand elle s'en va, sous la robe d'un docteur en droit, dégager Antonio des griffes de son inexorable créancier[3]. Sauvé par cette intervention imprévue, c'est au jeune couple que le « royal marchand » songe d'abord : « Qu'il plaise à Monseigneur le Duc et à toute la cour de laisser au juif sans amende une moitié de ses biens. Je serai satisfait s'il me laisse l'usage de l'autre moitié, pour la rendre, après sa mort, au gentilhomme qui vient d'enlever sa fille. J'y mets toutefois deux conditions :

1. Acte III, sc. 1.
2. Acte III, sc. 2.
3. Acte III, sc. 4.

la première, c'est que pour ce bienfait il se fera chrétien sur l'heure; la seconde, c'est qu'ici, devant la cour, il donnera par acte authentique tous les biens qu'il laissera à sa mort à son fils Lorenzo et à sa fille Jessica[1]. » Le dernier acte de la pièce a été parfois qualifié de hors-d'œuvre; l'action est réellement finie au quatrième acte, mais Shakespeare a voulu sans doute ne pas laisser le spectateur sous l'impression pénible produite par les derniers incidents. Quoi qu'il en soit, il est à noter qu'il est ouvert par Jessica et Lorenzo. Dans un charmant badinage, en vrais amoureux de la Renaissance, les deux jeunes gens évoquent, au clair de la lune, les souvenirs mythologiques de Cressida, de Thisbé, de Didon et de Médée. Et, peu après, l'unique scène de l'acte se termine par la remise que leur font Portia et Nérissa du titre de la donation arrachée à Shylock.

On voit avec quel art consommé Shakespeare a fait servir une intrigue par elle-même secondaire à la marche de son drame. La fuite de Jessica explique en partie la sauvage opiniâtreté du juif réclamant la livre de chair promise par Antonio[2]; de plus, sa générosité forcée envers son gendre et sa fille rend sa déconvenue plus amère et a certainement rempli d'aise une assistance qui applaudissait à une conversion aussi peu spontanée. Mais quelle idée faut-il nous faire de Jessica elle-même, de cette enfant qui, non contente d'abandonner son père sans un signe d'hésitation, sans l'ombre d'un remords, lui vole par-dessus le marché trois mille ducats, plus des joyaux précieux, et ne s'inquiète plus de lui?

Premier point à noter. Autant qu'il y paraît, Shakespeare ne trouve rien à reprendre dans la conduite de cette jeune personne. Je veux bien qu'il nous révèle rarement sa pensée

1. Acte IV, sc. 1.

2. Mais, quoi qu'on ait pu dire, même avant l'enlèvement de sa fille, Shylock avait songé sérieusement à exiger la peine stipulée par le « plaisant billet ». — « Lorsque j'étais avec lui, je lui ai souvent entendu dire à Tubal et à Chus, ses compatriotes, qu'il aimerait mieux la chair d'Antonio, que vingt fois la somme qu'il avait prêtée... » Tel est le témoignage de Jessica (Acte III, sc. 2).

intime ; mais ici elle est peu douteuse. Portia, on ne le conteste guère, est un type de femme idéal ; non seulement elle fait l'unité de la pièce, car, héroïne de la première action principale, elle apporte la solution de la seconde, mais encore elle la domine à tous égards par la sérénité de sa raison et la noblesse de son caractère. Un critique a pu l'appeler « l'enfant gâté du génie de Shakespeare[1] ». Eh bien, Portia fait à Jessica l'accueil le plus cordial et le plus confiant ; elle la délègue au gouvernement de sa maison quand elle s'absente. C'est à Jessica, c'est à son époux et complice Lorenzo qu'Antonio songe, aussitôt que, contre toute espérance, l'arrêt de la cour est rendu en sa faveur. Pour l'auteur comme pour les premiers spectateurs du drame, la fille de Shylock n'a rien fait que de naturel et même de louable.

Je parlerai peu de sa conversion au christianisme ; elle paraît sincère, quoique d'autres sentiments qu'une soif ardente de vérité religieuse y aient sans doute eu leur part. On n'était pas difficile, d'ailleurs, en fait de conversion, à cette époque, et la condition imposée à Shylock, pour éviter la complète confiscation de ses biens, « qu'il se fera chrétien sur l'heure », n'avait rien qui choquât. Mais comment, encore une fois, apprécier la conduite de Jessica envers son père?

Pour ce faire, il semble naturel, tout d'abord, de nous demander comment nous devons juger Shylock lui-même. Cette recherche préalable pourrait nous mener très loin. Aujourd'hui encore les avis sont partagés. Les uns — et telle a été probablement l'impression des contemporains de Shakespeare — voient surtout en lui « un personnage comique, un bouffon, une figure à nasardes, dont tout le monde, avec la cruauté du temps, se moque outrageusement[2]. » D'autres, au contraire, frappés par la sombre énergie de la tirade plus haut citée, ne considérant en lui que le représentant d'une race persécutée pendant des siècles, en font un caractère tra-

1. Géruzez, *Galerie des femmes de Shakespeare*, p. 120.
2. Emile Faguet, chronique théâtrale du *Soleil*, 24 décembre 1889.

gique, excusent sa férocité, ou même l'exaltent comme le champion du droit[1] : la pièce est un plaidoyer *pro Semitis*, une apologie de la tolérance religieuse[2]. D'autres, enfin, admettent que le personnage est double — comme l'était l'esprit de Shakespeare lui-même : Shakespeare qui tantôt reflète en les concentrant les opinions et les passions de ses contemporains, tantôt les devance et nous étonne, au vingtième siècle, par la hardiesse et la profondeur de ses idées.

Nous n'avons pas à prendre parti dans la controverse. Ce n'est pas le rôle de Shylock sous ses divers aspects qu'il faut juger pour nous prononcer sur le caractère de Jessica ; il suffit de nous imaginer ce qu'elle doit penser elle-même de son père.

Quelle est donc l'attitude du Juif à l'égard de sa fille? Il n'est dit nulle part qu'il l'ait maltraitée. Au contraire, il lui parle d'une manière affectueuse en lui laissant la garde de sa maison : « *Jessica, my girl, — Look to my house...* Jessica, ma fillette, veille sur ma maison[3]. » Ce n'est qu'après la fuite et le vol qu'il s'écrie, dans un accès de rage : « Je voudrais que ma fille fût morte à mes pieds, les bijoux à son oreille; je voudrais qu'elle fût ensevelie à mes pieds, les ducats dans son cercueil[4] ! » Plus tard, entendant Bassanio et Gratiano déclarant qu'ils sacrifieraient tout ce qu'ils ont de plus cher, jusqu'à la vie de leurs femmes, pour sauver Antonio, Shylock murmure : « Voilà bien les époux chrétiens ! J'ai une fille; je préférerais qu'elle eût épousé un homme de la lignée de Barabbas plutôt qu'un chrétien[5] ! » Et ce vœu, tout en marquant sa mésestime des chrétiens, semblerait indiquer qu'il s'inquiète pour l'avenir de son enfant. — Si ce n'était pas un mauvais père, c'était un père ennuyeux, prodigue seulement de recommandations et de

1. Voyez notamment R. von Jhering, *La lutte pour le droit* (traduit en français par O. de Meulenaere, 1890).
2. R. de Goëy, *Shakespeare pro Semitis, Revue de l'enseignement des langues vivantes*, 1889-1890, pp. 289 et suiv., 337 et suiv.
3. Acte II, sc. 5.
4. Acte III, sc. 1.
5. Acte IV, sc. 1.

maximes économiques, comme : *Fast bind, fast find,* « méfiance est mère de sûreté », et trouvant facilement qu'on mangeait trop chez lui [1]. Il est d'ailleurs très occupé par ses affaires, et Jessica a grandi un peu à l'abandon; elle est orpheline de mère — comme la plupart des héroïnes de Shakespeare; elle n'a jamais pu prendre part aux divertissements dont retentit « la ville aux joyeux ébats »; c'est à peine s'il lui est permis de les entrevoir. Les domestiques chrétiens qui l'entouraient ne lui cachaient guère le cas qu'ils faisaient de leur maître; elle les trouvait pourtant amusants et avait fini par le voir du même œil. « *Notre maison est un enfer* », dit-elle à Lancelot. — Si elle en arrive à éprouver un tel dégoût du logis paternel, c'est surtout parce qu'elle aime un gentilhomme vénitien, Lorenzo, qui, lui non plus, ne dissimule pas son aversion pour Israël. Or, et nous pouvons reconnaître ici la finesse d'observation psychologique de Shakespeare, Jessica est une impulsive; chez elle la sensibilité règne en maîtresse absolue; la raison, la réflexion jouent un rôle presque nul. Elle est essentiellement artiste : « *I am never merry, when I hear sweet music...* Je suis toujours sérieuse quand j'entends une douce musique [1]. » Chez une nature émotive comme la sienne, l'amour fait taire tous les autres sentiments; ne nous étonnons pas qu'elle songe à peine à son père quand elle le quitte pour suivre Lorenzo. Ce jeune cavalier lui ressemble d'ailleurs à bien des égards : brave garçon, léger et spirituel, non moins amateur de musique [3], il n'a rien d'un suborneur, ne courtise Jessica que pour le bon motif et croit probablement accomplir une œuvre pie en faisant d'elle une chrétienne. Jessica,

1. Acte II, sc. 5.
2. Acte V, sc. 1.
3. « L'homme qui n'a en lui aucune musique, qui n'est pas ému par l'accord de sons harmonieux, est bon pour les trahisons, les stratagèmes et les brigandages. Les mouvements de son âme sont tristes comme la nuit, et ses affections sombres comme l'Erèbe. Ne vous fiez pas à un tel homme! » Ainsi parle Lorenzo. Et on doit savoir gré à mon impartialité de cette citation. En effet, comme un ancien doyen de la Faculté des lettres de Toulouse, M. Sauvage, « j'aime beaucoup peu de musique ».

n'aimant que lui, courrait pour lui tous les risques. Les femmes, a écrit quelque part Thackeray, ont au plus haut degré l'esprit de sacrifice; si elles ne peuvent se sacrifier elles-mêmes à l'objet de leur affection, elles lui sacrifient toujours quelqu'un d'autre. Jessica est femme, elle n'est que femme, — beaucoup d'héroïnes de Shakespeare sont en même temps autre chose — et elle sacrifie, sans presque y songer, un père grognon et ladre à un prétendant gai et brillant. Comme, très heureusement, celui-ci n'est pas un Don Juan, les choses se passent à la satisfaction générale de l'auteur et des spectateurs.

Mais le vol, dira-t-on, le vol des ducats et des bijoux! Eh bien, le caractère de Jessica telle que nous la connaissons, sans l'excuser, l'explique. Elle n'a pas réfléchi; ce n'est pas son habitude; ou, si elle a réfléchi quelque peu, la chose lui a paru toute naturelle. Cet or, elle le considérait comme à elle. Son père ne lui disait-il pas sans doute quand, après avoir fait une bonne affaire, il se frottait les mains et se déridait un moment : « Tout ça sera un jour à toi, petite? » Et les bijoux? ne venaient-ils pas de sa mère? Au demeurant, qu'en faisait Shylock? Tous ces trésors dormaient, inutilisés. N'est ce pas d'ailleurs le devoir d'un père de doter sa fille[1]?

Certains commentateurs ont invoqué une autre circonstance atténuante. La jeune Juive, disent-ils, n'a reçu aucune éducation; elle a bien eu les oreilles rebattues de vagues maximes d'économie, mais elle ignore absolument la vraie valeur des choses; et la preuve c'est qu'elle perd en une nuit quatre-vingts ducats et donne un bijou d'un grand prix en échange d'un singe. Mais est-il vraisemblable qu'elle ait passé quinze ou vingt ans dans la maison paternelle sans apprendre ce que vaut un ducat ou une turquoise? Elle vérifie tout simplement le proverbe *A père avare enfant prodigue*, vrai de tous les

1. Ce devoir avait, en droit romain, une sanction civile. « ... Qui dotem dare non volunt, ex constitutione divorum Severi et Antonini, per proconsules praesidesque provinciarum coguntur... dotare. » Ainsi s'exprime Marcien, l. 19, Dig., *De ritu nuptiarum*, 23, 2.

temps. Tenons pour certain que le financier juif a cherché à inculquer à son enfant l'antichristianisme — il avait bien quelques raisons pour cela[1] — et les principes de l'arithmétique, sans oublier le droit commercial usuel. La fillette a mieux mordu à la lecture des poètes; elle connaît les histoires de Thisbé et de Médée; mais celles-ci ne faisaient probablement pas partie du programme paternel. — Prompte à subir toutes les influences, assez intelligente pour reconnaître la supériorité morale, elle qui tout à l'heure encore riait des grossiers quolibets d'un valet balourd et plaisantait avec lui, devient, en présence de Portia singulièrement plus posée, plus réservée; c'est dans sa bouche du reste que l'auteur place le plus bel éloge de la châtelaine de Belmont. — Comme Portia, comme Antonio se sont intéressés au jeune ménage Lorenzo, je n'ai pas pour son avenir les mêmes appréhensions que bien des critiques.

Je ne puis reproduire ici, même sommairement, toutes les opinions et appréciations qui ont été émises depuis trois siècles au sujet de Jessica. Il en est une, néanmoins, que je ne veux pas passer sous silence. Dans un passage de la pièce, dans deux peut-être[2], le rustre Lancelot dit que Jessica pourrait bien être la fille d'un chrétien, non du juif qui passe pour son père. Furness a été frappé de cette idée ; il trouve le caractère de Jessica « si complexe, pour ne pas dire si peu d'accord avec lui-même, au moins en apparence », qu'il est tenté d'y voir le reste d'une pièce plus ancienne où elle n'était pas la fille du juif[3]. Elle n'a, en effet, aucun trait de ressemblance avec Shylock, rien même qui rappelle la race juive. Son teint paraît être celui d'une blonde. Lorenzo dit que sa main est plus blanche que le papier sur lequel elle écrit[4], et Solarino qu'il y a entre Shylock et elle un contraste plus grand qu'entre le jais

1. C'est Disraeli, je crois, qui a dit que « chaque pays a les juifs qu'il mérite ».

2. Acte II, sc. 3; acte III, sc. 5. Le sens du premier de ces passages est douteux.

3. *New Variorum Edition*, p. 81.

4. Acte II, sc. 4.

et l'ivoire[1]. — Je ne suis pas convaincu. Une brune peut avoir la main très blanche. Quant à la complexité du caractère de Jessica, elle est très exagérée; le milieu dans lequel elle a vécu et sa féminité — j'ai dit qu'elle était femme et n'était rien que femme — suffisent à tout expliquer. Shakespeare a été vrai, et il l'a été simplement. C'est injustice de voir dans la fille de Shylock une exception dans l'œuvre du dramaturge, comme fait Giles qui n'a pas assez d'épithètes méprisantes pour la jeune étourdie[2]. Mais n'est-il pas excessif, d'autre part, de s'écrier, avec Jules de Rességuier : « Animant, agitant son drame de son souffle de poète... il (Shakespeare) burine profondément les traits d'une reine, ou gracieusement dessine la figure d'une jeune fille; et alors la grâce, la fraîcheur, la naïveté respirent; alors respire Jessica, nature aimante, joyeuse, mélodieuse qu'a produit le sang judaïque et satanique du sombre Shylock, comme l'orage produit l'arc-en-ciel, comme le coquillage noir produit la perle blanche... La gracieuse image de Jessica apparaît toujours, dans ce drame, comme un reflet de mirage sur les sables, ou comme une colombe sur la mer[3] ».

Il est incontestable que Shakespeare, en traçant les traits de Jessica, a cherché à produire un effet de contraste; Marlowe lui avait donné l'exemple dans son *Juif de Malte*. Barrabas, monstre invraisemblable de perversité, a pour fille Abigaïl, qui, elle aussi, se fait chrétienne. « Si chez Shakespeare et Marlowe les traits des juifs sont durs et repoussants, ceux de la juive, au contraire, nous attirent par une expression aimable de douceur et d'élégance. Il semble que les deux poètes exceptent les femmes de la proscription qui pèse sur leur race, et qu'ils leur attribuent la beauté physique comme le rayonnement d'une belle âme[4] ».

1. Acte III, sc. 1.
2. « Impertinente et indocile friponne... indigne coquine. Je n'ai rien à dire de bon à son sujet... Je suis certain que la femme de Lorenzo est devenue une intolérable mégère. » Cité dans l'édition *Variorum* de Furness, p. 443.
3. *Galerie des femmes de Shakespeare*, pp. 113-116.
4. Mézières, *Shakespeare*, 3e éd., p. 168.

On ne peut guère parler de Shylock et de Jessica sans songer au juif Isaac d'York et à sa fille Rébecca, qui jouent un rôle si important dans l'*Ivanhoe* de Walter Scott. Isaac n'a pas la férocité de son terrible prédécesseur; il provoque tantôt la gaieté et tantôt la pitié, sans jamais inspirer l'horreur ni l'effroi. C'est un autre personnage, aussi vrai peut-être, car l'oppression et l'injustice n'appellent pas toujours la révolte; elles ne font souvent qu'abaisser les caractères de leurs victimes. Mais Rébecca, une des plus belles créations de « l'enchanteur du Nord », laisse la sémillante « Mrs. Lorenzo » bien loin derrière elle. Ce n'est pas une Jessica, c'est une autre Portia, non moins fière, non moins désintéressée, non moins droite que la Portia de Shakespeare, mais une Portia encore grandie par le malheur, par sa fidélité à son père et à sa race, par l'héroïque énergie avec laquelle elle refoule son amour pour Wilfred d'Ivanhoe. Elle dispose de bijoux appartenant à son père, mais au su (je n'ose dire du plein gré) de celui-ci, et en faveur de lady Rowena, la nouvelle et heureuse épouse du chevalier. Combien pâle et insignifiante paraît celle-ci auprès d'elle! Et qui de nous, s'il a lu *Ivanhoe* entre douze et vingt ans, n'a été vivement désappointé en arrivant à la dernière page du livre?

Thackeray avait éprouvé cette impression et il l'a rendue dans un opuscule où, sous forme de lettre à Alexandre Dumas, il propose une suite au roman de Scott. Il commence par faire le plus triste tableau du sort de sir Wilfred et de sa suite sous le joug de Rowena. Celle-ci, « en femme très fière et très vertueuse, ne pardonna jamais à la fille d'Isaac, ni sa beauté, ni son intrigue avec Ivanhoe (car la princesse supposa toujours une intrigue), ni ses admirables diamants et autres bijoux, quoique Rébecca s'en fût dépouillée pour elle. — En un mot, Rowena était toujours prête à jeter la Juive à la tête de son mari. Il ne se passait pas un jour sans que le malheureux chevalier ne s'entendît directement ou indirectement rappeler qu'une fille d'Israël l'avait aimé, et qu'une grande dame chrétienne ne pourrait jamais oublier cet outrage... » Le noble

Saxon passe pour mort au château de Châlus devant lequel il avait suivi le roi Richard ; Rowena, se croyant veuve, épouse Athelstane ; elle ne revoit Wilfred qu'au moment de mourir et lui arrache, par surprise, le serment de ne jamais se marier avec une juive. Il finit, néanmoins, par épouser Rébecca, cela sans se parjurer, car après mainte aventure, il la retrouve convertie. Ainsi que Pauline dans *Polyeucte*, « elle avait trop de vertus pour n'être pas chrétienne ».

« Il y a vingt-cinq ans, s'écrie l'humoriste, que je fais des vœux pour cette réunion. Oui, depuis que j'ai commencé à lire et à rêver des romans, c'est-à-dire depuis l'école, depuis que mollement étendu les jours de congé sous l'ombrage d'un hêtre et sur un divan de gazon, j'ai vu flotter devant mes yeux de riantes visions de vaillants chevaliers et de belles dames, je me suis épris d'un chaste amour pour cette suave figure de Rébecca, la fille d'Isaac d'York... » — Comme Amédée Pichot, je pense « qu'il y a mieux qu'une parodie dans cette seconde partie d'un chef-d'œuvre. »

De toute la descendance littéraire de Jessica, Rébecca est certainement la figure la plus notable. Mais plus d'un écrivain moderne paraît avoir été hanté par le souvenir du contraste entre Shylock et sa fille. Ainsi, dans un des *Christmas Tales* traduits par Amédée Pichot sous le titre de *Contes pour le jour des Rois*, *La Fortune de l'Ecolier*[1], nous trouvons un juif avare et sordide, dont la petite-fille, jeune, belle et désintéressée, finit par épouser le héros de l'histoire, et pourtant, dans *Oliver Twist*, Dickens avait tracé de Fagin un portrait presque repoussant.

Dans l'ouvrage intitulé : *Essai sur la littérature anglaise et considérations sur le génie des hommes, des temps et des révolutions*, Chateaubriand, après avoir cité le portrait de Rébecca dans *Ivanhoe*, ajoute : « Fontanes, cet ami que je regretterai éternellement, me demandait pourquoi, dans la race juive, les femmes sont plus belles que les hommes ; je

1. V. aussi *Revue britannique*, 1865, décembre. pp. 461 et suiv. — Je n'ai pas eu le texte original de ce conte entre les mains et ne sais lequel des collaborateurs de Dickens en est l'auteur.

lui en donnai une raison de poète et de chrétien. Les juives, lui dis-je, ont échappé à la malédiction dont leurs pères, leurs frères, leurs maris et leurs fils ont été frappés. On ne trouve aucune juive mêlée dans la foule des prêtres et du peuple qui insulta le Fils de l'Homme, le flagella, le couronna d'épines, lui fit subir les ignominies et les douleurs de la croix. Les femmes de la Judée crurent au Sauveur, l'aimèrent, le suivirent, l'assistèrent de leur bien, le soulagèrent dans ses afflictions... » Suivent d'assez nombreux exemples, et l'écrivain conclut : « Le reflet de quelque beau rayon sera resté sur le front des juives. — Fontanes parut satisfait de ces raisons, concluantes en effet pour les *doctes sœurs*[1]. »

Les lecteurs de ces quelques pages se montreront-ils plus difficiles qu'un grand-maître de l'Université et que les doctes sœurs ?

Henri DUMÉRIL.

1. Ed. in-18 de 1836, t. II, pp. 314-316. Dans un roman publié en 1882 dans la *Revue britannique* et ayant pour sujet le krach de l'Union Générale, roman ayant pour titre *La Comtesse Schylock* (sic), l'auteur, qui signait Hiram Hull (G. d'Orcet), s'exprime ainsi : « J'ai dit que les Juifs sont plus riches ou plus misérables que le reste des mortels; en fait de beauté, il en est de même des Juives. Quand il leur arrive d'être belles, ce qui n'est pas très commun, elles le sont pour toutes les affreuses stryges et guenons qui grouillent dans Israël, comme des gargouilles au haut d'une cathédrale gothique. » Malgré son farouche et discourtois antisémitisme, l'auteur n'a pu, lui non plus, se dégager du souvenir de Jessica et de Rébecca, et il a pris une juive comme héroïne. Il est vrai qu'Aloys n'est pas en réalité la fille du financier dont elle porte le nom. Elle n'a pas d'ailleurs à se plaindre de son père putatif; c'est sa mère qui la déteste et lui rend la vie insupportable.

E. LAMOUZÈLE

A PROPOS DE SERMET

ÉVÊQUE CONSTITUTIONNEL DE LA HAUTE-GARONNE

(Lettres et Documents inédits : 1791-1800).

Nous avons trouvé, parmi de vieux papiers en notre posses sion, une liasse de plusieurs lettres inédites de Sermet[1], datées

1. Antoine-Pascal-Hyacinthe Sermet naquit à Toulouse le 8 avril 1732. Il entra à seize ans dans l'ordre des Carmes déchaussés, sous le nom de P. Hyacinthe. D'abord bibliothécaire du couvent, il devint ensuite professeur de philosophie et de théologie et voyagea plusieurs fois en Europe pour les intérêts de son ordre. Son talent d'orateur lui valut de prêcher devant Louis XV, et peut-être aussi d'être nommé provincial de son ordre. Admis dans l'Académie des sciences et inscriptions de Toulouse, il publia de nombreux mémoires historiques ou littéraires. Au début de la Révolution, il se signala par son ardent patriotisme; aussi on le nomma aumônier de la garde nationale de Saint-Géniès. Le 28 mars 1791, il fut élu évêque métropolitain de la Haute-Garonne et sacré à Paris, le 26 avril suivant, par l'évêque Gobel. Arrêté le 7 brumaire an II, il ne fut remis en liberté que le 21 vendémiaire an III. Au moment où on préparait le Concordat, il s'était démis de ses fonctions d'évêque en octobre 1801. Il ne chercha pas à se faire admettre dans la nouvelle Eglise. Il mourut à Paris le 24 août 1808. Grégoire, qui était son ami, prononça son oraison funèbre.

Nous avons puisé les éléments de cette biographie dans un excellent travail de M. Adher, paru dans la *Revue des Pyrénées*, t. X (1908), et intitulé : *Lettres inédites de Sermet*, ainsi que dans une communication faite à la Société archéologique du midi de la France par M. l'abbé Lestrade et intitulée : *Comment se fit l'élection de Sermet en qualité d'évêque métropolitain du Sud* (Bulletin de la Société, 20 novembre 1899 à 16 juillet 1901, nos 25 à 28, pp. 100 à 101). Rappelons aussi l'article que nous avons publié sur *Une lettre inédite de Sermet*, dans la *Révolution française* du 14 novembre 1902, et l'ouvrage de M. Paul Pisani : *Répertoire biographique de l'épiscopat constitutionnel*, Paris, 1907, pp. 361 et suiv.

de 1791 et de 1800. Au milieu de ces documents figure une lettre de l'évêque constitutionnel du Gers relative au nouveau métropolitain de la Haute Garonne. Cette correspondance nous donne quelques détails intéressants sur le sacre de Sermet, et surtout sur certains traits de son caractère.

La première lettre fut adressée de Paris par Sermet aux membres du Directoire de la Haute-Garonne, le 9 avril 1791. Sermet avait été élu évêque métropolitain du Sud le 28 mars 1791. Il partit immédiatement pour Paris, afin de recevoir l'institution canonique d'un de ses nouveaux confrères. Il s'adressa d'abord à l'évêque du Tarn, Gausserand; mais le Comité ecclésiastique estima que cette institution devait lui être donnée par l'évêque du Gers, Paul-Benoit Barthe, comme étant le plus ancien de la région. Ce prélat résidait à Auch, et il fallait le prévenir le plus rapidement possible, car le nouveau métropolitain avait reçu l'ordre de rejoindre bientôt son poste. C'est dans ce but que Sermet écrit cette lettre peu de jours après son arrivée à Paris.

Paris, 9 avril 1791.

Messieurs,

Nous sommes venus chercher bien loin ce que nous avions bien près. Si nous eussions observé attentivement la lettre des décrets à laquelle tous les Comités et membres de l'Assemblée nationale tiennent fermement et irrévocablement, nous nous serions épargnés un voyage très pénible, très dispendieux, et néanmoins nécessaire et pour vous et pour moi, car j'ai pris dans la journée d'hier vendredi, quoique arrivés seulement à huit heures du matin, plus de renseignements indispensables pour faire le bien que vous attendez de moi, que n'eût pu m'en procurer dans six mois un commerce épistolaire des plus suivis.

Les remerciements qu'avaient daigné me voter l'Assemblée nationale à raison des efforts que j'avais fait avec Messieurs les municipaux et Mr le procureur syndic du district, le lendemain des infâmes assassinats, avaient déjà disposé et prévenu tous nos législateurs en ma faveur. J'ai été très bien accueilli. Mr l'évêque du Tarn allait me donner l'institution canonique, mais le Comité ecclésiastique devant lequel il est d'usage de comparaître de suite, a observé que, suivant les décrets, c'était de Mr l'évêque du Gers, comme le plus ancien de l'arrondissement, que moi métropolitain devais la recevoir. Le danger des troubles, la nécessité d'organiser promptement notre clergé, l'impatience de nos

districts, tout ce que le Directoire du département, celui du district, nos officiers municipaux et notre général ont avancé dans leurs lettres, et tout ce que vous pourriez dire de plus a été mis en avant par Mr Roussillon, ce digne, ce bon, ce rare patriote. Le Comité a tenu ferme pour l'observation du décret, et je suis très convaincu qu'il a bien fait, et ne pouvait pas mieux faire. Nous voilà donc accrochés ici jusqu'au jour de Pâques, et jusques même à un temps plus éloigné, si vous perdez une minute après la réception de ma lettre. Nous connaissons les localités, et, autant qu'il est possible, nous avons, d'après les renseignements du Comité ecclésiastique, prévu et prévenu tout ce qui pourrait nuire à la prompte obtention de ladite institution. Il n'est donc pas question d'attendre que le Directoire du département auquel j'ai l'honneur de m'adresser, soit assemblé. Le premier d'entre vous entre les mains duquel tombera le paquet peut agir et faire la chose, puisque je pourrais prendre pour mon procureur fondé tout particulier.

Mr l'évêque du Gers est-il à Toulouse, ou à Auch? Je l'ignore; s'il est à Toulouse, il sera très facile de l'y rejoindre; s'il est à Auch, il faut de suite expédier vers lui quelqu'un d'intelligent; il le faut même quand on douterait s'il y est. Ledit procureur fondé suivra de point en point les renseignements ci-joints, et en cas de refus de la part de Mr l'évêque du Gers... de refus? allez-vous dire avec étonnement; ce refus, je vous répondrai, n'est point vraisemblable. Nous combattons Mr l'évêque du Gers et moi sous les mêmes drapeaux, et il serait bien étonnant qu'un ami de la constitution, aussi ardent que lui pour la maintenir, voulût mettre quelque retardement au sacre d'un homme qui ne l'est pas moins, et retarder ainsi la pacification d'une province qui lui doit être si chère. Mais comme ce qui paraît quelquefois invraisemblable est néanmoins toujours dans la classe des possibles, et que le Comité ecclésiastique prévoit tout, je dois vous observer qu'il a été pris les plus sages mesures pour parer à tout; les voici : Mr Gausserand, évêque du Tarn, part pour Albi lundi prochain; il arrivera à Toulouse samedi soir; il veut bien descendre chez mon frère et y occuper mon petit appartement. En cas dudit refus, il donnera de suite l'institution, ayant promis de passer à cet effet la journée du dimanche chez vous; et si le procureur fondé que vous m'assignerez est leste et expéditif, le paquet pourra être jeté à votre poste dimanche matin et arriver ici ce samedi soir. Par cet arrangement je serai sacré le lundi de Pâques et pourrai partir le mercredi. Mr Fedas serait un homme bien propre pour cette commission; je ne doute pas, vu son zèle pour la chose publique, et son amitié pour moi, qu'il ne s'y prête avec empressement; et à son défaut vous ne manquez pas de personnes éclairées et expéditives.

On m'a déjà proposé ici d'acheter une crosse et une croix. J'ai répondu

qu'il y en avait au chapitre. Les évêques du nouveau régime ne doivent ni ne peuvent faire les dépenses que faisaient ceux de l'ancien.

Ne pouvant, comme je l'espérais et le désirais, faire les s^es huiles le jeudi saint, il faudra vous adresser ou à M^r l'évêque du Gers, ou à M^r l'évêque du Tarn, et envoyer à l'un des deux par un prêtre les vases qui y sont destinés.

Malgré la fatigue du voyage, ma santé, Dieu merci, n'est point altérée. Dieu veuille me la conserver et me fortifier de plus en plus dans l'intention où je suis de n'en faire usage que pour remplir votre attente, et me rendre digne de vos suffrages en contribuant de toutes mes forces et jusqu'à extinction à votre bonheur temporel et spirituel.

Je suis, Messieurs, du plus profond de mon cœur, avec la plus haute estime et fraternellement,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

SERMET, élu évêque de la métropole du sud.

Au moment où les membres du Directoire de la Haute-Garonne recevaient cette lettre de Sermet, l'évêque du Gers leur écrivait la suivante :

Auch, ce 16 avril 1791.

MESSIEURS,

Ce n'est qu'à Bordeaux que j'ai appris l'élection du père Sermet à l'évêché de la métropole. Si j'en eusse été plus tôt informé, et si j'eusse su qu'il s'était mis en voyage pour aller à Paris, je l'y aurais attendu pour l'y consacrer; et dans tout autre cas, je me serais hâté de me rendre à Toulouse pour faire le sacre dans votre propre métropole et la mienne, comme son suffragant. Dans cette idée, j'avais prié M^r l'évêque de Périgueux que je sacrai à Bordeaux avec Mr Pacareau, de se rendre à Toulouse au premier avertissement; et Mr Gausserand, à qui je donnai l'institution canonique avant mon départ de Paris, m'avait assuré que sous peu de jours il partirait pour Albi et que de là il se rendrait à Toulouse pour la même cérémonie. Quelques-uns de M^rs de l'Assemblée nationale, membres des comités de Constitution et ecclésiastique, m'avaient alarmé sur le sort de votre élection et m'avaient prescrit la marche à suivre; je ne puis vous exprimer avec quelle satisfaction j'ai vu que toute difficulté avait été levée au plus grand avantage du père Sermet et d'une cité qui me sera toujours infiniment chère.

C'est avec ces sentiments et ceux du plus étendu et du plus sincère dévouement que je suis, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur.

Paul-Benoit BARTHE, évêque du département du Gers.

Nous ignorons si l'évêque du Gers donna l'institution canonique à Sermet; quoi qu'il en soit, celui-ci fut enfin sacré par l'évêque constitutionnel de Paris, Gobel, le 26 avril 1791.

A peine Sermet avait-il pris possession de son poste, qu'il dut vaincre des difficutés de toutes sortes. La lettre suivante nous en offre la preuve, tout en nous montrant Sermet sous un jour favorable. Son correspondant inconnu lui avait recommandé un ecclésiastique d'un diocèse voisin qui demandait à être ordonné dans celui de Toulouse. Les renseignements sur ce personnage ayant été défavorables, Sermet refusa de lui donner l'institution canonique. Comme le protecteur de cet ecclésiastique avait pris très mal la chose, Sermet lui prouve, en termes très dignes, qu'il a fait son devoir en agissant ainsi :

9 novembre 1791.

MON TRÈS CHER MONSIEUR,

L'on m'a assuré que vous éclatiez en murmures, et ce qui me paraît dur à croire, en *menaces* contre moi. Quelle en est la cause? C'est, dit-on, le refus que j'ai fait hier, que j'ai dû faire, et que je suis bien persuadé, par la bonne idée que j'ai de vous, que vous eussiez fait à ma place, d'ordonner Mr Dayne de Ronse que vous m'aviez recommandé. Si vous voulez avoir une conférence avec moi, vous conviendrez aisément de ce que j'avance; si vous la refusez, j'en serai d'autant plus fâché que notre mésintelligence, à laquelle je ne contribuerai jamais, pourrait nuire grandement à la chose publique, mais je ne me repentirai pas d'avoir fait mon devoir.

Si vous aviez une fille à marier, que d'informations ne prendriez-vous pas pour connaître le gendre qu'on vous offrirait! Et je n'en prendrais pas lorsqu'il s'agit d'imprimer à un ecclésiastique étranger à mon diocèse le caractère le plus sacré!

Je vous écrivis de St Geniès que ce sera pour moi une fête toutes les fois que je pourrai vous obliger. J'ai passé chez vous, il y a deux ou trois jours, pour vous tenir le même langage. Je vous le répète encore, mais comme vous refuseriez sans doute de m'accorder ce qui serait contre votre conscience, vous approuverez j'espère que j'en fasse de même. On a pu abuser de votre bonne foi, puisqu'on a été au moment d'abuser de la mienne; nous sommes hommes vous et moi; moins nos places nous rendent impeccables, plus nous devons être surveillants.

Je doute que Mr de Brienne[1], s'il avait accepté le poste que j'occupe, vous écrivît d'une manière plus raisonable. Je vous crois trop ami de la constitution, et par conséquent de la liberté, pour vouloir exercer sur mon âme, et en matière de sacrements, un despotisme absolu, et je regarde comme une calomnie lancée contre vous les persécutions dont on me menace de votre part. Si, par impossible, la chose arrivait, je vous plaindrais et je souffrirais; mon état m'y condamne et on a commencé à m'y accoutumer. Les traits qui m'ont été les plus sensibles sont ceux qui sont partis des personnes que je chérissais. Jésus-Christ notre modèle m'a appris à les supporter avec patience. Je suis votre ami, je veux l'être, eussiez-vous le malheur de devenir mon ennemi, et c'est dans ces sentiments que je vous embrasse tendrement et du plus profond de mon cœur.

Votre très humble serviteur et affectionné père en Jésus-Christ.

SERMET, évêque métropolitain du sud.

P. S. — Jamais il ne fut plus nécessaire que nous eussions vous et moi des conversations longues et fréquentes; c'est sans doute pour empêcher le bien que nous pouvions faire que le démon de la discorde a dressé ses batteries.

Sermet eut aussi à lutter contre ses vicaires généraux. La faute en était aux décrets de 1790 et 1791, qui n'avaient pas suffisamment précisé les fonctions de ces auxiliaires de l'évêque. Les membres du Directoire de la Haute-Garonne ayant voulu jouer le rôle de médiateurs dans cette affaire, Sermet les remercie, tout en insistant avec énergie sur ses droits d'évêque métropolitain :

17 décembre 1791.

MESSIEURS,

Je n'avais vu jusqu'à ce moment que mes devoirs, on m'a appris à connaître et mes droits et ce que je dois à ma place. Sans m'écarter des égards qui vous sont dus, la matière que nous avons entamée hier

1. Loménie de Brienne, né à Paris en 1727, mort en 1794, fut nommé au diocèse de Toulouse en 1763. En 1787, Louis XVI le nomma contrôleur général des finances à la place de Calonne. Il fut remplacé par Necker, le 24 mai 1788. On le nomma alors archevêque de Sens et cardinal. En 1791, il prêta serment à la constitution civile du clergé comme évêque de l'Yonne, et se démit du cardinalat. Arrêté en 1793, puis relâché, il mourut subitement l'année suivante. On sait qu'il avait été élu, le 1er mars 1791, évêque constitutionnel de la métropole du sud, et que Sermet ne fut choisi que parce qu'il refusa cette fonction.

ensemble est trop fortement liée à des intérêts qui ne sont pas seulement les miens, pour que je consente à l'agiter de nouveau, sans en avoir mûrement délibéré.

J'ai l'honneur de vous observer cependant qu'il n'y a pas de médiation à employer entre mes vicaires et moi sur tous les points où la loi prononce; sur ceux où elle se tait, je dois attendre qu'elle s'explique. Je chercherai toujours à remplir mes fonctions d'évêque et de curé, comme je l'ai fait jusqu'ici, de manière à satisfaire le troupeau confié à mes soins, et je désire que de leur côté les vicaires de ma paroisse veillent aussi attentivement que je le fais sur la portion des fidèles dont je leur ai donné la conduite.

Je n'en suis pas moins, avec une reconnaissance égale à l'estime que je vous ai vouée, votre très humble et très obéissant serviteur.

SERMET, évêque métropolitain du sud.

Au milieu de ces difficultés, Sermet était obligé de s'occuper d'une foule de détails d'organisation du nouveau clergé, comme nous le prouve le billet suivant adressé probablement aux membres du Directoire de la Haute-Garonne.

A Saint-Simon, le 28 septembre 1792, l'an 4e de la Liberté, le 1er de l'Egalité.

MESSIEURS,

Voici mon avis sur les projets de circonscription du district de Villefranche et de celui de Castelsarrazin. Ce n'est qu'hier au soir que je reçus ce dernier, en arrivant ici de la visite d'Auterive, pour en repartir demain pour Auverville. Je crois qu'il conviendrait de faire décréter par la Convention générale, que dans les campagnes, toute maison dépendra de l'église la plus voisine, sauf qu'elle n'en soit séparée par quelque fleuve, rivière ou torrent qui en rende l'abord difficile, et quelquefois impraticable. On corrigerait par là une foule d'erreurs qui doivent nécessairement se glisser dans tous les projets de circonscription, faute d'instructions assez détaillées sur les localités.

L'évêque métropolitain du Sud,
SERMET.

La dernière lettre de Sermet est du 2 septembre 1800; elle est adressée au curé constitutionnel de Plaisance, l'abbé Fontanier. Sermet y fait d'abord allusion à certains ouvrages religieux, et entre autres à un *Traité des indulgences;* puis, après avoir exprimé des sentiments de haute charité chré-

tienne à l'égard de ses adversaires, il annonce à son correspondant l'envoi de lettres d'indiction. Ces lettres, que nous donnons plus loin, furent adressées à tous les évêques et curés constitutionnels dépendant du diocèse de Toulouse. Elles avaient pour but de convoquer ces ecclésiastiques, les premiers à un concile métropolitain dans l'église de Saint-Michel de Carcassonne, le 19 octobre 1800, les seconds à un synode diocésain dans l'église Saint-Etienne de Toulouse, le 23 septembre de la même année. C'était là des réunions préparatoires à un grand concile national qui devait se réunir à Paris le jour de l'Ascension 1801 et que la police devait interrompre le 15 août suivant, au moment où venait d'aboutir, sous l'influence de Bonaparte, le Concordat du 16 juillet 1801.

Toulouse, 2 septembre 1800, an 8 de la République

TRÈS CHER CURÉ,

Il y avait demi-heure, lors de la réception de votre lettre, que j'en avais envoyé affranchir une, pour le citoyen Damiens, propriétaire de l'imprimerie chrétienne. Il me fit écrire le 14 thermidor qu'il avait reçu le montant de votre abonnement. Je lui dis aujourd'hui que je ne vous ai vu depuis longtemps, que j'ignore par conséquent si vous avez été servi, mais que vous ne m'avez pas écrit pour vous plaindre, et que d'autre part, je n'ai rien reçu ici pour vous, quoique j'eusse mandé que votre adresse était chez moi. Par le courrier prochain, je vais lui faire passer votre lettre avec une pacotille de reproches. Je voudrais vous envoyer mon exemplaire, mais malheureusement il rode dans ce moment chez tous nos curés, et je ne sais où le prendre. Les deux derniers ne contiennent dans leur totalité qu'un savant Traité sur les indulgences; je vous les enverrai dès qu'ils rentreront[1]. J'ignore (quoique j'aie lu les gazettes d'hier) ces bonnes nouvelles dont vous me parlez. Les tracasseries qu'on vous fait m'affligent sans m'étonner; nous devons nous attendre à des plus fortes de la part de nos confrères et adversaires; ils ne savent que nous haïr, ne sachons que les aimer. Ceci finira, du moins si j'en dois croire ce que me mandent nos évêques réunis qui me donnent les plus grandes espérances.

1. Il s'agit visiblement des *Annales de la religion*, organe du clergé constitutionnel, qui parurent tous les samedis, du 1er mai 1795 à 1804; 18 vol. in-8o. Sermet et Fontanier y étaient abonnés.

On m'assura l'autre jour que le citoyen Dufornié, curé de Fontanilles, était mort; tâchez de savoir quel jour et prions pour lui.

L'imprimeur vient de me remettre mes lettres d'indiction que je vous envoie ci-inclus. Vous serez ainsi le premier servi. Je voulais faire imprimer les points que proposent à notre discussion les évêques réunis, parce qu'ils ne sont pas dans les *Annales*, mais la dépense eut été trop forte. Quand vous viendrez, vous pourrez prendre copie de l'abrégé dont j'en ai fait faire quelques unes pour les archiprêtres, surtout si vous voulez faire quelque rapport. Je succombe sous le poids du travail. *Totus tuus in Christo Jesu.*

SERMET, évêque métropolitain de Toulouse.

Lettre d'indiction du Concile métropolitain. Antoine-Pascal-Hyacinthe Sermet, par la miséricorde de Dieu, et dans la communion du Saint-Siège apostolique, évêque métropolitain de Toulouse; à ses chers et vénérables collègues, les évêques suffragants de sa métropole, et par eux à tous les prêtres et fidèles du diocèse : Salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

REVÉRENDISSIMES ÉVÊQUES,

L'affliction que nous cause depuis longtemps le schisme qui déchire l'Eglise gallicane; le désir de hâter la paix intérieure de la République, en opérant, sous les yeux du gouvernement, la réunion de tous les ministres de Jésus-Christ; enfin la nécessité urgente de réformer une foule d'abus ecclésiastiques, qui fournissent des armes à l'irréligion et au libertinage, ont décidé nos collègues réunis à Paris à nous proposer la tenue d'un second Concile national, dont l'ouverture se ferait le jour de l'Ascension de l'année prochaine 1801.

En applaudissant, comme vous, à leur zèle, j'ai cru néanmoins ne devoir adopter leur projet qu'après en avoir conféré avec vous. C'est dans cette vue que je vous invite à vous réunir tous à moi, dans l'église Saint-Michel de Carcassonne, le 19 octobre prochain, pour y tenir le synode métropolitain.

Vous ne serez point surpris que je donne la préférence à cette église; ce n'est, vous le savez, que parce que le respectable évêque qui en occupe le siège est chargé du poids de 87 ans et affligé d'une paralysie qui le met dans l'impuissance absolue d'être transporté; et que cependant nous désirons tous profiter de ses lumières, et lui procurer la douce satisfaction de concourir, s'il est possible avec nous, à l'œuvre de paix.

Déjà notre cher collègue l'évêque d'Auch a tenu son synode diocésain; je viens de convoquer aujourd'hui le mien, et je suis persuadé que vous vous empresserez tous d'en faire de même; que vos dignes coopé-

rateurs y prépareront et discuteront soigneusement avec vous les matières importantes sur lesquelles nous avons à délibérer, et que leurs suffrages pour le choix de leur député se réuniront sur celui d'entre eux qui sera plus propre, non seulement à nous édifier par ses vertus, mais encore à nous éclairer par ses connaissances.

Ce serait sans doute méconnaître votre zèle que de vous exhorter à ordonner des prières publiques pour l'heureux succès d'une assemblée, qui, n'ayant pour but dans toutes ses opérations que la gloire de notre sainte religion et le bonheur de la République française, devra nécessairement resserrer les liens qui nous attachent au Saint-Siège dont rien ne saurait nous faire départir, et au sage gouvernement sous lequel nous avons le bonheur de vivre.

Donné à Toulouse, sous notre seing, et le sceau de la métropole, le jour de saint Augustin, l'an de J.-C. 1800, huitième de la République française.

A.-P.-H. Sermet,
Evêque métropolitain de Toulouse.

Lettre d'indiction du synode diocésain. Antoine-Pascal-Hyacinthe Sermet, par la miséricorde de Dieu, et dans la communion du Saint-Siège apostolique, évêque métropolitain de Toulouse; à nos vénérables coopérateurs dans le saint ministère et à tous les fidèles de notre diocèse; salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Mes très chers coopérateurs,

La lettre d'indiction que j'adresse à tous mes vénérables collègues a dû vous convaincre de la nécessité du synode diocésain, dont je leur annonce la convocation. Ce sera dans l'église métropolitaine Saint-Etienne, et le 23 septembre prochain, à neuf heures du matin, que nous en ferons l'ouverture, par la messe solennelle du Saint-Esprit, à laquelle nous réciterons, comme nous le faisons, et vous avons exhorté à le faire tous les jours, la collecte *Pro schismate extinguendo,* et à laquelle communieront tous les membres du synode, qui sera terminé le 26 dudit mois ecclésiastique.

Il nous sera difficile, dans un si court espace de temps, de traiter, avec une certaine étendue, les matières que les évêques réunis proposent à notre discussion, à moins qu'après les avoir méditées vous ne coarctiez (*sic*) vos idées dans des rapports précis, lumineux, et sans prétention.

Il sera de notre sagesse d'en renvoyer certaines au synode métropolitain, qui, à son tour, en renverra vraisemblablement quelques autres au concile national; par là nous trouverons le temps de pourvoir effica-

cement à l'extirpation des abus, qui ont pu se glisser parmi nous, et de mettre dans les statuts des différents diocèses, qui forment actuellement celui-ci, une certaine uniformité provisoire, en attendant celle que le concile national décrètera pour toute l'église gallicane.

Il me serait bien doux de voir ici réunis auprès de nous tous les curés, vicaires et autres prêtres, auxquels j'ai donné la mission. Je les invite tous : mais outre qu'ils ne pourraient tous se rendre à nos désirs, sans mettre en danger le salut de quelqu'un des fidèles confiés à leur vigilance; combien parmi vous, dont le grand âge, les infirmités et surtout le défaut des finances seront un obstacle invincible à leur déplacement. Ce doit être un nouveau motif pour tous les archiprêtres ou leurs suppléants, ainsi que pour les sept diacres et députés des cantons, qui croiront convenable d'en envoyer, de se rendre à nos invitations, auxquelles il nous paraît nécessaire de joindre les avis suivants :

1° Tous ceux d'entre vous, qui, faute d'instruction, n'auraient pas encore renouvelé, par devant leurs municipaux, la promesse qu'ils avaient déjà faite, de fidélité à la Constitution de l'an VIII, doivent se hâter de la renouveler et s'en faire délivrer quatre extraits : l'un pour être envoyé par leur Maire au citoyen Préfet, deux pour être exposés dans les lieux les plus apparents de l'église, où ils auront déclaré de nouveau vouloir continuer ou commencer d'exercer le culte catholique, et le quatrième pour le garder par devers eux.

2° En arrivant ici, ils doivent l'exhiber au bureau de police de notre commune et y déclarer qu'ils viennent remplir leurs fonctions ecclésiastiques à la métropole Saint-Etienne.

3° Tous les archiprêtres, dès la présente reçue, doivent convoquer le synode rural dans la paroisse qui leur paraîtra la plus favorable à leur réunion et à leurs opérations, en observant strictement la loi du 7 vendémiaire an IV, qui les met à l'abri de toute espèce de contradiction.

4° Ceux dont les archiprêtrés sont voisins et peu nombreux pourront se concerter pour le tenir ensemble.

5° Comme c'est au synode que nous devons arrêter définitivement l'arrondissement des archiprêtrés, dont le nombre sera peut-être accru ou diminué, ceux qui n'ont point fait encore l'élection de leur archiprêtre feront sagement de la différer.

6° Les archiprêtres ou suppléants doivent porter avec eux une note exacte des paroisses de leur arrondissement, des noms, surnoms, âge et patrie des prêtres qui sont sincèrement en communion avec nous, de la date de l'institution canonique de chacun d'eux et du jour où se chaume la fête de leurs saints patrons.

7° Tous auront soin de se munir de leurs soutane, surplis, étole curiale et bonnet carré; ils auront les cheveux coupés en rond et ne

se montreront qu'avec un habit décent, qui, sans s'écarter de la loi, annonce un ministre des autels.

8° Il est à propos que quelques jours avant la tenue du synode ceux qui doivent s'y rendre nous en instruisent par eux-mêmes ou par leurs archiprêtres, et que ceux qui auront quelque rapport à lire, ou quelque proposition à faire, nous les communiquent auparavant.

A ces causes, le dimanche qui précédera l'ouverture du synode, le *Veni Creator* sera chanté dans toutes les églises du diocèse.

A Toulouse, en presbytère, le jour de saint Augustin, l'an de J.-C. 1800, 8e de la République française.

SERMET, évêque metropolitain de Toulouse.

AUTOUR DE PALAPRAT

(SUITE ET FIN.)

PALAPRAT EST NOMMÉ SECRÉTAIRE DES COMMANDEMENTS DU GRAND PRIEUR DE VENDÔME. — SES CAMPAGNES EN FLANDRE, EN ITALIE ET EN ESPAGNE. — IL REVIENT A PARIS, SES DERNIÈRES ANNÉES. COUP D'ŒIL D'ENSEMBLE SUR SON ŒUVRE LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE.

Après les deux chapitres que nous avons consacrés à Palaprat législateur et à Palaprat auteur dramatique, il nous reste à parler d'un Palaprat guerrier dont la physionomie n'est pas la moins originale des trois. C'est en 1691 que notre compatriote se révèle à nous sous cet avatar inattendu qui le transforme en aide de camp d'un général, et le fait apparaître successivement en Flandre, en Italie et en Espagne, dans la fumée de tous les champs de bataille européens. Ses hautes protections, son heureux caractère et son exactitude à remplir ses devoirs auprès de Madame la Dauphine, lui ont valu d'être choisi par Son Altesse Sérénissime Monseigneur Philippe de Vendôme, Grand-Prieur de France, en qualité de Secrétaire de ses commandements.

Inutile de présenter au lecteur ce personnage que tout le monde connaît. Sur lui et sur Louis-Joseph de Vendôme, son frère aîné, que n'a-t-on pas écrit? Leurs incartades sont célèbres, leur cynisme avéré; mais Saint-Simon, qui les poursuit de sa rancune, est le seul à les accuser d'incapacité et de pol-

tronnerie. Leur rôle à la tête des armées royales est diversement apprécié ; la plupart des historiens contemporains s'accordent cependant à leur reconnaître de brillantes vertus militaires, à défaut d'autres vertus. Quant à Palaprat, la reconnaissance l'oblige à ne dire que du bien de ses protecteurs, et il s'acquitte de ce devoir plus que consciencieusement. Avant même d'être au service du Grand-Prieur — mais peut-être briguait-il déjà l'emploi qu'il obtint quelque temps après — étant chargé de faire une poésie pour un dîner que ce prince devait honorer de sa présence, voici en quels termes dithyrambiques il s'exprime :

Rien n'est comparable au héros
Dont notre table est ornée ;
Il surpasse en beauté le fils de Cythérée,
Il boit mieux que le dieu des pots.
Il a le port, la noble audace,
La valeur du Dieu de la Thrace,
Pareil mépris pour les hasards ;
Enfin, telle est leur ressemblance
Que la seule Vénus entre ce prince et Mars
Pourrait faire la différence.

La faculté de « boire mieux que le dieu des pots » et la « beauté du fils de Cythérée » sont les passages les plus vrais de ce panégyrique. Personne n'a jamais contesté à Philippe de Vendôme sa facilité à vider les flacons, et quant à sa beauté, elle était réelle, il la tenait de sa célèbre bisaïeule Gabrielle d'Estrées et la conserva tant que l'âge et les excès ne l'eurent pas flétrie. L'éloge n'en est pas moins outré, comme tous ceux que Palaprat a consacrés à son « héros », et l'on éprouve quelque tristesse à voir un homme qui ne péchait ni par ignorance ni par naïveté sacrifier si bénévolement à la flatterie. Après tout, ces louanges n'étaient peut-être que pour la galerie, car les auteurs de la *Biographie toulousaine* nous assurent que, dans l'intimité, Palaprat était, avec son irascible maître, franc jusqu'à la témérité. A tel point que le maréchal de Catinat, qui l'affectionnait beaucoup, lui dit un jour en

l'embrassant : « Les vérités qui vous échappent avec le Grand-Prieur me font trembler pour vous. » « Rassurez-vous, Monseigneur, lui répondit son interlocuteur sans rien perdre de son sang-froid, *ce sont mes gages.* » L'anecdote, si elle est vraie, montre que notre compatriote, à défaut d'autre mérite, avait au moins celui du désintéressement [1]. Elle concorde à merveille avec une épigramme qu'il adressa un jour — un jour de détresse, sans doute — à M. Rochon, trésorier du Grand-Prieur :

Le cuisinier d'Oronte avait douze cents livres,
Payé comme il voulait, en or, en écus blancs ;
Moi je passe la vie à pâlir sur mes livres,
Secrétaire d'un Prince, et n'en ai que six cents.
Payé.... parlez Rochon, sans peur de vous commettre,
Dites, à ma fortune Apollon a-t-il nui ?
Il vaut mieux sçavoir aujourd'hui
Faire une sauce qu'une lettre [2].

Le secrétaire de Philippe de Vendôme trouva-t-il au moins quelques compensations au désagrément de n'être pas payé ? Oui, et d'abord la satisfaction d'avoir bon feu, bonne table et bon gîte [3] : l'hiver, il réside au Temple, et l'été dans le château d'Anet. Le Temple, monumental palais dont le nom indique

1. Et pourtant, combien Palaprat eût été excusable de se montrer plus exigeant ! Il nous avoue, dans la préface du *Muet*, qui fut joué, on se le rappelle, au mois de juin 1691, qu'il fut obligé de demander des avances au théâtre de la Comédie-Française, parce qu' « il ne possédait que soixante et dix ou quatre vingts pistoles au plus quand il suivit M. de Vendôme aux armées ».

2. M. Rochon avait, paraît-il, un talent tout particulier pour faire les sauces. Palaprat, complimentant le duc de Vendôme sur la victoire de Villaviciosa, fait parler successivement tous les familiers de sa maison et fait dire à Rochon :

« Celui qui sur le Pô payait votre ost vainqueur
Et qui fait une saulce avec si bonne grâce,
Dit qu'il aurait voulu vous faire de bon cœur
Au retour du combat, un salmis de bécasse. »

3. Dans une de ses préfaces, il se plaint cependant d'être, au Temple, médiocrement installé.

l'origine, couvre de sa formidable enceinte tout un quartier de Paris ; les pièces y sont innombrables, et l'appartement qu'occupe Palaprat assez grand pour deux. Aussi a-t-il fait venir Brueys ; la joie de rendre service à un ami double celle qu'il éprouve à se trouver à l'abri du besoin. Et nous, qui savons combien cette association fut féconde en bons résultats, nous nous réjouissons avec lui.

Anet est la fastueuse demeure bâtie par Henri II pour Diane de Poitiers. Depuis qu'elle est habitée par les Vendôme, elle a retrouvé tout l'éclat qu'elle avait sous la belle duchesse de Valentinois. Jamais les bals, les soupers, les concerts, les spectacles n'ont été plus brillants ni plus joyeux. Jamais les salles, les galeries, les terrasses, les pelouses et les allées de cette merveille d'art et de goût, où les plus grands artistes de la Renaissance ont épuisé les ressources de leur imagination, n'ont vu défiler autant de jolies femmes et de galants cavaliers.

On y vient d'autant plus volontiers qu'on s'ennuie à Versailles. La Cour manque de charme depuis qu'y règne l'austère Mme de Maintenon. Les sermons du carême tiennent trop de place dans le protocole officiel[1] ; chaque fois qu'on en trouve l'occasion, on s'échappe vers Sceaux, Chantilly ou Anet. En 1686, les frères de Vendôme y ont reçu le Grand Dauphin, en 1691, ils donnent une nouvelle fête en son honneur, et il est curieux de constater que ce prince, que les historiens nous représentent comme grave et compassé, préside toujours aux plus gais spectacles et aux plus joyeux festins.

« Monseigneur alla passer les jours gras[2] à Anet, nous dit Palaprat ; je fus chargé des divertissements... » Et il nous explique comment avec trois acteurs seulement, empruntés à

1. Le Père Séraphin, capucin, nous dit Saint-Simon, prêcha en 1696 le carême à la Cour. Le roi fit des reproches à M. de Vendôme de ce qu'il n'allait jamais au sermon, pas même à ceux du P. Séraphin. M. de Vendôme lui répondit librement qu'il ne pouvait aller entendre un homme qui disait tout ce qui lui plaisait sans que personne eût la liberté de lui répondre, et fit rire le roi de cette saillie. »

2. Mars 1691.

la troupe de Paris, il organisa des impromptus si comiques et des farces si bien troussées que le fils du Grand Roi déclara que jamais il ne s'était aussi franchement diverti.

Notre compatriote était aidé dans sa tâche par l'abbé de Chaulieu, régisseur attitré de toutes les fêtes du Temple et d'Anet, par les marquis de La Fare et de Dangeau, et par le poète Campistron. Les trois premiers personnages sont connus, le dernier mérite une mention spéciale en sa qualité de Toulousain.

Comme Palaprat, il s'est échappé de sa province pour courir à Paris, a travaillé pour le théâtre, et s'est créé des protecteurs haut placés après s'être avantageusement fait connaître des artistes et des lettrés. Si nous ajoutons qu'en 1694 il sera parmi les trente-cinq de la nouvelle Académie des Jeux Floraux, nous voyons combien les deux auteurs ont de points d'affinité. Furent-ils très liés ? Palaprat ne le dit pas, mais nous croyons que le caractère quelque peu intrigant de Campistron ne sympathisait guère avec le sien.

Brueys n'aimait pas ce familier de l'hôtel de Druillet ; on a vu pourquoi. Quant à Saint-Simon, il l'englobe dans la haine qu'il porte à son maître et parle de lui avec le plus insolent mépris : « Il était, dit-il, de ces poètes crottés qui meurent de faim et qui font tout pour vivre. L'abbé de Chaulieu l'avait ramassé je ne sais où et l'avait mis chez le Grand-Prieur[1], d'où, sentant que la maison croulait, il en était sorti comme les rats et s'était fourré chez M. de Vendôme. Quoique son écriture ne fût pas lisible, il était devenu son secrétaire, inconvénient qui, dans la suite, valut toute la confiance de M. de Vendôme à Albéroni, auquel il dictait des lettres qu'il ne voulait pas exposer aux copistes de Campistron. »

Cette place chez le Grand-Prieur, que Campistron a quittée

1. La vérité est que le duc de Vendôme, en reconnaissance de la pastorale d'*Acis et Galatée*, composée pour l'une des fêtes d'Anet, avait offert à Campistron une gratification que celui-ci avait repoussée avec un beau geste. Le duc lui avait alors offert la place de secrétaire de ses commandements qui se trouvait vacante, et le poète toulousain s'était empressé d'accepter, car c'est probablement là ce qu'il cherchait.

« comme les rats qui sentent la maison prête à crouler » et que Palaprat est venu prendre, est peut-être la cause de ce léger froid qu'on devine entre les deux compatriotes, sans que rien confirme absolument ce soupçon, car l'un est trop diplomate et l'autre trop bienveillant pour dire du mal de son voisin[1].

Au printemps de 1691, les plaisirs d'Anet furent brusquement interrompus, car on était en guerre ouverte avec l'Europe ; et si l'on avait déposé un moment les armes pour laisser hiverner les troupes, les premiers beaux jours devenaient le signal de la reprise des hostilités.

Cinq armées étaient sur pied pour faire face aux ennemis réunis contre nous par la ligue d'Augsbourg : une en Allemagne, sous de Lorge ; une en Italie, sous Catinat ; une en Catalogne, sous Noailles ; deux en Flandre, sous Boufflers et Luxembourg. C'est avec cette dernière que se trouvaient les Vendôme et par conséquent Palaprat[2].

Qu'on ne s'étonne pas trop de voir un poète marcher au son des fifres et chevaucher derrière les escadrons. La gloire ou plutôt la gloriole des grands seigneurs du dix-septième siècle, comme du seizième, comme du quinzième, comme de toutes les époques de la monarchie en remontant aux temps féodaux, fut toujours d'avoir une suite nombreuse, imposante et encombrante à proportion. Plus on était riche et titré, plus on traînait d'écuyers, de palefreniers et de valets à ses trousses. Les princes y ajoutaient tout un train de maison où l'intendant, le secrétaire, le trésorier, le maître d'hôtel continuaient leurs fonctions

1. Le 30 novembre 1721, le chevalier d'Aldéguier prononce aux Jeux Floraux l'éloge funèbre de Palaprat et n'y dit guère que des généralités et des lieux communs. Lui-même s'en excuse en faisant remarquer que depuis longtemps leur collègue est étranger non seulement aux réunions de l'Académie, mais à tous les événements de la ville et du pays toulousain, et qu'on ne sait plus rien de lui. De M. d'Aldéguier la réflexion est très juste ; mais comment Campistron, qui assistait à la séance, ne prit-il pas la parole pour dire, ou tout au moins pour souffler à son confrère ce que lui, Campistron, savait très bien, puisqu'il n'avait pour ainsi dire jamais quitté Palaprat ? Cette attitude est bizarre et ne s'explique guère que par une brouille entre les deux compatriotes.

2. Voir la lettre à M. Boudin et la préface de l'*Important*.

ou leurs sinécures du temps de paix. Les armées de Louis XIV, comparées aux nôtres, sont minimes ; il faudrait cinq ou six régiments d'autrefois pour en faire un d'aujourd'hui ; mais, en revanche, les équipages et les convois s'encombrent d'une foule incroyable d'auxiliaires, de petits marchands, de domestiques et de vivandiers. En outre, la guerre se fait avec une sage et méthodique lenteur ; et comme l'absence de bonnes routes empêche les voitures et l'artillerie de circuler pendant la mauvaise saison, on va, dès que l'hiver arrive, se cantonner dans quelque ville éloignée où l'on aura toutes ses aises pour organiser bals, concerts et spectacles. Quand les officiers ne vont pas rejoindre la Cour à Versailles, c'est la Cour qui vient au-devant d'eux. Les dames arrivent en chaises de poste, on se reçoit, on soupe et on danse jusqu'au moment où l'on recommencera à se faire tuer. C'est la guerre en dentelles : une galante chevauchée qui traverse tantôt la Flandre, tantôt la Hollande, tantôt l'Allemagne ou l'Italie, et dure cinq, six, sept ans, suivant les circonstances, l'humeur des rois, la vaillance des soldats ou l'habileté des diplomates. Dans cette Flandre, toute hérissée de places fortes, il y aura de beaux jours pour les sièges, et qui dit siège dit installation, la plupart du temps confortable, autour de la ville assiégée. On dresse des tentes superbes où l'on fait de la musique, où l'on joue la comédie et d'où l'on ne sort que pour courir à la tranchée.

C'est ainsi que Palaprat, bien qu'il ne nous en dise rien, dut assister au siège de Mons et à la bataille de Steinkerque, où Campistron, son compatriote, se conduisit, dit-on, très crânement[1]. Le duc de Vendôme et le Grand-Prieur contribuèrent tous deux à cette victoire et furent tous deux cités à l'ordre de l'armée. Car les deux frères ne se séparent pour ainsi dire jamais : pendant quinze ans, on les trouve côte à côte, faisant les mêmes campagnes, assistant aux mêmes affaires et commandant des corps d'armée voisins.

1. On prétend que le duc de Vendôme, l'apercevant à un endroit fort dangereux, lui demanda : « Restez-vous ici, monsieur ? » « Oui, monseigneur, répondit Campistron, à moins que vous-même ne vous en alliez. »

En Flandre, ils sont sous les ordres de Luxembourg, mais n'y restent que peu de temps. Le marquis de la Fare nous dit que Steinkerque fut cause de cette rupture : le duc de Vendôme avait été si chaudement félicité par le roi, qui le gâtait beaucoup, que le vieux maréchal de Luxembourg en prit ombrage. Lui-même, quoiqu'il eût tous les mérites de la victoire, n'avait pas, à beaucoup près, reçu des compliments aussi flatteurs. Il en voulut à son subordonné, le lui fit sentir, et celui-ci, qui n'était pas homme à supporter une disgrâce, demanda son changement. Louis XIV, toujours plein de condescendance pour les bâtards de sa famille, que ce fussent les siens ou ceux de son aïeul, fit droit à sa demande et l'envoya, au printemps de 1693, à l'armée d'Italie, commandée par Catinat. Naturellement, le Grand-Prieur suivit le duc, et naturellement aussi toute la maison des deux frères au grand complet. On allait passer du bassin de l'Escaut dans celui du Pô : cette traversée de l'Europe ne pouvait manquer d'être fertile en incidents, et le fut en effet; Palaprat va nous les raconter. Expliquons d'abord qu'on voyageait par petits groupes, et que l'auteur du *Grondeur* et ses compagnons de route étaient venus, entre deux campagnes, mettre leurs affaires en ordre à Paris [1]. C'est de là qu'ils partirent à la fin d'avril 1693.

« Me voilà parti, nous dit Palaprat, me voilà empaqueté et emballé entre deux énormes magazins, dans ce char à rouliers qui mène à Lyon et qu'on appelle fort improprement la *diligence*; formidable machine dont les fermiers, sans sçavoir peut-être autant de géométrie qu'un de leurs commis qui était à leur bureau de Châlons sçavait de métaphysique [2], n'ont pas laissé de trouver le secret du mouvement perpétuel, car ni leur corbillard terrible, ni les malheureux condamnés à la roue

1, Palaprat et Brueys avaient projeté, à la même époque, de travailler ensemble à la comédie de l'*Important*. Le premier dut, en raison de son départ pour l'Italie, abandonner à son collègue tout le soin de cette pièce.

2. Il avait tous les livres du Père Malebranche et ne lisait autre chose jour et nuit. (Note de Palaprat.)

qu'il renferme n'ont pas un moment de repos durant tout le voyage. »

Aux tortures de la diligence succèdent les plaisirs de Lyon : cette ville est pour les voyageurs une nouvelle Capoue. Mais après Grenoble la scène change encore une fois : la traversée des Alpes sur un cheval borgne qui a toujours son mauvais œil tourné du côté des précipices est pleine d'angoisses, et l'escorte à coups de fusil des paysans vaudois, embusqués à tous les carrefours de la route, n'est guère plus rassurante ni plus gaie. Cependant, on rit; car comment ne pas rire de toutes les réflexions comiques dont le narrateur agrémente son récit?

Une terrible maladie qui cloue notre poète pendant de longs mois sur son lit, la douloureuse opération de la pierre qu'il lui faut subir quelque temps après, tout cela n'est que pour exciter sa verve et provoquer de nouveaux lazzis : « Une pierre à moi ! s'écrie-t-il ; une pierre à moi, qui suis l'antipode de toute sorte de dureté ? qui n'ai péché toute ma vie que pour avoir été trop tendre ? Que la pierre aille se loger chez ces barbares que l'avidité de s'enrichir a endurcis contre la misère publique dont ils sont les auteurs, cette peine ne sera qu'une suite de leur tempérament.....

« Quand M. Maréchal[1] me fit cette opération si terrible dans la poltronne imagination de la plupart du monde, je suis persuadé que si son habileté et la légèreté de sa main commencèrent ma guérison, la douceur et la gayeté de son humeur la perfectionnèrent. Il ne s'approchait jamais de moi qu'avec un visage riant; je tâchais à le recevoir de même, et cette attention empêchait que l'abattement du corps ne passât jusqu'à l'esprit. M. Maréchal n'a pas oublié que toutes les fois qu'il vint me rendre visite je le reçus toujours avec un nouveau couplet de chanson, tantôt sur ma garde, tantôt sur le chirurgien qu'il m'avait donné pour me soigner, tantôt sur un médecin qui s'était emparé de moi sans que je l'eusse appelé, qui m'avait constitué son malade de sa seule autorité, et qui un jour me fit

1. Son chirurgien.

donner une purgation dont je pensai crever, tantôt enfin sur des sujets encore plus réjouissans. Aurais-je osé jamais faire un pareil accueil à M. Maréchal s'il avait été de l'humeur hargneuse de M. *Grichard*[1] ?

« Je ne connais apophtegme d'ancien, ni sentence de moderne, qui renferme à mon gré un si grand sens que ces deux vers d'un vaudeville :

La joie est bonne à toutes choses,
La tristesse n'est bonne à rien.

« Voilà ma légende, ma devise, le cri de mes armes, mon mot du guet pour me tenir sur mes gardes, et mon mot de ralliement au cas du moindre trouble et du premier désordre qui pourrait m'arriver, voilà l'abrégé de toute ma philosophie ! »

Ce fut à Fénestrelles, au plus fort de la campagne de Piémont et en plein pays ennemi, que Palaprat dut se soumettre aux expédients, peu rassurants encore, de l'art chirurgical. Sa maladie l'avait retenu pendant fort longtemps éloigné du théâtre de la guerre ; il avait quitté le Grand-Prieur en 1694, après la bataille de la Marsaille ; quand il le rejoignit, ce fut trois ans plus tard, en Catalogne, où le duc de Vendôme commandait en chef. La prise de Barcelone et le traité de Ryswick, signé peu de temps après, mirent fin aux hostilités. Notre compatriote rentra alors en France et s'arrêta à Toulouse pour revoir sa ville natale et consacrer quelques semaines à ses affaires et à ses amis. C'est, du moins, la supposition que nous devons faire, puisqu'à la fin de 1697 nous le trouvons aux Etats-généraux de Montpellier comme député de Toulouse et du Lauraguais. Dans cette assemblée s'agitait, entre autres affaires locales, la question du recreusement et du redressement de l'Hers, la petite rivière qui traverse la propriété de Bigot. Ses débordements fréquents étaient une cause perpétuelle de soucis pour les populations voisines, et Palaprat, en sa qualité de propriétaire riverain, avait été choisi pour porter la parole au nom des

1. Principal personnage de la comédie du *Grondeur*.

intéressés[1]. Nous ne savons s'il dut à son éloquence ou à ses protections l'honneur d'être écouté, mais toujours est-il que des travaux de canalisation furent ordonnés et commencèrent bientôt après. Le poète toulousain se retira ainsi avec la satisfaction d'avoir rendu un nouveau service à ses compatriotes.

Ce fut, d'ailleurs, le dernier : à partir de 1698, Paris le possède sans partage, et Toulouse, à part quelques souvenirs anciens qu'il se plaît à évoquer dans ses lettres, ne semble plus exister pour lui. En vain la Société des Jeux Floraux, qui vient de se reconstituer sur de nouvelles bases[2], l'a-t-elle inscrit au nombre de ses mainteneurs; l'ancien lauréat d'Isaure paraît insensible à l'honneur qu'on lui fait, ou du moins il dédaigne d'en parler.

Quant à sa famille, il semble bien résolu à n'y plus paraître, car en 1716, à la mort de son fils unique, c'est par une procuration qu'il se fera représenter au conseil chargé de régler les intérêts de sa petite-fille et de sa bru[3].

Ce parti-pris d'isolement nous étonne et même nous attriste un peu. Pourquoi, quand on possède un intérieur et un foyer, se priver volontairement des joies qu'on y trouve et s'obstiner à vivre à l'écart? La question pécuniaire n'est pas ici en jeu, puisqu'au service du Grand-Prieur Palaprat est peu ou même pas du tout payé. La véritable cause de cette bizarrerie nous échappe, mais, connaissant notre poète, nous nous expliquons jusqu'à un certain point, par ses habitudes d'insouciance et de laisser-aller, ce fâcheux oubli des devoirs sociaux. Ni dans la compagnie de ses chers comédiens, ni dans celle des Vendôme, il n'a jamais su ce qu'était une vie sérieuse et réglée. Sans ami véritable pour le conseiller, il reste dans ces milieux d'occasion ce que la nature l'a fait : un indépendant, un irrégulier, nous dirions même un inconscient si le mot ne risquait de dépasser notre pensée.

Au Temple, où il va se loger dès son retour à Paris, il

1. Archives départementales de la Haute-Garonne.
2. En 1694, elle a été transformée en académie par lettres patentes de Louis XIV.
3. Papiers de Bigot.

retrouve, avec l'appartement que le Grand-Prieur lui a donné, ses habitudes d'autrefois. Le Temple est, après Anet, l'école par excellence du plaisir et de la dissipation. Ceux qu'on y reçoit, gens du monde, littérateurs, artistes ou comédiens, n'ont d'autre religion que celle d'Epicure, d'autres dieux que ceux de la bonne chère et de la volupté, d'autre but que la satisfaction de leurs appétits ; mais ils cachent leurs vices sous des dehors aimables et remplacent par un septicisme séduisant, railleur et spirituel, le sens moral qui leur fait trop souvent défaut. Chaulieu est plus que jamais l'organisateur des plaisirs, le régisseur des spectacles[1], l'âme des bons soupers. C'est pour lui, c'est pour les hôtes du Temple et pour tous leurs invités que Sainte-Beuve — qui ne prêcha pas toujours d'exemple — a dit avec beaucoup de sévérité : « On a peine à se figurer aujourd'hui ce qu'étaient ces existences prodigieuses de princes bâtards tels que les Vendôme. C'étaient de véritables monstruosités sociales au sein desquelles se logeaient toutes les formes de la licence et de l'abus, et cet autre abus, cette dernière monstruosité entre toutes : l'abbé courtisan et parasite. » A la fin du dix-septième siècle, l'abaissement des caractères favorise la corruption des mœurs ; la passion du jeu prend des proportions inquiétantes, et des salons de Versailles, où elle a pris naissance, gagne les plus humbles logis. Louis XIV, qui eut la faiblesse de tolérer à sa cour les scandales du brelan et du lansquenet[2], voit enfin le mal et s'efforce de l'enrayer. Par son ordre, Pontchartrain prodigue les ordonnances pénales et d'Argenson lance sa police à l'assaut des innombrables tripots de Paris. Le Temple lui-même n'est pas épargné ; c'est justice, car on y joue avec fureur à tous les étages et dans tous les coins. Le naïf Palaprat se fait prendre en flagrant délit de contravention, et ne s'en tire pas sans quelques dommages, comme nous le voyons par ses poésies. En juin 1698, il écrit à son

1. Adrienne Lecouvreur joua quelque temps au Temple, sous la protection du Grand-Prieur.

2. Saint-Simon nous raconte la scandaleuse querelle de jeu qui éclata, un soir, entre le Grand-Prieur et le prince de Conti.

ami de la Chapelle[1] pour le prier d'intervenir en sa faveur auprès du lieutenant général de police :

Nombre de gens chez moi s'assemblent chaque jour.
. . . . . .
On y vient pour jouer, il faut trancher la chose,
Mais quels joueurs ! tous gens choisis,
Tous purs et blancs comme des lys,
Et tous flairans mieux que la rose.
. . . . . .
Et j'apprends cependant qu'on a voulu tancer
Les innocens plaisirs de cette coterie...

Obtint-il sa grâce ? Ses hautes protections nous le feraient croire, et cependant, trois mois plus tard, nous lisons une requête du même genre adressée, cette fois, au comte de Maurepas, secrétaire d'Etat :

Ministre en qui le don d'une heureuse naissance
A prévenu des ans la lente expérience,
Qui, sur un grand modèle excitant tes désirs,
As aimé le travail dans l'âge des plaisirs,
Par ma faute exilé de la cour du Parnasse,
Je n'ai recours qu'à toi pour obtenir ma grâce.
. . . . . .
J'aurais bien, né Gascon et, partant, né pour Mars,
Malgré mes cheveux gris suivi ses étendards,
L'âge pour mes pareils n'est point une défaite,
Jamais Gascon n'est vieux, mais la paix était faite.
Guidé par tant d'abbés, tant d'ignorants heureux,
J'aurais bien, ignorant et tartufe comme eux,
Rendu de mes sermons quelque grille jalouse,
Mais garçon à Paris, j'ai ma femme à Toulouse.
Enfin, ne sçachant plus à quel saint me vouer,
Je te l'ai confessé, je donnais à jouer;
. . . . . .

1. M. de la Chapelle, receveur général des finances, était membre de l'Académie française, où il avait pour collègue le lieutenant général de police d'Argenson. Palaprat espérait, par son entremise, faire annuler la contravention dressée contre lui.

... Je viens en tes mains, abjurant mes erreurs,
Te prier d'obtenir mon pardon des neuf Sœurs ;
Je réclame mes feux pour ces Sœurs immortelles,
Je ne veux désormais m'attacher qu'auprès d'elles...

Promesses de joueur et de Gascon ! Paris, le Temple, la société libertine qu'il fréquente, les habitudes de dissipation qu'il a contractées, sa paresse native, l'ennui de s'astreindre à tout travail sérieux, sont autant d'obstacles à sa conversion. La sincérité même de son repentir est douteuse, car il nous disait naguère :

La rage d'auteur m'a duré
Tant que j'ai fondé sur Thalie
Un revenu mal assuré.
Aux portes de Vich [1], j'ai juré
D'abandonner cette folie.

Ses adieux à la Muse du théâtre sont donc bien définitifs. S'il cultive encore celle de la poésie, c'est, semble-t-il, par acquit de conscience et pour payer à ses protecteurs le tribut presque obligatoire d'éloges et de flatteries qu'il leur doit. Chacune de leurs victoires est saluée par lui d'un madrigal ampoulé où la contrainte est visible sous l'enflure des mots. Le 20 décembre 1710, il écrit au duc de Vendôme, après l'affaire de Brihuéga :

Puisque Palaprat vit,
Palaprat vous adore,
Prince qui méritez bien mieux le nom de Cid
Que l'amant de Chimène et le vainqueur du More.
Il faudra que j'aille à Madrid
Faire éclater l'ardeur qui pour vous me dévore.

En dépit de ce qu'il affirme, notre poète n'a nulle envie d'aller complimenter ses princes de vive voix. Il est malade, impotent et très empêché d'affronter encore les hasards de la

1. C'est-à-dire à la fin de l'expédition de Catalogne, lors de la dernière campagne entreprise par lui à la suite du Grand-Prieur.

guerre [1]. Lorsque la campagne d'Espagne s'est ouverte, il a demandé la permission de rester en France et, soit du Temple, son séjour favori, soit de Belébat, la ravissante demeure où il est recueilli pendant la belle saison avec quelques autres parasites de son espèce, il adresse à MM. de Vendôme ses éloges les plus dithyrambiques et les plus outrés.

Sa verve est plus naturelle et de meilleur aloi quand il célèbre, au mois de mai 1710, les noces du duc de Vendôme avec Mlle d'Enghien [2], car il a plus de goût pour l'épithalame que pour l'épopée, et s'entend mieux à la description d'une joyeuse fête qu'à celle d'un sanglant combat :

Que dans le Temple on fit de feux de joye!
Du Boulevard jusques à Sainte-Avoye
Quel bruit! quels flots d'un peuple curieux
Qui, vous voyant, s'écriait jusqu'aux cieux :
« Oh! que de biens Vendôme nous envoye! »
On prodigua les fleurs sur votre voye
Et tous les soins que le respect employe,
Soins qui pour vous n'ont jamais brillé mieux
Que dans le Temple.
Si ces transports sçurent plaire à vos yeux,
Princesse à qui l'on compte pour ayeux
Plus de héros qu'on en vit devant Troye,
Nous méritons une si belle proye.
Où peut-on mieux placer le sang des Dieux
Que dans le Temple?

Sur ce sujet qui visiblement l'inspire, Palaprat écrit plusieurs poésies, dont l'une tout spécialement destinée au Grand-Prieur. Celui-ci est, en effet, loin de France, très ignorant de ce qui se passe au Temple et privé pour longtemps des plaisirs dont

1. Je maigris tous les jours, je suis sec comme un buste,
Mon sang circule à peine et se change en glaçons.
J'ai cultivé Vénus et voilà ses moissons,
L'ingrate traite ainsi le corps le plus robuste.
(Sonnets en bouts rimés. Poésies diverses, édition de 1735.)

2. Elle était fille de Henri-Jules, fils lui-même du grand Condé. Elle épousa le duc de Vendôme après la mort de son père qui s'était toujours opposé à ce mariage de son vivant. Elle avait alors trente-trois ans.

il a tant abusé. Car, après l'affaire de Cassano, où sa conduite fut fort louche, pour ne pas dire plus, le roi, qui le tenait à l'écart et l'avait même fait embastiller une fois, lui a signifié son exil. Il est à Rome, où il attendra, pour obtenir sa grâce, l'avènement d'un nouveau monarque.

Quelques biographes, relevant dans une édition posthume des œuvres de Palaprat l'épigramme que voici :

Son Altesse me congédie,
C'est le prix de l'avoir suivie
Pendant dix ans avec ardeur;
Nous devons tous deux nous connaître;
S'il perd un fichu serviteur,
Ma foi, je perds un fichu maître.

en ont conclu, un peu vite, à l'ingratitude du poète. Il est certain que profiter de l'éloignement forcé de son bienfaiteur pour exhaler sans rancune et l'accabler de son mépris serait une action des plus viles. Mais, d'abord, tout ce que nous savons de notre compatriote proteste contre une pareille accusation; ensuite, comment expliquer que Palaprat qui, d'après le document précité, se brouille avec le Grand-Prieur après l'« avoir suivi pendant dix ans », c'est-à-dire en 1701, lui adresse encore, en 1702, 1703, 1706, 1710, ses poésies les plus enflammées et continue à loger chez lui? La contradiction est flagrante, et nous croyons beaucoup plutôt qu'un éditeur peu scrupuleux s'est permis d'insérer parmi les œuvres authentiques du poète toulousain un certain nombre de pièces qui ne l'étaient pas [1].

Quand Palaprat quitte le Temple, en 1711, c'est qu'il y est forcé par les événements. De ses deux protecteurs, l'un est

1. La seule édition authentique des œuvres de Palaprat, la seule qu'il ait pris soin de corriger lui-même, est celle de 1712, réimprimée en 1735 par Briasson. L'édition de 1756 (5 vol. petit in-12), qui contient en même temps les pièces de Brueys, est plus complète, mais elle l'est trop; on doit s'en méfier.

Notre étude était déjà à l'impression, quand nous avons appris que les vers auxquels cette note se rapporte, étaient, non pas de Palaprat, mais de Haguenier, secrétaire du Régent.

près de mourir [1], l'autre en exil, et, pour comble de disgrâce, on le prive, la même année, du petit bénéfice que lui rapportait son emploi de « fournisseur des devises de la Chambre aux deniers ».

Cependant, malgré ses déboires et ses tristesses, une réaction salutaire semble s'opérer en lui : forcé de travailler pour vivre, il secoue sa paresse, fait paraître l'édition complète de ses œuvres dramatiques, et, dans les préfaces qu'il compose à cette occasion, retrouve toute sa verve et sa belle humeur d'antan. Les notes qu'il rédige ne sont d'abord dans son esprit que la genèse des comédies qu'il va livrer à l'impression, puis, peu à peu, les souvenirs de jeunesse l'envahissent, il se laisse aller au plaisir de raconter les heures les plus douces de sa vie et, d'un exposé littéraire, il fait, sans le vouloir, la plus attachante et parfois la plus émouvante des confessions. Sans doute, il y a là, comme on le lui a souvent reproché, bien des hors-d'œuvre et bien des digressions, mais ne nous en plaignons pas : sans cette sorte d'autobiographie, combien d'événements de son existence si variée, si accidentée, si complexe, et en même temps si peu connue, nous eussent échappé !

Ce fut, d'ailleurs, son dernier travail. Les dix dernières années de sa vie sont restées improductives et presque ignorées. On n'aurait même jamais su qu'il s'était remarié, sans le testament que sa veuve rédigea en 1731, et dont une copie fut déposée, plus tard, aux archives des notaires, à Paris.

Qu'est-ce que cette dame Lathé qu'il épousa aux environs de sa soixantième année? Nous n'en savons rien, et aucune lettre, aucun mémoire du temps ne saurait nous en instruire, car, à partir de 1712, Palaprat n'est plus en relations ni avec Chaulieu, ni avec Brueys, ni avec Campistron, ni avec les anciens comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, ni avec personne de sa joyeuse société d'autrefois.

Titon du Tillet nous assure que sa seconde femme sut adou-

1. Le duc de Vendôme mourut en Espagne en 1712.

cir la tristesse de cet abandon; nous voulons l'en croire, et sommes heureux de savoir que quand le poète toulousain mourut, le 14 octobre 1721, disent les uns[1], le 23 du même mois, disent les autres[2], quelqu'un fut là pour lui rendre les derniers devoirs et prier à son chevet.

Et maintenant où est-il? Personne n'en sait rien, car les caveaux de l'église Saint-Sulpice, qui contenaient sa dépouille, ont été complètement bouleversés à la Révolution. Pour reconnaître sa tombe, on avait négligé d'y graver la touchante et naïve épitaphe que lui-même avait composée :

J'ai vécu l'homme le moins fin
Qui fût dans la machine ronde,
Et je suis mort la dupe enfin
De la dupe de tout le monde.

C'est par les écrits de Palaprat lui-même que nous ont été révélés les principaux événements de sa vie. Drame ou poésie, nous croyons inutile de revenir sur une œuvre trop fugitive et trop brève pour nécessiter une nouvelle étude. Pour ce qui est du drame, il est curieux de constater combien mince et fragile est le bagage d'un homme dont le théâtre a fait toute la réputation. Quatre comédies, le *Ballet extravagant, Arlequin-Phaéton*, la *Fille de bon sens*, la *Prude du temps*, constituent tout son avoir personnel. Les autres ne sont que le produit d'une collaboration où son mérite particulier nous échappe, et si l'on considère que, sur soixante et onze années d'existence, sept ou huit au plus furent par lui consacrées au théâtre, on conviendra qu'il est presque exagéré de le sacrer *auteur dramatique*. *Amateur de théâtre* est un titre qui lui conviendrait mieux. Amateur très avisé, du reste, très sympathique, et qui s'essaya plusieurs fois avec succès dans des pièces de sa façon.

Le poète mérite moins encore d'être exalté. Poète, il ne l'est que par occasion, quand la nécessité l'y pousse, quand il veut

1. Parnasse français.
2. Mercure de France.

flatter un grand personnage, faire agréer une requête en lui donnant un peu plus de valeur et de prix. « Je fais des vers fort rarement », nous dit-il; et quand il en fait, ce n'est jamais la grande passion qui les lui dicte :

Chanterois-je à l'âge où je suis [1]
Pour quelque bel œil homicide ?
Non, les beautés que je poursuis
Aimeraient mieux quatre louis
Que l'Iliade et l'Enéide.

Il n'a pas davantage le sentiment de la belle nature. Quand il parle de Belébat, la délicieuse résidence où le duc de Vendôme lui offre l'hospitalité, il le fait en des termes qui trahissent la pauvreté de son imagination et de ses idées :

Dans ces aimables lieux, voisins de la Ferté,
Nous ne nous occupions que de plaisirs tranquilles,
Et nous y respirions la pure liberté
Qu'on ne goûta jamais dans le chaos des villes.

La prose le sert mieux parce qu'il y est plus naturel. On le retrouve là tel qu'il devait être dans la conversation : bavard, c'est certain, mais en même temps vif, enjoué, spirituel et surtout communicatif et bon.

« Je me suis laissé gagner, nous dit-il, à la démangeaison de conter mille choses vaines avec la faiblesse d'un vieillard qui, au milieu de sa famille et de ses amis, leur fait des histoires qu'il a cinquante fois répétées, raconte les incidents de sa vie depuis ses premières classes jusqu'à ses troisièmes noces, passe des fredaines de sa jeunesse aux graves époques de ses emplois les plus sérieux, saute du collège à la Cour, du bal au Palais, de la Grand-Chambre à l'Académie. »

Notre auteur sait qu'on l'accuse de tomber souvent dans les redites et les digressions; mais peu lui importe la critique,

1. Il a quarante-sept ans quand il compose cette poésie adressée à M. de Calvisson et datée de la plaine de Vich, province de Catalogne.

il est trop vieux pour se corriger et renoncerait à écrire plutôt que de se contraindre et de passer pour un écrivain « tendre ».

« Je ne me vante pas au public d'être autre que je ne suis, je l'avertis de mes vices avant qu'il m'achète. Ceux qui n'aiment que les discours suivis et propres uniquement à l'ouvrage dont ils sont les préliminaires ne trouveront pas ici leur compte ; ils peuvent mieux employer l'argent que ces deux tomes [1] leur coûteraient et s'épargner la peine de les lire. Je suis tout le contraire de la justesse et de la régularité ; sur ce pied, m'achète qui voudra, je ne suis point sujet à garantie. »

Cette belle franchise nous plaît. On retrouve Palaprat dans cette déclaration tel qu'on l'a vu dans ses portraits [2], avec un air de simplicité, de droiture et de franchise répandu sur tout le visage. Le nez est fort, l'œil ouvert, le regard très franc. La lèvre souriante est un peu épaisse. Bienveillance ou sensualité? On ne saurait dire, car les deux sont caractérisées par ce même trait physiologique. Un mot résumera l'ensemble de cette physionomie : elle est *sympathique*.

Et nous remercions l'Académie des Jeux Floraux de l'occasion qu'elle nous procura d'évoquer cette figure un peu trop oubliée d'un de nos plus aimables compatriotes [3].

1. L'édition de 1712 des œuvres de Palaprat était en deux volumes; le passage cité plus haut est extrait de la préface.

2. Nous devons à M. Dupuis, propriétaire d'une belle collection d'antiquités toulousaines, l'obligeante communication d'un de ces portraits. C'est une gravure assez fine signée *Delvainé, graveur, 1686*.

Nous avons retrouvé aussi les armes de Palaprat; elles sont d'azur à un lion d'or dressé, regardant un soleil du même, naissant de l'angle dextre du chef.

3. Le sujet : *Palaprat et son temps*, a été mis au concours par l'Académie des Jeux Floraux en 1909.

PAUL DOP.

LA FLORE DE MADAGASCAR[1]

« La Géographie botanique, a écrit récemment M. Flahault[2], est la synthèse de l'histoire de la vie des plantes et du monde végétal dans leurs rapports avec le milieu. » La Géographie botanique recherche en effet les lois qui régissent la distribution des végétaux à la surface du globe, et elle ne parvient à son but qu'en mettant en œuvre et en synthétisant les travaux relatifs à la classification systématique, à l'anatomie, à la morphologie et à la physiologie végétales ; elle ne néglige pas non plus la Géographie physique et la Géologie, sciences dont l'aide lui est indispensable. C'est à ce titre de science synthétique, que la Géographie botanique doit de nous apparaître comme une des plus nobles recherches qui puisse tenter l'esprit humain.

J'ai pensé qu'il serait intéressant d'exposer aux lecteurs de cette Revue les méthodes et le but de cette science, qui a fait dans les vingt dernières années des progrès considérables. Et pour ne pas égarer l'esprit du lecteur dans des généralités, j'ai cru bon de prendre un exemple concret, et j'ai choisi pour cela l'étude de la Géographie botanique de Madagascar.

Pourquoi Madagascar plutôt qu'une autre région du globe? Pour plusieurs motifs dont les principaux sont les suivants : C'est d'abord parce que Madagascar constitue, au point de vue

1. Conférence faite à la Faculté des Sciences de Toulouse le 11 mars 1908.

2. Flahault. *Les progrès de la Géographie botanique depuis 1884* (Progressus rei botanicæ. Iena, 1907).

biogéographique, une région parfaitement définie et caractérisée, et dont l'étude soulève des problèmes du plus haut intérêt au point de vue géologique et biologique. C'est ensuite parce que Madagascar est une de nos plus belles colonies, à laquelle ses relations commerciales très importantes avec le midi de la France nous font un devoir de nous intéresser. C'est enfin parce que, soit seul, soit en collaboration avec mon excellent ami M. Marcel Dubard, maître de conférences de Botanique coloniale à la Sorbonne, j'ai entrepris et poursuivi des recherches sur la flore de la Grande Ile qui me permettent de ne pas réduire cet exposé à une simple compilation. Successivement, j'examinerai la Géographie de cette île, sa Climatologie, sa Géologie et sa Flore. Je terminerai en discutant ce que nous pouvons savoir sur ses affinités et par conséquent sur son passé géologique.

*
* *

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

Il semble, à un examen superficiel des cartes, que Madagascar soit une dépendance de l'Afrique, soit la *Grande Ile Africaine*, comme on l'a quelquefois dénommée. Elle n'est, en effet, séparée du continent Africain que par le canal de Mozambique, dont la largeur entre le Cap Saint-André et Mozambique ne mesure pas plus de 300 kilomètres. A l'est, au contraire, elle paraît parfaitement isolée dans l'Océan Indien. Ce n'est là qu'une apparence. D'une part, en effet, on constate que le canal de Mozambique a presque partout des fonds de 2.000 et même 3.000 mètres, tandis que, d'autre part, une série de seuils surélevés relie, à travers l'immensité de l'Océan Indien, Madagascar au cap Comorin. Ces seuils sont marqués par un chapelet d'îles, d'îlots, de récifs qui sont les Amirantes, les Seychelles, les Mascareignes, l'îlot Gallega, les Chagos, les Maldives, les Laquedives. Le soubassement de ces îles coupe en deux l'Océan Indien et, par ses points d'attache à la terre ferme, il mériterait de s'appeler, comme le propose M. Gau-

tier[1], le seuil Indo-Malgache. Sur son trajet, un simple exhaussement de 200 mètres ferait apparaître des îles à peine moindres que Ceylan ; un exhaussement de 1.000 mètres en ferait apparaître de semblables à Madagascar. Donc, un examen approfondi de la carte bathymétrique de l'Océan Indien nous amène à une première conclusion très importante, à savoir que Madagascar nous apparaît comme l'apophyse Sud-Ouest d'un vaste continent Indo-Malgache en grande partie submergé aujourd'hui.

Au point de vue orographique, nous nous contenterons de distinguer dans la Grande-Ile les zones basses côtières, d'une altitude de 0 à 200 mètres, les plateaux compris entre 200 et 800 mètres, et la zone élevée de l'île, comprenant les pays Betsileo et Imerina, dont l'altitude est comprise entre 800 et 2.000 mètres. Il est à remarquer que, sur toute la côte orientale, on s'élève, en pentes raides coupées de failles, du niveau de la mer aux hauts plateaux.

Climatologie. — Au point de vue climatique, Madagascar appartient essentiellement au climat tropical de l'Océan Indien, et, comme le montrent les excellentes cartes publiées par l'amirauté allemande, les éléments prépondérants de ce climat sont l'alizé et la mousson, qui soufflent alternativement une moitié de l'année chacun. Ce régime détermine la répartition des températures et des pluies, dont le rôle est prépondérant dans la distribution des végétaux. Au point de vue des températures, on doit distinguer plusieurs régions. La région de l'Est est caractérisée par la faible amplitude des oscillations thermométriques. A Tamatave, par exemple, la température du mois le plus chaud, février, varie entre 26 et 30°, et celle du mois le plus frais, juillet, oscille entre 20 et 22°. L'écart est donc de 6 à 8°. Quant aux oscillations diurnes, elles sont du même ordre, variant entre 6 et 8° pour la différence entre le jour et la nuit. Quelquefois, la température atteint, vers la fin de la nuit, 23 et 24°. Comme le dit si bien M. Gautier, ces nuits-là il est

1. Gautier. *Madagascar : Essai de géographie physique.* (Paris, 1902.)

impossible de dormir : « Tamatave se retourne sous la moustiquaire. » L'état thermique de la côte Ouest est l'antithèse de celui que je viens d'indiquer. La température moyenne paraît être plus élevée sur toute la côte Ouest que sur la côte Est. A DiegoSuarez on a 27°, à Majunga 28°, et à Nosy-Vé, limite extrême des tropiques, on a encore 26°; mais, par contre, l'oscillation thermométrique est plus grande que sur la côte Est. Elle est en moyenne de 11° à Majunga. Dans la région centrale, en particulier sur les hauts plateaux de l'Imérina, le caractère le plus important est donné par la fraîcheur des nuits, pendant lesquelles la température atteint 12°, tandis que le jour elle atteint 22°.

Si on examine la température de la côte Sud et Sud-Ouest, on voit qu'elle diffère peu de celles que nous avons signalées. Quoique cette région s'étende, au delà des tropiques, sur une longueur de 2°, sa température est à peu près la même que celle de Majunga (26-27°), et les écarts thermiques, tant diurnes qu'annuels, sont à peu près les mêmes que dans cette dernière station. Et pourtant cette région a un caractère biologique tout à fait spécial ; c'est une région subdésertique du plus haut intérêt, déterminée par la rareté des pluies.

Examinons maintenant la distribution des pluies dans la Grande-Ile, qui nous donnera sur les causes de la répartition de la flore des renseignements beaucoup plus précis que ceux tirés de l'observation des températures. L'eau est, en effet, le facteur climatique le plus important. Comme le dit M. Flahault : « Aucune manifestation de la vie n'est possible sans eau, aucun facteur ne détermine des dispositions morphologiques plus spéciales et plus variées. » L'importance de l'eau est telle qu'il est possible de diviser les végétaux en deux catégories : les *Hygrophytes*, qui recherchent les climats pluvieux et l'ombre, et les *Xérophytes*, qui sont ombrophobes et redoutent les climats pluvieux. Un exemple illustrera nettement ces faits. L'adaptation à la vie xérophytique développe des caractères dits de *convergence* qui donnent le même port et la même structure à des plantes appartenant à des familles tout à fait différentes.

La *succulence* des plantes grasses réalise un exemple des plus nets et des mieux connus de l'adaptation au climat sec, et fait que certaines Euphorbiacées et Asclépiadées ressemblent à s'y méprendre à des Cactées.

Cependant, les relations entre la fréquence de l'eau et le caractère hygrophyte ou xérophyte ne sont pas aussi simples que l'on pourrait le supposer ; car ce n'est pas la quantité d'eau que renferme le sol qui agit, c'est la quantité d'eau que le sol peut céder aux végétaux. L'eau des tourbières constitue par exemple un sol physiologiquement sec, car, renfermant en grande quantité des substances acides, il cédera peu d'eau aux végétaux qui vivront sur lui. Sur les rivages de la mer, nous trouvons une végétation nettement xérophile, déterminée par le peu d'eau que le sol salé peut céder aux plantes côtières. La célèbre végétation tropicale de la Mangrove réalise nettement cette adaptation.

Quoi qu'il en soit, la répartition des pluies nous donnera des renseignements précieux sur la végétation. Et, en particulier pour Madagascar, la carte hygrométrique coïncidera à peu près avec les cartes des régions florales. Si nous examinons, d'après les données de M. Angot, la répartition des pluies dans la Grande-Ile, nous observons essentiellement que Madagascar peut se subdiviser en bandes longitudinales grossièrement orientées suivant les méridiens et dans lesquelles la quantité de pluie qui tombe annuellement va en décroissant de l'Est vers le Sud-Ouest. Sur presque toute la côte orientale de l'île il tombe annuellement plus de 2 mètres d'eau. C'est ainsi qu'à Tamatave on observe même des chutes de $3^{m}50$. Dans toute cette région l'air est presque constamment saturé de vapeur d'eau. Cependant, cette chute diluvienne d'eau n'est pas continuelle, et il y a deux périodes de sécheresse, bien relative, pendant avril et mai et octobre-novembre. Ce régime se retrouve exceptionnellement sur la partie nord de la côte occidentale, entre la montagne d'Ambre et Majunga. Dans toute la région centrale de l'île, sur la côte occidentale et jusqu'à une ligne coupant l'île en oblique, du pays de Menabé à Fort-Dauphin,

il tombe environ de 1 à 2 mètres d'eau annuellement. Cette quantité, assez considérable, tombe tout entière dans la saison chaude, et la période sèche s'étend sur les mois de mars, juin, juillet, août et septembre. Vers le Sud et le Sud-Ouest les pluies deviennent de plus en plus rares, et à cause de cela les pays Antandroy et Mahafaly constituent une région de caractère désertique très accentué. La moyenne annuelle est, en effet, comprise entre 25 et 75 centimètres. Ce caractère de climat sec se voit très bien sur une carte à la rareté des fleuves. Sur une longueur de côtes de 500 kilomètres on ne compte que quatre embouchures, et encore les fleuves qui y aboutissent sont-ils presque constamment à sec.

Si l'on coordonne les faits que je viens d'exposer relativement à la répartition des températures et des pluies, en tenant compte aussi de l'orographie, on est amené à considérer dans la Grande-Ile plusieurs zones climatiques. En se conformant aux principes récemment introduits dans la biogéographie par Köppen [1], on peut considérer les zones climatiques suivantes :

1° Une zone de climats *Mégathermes*, caractérisés par une température toujours supérieure à 18° et des pluies abondantes. Cette zone elle-même se laisse diviser en deux sous-zones : *a*) le climat *des lianes*, sans période sèche nette, à minimum de pluies supérieur à 2 mètres et écarts de température voisins de 6°. C'est le climat de toute la côte orientale;

b) Le climat des *savanes tropicales*, ayant au moins deux mois de sécheresse, moins de 2 mètres de pluies et des écarts de température atteignant 12°. C'est le climat de la côte occidentale, comprise entre le Nord de l'Ile et le Ménabé;

2° Une zone de climats *Mésothermes* ou tempérés chauds, caractérisés par une période fraîche de 12° en moyenne alternant avec une période chaude de 22° environ. Ce groupe de climats renferme des types très variés, et il est possible de ramener à un type de *steppes et de savanes sèches* toute la partie

1. Köppen, *Versuch einer klassifikation der Klimate, vorzugweise nach ihren Beziehungen zur Pflanzenwelt*, 1901.

centrale de l'île, en particulier les hauts plateaux de l'Imerina;

3° Une zone de climats *Xérophytes* à température élevée et à pluies rares, dans laquelle rentre la région subdésertique du Sud et du Sud-Ouest.

Constitution du sol. — Dans ses grandes lignes, la constitution géologique du sol de Madagascar est facile à dessiner. Toute la région orientale, tous les hauts plateaux du centre sont constitués par des gneiss entremêlés de pointements de roches éruptives et de roches archéennes, cipolins, micachistes, etc. Les terrains sédimentaires, trias, jurassique, crétacé, tertiaire n'affleurent, sous la forme d'une bande relativement étroite, que sur toute la côte occidentale. L'immense majorité de la surface de l'île est donc constituée par des terrains métamorphiques ou éruptifs. Mais ceux-ci sont uniformément recouverts par un manteau rouge, épais, d'une lassante uniformité, de *latérite*. Cette couverture est une argile rouge, qui se forme uniformément sous les tropiques comme produit d'altération en surface des roches cristallines. Lavée constamment par les pluies torrentielles, elle est d'une pauvreté excessive en éléments utilisables pour la végétation ; elle est réfractaire à toute culture, et comme elle couvre uniformément les deux tiers de l'île, sa présence ne peut que faire mal augurer de l'avenir de l'Agriculture malgache[1].

* *

LA VÉGÉTATION.

Innombrables sont les explorateurs et les naturalistes qui ont voué leurs efforts à la connaissance de la végétation malgache. Ce sont surtout Flacourt, Dupetit-Thouars, Commerson, Chapelier, Bernier, Lantz, Boivin, Pervillé, de Lastelle, Richard,

1. Consulter au sujet de la géologie de Madagascar : Gautier (L. et) Lemoine. *Etudes géologiques dans le nord de Madagascar* (Paris, 1906).

Grévé, Hilsenberg, Bojer, Goudot, Bréon, Vesco, Grandidier, Thompson, Lyall, Ellis, Baron, Scott Eliot, d'Alleizette, Perrier de la Bathie, Geay, G. Grandidier, etc., etc. Certains sont morts victimes de leur dévouement à la science; c'est Rutenberg assassiné en 1878 dans l'Ouest, Hildebrandt mort, en 1881, à Tananarive, Douliot, mort à Nossi-Bé en 1891, c'est plus récemment Prince, pharmacien-major, mort des fièvres un an après son exploration (de 1896) dans la province de Majunga. Malgré tous ses efforts, malgré les nombreuses études systématiques de Baillon, Baker, Vatke, Buchenau, Körnike, Raldkofer, Hoffmann, etc., etc., la connaissance de la flore malgache nous offre encore des lacunes considérables. Tous les jours des documents nouveaux sont mis en valeur, mais il est difficile de prévoir l'époque où la flore malgache sera connue dans ses détails.

Il semble dès lors bien difficile de donner une vue d'ensemble sur la végétation de la Grande-Ile. Cependant, grâce à un remarquable travail, malheureusement un peu ancien, d'un homme dont la compétence est incontestable, le R^d^ Baron[1], il est possible de dessiner en quelques lignes les caractères floristiques de la région qui nous occupe.

A l'époque où a paru le mémoire de Baron, la région désertique du Sud-Ouest était totalement ignorée, de telle sorte que ce qui suit s'adresse uniquement aux contrées orientales, occidentales et au centre de l'Ile. Sur les 200 ordres et 7.569 genres, qui, d'après le *Genera Plantarum* de Bentham et Hooker, constituent la végétation totale du globe, 141 ordres et 970 genres seraient représentés à Madagascar. Ces nombres accusent une très grande richesse floristique. Mais ce qui fait snrtout l'intérêt biogéographique d'une région, c'est le nombre des végétaux *endémiques* qui le peuplent. On peut définir de la façon suivante un végétal endémique[2] : « Lorsqu'une variété, une espèce, un genre, une famille même, se trouvent *localisés*

1. Baron, *The Flora of Madagascar*. (Linnean Soc. Journal, 1888).
2. Gain. *Introduction à l'étude des régions florales*. (Nancy, 1908.)

dans une région déterminée, si les conditions de vie sont spéciales et harmonisées avec la morphologie de cette variété, de cette espèce, de ce genre, de cette famille, on considère que ces formes existent depuis longtemps dans ce lieu géographique, et qu'elles ont pu y prendre naissance. Ces formes, dites *endémiques*, sont en quelque sorte un *produit caractéristique indigène.* » Or, sur 4.100 espèces connues à l'époque de Baron, 3.000 ou les trois quarts sont endémiques. Même une *famille entière* est endémique à Madagascar, c'est celle des Chlœnacées, qui compte 24 espèces. A cet égard, la Grande-Ile constitue une région florale tout à fait favorisée, ayant son individualité propre. Quant au reste de la flore, il est formé en grande partie de formes africaines et de formes indo-malaises. Je reviendrai d'ailleurs sur ce point en étudiant les affinités de la flore.

J'ai indiqué plus haut que quatre zones climatiques différentes se partageaient la surface de l'Ile. A ces zones correspondent des régions floristiques spéciales qu'il y a lieu d'étudier successivement.

Region orientale. — Tout l'Est de l'Ile est soumis au régime du climat *mégatherme des lianes.* C'est là que la végétation tropicale se développe avec toute sa splendeur. Si l'on remonte de l'Est vers l'Ouest les pentes qui mènent aux hauts plateaux, on rencontre trois zones de végétation qui se succèdent régulièrement. Au voisinage de l'Océan Indien, sur une largeur de 7 à 8 kilomètres et sur une longueur de 1.200 kilomètres, se trouvent des chapelets de lagunes dont les bandes de sable qui les limitent forment un paysage que l'on a souvent comparé à un jardin anglais. C'est là qu'on trouve le *Trachylobium verrucosum* ou Copalier qui fournit la gomme Copal, les curieux *Casuarina equisetifolia*, plante voisine des Amentacées et dont le port rappelle celui d'une prêle, une Clusiacée remarquable par la beauté de son feuillage le *Calophyllum Inophyllum*, les *Terminalia*, une très belle Cycadée endémique le *Cycas Thouarsii* et le célèbre Tanghin du

Menabé, *Menabea venenata*. Cette dernière plante, dont les fruits servaient de poison d'épreuve, est célèbre dans l'histoire judiciaire et politique des Sakalaves. On a longtemps méconnu sa position systématique, et j'ai pu récemment établir que le Tanghin du Menabé était une Asclépiadée d'un type spécial voisin des Secamonées [1].

A la zone des lagunes succède une zone qui s'étend entre elle et la forêt, et qui est formée par un dédale de collines où poussent quelques bois. L'arbre caractéristique de cette zone est un palmier, le Ravin-ala, appelé par corruption Ravenala et qui est le *Ravenala madagascariensis*. Cet arbre, si caractéristique par ses feuilles disposées en grand éventail vert, fourmille par milliers et donne à cette région un aspect très spécial. La légende l'a fait surnommer « l'arbre du voyageur », en disant que le voyageur altéré trouve suffisamment d'eau pour étancher sa soif dans celle qui est retenue dans l'emboîtement des feuilles.

A la zone de Ravenala succède la Grande Forêt Tropicale. Etagée sur des pentes raides, elle semble, comme le dit M. Gautier, « une tenture plaquée à une muraille ». Inondée une moitié de l'année par l'alizé, une autre par la mousson, elle offre une luxuriance de végétation peu commune. Les Fougères, au nombre de 200 espèces, accusent son caractère tropical. Dès Aroïdées gigantesques, le *Pothos Chapelieri*, le *Typhonodorum Lindleyanum*, se mèlent aux Orchidées, aux Bambous, aux Pipéracées, aux Anonacées, aux Rubiacées et aux Lianes. C'est là qu'on trouve une herbe géante, de la famille des Zingibéracées, le Cardamon Malgache ou *Amomum Daniellii*.

Cette forêt offre des richesses considérables en partie exploitées : le grand bambou, *Cephalostachyum Chapelieri*, employé à toutes sortes d'usages; le *Labramia Bojeri*, dont l'écorce fournit des matières colorantes; des bois de construc-

1. Paul Dop, *Recherches sur la fleur du Tanghin du Menabé* (Madagascar). [Annales de l'Institut colonial de Marseille, 1904].

tion très variés parmi lesquels je citerai surtout le *Dalbergia Baroni*, que l'on confond avec le palissandre. Mais tous ces produits ne sont pas exportés et sont consommés sur place. Les seuls végétaux qui soient l'objet d'une exploitation destinée à l'exportation sont les *lianes à caoutchouc*. Ces lianes appartiennent aux familles des Apocynées et des Asclépiadées, et les deux genres les plus répandus sont surtout les *Landolphia* et les *Alstonia*. Le commerce du caoutchouc est assez important, puisque pendant l'année 1897, la côte Est de l'île en a exporté pour une valeur de 400.000 francs, sur un million que produit toute l'île.

La région occidentale de Madagascar possède des caractères botaniques qui la distinguent nettement de la région orientale. Le climat est en effet plus sec, les oscillations thermométriques plus grandes, et le sol est constitué par des terrains sédimentaires formant des collines ou des causses. Un tiers au moins de la région occidentale est désolé; le reste est partagé entre la fôret et la savane parsemée d'arbres isolés. Dans la savane abondent des arbres spéciaux à cette région; ce sont les Lataniers, *Hyphœne coriacea*, dont les feuilles servent à faire des toitures et des murailles et les fruits de l'alcool. C'est un Baobab spécial *Adamsonia madagascariensis*, qui sert à une foule d'usages. Baillon nous dit en effet de lui : « Son écorce est textile, elle sert à couvrir les cases et à faire des cordages. Le bois est tendre et spongieux; à l'époque de la végétation active, il fournit par incisions une sève qui n'est guère que de l'eau et qui est bonne à boire. Il y a à Mouroundava des maisons de commerce qui exploitent en grand les semences... je suppose qu'il doit s'agir d'une extraction d'huile. Les fruits renferment, outre les semences, une pulpe comestible. » C'est aussi dans ces savanes qu'abonde le Raphia, *Raphia Ruffia*, que l'on retrouve aussi, d'ailleurs, à l'Est. Les fibres, telles quelles ou tissées, font l'objet d'une exportation importante. Sa sève donne, en outre, par fermentation une boisson aigrelette dont les Sakalaves sont friands. Par places abondent les Tamariniers, *Tamarindus indica*, des Figuiers géants au tronc blanc, *Ficus*

cocculifolia, et, sur les bords de la mer, des Cocotiers et des Palétuviers, caractéristiques des rivages tropicaux.

La forêt occidentale qui a été étudiée récemment par MM. Jumelle et Perrier de la Bathie[1], renferme des *Dalbergia*, faux palissandre, des Ebéniers, *Diospyros*, des Rubiacées, des Euphorbiacées et des lianes appartenant aux familles des Malpighiacées, des Loganiacées, des Apocynées et des Asclépiadées. Parmi ces dernières il en est de très importantes comme sources de caoutchouc et qui commencent à être assez bien connues grâce aux travaux de MM. Jumelle et Perrier de la Bathie[2]. La plus importante dans la région de Majunga paraît être une Apocynée, le *Landolphia Perrieri*. Mais à côté on trouve des *Mascarenhesia*, des *Cryptostegia*, des *Marsdenia*, des *Pentepolia*, etc. Leur abondance est telle que, dans ces dernières années, Majunga est devenu un centre très important d'exportation du caoutchouc.

Région centrale. — Dans l'immense zone archéenne qui sépare les régions orientale et occidentale, la flore a un aspect tempéré ou subtempéré qui provient du climat *mésotherme* auquel cette zone centrale est soumise.

Comme Baron l'a si bien remarqué : « les Anonacées n'ont qu'un ou deux représentants, les Piperacées sont rares ; il y a des Palmiers, mais bien peu. D'autre part, les plantes des climats tempérés sont relativement abondantes. » Ce caractère apparaît nettement dans la numération des familles les plus fréquentes sur les plateaux. Les Renonculacées sont représentées par 18 espèces, 14 appartenant au genre Clématite et 4 au genre Renoncule ; les Crucifères sont représentés par 3 ou 4 espèces dont une Cardamine ; les Caryophyllées et les Ombellifères sont abondantes. Les Primulacées possèdent 5 espèces, 4 du genre

1. Jumelle et Perrier de la Bathie, *Notes biologiques sur la végétation du Nord-Ouest de Madagascar* (Annales de l'Institut colonial de Marseille, 1908).

2. Jumelle et Perrier de la Bathie. Nombreuses publications dans le journal *Le Caoutchouc et la Gutta-Percha*, 1906, 1907, 1908.

Anagallis, 1 du genre Lysimaque. Des Gentianes, au nombre de 24 espèces, achèvent de donner à cette flore un aspect tempéré. Et, chose remarquable, nous y rencontrons une espèce de violette, *Viola abyssinica*, et un Géranium, *Geranium simense*, qui sont extrêmement rares dans les régions tropicales. Pour terminer, il est possible de citer même des plantes que l'on est habitué à rencontrer en Europe, le *Sanicula europæa*, la Fougère aigle *Pteris aquileria*, un Lycopode *Lycopodium clavatum*, la Fougère royale *Osmunda regalis*, et la Fougère mâle *Polystichum Filix-Mas*.

Un caractère essentiel de cette zone centrale est la rareté des arbres : « De 1.236 espèces connues sur les plateaux, dit Baron, 900 sont des herbes et 336 seulement des arbres et des arbustes, c'est-à-dire que les trois-quarts des plantes sont herbacées. Sur les côtes orientales et occidentales, plus de la moitié de la flore est composée d'arbres et d'arbustes. » Parmi ces herbes, je citerai surtout l'*Andropogon hirtus* et l'*A. cymbarius* qui forment des masses herbeuses compactes.

C'est dans cette zone que quelques essais de culture ont été tentés. Les pommes, les raisins, les pois, le blé, y viennent difficilement et n'apparaissent qu'en petites quantités sur les marchés de Tananarive. Au contraire, les pommes de terre et les pêchers semblent y trouver des conditions très favorables à leur vie.

Le sud-ouest désertique. — La région désertique du Sud-Ouest malgache est restée jusqu'à ces dernières années à peu près inconnue. Tout ce que l'on savait, c'est que c'était un pays sans eau, aux végétaux monstrueux, sans feuilles, aux buissons épineux, en un mot l'Antandroy, qui, dans la langue malgache, signifie « le pays des épines ». En 1900, le général Galliéni installa tout un réseau de postes dans cette région insoumise, qui permirent aux explorateurs de s'aventurer dans cette contrée fermée jusqu'alors. En 1901, MM. G. Grandidier[1] et

1. G. Grandidier. *Une mission dans la région australe de Madagascar en 1901* (Bulletin de la Soc. de Géographie).

Alluaud parcourent cette région, et tout récemment M. Geay[1] fit faire à la connaissance floristique de cette région des progrès considérables. Ces travaux ont été résumés dans un remarquable article de MM. Costantin et Bois[2], auquel j'emprunte les renseignements qui vont suivre.

Le sol du Sud-Ouest se divise en plusieurs régions distinctes qui ont chacune une végétation propre. Parallèlement à la côte de Tulear au cap Sainte-Marie, on a une région de calcaire éocène, puis vers l'intérieur se trouve une région jurassique, puis une région schisteuse et gneissique qui fait partie de l'immense zone archéenne dont j'ai déjà parlé.

Le plateau calcaire, plateau de Mahafaly, a une altitude moyenne de 130 à 150 mètres, et se termine en falaise de tous les côtés. A l'ouest, il n'est séparé du canal de Mozambique que par une étroite bande de sable. Ce qui caractérise la région calcaire ce sont les *Pachypodium,* plantes de la famille des Asclépiadées. Le *Pachypodium Geayi*, par exemple, est un arbre épineux ressemblant à un gros cierge, et que l'on prendrait au premier abord pour une Cactée du genre *Cereus.* Son tronc charnu peut atteindre 8 à 10 mètres de hauteur ; il peut être simple ou bien porter au sommet quelques courtes ramifications couronnées d'un bouquet de feuilles. D'autres espèces de *Pachypodium*, le *P. Drakei*, par exemple, ont la tige courte, épaisse, charnue et renflée en forme d'outre. Parfois, comme dans le *P. rosulatum,* la tige devient rameuse, à rameaux cylindriques s'enchevêtrant pour constituer des buissons épineux. D'autres Asclépiadées, connues sous les noms indigènes de « Folotsy », de « Voaranga », ont un port analogue. C'est aussi dans cette région calcaire qu'existent les *Euphorbes arborescentes* qui donnent à cette région un facies tout spécial. Parmi elles, l'*Euphorbia Intisy*, l'*Euphorbia cirsioïdes* sont les plus remarquables et par leur absence presque complète de

1. Geay. *Aperçu sur les régions sud de Madagascar* (Bulletin de la Soc. de Géographie commerciale, t. XXIX, juin 1907).

2. Costantin et Bois. *La végétation du Sud-Ouest de Madagascar* (Revue horticole, 1er novembre 1907).

feuilles, et par les quantités de caoutchouc qu'elles fournissent. Des végétaux de port tout à fait analogue, les *Didierea*, se rencontrent dans la zone sableuse.

Au delà du plateau éocène, la flore change complètement, et nous retrouvons chez les Antanosy émigrés, chez les Baraimono et chez les Tambolo, la forêt avec ses caractères normaux. Dans cette forêt, abondent les lianes à caoutchouc, dont l'étude a été récemment faite par MM. Costantin et Gallaud [1].

Si nous mettons à part cette dernière zone, nous voyons que la région sans eau du Sud-Ouest présente une flore tout à fait spéciale. C'est une flore *xérophile*, c'est-à-dire adaptée à la vie sans eau, à la sécheresse. Cette adaptation, qui se traduit par des conséquences remarquables dans la morphologie et l'anatomie, n'a qu'un but : ralentir la transpiration et éviter par conséquent la dessiccation du végétal. L'absence ou la réduction des feuilles, le port de plantes grasses ou succulentes, sont les deux caractères morphologiques les plus nets de cette adaptation. On les retrouve dans la végétation de toutes les régions désertiques du globe, qui présentent ainsi une uniformité biologique remarquable.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES ET AFFINITÉS BIOGÉOGRAPHIQUES.

Maintenant que nous possédons une idée d'ensemble sur les zones de végétation de Madagascar, il devient nécessaire de considérer la flore totale en elle-même et de demander comment se répartissent, au point de vue des affinités biogéographiques, les éléments qui la constituent.

Dans toute étude floristique de ce genre, on considère habituellement les éléments endémiques ou indigènes et les éléments d'origine étrangère. Parmi ces derniers, il est permis de faire une subdivision en éléments que l'on trouve à peu près partout, qui sont dits ubiquistes ou cosmopolites, et qui n'offrent

1. Costantin et Gallaud. *Revision des Asclépiadées de Madagascar* (Annales des sc. nat. botan., 1907).

aucune valeur au sujet de la recherche des affinités, et en éléments localisés, faciles à rapporter à des régions florales définies et qui nous renseignent d'une façon précise sur les relations géographiques.

L'endémisme, comme nous l'avons dit plus haut, est remarquablement développé dans la Grande-Ile. Les trois mille espèces endémiques que Bacon y dénombre se répartissent dans la plupart des familles végétales. Les plus importantes, au point de vue du nombre des genres endémiques, sont : les Légumineuses avec 8 genres, les Rubiacées avec 14 genres, les Composées avec 13 et les Chlœnacées avec 7 genres. Or, comme nous savons que l'endémisme dépend surtout de l'ancienneté de la flore locale et de son isolement, nous sommes amenés à cette première conclusion sur laquelle nous reviendrons, à savoir que Madagascar constitue une région florale isolée depuis longtemps, probablement depuis les temps tertiaires des régions voisines.

Les végétaux ubiquistes ou cosmopolites tropicaux sont largement représentés sur la Grande-Ile. Les genres *Ficus*, *Pteris*, *Solanum*, *Piper*, *Vernonia*, *Dalbergia*, *Eugenia*, *Mimosa*, *Capparis*, *Mimosa*, *Jussiœa*, *Dioscorea*, *Commelina*, etc., sont extrêmement communs. C'est à cette catégorie que nous devons rapporter les plantes qui constituent la flore de la Mangrave, *Rhizophora mucronata*, *Bruguiera gymnorhiza*, *Sonneratia alba*, *Avicennia officinalis*, que nous avons signalés sur la côte occidentale et qui abondent, comme on le voit, sur tous les rivages tropicaux.

Mais si ces espèces cosmopolites n'offrent pour nous qu'un intérêt minime, il n'en est pas de même des végétaux exotiques spécialisés, qui nous permettront de préciser les affinités floristiques de la Grande-Ile. Depuis longtemps, Baker a fait observer qu'un grand nombre de formes végétales malgaches, surtout développées dans la région orientale, avaient des affinités réelles avec la flore de l'Asie tropicale et des îles de la Malaisie. C'est ainsi, par exemple, que les *Cyclea madagascariensis*, *Murraya exotica*, *Nepenthes madagascariensis*, *Stepha-*

notis floribunda, *Strongylodon madagascariensis*, *Hernandia peltata*, *Afzelia bijuga*, *Baringtonia speciosa*, *Alyxia erythrocarpa*, *Lagerstrœmia madagascariensis*, etc., etc., sont nettement des végétaux indo-malais immigrés à Madagascar. De là à conclure à l'existence d'une ancienne réunion continentale de Madagascar et de l'Indo-Malaisie, il n'y a qu'un pas. Mais avant de le franchir, il est nécessaire de faire quelques remarques d'un haut intérêt. Il ne suffit pas de constater l'existence de types végétaux communs à deux régions aujourd'hui isolées pour affirmer qu'à une époque géologique plus ou moins ancienne ces deux régions ont fait partie d'un même continent. La dissémination de ces types a, en effet, pu se produire par d'autres causes qui sont surtout le transport par les courants marins, par les oiseaux migrateurs ou par le vent. On peut éliminer facilement ces causes d'erreur en s'adressant à des végétaux dont les graines perdent vite leur faculté germinative et dont les fruits ou les graines n'étant pas transportables par le vent offrent aussi peu d'attrait pour les oiseaux. Les plantes de la famille des Araliacées, si bien étudiées récemment par M. Viguier[1], sont dans ce cas, et ont permis d'apporter un argument de plus à l'hypothèse d'un continent antétertiaire qui aurait réuni l'Australie, l'Inde et Madagascar. M. Viguier a, en effet, établi que cet ancien continent avait été le lieu de développement de trois genres d'Araliacées parfaitement localisés sur lui, les *Tieghemopanax*, *Kissodendron* et *Polyscias*. Il est donc démontré — et ici la géographie, la botanique et la géologie sont d'accord, — que Madagascar représente l'apophyse sud-ouest d'un ancien continent antétertiaire Indo-Australo-Malgache.

Un deuxième problème se pose maintenant : La flore malgache a-t-elle des affinités avec la flore africaine? Cela est incontestable, tout au moins pour la végétation de la côte occidentale de l'île. Je n'en veux pour exemple que la répartition d'une

1. René Viguier, *Recherches anatomiques sur la classification des Araliacées*. Paris, 1906.

Rubiacée, le genre *Dirichletia* que j'ai étudiée récemment[1]. Ce genre renferme 14 espèces : 3 appartiennent à l'île Socotora, 4 à l'Afrique tropicale, 7 sont spéciales à Madagascar. Des remarques analogues sont possibles pour un grand nombre d'autres genres et par conséquent des affinités assez étroites, mais qui peuvent, à la rigueur, s'expliquer par le transport par le vent et les oiseaux migrateurs à travers le canal de Mozambique, unissent Madagascar au continent africain.

Je n'insisterai pas sur les affinités bien établies avec les Mascareignes, qui firent très probablement partie du continent Indo-Australo-Malgache.

En 1882, un célèbre botaniste allemand, M. Engler[2], qui s'est occupé d'une façon tout à fait spéciale des flores africaines, avait déclaré qu'aucune connexion continentale n'avait eu lieu pendant les temps géologiques entre l'Afrique et Madagascar d'une part et l'Amérique du Sud de l'autre. Cependant quelques années après, en 1888, Baker trouvait à Madagascar des plantes qui avaient des affinités indubitables avec l'Amérique du Sud. Une Euphorbiacée, par exemple, le genre *Omphalea*, possède 1 espèce à Madagascar et 8 dans l'Amérique tropicale.

Le genre *Pedilanthus*, de la même famille, a deux espèces malgaches, toutes les autres, 12 environ, sont Sud-Américaines. Les mêmes remarques pourraient se faire pour les genres *Myrosma*, *Echinolœna*, et même pour le célèbre *Ravenala madagascariensis* dont j'ai déjà parlé, qui est le cousin germain d'un palmier tout à fait semblable de la Guyane et du Brésil, le *Phenakospermum guianense*. Depuis Baker, de nouveaux exemples analogues ont été cités, et en particulier l'étude des Mousses de Madagascar est venue fournir à l'hypothèse des affinités sud-américaines un grand appui. Ces mousses,

1. Paul Dop. *Recherches anatomiques et morphologiques sur une Rubiacée nouvelle de Madagascar, le « Dirichletia Princei »*. n. sp. (Annales de l'Institut colonial de Marseille, 1908.)

2. Engler. *Versuch einer Entwicklungsgeschischte der Pflanzenwelt* (II, 1881).

étudiées récemment par M. Renault[1] et M. Palacky[2], ont montré, en outre de formes communes avec la région indo-malaise, *six types américains*, et quelques autres formes que l'on retrouve à la fois en Amérique, en Afrique et dans la région australienne.

Ces faits, joints à ceux non moins importants qu'a révélés l'étude de la faune, ont complètement modifié l'opinion de M. Engler[3], qui, dans un tout récent travail, a admis qu'à une époque où l'évolution des Angiospermes était déjà avancée, peut-être au Crétacé et à l'Eocène il a existé, entre Madagascar, l'Afrique et l'Amérique du Sud, une connexion continentale, ou tout au moins une connexion assurée par plusieurs grandes îles.

Cette hypothèse de M. Engler a été vérifiée par les recherches que j'ai poursuivies en collaboration avec M. Dubard sur les Malpighiacées de la Grande-Ile[4], et dont voici résumés les principaux résultats. La classification actuelle des Malpighiacées à fruits munis d'ailes (Pterygophorées) sépare d'une façon presque absolue, dans des tribus différentes, les genres appartenant à l'Ancien et au Nouveau-Monde. Les Aspidopteridinées appartiennent surtout à l'Asie méridionale, à la Malaisie, quelque peu à l'Afrique, et sont représentées à Madagascar par le genre endémique *Microsteria* et certaines espèces de *Triaspis* et de *Tristellateia*. Les Sphedamnocarpinées présentent une

1. Renault. *Prodrome de la flore bryologique de Madagascar.* (Monaco, 1897.)

2. Palacky. *Bemerkungen zur Moosflora von Madagascar.* (Verh. der. KK. zool. bot. Gesell. Wien. 1899.)

3. Engler. *Uber floristiche Verwandschaft zwischen den tropischen Afrika und Amerika, sowie über die Annahme eines vermukenen brasilianisch-œthiopischen Continent.* (Zitz. der Kön. AK. d. Wiss. Berlin, 1905).

4. M. Dubard. *Sur les affinités des Malpighiacées de Madagascar, à propos du nouveau genre Tricomariopsis.* (C. R. Ac. sc., 9 déc. 1907.)

M. Dubard et P. Dop. *Nouvelles observations sur l'anatomie et les affinités des Malpighiacées de Madagascar.* (C. R. Ac. des sciences, 11 février 1908.)

M. Dubard et P. Dop. *Contribution à l'étude des Malpighiacées de Madagascar.* (*Revue générale de botanique*, t. XX, 1908.)

répartition analogue avec quelques espèces d'*Acridocarpus* à Madagascar. Quant aux Mascagniinées, Tricomariinées et Banisteriinées, elles sont toutes américaines, à part de très rares exceptions dans ce dernier groupe, et n'ont, jusqu'à nos recherches, aucun représentant signalé dans la Grande-Ile. L'étude détaillée des collections du Muséum d'Histoire naturelle de Paris nous a permis de ranger dans les Banisteriinées quatre genres. L'un d'entre eux, dénommé par Adrien de Jussieu *Banisteria multiflora*, avait été ensuite considéré par Baker comme un *Sphedamnocarpus*. Nous l'avons appelé *Banisterioïdes multiflora* et fait nettement rentrer dans la tribu américaine des Banisteriinées. Les trois autres formes sont nouvelles; nous les avons fait rentrer dans cette même tribu et les avons décrites sous le nom de *Tricomariopsis madagascariensis* (ce dernier intermédiaire entre les Banisteriinées et les Tricomariinées), de *Cottsia scandens*, qui vient se placer à côté des *Aspicarpa* et des *Janussia* sud-américains, et de *Philgamia hibbertioïdes*, de place incertaine. En somme, la flore malgache nous a révélé au moins trois types de Malpighiacées nettement américains. On ne saurait invoquer, pour expliquer ce fait, le transport des fruits par le vent à travers l'immensité de l'océan Atlantique; la cause en est beaucoup plus profonde et peut seulement s'expliquer par l'hypothèse du continent brésilo-éthiopien de M. Engler.

A la lumière des faits que je viens d'exposer, le passé géologique de Madagascar nous apparaît nettement. Pendant les temps secondaires, Madagascar a certainement fait partie d'un vaste continent Indo-Australo-Malgache, la *Lemuria*, et qui, suivant les géologues, se serait disloqué à l'époque Crétacé, ne laissant sous la forme d'îles et d'archipels que quelques témoins de son existence. On admet que ce continent était depuis longtemps séparé de l'Afrique par le canal de Mozambique; il semble ensuite que, conformément à l'hypothèse de M. Engler, une régression de la mer survenue à la fin du Crétacé ou à l'Éocène, ait émergé le canal de Mozambique et constitué pendant un certain temps un continent Brésilo-Africano-

Malgache. Et ainsi nous revenons à l'ancienne hypothèse de Wallace, un peu modifiée, qui rattachait Madagascar à l'Afrique et celle-ci à l'Amérique du Sud. Quoi qu'il en soit, Madagascar a dû être isolée d'assez bonne heure, probablement après l'Éocène, et c'est grâce à cet isolement qu'a pu se former la flore endémique qui lui donne son originalité.

Telle est, en ses grands traits, exposée la Géographie botanique de Madagascar. Tous les problèmes que son étude nous a permis de poser et souvent de résoudre se retrouveraient dans l'examen d'une région florale quelconque. Et ce caractère de généralité n'est pas un des moindres parmi ceux qui contribuent à faire de la Géographie botanique une des branches les plus captivantes de la philosophie naturelle.

PAUL DOP,

Chargé de Cours de Botanique à l'Université de Toulouse.

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

Aspects toulousains. 19 décembre. Dans la grande salle de l'hôtel d'Assézat et de Clémence-Isaure, l'Académie des Jeux Floraux procède à l'installation d'un nouveau mainteneur : M. le comte Etienne de Rességuier succède à M. Charles de Raymond-Cahusac.

A travers les siècles, il est des familles dont l'histoire a été étroitement liée avec celle des Jeux Floraux : les d'Aldéguier, les d'Ayguesvives, les de Panat; mais nulle n'y joua un rôle plus considérable que celle des Rességuier. Au commencement du dix-septième siècle, François de Rességuier, président au Parlement, était déjà mainteneur; son fils, Jean, fut installé au quatorzième fauteuil par les lettres patentes de Louis XIV, et son petit-fils, qui se nommait lui aussi Jean, et fut l'élève du P. Vanière, entra à l'Académie toulousaine en 1712. A la fin du dix-huitième siècle, Louis-Emmanuel de Rességuier, avocat général, reprit la tradition un instant interrompue et que la Révolution et l'émigration allaient interrompre de nouveau. Sous la Restauration, son fils, le comte Jules, l'auteur du sonnet monosyllabique, l'ami du premier Cénacle, devient la grande gloire des Jeux Floraux, jusqu'au moment où son neveu, le comte Fernand, prendra pour soixante années son service pieux et fidèle dans le sanctuaire de Clémence-Isaure.

Tandis que le récipiendaire tout récent prononçait son discours, remerciement spirituel et facile, tout pétillant de verve académique, et parfois ému de quelques notes toutes modernes, je songeais à ces vieux mainteneurs de jadis. Combien de fois a-t-on entendu un Rességuier prendre la parole aux grandes séances des Jeux Floraux? C'est incalculable. Plus de cent fois en deux siècles, j'en jurerais. Leur voix conti-

nue. Elle est toujours aussi aristocratique et mesurée, pleine de finesse et de tact, et il tremble légèrement dans ses intonations cette fidélité à notre Toulouse, à son passé, à ses traditions, fidélité qui, depuis des centaines d'années, ne s'est jamais démentie.

Une indiscrétion : on annonce que l'éloge de Clémence Isaure sera prononcé, au 3 mai prochain, par le comte de Rességuier. Il en fut ainsi en 1725, en 1787, en 1819 et en 1852. Ce ne sera pas, à proprement parler, un début...

***

23 janvier. Cette année va être l'année des Congrès pour Toulouse, et nous aurons des vacances bien occupées. On nous annonce le Congrès des arts décoratifs, qu'appelle de tous ses vœux la Société des artistes méridionaux, le Congrès de l'art à l'école et celui de l'Association française pour l'avancement des sciences. Ce dernier sera, sans doute, le plus important.

Aujourd'hui a été tenue la première réunion préparatoire pour la constitution d'un Comité local. L'entente est parfaite : l'Université, la municipalité, la magistrature, les Sociétés savantes, l'Institut catholique, etc., rivaliseront de zèle pour bien accueillir nos hôtes et fournir à ces solennelles assises de la science un cadre digne d'elles. Les subventions ne manqueront pas. On a proposé d'ouvrir aux nombreuses sections du Congrès les vastes locaux de nos Facultés des sciences, de médecine et de pharmacie, dont le merveilleux ensemble leur donnera une belle impression de notre ville. D'ailleurs, on peut compter que tout sera organisé avec méthode, avec tact, avec largeur, puisque le président du Comité est M. Emile Cartailhac, correspondant de l'Institut, le savant anthropologiste bien connu. En maintes circonstances pareilles, M. Cartailhac a donné des preuves de son incontestable savoir-faire, de son énergie, de sa décision, de son activité infatigable. Le Congrès pour l'avancement des sciences sera bien reçu à Toulouse.

***

En attendant que les sciences soient fêtées, les arts sont dans le marasme. Est-il vrai que l'exposition de l'Union artistique n'aura pas lieu cette année? Il n'y a pas de place pour la loger, paraît-il, dans ce Capitole livré aux décorateurs... On en a ouvert les portes aux peintres : les plus forts vont maintenant s'y installer en maitres et en chasser les autres.

Depuis vingt-cinq ans, de mars à juin, l'Union artistique nous offrait un asile privilégié. On était toujours sûr d'y rencontrer quelque amateur d'art et de beauté, depuis MM. de Lahondès et Landes jusqu'à ces morts

d'hier : Lazeu de Peyralade, Louis Deloume, Paul de Castéran. Le dernier, dont la tombe vient à peine de se fermer, a dû être bien sensible à la triste nouvelle, car on le trouvait tout l'après-midi installé parmi les tableaux et les sculptures; il y élisait domicile pendant tout le printemps, et l'Union eût semblé défigurée si l'on n'y eût aperçu sa face maigre et pâle, à la barbe noire et clairsemée, achevant sa longue silhouette toujours enveloppée dans les pardessus et les plaids. Que fût-il devenu lui-même, hors de ces réunions amicales et artistiques, lui qui aimait tant la vie intellectuelle de Toulouse, le fervent de nos régions et de nos vieilles Pyrénées, l'archéologue et l'amateur attaché à toutes les manifestations de notre initiative méridionale?

Et les concerts du mercredi, ces charmants rendez-vous d'artistes, on ne s'y pressera plus; on n'y verra plus, aux bons moments, apparaître dans l'embrasure d'une porte M. de Castéran, toujours fidèle... Il semble que l'Union artistique veuille s'en aller avec lui...

D'autre part, si la peinture et la sculpture souffrent de ce fait, la musique toulousaine est en train de perdre sa vieille réputation. Que devient le théâtre du Capitole? A la désastreuse administration Broca a succédé cette année la déplorable administration Olive et Cambot. Les Toulousains se sont empilés inhumainement pour acclamer un ténor d'opéra-comique, et, se laissant éblouir par ce talent tout individuel, ont laissé le reste de la troupe et le répertoire lui-même descendre au niveau le plus bas. C'est devenu tellement scandaleux, que, maintenant, n'ayant ni ténor ni baryton d'opéra, MM. Olive et Cambot parlent de boucler leur budget et de s'en aller. « Adieu, paniers! vendanges sont faites! » — Voilà ce qu'est devenue la scène de Merly et de Pedro Gailhard.

***

Heureusement, la poésie nous reste! La *Revue des Pyrénées* a publié en son dernier fascicule quelques poèmes de M. J.-R. de Brousse; maintenant, le livre entier a paru, aux éditions de la *Revue des Poètes* qui le couronna l'année dernière, sous la direction d'écrivains comme Jean Richepin, Henri de Régnier, Jean Moréas, etc. C'est une vraie joie de feuilleter ce volume, écrit avec patience, avec amour, où, à chaque page, s'évoque un coin de Toulouse ou de sa banlieue.

La Maison sur la colline! Elle est bâtie, simple demeure au toit très bas, à l'ombre d'un ormeau géant, sur les dernières ondulations qui séparent le cours de l'Ariège de celui de la Garonne :

O petite maison sur la colline bleue,
De ton humble sommet, quand le jour était pur,
Je voyais par delà les pays et les lieues
Toulouse, comme un peu d'or fin parmi l'azur.

Elle a tout le charme des métairies languedociennes, avec ses assiettes peintes, ses *calels* de cuivre, sa naïve image de sainte Germaine, et autour d'elle les marnières et les genévriers; mais un poète l'habite, qui aime à lancer le rythme des strophes à travers les bois, sur les belles routes blanches, et qui dans le rustique paysage a fait revivre l'histoire, le rêve, la légende; les nymphes et les sylvains s'ébattent aux fontaines, le beau roi d'Aragon passe, ensanglanté, sur le décor de Muret, les vers de Moréas vibrent dans le silence de la campagne :

Mon pays retentit alors comme la mer
Au bruit de vos rimes farouches,
Et je crois que, parfois, votre grand cœur amer
Me brûle, en passant par ma bouche...

J.-R. de Brousse peut aborder les sujets les plus divers, depuis le poème philosophique et religieux jusqu'aux effusions sentimentales les plus intimes; on sent qu'il ne peut jamais oublier son pays, le pays de soleil et de couleur qui le tient par toutes ses fibres : il rêve du péché devant les sculptures du porche des Filhols, à Saint-Sernin ; il prie sous la voûte de Raymond VI ou sous les boiseries de Bétharram; il s'abandonne à l'amour dans le cadre ingénu des bords de la Louge ou le long des peupliers de l'Ariège que fait frémir encore l'âme des orpailleurs; ses amitiés se localisent sur les berges de la Garonne, et dans un parc du Quercy, où il salue

La maison blanche comme une ode de clarté...

Sa plus pure admiration littéraire enfin, elle s'incline devant le patriarche de Maillane :

C'est Mistral qui, le long de la mer éternelle,
A suivi Calendal et la fée Esterelle;
Qui, ranimant une étincelle au foyer mort,
A rallumé l'étoile au ciel des Iles d'or,
Et qui, jusqu'aux sommets que Dieu même ensoleille,
Par l'Amour et la Mort a fait monter Mireille!

Une âme de poète, de vrai poète, infiniment éclairé et averti, vue à travers l'image fidèle d'un pays, voilà comment on peut définir *la Maison sur la colline*. N'est-ce pas là le type le plus sympathique de cette littérature régionaliste qu'il faut prôner, mais à laquelle il est bon de proposer des modèles ?

Armand Praviel.

Ariège.

Découverte archéologique. La ville de Saint-Girons fournit un nouveau numéro à la liste des monuments gallo-romains dits piles romaines. On vient de découvrir que la maisonnette rustique avoisinant l'habitation élevée au Pont-du-Baup, sur la rive droite du ruisseau et le côté droit de la route allant à Saint-Lizier, maisonnette servant actuellement d'atelier au sabotier Jean-Louis Raufast, s'appuie sur un débris de pile romaine qui constitue toute sa face nord-ouest. Ce mur, découpé dans l'épaisseur du vieux monument, a conservé le soubassement de la pile, plus trois mètres environ de la surélévation reposant sur lui et en léger retrait d'aplomb. Le tout est bâti en petit appareil semblable exactement à celui de la pile de Luzenac et aussi de la partie romaine des remparts de Saint-Lizier. Seulement, sur une petite plaque, dans le haut de cette façade, le parement régulier du monument a disparu. Voici donc, pour la ville de Saint-Girons, une antiquité à signaler et, selon une explication autorisée, encore une colonne-borne de villa gallo-romaine.

***

Exposition artistique. Le public fuxéen admirait dernièrement, dans les vitrines de M. Eutrope, tapissier, plusieurs tableaux, œuvre de Mlle André Vergé, qui ont confirmé la réputation artistique dont jouit notre compatriote. Plusieurs scènes d'intérieur et divers portraits, visiblement inspirés de l'Ecole flamande, décèlent un véritable sens artistique, autant par la richesse du coloris que par l'exactitude du dessin. Mais le morceau le plus intéressant est le portrait en pied de M. le baron de Bellissen-Bénac. Ce tableau est véritablement bien conçu : la ressemblance est parfaite, le relief bien accusé et l'éclairage très remarquable.

***

Nécrologie. M. le Dr Louis Soula. Dans les premiers jours de décembre est décédé, à Foix, M. le Dr Louis Soula, professeur d'agriculture en retraite, chevalier de la Légion d'honneur. Le défunt laisse d'unanimes regrets dans tout le département, où ses qualités d'homme de science, de devoir et de sacrifice avaient conquis l'estime de tous ses concitoyens. En lui, l'agri-

culture vient de perdre un ferme soutien. C'est avec la persévérance d'un Ariégeois passionnément attaché à sa terre natale que M. le Dr Soula a propagé dans notre département le progrès des sciences agronomiques et développé ainsi la richesse agricole de sa petite patrie. Cette patrie lui en restera reconnaissante.

Abbé Blazy.

Aveyron.

Le deuxième Salon aveyronnais. L'Union artistique aveyronnaise donne en ce moment une nouvelle preuve de sa vitalité en offrant au public une notable attraction artistique. C'est un salon d'automne dont les exposants sont exclusivement des Aveyronnais. Tous les artistes du département, peintres, sculpteurs, graveurs, ont répondu avec empressement à l'appel de l'éminent président de l'Union, M. Denys Puech. Ils ont envoyé des œuvres du plus haut intérêt où s'affirment dans leur variété des talents remarquables, les uns déjà en possession de la notoriété, les autres en train de la conquérir. En outre, ils sont tous également dignes de notre sympathie pour le témoignage d'affection qu'ils donnent au pays natal. C'est ce sentiment qui a groupé Viala, Drosler, Serpantré, Robert, Malet, Bompard, Richard, de Vezins, Agrinhac, Mlle Lauret, etc., autour du maître qui a bien voulu prêter l'appui et l'éclat de son nom à l'œuvre de décentralisation que poussait avec ardeur et succès l'Union artistique aveyronnaise.

Le public, d'ailleurs, reconnaît et récompense ses efforts en accourant, nombreux, au Salon dont l'organisation eût paru, il y a vingt ans, impossible ou téméraire.

***

Le poète rouergat Claude Peyrot. Le 17 octobre, ont eu lieu à Millau des fêtes, présidées par M. Barthou, ministre de la justice, pour l'inauguration du Collège de jeunes filles. Au programme figurait aussi l'inauguration du monument érigé en l'honneur du poète Claude Peyrot, et ce n'a pas été un banal spectacle que celui d'un ministre de la République, inaugurant, après la Séparation, le buste destiné à perpétuer la mémoire de l'ancien curé de Pradinas.

Peyrot, né à Millau en 1709, fit ses études à Toulouse où il demeura vingt ans prébendier de Saint-Sernin. Il y obtint en 1746 et 1747 deux lys d'argent aux Jeux-Floraux pour deux sonnets à la Vierge. Nommé curé de Pradinas, près Rodez, il se révéla vraiment poète en retrouvant ses paysans et en reprenant leur vieux patois rouergat. Le bon prieur

faisait merveille dans sa cure. Non seulement tout le village allait écouter ses sermons, mais encore, comme il adorait la musique et qu'il avait de la patience, il parvint à faire chanter aux paysans des messes en musique comme on n'en entendait pas dans une cathédrale.

Cédant aux encouragements de quelques lettrés et de l'évêque Champion de Cicé, Peyrot recueillit dans un joli poème, *Les Quatre Saisons* ou *Les Géorgiques patoises*, toutes les belles choses que les paysans de Pradinas lui avaient enseignées sur les cultures, les travaux des champs, et tout ce qu'il avait observé de leurs mœurs et de leurs plaisirs, et cela dans une langue savoureuse qui fait encore les délices de ceux qui la comprennent.

Les Géorgiques patoises parurent en 1781. Le *Mercure* en vanta la vérité, le naturel, la naïveté. Monsieur, plus tard Louis XVIII, prit grand plaisir à les lire dans le volume que lui prêta son ancien sous-précepteur, l'abbé de Mostuéjouls, alors aumônier de Madame, qui était lui-même de Millau.

Peyrot, parvenu à un âge avancé, quitta le prieuré de Pradinas et fut nommé bénéficier à Millau où il mourut en 1795, après avoir écrit d'autres pièces à la louange également de Dieu, de Voltaire et de la Liberté, et même quelques œuvres piquantes qui eussent mis en joie le bon curé de Meudon.

Ses poésies patoises et françaises ont été éditées cinq ou six fois et viennent, à l'occasion des fêtes, d'être rééditées en un volume de luxe avec préface et glossaire de M. Léopold Constans, professeur à la Faculté d'Aix.

M. Constans.

Gers.

Nécrologie. Le 9 décembre dernier, est mort à Auch, à l'âge de quarante-quatre ans, M. Charles Palanque, élève diplômé de l'Ecole des Hautes-Etudes, membre de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, auteur d'un ouvrage distingué sur *Le Nil à l'époque pharaonique*. M. Palanque avait été chargé, il y a quelques années, d'un cours d'archéologie orientale à la Faculté des lettres de Toulouse. Apprécié de tous ceux qui le connaissaient, le défunt vivait retiré près de sa famille : aide-archiviste, il occupait une situation bien au-dessous de son mérite.

***

Société archéologique. Samedi 29 janvier a eu lieu le banquet annuel de la Société archéologique du Gers, sous la présidence de M. Lauzun. Le président, dans une rapide allocution, félicite les membres de la Société qui viennent d'être

l'objet d'une distinction honorifique : M. Discors, chef d'escadron en retraite, promu officier de la Légion d'honneur; M. Alem, conseiller général de Saramon, nommé chevalier; M. le Dr de Sardac, vice-président de la Société, et M. Thore, directeur de la *République des travailleurs*, qui reçoivent la rosette de l'Instruction publique. Il annonce que le Congrès des Sociétés archéologiques du Sud-Ouest sera tenu, cette année, à Auch, les 29, 30, 31 mai, 1er et 2 juin.

La *Revue des Pyrénées* en donnera le programme et le compte rendu.

A. B.

Lot.

Château de Montal. Nous avons précédemment annoncé que le château de Montal, situé près de Saint-Céré, dans le nord du département du Lot, avait été acheté par M. Fenaille, et que celui-ci se proposait de le remettre dans son ancien état.

Une entente est intervenue à ce sujet entre M. Fenaille et le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts. L'Etat a consenti à remettre à M. Fenaille les sculptures provenant du château qui étaient déposées au Louvre. M. Fenaille s'est engagé de son côté à les remettre en place et à accepter le classement du château restauré comme monument historique.

***

Société des Études du Lot. La Société des Études du Lot vient de publier dans les trois derniers fascicules de son *Bulletin* une étude de M. Paumès sur *Le Collège royal de Toulouse pendant la Restauration.*

C'est une suite de l'*Histoire du Lycée*, précédemment publiée par le même auteur, et on y trouve de curieux détails sur les études, les fonctionnaires administratifs, les professeurs, les élèves et les classes.

J. F.

Lot-et-Garonne.

Nécrologie. La mort du Dr Couyba de Sainte-Livrade d'Agenais laisse un grand vide parmi les érudits et les historiens du Sud-Ouest. Le Dr Couyba était un grand travailleur et un chercheur infatigable. Il s'est occupé non seulement des sciences médicales, mais aussi d'histoire naturelle et surtout de l'histoire du Sud-Ouest. Ses

articles dans le *Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, dans le *Moniteur thérapeutique*, dans le *Journal d'histoire naturelle de Bordeaux et du Sud-Ouest*, et surtout dans la *Revue de l'Agenais* de 1872 à 1909 sont innombrables.

Son œuvre maîtresse pourrait s'appeler l'Histoire de la Fronde dans l'Agenais. Elle comprend trois volumes dont le premier a eu une seconde édition entièrement revue et complétée par l'auteur. Celui-ci étudie d'abord : 1° les origines de la Fronde, la guerre du Parlement de Bordeaux contre le duc d'Epernon et sa répercussion sur les événements de l'Agenais (1648-1651); 2° la lutte entre le prince de Condé et le comte d'Harcourt, commandant des troupes royales; 3° les « misérables dessous et les horribles misères de la Fronde ». Ces trois volumes ont paru de 1899 à 1903 à Villeneuve-sur-Lot, imprimerie Renaud Leygues. Ces trois ouvrages ont été complétés par deux autres livres : le premier, sur *La Misère en Agenais de 1600 à 1629 et sur la grande famine de 1630 à 1631*, paru en 1902; le second sur *La Peste en Agenais au dix-septième siècle*, paru en 1905.

Le Dr Couyba a mis en œuvre une quantité considérable de documents puisés aux meilleures sources. Non content d'explorer les dépôts d'archives (Gironde et Lot-et-Garonne), il a déchiffré un grand nombre de registres paroissiaux, de minutes notariales et de vieux papiers trouvés çà et là dans les greniers de nos campagnes. Son travail est bourré de faits et de documents et est en réalité, comme il le disait lui-même, l'œuvre préparatoire pour les historiens futurs de la Fronde et même du dix-septième siècle tout entier pour le Sud-Ouest. Il est aussi en partie une véritable Histoire de l'Agenais pour la première moitié du dix-septième siècle. Son travail sur la Peste est hors de pair. Le médecin et l'historien ont pu déployer là toutes leurs qualités. Entre le premier volume et ce dernier, il y a une différence très sensible. L'auteur dégage ici des faits les idées générales, et grâce à ses connaissances techniques, il éclaire d'une façon magistrale l'histoire du terrible fléau. Le livre entier est à lire et reste un travail précieux pour l'histoire générale.

Le Dr Couyba a publié aussi dans la *Revue de l'Agenais* un grand nombre de documents dont quelques-uns sont importants pour l'histoire locale : 1° *Le registre paroissial de Casseneuil* (Lot-et-Garonne) *en 1901 ;* 2° *L'Odyssée d'un curé agenais pendant la Révolution en 1905 ;* 3° *Le journal d'un prébendier d'Agen en 1908*. Tout l'intéressait, non seulement les documents anciens, mais encore les monnaies, les médailles; le savant et l'érudit se doublaient d'un excellent archéologue. Le Dr Couyba aimait et étudiait toutes les manifestations de la vie humaine. Il était membre de plusieurs Sociétés académiques du Sud-Ouest. L'Académie

de Bordeaux lui avait décerné pour ses travaux une médaille d'or. Il était vice-président de la Société des sciences, lettres et arts d'Agen qui perd en lui un de ses membres les plus actifs et les plus dévoués.

Parmi les modestes travailleurs qui apportent lentement, chaque jour, avec sûreté et avec méthode, quelque lumière à la science du passé, le Dr Couyba était sans contredit un des plus distingués. Il disparaît, jeune encore, et nous tous, ses amis et ses confrères, nous n'avons, hélas! qu'à exprimer une fois de plus à sa famille et à tous ceux qui l'ont connu nos regrets les plus vifs.

***

Bibliographie. M. l'abbé Dubois, curé de Roquefort (arrondissement d'Agen), membre de la Société des sciences, lettres et arts d'Agen, a donné à la fin de 1909 *Les Détenus de Marmande sous la Terreur* (Marmande, librairie Dubérort, place d'Armes). Ce volume de 165 pages renferme la liste des parents d'émigrés, des ci-devant nobles, des « inciviques », des « aristocrates enragés », en un mot des suspects incarcérés à Marmande en 1794. L'auteur publie dans ce travail les noms de quatre-vingt et un suspects, parmi lesquels plusieurs femmes ou filles, emprisonnés à la date du 29 nivôse an II, Cette *liste* lui a été confiée par M. Roumat, maire de Saint-Pierre-Nogaret (Lot-et-Garonne). M. Dubois a imprimé le document par fragments, et, après chaque nom, il donne une notice généalogique sur la famille de l'« incarcéré ». Il y a dans ce travail plusieurs détails intéressants sur les familles de l'Agenais. M. Dubois est un chercheur infatigable et beaucoup de ces notes sont fort utiles pour la généalogie. Les historiens de la Révolution dans le Lot-et-Garonne pourront aussi consulter cet ouvrage avec fruit, surtout le chapitre IV qui est la publication d'un document concernant « la liste de ceux qui composèrent les comités de surveillance de Marmande durant la Terreur ou qui furent accusés de terrorisme dans cette ville ».

GRANAT.

Tarn.

Bibliographie. La bibliographie tarnaise, déjà justement fière d'œuvres de valeur, vient de s'enrichir d'un nouveau volume. M. Théodore Besséry, connu par de très intéressantes publications dans la *Revue du Tarn*, a fait paraître récemment : *Matériaux pour l'histoire de Lavaur, depuis les origines de la ville jus-*

qu'aux guerres religieuses du seizième siècle. Nul n'était plus qualifié que lui pour mener à bien cette entreprise. Outre qu'il est doué d'un sens critique très sûr, qu'il écrit d'une plume alerte mais sans prétentions, il est encore familier avec les vieux textes, avec les parchemins jaunis par le temps, qu'il déchiffre comme un chartiste, et de plus il aime passionnément sa petite patrie.

Les Matériaux pour l'histoire de Lavaur ne sont pas une simple compilation de faits déjà enregistrés. Sans doute, l'auteur a utilisé les travaux de ses prédécesseurs, et il faut lire dans sa trop modeste préface la longue liste des ouvrages qu'il a dû consulter et étudier. Mais il n'a pas négligé de recourir aux sources mêmes ; les archives de Lavaur, les Archives nationales, les Archives départementales de Toulouse et d'Albi, les fonds des notaires de Lavaur lui ont fourni une précieuse récolte de faits inédits.

Alors même qu'il utilise les ouvrages déjà parus, il semble les faire siens par les conséquences qu'il en tire pour son œuvre personnelle. Il faut voir avec quelle dextérité il démêle l'écheveau si embrouillé des premiers seigneurs de Lavaur et de la région vauraise, dont il a recueilli les noms dans l'*Histoire de Languedoc.*

Le volume de M. T. B. comprend, outre un chapitre préliminaire où l'auteur étudie les institutions de la ville de Lavaur, sept chapitres se déroulant au travers de près de 300 pages, tous égaux en intérêt.

Dans son avant-propos, M. T. B. s'est défendu d'écrire pour les érudits. Il a voulu uniquement, et il a certainement atteint son but, intéresser ses compatriotes à l'histoire de leur vieille cité. De là l'absence, au bas des pages, de toute référence. Il semble pourtant qu'il était facile de satisfaire et ses compatriotes et les érudits. Dans une œuvre de l'importance de celle-ci, les références étaient indispensables. C'est la seule critique que nous ferons aux *Matériaux pour l'histoire de Lavaur.* Nous en risquerions bien une autre : les trop nombreuses fautes d'impression qui émaillent le volume. Mais nous avons trop péché nous-même pour oser lui jeter la pierre.

Malgré ces légères imperfections, l'ouvrage de M. T. B. est des plus recommandables. Et maintenant, à quand le tome II des *Matériaux pour l'histoire de Lavaur?*

***

Poètes et philosophes imberbes. Décidément, il n'y a plus d'enfants ! Voici que nos potaches d'Albi, qui n'ont pas encore l'ombre d'un poil au menton ni sous le nez, non seulement fabriquent des vers, et sans se cacher derrière leur Quicherat — j'avais pour barricade, moi, un *Gradus ad*

Parnassum qui m'a rendu bien des services — non seulement ces vers trottinent, corrects et dignes et sans claudiquer, sur leurs huit ou douze pieds; non seulement les poètes veulent faire savoir à leurs contemporains qu'ils écrivent des vers tout aussi naturellement qu'une poule pond des œufs, mais encore ils s'éditent eux-mêmes. C'est le monde renversé, ce qui n'a rien d'extraordinaire en cette année de comètes.

Et ils éditent ces vers dans la *Revue mensuelle illustrée de la Renaissance*, qui porte en sous-titre : *Institut littéraire, artistique et philosophique*. D'où cette conclusion que ces jeunes lycéens ont leur cartable gonflé d'odes, de sonnets, d'élégies, etc., car on n'a guère le loisir d'alimenter une revue mensuelle, de 10 pages, s'il vous plaît, quand on prépare son baccalauréat. Et pourquoi pas ? Deux de leurs prédécesseurs du dix-septième siècle, Claude Boyer et Michel Leclerc, partirent bien d'Albi, à vingt-trois ans, avec pour toute fortune une provision de vers et deux tragédies, qui furent jouées sur la même scène que le *Cid* et *Britannicus*.

La Revue s'ouvre sur un sonnet à Jean Aicard du jeune Armand Camboulives, dont la valeur littéraire n'a pas attendu le nombre des années. C'est fort bien tourné, ma foi! Une critique cependant. Le poète prête au mistral un *son flûté*. Il ne connaît guère le tempérament du mistral de Provence. C'est comme s'il prêtait à l'aigle le roucoulement de la colombe.

A ce sonnet, comme d'ailleurs à toutes les poésies qui émaillent la Revue, je préfère la prose de M. André-J. Boussac. C'est une véritable profession de foi littéraire que son article : *La Poésie contemporaine* et qui ne sent presque pas la rhétorique ni le rhétoricien.

Autres poésies — d'aucunes sont quelconques — de MM. Crispy, Séna, Carbonnel de Bessonies, Rieux, Direlle, Marre, Jean des Vosges. Mais pourquoi certains d'entre ces jeunes rimeurs s'insurgent-ils contre les règles, si peu gênantes pourtant, de la prosodie ? Est-ce ignorance ou bien dédain ? Est-ce moi, qui fus élevé dans le saint respect de ces antiques et vénérables règles, qui serais devenu vieux jeu ?

Depuis certaine circulaire ministérielle on prend tant de licences avec les lois d'accord du participe passé, que je n'ose presque pas me hasarder à signaler à la rédaction de la *Renaissance* les deux manquements graves qu'elle a laissé passer à la 11e et à la 19e lignes de « Notre Programme ». Serais-je devenu trop puriste ?

Parmi cette pléiade de jeunes poètes qui éclosent au lycée d'Albi se trouve-t-il un futur Rostand ? C'est mon vœu le plus ardent.

***

Monuments historiques. Par arrêtés du 19 novembre 1909, M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a classé au rang des monuments historiques les ruines de la maison des Templiers à Vaour et du château de Castelnau de Lévis.

Un troisième arrêté du 10 janvier 1910 a classé la pittoresque porte de ville de Lescure.

ALBIENSIS.

Le Gérant,

Édouard PRIVAT.

Toulouse, Imp. DOULADOURE-PRIVAT, rue St Rome, 39. — 8180

SOUVENIRS SUR ÉMILE POUVILLON

Les difficultés rencontrées en essayant d'écrire mes souvenirs sur Bizet, je les retrouve en entreprenant de fixer ceux que j'ai gardés de Pouvillon. Je crains que l'émotion ne nuise à l'expression ; j'appréhende qu'elle ne me fasse tomber dans l'emphase et que le lecteur, mal disposé par là et mis en défiance, doute de la valeur de mon témoignage et soit ainsi porté à juger moins favorablement la mémoire de l'ami dont je me propose de retracer ici la physionomie. Cet écueil, autant qu'il dépendra de moi, je m'appliquerai à l'éviter, et je m'efforcerai, dans ce but, de ne pas perdre de vue qu'en fait de style, à défaut de mérite, la sécheresse est préférable à la boursouflure.

Comme l'âge rend oublieux, il y aura forcément des lacunes dans ces pages, car bien des choses intéressantes m'ont échappé, et plus d'une fois on estimera, sans doute, que certaines indications sont trop brèves et que mon récit manque de cohésion. Je m'y résigne d'avance, ne voulant à aucun prix altérer la vérité ou m'exposer à substituer ma pensée à celle de Pouvillon. Mieux vaut, lorsqu'on n'est pas sûr, se taire ou énoncer des doutes qu'affirmer légèrement et fausser la réalité.

On pourra me reprocher aussi de mentionner des particularités qui n'ont pas d'importance ou n'en ont que pour moi. Mais je ne compose pas un ouvrage. Je réunis des matériaux et je les offre aux historiens de la littérature et aux psychologues. Pour ceux-là, je le sais, les menus détails ne sont pas toujours négligeables. Ils apprécieront et ils choisiront.

I.

C'est à la suite d'une excursion dans la forêt de la Grésigne où, avec le docteur Alibert, nous allions tous trois, par une sombre et froide journée de décembre, voir, sous bois, des effets de neige, que nos relations, assez rares jusque-là, devinrent plus fréquentes et se tranformèrent vite en une liaison d'amitié que rien ne refroidit et qui se resserra plutôt jusqu'à sa mort. Peu de temps avant, en juillet 1906, j'étais en voyage, et il m'annonçait de Montauban son départ pour les Eaux-Chaudes :

Nous y serons demain soir, me disait-il. Il me tarde. J'ai été dans ces derniers temps assez éprouvé par un gros rhume, et j'espère dans le changement d'air pour me mettre d'aplomb.

Au revoir, mon cher ami, en octobre. Mais d'ici là nous pourrons nous tenir au courant de nos santés et de nos projets.

Cordialement à vous. Emile POUVILLON.

Nos projets, nos pensées, nos soucis, tout était entre nous matière à de mutuelles confidences. Des deux côtés, la confiance était complète, et voilà comment, à partir de *Jean-de-Jeanne*, — car l'*Innocent* était sur le point de paraître dans la *Revue des Deux Mondes* quand eut lieu la course qui nous rapprocha, — j'ai connu d'avance le sujet et le plan de ses romans et de ses articles, j'ai en quelque sorte assisté au travail de composition et de rédaction de tout ce qu'il a écrit. Ensuite, il me lisait l'œuvre, tantôt portions par portions, d'autres fois d'un bout à l'autre après qu'elle était terminée. C'est ainsi que cela se passa, notamment, pour le *Vœu d'être chaste*. Le billet suivant qu'il m'envoya le 27 avril 1899 me le rappelle :

CHER AMI,

J'ai fini mon recopiage et voudrais bien vous le lire le plus tôt possible pour ne pas retarder le travail de... [1]. Nous pourrions peut-être faire deux séances aujourd'hui ou même trois en finissant ce soir.

Bien à vous. Emile POUVILLON.

1. Le copiste.

Nous étions voisins. Lui habitait au n° 19 de la rue Corail qui porte aujourd'hui son nom; moi, au n° 23. Plus tard, il se réinstalla dans sa maison, au 3 de la même rue, et moi je m'établis au 10 de la rue du Fort. Chaque jour, après le travail, nous nous promenions dans la campagne autour de Montauban. Nous partions à quatre heures en hiver, entre cinq et six en été. Nous observions ainsi quotidiennement les caractères des saisons, les aspects divers de la nature, et nous contemplions avec une admiration jamais lassée les ciels crépusculaires. Quand le temps était trop mauvais, la pluie trop battante, et que nous n'avions pas même la ressource des tours de Couverts à la place Nationale, nous restions à causer dans son cabinet. De loin en loin, nous consacrions une après midi à des explorations un peu plus éloignées, recherchant les coins pittoresques de la banlieue. Le cercle se restreignit plus tard quand nous fûmes moins ingambes. En février, nous allions cueillir des violettes le long du Tescou ; en mars, des tulipes dans la plaine de Sapiac; en juin, du chèvrefeuille dans les chemins de la Lande ou du champ de manœuvre. La vallée du Mortarieu, les bois du Tigné, le vallon des Lièges nous attiraient par leur solitude et l'intimité de leurs paysages ; les coteaux de Beau-Soleil, de Saint-Martial, du Fau, de Vignarnaud, par l'étendue et la beauté des points de vue. Les derniers étés, au mois de juillet, avant son départ pour les Pyrénées, nous cherchions quelquefois l'ombre des chênes dans le ravin du Lagarrigue, mais, le plus souvent, nous gagnions les bords du Tescou et nous demeurions assis, les jambes pendantes, à côté du moulin de l'Abbaye, sur le parapet de la muraille qui soutient le terre-plein, à la descente du chemin charretier. En face de nous, sur l'autre rive, nous avions les grands arbres du parc de Montauriol. Au-dessous, de rares promeneurs et des pêcheurs portant leur ligne suivaient le sentier. Conduites par de petits pâtres et annoncées par des aboiements sonores, des vaches venaient boire, et il y avait de temps en temps des ramasseurs de sable ou de gravier. Pouvillon aimait beaucoup cet endroit frais et si tranquille avec ses tableautins champê-

tres. Nous y passions d'assez longs moments, et, seule, l'approche de sept heures nous ramenait en ville.

Enfin, chaque année, nous faisions quelques grandes courses qui nous prenaient toute une journée, seuls ou avec notre ami commun le docteur Alibert, soit dans le Quercy, autour de sa propriété de Capdeville, soit autour de la mienne, à Monberon, et dans les environs de Saint-Nauphary, de Léojac, de Villemur, soit aux forêts de la Grésigne et de la Jasse, dans l'Albigeois, ou sur les causses du Rouergue, ou bien aux gorges de Saint-Symphorien et à celles de la Bonnette, au défilé rocheux de l'Aveyron, etc., etc. Dans ces courses, de même que dans les promenades habituelles, nous ne nous bornions pas à jouir du spectacle des montagnes et des combes, des frondaisons touffues et des fleurettes, des nuages et des jeux de lumière, des falaises calcaires et des vastes horizons. Nous causions aussi du roman qu'il préparait, puis de littérature, de philosophie, d'art, d'études et d'observations sociales. Il me contait des anecdotes, me rapportait des traits significatifs, de ces traits qui révèlent à fond les caractères, ouvrent un jour des plus vifs sur les sentiments, la psychologie des personnes dont il est question, et si, en le quittant, j'avais écrit nos conversations, alors que non seulement les idées, mais même les mots dont il s'était servi, et qui étaient toujours justes et expressifs, se trouvaient encore bien présents à ma mémoire, j'aurais conservé de la sorte des pensées et des remarques d'un grand intérêt.

II.

Il était très bienveillant pour les débutants, les jeunes écrivains, et on m'a même dit plus d'une fois qu'il l'était trop et que les sentiments de ceux-ci ne répondaient pas toujours aux siens. C'est que sa sensibilité était extrême. Elle se révèle déjà dans les *Nouvelles réalistes*, son premier volume. Lisez le *Cheval bleu*, et voyez la façon dont l'enfant remercie le cousin

pauvre du cadeau qu'il lui apporte[1]. Lisez aussi *Ménine*, la *Rue des Vêpres*, *Rouzil*, le *Marchand de lys*, et vous sentirez que l'émotion qui s'en dégage, l'auteur de ces récits l'éprouvait lui-même, et que c'est à cause de cela qu'il a réussi à l'y mettre. Il était jeune alors, il était riche, il avait du talent, mais il ne se laissait pas griser, compatissait aux souffrances des humbles, se penchait vers eux plein de sollicitude et de tendre pitié. A Cauterets, pendant la saison thermale, quelles existences éveillent sa sympathie? Il y en a deux : celle d'un mendiant qui vend des fleurs « flétries, décolorées », d'un mendiant « boiteux, borgne, avec un air doux sur une figure abrutie de misère[2] », et celle du compagnon de ce mendiant, celle d'un âne « borgne comme son maître. Et vraiment ils avaient bien l'air d'être faits l'un pour l'autre, également pauvres, également infirmes, également lamentables »[3]. Devant eux, Pouvillon s'arrête, interroge l'homme, se fait raconter comment ils vont, là haut, chercher les fleurs dans la montagne. Cela, c'est en été. Mais en hiver? Et la nouvelle se termine par ces lignes où transparaît tout ce qu'il y a en Pouvillon d'humanité profonde : « L'hiver! la neige! la misère! et deux bouches à nourrir! Ah! tu ne demandais pas trop, pauvre homme. Ton lys valait bien une piécette blanche, encore que sa hampe fût endommagée et qu'il eût à moitié passé fleur[4]. »

Il est à remarquer, du reste, que, dix ans plus tard, il a inséré dans un nouveau volume, avec le *Cheval bleu* qui lui donnait son nom, trois autres de ces nouvelles : *Ménine*, la *Rue des Vêpres* et le *Marchand de lys*.

Il aimait les bêtes, et la vue de leurs souffrances lui était pénible. Dans nos courses, lorsqu'un chien venait vers nous, hésitant et soupçonneux sans être franchement hostile, il l'attirait par la manière dont il lui adressait quelques mots, et l'animal s'approchait alors en remuant la queue. Nous avions

1. Pp. 8-9.
2. P. 261.
3. P. 262.
4. P. 268.

à la campagne une chienne de berger qui, si elle était attachée aux gens de la maison, était fort mauvaise, au contraire, pour les étrangers. Un soir, comme il arrivait seul, en costume de chasse, elle l'avait mordu. Il portait des guêtres, heureusement, et les dents ne l'atteignirent pas. Plus tard, il ne fut pas long à gagner l'affection de cette chienne quand nous l'eûmes prise en ville. Aux moindres paroles amicales, elle s'empressait auprès de lui, se dressait pour le caresser avec ses pattes de devant et poussait des gémissements de joie.

Son imagination était très vive. Le premier élan en était extraordinaire. C'était une envolée vertigineuse l'emportant jusqu'aux dernières limites de l'idée, du sujet qui naissait dans son esprit. En quelques minutes, sans un arrêt, sans une hésitation, il traçait le plan d'un livre ou déduisait toutes les conséquences possibles d'un fait, d'une situation. Mais à cette animation, à cette ardeur, succédait bientôt la réflexion. Alors c'était le tour de la critique, d'une critique aiguë, pénétrante, et, dans la préparation de ses ouvrages, dans l'élaboration définitive, dans la fixation de la forme, une application constante, un labeur patient, scrupuleux.

Son intelligence et sa bonté, il les tenait à la fois de son père et de sa mère. Il se plaisait à parler d'eux. Sa mère, très entendue en affaires et d'un sens droit, avait hérité des capacités de son père à elle qu'on appelait, à Montauban, quand j'étais enfant, le vieux Doumerc, et qu'on citait comme un homme remarquable. D'abord simple boucher, il avait entrepris, ensuite, le commerce des peaux, s'était élevé par son mérite et sa sagesse, était devenu un grand négociant, avait créé une fortune. Pouvillon, qui l'avait apprécié, était fier de lui, de son origine populaire, et il me répétait à l'occasion : « Ma mère est une Doumerc. » Mais elle n'était pas de ces femmes à l'esprit étroit qui se confinent dans les occupations de la vie matérielle, dans les comptes, les soins du ménage. Elle lisait, elle sentait la nature. Je me souviens d'une promenade avec elle et son fils, un soir d'été, dans les environs de Capdeville, à la tombée de la nuit, pendant laquelle, en un

langage précis, elle nous communiquait des impressions très justes sur les teintes des terrains et du ciel, sur les dernières clartés du couchant.

Le père de Pouvillon était un homme tout à fait excellent, et son fils avait pour sa mémoire un culte attendrissant. Quand il le perdit, j'étais loin de lui; il voulut me l'annoncer lui-même, et je reçus ces quelques lignes en septembre 1886 :

MON CHER AMI,

Ce que je redoutais est arrivé! Mon pauvre père s'est éteint lundi matin. Je suis bien anéanti. La vie est vraiment trop cruelle. Je vous serre la main bien tristement et bien affectueusement.

Emile POUVILLON.

Il demeura longtemps très affecté à la suite de ce malheur et même assez souffrant. Douze ans après, il rendait encore un hommage des plus touchants au cœur de ce père dont le souvenir était toujours aussi vivant en lui. C'est dans une nouvelle publiée d'abord dans la *Dépêche* du 27 décembre 1898, sous ce titre : l'*Unique Providence* et insérée dans *Petites Gens* où elle est intitulée le *Bateau de verre*[1] : «... Le prodige, écrivait-il, c'est l'amour infini, c'est la puissance illimitée d'un père — de mon père! Oh! Providence divine de mes jeunes années, Père! ta chère figure n'est plus qu'un souvenir, une ombre parmi des ombres. Bien des jours ont passé sur ce jour où la bonté me révéla le divin; bien des cendres se sont accumulées sur cette cendre. Et cependant mon émotion n'est pas morte. Telle que je la vois maintenant, dépouillée de l'illusion du surnaturel où se complaisait l'ingénuité de mon rêve, réduite à l'humanité, ta tendresse me touche peut-être davantage. Et c'est pourquoi j'ai voulu, renouvelant au déclin de mon âge, mon geste de piété enfantine, m'agenouiller, une fois encore, en adoration devant toi. »

Le frère de son père était chanoine. C'était un prêtre instruit et tolérant comme il y en avait à cette époque, et Pouvillon,

1. Pp. 102-103.

quand les attaques redoublaient contre la République et la démocratie, était tout vibrant à la pensée des traditions d'indépendance de ses ancêtres, tradition qu'il se promettait de ne jamais abandonner : « Mon père était un libéral, mon oncle était un libéral », s'écriait-il, et il m'assurait qu'il marcherait toujours dans la même voie qu'eux.

Son père était un lettré qui a laissé des pièces de vers, et j'en ai retrouvé une, bien curieuse, dans le *Recueil de la Société des sciences, belles lettres et arts de Tarn-et-Garonne*, année 1868-1869[1]. En voici le titre : *Conseils à un jeune écrivain.* Épître par M. Auguste Pouvillon. Bien que l'auteur ne nomme pas son fils, il est facile de reconnaître que c'est pour lui qu'il a composé cette épître. Elle est datée du 31 mars 1868, et il semble que le destinataire était à Paris. Or, dans une interview parue dans la *Petite République* du 22 avril 1904 et sur laquelle j'aurai à revenir, Émile Pouvillon a déclaré qu'il était allé « pour la première fois à Paris en 1868 », et qu'il « y collaborait à deux journaux littéraires ». Après cela, il est impossible, en lisant ces vers, de conserver le moindre doute :

Comment recevrez-vous ce paternel message,
Ces conseils inquiets, sincères, indulgents?
Aujourd'hui que Paris vous séduit, vous attire,
Dans ce brillant Paris que je crains, que j'admire,
Quel chemin suivrez-vous, qu'allez-vous devenir ?

Auguste Pouvillon n'est pas d'accord en tout et sur tous avec le *jeune écrivain*, mais il est bon de noter qu'il lui rappelle plusieurs fois la maxime si connue[2] :

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable,

qu'il lui recommande de relire les classiques[3], et qu'il le loue de *consulter Boileau* et de ne pas le considérer comme un

1. P. 63.
2. Pp. 63 et 74.
3. P. 65.

136

ÉMILE POUVILLON

(Cliché d'Achille Bouïs, d'après un fusain de Henri Marre.)

pédant ennuyeux[1]. A ce sujet, les vers suivants sont très importants parce qu'ils montrent bien quel était déjà un des traits caractéristiques de l'artiste consciencieux que fut Pouvillon :

Je parcours lentement, non comme un curieux,
Les multiples projets dont votre plume ardente
Abandonne au hasard la trace impatiente.
Je lis et je médite, et vois avec bonheur
Que pour vous le succès sera fils du labeur.
Vraiment ! vous pratiquez le précepte si sage :
« Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage. »

On voit à présent par tous ces détails quelles leçons Pouvillon avait reçues de son père et que c'étaient à la fois des leçons d'humanité et d'humanisme.

A la disparition de sa mère, sa douleur fut, certainement, aussi grande qu'à celle de son père; pourtant il la supporta mieux. Il avait toujours eu le goût de la vie, et la pensée de la mort l'impressionnait très fortement; mais, à l'approche de la vieillesse, il était plus résigné à notre sort commun, et, les derniers temps, il me communiquait en ces termes, à diverses reprises, ses sentiments de détachement : « A notre âge, il ne peut plus guère maintenant nous arriver rien d'heureux. » Un jour, où nous causions avec notre ami, le peintre Henri Marre, de la réputation dans la carrière des lettres et dans celle des arts, il nous donnait cette conclusion : « Tout s'oublie. Tout s'oubliera. Il y a des choses qui se conservent plus longtemps que d'autres, et puis tout finit par disparaître. Rien ne reste. » Et parfois il me répétait ces vers ne sachant plus, d'ailleurs, de qui ils étaient[2] :

On entre, on crie,
Et c'est la vie !
On crie, on sort,
Et c'est la mort !

1. P. 76.
2. M. Octave Uzanne, dans un article de la *Dépêche* du 22 décembre 1908, affirme qu'ils sont de Desfarge-Maillard.

III.

Le timbre de sa voix était plein de charme, et, dans la conversation ou dans la lecture, la justesse de l'accent mettait bien en valeur, avec le naturel le plus parfait d'ailleurs, toutes les idées qu'il exprimait. Ici, comme garantie d'exactitude, je demanderai la permission de reproduire ce que j'avais noté de son vivant dans un article du *Semeur*[1] :

« Tous ceux qui ont approché Pouvillon ont loué ses qualités de causeur, la facilité, l'abondance, l'aisance élégante de sa parole. On a peut-être moins remarqué combien il est informé, non seulement de tout ce qui touche à la peinture et à la littérature, mais de bien d'autres choses encore. C'est qu'il est un liseur et que, dans sa bibliothèque, les livres ne sont pas un pur objet de décor. S'il lit les modernes, il lit aussi les classiques. Il a, fort jeune, beaucoup goûté Tacite à qui il a dû, soutient-il, d'apprendre le latin ; puis, ce furent La Fontaine et Mme de Sévigné, et, ces dernières années, il revenait à Homère et aux tragiques grecs.

« En même temps que liseur, Pouvillon est lecteur, lecteur excellent. Prose ou poésie, il interprète tout également bien, avec une netteté d'articulation et des nuances de sonorité à rendre jaloux les hommes du métier, et il a, de plus, ce qu'ils n'ont pas toujours : l'intelligence du texte et la réalité de l'émotion. J'ai passé des heures inoubliables à entendre et à mieux comprendre ainsi des fragments de nos maîtres contemporains : Renan et Leconte de Lisle, pour ne nommer que ceux-là. Et ses ouvrages à lui : *Jean-de-Jeanne*, *Bernadette*, *Chante-Pleure*, les *Antibel*, *Dans les feuilles*, cet émouvant poème en prose de *Petites Ames*, et cet autre non moins troublant, l'*Ancienne*, que l'on trouvera dans *Pays et Paysages*[2], com-

1. No du 25 septembre 1894, p. 619.

2. Ce n'est pas dans *Pays et Paysages* qu'il a placé l'*Ancienne*, mais dans *Petites Gens*.

bien ils m'ont profondément remué à l'audition, si bien qu'en les relisant je crois encore percevoir les accents de cette voix qui me bouleversait et m'enchantait tout à la fois. »

A ces ouvrages, il faut ajouter aujourd'hui tous ceux qui leur succédèrent jusqu'à sa mort.

IV.

Il avait un goût très vif pour les beaux-arts, et sa compétence, à cet égard, était très réelle. Je l'ai souvent entendu causer avec les peintres Henri Rachou et Henri Marre, s'entretenir avec eux des maîtres, des écoles, des styles, des systèmes, et si je n'étais pas en état de tout saisir et de tout comprendre, une remarque s'imposait à moi : c'est que la conversation avait lieu entre gens y trouvant mutuellement ce plaisir particulier que l'on éprouve à échanger ses vues avec des personnes connaissant bien le sujet qui vous passionne. Cette compétence, du reste, ses *Portraits de Villes*, dans *Terre d'Oc*, celui de Toulouse, notamment, en témoignent, et aussi plusieurs articles de la *Dépêche* sur des artistes du Midi : MM. Edmond Yarz (3 mai 1901), Henri Rachou (3 juin 1901), Henri Marre (4 juillet 1901), Jean Rivière (10 novembre 1901), et sur un voyage en Belgique (*Impressions belges*, 9 juin 1905). En 1887, il avait apprécié, dans le numéro du 6 mars d'une feuille locale, le *Petit Montalbanais*, un tableau que son ami Henri Marre allait envoyer au Salon. Comme il serait assez difficile aujourd'hui de se procurer ce journal, je crois bien faire de citer quelques passages de ce qu'il écrivait alors :

« En plein air, en pleins champs, résolument campé devant la nature, il (M. Marre) a observé, il a noté ce qu'il voyait, ce qu'il sentait, et tel qu'il le voyait, tel qu'il le sentait, sans y rien ajouter, sans en rien ôter non plus, il l'a transcrit sur la toile. Tâche très simple en apparence, très malaisée au fond. Ne fait pas parler qui veut ce grand visage muet de la terre, visage de sphinx dont le charme est une énigme. Et dans cette étude,

dans cette lutte avec le terrible modèle, l'artiste est comme désarmé. Ce qu'il a acquis jusque-là, les trucs, les ficelles du métier, les cuisines de la palette, tous les petits et les gros mensonges accommodés au jour factice de l'atelier ne lui servent plus à rien devant la réalité du plein air. Il faut tout oublier et tout apprendre. Et quelle sûreté de vision, quelle rapidité de touche pour saisir au vol les attitudes mouvantes, pour fixer cette lumière si mobile, si fugace, jamais pareille! »

Un peu plus loin, il décrit le tableau, en analyse la composition et la facture, motive le jugement qu'il porte sur cette toile :

« La composition de la *Fin de la Journée* est des plus simples. Un faucheur debout au premier plan, la main appuyée à la crosse de sa faux, vide l'eau de son cofin dans la luzerne coupée. Autour de lui, derrière lui, la plaine, une solitude où les andains de la luzerne, et plus loin des gerbes ameulonnées marquent seuls le recul de l'horizon que limite au couchant la montée bleu-violette des falaises du Quercy. La plaine, le faucheur, le ciel ; c'est tout. Mais ce qui est là aussi et ce qui fait la valeur du tableau, c'est la fluidité de l'air où baigne le faucheur, la délicatesse exquise du reflet rose qui tremble au contour des choses, le vaporeux des lointains endormis dans la sérénité du soir ; c'est encore la noblesse inconsciente du paysan, l'expression calme, appliquée de cette figure dont la pensée suit le mouvement du bras ; c'est surtout l'unité intime du personnage et du paysage, l'accord des vêtements imprégnés d'air avec l'atmosphère ambiante, de la tranquillité d'âme empreinte sur la figure du travailleur avec la sérénité répandue sur la face de la terre. Toute la douceur, toute la gravité de la vie rustique sont exprimées là en quelques traits essentiels, simplifiés encore, agrandis, idéalisés par le mystère du soir qui tombe. »

A cette citation, il me semble bon d'en joindre une autre prise, celle-là, dans un article de Coppée qui avait visité Toulouse guidé par Pouvillon [1] :

1. Le *Télégramme*, numéro du 31 août 1895.

« J'avais, pour me montrer Toulouse, un merveilleux cicerone, mon cher ami Emile Pouvillon, l'auteur des délicieux poèmes en prose qui s'appellent *Cesette*, *Jean de Jeanne* et *Bernadette de Lourdes*. Conduit par ce pur artiste, j'ai tout vu, et très bien vu, l'ensemble et le détail, le grandiose et le délicat. Pouvillon aime et connaît à fond la vieille capitale. Il en sait l'histoire, en évoque, au hasard de la causerie, tous les souvenirs. Tandis que j'admirais la ville à mes pieds et l'immense panorama, près de la pyramide élevée à la mémoire des braves soldats de Soult, Pouvillon me disait la célèbre bataille et la stupéfaction des vieux Toulousains devant les highlanders aux jambes nues. Devant l'hôtel d'Assézat — un des plus beaux logis Renaissance de Toulouse, qui en possède un grand nombre, — Pouvillon m'a mené tout droit à un certain marteau de porte en fer forgé qui est un parfait chef-d'œuvre. Oh ! la bonne et intéressante promenade sous les arbres géants du Grand-Rond, dans les rues solitaires du quartier noble, autour du cloître paisible et verdoyant du Musée, où le tronc tordu d'une vieille glycine met une colonnette de plus ; dans la salle des peintures, devant les batailles épiques de Gros, les portraits jansénistes de Philippe de Champagne, devant la fougueuse et pathétique esquisse de Rubens ! Décidément, il n'y a que les hommes d'imagination pour ressusciter le passé. Grâce à la savoureuse et suggestive causerie de Pouvillon, je revoyais, dans le décor présent à mes yeux, les anciennes gloires de la cité. »

Après ce document, peut-être ne sera-t-il pas inutile de recourir encore à ce que j'avais noté dans *le Semeur* [1] d'après ce que j'avais vu et aussi d'après ce que Pouvillon lui-même m'avait indiqué :

« C'est à Montauban, disais-je, une maison à un étage dans une rue calme, une rue de faubourg, large, aérée, où le soir, au printemps, viennent de la campagne, par bouffées, les senteurs des foins, le parfum des roses et des acacias en fleurs.

1. Numéro du 25 septembre 1894, pp. 617-618.

Quand on entre, on se trouve dans un long couloir assez obscur, qui s'enfonce au loin sans que l'on discerne bien où il s'arrête, et l'on a tout de suite l'impression d'une demeure très vaste et très paisible, d'une habitation monacale ou d'un vieil hôtel aristocratique. C'est là, et c'est aussi beaucoup à sa propriété de Capdeville que réside l'auteur de *Bernadette*.

« Certes, il s'absente souvent, il voyage de côté et d'autre, et il va de temps en temps à Paris ; mais partout ailleurs, et surtout à Toulouse où il vient de passer deux ans pour suivre les études de ses fils, il n'a pas d'installation : il n'a qu'un campement. Il faut donc, pour le voir *chez lui*, le rencontrer à Montauban ou à Capdeville. Allons d'abord à Montauban.

« Nous montons au premier, nous pénétrons, au haut de l'escalier, dans un autre couloir analogue à celui du rez-de-chaussée, éclairé, celui là, dont les murailles sont couvertes à profusion de gravures, de dessins et d'esquisses, et qui nous conduit à une pièce de belles proportions, au plafond élevé et orné de moulures : c'est le cabinet de travail. Les fenêtres donnent sur le jardin, une pelouse avec de grands arbres, et après celui-là il y en a d'autres, des jardins de couvents très spacieux et des jardinets de maisons bourgeoises, un carré d'air et de lumière, ce qu'on appelle dans le pays *une sortie*. L'ameublement confirme ce que nous suggérait tout à l'heure, dans le corridor, la vue des tableaux, c'est-à-dire l'existence chez le maître du logis d'un goût particulier pour les objets d'art, d'un goût très vif, très prononcé et très fin, très exercé. Le couronnement de la bibliothèque, un retable d'autel Henri II en bois doré avec des statuettes, frappe d'abord le visiteur. Puis, c'est tour à tour un bahut Louis XIII, une magnifique table Louis XIV, un bureau Henri III, tout cela bien authentique. Sur la cheminée, le buste d'une *Pieta* en bois dédoré, de style espagnol. Çà et là, dans leurs cadres, un peu partout, une eau-forte de Chien-Caillou, le *Bon Samaritain*, un portrait de Tolstoï, une photographie du *Bois Sacré* de Puvis de Chavanne et une foule d'autres reproductions ou originaux que je n'énumérerai pas, ne voulant pas dresser un inventaire qui risquerait de devenir préten-

tieux, ce que Pouvillon ne me pardonnerait pas, car il n'est rien qu'il déteste davantage[1].

« A l'encontre de certains amateurs, en effet, ce n'est pas par ostentation ou pour suivre la mode qu'il collectionne, c'est pour réjouir ses yeux, pour parler à son imagination, pour satisfaire les besoins esthétiques de sa nature d'artiste. Son talent d'écrivain peut en bénéficier, mais il y a des moments, cependant, où les lettres en souffrent. N'a-t-il pas consacré plus d'un an à agrandir et à meubler Capdeville, sa maison de campagne? Plus d'un an sans écrire une ligne! Un volume de moins!

« Il est vrai que, dans sa pensée, Capdeville était une création, et il a agi en conséquence. Il a tout conçu, tout dirigé, tout surveillé, s'occupant à rechercher jusqu'aux procédés de fabrication des vieilles étoffes de la localité, qu'on a tissées de nouveau pour ses fauteuils et ses tentures, courant d'un atelier à l'autre, ateliers gais dans les quartiers neufs, au fond des jardins, ateliers sombres dans les rues étroites de la vieille ville, discutant avec le tapissier, le plâtrier, le sculpteur en bois, pénétrant les secrets de leur métier, et puis furetant chez les marchands d'antiquités pour composer le mobilier, et rapportant triomphalement quelque morceau rare : une pendule, un pastel, des chenets.

« Quel labeur, quelle peine, mais aussi quelle joie l'œuvre terminée! De la cuisine aux combles, il me montrait tout, épanoui, ravi, tandis que je le suivais sans pouvoir me mettre à l'unisson, obligé d'admirer, sans doute, d'approuver, ne distinguant rien à reprendre, mais regrettant tout haut le volume perdu. Lui riait de mon humeur! Le volume! Il y songeait bien! Son rêve n'était-il pas enfin réalisé? Capdeville était fini, Capdeville, son séjour de prédilection, celui où il reçoit surtout ses amis et ses confrères, et, pour le dire en pas

1. Il avait procédé, plus tard, à quelques changements dans la décoration de ce cabinet en y ajoutant, par exemple, des tableaux de peintres méridionaux : un de M. Rachou, un autre de M. Yarz, un troisième de M. Marre.

sant, il y aura, plus tard, un curieux chapitre d'histoire littéraire à écrire sous ce titre : *Les Hôtes de Capdeville*, car ces hôtes se nomment François Coppée, Charles de Pomairols, Paul Arène, Pierre Loti, Albert Delpit, Jules Tellier, Jean Aicard, J.-M. de Heredia, Léopold Mabilleau, Emile Lévy (le peintre), Jules Lemaître. La maison, très ample, mais très simple à l'extérieur, ressemblerait par son aspect à une riche ferme, si ce n'étaient les terrasses qui l'entourent. Elle est bâtie au pied d'une falaise boisée, entre les bords verdoyants de l'Aveyron et les collines du Quercy. Du jardin, qui s'élève en pente, on gagne la campagne, et Pouvillon aime à gravir l'escarpement, à monter sur le coteau. D'en haut, il aperçoit la plaine qui s'étend, immense, à l'ouest, tandis que, du côté opposé, elle s'arrondit en promontoire, bornée par une chaîne de hauteurs au-dessus desquelles se dresse un massif de montagnes bleues : le pays de *Chante-Pleure*. Et s'il veut un paysage plus intime, il n'a qu'à se retourner : le terrain fuit, se précipite, dévalant dans une combe, une combe pittoresque et comme faite à souhait, profonde, étroite, ombreuse et solitaire. »

J'arrête là cette longue citation. Elle m'amènerait, si je la continuais, à parler de son amour de la nature. Je le ferai plus loin. Quant à celui qu'il avait pour les beaux-arts, je ne m'y étendrai pas davantage, car je pourrais commettre des erreurs. Pourtant, rien ne m'empêche, avant de passer à un autre point, de signaler quelques lignes de lui qui me semblent très suggestives. Je les extrais de l'*Haliotide*, une nouvelle qu'il avait placée d'abord dans son volume illustré le *Cheval Bleu*, et qu'il a redonnée ensuite dans un autre, dans *Petites Ames*[1] :

« C'est la couleur qui te plaît, n'est-ce pas? fait-il dire par un vieux docteur à l'enfant qui est le héros de cette nouvelle. Du rose, du bleu, du vert, c'est superbe! Ah! les couleurs! Méfie-toi, mon cher, continua-t-il en se tournant vers mon père; cet enfant à des goûts d'artiste. »

1. P. 222.

Et le docteur conseille au petit homme de *piocher les sciences* et de ne plus *penser aux couleurs*. Mais celui-ci a oublié, a suivi son penchant, et le récit se termine par cette page si caractéristique[1] :

«... Que de tentations depuis, que de péchés où m'a entraîné mon goût trop vif pour les couleurs !

« Que d'heures perdues à voir naître et mourir les rougeurs de l'aube au front des nuées, à suivre le reflet allongé d'une étoile qui tremble au fil de l'eau brune !

« Jusqu'aux nuances délicates du style vainement poursuivies, aux promesses chatoyantes des adjectifs, ces papillons bleus qui ne laissent si souvent aux doigts qu'un peu de poussière grise.

« Vous me l'aviez prédit ; vous aviez pressenti ma vocation détestable. Pardonnez-moi, cher docteur. Vieux garçon sans fantaisies, écrivain sans épithètes, soyez indulgent pour mes faiblesses. Il est bien tard pour me corriger maintenant ; le mal est fait ; l'habitude est prise. J'ai bien peur de mourir dans l'impénitence finale.

« Vous l'avez dit vous-même :

« C'est si joli, la couleur ! »

V.

Ce n'était pas seulement la couleur qui charmait Pouvillon, c'était aussi la musique. Bien qu'il ne l'eût jamais étudiée, bien qu'il ne connût même pas les notes, il la sentait profondément. Les motifs qui lui plaisaient, il les fredonnait avec expression, et tous ceux de ses amis qui étaient musiciens et pouvaient en juger, avaient remarqué combien sa voix était juste, moelleuse et d'un timbre excellent. « Il chantait délicieusement », m'a dit un jour son fils Pierre, et c'est la vérité. Quand, à l'audition d'un morceau, il était fortement impressionné, il poussait

1. Pp. 223-224.

une interjection sourde, un « Oh ! » douloureux et prolongé. De temps en temps, nous passions des heures au piano lisant les œuvres et les partitions des grands maîtres. Ce n'est guère que dans *Chante-Pleure* et dans *l'Image* qu'il a parlé d'eux et montré de quelle façon il en comprenait quelques-uns.

Dans *Chante-Pleure*, il a écrit cette page sur les valses et les mazurkas de Chopin que jouait Urgèle de Fabri[1] :

« Très troublantes déjà par elles mêmes, ces musiques évoquaient encore pour Pierre le souvenir des heures anciennes, des premières soirées passées à *Chante-Pleure*, tout le commencement délicieux et triste de son amour. Ces motifs tendres et fous, ces modulations sans jamais conclure, ces élans pareils à des oiseaux trouant l'azur et tombant ensuite, l'aile cassée, en des chutes d'un infini désespoir, et ces sanglots, ces larmes goutte à goutte épanchées comme par des urnes de tristesse, et ces chevauchées, soie et velours, dans le vertige de la forêt printanière, c'était lui, tout cela, c'était son rêve sans issue, son amour sans lendemain. »

Dans l'*Image*, Pouvillon a exprimé ou fait exprimer par ses personnages ses sentiments sur Mozart, Beethoven, Schumann, Chopin, encore[2], et la *Carmen* de Bizet[3]. Il avait une prédilection marquée pour Schumann dont les mélodies et les petites pièces le ravissaient, mais il admirait fort en même temps Beethoven, Wagner et Berlioz. Bizet était aussi un de ses compositeurs préférés. Il trouvait qu'aucun ne rendait comme lui la pensée de la mort : « On dirait, répétait-il, qu'il a eu le pressentiment de sa destinée. » Pourtant, les *Lettres de Rome* n'avaient pas paru, et il ignorait ce que Bizet, en 1859, écrivait à sa mère[4] : « ... Plus je vais, et plus l'idée de la mort me glace. Cela fait peu d'honneur à ma philosophie, mais c'est un sentiment dont je ne suis pas maître. » J'essayai plusieurs fois de le décider à faire un article sur ce sujet. Je n'y réussis pas.

1. P. 408.
2. Pp. 68, 103-104, 200, 210-211.
3. P. 178.
4. Pp. 137-138.

Il se récusa toujours invoquant son ignorance de la technique musicale. Je crois, cependant, que cela ne l'aurait pas empêché de nous laisser une belle page de plus. Une de nos dernières séances au piano fut employée, justement, à rechercher dans les ouvrages de Bizet tout ce qui exprime cette *idée* de la fin, cette *idée* qui le *glaçait* dans sa jeunesse. Nous examinâmes ainsi la *Marche Funèbre*, des passages de la *Jolie Fille de Perth*, de *Carmen*, l'andante de l'ouverture *Patrie* que Pouvillon avait entendue aux concerts du Conservatoire et qu'il admirait bien d'un bout à l'autre, mais surtout dans cette partie, d'autres fragments encore, une mélodie du premier recueil sur des paroles de Casimir Delavigne, *Vous ne priez pas*, particulièrement poignante, et nous eûmes là des moments d'une émotion tout à fait vive, d'une émotion des plus intenses.

C'est lui qui, après m'en avoir pressé à diverses reprises, m'a déterminé à publier les lettres que j'avais reçues de Bizet et m'a fourni le titre du volume. J'avais toujours résisté. Avant de prendre une résolution, je les lui communiquai confidentiellement, lui promettant de me ranger à son avis. Il fallut deux après-midi pour en terminer la lecture. Il les trouva très intéressantes pour plusieurs raisons : d'abord, au point de vue théorique et à celui de l'esthétique spécifique des sons et du théâtre ; puis, par des détails et des révélations sur la vie musicale de l'époque ; troisièmement, parce qu'elles faisaient assister en quelque sorte à la formation du caractère de Bizet comme homme et comme musicien ; enfin, par des échos et des appréciations sur le mouvement politique à la fin du second Empire et au début de la troisième République. Il me dit qu'il connaissait Ludovic Halévy, qu'il irait le voir pour s'entendre avec lui afin d'obtenir l'assentiment de la famille de Bizet, et il conclut en s'écriant : « Et vous lui aurez élevé un monument!... » A mon tour, j'eus, après Pouvillon, un entretien avec Ludovic Halévy. C'était dans l'été de 1906, et Pouvillon, au mois de juillet de cette même année, terminait ainsi la dernière lettre qu'il m'ait écrite : « Quid d'Halévy? »

Dans la *Walkyrie*, ce qui le troublait le plus, c'était, à la fin

du troisième acte, la série d'accords que M. Lavignac, dans son *Voyage artistique à Bayreuth*[1], appelle le *Sommeil éternel*, les adieux de Wotan à Brünnhilde et le motif du sommeil de Brünnhilde; dans *Tristan et Iseult*, les accents de Tristan au troisième acte quand il revient de sa syncope. J'avais essayé, un jour, d'indiquer ce passage à quelques amateurs de musique, amateurs au bon sens du mot. Je vis bien, quand je me retournai en quittant le piano, que les physionomies étaient bouleversées, et Pouvillon me dit ensuite : « Nous pleurions tous! » Je me souviens aussi de l'effet que produisait sur lui le mouvement lent, *mässig langsam* (modérément lent), à trois temps, en *la* bémol, où Tristan et Iseult chantent ensemble dans leur grande scène du deuxième acte : « *O sink' hernieder, Nacht der Liebe* (O tombe ici-bas, nuit de l'amour) ». Il prisait beaucoup la *Sonate pour piano et violon* de César Franck, la danse des sylphes de la *Damnation de Faust*, et, au troisième acte des *Maitres Chanteurs*, le défilé des corporations pour ce qu'il y a de justesse dans le rendu de la vie populaire. Dans la scène où Eva se plaint à Sachs que ses souliers la gênent, il remarquait le ton particulier du dialogue : « Comme c'est allemand! » s'exclamait-il.

A Paris, il assistait aux concerts symphoniques, et les dernières années, alors qu'il trouvait pénible de voyager en hiver, il tâchait au moins d'être là avant Pâques pour entendre les derniers de la saison. Mais ici, — et cela vient, d'ailleurs, à l'appui de ce que j'ai rapporté, — il y a mieux que ma parole, il y a la sienne, il y a toute une partie de l'un de ses articles de la *Dépêche*, les *Religions de Paris*[2].

« Autre religion, autres temples, écrivait-il : le Châtelet, le Nouveau-Théâtre, le concert Colonne, le concert Lamoureux, les deux grands sanctuaires voués au culte de la musique classique.

« L'institution date déjà de loin. Je me souviens d'avoir

1. P. 413.
2. N° du 5 mai 1906.

suivi, jeune encore, la série des concerts inaugurés par Pasdeloup au Cirque d'Hiver. Pour la première fois, en France, le public, soigneusement exclu des solennités du Conservatoire, était appelé à juger les symphonies des maîtres. Malgré l'opposition d'une partie de la critique et la résistance de certains auditeurs gâtés par les mélodies faciles de l'école italienne, par les flonflons, alors à la mode, d'Auber et d'Adolphe Adam, le succès fut considérable. La mélancolie voluptueuse de Mozart, la bonhomie souriante et parfois majestueuse d'Haydn, avaient ouvert les voies. Le génie de Beethoven alluma l'enthousiasme. Je ne sais pas exactement ce qui se passait aux fauteuils d'orchestre dans le groupe des abonnés dilettantes; mais aux troisièmes galeries où, en compagnie d'amis étudiants ou artistes, j'avais conquis ma place après des heures d'attente sous la neige ou sous la pluie, c'était un vrai délire. On trépignait, on s'embrassait, on pleurait, et ces larmes furent pour moi, jusque-là profane, comme le baptême d'une religion nouvelle. »

La suite montre que, depuis sa jeunesse, il n'avait pas changé :

« Cette belle ardeur ne s'est pas éteinte depuis ces temps héroïques. Elle s'est seulement apaisée, faute de contradicteurs. A l'heure actuelle, le dieu Beethoven n'a guère plus d'incrédules, ses prophètes non plus. Berlioz, Wagner, Schumann, César Franck ont leur chapelle dans la grande église. De plus en plus nombreux sont les Parisiens et les Parisiennes qui vouent leurs dimanches à ces vêpres, à ces *ténèbres* de la musique classique où ils portent, en guise de paroissiens, les partitions de leurs maîtres préférés. Les figures sont graves, les gestes recueillis. Peut-être y a-t-il plus de véhémence chez Colonne, où toute une salle se soulève, frémissante, aux beaux passages de la *Damnation de Faust* ou de *Parsifal*, plus de piété chez Lamoureux, quand la neuvième symphonie de Beethoven, après le pathétique tourment de ses débuts, lance dans le final, avec toute la puissance des voix et de l'orchestre, l'hymne de joie de l'humanité affranchie.

« Accord des voix sur la scène, unisson des cœurs dans la

salle! C'est là, pendant ces minutes d'exaltation, qu'on peut constater l'action morale, sociale même de la musique. Si la valeur d'une religion n'est pas seulement dans les dogmes, dans les préceptes, si elle est aussi dans l'émotion collective des fidèles assemblés, vibrant aux accents de la même parole, aux symboles de la même liturgie, pourquoi la musique, quand elle interprète les sentiments, les inspirations les plus nobles de l'homme, n'aurait-elle pas autant de pouvoir? »

Comme on sent que son cœur était bien à l'*unisson* des autres! Et remarquez sa conclusion :

« Pour les âmes contemporaines, orageuses, agitées de problèmes et de controverses, la musique des maîtres est déjà un refuge, un asile de paix, de communion universelle. Elle peut offrir un temple et un culte à la cité future, à l'humanité de demain. »

VI.

Sa conception de la vie n'était pas pessimiste, absolument optimiste non plus. Il pensait qu'il y a, dans le monde, du bien et du mal, et, parmi les hommes, des coquins et d'honnêtes gens, et qu'il faut voir la réalité telle qu'elle est, tout en préférant ce qui est bon. Il croyait que le véritable écrivain doit poursuivre dans ses œuvres la recherche du vrai, sans déguiser ce que la nature humaine a de mauvais, sans se complaire aussi dans la peinture des vilenies et des grossièretés, en n'oubliant pas que la sympathie et le beau moral sont une condition du beau artistique. Au moment de la publication de *Jep*, j'avais écrit ceci dans un article de la *Dépêche* du 30 avril 1904, la *Tradition française*, dont il avait approuvé le fond, trouvant seulement que je parlais de lui d'une façon trop favorable : « Quand il (Pouvillon) observe les hommes, ce qui le caractérise, ce qui est la marque profonde de son œuvre, c'est sa sympathie pour les humbles, sa pitié pour les pauvres, son aversion pour les riches et les orgueilleux. Ce n'est pas qu'il nous cache ou qu'il se dissimule les tares des petits, il est trop conscien-

cieux pour cela, et il a une vision trop claire de la réalité; mais il sait qu'il y a pour eux des excuses qui n'existent pas pour les autres. Voilà comment, lorsqu'il est amené à nous présenter des bourgeois, il devient tout naturellement amer, satirique et mordant. Son esthétique, très scientifique, est donc très moderne, et relève, philosophiquement, de la Révolution. »

Il définissait ainsi le romantisme et le naturalisme : « Le romantisme est la glorification de la passion; le naturalisme est celle de l'instinct. » Le tort du naturalisme était, pour lui, dans le grossissement des choses basses; celui du pessimisme, dans le parti pris de ne rendre que le mal.

Il jugeait que les recherches et les subtilités de certaines écoles avaient leur utilité parce qu'elles pouvaient contribuer soit à enrichir et à assouplir la langue, soit à nous faire pousser plus loin l'analyse psychologique, à nous faire pénétrer plus profondément dans les mentalités et dans les sentiments, soit à nous empêcher de nous laisser figer dans les conventions, dans la paresse d'esprit, mais que cette utilité était subordonnée à la nécessité d'une critique très soigneuse, très avertie et sans indulgence, afin de ne pas nous laisser impressionner par des affirmations inconsidérées et des enthousiasmes malheureux. C'est ainsi qu'il avait opéré un tri dans les poésies de Verlaine qu'il n'appréciait pas toutes, m'en lisant seulement quelques-unes qu'il trouvait fort belles.

Toutes ces idées, il y revenait souvent dans nos longues conversations. Pourtant, en m'y étendant à présent, j'aurais l'appréhension de commettre des erreurs, car ce serait m'exposer à ce que l'imagination suppléât la mémoire. Heureusement, il existe quelques documents dans lesquels il les a exposées : d'abord, une conférence sur Béranger, reproduite en avril 1873 par *le Républicain de Tarn-et-Garonne* et qui n'est guère connue; puis, la préface du roman de M. Le Goffic, le *Crucifié de Keraliès*; enfin ses déclarations, en 1904, à un rédacteur de *la Petite République*, M. Paul Ballaguy. Sur l'art pour l'art, la forme, le fond, le choix, voici comment il s'exprimait, en 1873, à propos de Béranger :

« L'art pour l'art! A-t-on, depuis trente ans, disputé sur ce sujet? Et, au fond, qu'y a-t-il? Ecoutez ceux-ci : « L'art se suffit à lui-même; il ne peut avoir d'autre but que la réalisation du beau tel que le conçoit chaque artiste. L'esprit souffle où il veut. D'où qu'elle vienne, l'artiste doit obéir à l'inspiration, ce qui revient à dire : « La muse, c'est le tempérament. » Et les autres répliquent : « Arrière, profanateurs! La poésie est un sacerdoce ; le poète est pontife. Dieu a posé sur son front l'étoile qui doit conduire les peuples ; il lui a inspiré la langue qui doit initier aux mystères de l'avenir! » De ces deux opinions, quelle est la vraie, Messieurs? Ni l'une ni l'autre, à notre avis. Aux uns, nous dirons : vous mettez le poète trop haut, et aux autres : vous le faites descendre trop bas. Non, le poète n'est pas prêtre; il est encore moins machine. Le poète, Messieurs, est tout simplement un homme, c'est-à-dire un être capable de ressentir et d'exprimer nos passions bonnes ou mauvaises quelles qu'elles soient; il pourra les revêtir d'une forme également belle; mais, en admirant cette forme, nous avons le droit de juger le fond et de lui en demander compte; il a eu la liberté de choisir, il est donc responsable de son choix devant sa conscience et devant la société. »

Dans la préface du *Crucifié de Keraliès,* je relèverai en premier lieu son opinion sur le roman rustique[1] :

« C'est un instinct puissant, une loi intime et mystérieuse de notre être, qui nous oblige à nous délecter ainsi dans la possession de choses limitées, concrètes, faciles à embrasser du regard, à tenir dans la main. Le patriotisme en découle peut-être pour une bonne part, et aussi, par voie de conséquence, le roman rustique. La personnalité humaine dépouillée de toute complication, ramenée aux passions et aux instincts des premiers âges, faisant contraste avec l'extrême raffinement, avec la complexité douloureuse de l'âme moderne ; la fixité traditionnelle de la vie provinciale opposée à la mobilité de la vie cosmopolite ; voilà, ce me semble, le dessous, la raison d'être

1. Pp. VI-VII.

du mouvement littéraire dont la première et décisive étape a été *La Mare au Diable*, la dernière, *Le Crucifié de Keraliès*. »

Ici, un rapprochement est à noter. J'ai cité plus haut un article du *Petit Montalbanais*[1] sur un tableau de M. Henri Marre. Pouvillon le terminait en engageant le peintre « à se donner tout entier à l'étude de ce monde de la terre et des paysans, la seule peut-être qui permette à l'artiste d'atteindre l'expression poétique sans sortir de la nature et de la vérité. »

Je reprends maintenant le passage de la préface du *Crucifié de Keraliès*[2] :

« Envisagé à ce point de vue, continuait Pouvillon, comme l'expression d'unités étroites, d'organismes resserrés et compacts, le roman rustique serait encore une protestation, une réponse tout au moins à ce goût de décomposition à la mode dans certaines écoles contemporaines et dont l'excuse est peut-être de préparer la naissance de nouveaux et plus larges organismes. Pendant que certains, épris des jolies colorations de la pourriture qui sont comme les fleurs des littératures décadentes, travaillent consciemment ou non à la formation de ce que les initiés appellent l'âme européenne, — et qui pourrait bien n'être que l'âme belge, — les petites patries provinciales, plus directement menacées par cette nouvelle invasion de barbares, se sont mises à parler et à chanter pour prouver aux autres et pour se prouver à elles-mêmes qu'elles n'avaient pas renoncé à vivre. »

Pouvillon s'occupe alors des romanciers et des poètes qui ont peint la vie provinciale, et il proteste ensuite contre les procédés outranciers de plusieurs auteurs[3] :

« Jamais, en effet, l'imitation littéraire ne fut plus perfide qu'en cette agonie suprême du romantisme où se débattent nos écoles. Les formules en cours sont de vrais casse-cou ; quelques-unes des attrape-nigauds. Il y a tel art poétique à rebours qui suggère le plus délicieux anarchisme : la mort aux phra-

1. Numéro du 6 mars 1887.
2. Pp. VII-VIII.
3. Pp. XI-XII.

ses; des cris, des frissons, c'est assez; la poésie réduite à l'état de gélatine convulsionnaire. Et cet autre renchérit encore : par delà les littératures, il retourne bravement à l'onomatopée du quadrumane. Les plus sages conseillent l'intensité, — quelle fatigue! — ou l'épithète rare qui, dans la pratique, se contente d'être le contraire de l'épithète juste. Et le sens du mystère? On n'est bon à rien si on n'a pas le sens du mystère. Et non pas quelquefois, à des heures, quand l'émotion lyrique déborde, que le mot dépasse et tremble au bord de l'idée; non, le mystère quotidien, le mystère à jet continu. Et comme le mystère est d'essence quasi divine, comme il suppose le génie, on a recours à l'obscurité, d'un emploi plus facile, à moins qu'on ne préfère demander à l'alcool le supplément de fumée qui manque à nos cervelles françaises. »

Plus loin, il approuve M. Le Goffic d'avoir « pris le bon parti », et ce qu'il entend par là, il l'explique de la sorte [1] :

« Solitaire, il a marché, il a regardé droit devant lui, ni trop en l'air, ni trop en bas, à hauteur d'homme. Il s'est informé de la vie, il s'est imprégné de la nature ; et ce qu'il avait vu, ce qu'il avait senti, il l'a traduit en honnête homme, en bon ouvrier de plume, en artiste consciencieux et délicat. Il n'a pas enflé la voix; il n'a pas arrondi ni désarticulé son geste; il a tâché de modeler sa phrase sur son rêve : brève ou nombreuse, ondulante ou brusque, selon ce qu'il avait à dire. Et c'est là proprement ce qui s'appelle un style, et non pas les prodiges de virtuosité, les *crescendo* de tours de force, par où se font connaître la plupart des débutants. »

J'aurai plus loin à citer l'interwiew de la *Petite République* [2]. Je crois bon cependant d'en détacher dès maintenant ces quelques lignes que j'aurai tout de même à redonner ensuite avec le passage entier quand je parlerai de *Jep* :

« Tous mes romans sont des romans d'observation, de milieux de province, petite ville ou campagne, sans thèse sociale, mais

1. Pp. XII-XIII.
2. Numéro du 22 avril 1904.

tous remplis, je puis le dire, d'une grande pitié humaine, d'une sincère commisération pour les souffrants de la vie. »

Il y a à signaler aussi l'*Eloge de Clémence Isaure* lu à la séance publique de l'Académie des Jeux Floraux, le 3 mai 1895. Pouvillon y constatait [1] que « la mode littéraire » était « revenue au symbole », et, après avoir appelé l'attention de ses auditeurs sur le mouvement décentralisateur et le réveil des dialectes provinciaux, il promettait à « Dame Clémence » *d'apprendre* à son *école à cultiver... la fleur délicate du symbole* [2]. Mais la promesse n'était pas sans restriction, car, avant l'engagement et bien en tête de la phrase, il inscrivait ces mots : « Après m'être attardé longtemps aux chemins décevants de la réalité, et peut-être — tant est doux à commettre le péché d'habitude — y retournerai-je encore... » Il y retourna, en effet, comme le prouvent ses ouvrages.

Son adhésion au félibrige n'allait pas sans réserves. Il aurait désiré chez certains de ses adeptes plus de discrétion et moins de prétentions. Là-dessus encore il a formulé publiquement son avis. C'est dans un article de la *Dépêche* [3], intitulé *Un conte populaire*. Cet article commence ainsi :

« Il faut admirer, il faut aimer les félibres. Ce sont de merveilleux trouveurs d'images, des êtres de joie et de lumière, des bienfaiteurs. Je les souhaiterais seulement un peu moins emballés sur le bilinguisme. Le bilinguisme m'inquiète. Qui sait où nous mènerait l'enseignement parallèle du français et du roman dans nos écoles ? Je pense au succès si rapide des *flamingants*, des félibres belges qui ont, en quelques années, détrôné, supplanté presque la langue française au profit de leur dialecte flamand. Sans doute il y aurait du chemin à faire chez nous avant d'en venir là. La situation n'est pas la même; nos félibres, d'abord, n'ont aucune envie d'attenter à la primauté de la langue nationale; le voudraient-ils, d'ailleurs, le progrès économique, qui marche en sens inverse, aurait probablement le dernier mot.

1. Pp. 8-9.
2. P. 11.
3. Numéro du 7 avril 1902.

Il y a là, cependant, un point noir, un point obscur tout au moins, qui m'a donné souvent à réfléchir, à hésiter même, dans l'élan de sympathie qui m'entraîne vers le félibrige. »

On voit par là, — on l'avait déjà vu par les extraits de la préface du *Crucifié de Keraliès* — que s'il était capable d'admirer, il l'était aussi de critiquer. Il rendait justice à tous les écrivains qui avaient vraiment du talent, même quand leurs tendances ne lui plaisaient pas. Cela n'empêchait pas, d'ailleurs, qu'il n'eût des préférences fondées soit sur des qualités de forme, soit sur la conception et la pensée. Parmi les romanciers étrangers, il y en avait deux qu'il mettait au premier rang : George Eliot et Tolstoï. Les derniers temps, il louait beaucoup *Miséricorde* de Perez Galdos. Il avait formé le projet de faire une pièce de théâtre d'après le *Moulin sur la Floss* de George Eliot. Il l'abandonna, mais il engagea plus tard son fils Pierre à le reprendre. En avril 1884, pendant que j'étais à Paris, il m'écrivait à ce sujet la lettre suivante :

MON CHER AMI,

Je me vantais en vous disant que je n'aurai pas de commission à vous envoyer. En voici une et assez importante que je vous prie de faire à votre première heure de loisir.

Il s'agit d'aller au Ministère de l'Intérieur, bureau de la Librairie. Là doivent se trouver enregistrés et déposés, trois mois après leur publication, les ouvrages anglais dont les auteurs veulent jouir des avantages de la convention internationale établie entre la France et l'Angleterre.

Il faudrait vérifier ou faire vérifier si ledit registre contient la mention d'un roman de George Eliot (miss Evans) intitulé : *The Mill on the Floss*. Ce volume a paru en même temps qu'*Adam Bède* et les *Scènes de la vie cléricale* du même auteur, chez William Blackwood, Edinburgh and London, 1860. Mais j'ignore si c'est la première publication de cet ouvrage, et dans le cas où elle ne figurerait pas sur le registre, vous feriez peut-être bien de remonter plus haut jusqu'à l'origine de la convention qui est du 2 novembre 1851.

Dans le cas où le roman ne figurerait pas sous le titre que j'ai d'abord indiqué, ni sous celui de *The Tulliver family*, qui a été adopté par le traducteur français, je me trouverais dégagé de toute obligation ou autorisation à demander vis-à-vis des héritiers de l'auteur.

J'ai envie d'essayer d'une adaptation de ce beau roman en pièce de

théâtre. J'y ai trouvé des situations tellement empoignantes et d'un pathétique si simple, que je serais curieux de voir l'effet que cela produirait à la scène.

Je vous prie seulement de me garder le secret sur un projet que je ne suis pas sûr de pouvoir mener à bonne fin.

. . . . . .

Votre tout dévoué,

Emile POUVILLON.

Avant d'avoir relu cette lettre, je croyais me rappeler que c'était d'*Adam Bède* qu'il s'agissait, et en voyant combien mes souvenirs étaient inexacts, j'ai trouvé là une nouvelle raison d'être fort circonspect dans ce que j'avance. Voilà pourquoi je serai très bref en consignant ici ses appréciations sur quelques écrivains.

Il était très lié avec Alphonse Daudet et Loti. Il prisait beaucoup les romans de Ferdinand Fabre, *Julien Savignac* en particulier, les contes et nouvelles de Paul Arène, les *Emaux Bressans* et d'autres poésies de Gabriel Vicaire, les essais en prose de Tellier, les récits d'Erckmann-Chatrian sans les placer plus haut qu'il ne convient et pour ce qu'il y a en eux de santé morale, de raison et d'humanité. Il est deux fois question de Tellier dans les lettres qu'il m'a adressées. La première, en 1888, à la date du 31 mai :

Tellier est satisfait de son volume[1] qui a fait assez de bruit et qui s'est pas mal vendu. Il fait maintenant des chroniques au *Gaulois*, t Lecène et Oudin lui ont commandé des volumes. Bref, ça marche et ça marchera. Il ira loin évidemment.

La deuxième, en juillet 1889. Tellier était mort au mois de mai de cette année-là. Pouvillon, qui avait passé une soirée à Saint-Antonin, où Tellier était allé précédemment, m'écrivait :

Pensé à Tellier tout le temps et à la littérature.

On sait que Tellier, dans un article de critique, avait appré-

1. *Nos Poètes.*

cié le talent de Pouvillon. Son étude a été recueillie dans le volume posthume, *Reliques*. On y lit à la page 307 : « Je ne croirai point exagérer si je dis de M. Pouvillon qu'il est l'artiste le plus parfait que nous ayons aujourd'hui dans le roman. » Et plus loin, à la page 308 : « Monselet conta un jour l'histoire de l'homme de lettres Bourgoin, « qui avait renoncé à écrire des chefs-d'œuvre. » M. Pouvillon, lui, s'est dès longtemps décidé à n'écrire que cela. C'est son genre. »

Je me rappelle encore que, bien que l'homme ne lui fût pas sympathique, il vantait souvent de Chateaubriand les *Mémoires d'outre-tombe*.

L'ouvrage de Chausenques sur les Pyrénées lui plaisait fort, en dépit de son style suranné, par tout ce qu'il révélait chez son auteur de sain, de moral et d'humain, d'amour de la nature, des montagnes, et aussi des lettres et de la poésie, ce qui était remarquable de la part d'un homme qui était plutôt un savant.

Pouvillon était enthousiaste de George Sand, mais non pas de son œuvre entière, des bonnes parties seulement, car il choisissait dans cette œuvre, et condamnait ce qui est déraisonnable, rejetait ce qui est creux. Il ne connaissait pas *Spiridion*, et c'est moi qui l'engageai à le lire. Je le trouvais très beau, et il confirma mon jugement. Il en fut de même de celui que je portai sur les *Lettres d'un Voyageur*, les premières pages réservées, la relation du séjour à Venise. En lui rendant ce volume qu'il m'avait prêté, je lui dis qu'il y avait beaucoup de verbiage. Il me répondit qu'il ne l'avait pas ouvert depuis longtemps, qu'il le reverrait, et quand il l'eut fait, il me déclara : « Vous avez raison ; ce n'est que du verbiage. »

Comme exemple de ce qu'il y a de faux dans les personnages de Zola, il me donnait lecture, un jour, d'une scène de je ne sais plus quel roman où une jeune fille, le soir du mariage de l'homme qu'elle aime et qui est perdu pour elle, se met nue devant sa glace et se regarde. Puis, secouant le livre qu'il tenait à la main, il s'écriait : « Croyez-vous que cela puisse être vrai ? Croyez-vous qu'une jeune fille honnête et qui a reçu

de l'éducation puisse, dans cette situation, penser et agir ainsi ?»

Il fut très frappé du génie poétique de Wagner quand je lui expliquai, dans la partition de *Tristan et Iseult*, les premières paroles entrecoupées que s'adressent les deux amants au début de leur grande scène du deuxième acte.

Parlant de Ludovic Halévy, il me demanda une fois : « Vous ne connaissez pas *Madame Cardinal?* » Sur ma réponse négative, il s'exclama : « C'est un chef-d'œuvre ! » ; et allant à sa bibliothèque, il prit le livre en ajoutant : « Je vais vous le lire. »

Comme il n'ignorait pas que j'étais très sévère pour la littérature contemporaine, il ne me recommandait que peu d'ouvrages tout à fait nouveaux ou bien c'étaient d'autres moins récents dont les auteurs, malgré leur valeur, étaient presque oubliés. Ainsi, c'est à ses conseils que je dois d'avoir apprécié les *Païens Innocents* d'Hippolyte Babou, *Avant l'heure* de Mme Cruppi, *Jacquou le Croquant* de Louis Leroy, le *Marquis des Saffras* de Jules de La Madelène. Quand M. Tribaldy, dont il m'avait entretenu et de qui il avait gardé un excellent souvenir, a donné dans la *Dépêche*[1] son article sur le roman de Jules de la Madelène, je me suis représenté tristement le plaisir que Pouvillon aurait eu en le voyant.

Ce qu'il ressentait en présence de la nature, j'ai déjà essayé de l'indiquer, en 1894, dans l'article du *Semeur*[2] auquel j'ai eu plusieurs fois à me référer ci-dessus, et je dois le faire encore à présent :

« S'il (Pouvillon) est ému religieusement devant les sites imposants ou les spectacles grandioses, disais je alors, il n'est pas moins impressionné par les détails, encore que ce soit d'autre façon. Une fleur, un bourgeon qui s'entr'ouvre, la sinuosité d'un sentier, l'arome d'une plante, un chant d'oiseau, un appel de bouvier ou de pâtre le retiennent, attentif, extasié, et je l'ai vu, un jour, sur une route, séduit par la naïveté non du coup de crayon, mais du coup de ciseaux, ramasser dans la pous-

1. N° du 10 septembre 1909.
2. N° du 25 septembre, pp. 618-619.

sière et emporter pour le piquer au-dessus de son bureau un pantin taillé par un gamin ou par une maman de village dans un morceau d'étoffe noire... En toute saison, par tous les temps, temps de pluie, de soleil, de brouillard ou de neige, à toute heure de jour et de nuit, — nous avons été deux, deux de ses amis, à l'accompagner dans une excursion à la Grésigne, par une nuit de pleine lune, — il étudie la physionomie changeante, les métamorphoses multiples de l'éternelle charmeuse, et il écoute son langage mystérieux, grave et solennel. »

Je vais tâcher d'ajouter quelques traits à cette esquisse.

Le premier chant du merle annonçant le printemps le touchait fortement. « Le voilà! quelle joie! s'exclamait il. Comme c'est plein de sève et velouté! Du vin nouveau! » C'est que le printemps était une de ses saisons préférées. Tout le ravissait alors : la douceur de l'atmosphère, la gaieté de la lumière, la floraison des arbres fruitiers, l'odeur des bourgeons épanouis, et il goûtait quelques-uns de ces bourgeons, ceux des peupliers si aromatiques, ceux des cognassiers qui ont une saveur d'amande amère et la fleur des ajoncs rappelant la saveur de la pêche. Plus tard, il aimait l'odeur des prairies lorsque l'herbe montait et que les boutons s'ouvraient. Il me semble le revoir quand une année, en mars ou avril, aux vacances de Pâques, il arrivait à pied à Monberon avec notre ami le docteur Alibert. L'air était tiède. Ils descendaient dans l'ombre du coteau le sentier d'un bois de pins, tandis qu'au-dessus d'eux les rayons obliques du soleil couchant allumaient les feuilles tendres des souches de chênes, d'acacias et de châtaigniers. Pouvillon avait mis à son chapeau un bout de rameau; il chantait, et sa physionomie, son sourire, exprimaient un bonheur parfait.

Pour rendre tout ce qui fixait son regard ou frappait son oreille, il avait, à l'instant, les termes les plus heureux. Le mot juste, imagé, profond, sortait immédiatement de sa bouche, soit qu'il s'agit des perspectives et des horizons, soit des ombres, des colorations, des nuages, des ravines, des ciels, de la forme des branchages, du bruit du vent dans les bois. Sans être naturaliste, il savait les noms des plantes et des oiseaux, et ceux ci,

c'était toujours lui qui les découvrait et qui me les nommait quand nous marchions le long des halliers. Sans lui, je n'aurais pas remarqué qu'il y avait des martins-pêcheurs aux environs de Montauban, sur les rives du Tescou, près du moulin de l'Abbaye. Il expliquait que la géologie ne l'intéressait pas en elle-même, mais à cause des paysages, chaque terrain ayant le sien, ses montagnes d'un dessin particulier et sa flore aussi, ses essences caractéristiques. Il préférait les Pyrénées aux Alpes, et quand j'y fus allé pour la première fois, il me dit à mon retour qu'il était content que je les eusse vues. Dans notre région, ce qui l'attirait, c'était le Quercy, le Rouergue, la forêt de la Grésigne, les environs de Saint-Antonin, les rochers d'Anglar, de Bonne, Brousse, la fontaine de Cazals.

Lorsque je n'avais pu l'accompagner dans une course, il me la racontait ou bien, plus rarement, il m'en parlait dans ses lettres dont je transcris quelques extraits :

Août 1884.

La saison est d'habitude excellente à la fin de septembre. La fraîcheur des matinées est exquise et tout de suite après la courte flambée de l'après-midi, on tombe dans des heures d'une douceur charmante, des crépuscules humides, voilés, pleins de fumées traînantes, de bruits éparpillés dans la sonorité de l'air d'une pureté de cristal. C'est ma saison préférée, et je serais bien heureux d'en goûter un morceau avec vous et le docteur.

De Cauterets, 3 août 1888.

Encore une interruption[1] de dix ou douze jours ici, non pas par désœuvrement, mais à cause de l'intérêt trop vif que je porte à la montagne et qui m'empêche de *voir* autre chose, au moins dans la nouveauté des premiers jours. Après tant de saisons passées ici et alors que l'habitude aurait dû émousser mon impression, le ravissement, l'ensorcellement recommence chaque année.

2 septembre 1888.

Trois journées exquises dans la vallée d'Aure, un coin de Pyrénées, vivant, ensoleillé, d'une grâce et d'une saveur capiteuse; j'en suis encore tout ébloui !

1. Dans la composition de *Chante-Pleure*.

3 juillet 1889.

Tout seul à Saint-Antonin où je viens de faire un tour de ville exquis, toute la ville dans l'obscurité et un croissant de lune accroché à la noirceur des ormeaux.

6 septembre 1902.

J'ai vu de très belles choses : la Grande-Chartreuse d'abord, et maintenant le lac de Genève que je connaissais, il est vrai, mais très mal et qui est une pure merveille. Nous avons eu aux Rochers de Nayes un coucher et un lever de soleil aussi réussis que possible. Je vous raconterai tout cela en détail à Montauban.

La nature, cependant, ne le détournait pas du souci de la destinée humaine. Dans une de nos courses les plus intéressantes qui, par une superbe journée d'automne, nous amenait de Penne, avec le docteur Alibert, contempler au coucher du soleil les ombres bleues des fonds de la forêt au pas de la Ligné, en passant par les bords de l'Aveyron, Cazals, le promontoire de Brousse d'où nous redescendions par l'escalier de Cristal le cirque de la Castagnairède d'où nous admirions les rochers de Bonne et où nous escaladions la montagne d'Anglar pour traverser le causse, gagner le dolmen de Vaour et enfin la Grésigne, dans cette course que le temps favorisait, que l'éclat de la lumière, les colorations vibrantes, rendaient encore plus joyeuse, nous marchions à la file, le matin, dans le sentier qui longe la rivière. J'étais au milieu, Pouvillon derrière moi. Comme je faisais remarquer à mes compagnons, avec les gris d'argent des falaises, l'or et la pourpre des feuillages, en disant : « Que c'est beau ! » Pouvillon répondit : « C'est la mort ! » Je repris : « Qu'est-ce que cela fait ? C'est beau. » Et lui insista : « Oui, c'est beau, mais c'est la mort. »

Ces deux pensées, celle de la nature et celle de l'humanité, se retrouvent associées dans un article qu'il avait donné à la *Dépêche*[1] avant sa collaboration régulière à ce journal. C'était à propos des fêtes organisées par les Cadets de Gascogne, et Pouvillon décrivait ainsi le pays qu'on découvre après être monté sur le coteau de Capdeville :

1. Numéro du 6 août 1898.

« De là-haut, la vue est immense. Six départements, quatre provinces, un royaume presque se carrent à l'aise dans l'ampleur de l'horizon. En face de nous, au delà de la rivière, bouclier d'argent à travers la dorure des peupliers à demi défeuillés par l'automne, c'étaient, dressés en un vaste hémicycle, les premières assises du plateau central, les calcaires blancs du haut Quercy, les grès roses de Vaour, la chaîne dentelée des pics d'Escars qui s'en allait, par-dessus les gorges profondes de l'Aveyron, rejoindre le silence harmonieux des causses, les solitudes herbagères du Ségala, où dialoguent selon la mode antique, à l'ombre des hêtres, les pâtres de François Fabié et les nymphes de Denys Puech. Bruniquel était là, caché dans une fente de la montagne, Bruniquel, piédestal farouche pour les idylles, pour les tragédies de marbre du poète d'*Ompdrailles* et de *Mi-Diable*.

« Un peu à droite, le décor fléchissait ; la cuve fertile des alluvions aveyronnaises se fermait sur le feston rouge des maisons de Montauban. Et là, un abîme se creusait, un lac de ratoubles et d'emblaves, le très riche, le très puissant estuaire où voisinent, prêts à s'étreindre, le Tarn et la Garonne. Toulouse était par là dans la vapeur claire où s'inaugurait la vallée, Toulouse, la ville des sculpteurs et des peintres, la ville de Jean-Paul Laurens, de Benjamin Constant, d'Henri Martin, de Gervais, de Destrem. Dans le mirage de la mémoire, il nous semblait voir monter les clochers et les dômes de la Ville Rose, il nous semblait entendre s'envoler en essaims les carillons légers qui furent les premiers maîtres d'harmonie d'un Paul Vidal, d'un Salvayre, tandis que, debout sur la verdure des pelouses, s'érigeait le peuple blanc des héros et des déesses inventé par le ciseau des Falguière, des Mercié, des Marqueste. Plus loin encore, violant la brume, nous cherchions les fermes contours d'argile du Lauraguais, les prairies naïves où strident, avec un bruit de gloire éternelle, les grillons d'Auguste Fourès, nous évoquions le profil couronné du vieux Carcassonne, comme un blason sur le ciel.

« Plus à droite, très pâle, au bord de l'horizon occidental,

montait la citadelle gasconne, la dentelure des collines riveraines du grand fleuve. Des coupures par endroits signalaient l'orée des vallées affluentes, minces encoches qui remontent vers les vieilles cités guerrières : Auch, Mirande, Lectoure, patrie des preux, des grands balafrés de jadis et d'hier.

« Plus à droite encore, mêlées au fleuve de verdure tendre qui accompagne la course de la Garonne, c'étaient d'autres villes, d'autres clochers : Moissac, Agen, les cités romanes aux cloîtres sévères, aux vastes nefs où se mêlent les races, les époques, où se coudoient les Gascons empanachés de d'Esparbès et les douces créatures que chanta Jasmin.

« Nous admirions. Et voici que, devant nous, la vision déjà si grande, grandissait encore. Dans la vapeur violette du soir, une silhouette surgissait, en apparition, comme une muraille de rêve : les Pyrénées. Elles semblaient se rapprocher un moment; l'audace des pics, la souplesse des cols se faisaient presque sensibles, plaqués sur l'incendie en or pâle, en or rouge du couchant. Puis l'incendie peu à peu s'éloignait, la montagne blêmissait de nouveau, se reculait, atténuée dans le doute du crépuscule. »

Dans le même ordre de sentiments, voici encore un sonnet qui n'a paru, je crois, que dans un journal local[1]. Quand il me le lut, je lui dis qu'il était païen. Il ne protesta pas. L'inspiration, en réalité, en est purement scientifique.

LA VERVEINE.

Mettez sur mon cercueil un rameau de verveine;
Le laurier appartient au plus brave, au plus fort,
La rose à la jeunesse, au croyant la fleur d'or,
La menteuse immortelle et sa promesse vaine.

La verveine est la fleur des humbles; son haleine
Est comme un frais dictame où la douleur s'endort;
Bienfaisante aux blessés de l'amour ou du sort,
Des fronts lourds de soucis elle allège la peine.

1. Le *Petit Montalbanais*, numéro du 5 septembre 1886.

Cher rameau ! Ton parfum, pénétrant ma prison,
M'apportera l'air libre et le vaste horizon ;
Je reverrai soudain la lumière ravie,

L'eau, les bois, les printemps, les yeux bleus, les yeux noirs ;
Et, mêlant aux matins joyeux les tristes soirs,
Mort, je ferai le rêve enivrant de la vie.

(*A suivre.*) Edmond GALABERT.

Xavier de CARDAILLAC.

LA BATAILLE DE RONCEVAUX

(*Suite.*)

III.

LE MONASTÈRE.

« Ayant quitté la chapelle, — le pèlerin de Bologne Laffi parle de celle de Charlemagne à Ibañeta — nous commençâmes à descendre pendant un quart de lieue, tant que nous découvrîmes ce Roncevaux si désiré de nous, ce qui nous causa une allégresse d'autant plus grande qu'elle était imprévue, parce que l'hospice étant caché par des montagnes et par des arbres très touffus, nous pensions en être très éloignés quand nous nous trouvâmes en face des portes[1]. »

Aujourd'hui, comme au temps de ce prêtre bolonais de la fin du dix-septième siècle, tandis que l'on descend en pente douce du col d'Ibañeta, pendant les douze ou quinze cents mètres du trajet, le long du chemin bordé d'eaux courantes, lointains tributaires de la Méditerranée tournant le dos aux ruisseaux voisins se déversant dans l'Océan, le rideau des arbres empêche, jusqu'au dernier tournant, d'apercevoir le monastère sur lequel on débouche tout à coup.

La route le longe dans sa partie postérieure, la plus délabrée : ce sont de grandes constructions, qui autrefois servaient d'hospice aux pèlerins et dont l'intérieur, habité aujourd'hui par de

1. *Roncevaux*, p. 12.

pauvres gens, doit être aussi ruiné que les façades. Cependant ces vieilles toitures en lattes de bois vermoulu s'harmonisent avec les dégradations de l'ensemble. Une tour carrée, plutôt donjon que clocher à cause des échauguettes qui ressortent en encorbellement sur les parements des murs, donne, dès le premier abord, au monastère un aspect rébarbatif et peu accueillant. Mais quand, en suivant la route carrossable, on en a fait le tour, on se trouve devant un ample corps de logis dont les vieux soubassements au centre sont surmontés et flanqués par deux étages de constructions d'un différent effet monumental; à droite et à gauche s'élèvent, sur la même ligne, des ailes plus modernes encore que le couronnement de la façade centrale; celle de gauche, décorée de pilastres, est même très récente; toutes les deux portent, plus haut que le milieu, leurs étages en forme de pavillons élargis.

C'est dans les nombreuses pièces de cet édifice principal qu'habitent les onze chanoines et le prieur avec leurs quatre serviteurs directs. A l'intérieur, entre ce vaste édifice du levant et les vieilles constructions de l'ouest, se groupent, attenant entre eux, la maison des chapelains, l'église du monastère, un cloître sans grand caractère et une chapelle gothique contenue dans une haute tour carrée qui n'a pas, elle, un air belliqueux comme sa voisine.

Ce qui a choqué Gaston Paris et ce qui m'a choqué moi-même, c'est que, à part celles des anciens logis des pèlerins, toutes ces toitures sont recouvertes avec de grandes dalles plates en zinc cannelé. On a dû, paraît-il, faire usage de ces tuiles métalliques anti-esthétiques à cause des tourmentes de neige qui, en se glissant à travers les interstices des anciennes toitures de bois et en s'accumulant au-dessus, les crevaient ou répandaient leur humidité à l'intérieur. Cependant, il aurait été bon, en employant ce zinc protecteur mais trop éclatant, de lui donner au moins, en le goudronnant, une teinte neutre.

Pour visiter l'intérieur du monastère, on s'engage sous une voûte en anse de panier trouant les soubassements anciens de la façade. Dans un troisième voyage que j'ai effectué à Roncevaux

en septembre 1909, j'ai constaté avec plaisir que la cour, à gauche de l'entrée, était dégagée des matériaux épars et des pans de mur qui l'obstruaient l'année d'avant.

Au fond de cette cour s'élève, sur une terrasse soutenue par une ancienne muraille, une longue construction à deux étages où vivent avec leur famille, dans des appartements séparés, les chapelains attachés, comme aides-religieux, au monastère. Le fronton de la porte d'entrée porte, en une inscription commémorative, la date de réfection de 1725.

Soudée au côté nord du logis des chapelains, une seconde voûte plus ancienne que la première paraît remonter au seizième siècle.

A main droite, flanquant à angle droit ce porche, s'ouvre la porte en ruines de la chapelle du monastère, bordée par deux *oculus* purement moulurés. Avec les arcatures à boudin de la porte et ses chapiteaux à crochets, avec les arcs de l'intérieur conservés dans l'abside, cette église paraît remonter à l'époque gothique primitive. Nous verrons, dans un instant, qu'elle fut en effet bâtie par le roi de Navarre, Sanche le Fort, qui vivait au commencement du treizième siècle. Le bas côté unique de droite est sûrement postérieur.

Cette vaste chapelle gagnerait beaucoup à être dégagée des décorations hétérogènes qui l'encombrent sans l'embellir. La partie antérieure, reposant sur des pilastres carrés, fut refaite au commencement du dix-septième siècle. L'abside est obscurcie par un rétable en bois doré de la fin de la Renaissance bouchant, en partie, deux hautes fenêtres ogivales. Chose étrange, dans ce nord de l'Espagne où la sculpture sur bois à cette époque enfanta de véritables chefs-d'œuvre, le rétable de Roncevaux est très inférieur comme exécution à ceux d'Hernani, d'Irun et aux débris de celui de Fontarabie. Certains personnages, brandissant des lances ou des crosses, se détachent dans leurs niches, absolument ridicules ; les sujets en bas-relief sont un peu mieux traités, et tout en haut une Vierge couronnée par deux anges montre quelque modelé et un peu d'ampleur.

Contre l'autel du bas-côté est placée, dans une niche, une

Mater Dolorosa. Sur un buste couvert de dentelles et de voiles de deuil, la bouche se tord, crispée par la douleur; le nez est pincé comme des narines de cadavre; sous les sourcils contractés, luisent, enchâssés, des yeux faits en verre teinté, pour mieux reproduire le regard noyé par les larmes de la Mère des Douleurs. Cette figure, qui ne doit pas remonter plus haut que le dix-neuvième siècle, est une œuvre brutale avec laquelle un artiste incontestable a rendu intensivement la douleur humaine d'une mère, mais non pas la douleur divine de la Mère du Christ.

*
* *

Gaston Paris a relevé avec humour le culte accapareur rendu dans cette église à « Nuestra Señora de Roncesvalles ». La Vierge se dresse au-dessus du maître-autel, couverte de vermeil et d'argent, dissimulée derrière un voile de soie que, seuls, des yeux très dévots ou très curieux obtiennent de voir soulever. « Je dirai seulement, note l'éminent romaniste, qu'aujourd'hui, ce qui fait aux yeux des habitants du pays circonvoisin la grande noblesse de la maison et la véritable attraction de Roncevaux, ce n'est nullement le souvenir de la bataille d'il y a douze siècles, c'est une Vierge en bois, qui est censée avoir été miraculeusement révélée à une époque qu'on ne précise pas et qui est l'objet d'une grande dévotion populaire... En tout cas, elle était inconnue au treizième siècle, car l'auteur du poème latin sur la maison de Roncevaux qui en énumère toutes les gloires, ne fait aucune mention de la Vierge miraculeuse[1]... » Je conçois l'étonnement de Gaston Paris en voyant que Notre-Dame de Roncevaux a effacé dans l'esprit des gens du pays le souvenir de la bataille, et je souris comme lui en lisant la description enthousiaste de don H. Sarasa qui a intitulé *Reseña historica de la Real casa de Nuestra Señora de Roncesvalles* un ouvrage sur le monastère. Ce livre, édité en 1878, à Pampelune, à l'exemple de la plupart

1. *Roncevaux*, p. 28.

des publications basques contemporaines, est débordant de poésie mais indigent de documentation : « Dieu a créé au milieu de ces monts sauvages une oasis délicieuse pour en faire le séjour de la Vierge de Roncevaux[1]... » Devant ce dithyrambe, je m'associe encore aux réflexions de Gaston Paris : « C'est là, pour le voyageur qui cherche ici des impressions d'un tout autre ordre, une surprise morale aussi grande que celle qu'il éprouve, s'il n'est pas prévenu, au premier aspect des lieux qu'il rêvait tragiques et qu'il trouve gracieux à souhait. » L'explication est simple : la tragédie de jadis n'eut pas lieu dans l'oasis de cette vallée riante ; il nous faudra remonter plus haut pour en trouver l'emplacement resté comme autrefois sauvage et propice aux embuscades.

Cette Vierge de Roncevaux a été étudiée très minutieusement par M. Marquet de Vasselot dans son étude sur le trésor de l'abbaye[2]. Voici sa description dont j'ai vérifié l'exactitude : « C'est une statue en bois couverte d'argent, de la fin du treizième siècle ou du commencement du quatorzième. La Vierge est assise sur un trône carré, sans dossier, surmonté d'un coussin. Elle est vêtue d'une robe collante, serrée à la taille par une ceinture, et d'un manteau. Les cheveux sont cachés par un voile tombant sur l'épaule. Du bras gauche elle tient l'Enfant ; la main droite baissée et un peu écartée du corps portait autrefois une tige fleurie. Le pied droit est légèrement ramené en arrière. L'Enfant, vêtu d'une longue robe, cherche à se mettre debout sur la jambe gauche de sa mère ; il lui pose la main droite sur la poitrine comme pour s'aider en prenant un point d'appui ; de la main gauche, il tient le globe. La Vierge incline la tête vers la gauche pour regarder l'Enfant. Tous deux sourient légèrement, les lèvres ouvertes, on aperçoit leurs dents... »

La hauteur de la statue est de $0^{m}90$; sa largeur de $0^{m}45$.

1. *Reseña historica*, p. 166.

2. *Trésor de l'abbaye de Roncevaux*, par Jean Marquet de Vasselot, *Gazette des Beaux-Arts*, septembre et octobre 1897.

Sur les côtés du trône, plaqués également d'argent, un ange, sous une arcature trilobée décorée de fortifications, tient un grand chandelier surmonté d'un cierge. La face postérieure représente saint Paul, saint Michel et saint Pierre.

Auprès de saint Paul apparaissent les armes de l'abbaye, figurant une croix, à lame d'épée recourbée supérieurement en crosse.

Sur ce socle se lit, en lettres majuscules, cette inscription :

IT : FIERI : THOL · E : AD HO

Ma lecture, vérifiée par le chanoine Ibarbía, trésorier du monastère, est plus complète à cause de sa ponctuation que celle donnée par M. Marquet de Vasselot. Ce critique d'art voit là avec raison une œuvre d'orfèvrerie faite a Toulouse à la fin du treizième ou au commencement du quatorzième siècle. « Elle affirme avec éclat, poursuit-il, pour l'ampleur de son style, l'habileté des artistes toulousains. Son auteur peut être considéré comme l'égal des plus grands orfèvres de son temps. »

J'ajouterai que l'on peut rapprocher cette statue assise de la Vierge d'Anvers, également du quatorzième siècle. Ici, la Mère debout tient elle aussi dans la main droite la tige brisée d'un lys et elle sourit à l'Enfant qui serre également une boule ronde dans sa main gauche, et à demi soulevé sur le bras gauche de la Vierge, lui porte au visage au lieu du sein, une main caressante[1].

Une partie du trésor de l'abbaye est conservée dans une armoire de l'église près de l'Epître ; j'ai pu y étudier une petite Vierge revêtue encore de plaques d'argent. Si M. Marquet de Vasselot la croit justement de fabrication française, il aurait pu ajouter qu'elle fut exécutée au quatorzième siècle en même temps que la grande. Sans être une copie servile, elle la reproduit en effet très artistiquement par ses attitudes, par ses attri-

1. La Vierge de Roncevaux ressemble encore plus à une « Vierge et Enfant, ivoire français, collection Martin Le Roy, à Paris », figure 187 de *Apollo* par Salomon Reinach.

buts, par le mode de décoration. Ici aussi, les deux têtes et les mains, en bois peint, émergent d'un revêtement d'argent Le bas du trône est orné de plaquettes d'argent repoussé représentant l'Annonciation, la Visitation, la Nativité. les Rois Mages.

Malgré l'habileté ancienne des Espagnols à travailler l'argent, — toutes leurs grandes villes conservent encore *la calle de los plateros* (la rue des Argentiers) — et quoique l'ancienne capitale du Guipuzcoa voisin se nomme Tolosa, une raison nouvelle m'amène à voir dans ces deux statues des œuvres toulousaines : Depuis le milieu du treizième siècle, et pendant tout le cours du quatorzième et du quinzième siècles, les rois de Navarre furent des princes français, qui naturellement enrichirent en partie Roncevaux d'œuvres d'art de fabrication française.

Le chanoine Ibarbía, trésorier de l'abbaye, est très adonné aux études historiques. C'est d'après ses dires que je vais raconter la légende miraculeuse de la Vierge de Roncevaux[1].

Des pasteurs qui gardaient des troupeaux dans cette vallée virent pendant la nuit briller une lumière auprès d'une fontaine. Ils s'approchèrent et aperçurent un cerf dont les bois projetaient cette clarté. En même temps, une musique mystérieuse se laissait entendre. Le récit de cette apparition, plusieurs fois renouvelée, fut fait à l'évêque de Pampelune qui resta incrédule. Une nuit, un ange lui apparut en songe et lui ordonna de se rendre sur les lieux. L'évêque obéit. On creuse la terre en sa présence auprès de la fontaine et on trouve une Vierge en bois cachée dans une urne. La reine Oneca vint à Roncevaux en pèlerinage, et depuis lors la Vierge est vénérée dans toute cette région.

Doña Oneca ou Iníga était la femme du roi de Navarre don Garcia IV Sanchez, qui régna de 926 à 970. L'évêque qui occupa le siège de Pampelune de 925 à 947 se nommait don Galíndo ou don Valentin.

J'inclinerais à croire que, comme la plupart des légendes, celle-ci contient une part de vérité.

1. Voir *Reseña historica*, pp. 50 et suiv.

En parcourant bientôt la vallée, nous trouverons, auprès de la fontaine dite de la Vierge, une sculpture effacée, mais semblant remonter au quinzième siècle, qui représente l'évêque couché apprenant d'un ange, pendant son sommeil, le miracle de la Vierge. Le chanoine Ibarbía m'a raconté encore que d'après la tradition la petite Vierge lamée d'argent aurait été fabriquée avec un morceau de bois détaché de la grande. Il semble bien difficile d'admettre que la légende se soit créée de toutes pièces après que la grande Vierge d'argent fut apportée de Toulouse. Pourquoi en fabriquer deux, de grandeurs différentes mais du même type, si ce n'était pour rappeler un fait antérieur?

Depuis la fin du huitième siècle, tout au moins, une chapelle s'était élevée sur les hauteurs d'Ibañeta. Je ne discuterai pas des origines monastiques plus anciennes, affirmées par des historiens navarrais mais ne s'appuyant que sur des conjectures.

Une Vierge en bois, objet de vénération dans la chapelle de Charlemagne, on avait pu l'enfouir, pour la préserver de la profanation, lors d'une incursion des Arabes. Plus tard, la Vierge oubliée est découverte par des pâtres. Les fleurs dorées de la légende viennent embellir cette trouvaille. Et la Vierge de bois, qui menaçait de tomber en poussière, fut, au quatorzième siècle, restaurée et renforcée par une enveloppe d'argent. Avec un de ses débris, on fabriqua une petite Vierge lamée d'argent comme la grande.

*
* *

Dans cette église assombrie, deux frères jumeaux qui n'ont plus d'âge — l'un est un vieux garçon naïf et simple, l'autre un veuf fin dans sa naïveté — vous guident, prévenants, de leurs voix et de leurs pas étouffés; leur teint a la pâleur de la cire qu'ils tiennent allumée dans les doigts pour mieux éclairer les richesses de leurs autels; ils vous entourent sans vous obséder avec une amabilité peu intéressée et qui ne se lasse pas. On les prendrait pour deux feux-follets, les *duendes*

comme disent les Espagnols, les esprits familiers de ces édifices compliqués et pleins de contrastes, où les ruines voisinent avec les murailles neuves.

Cependant, ma dernière station dans le chœur fut la plus longue. Je m'arrêtai une heure entière devant deux personnages agenouillés sur une tombe, sculptés grotesquement en pierre, mais dominant de leurs gestes inharmonieux une superbe inscription commémorative. Sur leurs têtes pendait, en guirlande opime, la chaîne de fer conquise sur l'émir des Sarrasins par le roi Sanche le Fort à la bataille de Las Navas de Tolosa, en Andalousie.

Ce n'est pas la première fois que je constate, dans mes voyages en Espagne, combien la sculpture sur bois, au dix-septième et même au dix-huitième siècle, est supérieure, là-bas, à la sculpture sur pierre de cette même époque. Il semble qu'aux grands tailleurs de marbre des rétables et des autels, durant le quinzième siècle et la Renaissance, aient succédé de grands artistes qui préférèrent entailler le bois. Le pauvre roi, Sanche le Fort, est agenouillé gauchement à côté de la reine Clemencia, sa femme; ils vécurent tous les deux au treizième siècle, et pourtant ils sont vêtus à la mode du roi Philippe III avec des fraises à godrons et des justaucorps à crevés !

En revanche, la longue inscription, un peu difficile à lire à cause de ses abréviations, est aussi belle par son épigraphie décorative que par ses nobles paroles. Elle est rapportée avec des contresens, des inexactitudes et des omissions dans l'ouvrage de Sarasa; en sa qualité de conseil de la Real Casa, cet écrivain-jurisconsulte est inexcusable, car ses fonctions lui donnaient toute facilité pour lire et pour relire une inscription castillane gravée en lettres majuscules du dix septième siècle[1].

En voici une traduction que j'ai faite moi-même et dont je puis garantir l'exactitude quasi-absolue :

« L'an de Dieu 1622, Grégoire XV étant souverain pontife et Philippe IV, roi de Castille et de Navarre, étant patron de cette

1. *Reseña historica*, p. 74.

royale demeure, et prieur d'icelle don Juan Manrique de la Mariana, par les soins de ce Royaume de Navarre, on érigea ces statues et ce sépulcre. Là furent transférés les corps des sérénissimes rois de Navarre, don Sanche, huitième de ce nom, et la reine doña Clemencia, sa femme; ils étaient enterrés dans la nef de l'église depuis l'année 1234, date de leur mort; comme leurs statues étaient brisées et la grille défaite, il ne paraissait pas que pour notre époque d'aussi grands princes occupassent la place qui leur était due. Ce roi valeureux réédifia cette église, qui, à cause de sa grande antiquité, était en mauvais état; il la dota et concéda quelques rentes à son hôpital; il édifia d'autres églises et monastères en ce Royaume, et le gouverna avec beaucoup d'esprit chrétien et de justice. Il se trouva, avec le roi don Pedro d'Aragon, en assistance du roi don Alphonse de Castille, à l'insigne bataille de Las Navas de Tolosa. Par lui-même et avec ses gens, il rompit l'escadron principal qui gardait la personne de Miramolin, dont la tente était entourée de grosses chaînes. Le roi les prit pour blason en commémoration de la victoire, et les donna pour armes à ce royaume qui les porte encore aujourd'hui. Les chaînes originales sont celles qui pendent autour de cet écu. Sanche les conquit l'an 1212. »

Devant cette noble inscription, je ne trouvai plus ces deux personnages, engoncés dans leur fraises, si ridicules. Je suivais des yeux la double guirlande des deux tronçons de chaîne pendant de chaque côté du mausolée, et j'en prenais dans ma main avec respect, comme une relique, l'extrémité tombant à hauteur de mon front.

Chaque maillon de la chaîne, long de 15 centimètres, est fait de deux tiges de fer en forme de carelet, aux branches appliquées l'une contre l'autre et se recourbant aux deux extrémités en cercle d'un diamètre suffisant pour se relier en haut et en bas aux anneaux du maillon correspondant. Cette chaîne était si bien forgée que, à travers les siècles, la rouille a eu peine à y mordre. Un autre fragment des chaînes de Las Navas se trouve dans la cathédrale de Tudela, au sud-est de la Navarre; avec

une troisième partie, la plus importante, on forgea une belle grille qui enclôt, à côté de la cathédrale de Pampelune, une chapelle encastrée dans un angle du cloître gothique.

Construisant récemment, en l'honneur de ses libertés forales, un monument aux sculptures bizarres mais aux fières inscriptions, la ville de Pampelune a eu l'heureuse idée, pour réaliser les armes qui décorent son écusson, de faire forger des chaînes copiées sur le modèle de celles qui sont appendues dans la chapelle de Roncevaux.

* *

La sacristie, comme toutes celles des vieilles églises d'Espagne, est meublée de bahuts en vieux chêne très décoratifs avec leurs poignées en cuivre ciselé. Les deux frères jumeaux montrent avec discrétion et recueillement les pseudo-reliques de la bataille : ces pantoufles dites de l'archevêque Turpin qui remontent beaucoup moins haut, au seizième siècle sans doute, ont dû appartenir à quelque prélat hébergé à Roncevaux dans le cours d'un pèlerinage à Saint-Jacques de Galice. Domenico Laffi admira de son temps les deux masses d'armes dites de Roland et d'Olivier. J'ai pu voir de près plusieurs fois ces masses formées par une grosse boule de métal plein, suspendue par une chaîne de fer à un manche de bois encore solide. L'une des boules, aux côtes saillantes, est en bronze; l'autre, aux côtes pointillées, est en fer; elles affectent la forme d'un melon. Ces armes, très lourdes, n'ont pu être maniées que par un bras d'une vigueur prodigieuse. Je crois la première, celle de bronze, de fabrication arabe[1].

1. Ces masses étaient, en réalité, le fléau ou *flaël*, ainsi que le décrit Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire du Mobilier*, tome V, page 427. « La figure 1, dit-il, donne un de ces fléaux qui date du douzième siècle. Il se compose d'une sphère de fer armée de têtes de clous, suspendue par un bout de chaîne à un bâton qui n'a guère que 0 m. 70 de longueur... »

Le fléau de cette figure n° 1, qui ressemble absolument à la masse de fer de Roncevaux, dite d'Olivier, a été reproduit par Viollet-le-Duc d'après « la statue d'Olivier, cathédrale de Vérone, porte principale ». Voilà l'explication de l'attribution carolingienne qu'on fait de cette arme à Roncevaux.

Quant à l'épée dite de Roland, elle a disparu depuis longtemps ainsi que la pierre qu'elle avait fendue par le milieu ; il a disparu également le cor légendaire qui, vers le milieu du dix-septième siècle, pendait à la grille de l'église.

« Le cor de Roland, dit Laffi, est de la longueur d'environ deux brasses; il est tout d'une pièce et il a une fente du côté par où sort la voix, laquelle fente on dit qu'il fit à l'heure où sur la cime des Pyrénées il sonna pour appeler Charlemagne qui était campé à Saint-Jean-Pied-de-Port. Près de ce cor sont deux masses ferrées, l'une de Roland et l'autre de Renaud, dont ils se servaient dans les batailles et qu'ils portaient attachées à leurs arçons... Il y a aussi un étrier de Roland et ses brodequins qu'on dit que chausse le vicaire quand il chante la messe aux solennités[1]... ». Légende pour légende, au sujet de ces chaussures plus monacales que militaires, celle des pantoufles de l'archevêque Turpin est encore moins ridicule que celle des brodequins de Roland. Quant aux débris des harnais de guerre conservés comme des *ex voto*, nous allons, sans beaucoup d'efforts, retrouver tout à l'heure le nom du bon chevalier qui fut leur véritable donateur.

Dans cette sacristie, un Primitif flamand déroule sur son triptyque les scènes de la Passion, minutieusement et naïvement figurées. Mais par-dessus tout m'apparut, admirable, une Vierge à l'Enfant de Juan de Juanes; les tons sont d'une harmonie rousse très fondue. L'expression, moins gracieuse que celles des Immaculée-Conception, de Murillo, rappelle les types des Vierges, si peu religieux mais si féminins, d'Andrea del Sarto. Dans ces profonds bahuts aux poignées de cuivre qui ressemblent à ceux de Fontarabie, c'est par douzaines que s'étalent les ornements brodés d'or ne remontant pas au delà du seizième siècle; ils jurent par leur conservation avec d'autres chapes et d'autres chasubles fabriquées à Barcelone il y a quelques années à peine, tant les broderies de ces dernières sont débourrées ou ternies.

1. *Roncevaux*, p. 12.

*
* *

Ainsi que M. Marquet de Vasselot, j'ai étudié le trésor de l'abbaye et j'ai été assez heureux pour glaner après lui quelques détails qui lui échappèrent.

La première partie de ce trésor, la plus importante, est enfermée dans un local compris dans le bâtiment d'habitation et elle n'est montrée qu'à de rares privilégiés. Avec l'autorisation du R. P. Prieur, le chanoine Ibarbía, trésorier du chapitre, mit toute son amabilité à faciliter mon examen. Je puiserai largement dans les descriptions si précises de M. Marquet de Vasselot, tout en les complétant ou en les rectifiant par mes observations personnelles.

J'ai d'abord admiré après lui « un coffret arabe en argent doré de 0m 090 de longueur sur 0m 040 de largeur; la partie inférieure a 0m 038 de hauteur. La décoration est faite de charmants dessins en filigrane. Sur les faces, de larges cercles dans lesquels sont incrustés des carrés. Le couvercle est décoré de rosaces et de rinceaux stylisés. Les quatre pieds sont formés par des lions stylisés. Il peut remonter au douzième siècle, autant que nos connaissances de l'art arabe permettent de le déterminer[1]. »

M. Marquet de Vasselot, qui a si minutieusement décrit le corps de ce charmant coffret minuscule, a oublié d'examiner de près le couvercle; il aurait relevé sur une de ses faces deux quadrilobes gothiques et quatre petits écussons très significatifs. Les écus portent tous, accolées, les fleurs de lys de France et les chaines de Navarre. Ce coffret, fabriqué par des Arabes pour des Chrétiens, fut donné sûrement à l'abbaye par un des rois français, successeur de Sanche le Fort. Son neveu, Théobald Ier, régna de 1234 à 1252. Le quadrilobe indique plutôt le quatorzième siècle. J'inclinerais à rattacher le coffret à Charles II de Navarre qui mourut en 1387. Il fut un des bien-

1. *Gazette des Beaux-Arts*, loco citato.

faiteurs de l'abbaye et voulut que ses entrailles fussent enterrées dans l'église de Roncevaux.

Sur cet évangéliaire en argent repoussé prêtèrent serment les rois de Navarre. Cette couverture d'argent, renfermant un manuscrit des évangiles d'écriture postérieure, doit être attribuée au douzième siècle tant l'indique la perfection du style roman. Je ne crois pas qu'on puisse la reporter au commencement du treizième siècle ainsi que le dit avec réserves M. Marquet de Vasselot.

Contre une des faces, le Christ est figuré dans un losange assis sur un siège semblable à celui des miniatures carolingiennes. Les symboles des quatre évangélistes flanquent les côtés. Sur les bords se détache, en relief, un rectangle où serpentent des cabochons en pâtes et en verres de couleur.

Sur le côté opposé, le Christ en croix a les reins ceints de ce linge en forme de jupon particulier à l'époque romane. M. Marquet de Vasselot a constaté que les filigranes ressemblent à ceux de l'Evangéliaire de Trèves.

Un grand coffret en argent du seizième siècle n'est intéressant que par des fragments d'argent estampé, appliqués contre ses parois et remontant à une période gothique primitive. Sur la face antérieure, des anges à mi-corps flanquent un médaillon où le Christ est représenté bénissant, entouré du symbole des quatre évangélistes. Contre la face latérale, les trois rois mages; sur la face opposée, le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean.

La Vierge, assise, tenant dans la main droite une fleur, occupe la face postérieure du coffret; sur son genou gauche, elle porte l'Enfant-Jésus placé de profil. Ce sujet rappelle évidemment la Vierge de Roncevaux et il est une justification nouvelle de la part de vérité que doit contenir la légende. A défaut des chartes disparues, les œuvres d'art antiques, répétées, apportent une aussi probante confirmation.

M. Marquet de Vasselot, qui s'est attaché à décrire les objets d'art proprement dits, ne cite pas un manuscrit gothique conservé dans le trésor, *La Preciosa :* c'est, plutôt qu'un cartu

laire, un martyrologe et un obituaire. Il a été étudié minutieusement par M. l'abbé Dubarat [1].

On attribue à sainte Isabel, reine du Portugal au treizième siècle, un manteau de damas rougeâtre avec une bordure où des fils d'or forment de jolis crochets. Avec les grandes fleurs et les fruits stylisés de la trame, ce vêtement ne me semblerait remonter qu'au commencement du dix-septième siècle.

Ainsi que les autres pièces d'orfèvrerie de style moderne, un ostensoir du dix-septième siècle a été laissé de côté par M. Marquet de Vasselot. S'il l'avait examiné de plus près, il aurait remarqué que le corps de l'ostensoir est composé par un reliquaire du quinzième siècle du travail le plus minutieux et le plus fin. L'ossature de ce reliquaire hexagonal est gothique, mais les anciens panneaux, en cristal sans doute, ont été remplacés par des plaquettes d'argent doré à têtes d'anges et à cartouches du dix-septième siècle. Sur les bords court une légère frise fleuronnée, flanquée aux angles, en mode de gargouilles, de minuscules guivres tordant leurs cols et ouvrant ou fermant leurs gueules. Contre le pied du reliquaire soudé au-dessus du pied de l'ostensoir sont creusées des quatre-feuilles aux lobes flamboyants indiquant le style de la troisième période gothique.

Les bons chanoines montrent avec une admiration un peu naïve une boule d'ivoire coupée par le milieu et travaillée par des artistes de l'Extrême-Orient; dans ce cadre restreint de multiples personnages fignolés et peints figurent des scènes évangéliques.

* *

La seconde partie du trésor, accessible à tous les voyageurs, est conservée dans une armoire du chœur de l'église. La qualité des objets d'art y compense la quantité. Avec la petite Vierge d'argent que j'ai déjà décrite voisine une seconde

1. *Roncevaux. Charte et fondation. Poème du Moyen-âge. Règle de saint Augustin. Obituaire*, par M. l'abbé Dubarat. Pau, veuve Léon Ribaut, 1889.

pièce de premier ordre comme valeur. C'est le reliquaire dit « l'Echiquier de Charlemagne ». M. Marquet de Vasselot l'attribue à la fin du quatorzième ou au commencement du quinzième siècle. J'opinerais plutôt pour le quatorzième à cause de la continuité simple des arcatures trilobées et de l'absence de toute larme flamboyante. Ce phylactère comprend trente-deux cases contenant des reliques protégées par des lames de cristal. A l'intérieur des cases, si des morceaux de drap d'or comme protection y furent placés assez récemment, les étiquettes des reliques sur parchemin sont d'une superbe écriture gothique. Entre ces cases, de petites plaques émaillées représentent des scènes bibliques ou évangéliques et, exceptionnellement, les saints dont les reliques sont exposées à côté. Le chapelain chargé de la sacristie nous rapporta que, d'après la tradition, ces émaux auraient été successivement apportés par de pieux donateurs. C'est inexact. Les émaux des coins, en effet, ont été composés en vue du reliquaire, et les émaux alternant avec les reliques, de même style, de semblable harmonie de couleurs, se caractérisent, en outre, par les mêmes arcatures trilobées. Au sommet du phylactère, une petite croix en bois marron, très grossière et mesurant cinq centimètres de côté, constitue un considérable fragment de la Vraie Croix.

Parmi les inscriptions normales des reliques, j'en traduis quelques unes aussi étranges que fantaisistes : « Du lait de la Bienheureuse Vierge Marie, et des os de sainte Anne, sa mère. — Du pain de la Cène du Seigneur, et du pain d'avoine avec lequel Dieu rassasia quinze mille hommes. — Parcelle des deniers pour lesquels fut vendu le Christ Notre-Seigneur. — De l'arbre que planta Notre-Seigneur pour qu'il fît de l'ombre à sa mère. » En ces siècles de foi naïve, il est probable que ceux-là même qui agencèrent le reliquaire étaient des croyants qui n'usèrent d'aucune supercherie.

Quelques reliques de saints d'Espagne, entre autres les martyrs de Saragosse, ne suffisent pas à donner à l'œuvre une origine espagnole. Ces émaux, sûrement limousins, furent donnés à Roncevaux par un roi français de Navarre.

Une croix en argent doré est un spécimen intéressant de l'orfèvrerie espagnole du seizième siècle. Elle est flanquée de deux jolies figures de la Vierge et de saint Jean. Deux tubes de verre, coiffés de métal, viennent disgracieusement en élargir la base. Ils furent ajoutés là après coup et renferment deux épines de la couronne du Christ. — Fragment de la Vraie Croix et épines de la Couronne : ces reliques particulières rappellent que les rois navarrais d'alors étaient parents de saint Louis.

Divers autres objets d'argent et de vermeil méritent un rapide coup d'œil. Ce sont : un bras reliquaire, un ostensoir de la fin de la dernière période gothique, deux croix processionnelles, deux vases sacrés, etc...

*
* *

Dans les bâtiments modernes du monastère, au levant, les chanoines augustins ont aménagé des appartements vastes et commodes. Outre qu'ils sont pensionnés par la cassette royale, ils possèdent toute la vallée de Roncevaux jusqu'aux terres de Burguete. Ainsi que des seigneurs du Moyen-âge vivant parmi leurs vassaux, ils résident en maîtres aimés au milieu des habitants de ce village, leurs fermiers de père en fils. Sur leur poitrine, ils portent, avec la dignité d'un autre âge, la croix à lame d'épée qui rappelle que leur ordre fut autrefois militaire.

Ces religieux mènent sur ces hauteurs une vie confortable et intellectuelle à la fois. Aux torches de pin de jadis ont succédé les lampes électriques ; leurs cheminées ne brûlent plus guère les grands feux de bois habituels, car leurs longs corridors et leurs chambres sont réchauffés, pendant l'hiver, par un réseau de caloriféres perfectionnés qui montrent çà et là leurs tubulures repliées. Tout ce confort moderne jure un peu avec son vieux cadre.

Mais dans ce bien-être du corps l'esprit ne perd pas ses droits. Hospitalière aux érudits, une immense bibliothèque

renferme, classés, environ neuf mille volumes. Lors de mon premier voyage, tous ces livres étaient empilés à l'étroit dans une longue pièce encombrée; maintenant, ils se développent à l'aise et en bon ordre dans une salle haute et vaste occupant tout le premier étage de la construction nouvelle. Cette bibliothèque sacrée et aussi profane renferme entre autres raretés la *Philosophie de Confucius*, imprimée en caractères chinois, les œuvres historiques des vieux auteurs de France et d'Espagne. Oïhenart, Marca, Mariana, Moret, etc., j'ai relevé deux manuscrits qui furent composés en ces lieux mêmes pour raconter les vicissitures de leur histoire[1]. Voici le titre du premier que je traduis dans sa pittoresque et copieuse originalité :

« Flore de variations, services et démonstrations de fidélité du royaume de la Navarre espagnole, dans un élan général et spontané, au service du Roi catholique son seigneur, avec un catalogue et la lignée royale des rois souverains, déduite jusqu'au roi d'à présent, quelques Excellences du même royaume, des Grandesses de la monarchie espagnole, avec beaucoup d'histoires anciennes et un mémorial des trois saints de ces temps-ci originaires du même royaume, dédiée au roi Catholique Philippe IV cinquième de ce nom en Navarre. Par le licencié Joan de Huarte, chanoine et vice-prieur de l'ordre et de l'habit de Nuestra Señora de la Real Casa de Roncesvalles. Ce que contient l'œuvre avec ses divisions et subdivisions le prologue le dira. A la fin, on rencontrera un très ample répertoire. L'an seize cent quatorze. »

Pour être moins long, le titre du second ouvrage reste intéressant encore : « Apologie en faveur des titres de Roncevaux contre les visites et ses fauteurs, et de la sécularisation et rénovation et nouvel état de son ordre et de sa nouvelle manière de vivre. L'an seize cent seize. »

L'air et le jour entrent à flots dans cette bibliothèque :

1. Ceux qui désireraient consulter les archives propres du monastère pourront se guider avec réserve sur une nomenclature des bulles et chartes contenue dans la *Reseña historica* de Sarasa, pp. 129 et suiv.

c'est un lieu unique de travail paisible et gai. Dans mon troisième voyage à Roncevaux, en septembre 1909, grâce à l'obligeance sagace du bibliothécaire, le chanoine Peña, j'ai pu largement mettre à profit les deux manuscrits de Huarte pour l'étude archéologique du monastère. Mais comme contribution à mes recherches sur le lieu de la bataille, j'ai aussi utilement consulté sur place la *Notitia utriusque Vasconiæ*, d'Oïhénart; l'*Histoire de Béarn*, par Marca; les éditions latine et castillane de l'*Histoire d'Espagne*, du P. Mariana; les *Annales du royaume de Navarre* et les *Investigations historiques sur les antiquités du royaume de Navarre*, par le P. de Moret, etc.

*
* *

Par une petite porte percée dans le bas-côté de l'église, on accède en contre-bas dans un cloître carré à peu près dépourvu d'ornementation. Il a subi, nous verrons pourquoi, au commencement du dix-septième siècle, une réfection totale qui lui a fait perdre presque toute trace d'art. Sur le côté externe méridional deux grandes arcatures ogivales surbaissées et vides ont contenu des tombeaux aujourd'hui disparus.

A gauche de la petite porte de l'église, on a dégagé depuis quelques mois une niche murée doublement intéressante. La décoration, à meneaux fleuris de style du quatorzième siècle, permet de dater l'ancien cloître; en outre, ces sculptures sont noircies et conservent des traces de feu. Les manuscrits du licencié Huarte nous apprennent que le monastère fut partiellement dévasté par des incendies en 1445, en 1512 et en 1626. Mais le cloître primitif, déjà détérioré par les flammes, s'écroula en 1600 sous le poids de la neige.

Sur l'amorce d'un arc inachevé se dresse une svelte Vierge gothique toute noircie par un des incendies sans doute; la Vierge et l'Enfant n'ont ni tête ni mains. Mutilées et décapitées, gisent à l'abandon, dans un coin du cloître, trois autres

statues de saints gothiques qui mériteraient, comme la Vierge, une restauration discrète.

Dans la face externe nord du cloître s'ouvre une porte gothique du quatorzième siècle, qui vient encore confirmer mes conjectures sur le style du cloître primitif. Les grandes baies qui la flanquent, restaurées récemment, élèvent jusqu'à la toiture, sur l'appui de leurs chapiteaux à deux rangées de feuillage, le réseau de leurs hardis meneaux rayonnants. Il est regrettable que le grattoir des ouvriers ait trop rafraîchi les antiques nervures, tout en laissant comme témoins quelques-unes d'entre-elles dans l'état primitif.

Cette porte et ces fenêtres, si purement décorées, mais garnies de menus vitraux neufs où figurent, anachronisme choquant, les armes des derniers papes, éclairent un édifice carré bâti tout en élévation. Haute comme la tour qui la contient, cette chapelle dite de Saint-Augustin rappelle absolument les absides surélevées que l'art gothique du quatorzième siècle ajoutait parfois comme une tête démesurée à des nefs plus basses et plus anciennes.

Exhaussée de cinq marches, se creuse au fond une absidiole où l'autel est flanqué, à gauche et à droite, de deux tombeaux. Ce chœur restreint et bas est séparé de la haute nef par une grille en fer forgé et aux barreaux tordus, qui doit remonter, elle aussi, au quatorzième siècle.

Cette haute chapelle, que les chanoines font restaurer lentement et coûteusement, n'a guère subi de déformations. Malheureusement une grande baie ogivale, au levant, a été fermée par une barbare verrière toute récente. Avec des couleurs qui hurlent et une perspective des plus fausses, cette peinture sur verre est censée représenter la conquête par le roi Sanche le Fort des chaînes qui entouraient la tente de l'émir Miramolin à la bataille de Las Navas de Tolosa. Nous verrons dans un moment que, si les voûtes et les murs furent conservés intacts, l'erreur de goût dans le vitrail a été aggravée par l'idée fâcheuse de couvrir le sol avec un plancher.

Au milieu de la chapelle était couchée, en juillet 1908, une

statue tombale qui figure le vainqueur de la bataille de Las Navas. Ce monument funéraire est quelque peu antérieur à la construction de la chapelle, et il fut naturellement exécuté vers le milieu du treizième siècle, après la mort du roi de Navarre.

La statue, couchée, présente une caractéristique singulière; elle a près de 2m50 de longueur. L'artiste véritable qui sculpta ce corps démesuré voulut représenter le roi, qu'il avait sûrement connu, avec la taille de géant dont les chartes et la tradition nous ont conservé le souvenir. Cette figure rasée, sous la couronne royale basse et gemmée, est un portrait, avec les cheveux ondulés tombant sur les épaules, et le double menton à peine accentué qui grossit les traits sans les empâter. Le costume présente des détails intéressants à relever : les pans de la tunique de dessous sont rattachés sur la poitrine par une agrafe arrondie et ciselée; une bande d'étoffe retient aux épaules, par ses extrémités frangées, passées dans des boutonnières, un manteau largement ouvert; les manches ajustées sont terminées par des galons bordant à angle droit la fente de l'extrémité; la tunique, fendue sur la cuisse, laisse voir la jambe droite, en maillot, sans jambière de cuir ou de fer. Les pieds portent au-dessus des talons et à hauteur des chevilles, — leur branche assujettie par une courroie, — des éperons aux pointes ovoïdes et cannelées. Un ceinturon est serré à la taille par une plaque, décorée d'un lion héraldique et de clous en fer de lances; de cette courroie tombe obliquement un baudrier fortifié de clous et de plaques rondes de métal; l'extrémité du ceinturon pend sur le ventre. Elle est superbe de ligne dans sa gaine, l'épée qui vainquit les Arabes d'Andalousie; le pommeau a disparu, mais la croix aux deux tiges amincies surmonte un large fourreau qui va en se rétrécissant et est décoré de plaques en forme d'écusson.

Je crois que si l'on avait conservé, à Roncevaux, la prétendue Durandal de Roland, appendue jadis dans l'église du monastère, on y retrouverait aujourd'hui l'original de la formidable épée de Sanche le Fort reproduite sur son tombeau. C'est à lui que devaient appartenir l'étrier et le cor qu'on ne

voit plus, et les fléaux, ces masses d'armes aux lourdes boules de fer et de bronze que l'on montre encore. Si là-haut au col d'Ibañeta, l'armement primitif de Roland, anéanti par la rouille, est retourné à la poussière avec ses ossements, il est certain que le roi, qui appendit aux murs de Roncevaux le trophée des chaînes conquises de sa main, et qui voulut être enterré auprès dans l'église bâtie par lui, laissa aussi comme nouvel *ex voto*, dans ce lieu de sa prédilection, les armes de combat, avec lesquelles, nouveau Charles Martel, il frappa si fort sur les Sarrasins.

*
* *

En facilitant mes recherches dans le manuscrit du vice-prieur Huarte, intitulé : « Apologie des titres de Roncevaux, etc. », le chanoine Peña, bibliothécaire de l'abbaye, attira mon attention sur un second manuscrit du même auteur cousu avec le précédent et portant pour titre : « Discours sur les réparations d'édifices et sur les travaux neufs que l'on a faits et que l'on prétend faire à Roncevaux, etc. ». Cet écrit a été achevé le 30 janvier 1623.

J'ai extrait de ces appréciations très savoureuses et très sincères les curieuses notes suivantes portant sur les restaurations du monastère en ce temps-là et sur la translation des cendres du roi don Sanche le Fort.

« *Travaux effectués par ordre du prieur Juan Manrique, de 1621 à 1622.*

«... Les œuvres qu'il a fait faire dans le corps de l'église, sans accord ni écritures, sont nombreuses... Il a fait peindre et dorer le grand rétable neuf par le peintre Fermin de Huarte de Pampelune. Il enleva les orgues du chœur de l'église. Il fit effacer sur divers rétables les noms de ceux qui les érigèrent à leurs frais, en disant que placer des noms sur des rétables était de la vanité. Et ce n'en était pas sans doute de mettre l'écusson de ses armes en des lieux où l'on ne pouvait ni devait les fixer. La vieille route passait devant l'église. Il fit

abaisser cette porte et exhausser l'assiette du chemin. Aussi le bétail pénétra fréquemment dans l'église... »

On retrouve très bien la trace de cet ancien chemin qui passait, en effet, à travers le monastère devant la porte de l'église et sous les deux porches que j'ai décrits. La route nouvelle, nous l'avons vu, fait en pente douce et d'abord en contre haut le tour de l'abbaye.

«... Le cloître, d'un niveau inférieur, a sa porte d'accès à l'église condamnée. Le pavé de pierre de l'église fut remplacé par un béton qui ne convenait pas à cet usage à cause de l'humidité du lieu. »

Le bon Huarte, en cela comme en ce qui va suivre, fut bon prophète, et depuis lors le sol bétonné de la chapelle est resté très humide.

«... Des ouvriers intéressés persuadèrent au chapitre que l'église menaçait ruine. On refit certains piliers. Le cloître ancien, qui était à la même place que le nouveau et qui semblait avoir été bâti en même temps que l'église, s'écroula en 1600 sous le poids de la neige. » Ce nouveau cloître, rebâti solidement en pierre bleue, le prieur Manrique eut l'idée saugrenue de le démolir pour le construire ailleurs. Huarte, indigné, se proposait, comme il le consigne dans son manuscrit, de présenter au prieur, s'il donnait suite à son idée, une supplique pour qu'il ne procédât pas à cette démolition et, à défaut, d'en appeler au Conseil du Roi. Et dans l'exposé de son irritation, qu'il ne pensait peut-être pas devoir laisser des traces plus durables que certaines des œuvres de Manrique, il disserte sur les droits et les devoirs des prieurs, puis il résume ainsi ses griefs : « Il a mis son écusson sculpté sur pierre en un poste éminent comme si les Manrique avaient fondé ou doté Roncevaux, alors que ses fondateurs et bienfaiteurs furent les anciens rois de Navarre et de Castille. »

Dans ce même manuscrit, le vice-prieur Huarte nous donne des renseignements très précis sur la translation des cendres du roi Sanche :

« Sans l'assentiment du chapitre, le prieur Manrique fit

construire une niche près de l'autel du côté de l'Evangile et il y fit placer la statue de doña Clemencia et de Sanche le Fort, fondateur et dotateur de cette église. On employa la pierre blanche d'Estella, sculptée à Roncevaux.

« Les deux tombes anciennes étaient situées près de la grille du chœur, celle du roi en pierre, celle de la reine en bois et très avariée. Des grilles de fer tordues les entouraient. Les chaînes de Miramolin étaient auprès. Aujourd'hui — et le témoignage oculaire de Huarte est des plus précieux — dans cette même église sont conservés les morceaux de ces mêmes chaînes ; ce sont les chaînes originales et elles sont d'un grand prix à cause de ce qu'elles rappellent. Elles pendaient entre les lampes d'argent du sanctuaire avec les masses et la corne de Roland. »

Est-ce que le voisinage des chaînes, des masses et de la corne de Roland, au pied du tombeau de Sanche le Fort, n'indique pas l'origine commune de ces trophées de la bataille gagnée sur les Sarrasins?

« On n'a pas traité ces chaînes, poursuit Huarte, avec le respect qu'elles méritaient... Comme on enlevait la grande statue de pierre elle se rompit et le prieur la fit enterrer dans le corps de l'église, près de la porte d'entrée. On aurait pu rajuster les morceaux. Je dis cela pour le cas où quelques curieux voudrait la réparer un jour... »

Le manuscrit de Huarte précise que les tombeaux du roi Sanche et de sa femme furent ouverts le 28 novembre 1622. Au-dessus des restes du roi était une planche en mauvais état où des clous dessinaient encore la forme de la croix de Roncevaux. On trouva quelques menus ossements du roi, un fragment du crâne et les fémurs. Le chanoine Huarte ajoute que « ces fémurs mesuraient chacun trois *jemes* ou *xemes* — c'est-à-dire la mesure comprise entre l'extrémité du pouce et de l'index très ouverts — avec deux travers de doigt en plus. » Et comme le chanoine avait pris le soin d'indiquer par une ligne droite tracée à l'encre sur son manuscrit la longueur du jeme, il m'a été facile avec un mètre de mesurer 19 centimètres

7 millimètres, ce qui donne pour le fémur une longueur approximative de 63 centimètres. Le roi Sanche devait donc avoir une taille d'environ 2 mètres de haut. Et le bon Huarte de conclure :

« Les os étaient durs. Il s'ensuit combien haut et gros était le roi et combien grandes étaient ses forces et aussi avec raison on l'appela Sanche le Fort. »

Le chroniqueur ajoute que dans la tombe de la reine on ne trouva que de petits ossements, quelques cheveux ; le tout au toucher tomba en poussière. « La reine, continue-t-il naïvement, était morte bien avant le roi, de tristesse, parce que leur fils unique se tua à la chasse en tombant de cheval. Aussi le peu qu'on retrouva de ses ossements s'explique par son état de consomption. Les restes furent mis dans une châsse de bois doré que l'on transporta processionnellement dans la niche. » Récemment, le chanoine Peña a pu constater que ce récipient était en bon état de conservation.

En donnant des indications sur l'endroit de l'église où le prieur Manrique avait fait enterrer la statue du roi Sanche, le chroniqueur Huarte semblait prévoir l'avenir. En 1889, le chanoine Peña, aujourd'hui bibliothécaire, assistait aux fouilles. Après quelques sondages infructueux, en se conformant exactement aux dires du manuscrit, on retrouva la statue brisée en trois morceaux près de la porte d'entrée, la tête tournée vers le chœur. Ces débris juxtaposés furent transportés dans la chapelle Saint-Augustin où j'ai pu les étudier en juillet 1908. En septembre 1909, j'ai trouvé le sol de la chapelle bouleversé. On a creusé au milieu une grande fosse carrée. Un plancher de bois tient malencontreusement la place d'un dallage de pierre ou de brique. Les trois morceaux de la statue ont été séparément jetés plutôt que posés dans une galerie du cloître. Et ce que disait des chaînes de Las Navas le vice-prieur Huarte me revenait à la mémoire : « on n'a pas traité ces chaînes — j'ajoute : et cette statue — avec le respect qu'elles méritaient. » Le cloître, accessible trop facilement à tous, sert de salle de jeux en temps de pluie aux gamins du voisinage. Ils se sont

amusés, à coups de pierre, à casser le nez de la statue, et les éclats multiples prouvent qu'ils s'y sont pris à plusieurs fois.

Dans un sentiment pieux les bons chanoines ont dépensé des sommes énormes — on parle de 150,000 pesetas — pour la réparation de la chapelle de Saint-Augustin, afin d'en faire un tombeau digne de recevoir les cendres du fondateur de leur église, le roi don Sanche. Peut-être aurait-il mieux valu laisser définitivement reposer ces cendres, une première fois troublées, dans l'église que le roi bâtit et où il voulut être inhumé. Mais le transport s'effectuera certainement. Dans tous les cas, la conservation de la statue originale s'impose. Sous prétexte que la tombe de la reine doña Clemencia doit être refaite, j'ai compris qu'on voudrait refaire aussi celle du roi Sanche. Quant à l'ancienne statue, certains songeraient, à l'exemple du prieur Manrique, à l'enterrer pour la seconde fois ! J'ai prêché en faveur de la conservation de ce monument si curieux et si intéressant, chef-d'œuvre du style gothique primitif. Dieu veuille que les chanoines ne commettent pas de nouveau les erreurs de goût de cet ancien prieur, censurées si sévèrement par son contemporain Huarte. Restaurée avec discrétion et placée définitivement sur les cendres qu'elle n'aurait jamais dû quitter, la statue de Sanche le Fort rappellera à la fois l'Art réaliste gothique et les grands souvenirs du Passé.

(*A suivre.*) Xavier DE CARDAILLAC.

A. AURIOL.

LA PSYCHOLOGIE DE BOTTICELLI

A PROPOS DU QUATRIÈME CENTENAIRE DE SA MORT

(17 mai 1510).

Possédons-nous l'image indiscutablement authentique de Sandro Botticelli ?

Tels reconnaissent Botticelli dans le svelte florentin, tout de noir vêtu, à la figure nerveuse et bilieuse, du groupe de l'extrémité droite du *Châtiment de Coré* à la Sixtine; d'autres l'identifient avec le personnage au front proéminent et aux gros yeux clairs, drapé d'un manteau orange qui a pris place dans le cortège des trois Rois, dans l'*Adoration des Mages* de la Galerie des Offices; on prétend le rencontrer parmi les spectateurs du *Crucifiement de saint Pierre* à la Chapelle Brancacci : trois images trop diverses, quelques transformations que l'âge apporte au visage humain, pour qu'on y puisse, sans opinion préconçue, reconnaître le même homme.

Nous en sommes réduits aux conjectures; mais ne serons-nous pas dédommagés par Botticelli lui-même, si le peintre, comme un méditatif qui nous confierait ses intimes notes quotidiennes, nous permet, à travers son œuvre, de lire sa pensée et de saisir son âme ? Or, en rapprochant ce que nous savons de l'existence de Botticelli, les événements auxquels cette existence fut mêlée et les œuvres florentines de l'artiste, on découvre entre l'œuvre et l'homme une intime corrélation, et l'on perçoit un reflet fidèle des joies, des rêves, des sourires, des tristesses, des tempêtes et des deuils qui tour à tour émurent, enchantè-

rent, exaltèrent, agitèrent, finalement ravagèrent l'âme du peintre des Madones et de Primavera.

C'est une étude psychologique, un essai de psychologie botticellienne que l'on voudrait tenter ici, au moment où Florence s'apprête à célébrer — le 27 mai prochain — le quatrième centenaire de la mort de Botticelli.

*
* *

Celui que nous appelons, selon que l'appelaient familièrement ses contemporains, Sandro Botticelli, — de son nom exact : Alessandro di Mariano Filipepi, — était né à Florence en 1446.

Sandro, écrit Vasari, fut élevé avec soin par son père Filipepi et instruit dans toutes les matières que l'on enseigne aux enfants avant de les envoyer dans l'atelier d'un maître. Encore qu'il apprît très vite tout ce qu'il voulait, Sandro était toujours remuant et inquiet, de tout point réfractaire à la lecture, à l'écriture et à l'arithmétique. Adolescent d'imagination vagabonde et d'âme mobile, et très déplorable écolier qui mettait au désespoir son père et ses pédagogues, combien de fois a-t-il manqué la classe?... Mais il y avait sur sa route tant de séductions pour lui faire oublier le terme du chemin, depuis les statues d'Or San Michele et les portes du Baptistère, jusqu'aux fresques du Carmine, là-bas, de l'autre côté de l'Arno ! Après tout, à l'école buissonnière, Sandro apprenait beaucoup plus, beaucoup mieux et beaucoup plus vite en une journée, qu'en trois semaines de réclusion auprès d'un pédant rébarbatif : il apprenait à regarder, il apprenait à admirer dans cette Florence du Quattrocento toute possédée par la passion de la beauté, et très assurément la vue de tant d'œuvres d'art dans cet horizon florentin qui est lui-même une œuvre d'art éveillait dans le fantasque écolier la vocation de l'artiste, et la vocation artistique un commencement de tentation de gloire.

Tant il y a que le père de Sandro, fort honnête homme et de grand bon sens, qui avait réalisé dans l'industrie des cuirs une

assez large aisance, se rendit aux instances de son fils quand celui ci, après avoir démontré qu'il ne pouvait être autre chose, lui déclara qu'il voulait être peintre.

Il n'est point malaisé de reconnaître dans les premières œuvres de Botticelli l'influence directe ou diffuse de ses divers maîtres, et devant l'élégance de ses figures — sa *Judith* par exemple — nous ne manquons point de pressentir l'artiste le plus accompli, pour le dessin de la ligne, que l'Europe ait jamais eu.

Combien la perspicacité humaine est grande, après coup ! — en critique d'art comme en toutes choses ! — Ce qui nous est si clair après quatre cents ans ne l'était pas autant aux contemporains de Botticelli ; à preuve, c'est qu'au moment où il pénétrait chez les Médicis, le peintre avait sur le cœur une déconvenue : les administrateurs de l'*Opera del Duomo* de la cathédrale de Pise après avoir appelé Botticelli pour peindre le mur nord du Campo Santo, avaient rompu l'accord à peine conclu. Mais la compensation avait accompagné la déception : au lieu de la société silencieuse des morts du Campo Santo, Botticelli trouvait la cour des Médicis.

Quand il franchit le seuil du palais de la Via Larga — aujourd'hui ce palais Riccardi devenu la préfecture de Florence — Botticelli éprouva une sensation d'éblouissement. Deux jeunes gens, Laurent et Julien de Médicis gouvernent la République de Florence : Laurent « âme de prince, nature d'artiste » ; Julien, « le beau Julien », comme l'appelle le populaire, l'idole de Florence. Dans la cité de l'Arno, c'est la joie de vivre ; il faut que la vie soit une fête, mais non point dans le sens des peintres hollandais ; et il faut que cette fête soit une œuvre artistique.

Laurent de Médicis continue les traditions de sa race ; il enrichit les collections de son palais ; il accueille et attire les artistes : peintres, sculpteurs, architectes se rencontrent dans la familiarité de Laurent le Magnifique, au palais de la Via Larga et à la Villa Careggi.

Botticelli n'avait pas oublié son insuccès à Pise. A quoi avait

tenu son échec? Le peintre était trop avisé pour ignorer que le succès d'un artiste tient souvent à la mode et à l'engouement du public. Or le goût était au naturalisme. Et Botticelli n'apercevait-il pas, en face de lui, le maître du naturalisme florentin, Domenico Ghirlandajo, qui avait osé introduire ses propres contemporains, à titre de figurants, dans les scènes de la vie des saints et dans les mystères de l'Evangile, à Santa-Maria-Novella ou à Santa-Trinità ?

Botticelli prouvera à ses concitoyens qu'il sait aussi bien les portraire que Ghirlandajo. Réagissant pour l'instant contre sa tendance idéaliste, préoccupé d'exacte vérité naturaliste, il change d'orientation, et le voici qui peint, requis par un bourgeois de Florence, pour l'église Santa-Maria-Novella, la fameuse *Adoration des Mages* qui est en vérité une glorification de la dynastie des Médicis : trois générations de Médicis se groupent auprès de Cosme l'Ancien, agenouillé devant l'Enfant-Dieu que lui présente une Madone aux traits délicats. Images vivantes, moins éloquentes, assurément, mais d'un langage autrement intime que les colosses de Michel-Ange qui, dans la *Sagrestia nuova* de Saint-Laurent, éternisent la veillée mortuaire auprès de la dynastie médicéenne et de la patrie toscane ; images vivantes et parlantes qui évoquent le souvenir de tant de portraits en lesquels Botticelli nous fait sentir toute l'élégance, tout le charme, toute la finesse et toute la fierté de la race aristocratique de Florence au quinzième siècle. Encore que la technique en soit tout autre, est-ce que les portraits, surtout les portraits féminins de Botticelli — aussi bien que certaines figures de Mino da Fiesole — ne donnent point la même impression que certains portraits ou bustes du dix-huitième siècle? C'est une race très ancienne, très affinée, ouverte à toutes les délicatesses, parée de toutes les séductions, et à qui le lendemain n'est pas assuré.

Le souple génie de Botticelli avait su se plier aux exigences du réalisme. Son imagination pourrait-elle tenir en ces limites? Non. Botticelli s'évade de cette geôle, tourmenté par le rêve qu'il porte en lui, et l'atmosphère qu'il respire chez les Médicis

excite son impatience. Au palais de la Via Larga, la société des artistes se mêlait à la société des humanistes que dominait de toute la grâce de son génie l'aimable Ange Politien.

Ce n'est pas que la renaissance littéraire italienne fût amenée par une soudaine découverte provoquant une révolution. L'Italie était demeurée en communion avec la vieille Rome, et par la Rome de Virgile avec la Grèce elle-même. C'était un renouveau prévu, dès longtemps souhaité, pressenti par Dante, salué déjà par Pétrarque : renouvellement, par l'hellénisme, de la pensée philosophique; renouvellement, par les lettres antiques, de l'esthétique des artistes et des poètes.

Il est tout simple que Botticelli ait pris goût aux symboles que lui suggérait l'hellénisme. Un événement historique, un drame de trahison et d'assassinat suivi de représailles terribles, la conjuration des Pazzi, lui inspire son allégorie : *Pallas et le Centaure*.

Il avait fallu l'audacieuse diplomatie de Laurent de Médicis pour détacher le roi de Naples de la ligue formée par Sixte IV contre Florence et rompre ainsi la coalition ; c'est ce que nous apprend l'élégante Minerve qui se détache sur un fond de paysage rappelant sommairement la baie de Naples et de son geste apaise le Centaure qui avait menacé de tout saccager; la déesse annonce la paix, elle est couronnée d'olivier; et pour qu'il soit visible qu'un tel bienfait est dû à Laurent le Magnifique, sur la robe de Minerve, Botticelli a brodé un semis d'anneaux : l'anneau qui est non point la pièce héraldique, mais l'emblème des Médicis.

Botticelli n'était pas un lettré; c'est à travers le rêve des humanistes et des poètes que se formait sa vision du monde antique.

Est-ce, comme le veut l'érudition au point actuel de ses recherches, aux vers d'Ange Politien et de Laurent de Médicis que Botticelli emprunta le thème de son tableau le plus célèbre, l'allégorie du *Printemps?* La photographie et la phototypie ont partout répandu la reproduction de cette peinture fameuse qui pour tant de personnes résume tout l'art de Botticelli. Nul qui

ne connaisse cette personnification du printemps, cette figure de *Primavera* qui s'avance, dans un bois sacré, sur une prairie en fleurs, précédée des trois Grâces et de Mercure, qui en frappant de son caducée détache un fruit d'or, suivie d'une jeune fille effarée par l'apparition d'un démon aérien. On a fait le rapprochement entre cette allégorie de la nymphe du Printemps et les stances de Politien et de Laurent de Médicis célébrant le printemps florentin : pas un des traits décrits par les poètes ne manque à la figure composée par Botticelli.

La vision antique avait ébloui l'imagination de Botticelli. Elle ne devait point l'immobiliser. Botticelli ne pouvait être le prisonnier ni du code réaliste, ni du code mythologique. Au naturalisme, il avait demandé des leçons; à l'antiquité, il emprunte des inspirations et des modèles; sur le thème fourni par les humanistes, il brode d'exquises fantaisies. Cette figure du Printemps, cette Primavera qui s'avance en son fin et grave sourire, parée de violettes et d'œillets, de bleuets et de roses, de lis et de jacinthes, de quel monde vient-elle? Ce n'est pas une déesse antique ; ce n'est pas davantage une sainte du missel. Quel critique disait : « C'est une Italienne de Shakespeare, très moderne, avec cet énigmatique sourire, ces yeux rêveurs sous des paupières lassées, ce regard, enfin, fascinateur à l'égal du regard de la Joconde ? »

*
* *

La Renaissance florentine du quinzième siècle n'avait point prétendu créer dans les esprits une velléité de rupture avec le christianisme. Rien de plus injuste que de rendre le quinzième siècle responsable des crimes du seizième et d'accuser le renouveau des lettres et des arts d'être la cause du mal indéniable du quinzième siècle italien.

La foi était profonde dans la bourgeoisie et dans le peuple: que si elle sommeillait en maints humanistes, ceux-ci la savaient réveiller au moment opportun. Florence demeurait la cité de saint Jean-Baptiste. Au passage des apparitions mytho-

logiques, les artistes jetaient des roses et des jacinthes; mais pour eux comme pour tous, la Madone était la mystique rose que Béatrix avait désignée aux yeux éblouis de Dante :

« Pourquoi ne te tournes-tu point vers le beau jardin qui, sous les rayons du Christ, produit mille fleurs? Là est la rose en qui le Verbe s'incarna. »

Les peintres du siècle antérieur avaient été surtout des artisans d'édification pieuse; les artistes du *Quattrocento* prétendent parer les vérités catholiques de la même beauté que les fictions antiques; ils vont rénover l'art chrétien. Et Botticelli, le peintre de *Primavera*, sera le peintre des élégantes Madones.

Qui ne connaît cette *Madone du Magnificat*, qui est, après l'allégorie du Printemps, l'œuvre la plus populaire de Botticelli? La Madone, à qui le peintre donne les traits que naguère il avait donnés à Pallas, est assise, baignée de lumière joyeuse, un voile transparent posé sur sa chevelure blonde, une écharpe orientale autour du col. Elle s'incline vers l'Enfant qui lève au ciel un regard enchanté. Deux anges, à genoux, lui présentent un livre ouvert où elle écrit les premières paroles de son cantique : *Magnificat*. De son petit bras, Jésus semble guider la main maternelle. Deux anges élèvent une couronne au-dessus de la tête virginale.

Ces anges sont une création absolument originale de Botticelli. Combien différents des anges de Fra Angelico, apparitions diaphanes, êtres aux corps spiritualisés, qui n'ont d'autre fonction que de porter les divins messages, d'autre récréation que la ronde du Paradis!

Pour recueillis qu'ils soient, ils ne sont point du pays du Paradis, les Anges botticelliens; ils sont très réellement et authentiquement de race florentine. Ces anges de Botticelli qu'adoptera Filippino Lippi, son pupille, ce sont des enfants, des adolescents de Florence : l'adolescent au profil pur, aux grands yeux éveillés marqués de cils suavement arqués, au regard doucement rêveur, aux longs cheveux retombant en nobles boucles sur leurs épaules... Mais, ces anges de Botticelli, quel observateur ne les a rencontrés en errant dans les vieux quar

tiers de Florence, là où, plus qu'ailleurs, la race s'est gardée pure des mélanges? Artisans de la mosaïque ou du marbre, ouvriers exploitant les carrières de *pietra serena* au Monte Ceceri, ou encore, enfants de chœur en aube blanche, séminaristes en *cotta* de dentelle, chantant les heures liturgiques dans le Dôme de Florence ou dans la cathédrale de Fiesole... Vite, qu'on leur donne un nimbe d'or, qu'on allonge leur noire chevelure, qu'à leurs épaules on fixe des ailes et ils seront devenus, ces adolescents de Florence, les pages de la Madone et de l'Enfant-Jésus.

Dans les tableaux de Botticelli, ces mêmes anges reparaissent toujours; à peine l'artiste s'est il permis quelques variantes. Ils sourient d'ordinaire, mais plutôt d'un sourire grave; rarement une lueur d'espièglerie brillera dans leur regard. Ce sont des êtres méditatifs. Tout à l'heure ils élevaient la couronne au-dessus du groupe divin[1]; à présent, au nombre de sept, ils élèvent les sept cierges liturgiques comme en une fonction pontificale, et ces cierges de cire tordue émanent de vases d'or remplis de fleurs.[2] A moins que, la main dans la main, ils n'évoluent en une ronde céleste, *celestamente ballando*, autour de Jésus couronnant sa Mère[3]; ou que, dépouillant leurs longues robes qui avaient flotté dans l'éther diaphane, ils n'endossent l'armure de plates pour se tenir devant le trône, beaux et paisibles chevaliers de Dieu[4].

Le type des anges de Botticelli est fixé dès le début. Son type de Madone variera, au contraire. Il a déjà varié. Jadis l'artiste avait copié le modèle cher à Pollajuolo, puis le modèle plus régulier, adopté par Fra Filippo Lippi. Quand il peignit la *Vierge du Magnificat*, certainement Botticelli avait subi une influence, ou plutôt s'était ouvert à une inspiration de Léonard de Vinci. On se demande s'il a rien fait de plus beau.

Il y avait longtemps que l'art chrétien, l'art italien surtout.

1. *Vierge du Magnificat*, aux Offices.
2. *La Madone et les Sept Anges*, au Musée de Berlin.
3. *Couronnement de la Vierge*, aux Beaux-Arts de Florence.
4. *Madone de Saint-Barnabé*, aux Beaux-Arts.

s'efforçait, en se perfectionnant sans cesse, de peindre la Madone. Les artistes chantaient à leur manière, par la ligne et la couleur, comme une longue litanie dont les invocations se succédaient, variant de ton, de note, de mode. Il y a des invocations lentes et graves à l'égal d'un trisagion : elles reviennent à l'art solennel des deux siècles précédents. Il y en aura de très suppliantes et émouvantes : à qui appartiendront-elles, sinon à la pathétique sculpture franco-flamande? En voici de très ferventes : Fra Angelico les revendique de plein droit. Il en est enfin de très tendres : il les faut réserver, celles-là, à Botticelli et à son premier maître, Fra Filippo; nul n'a représenté avec une grâce plus exquise la jeune mère dans l'effusion la plus humaine de son amour. La Madone du maître de Fiesole, dans son enfant voit d'abord son Dieu ; la Madone de Botticelli, dans son Dieu voit d'abord son enfant. Ce n'est point qu'elle oublie d'adorer : l'invocation adoratrice, d'ailleurs, sera reprise par les Madones d'Andrea Della Robbia.

Et pour établir la divine Mère en un cadre digne d'elle, Botticelli veut que la terre revête une parure de fête : nul artiste peut-être, dans tout le Quattrocento italien, n'a aimé les fleurs plus que Botticelli; avec les fleurs et les arbres, avec des palmes et des joncs tressés, avec des cyprès et des myrtes enlacés, il édifie des décors et des architectures[1].

Par le pinceau de Botticelli, la Toscane offre une fête des fleurs à la Madone. De fait, tandis que pour honorer la Mère de Dieu l'école de Venise étale tout un luxe de mosaïques, que l'école de Ferrare accumule les perles, les métaux et les marbres, les artistes de Florence présentent à la Madone le printemps de la Toscane. Ils apportent les lis, les roses, les anémones, les bleuets, les pervenches, les iris de la vallée de l'Arno; avec les cyprès et les oliviers de leurs montagnes, ils construisent des arcs de triomphe à celle que les habitants de Florence appellent *Santa Maria del Fiore*, et les habitants de Fiesole *Santa Maria Primerana*, Notre-Dame du Printemps.

1. *La Madone entre les deux saints Jean*, Berlin.

Il semblerait que, peignant l'image de la Madone, Botticelli de plus en plus s'éprend de son sujet et se pénètre du mystère. De plus en plus, le sourire de la Madone devient grave et se voile de mélancolie.

Dans le tableau appelé la *Madone de Saint-Barnabé*, la Vierge est comme absente de la gloire qui l'environne. Les anges lui ont montré les instruments de la Passion : il suffit, elle ne voit plus que le mystère futur et inévitable du Calvaire.

L'Enfant lui-même participe à l'angoisse maternelle. Cette angoisse s'atténue, il est vrai, mais sans que le sourire d'autrefois revienne égayer son joli visage dans un tableau des Offices, la *Madone à la grenade*. L'Enfant n'a pas un regard pour les anges à ceintures de roses qui l'entourent; il ne voit pas davantage le visiteur qui se place pourtant tout en face de lui. Les anges, peut-être, voudraient parler, mais qui oserait élever la voix quand la Madone est désolée? Rien, non, rien ne saurait traduire l'impression de solennelle tristesse qui émane du visage de cette Vierge : il faut renoncer à décrire ce regard d'une profondeur incommensurable, d'une désolation infinie.

*
* *

Cette puissance de mélancolique expression, ne la puisait-il point, Botticelli, dans sa propre sensibilité? N'est-ce point sa propre mélancolie qu'il extériorisait? Il est bien remarquable, en effet, que ces mêmes traits souffreteux et alanguis, ce même aspect de douleur absorbée en elle-même, Botticelli les donne aux figures de ses compositions les plus profanes peintes à ce moment-là : l'Anadyomène de la *Naissance de Vénus* a le même visage et le même regard que la *Madone à la grenade*.

Si c'était sa propre mélancolie qui rendait Botticelli si éloquent, cette mélancolie elle-même n'était-elle pas avivée par les événements qui se précipitaient au dehors?

Laurent de Médicis avait chanté :

Quant' è bella giovinezza
Che si fugge tuttavia
Chi vuol esser lieto sia :
Di doman non c' è certezza...

« Rien n'est moins sûr que demain ». Quel est celui qui ne croit entendre ce refrain si douloureux des *Canti carnascialeschi* quand il prolonge sa visite au palais Riccardi? C'est comme l'impression qui nous envahit tous, quand nous errons dans le palais de Versailles, et qui nous étreint quand nous pénétrons dans l'appartement de Marie-Antoinette.

La grande fête médicéenne, comme la fête de Versailles et de Trianon, se terminera par des coups de tonnerre. En attendant la révolution qui chassera les Médicis, en attendant l'émeute sauvage qui saccagera leurs collections, en attendant l'asservissement de Florence, là-haut, dans la ville Careggi, encore qu'il fût à peine âgé de quarante-sept ans, Laurent le Magnifique venait d'entrer en agonie. Certaine nuit, un orage formidable s'abattit sur Florence, la foudre tomba sur la cathédrale, arrachant tout le revêtement d'une des faces de la coupole. Les éclats du marbre tombèrent avec fracas dans la direction du palais Riccardi. Pour le populaire atterré, c'était le présage de la mort de Laurent. Deux jours plus tard, Laurent le Magnifique mourait; avec lui s'éteignaient la splendeur et la félicité de la patrie toscane.

Les événements extérieurs ont-ils influé sur la mélancolie croissante dont s'imprègne l'art de Botticelli? On est fondé à le penser en s'appuyant sur une analogie certaine, sur un fait historique, à savoir la sensibilité de Botticelli s'exacerbant, au point de rompre l'équilibre de son talent artistique, sous l'influence de Savonarole.

*

Fra Bartolommeo nous a conservé les traits du fougueux prieur de Saint-Marc, ce moine avec son capuce ramené sur le

front, au visage pâle, au profil d'aigle, et dont les yeux paraissaient flamboyer. Dans cette Florence où s'éteignaient les derniers rayons de la splendeur médicéenne, Savonarole était apparu comme un prophète du Vieux Testament; sur lui avait soufflé l'esprit d'Ezéchiel et d'Isaïe. Il faut remonter aux prophètes pour trouver un triomphe comparable au succès de ses prédications à Saint-Marc et à la Cathédrale. Savonarole dénonçait les vices, prédisait des catastrophes, sa parole devenant plus véhémente selon que ceux qu'il attaquait étaient plus élevés en hiérarchie. Or, cet homme violent, cet agitateur des foules avait une âme de mystique et d'artiste. M. Gustave Gruyer a pu écrire un livre : *Les paroles de Savonarole sur l'art*. Est-ce cet aspect de son génie qui attira à Savonarole tout un groupe d'artistes et d'humanistes? Botticelli fut un des auditeurs et admirateurs passionnés de Savonarole; et lorsque la cité, à quelque temps de là, se divisa en deux camps, pour ou contre le prieur de Saint-Marc, Botticelli devint son partisan fougueux.

L'éloquence enflammée de Savonarole savait devenir infiniment touchante : nul comme lui ne savait commenter la Passion du Christ et les souffrances de Marie.

Directement ou indirectement, Savonarole a inspiré une multitude d'œuvres d'art relatives aux mystères douloureux de l'Evangile. Botticelli avait entendu Savonarole commenter le mystère de Jésus : ce que son âme avait ressenti, il l'a traduit en peignant la *Pietà* de Munich et la *Pietà* de la galerie Poldi Pezzoli à Milan.

Fut-il jamais scène plus dramatiquement désolée? Tout est lugubre, sépulcral, comme les dernières strophes d'un Stabat. Qui eût prévu que le peintre du *Printemps* rivaliserait avec Holbein et avec ce Roland furieux de la peinture que fut Mathias Grünewald? Mais ne fallait-il point redouter que l'impressionnable artiste, se jetant dans le drame, ne réagît contre son propre génie? Car Savonarole, son prophète, était un homme de réaction. Esprit absolu, partant exclusif, il ne voit, il ne veut et ne sait voir que le mal. A ne regarder qu'un point ou un aspect, on cesse de voir juste.

Certes, il était fondé à dénoncer l'invasion du paganisme dans les arts. Etait-ce une raison pour se présenter tout armé de foudres et tomber dans l'exagération qui perdait tout? Sa réaction s'étendait à tout l'ordre social; fatalement elle devait provoquer une contradiction formidable : *Piagnoni* et *Arrabbiati* sont en présence; en attendant de se tuer, on lutte par le ridicule.

Vasari nous a rapporté — et non probablement sans éclater de rire — qu'un artiste nommé Nunziata peignant une Madone pour un Piagnone, agacé des observations de celui-ci qui ne trouvait jamais sa Madone assez austère et morose, finit, pour le servir selon son goût, par lui fabriquer une très vieille et laide femme, farouche à faire peur au coin d'un bois, avec des yeux chassieux et une barbe de nécromant.

Les Arrabbiati demandaient, ironiques : « Est-ce qu'on ne jeûne plus à Florence? Florence a pris le froc? Florence est entrée en religion? » Pas du tout! que si, dans une heure d'entraînement, il arrivait à Florence de prendre le froc, elle n'attendrait pas au lendemain pour solliciter sa sécularisation.

En ce tumulte croissant, que devenait Botticelli? Il en était aux scrupules; du matin au soir, il battait sa coulpe. Il était trop délicat pour subir, sans vertige, le *Dies irae* de Savonarole. Il s'affola.

Le prophète appelait idolâtrie la représentation des personnes vivantes dans les tableaux de sainteté, et lui, il avait peint les Médicis en rois mages. Le prophète avait dit : « Ovide n'est qu'un vieux fou » et Botticelli avait puisé dans Ovide mainte inspiration. Que faire? Comme Botticelli va se tenir sur la réserve, s'il touche désormais à l'antiquité! Que peindra-t-il? Les Métamorphoses? Les Mythes d'Homère? Non. Il peindra la *Mort de Lucrèce* ou la *Mort de Virginie*, et cela pour orner un coffre de mariage.

Il y eut pire. Sous l'influence de Savonarole, Botticelli allait réagir même contre son esthétique religieuse. Fatalement, en effet, Savonarole, faisant tout converger vers l'aboutissement de son plan de réforme, se trouvait conduit à réglementer la tech-

nique même de l'art. De l'esthétique dont on surprend les linéaments dans ses discours, quel art fût sorti s'il en eût été la traduction littérale ? Au moins un anachronisme, quelque chose, on peut le craindre, comme les pastiches anémiés et anémiants que produisent les éditeurs de Lille ou de Tournai.

Le *Couronnement de la Vierge* de la Galerie des Beaux-Arts est très instructif à cet égard. Botticelli peignit ce tableau pour l'église du couvent de Saint-Marc : l'esquisse en fut certainement soumise à Savonarole. Nulle spontanéité, Botticelli est à l'étroit comme un auteur qui a eu des démêlés avec la censure.

Les quatre saints de la zone inférieure sont simplement lamentables; étrangers à l'action, étrangers les uns aux autres, ils semblent découpés dans du bois. Par contre, les anges qui exécutent une ronde autour de la Vierge couronnée comptent parmi les plus beaux de Botticelli.

Cependant on touchait à des jours sinistres. Cette multitude que naguère un geste de Savonarole électrisait, s'était retournée contre son prophète. Les partisans de Savonarole n'étaient plus organisés. Excitée et déchaînée par les ennemis du prieur de Saint-Marc, la foule allait devenir féroce.

On sait ce que furent, à Florence, les derniers jours du mois de mai 1498 : Saint-Marc assiégé et envahi par la *plebaglia;* le prieur arrêté, traîné en prison; et, après un procès qui est une iniquité, une affaire honteuse qui durant des années divisa les Florentins et dont les auteurs se rejetaient la responsabilité, Savonarole, sur des aveux extorqués par la torture, étranglé et brûlé sur la place du Palais-Vieux.

Botticelli, qui avait été fidèle aux Médicis après leur chute, eut l'honneur de demeurer fidèle à celui qu'il avait écouté comme un prophète et que désormais il tenait pour un martyr. De cette foi de Botticelli nous possédons un touchant témoignage dans la *Nativité* de la National Gallery, à Londres.

Toutes les figures sont agitées de mouvements convulsifs, même les anges, sauf les trois anges qui chantent sur le toit de chaume qui abrite la sainte Famille. Mais ce n'est point la technique qui importe ici. Dans la zone inférieure du tableau,

trois personnages vêtus de sombre, couronnés d'olivier, sont embrassés par des anges : à leurs pieds trois petits diables, fort vilains, trois diableteaux terrassés. Une inscription en grec donne le sens de ce tableau étrange. « Ce tableau fut peint par moi Sandro, à la fin de l'année 1500, pendant les troubles d'Italie, à la moitié du temps après que se vérifia le chapitre XI de l'Apocalypse, quand Satan fut enchaîné sur la terre. Passé ce terme, le démon sera enchaîné et nous le verrons foulé aux pieds comme dans ce tableau. »

Cette œuvre est un *ex-voto* au martyr du 23 mai 1498 : et les trois personnages qu'embrassent les anges sont les trois victimes de la place de la Seigneurie : Silvestro Maruffi, Domenico da Pescia, Jérôme Savonarole.

Puis, ayant ainsi affirmé sa foi en Savonarole et son invincible espérance en une réparation, Botticelli, encore qu'il ne fût âgé que de cinquante-six ans, renonça pour toujours à son art.

Pourquoi peindre désormais? Sa main trahissait depuis longtemps la lassitude. D'ailleurs, qu'importait-il à Botticelli? N'était-il pas un survivant? ne survivait il pas, ou n'allait-il pas survivre à tous ceux qui l'attachaient à l'existence? et le siècle qui s'ouvrait, le froid et orgueilleux seizième siècle, serait-il capable de goûter l'art de Botticelli?

Disparu désormais, Botticelli se souvint qu'autrefois il avait entrepris pour Pier Francesco de Médicis — le même pour qui il avait peint le *Printemps* — une illustration de la *Divine Comédie*. A travers deux siècles, l'isolé de Florence se tourna vers l'exilé de Ravenne pour apprendre de lui, après avoir parcouru les trois royaumes *ad uno ad uno*, à s'élever vers « l'Amour qui donne le branle au Soleil et aux étoiles. »

De cette œuvre, la dernière de Botticelli, nous possédons quatre-vingt-trois dessins à la pointe d'argent.

Le drame infernal convenait mal au tempérament de Botticelli; mais Botticelli se ressaisit et redevient lui-même, à mesure qu'il s'élève en gravissant la colline du Purgatoire « vers l'antique forêt, la forêt divine, la forêt épaisse et vivante, où le sol embaume de toutes parts ».

Là-haut, dans le bois historique de Ravenne que Dante a transporté dans le paradis terrestre, Botticelli a reconnu le bois de son *Printemps;* c'est le lieu des visions sereines, des apparitions féminines errent dans l'espace. Seulement, les nymphes sont devenues dévotes; les trois Grâces se sont métamorphosées en Vertus théologales; Primavera s'est changée en Béatrix, et elle siège sur le char mystique traîné par le griffon divin.

Dans les sphères du Paradis, Botticelli a évoqué ces anges dont la beauté avait réjoui toutes ses heures, depuis l'aurore de son génie jusqu'au crépuscule de son existence : longues formes flottantes, aux lignes flexueuses et aux yeux pleins d'extase.

« Admire, disait Béatrix à Dante, admire les cercles angéliques, et sache que chaque cercle se meut, stimulé qu'il est par l'amour qui l'embrase. »

Sur cette illustration du XXVIIIe Chant du Paradis, Botticelli interrompt son œuvre; il a été arrêté par la mort. La pressentait-il, Botticelli, et prétendait-il marquer sa place dans la cité de Dieu que lui avait jadis dépeinte Savonarole, quand sur la tablette tenue par un des anges il écrivait son propre nom : *Sandro di Mariano ?*

*
* *

C'est un essai de psychologie que l'on a osé tenter ici : en méditant sur l'œuvre de Botticelli devant cette œuvre elle-même, n'a t-on point discerné quelque chose, beaucoup même de l'intime physionomie de l'auteur?

Au travers de l'œuvre de Botticelli, n'a-t-on point surpris ses multiples états d'âme, aussi bien que s'il eût laissé le journal de sa vie?

Entre l'œuvre du peintre et la vie de l'homme, entre l'homme et le peintre, l'unité est absolue. Est-il si commun qu'un artiste, en maniant l'ébauchoir ou le pinceau, nous ait confié ses secrets?

Qu'est-ce, par exemple, que nous apprenons de Raphaël, en

son œuvre peinte, aussi sereine et dénuée d'intimité que le visage de l'Apollon du Belvédère? Au contraire, les géants qui nous menacent du haut de la voûte de la Sixtine éternisent les angoisses du douloureux génie de Michel-Ange, les saints et les saintes des cellules de Saint-Marc prolongent bien véridiquement la prière toute de paix et de joie du moine de Fiesole; es visions mystiques, les visions antiques du peintre des Madones et du bois sacré de Primavera nous initient au rêve qui émut la sensibilité affinée de l'âme de Botticelli.

C'est la sensibilité d'un artiste qui tressaille à la première apparition de la Beauté, et dans ce tressaillement prend possession de l'idéal qu'il portait déjà en lui-même. L'apparition de la Beauté, disons-nous. Oh! que notre langue est indigente ici, et dépourvue de nuances, quand il faudrait graduer, iriser à l'infini! La langue italienne a des mots, des notes pour traduire, comme en une musique de rêve, toute la gamme du beau. La langue italienne sait exprimer le grandiose et le terrible; avec plus de bonheur elle exprime la puissance de séduction, le charme, l'élégance, la délicatesse dans la beauté qui attirèrent Botticelli, cette nature toute féminine, nature si singulièrement attachante, dit Vasari, *persona molto piacevole*.

Où que luise ce charme, dans la fleur qui s'ouvre, dans l'étoile qui s'allume, dans le rayon qui glisse sur les eaux, dans le regard ou le sourire humain, Botticelli aborde cette apparition avec enthousiasme et respect; c'est un sentiment de joie, c'est aussi un sentiment de gratitude envers la Beauté, de ce qu'elle est la Beauté.

C'est ce culte, cette religion du Beau qui guidera cet intuitif dans les chemins subtils de l'analyse pour toujours mieux connaître la vision aimée. Combien Botticelli raffine quand il scrute les sentiments de ses figures profanes ou sacrées! C'est que cet artiste aux intuitions lyriques était en son souple génie un psychologue profond, c'est toujours Vasari qui parle : *sofistica persona*.

Au surplus, les découvertes de l'investigateur ne vont qu'à lui faire aimer davantage la vision mieux connue. La beauté

se révèle à l'artiste qui, devant elle, s'incline avec vénération ; elle se dérobe au scientifique qui de vive force veut lui arracher ses secrets. Que Rubens étale les muscles de ses ressuscités en son jugement dernier; que Mantegna étende sur une table d'amphithéâtre son Christ cadavérique, dans un coup de lumière jaune, la plante des pieds en face du spectateur ! A Botticelli de tels sacrilèges font horreur. Il sait le mythe de Lohengrin : « Elsa a osé demander à Lohengrin son nom, rien que son nom ; encore était-ce trop : Lohengrin a disparu. »

L'élégance est le but premier de Botticelli ; aux êtres qu'il peint, il donne avant tout la beauté, avant, pour ainsi dire, toute autre considération du sujet. Ce culte de la beauté fut pour Botticelli la chaleur qui toujours alimenta son activité et la flamme qui écarta de son atmosphère les courants malsains; lui qui donnait à ses figures sacrées l'attrait souriant des compositions antiques conserve à ses créations les plus profanes « la pureté attendrie des apparitions chrétiennes ».

On le soupçonne déjà, ce sentimental était un délicieux et obstiné rêveur. De son rêve, il ne le faut point distraire. D'abord, il travaille quand il lui plaît. Ses finances sont-elles en désordre? il répondra que, quant à lui, il pratique la page de l'Evangile, écrite tout exprès pour les artistes : « *Considerate lilia agri* ». Pour le reste, il ne doute ni de la Providence, ni de la bourse des Médicis.

On avait deviné cette tendance à la rêverie poétique et à la contemplation mystique. Botticelli fait songer à ces anges d'un des derniers chants du Paradis dantesque, qui éternellement volent *tra il disopra e il fiore*, entre la lumière qui émane de la Divinité et la rose blanche de l'assemblée des élus, éclose sous ses rayons. Botticelli, quand il peint, va sans cesse de la réalité qu'il observe, à l'idéal qui l'enchante; ses figures tiennent de la réalité et du rêve tout ensemble : il trace les contours avec cette élégance qui a fait de lui « le symphoniste de la ligne »; peu à peu il exagère l'élancement aristocratique de ces longues créatures aux visages effilés, aux regards dilatés,

qui promettent l'infini, disait Taine, et qui ne sont pas sûres de vivre.

Cette sensibilité était-elle servie, c'est-à-dire réglée par une volonté souveraine? Non, et c'est pourquoi, dit Vasari, Sandro fut toujours agité et inquiet; il dit même plus : *uno stravagante*. Sandro ne put se plier à aucune sujétion. Enfant, il eut en horreur les régents; homme, il se garda du mariage comme des travaux forcés. Cette boutade de Botticelli est demeurée célèbre : à son ami, Tommaso Soderini, qui le pressait de prendre femme, Botticelli répondit : « Vous tombez à point; l'autre nuit, en un cauchemar, je rêvai que j'étais marié; je me réveillai en sursaut et me mis à courir dans les rues de Florence en criant comme un possédé ».

Cette sensibilité qui était sa ressource fut son tourment perpétuel. Ce rêveur, ce sentimental portait la blessure d'une incurable mélancolie. Le mystère chrétien apportait à cette mélancolie un thème à traiter, sans doute un réconfort. Mais aux ironies de l'existence, Botticelli ne pouvait opposer l'impassibilité sereine de Léonard de Vinci ou le stoïcisme du grave Ghirlandajo. Ame mystique et lyrique que les premiers sourires de la vie avaient transporté bien haut, dans la sphère « du vrai bien plein de joie », et que les désenchantements et les catastrophes brisèrent à jamais.

Nous venons de rapprocher Botticelli et Ghirlandajo. Ghirlandajo vécut dans les mêmes années, vit les mêmes hommes, contempla les mêmes événements que Botticelli. Or, quand on étudie, à Florence, les fresques de *Santa-Trinità* ou du chœur de *Santa-Maria-Novella*, tout en reconnaissant les épisodes de l'Evangile ou de la vie de saint François, ne pense-t-on point lire, en de superbes pages, tout un chapitre de l'histoire de Florence, dans le dernier tiers du quinzième siècle? Un chapitre, écrit avec quelle langue mâle, avec quel élan d'enthousiasme sobre, quelle profondeur et précision de pensée! Ghirlandajo est le Guicciardini de la peinture.

Plus subtil, plus tendre, plus passionné, et partant inégal, Botticelli a exprimé son temps, lui aussi — non point en his-

torien qui narre et se dissimule en son récit — mais en poète. Il a chanté son temps, ou plutôt il s'est chanté lui-même, vibrant selon l'émotion que son temps lui apportait. Pareil à ces êtres de rêve que certains peintres, Corot, par exemple, et Burne Jones, évoquent près des lacs limpides ou à l'orée des forêts mystérieuses, et qui font résonner leurs lyres sous la première étoile qui brille ou sous la dernière étoile qui s'éteint, selon que la lueur viridine prélude au crépuscule du matin on conclut le crépuscule du soir, Botticelli fixe l'idylle ou l'élégie qui chantait en son âme, l'idylle ou l'élégie de l'âme florentine du quinzième siècle qui s'achève : il est le vrai poète du Quattrocento.

Aussi bien que le grand Alighieri qui avait voulu se définir en ces vers, il eût pu s'appliquer le tercet fameux : *Io mi son un che quando...*

« Je suis un homme que l'amour inspire, et qui, selon qu'il m'enchante ou me brise à l'intime, vais exprimant ce qu'il m'a inspiré. »

C'est ce texte qu'il conviendrait de graver sur la tombe, en l'église d'Ognissanti, où Botticelli alla se reposer avec ses pères le 17 mai 1510.

Nulle inscription mieux que celle là ne conviendrait à l'artiste dont l'imagination charmée avait communié avec les visions de Virgile et d'Homère, et dont l'âme vécut de la foi de Dante et de Giotto.

A. Auriol.

J. ADHER.

LA HAUTE-GARONNE PENDANT LA RÉVOLUTION

CORRESPONDANCE INÉDITE DU CURÉ CONSTITUTIONNEL DÉJEAN

De 1791 à 1793.

Le mouvement constitutionnaliste a déjà fait l'objet, dans diverses régions de la France, d'un grand nombre d'études intéressantes. Le laborieux dépouillement que comporte l'étude de l'histoire religieuse pendant la période révolutionnaire a seul retardé, selon toute apparence, l'élaboration des monographies départementales que nous posséderons un jour[1] sur cette importante manifestation de l'évolution des idées. La publication que nous entreprenons aujourd'hui nous a paru constituer un témoignage important de l'activité qui fut déployée, dans les deux sens, et pour une région qui se confond sensiblement avec l'ancienne Gascogne toulousaine, durant la période où la lutte entre les deux cultes fut, sinon la plus tragique, du moins la plus active. La correspondance de Déjean, infatigablement passionnée, mais incontestablement sincère, nous révèle bien des côtés, petits et grands, des rivalités et du choc d'idées ou d'intérêts qui se produisirent alors. Chemin faisant, quelques personnalités de marque, dignes de laisser leur nom dans notre histoire provinciale, se révéleront à nous. Quelques autres, ayant exercé leur activité sur un plus vaste théâtre, nous apparaîtront avec des traits particuliers, qui préciseront leur physionomie. A défaut d'une forme originale, ou d'un éclat que leur auteur, vieux curé de campagne, ne pouvait leur donner, les documents que nous avons réunis tiendront une modeste place

1. Nous demandons l'autorisation de renvoyer nos lecteurs à nos deux articles de la *Revue des Pyrénées* sur : *L'application de la Constitution civile du clergé dans la Haute-Garonne*, t. X (1898), pp. 46 et suiv., et t. XIV (1902), pp. 161-173.

dans cette enquête sur le passé, minutieuse et impartiale, que les collaborateurs de cette *Revue* ont eu l'intention de poursuivre. Cette conviction peut nous suffire.

J. ADHER.

Jean-Jacques Déjean est né en 1727 ou 1728, probablement à Toulouse[1]. Docteur en théologie, il exerça pendant plus de quarante ans les fonctions curiales à Lévignac et son annexe Menville. Lévignac-sur-Save, aujourd'hui canton de Léguevin, était pendant la Révolution un chef-lieu de canton du district de Toulouse.

Avant la Révolution, la vie de Déjean, ainsi que celle de la plupart des acteurs, grands et petits, de ce drame historique, apparaît comme très simple. Le seul événement un peu marquant de son administration dont nous ayons conservé trace n'échappe pas à la banalité courante : le 16 octobre 1764, il adresse au Conseil d'Etat une requête tendant au rétablissement du salaire du régent de Lévignac[2]. Rien n'indique qu'antérieurement à 1789 ce prêtre, pourtant instruit[3], ait acquis une notoriété quelconque comme prédicateur ou écrivain[4].

Dès 1790, il appelle l'attention publique sur sa personne par la publication d'un opuscule de circonstance ayant pour titre : *Serment civique de M. Déjean, curé de Lévignac, adressé au Maire et aux officiers municipaux de la ville de Toulouse*[5]. Il s'attache dans cet écrit à justifier les décrets de l'Assemblée constituante sur les questions religieuses et à dénoncer ce

1. Dans tous les cas, sa famille est bien toulousaine. Il y a eu au moins deux capitouls de ce nom : Richard Déjean (1653) et Antoine Déjean (1718). V. *Une nouvelle miniature des Annales capitulaires de Toulouse*, par F. Galabert, in *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, t. XVI, p. 334.

2. Arch. de la Haute-Garonne : *Monographie* (ms.) *de Lévignac*, par M. Chat, instituteur (Cité d'après les Registres du Conseil d'Etat, n° 35).

3. Avec quelques lacunes qui apparaîtront suffisamment dans ce qui va suivre.

4. Sa famille en a une dans le pays : elle a fourni, au dix-septième siècle, des seigneurs au bourg voisin de Launac.

5. A Toulouse, chez Viallanes, imprimeur-libraire, rue Saint-Rome. S. D. (timbre de 1790).

qu'il appelle les « complots » des opposants en réfutant leurs objections[1].

Dès le mois de mars de l'année suivante, Déjean était *persona grata* au *Club littéraire et patriotique de Toulouse*, auquel il communiquait des renseignements sur les prêtres de la région « qui non contents d'avoir désobéi à la loi se permettent d'exciter les peuples à la rébellion ». En mai 1791, il soumet au Club un sermon sur la Passion qui est remis à M. Chaudon, chargé « d'en faire » le rapport. « C'est, dit le rapporteur, un écrit onctueux et patriotique. La Société récompensera M. Déjean de son civisme, si souvent éprouvé, en lui offrant une place parmi ses membres. Cette motion est accueillie avec applaudissement, et le Comité de correspondance est chargé d'écrire à ce sujet à ce pasteur estimable[2]. » Le même mois, il envoie un exemplaire manuscrit de son éloge de Mirabeau au Club des Jacobins de Grenade, qui l'admet également parmi ses membres[3].

A cette époque, comme nous le verrons par l'analyse de sa correspondance, Déjean paraît être le bras droit de l'Administration départementale dans la partie occidentale des districts de Toulouse et de Grenade, et, quelques mois après, il prend le titre de « vicaire épiscopal » de l'évêque du Sud « pour la partie rurale[4] ».

A partir de septembre 1792, nous perdons quelque temps sa

1. Il n'avait paru jusque-là rien moins que préparé à accepter les idées réformistes. Boudon de Saint-Amans, auteur d'un *Voyage sentimental et pittoresque dans les Pyrénées*, visitant le 26 juin 1788 la maison seigneuriale et l'institution des Dames-Noires de Lévignac, nous le représente un peu comme le *factotum* du seigneur, le trop célèbre Dubarri, et caractérise de quelques traits amusants son activité un peu brouillonne. (V. *Revue des Pyrénées*, t. XIX, 1907, p. 417, article de M. E. Durègne : *Une visite au Petit Saint-Cyr*, le 26 juin 1788.)

2. Arch. Haute-Garonne, L. 741.

3. Arch. de Grenade (*Reg. de la Société populaire :* analyse communiquée par M. Rumeau).

4. Par un arrêté du 14 mars 1791, son traitement avait été fixé à 2,089 l. 19 s. 6 d. : augmenté de 500 l. le 29 décembre 1792 pour le service religieux de Larmont et de 200 l. le 18 janvier 1793 pour le *bis* de Lévignac. Arch. municip. de Toulouse, Reg. 63.

trace. En brumaire an II, dans un procès-verbal de réquisition sur les marchés de Lévignac, il ne prend plus que le titre de « Président de la Société et prédicateur de morale à Lévignac ». Menacé de réclusion par les dispositions de l'arrêté du représentant du peuple Dartigoeyte du 14 germinal an II, qui ordonnait, sauf exceptions, la séquestration des anciens nobles, il fut maintenu en liberté, grâce à l'intervention du Conseil général de la commune de Toulouse, qui se porta garant de son civisme[1].

Visiblement, il a à cette date (29 germinal an II) [18 avril 1794] cessé ses fonctions curiales; mais, si on met à part son exaltation politique, aucun acte décisif n'est venu donner un démenti à son passé, fidèle au fond à sa vocation ecclésiastique. De graves questions s'étaient posées, notamment celle du mariage des prêtres, qui avait valu à son chef, l'évêque Sermet, d'être incarcéré à la Visitation dès le 7 brumaire an II (29 octobre 1794)[2]. Des désertions s'étaient produites, et les vicaires épiscopaux, ses confrères, n'avaient pas été des derniers parmi les défaillants[3]. De toute évidence, durant cette

1. Voyez plus bas, nº XXXIV. L'arrêté de Dartigoeyte sur les anciens nobles fut précédé, le 8 germinal an II (29 mars 1794), d'un arrêté du même représentant tendant à envelopper dans un immense coup de filet tous les ecclésiastiques, même fidèles à la Révolution. Cet arrêté, interprété par son auteur, dans une circulaire du 23 germinal an II, dans un sens limitatif, n'en constitua pas moins une véritable prime aux « déprêtrisations » et au mariage des prêtres (V. Arch. Haute-Garonne, L. 89, L. 527, fº 100, L. 550, nº 154, V 26).

2. Dans une lettre publiée par M. Lamouzèle (*La Révolution française, revue d'histoire moderne et contemporaine*, 14 novembre 1902), Sermet se défend de s'être opposé au mariage des prêtres; et, d'autre part, les accusations dont il est l'objet ne visent pas ce point particulier. Le 5e jour du 2e mois an II (26 octobre 1793), le représentant du peuple Paganel écrit au Comité de Salut public : « L'évêque de Toulouse, ex-moine, orgueilleux, dominateur, fédéraliste, ennemi de la Montagne, calomniateur de Chabot, m'a été dénoncé par la Société populaire comme indigne des fonctions que le peuple lui a confiées. J'attends le rapport du Comité de surveillance pour lui en interdire l'exercice et le priver de son traitement... » Aulard, *Recueil*, etc., t. VIII, p. 49.

3. Le 17 février 1793, dix vicaires épiscopaux (sur seize) ou vicaires directeurs du séminaire revêtaient de leur approbation la célèbre *Lettre de P. Pontard, evêque de la Dordogne, sur le divorce, sur l'ordina-*

période critique — brumaire an II à vendémiaire an III — Déjean s'efface, se fait oublier : nulle liste d' « abdicataires » ne porte son nom. Sans doute, la violence de la tourmente le déconcerte et l'annihile.

On ne s'explique guère, dans ces conditions, comment ce vieillard, ardent et convaincu, accomplit, précisément au moment où la tourmente semblait s'éloigner, l'acte dont le refus l'avait, selon toute apparence, éloigné de la politique militante : le 30 vendémiaire an III, à l'âge de soixante-huit ans, il épousait à Lévignac Marie Truilleris, qui en avait quarante-huit[1].

Nous retrouvons Déjean, le 5 ventôse an VI, « instituteur particulier de la commune de Lévignac ». Ses élèves adressent une pétition à l'administration municipale dans le but de lui faire obtenir « l'institution publique » de la commune. Le rapport du commissaire du Directoire exécutif fait observer que le citoyen Déjean étant ci-devant noble, il ne peut exercer aucune fonction publique. L'administration municipale décide que la pétition sera envoyée à qui de droit, avec mention de la réqui-

tion des hommes mariés et sur divers autres articles concernant le culte (in-8° de 8 p. Toulouse, Sens, 1793, collection de M. de Santi). Le malentendu va s'aggravant entre l'évêque Sermet et ses vicaires, qui « empoisonnent ses jours », déclare-t-il dès 1792 (Arch. Haute-Garonne, L. 368). Cf. *Lettres inédites de A.-P.-H. Sermet, évêque constitutionnel de la Haute-Garonne* (de 1795 à 1799), in *Revue des Pyrénées*, t. X, 1898.

1. *Etat civil de Lévignac.* — En fait, il y a eu « déprêtrisation », comme on disait alors ; et bien que, vraisemblablement, Déjean ait eu à subir les sollicitations de l'amitié ou les suggestions de l'exemple dès longtemps avant cette époque, il a pu être déterminé au mariage par la suspicion qui s'attachait encore, en vendémiaire an III, aux « ci-devant » prêtres plus ou moins engagés dans le mouvement révolutionnaire. Rappelons que le plus violent arrêté contre le catholicisme, pris dans notre région à cette époque, est de Mallarmé et porte la date du 14 vendémiaire an III (Voir Arch. Haute-Garonne, L. 571, n° 1100). Il ne s'agissait de rien moins que de la « destruction des vestiges du culte dans les campagnes » et de la « mise en surveillance » au chef-lieu du district de tous les ci-devant ministres du culte catholique. Cet arrêté fut d'ailleurs rapporté, en partie, par Mallarmé et Bouillerot, le 28 nivôse an III (Arch. Haute Garonne, V 26, et reg. L. 42, f° 73).

sition du commissaire exécutif auprès d'elle « et du républicanisme reconnu du citoyen Déjean[1] ».

Le 11 thermidor an VI, Déjean est dénoncé au ministère de la police générale par un ancien noble, Lartigue. Il obtient un témoignage favorable de l'administration du département : il est connu pour un excellent citoyen ; il « a communiqué il y a quelque temps à l'administration centrale une instruction en forme de catéchisme sur le nouveau calcul décimal, dans laquelle il met à la portée des élèves les détails les plus abstraits de ce système et qui, au mérite de la simplicité et de la clarté, joint celui de renfermer d'excellentes vues[2] ».

Le 25 vendémiaire an VII, Déjean, « instituteur des écoles primaires », demande que les institutrices et instituteurs particuliers de la commune qui enseignent d'après les anciens errements soient réprimés conformément aux lois. Il provoque ainsi la suspension de la « citoyenne » Chabanon, institutrice, et du citoyen Lagleize, instituteur.

A partir de ce moment, nous le perdons de vue jusqu'à sa mort, arrivée le 5 octobre 1811 : son acte de décès lui donne la qualification d' « ex-curé » sans y ajouter celle d'instituteur[3].

Nous reproduirons *in extenso* les documents qui nous paraîtront avoir un caractère général[4]. Nous nous bornerons à analyser ou à citer à leur date ceux qui auront un caractère plus personnel ou exclusivement local.

1. Arch. Haute-Garonne. *Administration municipale du canton de Lévignac*, L. 128, 2e. Le document cité plus loin, du 25 vendémiaire an VII, semble indiquer qu'il fut nommé : mais on ne voit jamais figurer en regard de son nom la qualité d'instituteur public : en l'an VII, il signe « ins. pre », soit instituteur primaire.

2. Arch. Haute-Garonne, L. 72.

3. Etat civil de Lévignac. (Note communiquée par M. Demblans).

4. Nous rappelons que les actes du pouvoir central et de ses délégués sont contenus dans les diverses histoires de la Révolution et notamment dans Aulard, *Histoire politique de la Révolution française*, et du même : *Recueil des actes du Comité de Salut public et correspondance des représentants en mission*, 19 vol., *passim*. Les actes des autorités du département et des districts, disséminés dans la série L des Archives de la Haute-Garonne, seront reproduits ou analysés dans notre ouvrage (en préparation) : *La question des cultes dans la Haute-Garonne pendant la Révolution. Essai d'histoire religieuse*, 1791-1802.

I.

20 janvier 1791.

A Monsieur Mailhe[1].

Il lui recommande une demande de diminution de contribution patriotique (de M. Girondes). Il ajoute des nouvelles politiques.

« La démarche que je fais en vous envoyant les derniers écrits incendiaires[2], me va attirer beaucoup de tracasseries de la part de nos confrères et de tous les ennemis de la Révolution. J'ai réclamé l'égide, le bouclier, la protection de l'Assemblée nationale. J'ose me flatter que mon département ne m'abandonnera point. Est-il prudent que j'aille moi-même porter mon compte? Il est entre les mains de MM. les officiers municipaux. Ils vont y mettre leur approbation ou leurs impugnations. Ne suffirait-il pas que M. le greffier de la municipalité le portât pour être vérifié par le district et être apuré par le département? Le mauvais temps, mon âge, mes infirmités, mon assiduité à mon devoir, le blâme des aristocrates sont-ils des excuses assez plausibles pour me dispenser de ce voyage?

« Souvenez-vous, Monsieur, en apurant mon compte, que ma devise de cœur et d'âme est :

« *Hic ure! hic seca! modo ad bonum patriae ver etur* [*vertatur*].

« Je suis...

« DÉJEAN, curé.

« Lévignac, ce 20e de l'an 1791[3]. »

1. Jean Mailhe (1752-1834), né à Guizerix (Hautes-Pyrénées). Avocat au parlement de Toulouse, procureur général syndic du département de la Haute-Garonne; député de ce département à l'Assemblée législative, à la Convention et aux Cinq-Cents; déporté à l'île d'Oléron après le 18 fructidor an V, secrétaire général des Hautes-Pyrénées en l'an VIII, avoué au tribunal de cassation de 1800 à 1815. Exilé par la Restauration en 1816, il se retira à Liège, puis à Bruxelles.

2. Voici les titres de quelques publications hostiles à l'idée constitutionnelle qui parurent à Toulouse dans cette même année 1791 :

Réflexions d'un catholique romain ou Sermet convaincu d'intrusion, d'hérésie et de schisme. — Un pan de nas, Toulouse, 179..., in-8° de 8 p., contre les prêtres assermentés (patois de Toulouse). — *Dialogo entre un curé jurat et un paysan*, Toulouse, in-8° de 8 p. — Nombreuses brochures, quelques-unes au titre fort grossier, contre l'évêque Sermet (V. notre Bibliographie à la suite des « Lettres inédites de Sermet », in *Revue des Pyrénées*, t. X). — *Lettre d'un citoyen de Saint-Gaudens à M. Caubère, curé de Rouède, élu à l'archiprêtré de Saint-Gaudens* (12 juillet 1791), in-8° de 12 p., collection de Santi, etc.

3. Arch. Haute Garonne, L. 369.

II.

Mailhe répond le 27 janvier 1791 : On a réduit à 72 livres la contribution patriotique du sr Girondes. Déjean devra envoyer son compte au district[1]. « Moquez-vous des menaces des aristocrates et soyez sûr de trouver dans les corps administratifs la protection qui est due à tout citoyen et particulièrement aux bons patriotes tels que vous[2]. »

III.

Sans date (mars 1791), sans signature.

« *Monsieur Déjean, prêtre à Lévignac.*

« Monsieur, jusqu'à quand enfin abuserez-vous du sacré ministère dont vous êtes malheureusement revêtu pour scandaliser et perdre un peuple si cher aux yeux de Dieu ? Comment ne comptez-vous pas le cri intérieur de votre conscience, qui désapprouve si fort votre conduite ? Tremblez : dans peu vous en rendrez compte, et cela d'une manière bien terrible pour vous et bien consolante pour ce pauvre troupeau que vous empoisonnez et jugulez tous les jours par votre doctrine erronée au lieu de l'engraisser et de le soigner. J'ai su en son temps que vous étiez déshonoré par mille actions affreuses dont votre vie est remplie, soit en brûlant publiquement des papiers recommandables autant par leurs auteurs que par les instructions qu'ils renferment, soit en prêtant un serment qui vous rend parjure[3] ; blâmé de tous les honnêtes gens, improuvé par l'Eglise et qui vous plongera dans l'abîme si vous ne vous rétractez et ne faites une amère pénitence.

« Si je n'avais des entrailles vraiment maternelles pour vous, mon cher fils, je vous laisserais dans le bourbier où vous êtes plongé ; mais

1. Il s'agit apparemment de frais électoraux. Déjean était un des électeurs du 2e degré chargés par la loi du 22 décembre 1789 de nommer les députés, les administrateurs de département et de district, l'évêque et les curés, enfin les magistrats des tribunaux, y compris les accusateurs publics.

2. Arch. Haute-Garonne, L. 64.

3. Rappelons que les premières prestations de serment sont de la fin de février 1791. (Voir dans la *Revue des Pyrénées*, t. X, 1898, notre étude sur « La première application de la Constitution civile du clergé dans la Haute-Garonne en 1791 ».)

chargé par état de paître et les brebis et les agneaux, je vous avertis et vous exhorte *per viscera misericordiae divinae, in meliorem frugem conversis*. Epargnez-moi la peine d'user envers un de mes coopérateurs du pouvoir que m'a confié notre sainte mère l'Eglise ; il répugne à mon cœur de vous séparer de son sein. Vous savez combien le glaive qu'elle m'a mis en main est tranchant. Vous avez mérité d'en être frappé plusieurs fois. Si je ne l'ai fait jusqu'à présent, ma tendresse pour vous en est la cause. Que votre opiniâtreté cède à ma charité. Ouvrez vos yeux, reconnaissez vos erreurs, détestez-les bien sincèrement au lieu de les multiplier.

« J'espère que ma lettre ne sera pas infructueuse et m'épargnera la peine de vous punir et à vous le déshonneur de recevoir cette affliction[1]. »

IV.

Sans date (mars 1791).

A Mailhe.

« Monsieur, je vous envoie une lettre que je viens de recevoir. Elle est sortie de la maison d'éducation[2]. Elle est l'expression d'une lettre écrite par M. de Fontanges[3]. Je vous laisse le maître d'en faire l'usage

1. Arch. Haute-Garonne, L. 369. Déjean attribue cette lettre à l'entourage de l'archevêque Fontanges. C'est une copie fautive d'une circulaire qui a pu être rédigée par les amis du prélat. L'abbé Borès qui fut, avant 1789, professeur suppléant de la chaire de théologie de l'Université de Toulouse, et depuis vicaire épiscopal de Sermet, nous dit que les vicaires généraux (MM. Dubourg, de Laporte et de Cambon) « présidaient à tour de rôle une sorte de Conseil occulte qui se réunissait à l'archevêché et où fut décidée la résistance à la constitution civile ». Voir une autobiographie de l'abbé Borès, publiée par M. l'abbé Crouzil dans le *Bulletin de littérature ecclésiastique de l'Institut catholique de Toulouse* (décembre 1902, pp. 257 et s.). Sur l'attitude de l'autorité ecclésiastique, que Borès souligne ici, cf. une lettre anonyme du 26 avril 1791, dans Arch. Haute-Garonne, V 22 : c'est la thèse de Borès confirmée et généralisée.

2. La maison d'éducation de Lévignac, confiée aux Dames Noires ou Sœurs de Saint-Maur, avait été fondée par l'archevêque Loménie de Brienne en 1776. Réservée aux demoiselles nobles, — on l'avait surnommée le « Petit Saint-Cyr », — elle paraît avoir eu quelques années de prospérité, particulièrement sous l'administration d'une supérieure active, la Sœur Martin, venue de Castres en 1779, et de l'aumônier Andrieux, dont il sera question plus loin (V. in *Revue des Pyrénées*, t. XIX, 1907, notre article : « Le Petit Saint-Cyr », pp. 1-22).

3. Nous avons trois lettres de M. de Fontanges : l'une, de février 1791, aux archiprêtres et curés de son diocèse, que la Société des amis de la

que vous voudrez. On cherche de lasser les vrais patriotes; mais ce ne sera point moi[1]. Nous avons à la tête de notre légion un beau-frère de Dubarry; pour principaux officiers Carrette, maître de musique de la maison (d'éducation); Giraudès, maître de musique de clavecin; et Fermat, maître-chirurgien de ladite maison[2]. Tous ceux-là disaient un jour que je me repentirais de ce que je faisais. L'abbé Andrieu[3], mon vicaire de Manville, et tous les domestiques de ladite maison, tiennent ces propos à tous ceux qui veulent les écouter. C'est à vous, Monsieur, de me faire justice, et croyez-moi toujours, etc...

« DÉJEAN, curé[4]. »

V.

Sans date, mais probablement de mars 1791.

Aux administrateurs du district de Toulouse.

Pétition des citoyens de Lévignac, sous l'instigation de Déjean, leur curé, qui signe le premier. Les religieuses de la congrégation de Saint-

Constitution dénonça au procureur général syndic et envoya au Comité des rapports de l'Assemblée nationale, en attendant que l'un de ses membres, chargé de ce soin, « en fit la réfutation verbalement et par écrit ». (Arch. Haute Garonne, L. 740, au 11 février 1791); une seconde, du 10 mars 1791, en réponse à une lettre de son chapitre (Arch. Haute-Garonne, V 27); la troisième a été imprimée sous le titre de *Lettre pastorale et Ordonnance de M. l'Archevêque de Toulouse au clergé séculier et régulier et à tous les fidèles de son diocèse* (donnée à Paris, le 20 mai 1791, Fr., archevêque de Toulouse, in-8° de 26-28 pp. Arch. Haute-Garonne, L. 367).

1. Cette phrase incorrecte est textuelle.

2. Sur le personnel, les ressources et les dépenses de la maison d'éducation de Lévignac, voyez *Revue des Pyrénées*, t. XIX, 1907, art. cité : « Le Petit Saint-Cyr ».

3. Guillaume-Martin-Marcelin Andrieu (ou Andrieux), ancien supérieur du séminaire de Castres, y avait connu la sœur Martin, qui dirigeait alors l'établissement des Dames-Noires de cette ville. Mme Martin ayant été appelée à la direction de l'institution de Lévignac, en 1779, l'abbé Andrieux devint aumônier de cette maison, garda ces fonctions jusqu'à la Révolution pour les reprendre après la crise. Il devait devenir aumônier des Feuillants. Il mourut à Toulouse en 1822. Il a laissé des « Mémoires », conservés aux archives de Saint-Maur, et dont des extraits, cités par le P. de Grèzes, nous donnent la meilleure opinion de ses talents et de son jugement.

4. Arch. Haute-Garonne, L. 369.

Maur, qui dirigent la maison d'éducation de Lévignac sous le nom de Dames-Noires, ne cherchent qu'à troubler avec leurs opinions religieuses mal fondées tous les habitants de cette commune, leur disant en public qu'elles ne voulaient pas se soumettre à une loi « fanatique », et donnant asile à des prêtres réfractaires[1]. Leur substituer d'autres personnes pour tenir le pensionnat des « demoiselles », ou consacrer l'établissement à une institution plus utile au peuple. — *Suivent 34 signatures*[2].

VI.

Samedi, 5 mars 1791.

On a lu au club littéraire et patriotique une lettre de M. le Curé de Lévignac, avec un Mémoire annexé portant renseignements sur MM. Andrieu et Marragon. Il a été délibéré de dénoncer au peuple par la voie de l'impression la conduite civique[3] de MM. Andrieu et Marragon, et d'y joindre celle de tous les prêtres qui, non contents d'avoir désobéi à la loi, se permettent d'exciter les peuples à la rébellion.

M. Moysset a été chargé, à l'unanimité, de la rédaction de cette dénonce (*sic*).

Il a été délibéré, en outre, d'envoyer les commissaires à l'Accusateur public pour lui communiquer la lettre et le Mémoire de M. le Curé de Lévignac. Les mêmes commissaires sont chargés de dénoncer au directoire du département la personne de M. Andrieu et tous ses adhérents[4].

1. Voyez comment l'abbé Andrieux explique l'attitude des religieuses et de leur supérieure, Mme Martin, in *Revue des Pyrénées*, t. XIX, p. 14, *loc. cit.* Le même article renferme quelques notes biographiques sur la sœur Martin, seconde supérieure et vraie fondatrice de la maison de Lévignac. On sait que l'opposition des couvents ne fut pas la moindre difficulté éprouvée par les assermentés : refus de se soumettre à l'inspection, admission des réfractaires en qualité de confesseurs, etc., telles furent les formes de cette résistance. A Toulouse, toutefois, les premières perquisitions dans les couvents ne paraissent pas remonter au delà du 22 février 1792 (V. *Revue des Pyrénées*, t. XIV, 1902, notre article sur : « La Constitution civile du clergé dans la Haute-Garonne », pp. 161 et s.)

2. Arch. Haute-Garonne, V 24.

3. Il faut, sans doute, lire « incivique ».

4. Arch. Haute-Garonne, L. 741. Nous verrons que Déjean rendait l'abbé Andrieux responsable de l'opposition au régime constitutionnel qui se produisait dans le pays.

VI *(bis)*.

7 mars 1791.

A M. Mailhe.

« Monsieur, je me joins aux plaintes que vous portent Messieurs nos officiers municipaux contre les Sœurs Noires faisant les écoles publiques dans ma paroisse. La sœur Portes, *sœur de M. Portes, procureur syndic de Grenade*, a défendu à nos jeunes filles de venir à ma messe chaque matin, attendu, dit-elle, que je suis excommunié et que ma messe n'est plus bonne depuis que j'ai prêté mon serment. Vous comprenez, Monsieur, quel tort cela fait à la religion et quel trouble cela occasionne dans les consciences? Tout cela ne vient, Monsieur, que de l'abbé Andrieu, aumônier de la maison, de l'abbé Maragon, mon vicaire de Lévignac, et de l'abbé Didé, mon vicaire de Manville. Au sujet de ce dernier, le sr Dominique Estellé, maire de Manville, se refuse à envoyer le procès-verbal de refus de la prestation du serment du sr Didé.

« Il faut, Monsieur, chasser ces trois sujets; obliger les Sœurs-Noires à prêter le serment, comme enseignant la religion, étant même exposées tous les jours à inspirer à leurs jeunes élèves la désobéissance aux lois du royaume. On leur fait lire publiquement l'*Ami du roi*, libelle incendiaire s'il y en eût jamais.

« Le *Club des Jacobins* ou la Société des amis de la Constitution vous a avertis, sans doute, du dernier trait que les Sœurs-Noires m'ont fait au sujet de l'enterrement de Mlle Marie-Félicité des Marais, décédée le 2 mars. Si vous n'avez pas vu la plainte que j'en ai portée à cette Société, demandez, je vous prie, qu'on vous la communique, et vous vous convaincrez, Monsieur, combien l'abbé Andrieu est dangereux dans la maison d'éducation et dans ce pays[1].

« J'ai nécessairement besoin de deux vicaires, un pour Lévignac, un pour Manville; mais surtout d'un nouvel aumônier, autrement la paix ne règnera jamais ici.

« Je suis avec respect, etc. « DÉJEAN, curé. »

« Lévignac, ce 7 mars 1791. »

1. Le vœu de Déjean en faveur de l'éloignement de l'abbé Andrieux devait se réaliser avant la fin de l'année. Un arrêté du 16 décembre 1791 attribuait à Guillaume-Martin-Marcelin Andrieu une pension annuelle de 1.725 livres. La qualification de « prêtre chapelain et pensionnaire » que lui donne l'état dressé par la municipalité de Toulouse où il figure semble bien indiquer qu'il s'agit de lui (Arch. municipales de Toulouse, GG 3).

(Joint une lettre des officiers municipaux de Lévignac; même date, même objet[1]).

VII.

7 mars 1791.

De Déjean à Terré, vicaire du Castéra.

(D'après copie de celui-ci.)

« Mon silence sur la hardiesse que vous avez prise de confesser dans ma paroisse, sans mon consentement, serait criminel, si je ne vous intimais pas une défense de le faire en ce moment. Je vous interdis, Monsieur, pour toute confession sacramentelle, dans la maison d'éducation. Si vous outrepassez ma défense, je vous mettrai aux trousses le vengeur public, et vous verrez qu'il en sera de vous comme de l'abbé Marragon; et d'ailleurs il n'a aucune autorité, depuis la nouvelle organisation du clergé. Si vous faites réponse, je l'enverrai au département qui est instruit de la lettre que je vous écris.

« Je vous salue. « DÉJEAN[2]. »

VIII.

Le 17 mars 1791, Terré se justifie auprès de l'administration du district de Grenade. Il n'a rien à se reprocher : il ne sort de sa paroisse que pour aller voir ses parents. Il allait une fois la semaine à Lévignac pour confesser dans la maison d'éducation. Il n'y va plus, sans s'être demandé si le curé de Lévignac a le droit de l'interdire, depuis la lettre ci-dessus. M. Déjean seul a pu faire sur lui un rapport défavorable. Il est heureux d'être avantageusement connu de son correspondant. Il invoque au surplus le témoignage de Dast[3], l'un des administrateurs du district[4].

IX.

15 mars 1791.

De Déjean à M. Mailhe, procureur général du département de la Haute-Garonne, Toulouse.

« Monsieur, j'avais déjà imploré la protection de l'accusateur public pour éviter les vexations de Mons. Andrieu, aumônier, et de messieurs

1. Arch. Haute-Garonne, L. 369. En note (de la main de Mailhe, sans doute) : répondu p. 236.
2. Arch. Haute-Garonne, V 24.
3. Guillaume Dast, né à Brignemont (Haute-Garonne), qui fut en l'an II et en l'an III agent national du district de Grenade, puis commissaire du Directoire exécutif près l'administration centrale de la Haute-Garonne et enfin élu député de ce département aux Anciens en l'an VII.
4. Arch. Haute-Garonne, V 24.

Maragon et Didé, mes vicaires. M. Loubet a déjà ouï treize témoins de Lévignac; et aujourd'hui on a fini d'ouïr huit témoins de Manville. Si nous n'avions pas eu M. Andrieu dans cette maison d'éducation tous nos curés et vicaires des environs auraient prêté le serment; mais grâce aux supercheries de ce Monsieur Andrieu et du sr Lécussan, se disant curé de Montaigut, nous n'avons que le curé de Puchaudran, celui de Ségoufielle, celui de Lasserre et moi qui avons prêté le serment : tous les autres jurant *in verbo* (par) l'abbé Andrieu et Lécussan, refusent de le prêter.

(Suit une recommandation particulière.)

« Je suis, etc. « DÉJEAN, curé

« Lévignac, ce 15e mars 1791[1]. »

X.

9 avril 1791.

Mailhe accuse réception à Déjean d'un avis concernant l'abbé Paris. Il lui envoie un exemplaire de son adresse[2] et le prie d'en distribuer d'autres aux personnes de son canton auxquelles il croira nécessaire de les remettre. Le 11 avril 1791 il en envoie quatre nouveaux exemplaires pour les quatre chapelains de Notre-Dame d'Alet[3].

XI.

29 mai 1791.

A M. Mailhe.

Déjean croit devoir, à titre de membre des deux sociétés populaires de Toulouse et de Grenade, avertir le Procureur général syndic « quand la

1. Arch. Haute-Garonne, V 24.

2. Le titre exact de la publication de Mailhe, que nous n'avons pu retrouver, est « *Adresse de Monsieur le Procureur général syndic à Messieurs les curés, vicaires, desservants et au bon peuple du département de la Haute-Garonne.* » Sur les conditions de l'apparition et le caractère de cet opuscule, voir notre article « *Documents inédits : Lettres de Barère et de Mailhe*, in *Révolution française* (*Revue d'histoire moderne et contemporaine*), du 14 juillet 1904, pp. 78 et suiv.

3. Arch. Haute-Garonne. Reg., L. 64. Notre-Dame d'Alet est une chapelle dont les desservants étaient nommés, en 1789, par le marquis de Montaigut et qui est située sur le territoire de cette commune (canton de Grenade), 24 kilomètres ouest de Toulouse. Les quatre chapelains se nommaient : Duvignol, Descomps, Bain et Cougot. Cette chapelle est aujourd'hui la propriété des anciens Pères du Calvaire.

constitution est violée, et surtout quand c'est par un de nos frères, chargé d'une fonction publique, et sur des vengeurs de cette constitution.

« Par le décret du 13 octobre 1790, sanctionné par le roi le 5 novembre suivant, article 15, il est dit :

« *Quant aux établissements d'enseignement public,* — voilà la maison d'éducation de Lévignac, — *qui étaient administrés par des corps ecclésiastiques supprimés...* M. Déjean, administrateur économe est mort... le Bureau du diocèse, corps administratif de cet établissement est supprimé... *dans les villes du district où ces établissements sont faits par l'administration du district, ou son directoire, sous l'autorité du département ou son directoire,* — voici notamment pour l'éducation de Lévignac... — *ceux qui se trouveront dans les villes où il n'y aura pas d'administration de district seront administrés par les municipalités sous l'autorité desdites administrations, à charge aux municipalités de rendre compte*[1].

« D'où vient donc que le sr Malpel[2] a chargé de cette administration les Dames-Noires, qui sont à gages de la nation, à 25 pistoles d'honoraire? D'où vient qu'elles régissent? Elles le font si mal!

« Que : 1o le district ait changé M. Contesousse, ancien militaire, pensionnaire du roi, décoré d'une marque d'honneur, *de la garde du bois.* Ces dames ont voulu nommer un garde en le sr Massé fils, mal famé, et qui dévaste lui-même le bois, sous prétexte de le garder;

« 2o Les dames font faire des réparations inutiles et négligent les essentielles, entre autres un passage habituel pour les habitants et bestiaux de Lévignac, qui va devenir si dangereux que hommes et bêtes risquent d'y périr;

« 3o Enfin, ces dames ont fait couper cinquante gros chênes, de soixante à quatre-vingts ans, sans déclarer à la maîtrise, sans avertir le district, sans prendre garde que le taillis est tout dégradé, laissant emporter audit Massé et Demblans, son beau-frère, les débris de ces chênes, très appréciables. »

Il convient d'aviser : « la municipalité a fait plusieurs pétitions pour se plaindre. M. Malpel, *qui a sa fille à la maison d'éducation et une*

1. Cette suite de phrases incorrectes est textuelle. C'est Déjean qui souligne.

2. Malpel (Michel-Athanase), né à Toulouse, avocat au Parlement, fut successivement officier municipal de Toulouse, procureur syndic du district de Toulouse (1791), et procureur général syndic (1791-1793) en remplacement de Mailhe. La prédilection que Déjean lui attribue pour la maison de Lévignac fut une des causes de sa révocation, opérée par Mailhe et Lombard-Lachaux le 16 mai 1793. Incarcéré aux Carmélites au début de 1794, relâché bientôt après, il mourut la même année.

cousine de sa femme Dame Noire, donne carte blanche à ces dames, et se moque de la pétition de la municipalité. »

Les plaintes du sr Contesousse, garde du bois, n'ont pas été mieux accueillies par Mme Martin, supérieure, qui l'a chargé d'injures[1]. Le sr Massé n'est pas plus tendre pour le brave homme. « Rendez justice et ne me compromettez point.

« DÉJEAN, curé.

« Lévignac, 29 mars 1791.

« *P.-S.* — M. Olmade[2] vous dira le reste. Ne dites pas que j'ai écrit.

« C'est l'abbé Andrieu qui est cause de tout. Quand est-ce que les corps administratifs nous en délivreront[3] ? »

XII.

2 juin 1791.

A Monsieur Mailhe. (Il lui envoie un de ses discours.)

« Monsieur, il y a longtemps que je ne vous ai pas envoyé aucune de mes productions. Les dernières ont été envoyées (deux à nos associés du club et *la dernière à M. l'Évêque*[4]). Celle-ci est pour vous, Monsieur, et pour le département.

« Je me sers des plumes du paon pour paraître comme *un pygmée* ou *un geai*[5] vis-à-vis de mes chers associés qui sont des géants en patriotisme ou des aigles en civisme; mais du moins je me présente comme un frère, un ami, un compagnon digne de l'indulgence de Messieurs du club.

« La famille de Dubarri[6] arriva ici le 21 de mai. Le lendemain, ils

1. Sur toute cette querelle entre la cure et le couvent, voyez *Revue des Pyrénées*, t. XIX, pp. 14 et suiv., *loc. cit.*
2. Maire de Lévignac.
3. Arch. Haute-Garonne, L 369.
4. C'est Déjean qui souligne.
5. *Ibid.*
6. La famille Dubarri (ou mieux du Barry) était composée de trois frères : Jean Dubarri (dit le comte Jean), né à Lévignac en 1722, décapité à Toulouse le 17 janvier 1794; Guillaume Dubarri, l'époux de la trop célèbre Mlle Vaubernier, né à Lévignac en 1732, mort en 1811; Elie Dubarri, connu sous le nom de comte d'Hargicourt (1740-1820), et de trois sœurs : Marguerite-Elisabeth, qui épousa en 1760 Pierre Filhouse, quelque temps maire de Lévignac avant la Révolution; Claire-Françoise ou Fanchon (dite *Chon*); Jeanne-Marie-Marthe, qui se fit appeler Mlle de Serre, et que les familiers de la maison Dubarri surnommèrent *Bitschi*. (Voir sur cette déplorable famille, parmi les publications les plus récentes ou peu connues : A. Duboul, *Le Tribunal révolutionnaire de Tou-*

reçurent la visite du curé de Montaigut, *chef des curés révoltés*, l'abbé Duvignol, chapelain de Notre-Dame d'Alet, *qui s'avise de refuser l'entree de cette chapelle aux prêtres constitutionnels* et qui caresse les non-conformistes; le sr Sacaley aîné, qui ayant son gendre, M. *Pérès-Lagesse*[1], député à l'Assemblée nationale, était son *plus fier* défenseur, et est devenu son *plus cruel ennemi*, par la suggestion de son curé de Montaigut. Le sr abbé Andrieu, aumônier de la maison d'éducation, prédicant de la révolte contre la loi du serment; de Vic, ci-devant Clermont, ancien conseiller au Parlement[2], tous les aristocrates de l'Isle-Jourdain, etc.

« Dimanche passé, je prêchai tous les avantages de la Constitution, et j'ai envoyé mon homélie à notre évêque. Ce discours fit déserter les sœurs de Dubarri et toute leur séquelle : elles partirent lundi; leur frère, ci-devant comte Jean[3], partit hier. Comme toute cette séquelle doit me désigner vis-à-vis les corps administratifs, je vous envoie le

louse, Toulouse, 1894; R. de Vivie de Régie, *Les Femmes et la société de nos derniers parlementaires toulousains*, Toulouse, 1901. *La Grande Encyclopédie*, art. Barry (du); *Mémoires secrets* (commencés par Bachaumont), 23 mai, 17 et 21 juin, 4 juillet 1774, 16 et 17 août 1781, 24 novembre 1784.

1. Pérès de Lagesse ou La Gesse (Emmanuel), 1752-1832, né à Boulogne (Haute-Garonne), député du Tiers-État de Rivière-Verdun, maire de Boulogne-sur-Gesse, député à la Convention, aux Cinq-Cents (ans IV et V), aux Anciens (ans VI et VII), dont il devint secrétaire, puis président; préfet du département de Sambre-et-Meuse après le 18 brumaire jusqu'en 1814. D'abord modéré (il ne vota pas la mort de Louis XVI), il intervint aux Cinq-Cents dans la discussion relative à l'élection de la municipalité toulousaine, et lutta contre les passions thermidoriennes. Il coopéra au coup d'État du 18 fructidor an V.

2. Il était, en 1790, conseiller honoraire au Parlement de Toulouse. Né vers 1733, il avait été titulaire de sa charge de 1752 à 1783. Ses biens de l'Isle-Jourdain furent mis sous séquestre pendant la Révolution, et il fut lui-même inscrit sur la liste des émigrés de la commune de Toulouse. (A. Duboul, *La fin du Parlement de Toulouse*, pp. 72 et 291.)

3. Il habitait à l'ordinaire sa maison de la place Saint-Sernin (acquise en 1827 par Mme Deschamps pour le couvent des Bénédictines, et aujourd'hui annexée au Lycée de jeunes filles), dont le jardin est si curieusement décrit par Arthur Young : *Voyage en France*, etc., *pour 1788* (édition des Économistes, t. I). L'arrestation des Dubarry eut lieu dans les premiers jours d'octobre 1793. « Toute la famille Dubarry est en clôture, écrivent les représentants du peuple Baudot et Chaudron-Roussau, le 8 octobre 1793, et qui plus est nous avons fait mettre entre les mains du receveur du district toute l'argenterie qu'elle avait volée à la nation dans le temps de son règne aussi insultant aux mœurs qu'à la fortune publique. » (Aulard, *Recueil...*, t. VII, p. 312.)

contre-poison de leurs agis (*sic*), dans l'ouvrage ci-joint. Communiquez-le à vos Messieurs (de l'administration).

« C'est Turnus qui, voyant qu'Enée lui enlevait pieusement la belle Lavinie et ses charmants états (*sic*), s'arme de toute espèce d'instrument pour terrasser son ennemi[1]. Dieu veuille qu'en défendant une si belle cause, quelque autre Enée ne me terrasse pas pieusement ! Que le bon Dieu fasse de moi ce qu'il trouvera à propos ! Ah ! mourir de la mort de M. de Mirabeau est une belle chose ! *Dignum est pro Patria sua mori.*

« Je suis, etc. « DÉJEAN, curé.

« Lévignac, 2e juin de la seconde année de la liberté. »

Il demande en post-scriptum la réfutation qu'on a faite de l'ouvrage de Mailhe, « non pour se fortifier mais pour l'admirer ». A propos de la demande en réduction du don patriotique faite par deux « aristocrates » de marque, l'aumônier Andrieux et le sieur Filouze, il dit avec son exaltation habituelle : « Si vous laissez passer ainsi les plus riches sans payer, adieu la Constitution ! C'est un scandale public ! et ce sont les plus grands aristocrates qui ne veulent pas payer[2] ! »

XIII.

Voici l'analyse du discours adressé à Mailhe. Ce discours est intéressant en ce qu'il caractérise le rôle mi-politique mi-religieux des prêtres ralliés à la constitution civile.

Le sermon prononcé le jour de l'Ascension (2 juin 1791) a pour but le respect de la loi.

Ce respect est nécessaire pour arriver promptement au terme des travaux de l'Assemblée nationale. D'où la nécessité de s'interdire les manifestations publiques, de réprimer l'audace de plusieurs sociétés « se disant fraternelles, qui se permettent d'afficher des arrêtés, de faire des observations qui censurent, qui condamnent même les principes, les démarches que les corps administratifs suivent, d'après la loi... »

Ne pas ignorer que « tous les décrets de l'Assemblée nationale, sanc-

1. Cette phrase pédante et burlesque est textuelle. Les sentiments de Déjean pour « cet autre Enée » (!) qu'était le comte Jean s'étaient bien modifiés depuis trois ans. (Voyez *Revue des Pyrénées*, t. XIX, art. de M. Durègne, déjà cité.)

2. Arch. Haute-Garonne, L. 369. L'abbé Andrieu a, dit Déjean, depuis onze ans qu'il est aumônier, placé 20.000 francs; il a 1,200 francs de pension de la maison d'éducation.

tionnés par le Roi, quelque indifférents qu'ils paraissent, ont tous le même caractère », caractère qui oblige « et à leur obéissance et à leur exécution ». Suit une citation de Camus.

Ne dites point que « les représentants de la nation ne se pressent point de finir cette nouvelle législature parce qu'ils y trouvent leur profit ! Ils sont bien payés ; ils s'enrichissent aux dépens de la nation. Ainsi parlent les ennemis du bien public. Ah ! quelle absurdité ! » Ils ont hâte, au contraire, de retrouver leurs femmes, leurs enfants dont ils sont séparés depuis deux ans[1].

(*A suivre.*)

1. Arch. Haute-Garonne, L. 369. On retrouve cette note familière, légèrement incohérente, dans toutes les publications de Déjean.

THÉATRE DE LAVEDAN

Avant d'écrire pour le théâtre, M. Lavedan s'était fait la main en donnant à la *Vie parisienne* des scènes dialoguées, où il peint d'une touche libre et légère le Paris qui s'amuse ou qui essaie de s'amuser. Ces bluettes, improvisées au jour le jour, sont de mérite assez inégal; quelques-unes valent surtout par la drôlerie de l'expression, d'autres par l'invention du cadre où l'auteur a exprimé son idée; les meilleures sont celles où, sans moraliser lui-même, il nous invite à moraliser.

Les gens du monde chez qui Lavedan a cherché ses modèles doivent une partie de leur mérite à leur tailleur ou à leur chemisier; dans la série de dialogues qu'il a intitulée *Leur beau physique*, il habille ou il déshabille tour à tour ces maniaques, plus occupés de leur toilette que ne le sont leurs maîtresses. Elles en font elles-mêmes la remarque. « Tout ce qui a rapport à la beauté, les fards, les pâtes, les crayons, les teintures, tout le plâtre et son train, chez nous, dit l'une d'elles, ce n'est pas choquant, c'est professionnel, c'est le fait d'être née petite fille qui veut ça. Mais les hommes! les messieurs! Ah non! non! zut! — Dis tout ce que tu voudras, mais je ne vois pas pourquoi nous autres, parce que nous sommes nés petits garçons, nous serions condamnés à rester laids. — Mais vous l'êtes dix fois plus, imbéciles, en cherchant à le devenir moins. »

Après leur précieuse personne, leurs chères habitudes. Voici une scène que Lavedan appelle : *Scène de tous les soirs*. Au Cercle, entre une et deux heures du matin. Le duc de Coutras, le marquis d'Argentay, le baron de Vouvans, fument silen-

cieusement. Que pourraient-il faire pour tuer le temps, puisqu'il est trop tôt pour aller se coucher? Ils cherchent, ils ne trouvent rien.

VOUVANS. — Enfin, que faisons-nous?

D'ARGENTAY. — Oui, que faisons-nous?

COUTRAS. — Nous faisons... nous faisons... la vie.

VOUVANS. — Ça dure depuis douze ans.

D'ARGENTAY. — On ne s'en lasse pas. Curieux!

VOUVANS. — Et le plus fort, c'est de penser que dans vingt ans ça nous amusera autant, peut-être davantage.

D'ARGENTAY. — Bien possible. Je me rappelle une pauvre fille rencontrée un soir sur le trottoir, pâle, sinistre... Je lui dis : « Ce métier doit te peser, hein! » Elle me répondit en souriant : « Non pas; d' jour en jour j'y prends goût. »

VOUVANS. — Avec tout ça, que faisons-nous?

D'ARGENTAY. — Nous sommes bien Parisiens et nous fumons. Voilà.

La conclusion de l'existence ainsi comprise, nous la trouvons dans un autre dialogue. Le marquis d'Avaux (58 ans), Saint-Hubertin (50 ans), d'Argentay (46 ans) viennent de dîner aux Ambassadeurs. Ils causent. Conversation mélancolique, dont les maux d'estomac de l'un, les rhumatismes de l'autre, font les frais.

— Vous avez tort de vous plaindre, dit le marquis d'Avaux. Vous avez quelques misères, mais vous êtes encore bons pour le service. Mais moi, moi qu'on appelait le beau d'Avaux, moi qui étais si fier de mon torse, quand le matin je me regarde en sortant de mon *tub*, ah! mes enfants, quelle déroute! quelle dégringolade!

SAINT-HUBERTIN. — Tout ça n'est pas gai.

D'AVAUX. — Ah! fichtre, non! Et les cinglements de goutte dans l'orteil, et le foie qui se met de la fête, les insomnies, cette crapule d'estomac qui se rebiffe quelques fois jusque devant une omelette,... et les reins qui ne savent plus... Tout enfin, tout..., sans compter la tête, dont je ne parle pas, qui déguerpit comme le reste...

SAINT-HUBERTIN. — Toi encore, tu as gardé tes cheveux, tu as du cheveu... c'est énorme!

D'AVAUX. — J'ai même le bon goût de les teindre. Il y a des jours où ils font exprès d'être lilas à la racine, les sacripants! Tous les amis se fichent de moi au Cercle... Je m'en aperçois, et je continue... Mais voilà!

on veut plaire. Sommes tous très chic, très rubis. Seulement nous ne consentons pas à vieillir... Nous ne savons pas abattre, gentils, de bonne grâce, en montrant notre point.

SAINT-HUBERTIN. — Nous n'avons plus que des bûches.

Que la vieillesse soit morose, on le comprend; la jeunesse au moins sera-t-elle heureuse et gaie? Une autre scène nous donnera la réponse. Françoise et Paul Dugantier, le frère et la sœur, causent un beau matin d'avril, elle revenant du bal, lui du Cercle, où il a passé la nuit. Paul a quelques raisons de n'être pas content, puisqu'il vient de perdre trois cents louis; mais Françoise n'a pas gardé un meilleur souvenir des étreintes et des compliments de ses valseurs.

PAUL. — Tu t'es amusée?

FRANÇOISE. — Chez les Ribaumont? A mourir... c'était le Père-Lachaise.

PAUL. — Tu as dansé?

FRANÇOISE. — J'ai passé par pas mal de mains. Je suis sûre que j'ai la marque des doigts sur la peau, tellement il y en a, parmi ces imbéciles, qui me pétrissaient la taille.

PAUL. — C'est que tu leur plaisais fort.

FRANÇOISE. — Ça me laisse fraîche.

De ce train-là, lui dit son frère, tu ne te marieras pas vite.

FRANÇOISE. — Qu'est-ce que tu veux? ils me dégoûtent tous.

PAUL. — Evidemment. Mais ce n'est pas une raison.

FRANÇOISE. — Tu trouves?

PAUL. — Bé dame! on se marie tout de même. Achète le moins repoussant. Avec le temps il s'améliorera, il se fondra, et d'ici un an et demi, quand il ne sera plus pour toi qu'un père,... eh bien, t'auras un petit monsieur d'époux bien comme il faut, bien convenable

Je voudrais me marier autrement, dit Françoise, me marier avec plaisir.

PAUL. — Tu demandes l'impossible. J'ai réfléchi plus que je n'en ai l'air à ma figure; eh bien, j'ai fait cette profonde observation, mon chou : que toutes les grandes choses indispensables de la vie, comme de venir au monde, de claquer, ou de manger, ou d'aimer..., c'étaient des corvées, de sales corvées. On les enjolive, on les assaisonne, parbleu! On

met des mots et de la musique autour, mais il n'y a pas de sauces qui tiennent, il faut toujours gober l'affreux poisson. Le mariage est un de ces poissons-là, comme la naissance et la mort...

Eh bien! nous sommes gais, finissent-ils par se dire. Et quelle mine nous avons! Tu es verte, ma pauvre petite sœur. — Et toi lilas. — C'est le petit jour qui vous fait ça. — Le petit jour et le reste. Nous avons sur la figure la couleur de nos âmes, voilà la vérité. — Nos âmes! nos âmes! — Tu ne crois pas à l'âme? — Si, un peu, quand je me sens malade; autrement... — Quoi? — Rien. Je crois que nous sommes sur la terre pour faire certains gestes, toujours les mêmes, aux mêmes heures, et puis nous affaler...

Et c'est sur cette philosophie consolante que, par une belle matinée d'avril, le frère et la sœur se disent bonsoir.

Ce nihilisme moral, cette veulerie, qui sont à l'état diffus dans beaucoup de ces dialogues, Lavedan les a concentrés dans deux œuvres qui, en leur genre, sont des chefs-d'œuvre, *Le Vieux Marcheur* et *Le Nouveau Jeu*, surtout dans *Le Nouveau Jeu*. Le héros, Paul Costard, est une caricature excellente de la sottise contemporaine. Le trait caractéristique de ce jeune imbécile est de vouloir être original, de ne rien faire de ce qui s'est fait avant lui ou de ce qui se fait autour de lui. Jusqu'à présent son originalité a consisté surtout à donner cent mille francs par an à Mlle Bobette, qui a le mérite d'être forte en gueule et de savoir lui tenir tête. Ils sont ensemble dans une loge à l'Hippodrome avec deux de leurs compagnons de fête. Costard, au lieu de regarder la piste, lorgne une jeune fille dans une loge voisine. Bobette lui défend de continuer. Querelle. « Ah! c'est comme çà? dit Costard. Eh bien! si tu continues à m'embêter, si tu dis encore un mot, un seul, aussi vrai que je te trouve affreuse depuis dix minutes, je sors de la loge, je suis cette jeune fille, je me fais présenter et je l'épouse. — Eh bien! je t'en défie. — C'est bon. Tu verras (il se lève et sort de la loge). — Tu t'en vas. Qu'est-ce que tu fais? — Je commence.

Il est enchanté de lui : quoi de plus *nouveau jeu* que de lâcher ainsi sa maîtresse sans une raison quelconque, par pure

fantaisie, et d'aller de but en blanc demander la main d'une jeune fille qu'on vient d'apercevoir pour la première fois? Son premier plaisir a été d'« épater » Bobette; le second c'est d'« épater » sa mère, Mme Costard, à qui il va annoncer sa résolution, qui risque quelques objections de bon sens, mais qui n'insiste pas, sachant que ce serait inutile, et qui, d'ailleurs, se demande si M. et Mme Labosse, les parents de la jeune fille en question, accepteront une proposition de mariage si peu correcte. Mais, si c'est là-dessus qu'elle comptait, elle s'est trompée. Paul a eu la main particulièrement heureuse; quand il va faire sa première visite, il reconnaît dans M. Labosse un soupeur avec qui il a fait il y a quelques mois connaissance dans un restaurant de nuit. Une fois que Mme Labosse est sortie, ils échangent leurs souvenirs :

Costard. — Pas du tout bourgeois ce qui nous est arrivé. Je vadrouillais, à trois heures du matin, avec deux camarades. Pris d'appétit, tous les mangeoirs fermés, alors poussé jusque chez Baratte, et là, dans une salle du bout, je trouve qui?

M. Labosse. — Moi.

Costard. — Vous, avec des dames qui vous tutoyaient en vous plaquant des jets de siphon à la figure. En me voyant entrer, sans doute que ma balle vous revenait, car vous m'avez tout de suite appelé : « Ohé, toi! le petit brun, qui te gondoles avec les deux messieurs, amène ici, je vous invite tous les trois en compagnie de ces princesses qui nous entourent! »

M. Labosse. — Taisez-vous, j'en rougis.

Costard. — Vous avez bien tort. Nous étions nous-mêmes un peu partis.

M. Labosse. — Vous pouvez dire : arrivés.

Costard. — Nous avons accepté, et vous nous avez payé le champagne. On a joliment ri. Nous ne nous sommes quittés qu'à la petite aube.

Costard aurait fait faire son beau-père sur mesure qu'il n'aurait pas mieux réussi. Quant à sa fiancée, il n'aurait pu trouver mieux, car elle est encore plus *nouveau jeu* dans son genre que lui dans le sien. Lorsque sa mère lui demande si Paul Costard lui plaît, si elle est heureuse de se marier, elle lui répond que cela lui est indifférent.

Mme Labosse. — Tu ne vas pas me raconter qu'il t'est indifférent d'épouser le premier venu?

Alice. — Absolument, totalement.

Mme Labosse. — Jeune, vieux, beau, laid, riche, pauvre, tout ça pour toi c'est la même chose?

Alice. — Non, ce n'est pas la même chose, mais je ne désire pas plus l'un que l'autre... Je te le dis, maman, je trouve que rien n'a d'importance; j'accepte tout ce qui arrive chaque jour, le bon comme le mauvais. Ne me taquine pas et sois gentille.

Mme Labosse. — Mais c'est monstrueux d'avoir une nature comme la tienne, mon enfant! Et à dix-huit ans! Tu te ménages un avenir...

Alice. — C'est possible.

Mme Labosse. — Et tu ne souffres pas de te sentir monstrueuse?

Alice. — Je ne sens pas. Ça m'est égal.

Voilà Paul et Alice mariés, mariés comme tout le monde, à la mairie et à l'église. Que va devenir ce couple *nouveau jeu?* D'abord Paul n'a rien de plus pressé que d'aller retrouver Bobette, qu'il avait lâchée avec tant de désinvolture. Au bout de huit jours, nous le voyons de nouveau installé chez sa maîtresse. Les remords ne paraissent pas le gêner beaucoup; cependant il voudrait garder une certaine tenue; Bobette veut lui parler de sa femme; il lui impose silence; elle finit par s'impatienter. « Tu crois donc qu'elle t'est fidèle? — Certainement. — Et si elle ne l'était pas, comment le prendrais-tu? — A la joie. »

Bobette. — Tu dis ça. La vérité, c'est que tu voudrais tuer le monsieur, et que tu recourrais après ta femme comme un joueur après son argent.

Costard. — Qu'elle essaie plutôt, ma femme, et puis tu verras. Non, mais tu verras... ce que je serai beau! Tu ne peux pas te faire une idée de ce que je serais beau si un pareil bonheur m'arrivait.

Bobette. — Parole sacrée?

Costard. — Sur la tête de tes parents.

Bobette. — Eh bien, mon enfant, réjouis-toi : ça y est.

Elle lui donne des détails précis, le nom de l'amant, un de ses intimes, Jacques Buranty. Costard fait assez bonne contenance.

« Oh! qu'elle est bonne! Oh! mes enfants, elle est bien bonne! Non, mais ce qu'elle est bonne! Jacques... avec Alice! Ah! vous aussi, mes bons chéris, vous vous en payez dans la coulisse! Eh bien! nous allons nous amuser. J'ai mon plan, je ne vous dis que ça... celui de Trochu n'était rien à côté... »

Quel est ce fameux plan, nous allons bientôt le savoir. A la scène suivante, nous sommes dans la chambre d'hôtel où Jacques Buranty et Alice ont leurs rendez-vous. Au moment où ils viennent de tirer les rideaux, et où ils peuvent se dire : Enfin seuls! on frappe à la porte. C'est la patronne du family-hôtel. Jacques l'envoie promener; mais on entend la voix du commissaire de police : « Ouvrez! au nom de la loi. » Jacques perd la tête, voudrait faire évader sa maîtresse; mais elle, qui a repris son sang-froid, lui dit d'ouvrir. Costard apparaît, encadré entre le commissaire et la patronne. Très chic, une fleur à la boutonnière, il dit au commissaire : « Constatez! » Les choses suivent leur cours : « Reconnaissez-vous madame pour votre femme? Reconnaissez-vous monsieur pour votre mari? » Puis Costard s'esquive, laissant Alice et Jacques se débrouiller avec la police. Pour un mari *nouveau jeu*, cela est bien banal. Heureusement, l'auteur a plus d'esprit que son héros, et il a su renouveler une situation usée jusqu'à la corde. A la scène suivante, Costard et Bobette sont au lit, dans le petit hôtel qu'elle vient d'acquérir près du Bois. Il est sept heures du matin. Costard voudrait bien dormir encore; mais Bobette, qui n'a pas sommeil, insiste pour lui faire raconter une fois de plus l'histoire du flagrant délit : « Surtout donne-moi des détails. » Costard fait son récit. Il en est arrivé au moment le plus intéressant, celui où le commissaire, la patronne et lui se trouvent devant la porte fermée.

« Alors la dame de l'hôtel nous fait signe de ne pas broncher, et avec son doigt elle frappe deux petits coups, toc, et encore toc... »

A ce moment même, on frappe deux petits coups à la porte de leur chambre. Costard s'arrête, un peu interloqué, puis dit : « Entrez. » La bonne paraît. « Monsieur, Madame, il y a là des

personnes qui veulent entrer... » Une voix se fait entendre derrière la porte : « Ouvrez, au nom de la loi. »

BOBETTE. — Ah bien, par exemple ! celle-là... celle-là...

COSTARD. — Elle est royale ! Ah ! c'est comme ça ! Vous nous le faites aussi à nous ? Tant pis donc ! (criant) Entrez, Messieurs, allez ! Comme chez vous ! C'est pas l'heure où nous recevons, mais nous sommes tout de même visibles.

Entre le commissaire, flanqué du beau-père, M. Labosse. Costard pousse un cri de surprise : « C'est lui ! dit-il à Bobette. — Qui, lui ? — Le même commissaire ! »

Le commissaire fait les constatations légales. Pendant ce temps Costard, qui a repris son aplomb, se montre plein d'égards pour le représentant de la loi. Il prie son beau-père de l'accompagner dans la chambre voisine, où il trouvera de quoi écrire, pendant que Bobette et lui répareront, suivant l'expression consacrée, le désordre de leur toilette. « Dans un instant nous vous rejoignons, et alors Mme Langlois et moi nous espérons que vous voudrez bien nous faire l'honneur et le plaisir d'accepter une tasse de thé. » Costard est content : il a fait son petit effet, il s'est montré à la hauteur des circonstances.

L'affaire n'a pas eu de suites : les deux époux ayant eu des torts, on les renvoie dos à dos. Mais le juge d'instruction croit devoir adresser aux quatre délinquants, Costard et Buranty, Mme Costard et Bobette, quelques bons conseils. Quoiqu'il ne se fasse pas de grandes illusions sur l'effet qu'il va produire, la réalité dépasse encore son attente. Comme il vient d'adresser quelques remontrances à Paul Costard, qui par sa légèreté a tout au moins contribué à démoraliser sa femme, voici la réponse qu'il en obtient :

COSTARD. — J'admets sans peine tous mes torts. Ce qui m'arrive là, monsieur, mais c'est la vie, tout bêtement. La vie, c'est ça, c'est d'être marié, de le regretter, de se dérégler comme on peut, de se faire pincer, de se quitter, et puis d'aller à fond toujours, et de suivre la chasse derrière les chiens, sans dessangler...

M. Barnoux. — Alors vous n'êtes pas ému à la pensée d'avoir brisé la vie de votre femme ?

Costard. — Pas une goutte. Parce qu'elle ne pouvait pas être heureuse avec moi. Je suis bâti pour tout, excepté pour le mariage.

M. Barnoux. — Il ne fallait pas vous marier.

Costard. — Je ne pouvais pas le savoir. C'est l'histoire des épinards ; pour les détester, il faut commencer par en manger...

Bobette est encore plus dénuée de préjugés, si c'est possible. Le juge a appris que depuis qu'elle a quitté Costard, elle est devenue la maîtresse de son beau-père, M. Labosse. Que pense-t-elle de sa propre conduite ?

Bobette. — Est-ce ma faute ? Nous autres, malheureuses, notre situation est terrible. Quand nous sommes aimées par des fils de famille, on nous accuse de détourner et de capter la jeunesse ; et quand nous plaçons notre confiance dans des personnes respectables...

M. Barnoux. — Non, dites : âgées.

Bobette. — On nous jette encore la pierre. Quelle est la règle de notre inconduite ? Quel doit être notre programme ? où est notre Code ? Autant de questions auxquelles j'aimerais vous voir répondre...

Le Nouveau Jeu a été écrit sous deux formes : un roman dialogué et une comédie. La comédie, qui a pour sujet le mariage de Paul Costard, s'arrête et devait s'arrêter à cette scène du palais de justice. Dans le roman, Lavedan a eu la curiosité de suivre ses héros dans la vie, de se demander ce qu'ils deviendront quinze ans plus tard. On ne sait comment Labosse, avec la vie qu'il mène, peut encore être de ce monde, mais il continue à en faire l'ornement. Sa fille, Alice, est remariée à un comte italien, elle vit à Rome dans le luxe et dans l'ennui d'une respectabilité de façade. Bobette s'est rangée ; avec les écus du beau-père et du gendre elle a acheté une belle propriété en Touraine ; elle savoure les douceurs de la campagne ; elle voit lever l'aurore ; elle s'occupe avec passion de sa basse-cour ; elle est en même temps dans les bonnes œuvres jusqu'au cou ; elle rend le pain bénit et elle est au mieux avec son évêque. Quoique ce paradoxe soit joliment traité, ce n'est qu'un développement de journaliste ; nous n'avons plus affaire à la vraie Bobette, mais à un personnage

de fantaisie. Il en est autrement de Paul Costard. Lorsque nous le retrouvons avec son ami Mantel, dans cette même loge de l'Hippodrome d'où il avait jadis aperçu sa future femme, il est bien un peu usé, un peu défraîchi; il n'est plus le Costard qui donnait cent mille francs à Bobette, et qui voulait que tout Paris parlât de ses excentricités; il a maintenant une maîtresse moins coûteuse, et leurs folies consistent à aller à la Comédie-Française entendre *Œdipe;* il a découvert récemment *Richard Cœur-de-Lion* et *Paul et Virginie*, et il en est enchanté; mais si quelques années de plus et beaucoup d'argent de moins l'ont rendu plus sage, il ne fait pas de sa vie un plus utile emploi que jadis; il n'y a qu'à l'écouter raconter une de ses journées :

« Je me promène dans les passages, je traîne rue de la Paix, je stationne devant les bijoux, et puis je m'arrête aux papetiers, à regarder les photographies d'actrices. Quand je ne sais absolument pas quoi faire, alors je me fais cirer : c'est dix minutes d'occupées. Je gagne comme ça les six heures. Je monte au Cercle, où je dîne en apprenant les nouvelles, et le temps s'abat tout de même. »

« En somme, lui dit son ami Mantel, à quoi t'a mené ton *nouveau jeu*, ta prétention d'en finir avec les vieux clichés? A *Paul et Virginie* et à *Richard Cœur-de-Lion*. — C'est vrai, dit Costard. A quoi ça sert-il alors d'avoir été jeune, étincelant, pas banal, pour aboutir au même rond-point que tout le monde? Ah! si je pouvais recommencer ma vie! — Qu'est-ce que tu ferais? — Je ferais... je ferais la même chose. Mais mieux. »

Ce qui fait le mérite singulier du *Nouveau Jeu*, c'est ce mélange de charge énorme et de vraisemblance frappante qui le caractérise. Il en est des caractères comme de la langue dans laquelle la pièce est écrite. Sarcey et Lemaître avaient bien compris ce qui lui donne sa saveur : c'est l'argot du boulevard, mais l'argot renouvelé par une verve intarissable, par un jaillissement d'inventions verbales cocasses et pittoresques, qui, sans jamais nous dérouter, nous donne cependant à tout bout de champ le plaisir de la surprise. Les personnages principaux,

Costard, Bobette, M. Labosse, nous plaisent pour des raisons analogues. Ces fantoches, éclos d'une imagination qui s'égaie, d'une fantaisie qui ne recule devant aucune audace, nous donnent l'impression de la vérité. Ils sont riches, amples, étoffés; Costard et Labosse en particulier ne sont pas seulement des individus, ce sont des types. Ils symbolisent à merveille la veulerie, la blague, l'horreur bête de la tradition, la vaine et sotte recherche de la nouveauté, les défauts favoris d'une partie de notre société, défauts pour lesquels l'autre partie se montre souvent trop indulgente. C'est une œuvre d'art exquise, en même temps qu'un document précieux pour les mœurs du Paris d'hier et d'aujourd'hui.

Lavedan s'est essayé dans une autre comédie à peindre l'agitation fiévreuse, la fringale de plaisir à laquelle sont en proie certains boulevardiers; mais il est assez curieux qu'il ait été moins vrai dans *Viveurs!* où il a voulu serrer la réalité de près, que dans *Le Nouveau Jeu*, dont la donnée est de pure fantaisie. Le décor de la vie parisienne y est rendu avec une exactitude photographique; il y a un tableau chez le couturier, et un autre dans un restaurant de nuit, qui sont des merveilles dans leur genre, mais un genre un peu inférieur, où le metteur en scène joue un rôle presque aussi important que l'écrivain. Quant à l'action et aux caractères, Lavedan ne s'est pas mis en frais : le drame n'a pas de centre; ce n'est qu'une succession d'épisodes, et les personnages n'ont pas plus de profondeur que l'action n'a d'unité. Quand l'auteur juge que nous sommes assez renseignés sur leurs faits et gestes pour éprouver à leur égard le dégoût qu'il ressent lui-même, il donne la parole à l'héroïne qui, dans une tirade éloquente, se soulage et nous soulage de sentiments trop longtemps comprimés. Cette belle révolte n'est d'ailleurs qu'une révolte passagère : prise dans l'engrenage des relations et des habitudes mondaines, l'héroïne peut bien, dans un haut-le-cœur, « libérer son âme », mais non pas libérer sa vie; elle portera jusqu'au bout, avec ses compagnons de fête, le joug du plaisir. Cette conclusion, qui est bien dans la logique du sujet, est intéres-

sante en elle-même, mais le serait bien davantage si, au lieu d'éclater subitement au dernier acte, cet accès de vertu et d'éloquence avait été préparé dans les actes précédents.

Le Prince d'Aurec est la pièce qui, avec *Le Nouveau Jeu*, a le plus fait pour la réputation de Lavedan; et c'est justice, car, outre que le sujet est d'un véritable intérêt, la pièce est écrite de verve. Le sujet, c'est la situation de la noblesse française, qui, déchue de ses anciens privilèges, n'a pas su reconquérir par son énergie ce que la Révolution lui a fait perdre, et qui ne conserve plus de prestige que grâce à une élégance d'allures que la bourgeoisie lui envie, sans pouvoir la lui emprunter. Le prince d'Aurec, le héros de la pièce, n'a su, depuis qu'il a l'âge d'homme, que manger d'abord l'argent économisé par sa mère, et, depuis deux ans qu'il est marié, la dot de sa femme. Au lever du rideau, pendant que s'achèvent les préparatifs d'une grande fête qu'il doit donner le soir dans son hôtel, des fournisseurs viennent réclamer le montant de leurs factures, et une scène entre le prince et la princesse achève de nous faire connaître leur situation. La princesse doit deux cent mille francs à sa couturière, et le prince a perdu au jeu, la nuit dernière, quatre cent mille francs sur parole.

Comment se tirera-t-il d'affaire? Des propos de domestiques nous laissent entrevoir deux solutions possibles : ou bien la duchesse de Talais, mère du prince, se laissera attendrir encore une fois, ou bien le ménage aura recours aux bons offices d'un des familiers de la maison, un banquier juif, le baron de Horn. Nous saurons bientôt à quoi nous en tenir, car le baron dîne ce soir à l'hôtel d'Aurec, et la princesse profite de la première occasion pour le prendre à part et lui faire délicatement comprendre le service qu'elle attend de lui. De Horn s'exécute galamment; il signe et remet à la princesse un chèque en blanc où elle inscrira la somme dont elle a besoin. De Horn se croit évidemment sûr de son fait. Il est assez riche pour s'offrir une fantaisie coûteuse; mais, malgré les avertissements de Montade, un autre familier de la maison, qui a surveillé son

manège avec la princesse, il ne doute pas que celle-ci le paie à l'échéance.

De Horn. — Rassurez-vous, je ne serai jamais la dupe de ce monde. Je le connais trop.

Montade. — Pas tant que moi. Il ne nous chérit pas, allez !

De Horn. — Dites qu'il nous méprise, moi pour mon argent, vous pour votre talent. Ces gens-là sont nos ennemis-nés irréconciliables. Ils nous admettent, ils nous tolèrent, mais sans jamais croire une seconde que nous soyons leurs égaux. Pour eux, nous sommes d'une chair à part et d'un sang mêlé.

Montade. — Des espèces de domestiques affranchis... Mais s'ils nous détestent, — et ce n'est pas douteux, — pourquoi nous reçoivent-ils ?

De Horn. — D'abord parce que nous nous imposons, et surtout parce qu'ils nous craignent... Nous les effrayons chacun au même degré, moi par les millions que j'ai dans la poche, vous par les facultés que vous avez dans l'esprit. Aussi voyez? l'insolence même de leur courtoisie affectée, les nuances graduées de leur sympathie, leur ton protecteur, leurs poignées de main de haut en bas qui marquent mieux les distances en faisant semblant de les oublier, tout est là pour montrer qu'ils ne nous pardonnent pas d'être obligés de nous fréquenter...

Après que de Horn a ainsi déchargé sa bile : « Mais alors, lui dit Montade, pourquoi leur faites-vous bon visage? pourquoi venez-vous chez eux? — Pourquoi?... J'ai mes idées. — Compris, mais taisons-nous, parce qu'ils viennent.

C'est la duchesse qui arrive, suivie d'un parent de province, le vicomte de Montréjeau, puis du prince et de la princesse. La duchesse est enchantée : ce bal, pour lequel quinze cents invitations ont été lancées, ce sera la réunion de toute l'aristocratie française; or la duchesse, de souche essentiellement bourgeoise, et dont le père, Aristide Piédoux, vendait des machines à battre le beurre, est férue de noblesse comme ne le fut jamais une descendante authentique des croisés. Son fils ne partage pas cet enthousiasme, et nous qui savons qu'il a quatre cent mille francs à payer dans les vingt-quatre heures, nous ne nous en étonnons guère; mais nous sommes un peu surpris qu'ayant tant de raisons de ménager sa mère, il croie devoir engager avec elle une discussion politique.

Le Prince. — Nous devenons un peu bêtes avec notre faubourg, et nous devrions, il y a belle heure, être ralliés à ce gouvernement. Elle est charmante, cette petite Marianne!

La Duchesse. — Nous, républicains! Vous n'y pensez pas!

Le Prince. — Le pape l'est bien!

La Duchesse. — Vous oubliez, mon enfant, que vous êtes filleul du comte de Chambord.

Montréjeau. — Moi aussi.

Le Prince. — On ne les compte plus. Nous sommes au moins deux mille.

La Duchesse. — Je vous en prie, ne continuez pas!

Il continue cependant, et la scène est si amusante, et d'ailleurs elle met si bien en relief le contraste entre les deux caractères, que nous avons bien de la peine à en vouloir à l'auteur, et que nous sommes tentés d'oublier qu'elle n'est guère en situation.

Au second acte le prince et la princesse d'Aurec s'apprêtent à recevoir leurs invités pour le bal. La princesse porte le costume de Marion Delorme; le prince a revêtu l'armure d'un de ses ancêtres, le connétable Guzman d'Aurec; il porte cette fameuse épée, « le rasoir historique », comme il l'appelle, dont son ami Chambersac, le marquis brocanteur, lui a trouvé le placement pour cent trente mille francs. Le vicomte de Montréjeau fait répéter une dernière fois la pavane qui doit être le clou de la soirée. De Horn, dans une robe de rajah, avec trois millions de pierreries, fait une cour assez vive à la princesse, qui se sent déjà à moitié dans ses griffes. Sur ces entrefaites arrive la duchesse. Elle est, elle aussi, en toilette de bal; elle porte le costume de Mme de Maintenon; mais sa figure bouleversée révèle bien vite à son fils qu'elle a tout appris. « Il faut que je vous parle », lui dit-elle. On s'éloigne discrètement. Alors s'engage entre eux une grande scène où la veulerie élégante de l'un contraste avec la sincérité et l'émotion de l'autre, comme leurs costumes de fête avec les tristes réalités contre lesquelles ils se débattent. D'abord le prince veut se dérober; mais elle l'oblige à l'écouter. Elle lui rappelle le passé, sa for-

tune gaspillée par son père et reconstituée par elle. Après les folies du père, celles du fils; elle a déjà plus d'une fois payé ses dettes, et elle vient d'apprendre qu'il doit six cent mille francs, dont il n'a pas le premier sou. Que va-t-il faire? « Ne vous en préoccupez pas. — Je veux m'en préoccuper. Je veux savoir à quels moyens vous allez recourir. Vous êtes responsable de votre conduite envers les ancêtres qui ont illustré votre nom. — Eh bien! que voulez-vous que je fasse? — Que vous travailliez! — A quoi? Après tout, que me reprochez-vous? J'aime le jeu, les chevaux, le luxe, la dépense. Ce sont des goûts de gentilhomme. Je n'en fais ni plus ni moins que tous ceux de mon âge et de mon monde. — Songez au nom que vous portez! — Que le diable l'emporte, mon nom! Vous me le ferez prendre en horreur. A quoi nous sont-ils utiles, nos noms, voulez-vous me le dire? Ils ne servent plus aujourd'hui que pour des plats. L'aristocratie française peuple les menus, et il y a un gigot d'agneau qui s'appelle comme moi... — Taisez-vous, et arrêtons cette discussion. Continuez à vivre comme il vous plaira, mais je suis décidée à vous pourvoir dès demain d'un conseil judiciaire. — Ah! c'est comme cela? Eh bien! je me passerai de vous. Je bazarderai tout ce que j'ai, je vendrai l'épée, tenez! — Ah! non, tu n'oseras pas. — Vous verrez : « A vendre une magnifique épée, pièce unique! » — Je t'en supplie. — Alors payez. — Nous y voilà! C'était pour me faire chanter. Eh bien! vendez tout ce que vous voudrez, vendez l'épée; n'importe où elle ira tomber, elle sera toujours dans de meilleures mains que les vôtres. » A ce moment de Horn vient avertir le prince que les invités arrivent. « Allons les rejoindre », dit la duchesse. De Horn a remarqué l'abattement du prince. « Qu'avez-vous? lui dit-il à mi-voix. — J'ai que je dois quatre cent mille francs, et que je ne sais où les trouver. — Ne vous inquiétez pas, moi je sais où ils sont. » Là-dessus la toile tombe.

La duchesse a tenu parole : le prince a été pourvu d'un conseil judiciaire, et il a eu beau vendre l'épée du connétable, il n'en a pas moins été réduit à accepter l'hospitalité que sa

mère a offerte à sa femme et à lui dans son château de Récigny, en Anjou. Il s'y ennuie royalement, mais il sait se résigner et attendre des jours meilleurs. Montade et de Horn sont les hôtes du château « Eh bien! dit Montade à son compagnon, vos affaires n'avancent guère? Le prince a oublié sa promesse de patronner votre candidature au Jockey, et la princesse continue de vous tenir la dragée haute. — Patience! dit de Horn. » Mais il ne tarde pas à s'apercevoir qu'il va falloir se hâter. Le prince lui annonce qu'il va partir pour la Hongrie avec sa femme; il va y faire un long séjour chez un parent de la princesse. Cela ne fait pas le compte de de Horn, qui dès lors est résolu de brûler ses vaisseaux. Il trouve la princesse seule, et il lui adresse une déclaration si vive qu'elle ne peut faire semblant de s'y méprendre. Cependant elle essaie d'abord de tourner la chose en plaisanterie; mais comme sans se déconcerter il pousse sa pointe, elle lui répond avec une hauteur dédaigneuse. Elle veut le remettre à sa place; peines perdues! Qu'importent à de Horn ses insolences? La seule vengeance qu'il veuille tirer de cette femme, c'est de la posséder. « Après tout, lui dit-il, qu'est-ce que je veux? Votre bonheur. Votre mari n'a su que vous ruiner; moi seul je puis vous rendre la place éclatante qui est due à votre naissance et à votre beauté. » Il n'a pas fait jusqu'à présent la moindre allusion aux services qu'elle lui a demandés et qu'il lui a rendus; mais une impertinence de la princesse va lui faire rompre le silence.

La Princesse. — Je n'ai que faire de vos dons.

De Horn. — Vous n'avez pas toujours dit ça!

La Princesse. — Vos services!

De Horn! — Eh bien, certainement, mes services.

La Princesse. — Ah! ah! nous y voilà! Sotte que j'étais de croire que c'était l'amitié qui les rendait, c'était le plus bas des calculs!

De Horn. — Peu importe! En les acceptant vous avez perdu le droit de les juger.

La Princesse. — C'est vrai. Quelle honte et quelle leçon!

Pendant que les répliques se croisent, de plus en plus injurieuses et brutales, le prince survient; mis au courant par sa

femme, une fois qu'il se retrouve seul avec de Horn, il le menace de le faire chasser. De Horn reste parfaitement calme; il sait qu'il tient le bon bout, et toutes les insolences du prince ne peuvent rien sur son flegme. Il tient en réserve une dernière botte pour parer celles que lui porte le prince. « Vous êtes mes obligés, finit-il par lui dire, vous et votre femme. — Ma femme? Vous mentez! » De Horn, sans s'émouvoir, tire son carnet, et lui donne la preuve irrécusable que la princesse lui doit trois cent mille francs. « Avec les quatre cent mille francs que je vous ai prêtés, cela fait sept cent mille. Les avez-vous sur vous? Je ne sortirai pas d'ici sans les avoir. »

Il n'y a qu'une issue possible : il faut que la duchesse intervienne. Nous ne sommes donc pas trop surpris lorsqu'elle paraît et qu'elle prie de Horn de se retirer : ses bagages l'attendent; on le conduira à la gare; en rentrant à Paris il sera payé.

La Princesse, à son mari. — Remercie ta mère, elle le mérite.

La Duchesse. — Es-tu content de moi? Ai-je été duchesse de Talais?

Le Prince. — Oui, c'est vous qui êtes noble. C'est moi qui ne le suis pas.

La Duchesse. — Quand le seras-tu?

Le Prince. — Jamais comme vous le voudriez! Je ne peux vous faire aujourd'hui qu'un serment : celui de vivre en honnête homme, et, quand il le faudra, de mourir en prince.

La Duchesse. — La guerre? tu te feras tuer?

Montade. — Pas plus que nous tous.

Le Prince. — Il y a la manière.

Ce mot de la fin a eu la fortune singulière de passer en proverbe, et de prendre un tout autre sens que celui que l'auteur lui avait donné. Ce qui en fait la valeur chez Lavedan, c'est qu'il est un trait de caractère. Au moment même où le prince, sauvé par la générosité de sa mère, semble s'humilier sincèrement devant elle, il suffit d'une réflexion très juste de Montade pour lui rendre tout son orgueil. Si bas qu'il soit tombé, il se croit encore d'une autre espèce que le reste des hommes, et l'incurable frivolité qui est le fond de sa nature éclate dans tout son jour.

Un homme comme le prince d'Aurec n'en restera pas là; il finira, comme Lavedan l'a raconté dans une autre pièce, par tricher au jeu et se faire sauter la cervelle. Mais au moment où nous en sommes il a encore un reste d'honneur, une fierté médiocrement justifiée peut-être, mais qui le soutient. Sarcey trouvait que les deux époux en prenaient à leur aise avec de Horn, qu'ils n'avaient le droit ni l'un ni l'autre de traiter comme un laquais l'homme dont ils avaient accepté ou sollicité des services pécuniaires. Mais Lavedan n'a pas prétendu leur donner raison; il n'avait à prendre parti ni pour le banquier qui, en prêtant trois cent mille francs à la princesse, a fait un placement et compte bien être remboursé en nature, ni pour le prince et la princesse qui trouvent commode de lui faire payer leurs dettes sans lui donner autre chose que de vaines espérances. Il s'est contenté de peindre leurs caractères comme il les concevait, et comme il était en droit de les concevoir. Ni le prince ni la princesse ne se disent qu'ils seront toujours hors d'état de rendre ce qu'ils empruntent; ils vivent au jour le jour, et ils écartent la pensée importune de l'échéance inévitable. Et puis, après tout, n'est-ce pas encore un honneur pour ce juif de servir de banquier à des grands seigneurs, et n'est-il pas payé de ses avances par la gloire d'être de l'intimité du prince d'Aurec? « Comment! parce que je vous ai honoré de ma fréquentation, que je vous ai laissé depuis deux ans vous installer dans mon intimité, faire blanc de mon nom et de celui de mes amis, vous parer de mes fournisseurs, parce que, sans tenir compte de tout ce qui nous sépare, je me suis oublié à me signaler en public avec vous et à patronner vos voitures de ma présence, parce qu'enfin — j'y arrive — vous m'avez prêté un peu de ce fameux argent... — Il fallait voir comme vous avez sauté dessus! — Je me suis moins sali que vous à le gagner!... Alors vous avez cru que vous alliez vous indemniser avec ma femme, et que les faveurs d'une princesse d'Aurec n'étaient pas de trop pour vous rembourser?... » Il y aurait sans doute beaucoup à répondre, mais c'est bien là le langage que devait tenir le prince, et c'est cela qui importe.

Ce qui l caractérise en effet, c'est une magnifique inconscience, c'est le don de se voir en beau, de s'imaginer, comme il le dit à sa mère, que parce qu'il s'entend « à lancer dans la circulation une cravate, un chapeau ou une écuyère, à rendre un vice bien porté aussi aisément qu'il ridiculise une vertu », il a rempli son devoir de gentilhomme. « J'ai toujours cru qu'il y en avait d'autres, lui répond-elle. » Mais la duchesse est née Piédoux ; ce n'est qu'une bourgeoise, qui ne comprendra jamais que la morale à l'usage des petites gens. Je ne sais si le caractère de la duchesse est aussi vrai que celui du prince; il semble avoir été surtout inspiré par une pensée systématique; c'est la duchesse, bourgeoise de naissance, qui est noble par les sentiments, et qui se fait du rôle de la noblesse une haute idée; c'est l'antithèse vivante de son fils, qui « blague » l'aristocratie, et dont le principal mérite est de savoir conduire un mail-coach et de perdre au jeu sans sourciller l'argent qu'il n'a pas. Le personnage de la duchesse est en tout cas ingénieusement imaginé pour faire ressortir par le contraste l'idée essentielle de la pièce, la peinture d'une classe sociale qui se survit à elle-même, qui en abdiquant ses devoirs n'a plus conservé que ses vices et ses préjugés, et qui ne subsiste que par la sottise et le snobisme de la bourgeoisie, jalouse d'elle, mais toujours prête à échanger ses écus contre une particule.

Je me garderai de chercher une transition forcée pour passer du *Prince d'Aurec* à *Catherine*, sous prétexte que dans une pièce comme dans l'autre il est question des rapports entre la noblesse et la roture. La vérité, c'est qu'elles ne se ressemblent guère, malheureusement pour *Catherine*. Et cependant l'idée première était jolie. Elle est empruntée à deux dialogues de Lavedan. L'un s'appelle *Le Piano*. Rose Croisy se présente à l'hôtel de Kerfont pour donner sa leçon de piano à la fille de la maison. Elle n'y est pas; le marquis son frère s'est chargé de l'excuser. C'est l'affaire d'une minute, et Rose va prendre congé; mais il tombe une telle averse que le petit marquis la prie d'attendre, et gracieusement se met à causer avec elle. Il la trouve ce qu'elle est, simple et charmante; quelques mots

qui échappent à la jeune fille révèlent au marquis tout ce qu'il y a de courage et de beauté dans sa pauvre existence, consacrée, ainsi que celle de sa mère, à faire vivre son jeune frère infirme. Les voilà grands amis, sans qu'il ait la pensée de gâter cette amitié par un mot de galanterie banale. Au moment où elle va partir : « Voulez-vous me faire un vrai plaisir? lui dit-il, jouez-moi quelque chose pour moi tout seul, le morceau que vous aimerez le mieux. » Elle se met au piano, et pendant que tout ému il l'écoute, il songe ainsi tout bas : « C'est cette créature charmante que tu devrais épouser, vois-tu, quand tu te marieras, au lieu d'une Ceci ou Cela qui ne te plaira qu'à moitié... Quelle brave et belle action tu ferais en remettant un peu d'aisance et de bonheur dans le triste logis... Mais voilà... (il regarde autour de lui des portraits d'ancêtres), je ne suis pas seul. Maman encore, à la longue... çà s'arrangerait! Mais il y a les autres... les poudrés! Pauvre petite mignonne! c'est dommage. »

L'autre petite saynète de Lavedan s'appelle *Frère Catherine.*

Vrémond aime Catherine depuis de longues années, et il le lui a plusieurs fois laissé entendre; elle n'a jamais voulu l'épouser, ne se croyant pas le droit d'abandonner son père et quatre frères pour lesquels elle est moins une sœur qu'une maman. Une fois encore Vrémond lui demande d'être sa femme, lui dit qu'ils seraient deux à s'occuper de ceux qu'elle aime; elle secoue la tête. « Non, dit-elle, ce ne serait pas la même chose, et j'agirais en égoïste en vous écoutant. Non, mon ami, il faut nous résigner tous les deux. Vous vivrez avec mélancolie, en n'étant pas tout à fait heureux; moi je vivrai pensive souvent, en n'étant pas tout à fait heureuse. Mais nous vivrons, comme vivent tous les hommes, mon Dieu! avec les trois quarts de leurs rêves sacrifiés, et le dernier quart mal réalisé. — Et qu'est-ce que nous aurons pour nous distraire et nous réconforter? — Nos regrets, si nous avons le temps. »

Ces deux dialogues traduisent avec une délicatesse exquise, l'un le noble rêve d'un jeune homme qui ne connaît pas

encore grand'chose de la vie, l'autre les souffrances de deux âmes qu'elle a blessées, et qui, tout en pensant à ce qu'elle aurait pu être, acceptent bravement les devoirs qu'elle leur impose.

Ce sont deux petits chefs-d'œuvre; mais on est un peu surpris que Lavedan ait essayé d'en tirer une pièce de théâtre. Il a supposé que le duc de Coutras réalisait ce que le jeune marquis de Kerfont avait rêvé : il a souvent rencontré auprès de sa sœur une jeune fille qui lui donne des leçons de piano, Catherine Vallon; il s'est épris d'elle, et il a obtenu de sa mère, la duchesse de Coutras, qu'elle irait demander sa main à son père, pauvre vieux bonhomme qui gagne péniblement sa vie comme organiste de paroisse. Le jour même où la duchesse grimpe ses cinq étages, Georges Mantel, qui aime Catherine depuis longtemps, lui a demandé d'être sa femme, et, non sans avoir beaucoup hésité, elle a fini par dire oui. Mais lorsque la duchesse a fait sa demande, il est facile de voir que Catherine, qui aime en secret le jeune duc, ne résistera pas à toutes les séductions d'un mariage si brillant; Mantel, mis au courant, lui rend sa parole. Catherine sera duchesse.

L'idée, fort plausible, que Lavedan a voulu mettre en lumière, c'est qu'un mariage si inégal ne peut être longtemps heureux, que, si l'amour peut faire oublier quelques jours aux deux époux ce qui les sépare, les réalités de l'existence ne tarderont pas à le leur rappeler. Mais on peut lui reprocher d'abord de n'avoir pas porté dans la peinture de leur vie conjugale assez de mesure et de vraisemblance, et ensuite d'avoir dramatisé et compliqué le sujet par des éléments étrangers. Il imagine que le duc a eu l'étrange idée d'installer au château de la Rive, à côté de sa mère et de sa sœur, le père Vallon avec sa smala. Tout ce monde-là semble prendre à tâche de se rendre insupportable : le père Vallon manque de tenue, se carre dans les fauteuils, oublie son sécateur sur la table du salon; les deux frères de Catherine se conduisent comme des polissons, grimpent aux arbres,

gâtent les livres de la bibliothèque. Catherine elle-même, si pleine de tact quand elle était pauvre, n'en a plus autant depuis qu'elle est riche et duchesse : elle tutoie son mari, l'appelle : Mon chéri! devant les domestiques; quand elle sort en voiture, elle fait monter sur le siège les chemineaux et les loqueteux qu'elle rencontre. Belle âme peut-être, mais pas duchesse pour un sou.

Ce qui achève de gâter les choses, c'est qu'une cousine du duc, Hélène de Grisolles, fait ressortir par l'élégance et la fierté de ses allures les manières déplorables de la tribu des Vallon. Elle tutoie le duc, son camarade d'enfance; elle monte à cheval avec lui. Catherine, sans oser le montrer, est horriblement jalouse d'elle, et elle n'a pas tort, car Hélène, qui est très malheureuse en ménage, a tendresse d'âme pour son cousin, et il faut qu'il soit aveugle pour ne pas le voir. Elle sait enfin se faire comprendre; ils s'attendrissent ensemble, et au moment où Hélène va tomber dans les bras du duc, ils sont surpris par Catherine : « Vous pouvez être la maîtresse de monsieur tant qu'il vous plaira, madame, je vous le donne. — Je le prends », répond Hélène.

La façon dont se dénoue cet épisode ne vaut pas mieux que l'épisode lui-même. Catherine, malgré les supplications de son père, de sa belle-mère et de son mari, ne veut pas entendre parler de rester avec l'homme qui l'a trahie. Pendant qu'on essaie de la retenir, on annonce au duc l'arrivée de M. Mantel. « Qui ça, Mantel? » demande-t-il. Et Catherine lui raconte que c'est pour elle le meilleur des amis, et qu'elle a voulu dans cette crise lui demander conseil. Le duc est furieux. « C'est moi qui le recevrai », dit-il. Mantel entre donc, et en voyant ses allures simples et bourgeoises le duc se dit qu'il en aura bon marché. Il le traite donc avec une impertinence tout aristocratique; il lui demande avec hauteur ce qu'il vient faire chez lui. « J'y viens, parce que Catherine m'a appelé, et que je lui avais promis de me rendre à son appel. » Il lui raconte alors qu'il l'a aimée longtemps, qu'il lui avait demandé d'être sa femme, qu'elle avait consenti, mais que c'est lui qui s'est

volontairement effacé quand il a su que le duc était non seulement son rival, mais un rival aimé. En l'entendant, le duc a des remords; il s'excuse de son impertinence de tout à l'heure; il lui tend la main et lui demande d'être son ami. Dès lors tout est sauvé; Mantel ordonne à Catherine de rester près de son mari, le lui ordonne au nom même de ce qu'il a souffert pour elle. Catherine obéit; une vie nouvelle va commencer; ils seront heureux.

Ce dénouement à la Berquin ne nous satisfait pas plus que le petit drame entre Hélène, le duc et Catherine ne nous avait intéressés. Tout cela est aussi invraisemblable que banal. Toute la poésie des charmants dialogues qui ont inspiré la pièce s'est évaporée, et l'auteur n'a pas su y suppléer par une peinture vraie sans charge de la réalité. Il a dû sentir, à mesure qu'il écrivait sa pièce, que le sujet, qui serait déjà difficile à traiter sous forme de roman, était vraiment trop paradoxal pour le théâtre; il avait fait une gageure en essayant de l'y mettre, il l'a perdue.

Le Marquis de Priola ne ressemble guère à *Catherine;* c'est cependant aussi à sa manière, et malgré la hardiesse de certaines scènes, une pièce édifiante. Le marquis est un don Juan moderne qui, comme celui de Molière, ne craint ni Dieu ni diable et qui comme lui finit mal : il est vrai que la terre ne s'entr'ouvre pas pour l'engloutir et qu'il ne disparaît pas dans les flammes; mais il n'en est pas plus heureux; il est terrassé par l'ataxie; il va expier ses fautes par une agonie prolongée.

Le marquis est un séducteur professionnel, et il s'en fait gloire. « Je suis, dit-il, un dilettante, un grand curieux, qui se donne avidement le spectacle des hésitations, des troubles, des fièvres et des angoisses du cœur féminin. C'est une divine comédie; je vois rire, pleurer, mentir, souffrir, sous mes yeux, à ma voix, dans mes bras, et j'y goûte une joie profonde, pourvu toutefois que ces sourires, ces baisers et ces pleurs soient d'exécution brillante et toujours en beauté. » Voici les conseils qu'il donne à un débutant, son protégé Pierre Morain « Ne crois pas aux femmes, elles te croiront; domine-les. Garde-

toi de les aimer, tu te brûlerais. N'admets pas une seconde qu'elles aient de l'importance, qu'elles pèsent le poids d'un cheveu sur ta destinée. N'en crains aucune, méfie-toi de toutes, surtout de celles qui se disent honnêtes : ce sont les pires... » Il n'a donc rien de commun avec le don Juan de Musset, cet amoureux de l'amour. C'est un cœur sec, comme le Valmont des *Liaisons Dangereuses*, et les souffrances dont il est la cause lui sont un spectacle plus doux encore que l'amour qu'il inspire.

Tel qu'il est, aucune femme ne lui résiste, et l'auteur nous a donné des preuves multipliées de l'empire qu'il exerce. La petite Thérèse de Valleroy prétend qu'il mérite une leçon, et que c'est elle qui la lui donnera. Invitée par lui à venir voir ses fameux almanachs, elle a refusé d'abord, puis, ne voulant pas lui laisser croire qu'elle a peur de lui, elle s'est décidée; la voilà chez le marquis. Il lui joue la scène classique de la séduction; de minute en minute nous la voyons faiblir, le dénouement semble approcher à grands pas; mais au moment du sacrifice suprême c'est le sacrificateur qui se dérobe. « Non, lui dit-il, je me repens; j'étais fou; je n'ai pas le droit de vous imposer les souffrances, puis les remords et les regrets, qui suivraient fatalement notre amour. Soyons mieux que des amants, soyons des amis. Tout en tenant ce langage, il jouit délicieusement du dépit et de l'humiliation qu'il lit sur le visage de Thérèse, et que trahissent tantôt ses paroles, tantôt son silence. Elle part furieuse; c'est elle qui a reçu la leçon qu'elle prétendait lui donner.

Veut-on d'autres exemples de la fascination exercée par Priola? Il a été marié, mais il est divorcé depuis dix ans; sa femme est remariée depuis, elle s'appelle maintenant Mme Le Chesne. La rencontrant dans un bal, il trouve piquant de l'aborder, de flirter avec elle, de réveiller en elle les doux et cruels souvenirs du passé. Il y réussit à merveille; bouleversée, sentant qu'elle est à la merci de cet homme qu'elle a cru haïr, et qu'elle aime toujours passionnément, elle se confie à son amie, Mme Savières, une belle et prude protestante. Elle

venait lui demander conseil, chercher près d'elle un refuge; Mme Savières lui offre de faire plus pour elle : elle parlera au marquis, et mettra son amie à l'abri de ses importunités. Louable résolution, mais dont nous pressentons l'imprudence, et nos pressentiments ne tarderont pas à être justifiés. Priola sait varier sa tactique suivant les personnes et les circonstances; il sait si bien parler à Mme Savières le langage qui lui convient, si habilement mêler les formules de respect aux déclarations passionnées, que la pauvre femme, déconcertée, troublée, obligée de se défendre au lieu d'attaquer, tomberait bientôt à son tour dans les bras du marquis, si son amie n'arrivait à temps pour préserver ce qui lui reste de vertu.

Tout cela est fort bien, et il est démontré que Priola est un grand conquérant. Mais le spectacle de ses succès devient bien vite monotone, et ses théories pessimistes sur la vie, ses apologies de l'égoïsme, son incrédulité en fait d'amour vrai et d'amitié désintéressée, ne sont pas assez originales pour nous captiver longtemps. Le don Juan de Molière était un bien autre homme : outre qu'il était pervers sans s'appliquer à l'être et sans porter le pédantisme dans le libertinage, il avait une toute autre largeur et souplesse d'esprit. J'ajoute qu'il était mieux encadré : Brabançon, l'ami, le courtisan, le singe de Priola, n'est qu'une médiocre caricature; on ne voit pas bien en quoi ce confident grotesque est nécessaire pour faire ressortir le caractère du héros, tandis que le personnage de Sganarelle, aussi vrai, aussi vivant que celui de son maître, en est la contre-partie naturelle; c'est lui qui, par ses naïvetés, ses ahurissements, ses saillies de bon sens et sa pusillanimité, empêche la pièce de tourner au noir, et sans lui rien ôter de sa profondeur lui conserve jusqu'au bout les allures d'une comédie.

Celle de Lavedan est au contraire construite comme un mélodrame. Dès le début nous voyons auprès du marquis de Priola un tout jeune homme, Pierre Morain, qu'il a fait élever à ses frais à l'étranger, qui, son éducation finie, vient de rentrer en France, et que son protecteur s'apprête à lancer dans

le monde. C'est le fils d'un garde-chasse de Priola; quand il avait dix ans, son père est mort d'un accident, et sa mère n'a pas tardé à le suivre. Pourquoi un homme comme Priola, qui se vante de pratiquer l'égoïsme et de mépriser la charité, a-t-il généreusement subvenu à l'éducation de ce jeune homme? Pourquoi se propose-t-il, comme il le lui dit à lui-même, de lui laisser sa fortune et son nom? Il n'est pas besoin d'une grande perspicacité pour le deviner; on dit couramment que Pierre Morain est le fils du marquis, et les dénégations de celui-ci ne changent ni l'opinion du monde ni la nôtre.

Ce que veut Priola, c'est faire de Pierre Morain un autre lui-même, plus complet s'il est possible, « armé de mépris pour les hommes et de dédain pour les idées, sans scrupules et sans foi, autant d'inutiles bagages ». Mais il n'y réussit pas : Pierre Morain a une conscience et qui s'indigne de ce qu'il voit autour de lui, des trahisons dont Priola se glorifie, de ses paroles cyniques et de ses actions qui ne les démentent pas. Il en a assez, il en a trop; il veut quitter ce protecteur qu'il méprise déjà, qu'il haïra bientôt. Une explication très vive a lieu entre eux; Morain dit qu'il ne restera pas un jour de plus dans la maison. — « Tu es fou! Laisse au moins passer la nuit, puisque elle porte conseil. Et en attendant, pour te guérir de tes idées par trop naïves sur les femmes, classe-moi d'ici à demain les lettres qui sont dans ce tiroir; ces reliques d'amour t'apprendront ce que pèsent les serments éternels et toute la friperie sentimentale que tu prends au sérieux. »

Le jeune homme resté seul va fermer le tiroir, dégoûté à l'idée de la honteuse besogne dont on le charge; mais au milieu de ces lettres, de ces mèches de cheveux, de ces fleurs et de ces rubans fanés, il aperçoit la photographie de sa mère. Il tombe à genoux en pleurant; il comprend tout, et la mort soi-disant accidentelle de son père, et celle de sa mère qui n'a pu survivre longtemps à son déshonneur.

Le lendemain il se retrouve face à face avec le marquis. Il lui met sous les yeux le portrait qu'il a découvert; il l'insulte, il le menace. « Je devrais vous tuer, lui dit-il, mais ce n'est

pas la peine, la mort est en vous, je lui laisserai faire son œuvre. — Que veux-tu dire? — Que la vie que vous avez menée porte ses fruits, et que vous n'en avez plus pour longtemps. » Or, pendant qu'il parle, une exaltation maladive s'empare de Priola; sa face se congestionne, ses paroles se heurtent dans sa bouche; près de défaillir, il a encore la force de dire à Morain : « Regarde-moi. Je suis ton père. » Et il tombe inanimé dans ses bras. Le docteur Savières est accouru au bruit; il ausculte Priola, l'observe. « Il est mort? dit Pierre. — Non. Evanoui. Ataxie aiguë. Avant six mois, il sera aveugle et impotent. — Pas avec sa raison? — Si. Et ça peut durer vingt ans. — Quelle horreur? dit Mme Savières? Et qui le soignera? Qui le gardera? — Moi, répond Pierre Morain. »

En prononçant le mot de mélodrame, je crois que je n'avais pas exagéré. La révélation faite par Priola au dernier acte est une de ces inventions romanesques qui sont caractéristiques du genre, et il en est de même de l'idée de frapper le coupable au dénouement. Psychologie et morale sont vraiment trop simples dans cet ouvrage; l'originalité du héros est contestable, car les réminiscences y sont nombreuses, et si j'ai parlé de don Juan et de Valmont, j'aurais pu y joindre M. de Camors et le baron d'Estrigaud, dont l'auteur s'est certainement souvenu. Quelques scènes brillantes, des qualités d'exécution, ont pu lui valoir le succès qu'il a obtenu; mais pour la conception d'ensemble c'est certainement une des pièces les moins heureuses de Lavedan.

Il y a peut-être bien aussi dans la donnée du *Duel* un peu trop de complication et de convention; on se demande si on ne pouvait pas traiter le même sujet plus simplement; mais il faut reconnaître que ce sujet était difficile, et que l'auteur s'en est en somme tiré à son honneur.

Les deux frères Morey ne se sont pas vus depuis dix ans; l'aîné, Henri, s'est fait un nom comme médecin aliéniste; il dirige une des principales maisons de santé de Paris; l'autre, après mille folies, s'est converti subitement, et, sous le nom de l'abbé Daniel, il est vicaire d'une pauvre paroisse à Grenelle. Ils

ne se sont jamais beaucoup aimés, et ils ont fini par devenir à peu près étrangers l'un à l'autre, d'autant plus que le docteur, après avoir été quasi mystique dans sa première jeunesse, est devenu ardemment libre-penseur, et ne se soucie pas de revoir un frère avec qui il n'a plus une idée commune. Or un beau jour à sa grande surprise, on lui remet sa carte. Daniel vient demander à son frère de s'intéresser à un dispensaire qu'il veut créer. « Si tu refuses, lui dit-il, de patronner une œuvre religieuse, ne peux-tu la recommander au moins à une de tes riches clientes, la duchesse de Chailles, dont tu viens de sauver le mari? » Il a touché, sans le savoir, un point délicat; pendant les quelques mois que le duc, misérable morphinomane, vient de passer dans la maison du docteur, il s'est épris pour cette femme, à la fois si malheureuse et si séduisante, d'une passion qu'il n'a jamais osé lui exprimer, mais qui le possède tout entier. D'après les longues conversations qu'ils ont eues ensemble, il la croit aussi peu religieuse que lui. « Je ne sais, dit-il à Daniel, si elle sera plus disposée que moi à t'aider; cependant je lui en parlerai, mais à condition qu'elle ignore que je suis ton frère. — C'est convenu. »

Leur entretien, sans être précisément amical, n'a pas trahi jusqu'alors l'hostilité réciproque de leurs idées; mais le docteur ne peut se contenir davantage. « Tu crois peut-être que je te déteste, dit-il à son frère. Non, mais j'éprouve une colère mêlée de pitié en pensant à l'existence que tu mènes. Tu ne vis pas. Tu ne sers à rien. » Et il oppose à cette existence stérile du prêtre celle du médecin, qui est un *duel* incessant contre la maladie et contre la mort. Daniel relève le défi. « Ces duels dont tu es si fier ne sont que jeux d'enfant à côté des miens. Tu luttes contre la maladie, moi contre les passions; tu sauves les corps, je sauve les âmes. Tiens! lui dit-il, en ce moment même, j'ai parmi mes pénitentes une femme dont je puis parler sans scrupule, car je ne connais ni son nom ni son visage, et je ne reconnaîtrais pas le son de sa voix. Elle est mariée, malheureuse, et elle aime un autre homme que son mari. Dix fois elle a été sur le point de lui révéler cet amour et de se

donner à lui; dix fois elle est venue chercher à mon confessionnal la force de lui résister; elle l'a trouvée, cette force, et elle continuera de la trouver. — Eh bien! c'est monstrueux, dit le docteur. Heureusement tu n'es pas le plus fort, et ceux qui s'aiment finiront par tomber dans les bras l'un de l'autre. Moi aussi j'ai une confidence à te faire. Moi aussi j'aime une femme qui n'est pas libre, à qui je n'ai jamais révélé mon secret, mais qui l'a deviné comme j'ai deviné le sien. Mille obstacles nous séparent, mais je te jure que nous serons l'un à l'autre. Ce n'est plus qu'une question d'heures. — L'heure n'est à personne. »

Il faudrait n'être jamais allé au théâtre pour ne pas avoir compris que les deux femmes n'en font qu'une, qui n'est autre que la duchesse de Chailles. On peut trouver que la coïncidence est étrange, que le hasard a été bien ingénieux; l'abbé Daniel dira plus tard que ce n'est pas le hasard, mais la Providence; l'essentiel en tous cas est de savoir ce que l'auteur va tirer de ce qu'il a si savamment combiné. C'est au second acte que les conséquences en éclateront. La scène qui termine le premier, et où le docteur Morey avoue son amour à la duchesse, et malgré sa résistance lui arrache la promesse d'un rendez-vous, n'est, nous le sentons bien, qu'une simple scène de préparation.

Au second acte nous sommes dans la chambre de l'abbé Daniel. Une dame demande à le voir. On l'introduit. « Je suis, dit-elle, une de vos pénitentes. Ne me reconnaissez-vous pas? — Nullement. D'ailleurs, hors du confessionnal, sauf de rares exceptions, nous ignorons nos pénitentes. » Elle lui rappelle alors une circonstance caractéristique. Entrée un soir, bien anxieuse et bien triste, dans l'église où il est vicaire, elle se tenait près du confessionnal. L'abbé souleva le rideau, et la prenant pour une pénitente qui attendait, il lui dit : « C'est à vous. » Elle entra dans le confessionnal et s'y confessa, et elle y est depuis revenue plusieurs fois. « Je me rappelle, dit l'abbé. — Si je viens aujourd'hui, c'est d'abord parce que j'ai besoin de votre aide, c'est ensuite parce que j'ai reçu une lettre de

vous où vous me demandiez mon appui pour une œuvre. Elle va lui tendre sa lettre; mais c'est inutile : dans un éclair, il a tout compris; c'est la duchesse, et c'est la femme qu'aime son frère.

Ce coup de théâtre, prévu, mais non moins intéressant pour cela, est bientôt suivi d'un autre, que nous attendions aussi. L'abbé Daniel connaît la duchesse et quels liens l'unissent à son frère; mais elle ne sait pas de qui elle est le frère, ni que ce frère lui a révélé son amour. A moment où l'abbé va sortir, appelé subitement au chevet d'un mourant, le docteur se présente.

L'Abbé. — Que viens-tu faire ici?
La Duchesse. — Vous vous connaissez?
Le Docteur. — C'est mon frère.

Il est venu demander à la duchesse une explication. « Tu l'auras plus tard et ailleurs, dit l'abbé. — Non, dit la duchesse, j'aime mieux l'avoir tout de suite. Allez, vous pouvez sans crainte nous laisser seuls. »

Et en effet la scène qui suit ne ressemble guère à une scène d'amour. Le docteur Morey arrive exaspéré. « Ainsi, dit-il à la duchesse, vous me trompiez, vous vous disiez libre-penseuse, et au sortir de nos entretiens, vous alliez les raconter à un prêtre. — Pourquoi pas? puisque je trouvais auprès de lui une consolation et un appui. Vous me reprochez de vous avoir menti : je ne vous mentais pas, car je n'ai pas la foi, mais j'y aspire, et cette aspiration même m'a donné les seuls moments de calme et de bonheur relatif que j'aie eus depuis des mois. — Le bonheur, il n'est que dans l'amour; profitons de ces courts instants que la vie peut nous donner en attendant la mort et le néant. Si vous refusez de m'écouter, je me demanderai si l'étrange empire que Daniel exerce sur vous, c'est bien le prêtre qui l'exerce et non l'homme... Mais, non, je suis fou, vous m'aimez toujours, suivez-moi... »

Il veut l'entraîner, mais à ce moment Daniel rentre. La duchesse se retire et les laisse seul à seul. Le défaut inhérent

à la scène qui s'engage entre eux, c'est qu'ils se sont déjà dit dans celle du premier acte ce qu'ils avaient à se dire de plus intéressant, et que les idées générales que suggère le sujet avaient été épuisées dans leur premier entretien. La différence, c'est que cette fois le docteur a perdu toute possession de lui-même; il écume comme un fauve à qui l'on dispute sa proie; il menace son frère, il lui déclare une guerre à mort. Le voyant rester calme devant ces violences, il finit par lui dire : « Tu te fais illusion; tu t'imagines que c'est pour la morale et pour la religion que tu combats, et tu te dissimules les mobiles moins sublimes et plus humains qui te poussent; ta pénitente est une femme jeune et belle... — Tais-toi, tu ne penses pas ce que tu dis. Tu veux m'éloigner d'elle pour la posséder plus sûrement. Eh bien! tu te trompes; je ne tomberai pas dans un piège aussi grossier, je la défendrai jusqu'au bout. — Et moi, je l'aurai malgré toi, malgré Dieu! Et toi, je te défie maintenaat de rester prêtre. Tu finiras par jeter le froc aux orties. » C'est sur ces répliques violentes, haineuses, qu'ils se séparent et que le rideau tombe.

Ces paroles, qui ont échappé au docteur Morey dans un transport de colère, répondaient-elles vraiment à sa pensée? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles ont fait une impression profonde dans le cœur de la duchesse et dans celui de l'abbé, et que depuis ce moment ils n'ont pas osé se revoir, comme s'ils se méfiaient d'eux-mêmes, comme si leur conscience, éclairée d'une lueur subite, leur avait fait entrevoir l'abîme. L'homme auquel ils viennent confier leurs scrupules et leurs souffrances, c'est Mgr Bolène, un illustre évêque missionnaire, dont la duchesse quinze jours plus tôt a fait la connaissance chez Morey, qui a jadis été le guide et le maître de Daniel lors de son entrée dans le sacerdoce. Au moment où la duchesse lui fait demander de la recevoir, il vient d'apprendre que le duc, dans un accès de demi-folie, s'est jeté par la fenêtre, et qu'il sera peut-être mort dans une heure. La duchesse n'en sait rien. Elle fait à l'évêque une peinture pathétique d'abord des tortures de son cœur, déchiré entre ces deux hommes, ces deux frères,

puis des troubles de sa conscience, depuis que le mot brutal du docteur l'a fait rentrer en elle-même et qu'elle s'est demandé avec terreur s'il n'avait pas dit vrai. Elle ne peut y tenir davantage; si elle devient veuve (et il n'est pas interdit de le prévoir), elle quittera le monde, elle donnera ses biens aux pauvres, et elle prononcera des vœux éternels. Mgr Bolène a trop d'expérience pour s'émouvoir de ces remords exagérés, de ces résolutions soudaines et fiévreuses. « Vous aimez toujours le docteur Morey », dit-il à la duchesse. A ce moment, on lui apporte la carte de l'abbé Daniel. « Permettez-moi de me retirer, dit-elle. — Soit, quand j'aurai parlé à l'abbé, je viendrai vous retrouver. » Le dessin général de la scène qui suit, entre l'abbé et l'évêque, est nécessairement analogue à celui de la scène qui précède, car lui aussi vient révéler à Mgr Bolène les tourments de sa conscience et les résolutions incohérentes qui trahissent le désarroi de sa volonté. Mais dans le cœur de l'abbé le mal est peut-être plus profond. Il n'en est plus à défendre la duchesse contre les entreprises de l'homme qui veut faire d'elle sa maîtresse; non, la pensée qu'elle puisse appartenir à son frère, non seulement dans la faute, mais dans le mariage, si elle devenait libre, cette pensée lui est intolérable. « Ainsi, lui dit l'évêque, vous êtes jaloux? — Je le suis. — Pauvre enfant! » Il le gronde doucement, mais il évite d'aggraver le mal en le prenant trop au sérieux. Il lui montre que son imagination est sa grande ennemie, qu'il n'a commis aucune faute, que la pensée d'une faute lui fait horreur, qu'il n'a perdu ni la pureté ni la foi, qu'il doit donc rester prêtre, que ses velléités successives de quitter la soutane et de se faire moine sont des chimères auxquelles il doit renoncer. « Eh bien! sauvez-moi de moi-même. Vous repartez pour l'Extrême-Orient. Emmenez-moi avec vous. — Soit, dit l'évêque, mais à condition que vous revoyiez Mme de Chailles et que vous lui parliez avant de partir. Elle est là, elle va entrer. Moi, je vais chez le duc. Il se meurt, et elle n'en sait rien. » Il introduit la duchesse. « L'abbé Daniel n'a pas voulu partir, lui dit-il, sans vous voir quelques instants. »

Si Daniel a bien lu dans son propre cœur, cette scène doit être celle du suprême sacrifice, celle où le prêtre triomphera de l'homme, et où il jettera lui-même dans les bras de son frère celle qu'il aurait tant voulu en arracher. Après un court silence et quelques paroles brèves qui trahissent l'embarras des deux interlocuteurs, Daniel prend son parti, et, après avoir demandé à la duchesse avec une solennité singulière de s'élever au-dessus d'elle-même, afin de l'aider à s'élever au-dessus de lui, il lui dit qu'elle doit vivre non pour le cloître, mais pour l'amour, pour le mariage, pour la maternité. Oui, si elle devient libre, elle doit tendre la main à l'homme qui l'aime et qu'elle n'a jamais cessé d'aimer. « A votre frère? Vous n'avez donc plus pour lui ni haine ni envie? — Ni jalousie. — Vous l'aimez? — Oui, je l'aime! Son bonheur futur, auquel il me plaît de vous associer, me remplirait de joie, et il me serait plus tard ineffablement doux de penser que c'est à moi qu'il vous doit... » La duchesse l'écoute avec ravissement; elle oublie ses tristesses et ses angoisses; elle aspire avec joie à cet avenir qu'il lui entr'ouvre. Mais tout à coup elle tressaille : « Je suis folle! dit-elle. J'oublie la réalité. Je ne sais même plus si votre frère m'aime encore! Et je sais que le duc de Chailles vit toujours. — Non, madame, il ne vit plus, dit l'évêque, qui vient de rentrer, accompagné du docteur, et vous voilà libre d'entrer au couvent, si vous êtes toujours dans les mêmes dispositions. Morey attend anxieusement sa réponse; mais cette réponse le rassure. « Dieu m'a fait comprendre, dit-elle, que je devais vivre une vie de femme. Je la vivrai donc. » Puis elle ajoute : « Dites adieu à votre frère. Il part pour toujours. Embrassez-le. Vous le devez. » Le docteur, qui a deviné le sacrifice de Daniel, le serre dans ses bras.

Je disais que c'était un sujet difficile, mais, au terme de cette analyse, je me demande quel est le vrai sujet, et si le titre de la pièce, *le Duel*, en donne une idée juste et complète. Sans doute, il s'agit d'une âme disputée entre deux influences : celle d'un libre-penseur et celle d'un prêtre, et dans les deux

premiers actes l'auteur a mis aux prises les deux théories qu'ils représentent : celle qui affirme le droit qu'a l'homme d'être heureux et qui limite son bonheur à la vie terrestre, et celle qui se préoccupe non pas de son existence passagère, mais de son salut éternel. Mais, soit qu'il n'ait pas trouvé dans cette opposition des éléments dramatiques suffisants et qu'il ait craint que l'action tournât toujours dans le même cercle, soit qu'au cours même du développement du drame un autre côté du sujet lui ait paru offrir un intérêt plus profond, à partir de la fin du second acte, depuis le moment où le docteur, outré de la résistance de Daniel, l'accuse d'obéir à des mobiles moins élevés qu'il ne se l'imagine, le drame s'engage dans une direction toute nouvelle. La duchesse de Chailles n'en est plus à se demander si elle appartiendra à Dieu ou au monde, mais si, en voulant échapper aux tentations de l'amour humain, elle n'a pas glissé, à son insu, vers des tentations plus dangereuses, et si sa dévotion ardente et troublée n'a pas un arrière-goût de sacrilège. Dans le cœur de l'abbé Daniel la blessure est plus profonde et la lutte est plus tragique, parce que, plus habitué à s'analyser soi-même, il discerne plus clairement où est le véritable danger. Il ne craint pas, il ne craint pas assez peut-être les basses tentations dont son frère l'a menacé; la jalousie qu'il éprouve, et dont il fait la confession à l'évêque, est d'une nature plus raffinée : l'âme de sa pénitente, cette âme noble et pure, il la tient dans ses mains, il la dirige à son gré, et il frémit à la pensée d'abdiquer son empire spirituel, de livrer à des mains profanes ce trésor qui est à lui.

Il faudrait, pour épuiser ce sujet délicat et redoutable, des développements plus longs que ceux que permet le théâtre. Lavedan s'est contenté d'esquisser cette peinture en deux scènes : celle où Daniel demande conseil à l'évêque, celle où il fait résolument son sacrifice, où, immolant sa jalousie et son orgueil, il jette lui-même la duchesse de Chailles dans les bras de son frère. Cette seconde scène est composée avec beaucoup d'art : lorsque, s'adressant à la duchesse, il la supplie de

l'écouter non comme un homme misérable et faillible, mais comme elle écouterait Dieu-même, c'est en réalité son propre cœur dont il s'applique à étouffer les battements, c'est la révolte de ses instincts et de ses passions qu'il essaie de dompter; nous devinons dans ses paroles, nous lisons sur son visage l'angoisse qui l'étreint, et lorsqu'enfin il prononce les mots décisifs, lorsqu'il dicte son devoir à sa pénitente et lui parle de mariage et de maternité, nous sentons qu'il vient de triompher de lui-même, et que tout un drame intérieur vient de se jouer devant nous dans cet entretien de quelques minutes.

S'il y a quelque chose d'un peu artificiel dans la composition de ce drame, si l'on y sent par moments l'effort, si le caractère du docteur manque de nuances et celui de la duchesse de relief, si enfin l'unité y fait défaut et si le sujet dévie à la fin du second acte, cependant la scène que nous venons d'analyser suffirait, avec deux ou trois autres, à en faire une pièce intéressante : il y a là une étude curieuse d'un cas de conscience que l'auteur a su toucher d'une main délicate et hardie.

Nous voilà, semble-t-il, bien loin du *Nouveau Jeu* et même de *Viveurs!* et du *Prince d'Aurec*. Qui sait? moins loin peut-être qu'on le croirait d'abord. Jules Lemaître a fait remarquer que si, chez Lavedan, le moraliste paraît parfois sommeiller, il est rare qu'il ne se réveille pas à un moment ou à l'autre. C'est même là un des traits caractéristiques de sa manière, un de ceux qui le distinguent de certains de ses confrères, Maurice Donnay, par exemple, ou Alfred Capus. Je crois qu'avec un peu de bonne volonté on pourrait découvrir des intentions morales jusque dans les œuvres d'où elles paraissent le plus complètement exclues, comme *Le Vieux Marcheur* ou *Le Nouveau Jeu*. Sans doute, on pourra dire que la morale n'y est qu'à l'état latent : Costard et Labosse sont de tristes sires, mais ils sont si amusants que nous ne songeons guère à les juger. Mais dans la plupart de ses pièces Lavedan prend parti ouvertement. Dans son discours de réception à l'Académie

française, il a fait observer que Meilhac, son prédécesseur, tournait court quelquefois au lieu de conclure; et quoique, au lieu de l'en blâmer, il le loue, au contraire, d'avoir su, avec un art supérieur, nous suggérer ce qu'il n'exprime pas, on voit bien qu'il ne peut s'empêcher d'en éprouver un regret; il serait tenté de dire comme Eliante :

Et je suis pour les gens qui disent leur pensée.

Et en effet le plus souvent il exprime la sienne avec une entière franchise. Il lui arrive même de dépasser la mesure; et la leçon morale, pour être trop directe, manque son effet. C'est le cas du *Marquis de Priola* où, à mon avis (qui n'est pas, je le sais, celui du public), le dénouement ultra-vertueux gâte tout le reste.

Parmi les œuvres de Lavedan que j'ai analysées, il n'y en a qu'une, *Catherine,* qui soit vraiment manquée; je n'ai pas cru devoir parler de certaines autres, comme *Une Famille* et *Les Deux Noblesses*, qui ne valent pas mieux. A quoi bon, en effet? L'exemple de *Catherine* suffisait à nous montrer qu'un homme qui, dans *Le Nouveau Jeu*, dans *Le Prince d'Aurec*, dans *Le Duel*, a fait preuve de dons dramatiques véritables, a pu se fourvoyer dans un sujet qui au théâtre ne pouvait rien donner. La dernière œuvre de Lavedan, *Sire*, valait mieux sous forme de roman que sous forme de pièce; mais les deux premiers actes sont charmants, et l'auteur s'est sans doute amusé en les écrivant, comme nous nous amusons en les voyant jouer; il a dû s'apercevoir ensuite que cette pièce, dont l'exposition est charmante, ne comportait pas de dénouement, et il s'est tiré d'affaire comme il a pu.

Il s'est donc souvent trompé, et ses échecs ont été presque aussi nombreux que ses succès. Mais il y a un don qu'il a possédé dès le début et qui ne lui a jamais fait défaut, c'est celui du dialogue. Plusieurs des petites saynètes qu'il a données à la *Vie Parisienne* sont à cet égard de vrais chefs-d'œuvre, et dans *Le Nouveau Jeu* il a poussé ce talent jusqu'au génie.

Dans les œuvres mêmes où la conception est défectueuse et où il y a des trous dans la composition, il est rare que les scènes prises isolément ne soient pas exécutées à merveille, et que le dialogue n'ait de la vérité, du relief et du mouvement.

Ulysse LALA.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA PHYSIQUE

A TOULOUSE

PENDANT UN DEMI-SIÈCLE (1832-1882).

Par l'organisation récente d'Instituts chimique, électrotechnique et agricole, dont la création est due à l'initiative de son éminent doyen M. le professeur P. Sabatier, la Faculté des sciences de l'Université de Toulouse multiplie les services qu'elle peut rendre et, en développant les enseignements utilitaires, elle montre sa compréhension des nécessités sociales actuelles et prend légitimement chaque jour une importance de plus en plus considérable affirmée par le nombre, six cents environ, de ses étudiants[1].

Les noms des savants qui professent à la Faculté, la liste de leurs nombreux travaux, l'activité productrice qu'ils impriment aux laboratoires de recherches, l'estime en laquelle le monde savant tient les *Annales de la Faculté des sciences de Toulouse* permettent évidemment d'affirmer, sans insister, que l'extension technique de la Faculté ne se fait pas au détriment du haut enseignement que cet établissement doit distribuer, maintenir, faire progresser, et qui est la raison d'être primordiale de son existence.

1. Sur *L'évolution industrielle de l'enseignement supérieur à Toulouse*, l'auteur du présent travail a publié, en 1907, une étude en quatre parties dans la *Revue industrielle et économique du Sud-Ouest* : 15 juillet, p. 33 et suiv. ; 15 août, p. 65 et suiv. ; 30 août, p. 81 et suiv. ; 15 septembre, p. 99 et suiv.

Si, en particulier, nous considérons simplement le service de la physique dans lequel a pris naissance l'Institut électrotechnique, maintenant quasi-autonome et comptant environ trois cents élèves, nous constatons immédiatement que l'enseignement supérieur de la physique qui se donne à la Faculté, non seulement n'a pas vu restreindre en aucune de ses parties le programme des matières enseignées, mais, au contraire, n'a cessé de se développer et de s'élever. Il est maintenant le type de ce que doit être aujourd'hui un enseignement complet et logique de haute physique et les étudiants de Toulouse n'ont pas seuls le bénéfice de cet enseignement qu'un de leurs maîtres a codifié dans une œuvre aussi personnelle que considérable[1], qui montre aux professeurs et élèves de nos Universités et grandes Ecoles spéciales l'orientation nouvelle et nécessaire des études physiques[2]. Les laboratoires, parfaitement adaptés aux recherches qui s'y poursuivent, constituent des modèles, non de luxe, mais de dispositifs ingénieux permettant l'étude expérimentale des questions les plus ardues, telles que certains problèmes de physique mécanique et d'autres relatifs aux changements d'états dont l'étude si importante est, en France, faite à peu près uniquement à Toulouse, en union de recherches avec les savants spécialistes néerlandais.

Mais cette situation si brillante de l'enseignement supérieur actuel de la physique à Toulouse ne doit pas faire oublier les efforts des prédécesseurs des *physiciens d'aujourd'hui*. Ceux-ci, en effet, perpétuent une tradition séculaire, comme on peut aisément s'en rendre compte en évoquant le souvenir de ceux qui, avec des ressources insignifiantes pour ne pas dire nulles, sans laboratoires spéciaux, sans collaborateurs[3], ont cependant

1. H. Bouasse, *Cours de Physique* (Delagrave ; éd.), 6 vol. in-8° : I, Mécanique physique ; — II, Thermodynamique. Théorie des Ions : — III, Electricité et Magnétisme ; — IV, Optique. Etude des instruments ; — V, Electroptique ; — VI, Etude des symétries.

2. Dans la *Revue industrielle et économique du Sud-Ouest*, 10 janvier 1908, p. 209 et suiv., nous avons étudié *l'orientation actuelle de la physique, à propos d'ouvrages récents*.

3. La Faculté qui, jusqu'en 1881, ne posséda qu'*un seul garçon* com-

contribué largement au progrès scientifique et donné un si vif éclat à l'enseignement de notre Faculté. Malgré les années écoulées, les noms des Daguin, des Filhol, des Joly, des Leymerie, ne sont pas plus oubliés à Toulouse que ceux des Gatien-Arnoult, des Hamel, des Sauvage, des Delavigne, qui illustraient, à la même époque, la Faculté des lettres.

C'est donc un impérieux mais cependant agréable devoir que nous remplissons en écrivant cet article dans lequel nous ne nous occuperons pas des *physiciens d'hier* dont nous nous honorons d'avoir été l'élève et le collaborateur. La carrière de ceux-ci est heureusement loin d'être achevée, et soit dans la chaire de chimie de Toulouse préférée à celle de la Sorbonne, soit au Collège de France, soit au Conseil supérieur de l'Instruction publique, ils continuent, pour le plus grand bien de la science et de l'enseignement français, à montrer que parfois en France on trouve *the right man in the right place.* Nous ne parlerons uniquement ici que des *physiciens d'avant-hier*, professeurs titulaires de physique à la Faculté des sciences durant le demi-siècle (1832-1882) qui a succédé à la période d'établissement et d'organisation progressive de la Faculté, créée en 1808, que nous voyons aujourd'hui continuer à se développer si merveilleusement, et nous laisserons systématiquement de côté les années pendant lesquelles la chaire, alors unique, de physique de la Faculté fut successivement occupée par Roger-Martin (1808-11), Marqué, professeur adjoint (1811-18), Assiot (1818-27) et Boisgiraud (1827-32).

mun à tous les services : *le concierge*, avait bien un préparateur d'histoire naturelle (Traverse, Ferrand) et un préparateur de chimie (Melliès), mais, à vrai dire, il n'existait pas réellement de préparateur de physique car, après Azam ? (1822-63), ces fonctions furent occupées mais non remplies (1863-84) par l'*appariteur* Abadie dont les nombreux bacheliers auxquels il fit endosser, gracieusement mais non gratuitement, avant les épreuves orales, la robe noire alors réglementaire, conservent encore le souvenir. De 1881 à 1884, deux préparateurs adjoints assurèrent successivement le service de préparation expérimentale des cours de physique. En réalité, l'emploi de préparateur de physique n'existe *effectivement* à la Faculté que depuis le 1er novembre 1884.

BOISGIRAUD[1], ancien élève de l'Ecole polytechnique (1812-45)[2], ayant occupé, avant de devenir, le 3 novembre 1827, professeur de physique à la Faculté des sciences de Toulouse, les fonctions de préparateur de chimie et répétiteur de chimie et physique à l'Ecole de Saint-Cyr (1819-20)[3] et celles de professeur[4] de sciences physiques au Collège royal de Poitiers (1820-27), se fit transférer de la chaire de physique dans celle de chimie où, le 10 novembre 1832, il remplaça Dispan qui, depuis 1813, occupait cette chaire dont, avantage accessoire non négligeable, le titulaire jouissait alors d'un logement dans la Faculté. Cinquante et un ans plus tard, une mutation identique, mais celle-ci déterminée uniquement par de simples préférences scientifiques, se produisait de nouveau dans la Faculté où, le 16 octobre 1883, M. P. Sabatier, chargé du cours de physique, remplaçait Edouard Filhol enlevé par la mort à ses fonctions après trente années d'enseignement de la chimie à la Faculté. Et peut-être est-il intéressant, au point de vue des analogies, de remarquer que Boisgiraud, qui assuma de 1836 à 1838 la charge de professeur-secrétaire, devint, le 16 septembre 1838, en remplacement de Romieu, décédé, doyen de la Faculté et à ce titre dirigea la Faculté jusqu'au 9 novembre 1853, jour de son admission à la retraite.

L'enseignement de la physique, abandonné par Boisgiraud, fut assuré provisoirement, durant l'année scolaire 1832-33, par LEGRAND, ancien élève de l'Ecole normale supérieure (promo-

1. Né à Boisgiraud, commune de Gémozac (Charente-Inférieure), le 7 mai 1793, décédé, âgé de quatre-vingt-quinze ans, le 26 avril 1879 à Montplaisir, près Boisgiraud. — Membre de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse du 26 juillet 1828 à fin 1836 (démissionnaire).

2. Il prit part à la défense de Paris les 29 et 30 mars 1814.

3. Année pendant laquelle il présenta, le 13 novembre 1820, à l'Académie des sciences de Paris, un mémoire provoqué par l'exposition faite par Arago de la découverte d'Œrsted. C'est ce travail remarquable inséré dans le quinzième volume des *Annales de chimie et de physique* qui appela l'attention sur Boisgiraud, le mit en relations avec Ampère, Poisson, Thénard et le fit entrer dans l'Université.

4. Suppléant le 18 novembre 1820, titulaire le 5 janvier 1824, institué définitivement le 3 novembre 1827.

tion 1816), agrégé (1819) et docteur ès sciences, qui avait précédemment professé la même science dans les collèges royaux de Douai (1820), Nancy (1823), Besançon (1828) et fut plus tard professeur à la Faculté des sciences de Montpellier.

Un arrêté ministériel du 24 septembre 1833[1] chargea Pinaud du cours de physique à la Faculté des sciences. Cette désignation faite sur les indications du baron Thénard était amplement justifiée par les titres du jeune maître qui devait, durant une trop courte période de quatorze années terminée par une mort prématurée, se montrer à la fois professeur brillant, expérimentateur habile et savant particulièrement distingué.

Henri Auguste PINAUD[2], né le 3 mars 1812, à Ruffec, où son père était alors principal du collège, se distingua, dans ses études faites à Nîmes, Avignon, Tournon. sous la direction de son père devenu inspecteur de l'Université, par une faculté d'assimilation et une intelligence telles que, à seize ans et demi, il était reçu à l'Ecole normale supérieure (section des sciences) où il entrait en même temps qu'Amiot, Chéruel, Guérard, le 28 octobre 1828. Bachelier ès lettres depuis le 18 mars 1828, il devenait bachelier ès sciences le 1er mars 1829. On sait quelle était alors la valeur de ces titres nullement assimilables aux multiples formes actuelles du baccalauréat. A. Pinaud se trouva à l'Ecole normale avec Barry et Hamel, reçus en 1829, qui devaient, en même temps que lui, mais à la Faculté des lettres, professer à Toulouse et avec les physiciens Billet et Quet et le futur et inoubliable ministre Victor Duruy de la promotion 1830.

1. L'Annuaire *officiel* de l'Université de Toulouse indique inexactement 1836 comme date de la nomination de Pinaud. Cette erreur a très probablement son origine dans le volume « Toulouse », p. 751 (notice sur la Faculté des sciences), publié par la ville en 1887, à l'occasion de la seizième session de l'A. F. A. S.

2. Les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse* de 1837 à 1850, et particulièrement la *notice de M. Hamel* (3e série, t. VI, année 1850) lue en juin 1849 et reproduite en tête de la septième édition du *Cours élémentaire de physique* de Pinaud (Privat et Hachette, éditeurs, 1853), ont été largement utilisés pour la rédaction de ce qui concerne Pinaud dans le présent article.

En 1831, année de sa sortie de l'Ecole, A. Pinaud obtenait, le 23 août, les deux diplômes de licencié ès sciences mathématiques et ès sciences physiques et était, le 21 septembre, reçu premier agrégé pour les classes des sciences.

Ce si brillant succès faisait immédiatement nommer A. Pinaud, qui n'avait pas vingt ans, professeur de physique au Collège royal de Grenoble (27 septembre 1831) et presque simultanément (21 novembre 1831), sur la désignation de Poisson, il était chargé de suppléer le professeur de mathématiques transcendantes à la Faculté des sciences de la même ville. Pendant qu'il justifiait ces hauts témoignages d'estime en donnant, à la complète satisfaction de tous, le double enseignement qui lui était confié, A. Pinaud établissait la *Théorie des oscillations d'un corps flottant dans un liquide*, ce qui lui permettait d'obtenir, le 23 août 1833, de la Faculté des sciences de Grenoble, le titre de docteur ès sciences. Un mois après l'obtention du plus élevé grade universitaire, A. Pinaud quittait Grenoble pour Toulouse où il était chargé du cours de physique à la Faculté des sciences.

A. Pinaud, en arrivant à Toulouse, eut la satisfaction d'y rencontrer, professeur de physique depuis deux ans au Collège royal, N. Deguin (né à Autun, le 7 mai 1809), dont il était doublement le camarade de promotion à l'Ecole normale et à l'agrégation. N. Deguin, dont le nom mérite de ne pas être oublié, après deux années passées à l'Ecole normale (1828-30) avait été nommé, le 6 octobre 1830, chargé de cours de physique au collège de Rodez et transféré à Toulouse le 28 septembre 1831. C'est devant notre Faculté des sciences qu'il soutint, les 25 et 31 juillet 1832, une thèse sur *l'Ethérification* et une thèse sur *la Théorie mathématique des phénomènes électrodynamiques* qui le firent recevoir docteur ès sciences. Il fut associé ordinaire résidant (14 décembre 1837), puis associé correspondant non résidant de notre Académie des sciences, inscriptions et belles lettres, à laquelle, en 1838, avant de quitter Toulouse pour le collège royal de Lyon, il communiquait une *Démonstration nouvelle de la formule de l'action capillaire.*

Durant son séjour à Toulouse, Deguin publia un *Cours élémentaire de physique* en deux volumes à l'usage des candidats au baccalauréat. Ce cours, dont une seconde édition paraissait en 1839 (chez Martegoute et Cie, successeurs de Vieusseux, rue Saint-Rome, 46, Toulouse) et dont la neuvième édition (E. Belin, éditeur, Paris) était en vente en 1856, obtint un très vif succès vraiment mérité. Son examen montre que la préparation du baccalauréat avant 1840 exigeait non seulement des connaissances sur l'écoulement des liquides, la capillarité, l'élasticité, les vibrations des lames et des tiges, l'achromatisme et l'arc-en-ciel, mais encore imposait une étude de la double réfraction, de la polarisation, du système des ondulations (interférences, réflexion, réfraction, anneaux colorés, diffraction) peut-être plus complète que celle exigée aujourd'hui des candidats au certificat de licence dit P. C. N. *supérieur*. Un *abrégé* de ce *Cours élémentaire* fut publié plus tard en un volume (E. Belin, édit.) par l'auteur qui, étant à Lyon, écrivit également un *Cours élémentaire de chimie* (Belin-Mandar, éd.) et un *Précis de mécanique théorique et appliquée* (E. Belin, éd.) très intéressants dont de nombreuses éditions prouvèrent l'utilité.

Deguin, qui devait devenir professeur de physique et doyen de la Faculté des sciences de Besançon et mourir à Lyon en 1860, fut remplacé le 8 octobre 1838, au Collège royal de Toulouse, par Laroque qui, le 24 décembre suivant, prenait à Paris le grade de docteur ès sciences en présentant comme thèse des études sur *la distribution de la chaleur dans une couche sphérique homogène* et sur *les réfractions astronomiques*, et douze ans après, le 21 mars 1850, succédait à Pinaud, décédé, comme associé ordinaire de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, dans la section de physique et astronomie[1].

1. Les anciens *taupins* du Lycée de Toulouse qui actuellement, suivant l'expression d'Armand Silvestre, frisent la cinquantaine du mauvais côté, ont conservé très net le souvenir de Laroque qui était entré en 1831 à l'École normale en compagnie du physicien Abria et de Wallon, *le père de la constitution* actuelle, car, en 1875, Laroque (décédé en 1878)

C'est le 1er novembre 1833 que Pinaud prêta serment devant le recteur Ozaneaux et fut déclaré installé dans ses fonctions de chargé de cours de physique à la Faculté des sciences. Le même jour, les mêmes formalités étaient remplies par et pour Moquin-Tandon, chargé du cours d'histoire naturelle dans cette même Faculté où, depuis 1885, son fils, héritier de la science paternelle, enseigne encore aujourd'hui.

Les débuts de Pinaud dans la chaire de Toulouse furent pour le jeune maître un nouveau et brillant succès confirmé et développé par les leçons des années suivantes, car « Pinaud a toujours été accompagné de la faveur de son auditoire, dont il savait soutenir et aviver l'attention par un enseignement sans cesse renouvelé, par une parole facile et animée, par l'adresse heureuse avec laquelle il menait à bien les expériences les plus délicates[1]. » Aussi est-ce avec dispense d'âge, hommage rendu à son mérite, que Pinaud, âgé seulement de vingt-sept ans, fut, le 20 août 1839, titularisé dans la chaire qu'il occupait.

Depuis deux ans, il appartenait comme associé ordinaire à l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse où, le 11 mai 1837, dès qu'il eut atteint l'âge de vingt-cinq ans exigé par des règlements inflexibles, il fut élu[2] sur la proposition du secrétaire perpétuel, l'ingénieur d'Aubuisson. Et immédiatement, l'Académie pouvait se féliciter de son choix, car, dans la séance du 17 juillet 1837, Pinaud lisait un important mémoire sur *Un nouveau mode de production du son*[3], provoqué par le fait suivant. Pinaud ayant soufflé, à la lampe d'émailleur, une petite boule à l'extrémité d'un tube de verre de 2 mm. environ de diamètre pour construire un thermomètre

faisait encore passer des *colles* aux élèves de MM. Brunhes et Barthélemy (classe de mathématiques spéciales de M. Forestier), et l'une d'elles, « la manière de percer un bouchon », était devenue légendaire.

1. Hamel, *loc. cit.*

2. En remplacement de Boisgiraud, dont il était ainsi, de son vivant, le successeur à la Faculté et à l'Académie.

3. *Histoire et Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, années 1837-38-39 (2e série, t. V, première partie, p. 49 et suiv.).

différentiel, entendit le tube, abandonné à lui-même la boule étant encore très chaude, émettre un son peu intense mais très pur que le refroidissement de la boule faisait éteindre par affaiblissement progressif. En multipliant les expériences et modifiant les conditions de réalisation, Pinaud put établir que les sons émis par des *tubes résonnants* sont régis par trois lois générales énoncées de la manière suivante dans le mémoire dont nous parlons :

1re loi. — *Le son produit dans un tube de verre humide, terminé par une boule chauffée est d'autant plus grave que le tube est plus long, toutes choses étant égales d'ailleurs.*

2me loi. — *La longueur et le diamètre du tube restant les mêmes, le son est d'autant plus grave que la boule qui termine le tube a un plus grand volume.*

3me loi. — *Enfin, toutes choses égales d'ailleurs, le son produit est d'autant plus aigu, que le tube générateur a un plus grand diamètre.*

Dans un travait inséré dans les *Annales de chimie et de physique* (t. LVII, pp. 204 et suiv., année 1834), Pinaud, préoccupé des nécessités de l'enseignement expérimental, avait décrit une certain nombre *d'appareils simples* peu coûteux, faciles à réaliser dans tous les établissements d'instruction et permettant de reproduire aisément les diverses *expériences de l'électrodynamique*. Ces appareils, non oubliés et encore utilisés, constituaient un perfectionnement et une généralisation des courants mobiles par pile flottante de De La Rive (de Genève). Pinaud, les ayant complétés et modifiés, en donna une description nouvelle, devenue nécessaire, qui fit en 1838 l'objet d'une intéressante communication à l'Académie toulousaine, dans laquelle il indiquait méthodiquement les expériences que ces appareils permettent de faire[1].

L'année suivante, en 1839, Pinaud, que les problèmes nou-

1. *Histoire et Mémoires de l'Académie des Sciences, I. et B.-L. de Toulouse* (2e série, tome VI, 2e partie, pp. 129 et suiv.).

veaux posés par le progrès scientifique intéressaient particulièrement, donnait à la même Académie une importante étude sur la « *mesure des courants électriques* », avec applications à la mesure de l'intensité magnétique du globe et à la comparaison des aimants[1].

Pinaud s'intéressa également à la galvanoplastie dont Jacobi avait eu l'idée à Saint-Pétersbourg en 1837. Il donna lecture, en 1841, à l'Académie, de plusieurs notices consacrées à ce sujet alors nouveau et montra en même temps des produits parfaits fournis par ses essais[2]. La même année, il appliquait la galvanoplastie à la reproduction des épreuves daguerriennes et entrant dans la voie ouverte par Donné et Fizeau pour la transformation des plaques propres à la gravure, il parvint à transporter sur cuivre, sans altération et simplement renversée, une image daguerrienne.

Pinaud eut ensuite l'idée de rechercher si l'électricité ne pourrait pas, comme la lumière, produire des actions photographiques. A la suite de nombreuses expériences couronnées de succès, il put, « *sur la coloration par l'électricité des papiers impressionnables à la lumière et sur une nouvelle classe d'empreintes électrographiques* », formuler dans les termes ci-dessous les conclusions suivantes[3] :

« 1° Une série continue de très petites étincelles électriques noircit en très peu d'instants une plaque de Daguerre iodée. La décharge de la bouteille de Leyde y forme des taches circulaires, analogues à celles de Priesley et d'une régularité parfaite ;

« 2° Une série d'étincelles très faibles tombant au même point sur une plaque de Daguerre non iodée y forme à la longue des taches irisées, décrites déjà par M. Matteucci ; mais, en outre, dès les premiers instants après le jaillissement de ces petites

1. *Idem*, pp. 4 et suiv.
2. *Idem*, p. 6.
3. *Mémoires de l'Académie des S. I. et B.-L. de Toulouse* (3e série, tome I, pp. 146 et suiv.), Mémoire lu le 13 juillet 1843.

étincelles, et avant que la tache apparaisse d'elle-même, la plaque d'argent, ainsi que les plaques de cuivre, de zinc..., se trouve affectée par le fluide électrique, de telle sorte que la trace de son passage y devient immédiatement visible à la manière des images de Moser, quand on dirige sur elle le souffle humide de l'haleine ;

« 3° Les papiers enduits de chlorure, iodure et bromure d'argent sont impressionnés aussi facilement et plus facilement même par le fluide électrique que par la lumière. L'action du fluide électrique est indépendante de l'action préalable ou simultanée des rayons lumineux ;

« 4° La coloration des papiers photographiques par l'électricité statique est un exemple nouveau de décompositions chimiques opérées par cette électricité comme par celle des piles voltaïques. Elle fournit une nouvelle distinction entre les propriétés du fluide positif et celles du fluide négatif. L'électricité négative noircit rapidement les papiers enduits de bromure ou d'iodure d'argent qui n'ont pas été impressionnés par la lumière. L'électricité positive ramène au blanc jaunâtre les papiers noircis par la lumière ou par l'électricité négative ;

« 5° Enfin, la sensibilité électrique des papiers photographiques permet de conserver la trace exacte de l'étincelle à laquelle donne naissance la décharge d'un condensateur et offre un moyen nouveau et infaillible de produire instantanément toute sorte de *dessins électrographiques.* »

Pinaud, poursuivant ses recherches sur l'électricité, fut conduit à imaginer *une disposition nouvelle de la pile à courant constant*[1] d'un entretien facile et économique, d'une action très constante, destinée à remplacer les piles plus puissantes de Daniell et de Bunsen. L'élément Pinaud, qui ne se différentiait, en réalité, de l'élément Daniell que par substitution d'une dissolution concentrée de chlorure de sodium à l'eau acidulée par 1/20e d'acide sulfurique, présentait cependant un aspect

1. *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse* (3e série, t. II, 1846, pp. 169 et suiv.).

assez compliqué, car il était constitué par : 1° un vase (de 11 centimètres de diamètre) en cuivre mince contenant une dissolution concentrée de sulfate de cuivre maintenue concentrée par des cristaux de sulfate de cuivre placés dans des godets portés latéralement par le vase en cuivre avec lequel des orifices circulaires les faisaient communiquer; 2° un diaphragme cylindrique en porcelaine poreuse Fouque et Arnoux de $9^{cm},5$ de diamètre, 15 centimètres de hauteur et $0^{cm},5$ d'épaisseur, entrant dans le vase précédent; 3° un cylindre de zinc amalgamé, de 7 centimètres de diamètre et 15 centimètres de hauteur, plongeant dans une dissolution concentrée de sel marin contenue dans le diaphragme en porcelaine poreuse. Pinaud, préoccupé comme toujours, à juste titre, du prix de revient des appareils, faisait observer qu'une batterie de 12 de ses éléments ne coûtait pas 60 francs. Il fit une étude très soignée du fonctionnement de cette pile qu'il utilisa, en particulier, pour établir les conditions de *la réduction du zinc métallique sous forme arborescente* dans l'électrolyse d'une solution aqueuse de sulfate de zinc.

L'activité scientifique de Pinaud fut d'ailleurs toujours considérable. C'est ainsi qu'avec son doyen Boisgiraud, aidé par MM. d'Hargenvilliers, Dr Perpère et Bianchi, opticien, il observa sur la terrasse de l'une des tours de l'église Saint-Just, à Narbonne, l'*éclipse totale de soleil du 8 juillet 1842*. Ces observations, faites conformément aux instructions données préalablement par Arago dans les *Comptes rendus*, non seulement vérifièrent la plupart des faits prévus, mais apportèrent de nouveaux éléments aux connaissances de physique céleste et firent l'objet d'une notice, très remarquée parmi les travaux publiés à cette occasion par divers astronomes et physiciens, dans laquelle Pinaud et Boisgiraud[1] examinèrent en détail les principaux faits qui précédèrent, accompagnèrent, suivirent cette éclipse, qui dura $1^h52^m25^s$ et fut totale 1^m58^s à Narbonne.

1. *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse* (3e série, t. I, 1844, pp. 1 et suiv.)

En 1841, l'Académie des sciences de Toulouse mettait au concours, pour sujet d'un prix à décerner en 1843, la question suivante : *Déterminer, par des expériences rigoureuses, les quantités de chaleur dégagées dans la combustion des principales substances dont on se sert pour l'éclairage et pour le chauffage.* L'année suivante, en 1842, l'Académie des sciences de Paris suivait cet exemple et généralisait la question en demandant *la mesure des chaleurs dégagées dans les actions chimiques.* A ce second appel sont dus les travaux bien connus de Favre et Silbermann, tandis que le premier fit présenter d'abord par MM. Dauriac et Sahuqué, à l'Académie de Toulouse, des *recherches sur la chaleur dégagée dans la combustion* des principales substances utilisées pour l'éclairage et pour le chauffage qui provoquèrent la rédaction par Pinaud d'un véritable traité spécial sur la matière sous forme de deux rapports[1] faits à l'Académie au nom d'une Commission composée de Vitry, professeur de mécanique à l'Ecole des beaux-arts et des sciences industrielles dont il devait devenir, en outre, inspecteur en 1857[2]; Molins, professeur de mathématiques pures à la Faculté des sciences, plus tard doyen de cette Faculté (1853-79); Petit, directeur de l'Observatoire, qui enseigna, de 1848 à 1865, l'astronomie à la même Faculté, et Pinaud, rapporteur.

Le prix extraordinaire de physique de l'Académie de Toulouse ne fut, en effet, décerné aux lauréats Dauriac et Sahuqué qu'en séance publique du 2 juin 1844, car, dans le mémoire présenté par eux en 1843, ces jeunes physiciens donnaient bien la description du matériel expérimental qu'ils avaient imaginé ainsi que le *modus faciendi*, mais n'apportaient que les résultats relatifs à un seul corps, la braise de boulanger. Aussi, dans son premier rapport, très documenté et véritable modèle

1. *Idem*, pp. 26 et suiv.

2. A la mort de Vitry, en 1866, la direction de l'École des beaux-arts fut confiée à un autre membre de l'Académie (1834-1884), P.-E. Brassine, né à Albi en 1805, professeur de sciences appliquées à l'École d'artillerie de Toulouse.

du genre, Pinaud, tout en félicitant les auteurs, les invitait à étudier un certain nombre de corps particulièrement intéressants qu'il leur signalait : bois, charbon ordinaire, houille, huile, suif, cire, gaz de l'éclairage. Ils suivirent ce conseil et apportèrent un an après les résultats numériques relatifs à huit substances de compositions et de densités parfaitement définies : hydrogène, suif, cire blanche, stéarine, huile de colza, huile d'olive, gaz de l'éclairage, braise de boulanger, brûlant dans l'oxygène sous des pressions et des vitesses d'écoulement variables. Quoique les expériences sur la combustion du charbon de chêne, du bois de chêne et de la houille fussent inachevées, dans le second rapport où, discutant les résultats, il comblait une lacune en calculant l'approximation possible, ce qui le conduisait à considérer les expériences comme bien faites, Pinaud concluait à l'attribution du prix, et ses conclusions, si bien motivées, étaient naturellement approuvées par l'Académie[1].

Le travail de MM. Dauriac et Sahuqué n'était pas le premier que Pinaud avait à apprécier pour prononcer ensuite un jugement, car les 21 février et 2 mars 1838, en vue du doctorat ès sciences mathématiques, M. Sawicki, de Byalistok (Pologne), avait soutenu devant la Faculté des sciences de Toulouse deux thèses dont la seconde était consacrée à la « détermination du mouvement des planètes », mais dont la première était une thèse de physique mathématique *sur la pression des liquides homogènes*.

Un autre remarquable rapport de Pinaud est celui qu'il lut

1. A Paris, l'Académie des sciences de l'Institut de France ne décerna le grand prix des sciences physiques pour 1849 à aucun des six mémoires qui lui furent envoyés; mais, dans sa séance solennelle du 16 décembre 1850, elle proclama l'attribution des fonds du prix, *sans appréciation de mérite relatif*, sous forme des indemnités suivantes : 1.500 francs à Favre et Silbermann ; 1.000 francs à Andrews, qui s'était plus particulièrement occupé des combinaisons par voie humide ; 500 francs à Dauriac et Sahuqué, dont le mémoire portait comme épigraphe : « Les personnes habituées aux procédés expérimentaux de physique peuvent seules apprécier l'énormité de la tâche qui nous était imposée. »

le 21 mai 1845 au Conseil de salubrité de la ville de Toulouse et le 31 juin suivant à l'Académie des sciences[1] sur les *moyens d'assainissement que réclamait l'etat des hôpitaux et des autres établissements communaux de la ville de Toulouse*, rapport dans lequel Pinaud étudie les causes d'altération de l'air confiné, les meilleures conditions à réaliser dans le chauffage et la ventilation, et applique ensuite ces considérations aux salles d'asile, écoles mutuelles et autres écoles primaires de la ville, ainsi qu'à l'Ecole de médecine, l'hospice Saint-Joseph-de-la-Grave et l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques, en indiquant, dans chaque cas, le mal et le remède.

En se consacrant au seul enseignement de la physique, Pinaud n'avait cependant pas dit un définitif adieu aux mathématiques, car il cultivait, avec son succès habituel, la théorie des nombres, et à ce propos on doit signaler de lui deux notes[2] *sur la divisibilité des nombres*, et spécialement sur les caractères de divisibilité par 7 et par 13, dans l'une desquelles il démontre et étend à tous les diviseurs possibles un théorème nouveau sur la divisibilité s'énonçant ainsi : « Lorsqu'un nombre est divisible par 7, si on renverse ce nombre et qu'on multiplie chacun des chiffres du nombre renversé respectivement par les puissances successives de 2, à partir de 2^0 et en allant de gauche à droite, et qu'on fasse la somme en laissant à chaque produit la valeur des unités que le chiffre qui l'a formé représente, le nombre résultant sera encore divisible par 7. »

Un professeur de Faculté des sciences, et plus particulièrement un professeur de physique, ne doit pas être seulement un savant distingué donnant un enseignement élevé, n'ignorant aucun des progrès les plus récents de la science et en tenant judicieusement compte, un expérimentateur habile et ingénieux capable de mener à bien les recherches personnelles

1. *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse* (3e série, t. II, 1846, pp. 1 et suiv.).

2. *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse* (3e série, tome I, 1844, pp. 341 et suiv.).

qu'il entreprend, mais son rôle de juge dans les examens lui impose moralement l'obligation de ne pas oublier dans ses leçons que, parmi ses élèves, se trouvent de futurs maîtres de l'enseignement secondaire, et de se rendre directement utile à cet enseignement en montrant, par l'exemple, la possibilité d'utiliser au mieux des ressources modestes pour créer des appareils simples, peu coûteux, très démonstratifs, et mettant à sa disposition des ouvrages spéciaux indiquant la voie à suivre et le but à atteindre. Pinaud possédait toutes ces qualités et s'attachait à remplir complètement ses devoirs. Aussi, fut-il naturellement conduit à écrire un ouvrage qu'il intitula modestement *Programme* d'un cours élémentaire *de physique,* car il pensait qu'il est plus utile de mettre entre les mains des élèves « un résumé succinct qu'un traité complet de la science. Lorsque les jeunes gens trouvent leur travail tout fait dans un ouvrage, ils prêtent aux explications une attention moins sérieuse; souvent aussi leur étude individuelle se ressent de cette facilité trop indulgente : ils lisent au lieu d'approfondir[1] ». Le succès rapide et croissant de ce livre, dont la 7e édition[2] paraissait en 1853, six ans après le décès de l'auteur, montre combien le plan suivi et sa réalisation furent appréciés.

Pinaud était dans la plénitude encore juvénile de son talent et de son activité lorsque la mort vint le frapper à l'âge de trente-cinq ans. Fin 1846, il dut interrompre ses leçons à la Faculté; mais l'espoir semblait pouvoir renaître lorsqu'en avril 1847 le mal empira brusquement, les accidents se multiplièrent à intervalles de plus en plus courts, et dans la nuit du 5 mai 1847 Pinaud « s'éveilla subitement étouffé par le sang et n'eut que le temps d'appeler son frère pour expirer dans ses bras[3] ».

1. Avertissement de l'auteur sur la 4e édition.

2. Ed. Privat (Toulouse) et Hachette (Paris), éditeurs : (XVI + 488 + 30) pages, (9 + 2) planches.

3. Pinaud devait son succès en toutes choses « à la grâce, à la vivacité d'un esprit toujours aimable, à son goût pour les Arts, où il eût pu

La perte de la Faculté et de l'Académie était cruelle et semblait doublement irréparable. Le choix de Daguin comme successeur de Pinaud démentit ces prévisions pessimistes, car le nouveau venu était capable, comme il le prouva, de maintenir le niveau élevé de l'enseignement supérieur de la physique à Toulouse et de lui donner un nouvel éclat.

Pierre-Adolphe DAGUIN [1] naquit le 5 août 1814 à Poitiers, où son père était simultanément professeur de seconde au lycée et secrétaire de la Faculté de droit. Son premier professeur de mathématiques au lycée impérial, devenu collège royal de Poitiers, fut un ami de son père, qui devint pour toujours le sien, Gascheau [2], qu'il devait retrouver. à Toulouse, professeur

réussir comme dans les Sciences, comme dans les Lettres, tant il avait le génie facile et propre à toutes choses. C'est ce goût des Arts, c'est ce désir de tout connaître et de tout embrasser, qui l'entraînait tour à tour en Italie, en Espagne, dans ces moments de loisir que lui laissaient les devoirs du professorat, et dont il savait encore tourner l'agréable emploi au profit de la science. Il avait rapporté de ses voyages des notes nombreuses, qu'il n'a pas eu le temps de mettre en ordre, mais qui témoignent de la variété de ses connaissances et de son universelle aptitude ». (Hamel, *loc. cit.*).

1. Il est absolument impossible d'écrire, d'une manière documentée, sur P.-A. Daguin sans avoir recours à l'« *Eloge* » de ce savant prononcé par M. Brunhes le 31 mai 1885, au Capitole, en séance solennelle de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse et inséré dans les Mémoires de cette Société savante (8e série, t. VII, 1885, 2e semestre, p. 48 et suiv.). — L'auteur de la présente notice, qui assistait, fin 1881 et début de 1882, aux dernières leçons faites par Daguin à la Faculté et aux premières de son éminent successeur, M. le doyen P. Sabatier, remercie bien vivement M. Daguin, professeur de physique au Lycée de Bayonne, fils du regretté maître, d'avoir bien voulu lui offrir récemment un exemplaire du tirage à part du si intéressant travail de M. Brunhes, qu'il avait entendu lire par celui-ci, venu spécialement de Dijon pour rendre à P.-A. Daguin cet hommage mérité.

2. Dans la « *Notice biographique sur M. A. Gascheau* », lue le 8 juin 1884 en séance publique de l'Académie des sciences de Toulouse, Daguin a dit : « Gascheau avait été mon premier maître dans l'étude des sciences; il fut l'ami de ma famille, et il avait reporté sur son ancien élève, qui le lui rendait bien, une affection quasi-paternelle qu'il lui a conservée jusqu'à la fin »; et M. Brunhes (*loc. cit.*) donne le détail suivant : Daguin « aurait pu ajouter que Gascheau n'avait jamais abdiqué les privilèges de sa paternité intellectuelle, et que d'ordinaire il appelait son ancien élève simplement Adolphe. Si on en laissait percer

de mathématiques appliquées, depuis 1844, à la Faculté des sciences et membre de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres, compagnie dans laquelle Gascheau était entré le 21 mars 1850.

Après avoir, en 1833, obtenu à Poitiers son baccalauréat ès lettres, P.-A. Daguin entra comme pensionnaire à l'institution Pelassy de l'Ousle, à Paris, pour se préparer à l'Ecole normale supérieure en suivant, à titre d'élève externe, les cours de la classe de mathématiques spéciales au collège royal Saint-Louis, où il eut comme professeurs Delisle pour les mathématiques et Babinet pour les sciences physiques. Ce dernier apprécia à leur valeur les aptitudes de son élève, avec lequel il entretint depuis les meilleures relations que la mort seule fit cesser.

En 1835, P.-A. Daguin subissait avec succès, successivement, les épreuves du baccalauréat ès sciences et celles du concours d'admission à l'Ecole normale supérieure, où il entrait

quelque surprise, il manifestait vivement la sienne et se mettait à expliquer avec complaisance l'origine de ses droits ».

Gascheau, né à Tours le 11 février 1798, fut admis avec le nº 17, en 1816, à l'Ecole polytechnique, et nommé, en 1818, professeur de géométrie descriptive et de démonstration des machines à l'Ecole des Arts et Métiers de Châlons-sur-Marne, qu'il quitta en 1827, après s'être fait recevoir bachelier ès lettres et bachelier ès sciences, pour devenir chargé de cours de mathématiques au collège royal de Poitiers, où il enseigna les mathématiques spéciales. Il prit, en 1830, sa licence ès sciences mathématiques et subit, aussitôt après, avec succès, les épreuves de l'agrégation des sciences. Transféré, le 5 octobre 1832, au collège royal de Nantes, il y enseigna successivement les mathématiques élémentaires, la physique et les mathématiques spéciales. Le 3 octobre 1839, il était nommé inspecteur de l'Académie d'Orléans, de laquelle dépendait le département d'Indre-et-Loire, et Daguin, étant devenu professeur de sciences physiques au collège royal de Tours, « eut plus d'une fois la satisfaction de voir ses élèves interrogés par le nouvel inspecteur ». Le 17 mars 1843, Gascheau obtenait le grade de docteur ès sciences mathématiques devant la Faculté des sciences de Paris, à laquelle il avait présenté comme thèse une « *Etude du mouvement relatif d'un système de corps* », et, le 17 janvier 1844, il devenait professeur de mathématiques appliquées à la Faculté des sciences de Toulouse. Admis à la retraite en 1872 et nommé professeur honoraire, sa chaire, transformée en chaire de mécanique rationnelle et appliquée, fut attribuée à Despeyrous, remplacé par Tisserand dans celle d'astronomie. Gascheau, âgé de quatre-vingt-cinq ans, mourut le 20 avril 1883.

en même temps qu'un futur membre de l'Institut, professeur de physique en Sorbonne, Paul Desains. Durant son séjour à l'Ecole normale, où il connut Jules Simon, de la promotion 1833, et où vinrent le rejoindre, en 1836, Bersot, Charles Zévort, Olivaint[1], Lallemand[2] et, en 1837, V. Puiseux, qui fut professeur d'astronomie mathématique et membre de l'Institut. P.-A. Daguin, en ses trois années d'étude, prépara et obtint les trois diplômes de licencié ès sciences mathématiques, ès sciences physiques et ès sciences naturelles. Aussi, en octobre 1838, en sortant de l'Ecole, il était chargé des cours de sciences physiques et naturelles au collège royal de Moulins.

Dès ses débuts à Moulins, P.-A. Daguin se montra, bien évidemment, professeur de physique très distingué, mais aussi excellent professeur d'histoire naturelle. « On n'avait pas alors ces collections de planches murales dont la publication a été si bien accueillie dans l'enseignement; il en dessinait et en peignait pour ses élèves charmés, faisait quelques dissections sous leurs yeux, leur apprenait à se servir du microscope. Le baron Thénard, qui surveillait avec une sollicitude si attentive le personnel enseignant des sciences expérimentales et d'observation, comprit tout le mérite de ces procédés, qui étaient dans l'enseignement secondaire d'heureuses innovations[3]. » Non seulement Daguin aimait et cultivait le dessin qu'il utilisait si bien, mais il s'occupait aussi de musique qui « le ravissait et il jouait du violon en habile amateur; aussi se trouva-t-il tout prêt à aborder plus tard avec une oreille exercée l'étude de plusieurs problèmes délicats de l'acoustique[4] ». Il faisait dans le Bourbonnais et l'Auvergne des excursions pédestres « non seulement en homme qui aime la nature et qui en

1. Qui devait devenir le R. P. Olivaint, S. J., et être, comme otage, fusillé rue Haxo, à Paris, le 26 mai 1871.

2. Un Toulousain, devenu correspondant de l'Institut, doyen et professeur de physique à la Faculté des sciences de Poitiers, alors que le Poitevin Daguin était titulaire de la chaire de physique à Toulouse.

3. J. Brunhes, *loc. cit.*

4. *Ibid.*

sent les beautés, mais encore en savant qui cherche les relations et les causes de ses admirables harmonies[1] ».

En 1840, il fut invité par le baron Thénard, qui l'estimait particulièrement, à se présenter, l'année suivante, au concours d'agrégation des sciences physiques et naturelles. Cet ordre d'agrégation de l'enseignement secondaire venait d'être institué, le 2 octobre 1840, par arrêté du ministre Victor Cousin qui supprimait l'agrégation unique des sciences et la remplaçait par deux agrégations distinctes : celle des sciences mathématiques et celle des sciences physiques et naturelles[2]. Daguin subit donc, en 1841, devant un jury composé du baron Thénard, président; de Masson, Beudant, Milne-Edwards et Delafosse, membres, les épreuves, qui avaient lieu pour la seconde fois, de la nouvelle agrégation. Les candidats ayant à faire trois compositions écrites : une sur la physique, une sur la chimie et une sur l'histoire naturelle, les concurrents de 1841, parmi lesquels Daguin se trouvait, eurent à traiter les sujets suivants :

Physique : I. Anneaux colorés de Newton; — II. Méthode de Delaroche et Bérard pour la détermination de la chaleur spécifique des gaz à pression constante; — III. Recherche de la chaleur spécifique des gaz simples à volume constant.

Chimie : I. Exposer la théorie des équivalents et en déduire les principales conséquences; faire connaître en quoi elle diffère de la théorie atomique; — II. Etant donné un mélange pulvérulent de zinc, étain, plomb, cuivre, or, platine, argent, exposer les procédés par lesquels on parvient à les séparer.

1. J. Brunhes. *loc. cit.*

2. Par décret du 10 avril 1852, sous le ministère de Fortoul (ancien professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Toulouse 1841-47, et membre associé ordinaire résidant le 29 juin 1845, associé correspondant, le 5 août 1847, de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres), toutes les agrégations furent réduites à deux : celle des sciences et celle des lettres, alors qu'à l'origine des *concours*, en 1821, il existait trois ordres : sciences, classes supérieures de lettres, classes de grammaire. Les agrégations de mathématiques et de sciences physiques et naturelles redevinrent distinctes, en 1859, sous le ministère Rouland, par application du décret du 17 juillet 1858.

Histoire naturelle : I. Faire connaître les rapports qui existent entre l'air et les êtres organisés, décrire sommairement les organes de la respiration chez les animaux et les plantes; — II. Indiquer les principaux caractères des groupes des terrains jurassiques.

« Les candidats étaient nombreux et distingués : plusieurs occupaient déjà des chaires importantes; tous les élus de cette époque ont été appelés à occuper des situations élevées dans l'enseignement supérieur. Parmi eux on remarquait un élève sortant de l'Ecole normale qui promettait beaucoup, qui a donné plus encore. C'était le futur professeur de physique de l'Ecole polytechnique et de la Sorbonne, le futur secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Le premier rang fut vivement disputé, mais attribué enfin à M. Jamin, le deuxième à M. Daguin. Le président du jury, le baron Thénard, qui avait été surtout frappé du beau succès de Daguin dans les épreuves d'histoire naturelle, lui offrit une chaire de cet ordre d'enseignement dans les Facultés[1]. » Daguin qui, n'étant pas encore docteur, craignait de manquer d'autorité dans une telle situation, déclina cette offre si flatteuse, mais accepta son transfert dans la chaire de physique du collège royal de Tours. Dans sa nouvelle résidence il fut immediatement apprécié et se vit, tout de suite, chargé du cours public municipal de chimie industrielle où, par son succès, il justifia la confiance qu'on lui témoignait.

Professeur aussi consciencieux que savant et habile, Daguin, sans rien sacrifier de ses devoirs professionnels, poursuivait des recherches personnelles en vue du doctorat ès sciences physiques et utilisait, en 1844, ses vacances pour faire un voyage scientifique en Angleterre d'où il rapporta de multiples notes et plusieurs croquis d'appareils divers.

Le 24 février 1846 il soumettait ses thèses au jugement de la Faculté des sciences de Paris, et le 1er juillet suivant, après une brillante soutenance, le jury, composé de Dumas, Despretz, Balard et Poncelet, le déclarait digne du grade de docteur ès

1. J. Brunhes, *loc. cit.*

sciences. Malgré les travaux publiés depuis, les thèses de Daguin sur *Les propriétés physiques et la constitution moléculaire des corps solides* et *sur la dissolution et la cristallisation et sur les phénomènes qui se produisent quand on mélange deux dissolutions*, inspirées toutes deux par la physique moléculaire, sont encore loin, aujourd'hui, d'avoir perdu leur intérêt.

Immédiatement après sa réception au doctorat, durant les vacances de 1846, Daguin « fit, en compagnie de son ami, M. Vapereau, alors son collègue de philosophie au collège royal de Tours, une intéressante excursion sur les bords du Rhin, en Belgique et en Hollande. Il songeait déjà à son livre et recueillait de précieux documents en visitant Louvain, Liège, Gand, Anvers, Bruxelles, Amsterdam, Harlem, Utrecht, La Haye, Rotterdam. Le pays que tant de physiciens ont illustré, où Descartes a publié la plupart de ses recherches scientifiques, où sont nés Huyghens, S'Gravesend, Musschenbrœck, Plateau et tant d'autres, possède de précieuses collections que Daguin ne se lassait pas d'admirer. Le fervent adepte de la science étudiait les appareils construits par les savants inventeurs hollandais dans les cabinets de physique de Leyde ou au musée Tayler de Harlem avec le respect et la vénération qu'il avait éprouvés en voyant en Angleterre les instruments d'Herschell et de Newton[1]. »

C'est le 6 août 1847 que P.-A. Daguin fut appelé comme chargé de cours à la Faculté des sciences de Toulouse pour y

1. J. Brunhes, *loc. cit.* — M. Brunhes fait remarquer, dans la même notice, que les savants belges et hollandais avec lesquels Daguin était entré en relations durant son voyage de 1846 lui conservaient « une véritable affection, et on est touché de voir comment, dans les lettres d'origine et de date différentes, Quételet, de Bruxelles; Buys-Ballot, d'Utrecht; Plateau, de Gand et plusieurs autres encore, lui exprimaient les mêmes sentiments et l'invitaient avec insistance à faire un nouveau voyage dans » leurs « belles contrées. »

En rappelant les voyages de Daguin en Angleterre, en Belgique et en Hollande, on ne peut s'empêcher de constater que les séjours dans les mêmes pays, à la recherche du progrès scientifique, et les bonnes relations résultantes avec d'éminents savants, constituent une sorte de tradition qui se maintient brillamment, en physique, à la Faculté des sciences de Toulouse.

enseigner la physique dans la chaire devenue vacante par le décès de Pinaud. Dès ses débuts à Toulouse et durant trente-cinq ans, Daguin se montra un des maîtres les plus éminents de l'enseignement supérieur, « travailleur infatigable, savant exceptionnellement érudit, professeur zélé luttant courageusement contre des difficultés matérielles insurmontables; homme de bien, caractère modeste et vaillant, religieusement fidèle à ses convictions[1]. » Aussi, dès la fin du stage réglementaire minimum, le 16 février 1849, était-il titularisé et, sur le rapport d'Edouard Filhol, élu, le 17 août 1854, membre de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres[2] à laquelle, le 11 janvier suivant, il faisait hommage du premier volume de son *Traité de physique*.

Daguin fut un des hommes qui ont le plus contribué à rendre très populaires à Toulouse, durant une longue période, les cours publics de la Faculté des sciences. L'éclat de l'enseignement, l'affluence vraiment incroyable d'auditeurs aussi assidus que nombreux, peuvent évidemment être égalés, mais ne seront certainement jamais dépassés. Les trois cours que Joly, Ed. Filhol, Daguin faisaient à sept heures et demie du soir étaient particulièrement suivis.

N. Joly, que sa réception premier au concours, depuis supprimé, de l'agrégation des Facultés des sciences avait fait donner comme successeur à De Quatrefages (1840) dans la chaire de zoologie de la Faculté des sciences de Toulouse, était un naturaliste doublé d'un philosophe qui conserva toute sa vie « une énergie propre à animer les convictions et à exciter l'enthousiasme[3] ». Aussi, le nom de N. Joly ne sera-t-il jamais

1. B. Baillaud : *Rapport sur les travaux de la Faculté des sciences pendant 1883-84*.

2. Il occupa le fauteuil rendu libre en 1847 par le passage de Joly, qui en était titulaire depuis 1842, dans la section d'histoire naturelle.

3. *Biographies méridionales contemporaines*, 1re série, no 5, Dr N. Joly (Toulouse, 1867, au bureau de l'*Intermédiaire*, arcades du Capitole). — Voici comment l'auteur de cette brochure, Genty Magre, parle (p. 48 et suiv.) des cours de Joly :

« Si l'exactitude est la politesse des rois, il pense qu'elle est aussi celle

oublié à Toulouse. Il en est de même de celui d'EDOUARD FILHOL qui, comme professeur, « atteignit la perfection[1] » et enseigna la chimie pendant trente ans (1853-83) à la Faculté

des professeurs. Il y a là, en effet, deux royautés en présence, et il ne pouvait appartenir à celle qui règne sur l'esprit de rester en arrière.

« Son entrée au milieu de disciples attentifs n'est ni emphatique ni sournoise. Le naturel y est distribué sans prétention et avec bonhomie. Installé gravement sur son fauteuil mobile, l'œil fixé sur les sujets anatomiques ou physiologiques qui vont servir d'étude, il commence sa leçon sans périphrases, va droit au but, commente, discute, induit, déduit, compose, décompose avec l'aisance d'un rhéteur rompu aux travers de la dialectique la plus subtile.

« Son élocution nous a parfois des allures charmantes. Il a l'air de chercher le mot, mais il semble que ce soit pour le mieux faire attendre.

« Il puise dans tous les domaines, car les sciences ont entre elles un point commun d'affinité. Si l'occasion se présente de traduire une page d'allemand, d'anglais, d'italien, d'espagnol, voire même de sanscrit à livre ouvert, la chose est vite faite. Il s'est occupé de linguistique au point de composer une grammaire allemande, avec des données et une méthode tout à fait nouvelles.

« Les dessins des planches qui accompagnent ses ouvrages sont aussi lithographiés par lui. De là son goût artistique et ses dissertations faciles sur les différentes branches de l'art national et universel.

« Lorsqu'il est nécessaire, par exemple, de se transporter en plein Moyen-âge pour condamner une erreur d'histoire naturelle accréditée chez les anciens, il ne peut quitter la chose en litige sans parler des coutumes, des croyances, des préjugés d'alors, sans contempler en passant ces superbes cathédrales gothiques avec leurs roses flamboyantes, leurs statues gigantesques, véritables symboles d'une époque où la foi était tout où la raison n'était rien.

« Partout l'artiste suit le savant ou le précède.

« Il parle aussi, ce professeur cosmopolite, avec non moins d'érudition du clair obscur de Rembrand, de la sève flamande répandue sur les toiles de Jordaëns, des paysages de Claude Lorrain et des gravures d'Albert Dürer, et il explique l'influence des climats sur les idiomes, sur les coutumes, sur les goûts artistiques, sur l'organisme en général.

« Voilà le secret de la foule qui suit régulièrement ses cours. Etudiants, hommes du monde, magistrats, industriels, prêtres, gens de robe, gens d'épée, viennent s'asseoir sans façon sur les bancs de l'amphithéâtre pour écouter cette science familière, vulgarisée par un maître qui possède le don d'instruire en intéressant et trouve des preuves à l'appui de ses affirmations, aussi bien dans les œuvres de Descartes, de Diderot, de Voltaire, de d'Alembert, de Condillac que dans celles de Humbolt, de Lordat, de Cuvier, de Lallemand, des deux Geoffroy Saint-Hilaire dont il s'honore d'avoir été l'élève et l'ami. »

1. Caubet : *Rapport sur les travaux de l'Ecole de médecine et de pharmacie de Toulouse pendant l'année scolaire 1882-83.*

des sciences et plus de quarante ans (1841-83) à l'Ecole de médecine dont il fut directeur depuis 1858 jusqu'à sa mort. Edouard Filhol, « savant de premier ordre, également versé dans toutes les branches des sciences physiques et naturelles, professeur attentif à tous les progrès de la science, soucieux d'en faire immédiatement profiter ses élèves[1] », « donnait à l'enseignement de la chimie un très vif attrait, grâce au choix et au succès de ses expériences, grâce surtout à la merveilleuse clarté de sa parole. A l'entendre exposer les nouvelles découvertes, les auditeurs les trouvaient naturelles et en quelque sorte obligées, tant il savait bien les rattacher aux travaux antérieurs, les interpréter et les coordonner[2] ».

« La clarté, la simplicité unies à la profondeur[3] » étaient les qualités caractéristiques des leçons de Daguin. Celui-ci « avait, par suite des nécessités de son enseignement, à souffrir plus que personne de l'installation défectueuse de la Faculté et de l'insuffisance des crédits pour les acquisitions. Il surmontait ces difficultés à l'aide de procédés ingénieux, faisant lui-même des dessins et des modèles en bois des appareils qui lui manquaient. Il montrait dans ses leçons une aisance, une facilité surprenantes. Par un rare privilège, chez lui la main était aussi bien que la parole au service de la pensée. En poursuivant son exposé d'un débit rapide, régulier, comme celui d'un fleuve qui coule à pleins bords, le professeur figurait au tableau noir, en quelques traits, un appareil, une machine complexe qui, en un instant, apparaissait aux assistants, ferme sur ses appuis, bien campée, prête à se mouvoir. Dans les leçons pu-

1. B. Baillaud : *Rapport sur les travaux de la Faculté des sciences pendant 1882-83.*

Il fallait entendre Filhol « avec sa voix faible qui enveloppait de fortes pensées, raconter aux intimes qu'il avait dû réapprendre la chimie pour pouvoir l'enseigner selon la théorie nouvelle, et qu'il étudiait tous les jours pour se tenir au courant des découvertes de tous les jours ». (Caubet, *loc. cit.*). — Rappelons que Filhol fut maire de Toulouse (1867-70).

2. J. Brunhes, *loc. cit.*

3. Baillaud : *Rapport sur les travaux de la Faculté des sciences pendant 1881-82.*

bliques, le pilote habile traversait les passes difficiles de la science avec une sûreté qui charmait les initiés, qui donnait confiance à tous; mais certains étaient arrivés sans avoir aperçu les écueils et n'auraient pu recommencer seuls le voyage. Aussi, dans les conférences, revenait-il aux points dangereux avec les futurs maîtres, qui trouvaient en lui un conseiller aussi bienveillant qu'éclairé[1] ». Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'en raison de son brillant enseignement (oral, puis écrit) et de l'importance de ses travaux plusieurs offres, qu'il déclina, aient été faites à Daguin, par ses anciens maîtres et plus particulièrement par Babinet, pour l'amener à Paris[2].

Durant les trente-cinq années d'enseignement de la physique par Daguin à la Faculté des sciences de Toulouse, celle-ci décerna huit fois le grade de docteur : quatre fois en sciences naturelles[3], une fois en mathématiques[4] et trois fois pour les sciences physiques. Daguin fut naturellement appelé, par ses fonctions, à juger les travaux présentés dans cette dernière section. Nous devons évidemment les rappeler dans cette étude sur l'enseignement supérieur de la physique à Toulouse.

Les 28 et 29 août 1850, Louis Figuier, dont le nom est bien connu, alors agrégé à l'Ecole de pharmacie de Montpellier, soutint une thèse de chimie dans laquelle il exposait ses « Recherches sur le dosage du brome » et une thèse de physique consacrée à *l'action chimique de la lumière sur quelques*

1. J. Brunhes, *loc. cit.*

2. « Il n'avait qu'à le vouloir un peu, les voies étaient si bien préparées! Déjà en 1862, à la mort du savant de Sénarmont, le conseil de perfectionnement de l'Ecole polytechnique l'avait presque à l'unanimité présenté en seconde ligne, après Verdet, au choix du Ministre de la Guerre, pour occuper la chaire de physique de cette grande école. Quand plusieurs maîtres distingués étaient là, frappant à la porte du conseil, demandant à prendre rang, désigner un professeur de province *qui n'avait pas songé à se présenter*, c'était lui faire un honneur exceptionnel. » J. Brunhes, *loc. cit.*

3. Lespès (1851), Soubeiran (1858), Barthélemy (1864), Fugairon (1879).

4. Berger (1863).

substances impressionnables, contenant un historique très complet de la question dans lequel les résultats de Pinaud sont signalés et se proposant de vérifier l'exactitude de la conclusion à laquelle conduisaient les travaux d'Herschell, de Draper et d'Ed. Becquerel, savoir que « la nature de la matière impressionnable, et non les propriétés physiques des rayons lumineux, provoque seule les modifications qu'elle subit ». Des nombreuses expériences faites par Louis Figuier sur diverses matières impressionnables soigneusement préparées en utilisant successivement le prisme et des cages en verres colorés, il résultait que la théorie de Becquerel sur l'action chimique de la lumière ne rendait pas compte de tous les faits connus et était en opposition manifeste avec certains faits très nets. Aussi, Louis Figuier était-il amené à dire que ses expériences « semblent prouver que, pour les substances qui, par l'action de la lumière, subissent un changement chimique qui se traduit par une modification dans leur couleur... l'action chimique des divers rayons composant le spectre solaire se trouve en rapport direct avec la réfrangibilité de ces rayons. »

Comme le précédent, le second docteur ès sciences physiques à la réception duquel Daguin participa, présentait à son jury, composé de : Molins, doyen, président ; Daguin et Filhol, examinateurs, une thèse de chimie comme première thèse. C'était M. Léon Joulin, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur des poudres, qui doit à ses nombreux, variés et intéressants travaux une légitime notoriété. M. L. Joulin est, depuis 1873, membre de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse dans la section de chimie et il a, comme Maître de conférences de chimie à la Faculté des sciences (1878-83), collaboré à l'enseignement dirigé par Filhol[1].

1. C'est à M. L. Joulin, actuellement retiré à Blois, dont nous avons été l'élève à la Faculté où nous avons bénéficié de sa science profonde et de sa bienveillance, que nous devons, ce dont nous lui serons toujours reconnaissant, l'honneur d'avoir été admis par Ed. Filhol à travailler sous sa précieuse direction, durant nos études en vue de la licence ès sciences physiques, dans son laboratoire particulier de l'avenue Frizac où nous avons connu les docteurs Frébault et Doumer, actuelle-

Les thèses soutenues par M. Joulin, le 3 septembre 1872, font connaître, celle de chimie, ses « *Recherches sur les doubles décompositions salines* » et celle de physique, ses « *Recherches sur l'Électricité produite dans les actions mécaniques.* » Ce second travail, le seul dont nous avons à parler ici, est une œuvre de 52 pages, grand in-4°, accompagnées de deux planches. Il a été magistralement résumé par Daguin[1] et nous ne pouvons mieux faire connaître les intéressants résultats des très nombreuses expériences de M. Joulin, qu'en empruntant à Daguin leur expression. « Vers 1863, des ouvriers, dans l'usine à gaz de Saint-Étienne, virent des lueurs s'échapper d'une courroie communiquant le mouvement à une poulie et reçurent des étincelles partant d'un tuyau de fonte... M. Joulin a fait une étude détaillée de ce phénomène; après avoir reconnu que le signe de l'électricité observée dépend de diverses circonstances : tension de la courroie, vitesse, température, substances en présence... il construisit un appareil, sorte de machine électrique spéciale, au moyen duquel il a fait un très grand nombre d'expériences[2].....

Voici quelques-uns des résultats..... :

1° Quand on fait varier d'une manière continue une des circonstances du phénomène, la *tension électrique* varie aussi d'une manière continue, et si le signe de l'électricité doit changer, la tension diminue d'abord, passe par zéro, puis le signe de l'électricité change et la tension va en augmentant; — 2° quand plusieurs circonstances varient en même temps, les effets de ces variations se superposent; — 3° la *tension électrique* sur la courroie, quand la poulie est métallique, est généralement négative et augmente avec la vitesse et avec la force qui tend la courroie. — La *fonte de fer* fait exception : la tension électrique, négative pour les faibles vitesses, diminue

ment professeurs aux Facultés de Médecine de Toulouse et de Lille, et le chanoine Senderens, lauréat de l'Institut, professeur de chimie et directeur de l'École des sciences à l'Institut catholique de Toulouse.

1. Daguin. *Traité de Physique*, 4e édition, t. III, pp. 315 et 316.

2. *Annales de Chimie et de Physique*, 5e série, t. II, p. 5.

en valeur absolue, devient nulle pour une certaine vitesse, puis croît positivement jusqu'à la vitesse maximum de 1.100 mètres. Quand on tend de plus en plus la courroie, la tension électrique, pour une même vitesse, varie dans un sens ou dans l'autre suivant les courroies, mais toujours d'une manière continue ; 4° quand on chauffait la courroie, soit en en approchant des charbons ardents, soit en promenant une flamme d'alcool sur sa surface extérieure, la tension électrique augmentait si elle était positive, elle diminuait si elle était négative et pouvait passer par zéro pour croître ensuite positivement. — Quand tout l'appareil était enveloppé d'un tambour dans lequel il conservait la chaleur du frottement, les phénomènes, positifs ou négatifs, étaient considérablement exaltés. »

Daguin présidait le jury dans lequel E. Filhol, professeur de chimie à la Faculté, et G. Rayet, professeur à la Faculté des sciences et directeur de l'Observatoire de Bordeaux, étaient examinateurs, et qui, le 9 juillet 1881, après une soutenance particulièrement brillante, déclara M. J. Brunhes[1], ancien élève

1. J. Brunhes, né à Aurillac le 10 mars 1833, est mort, en 1895, doyen de la Faculté des sciences de Dijon, où il enseignait la physique depuis 1883. Daguin, dont il était l'ami depuis 1864, date de son arrivée à Toulouse, et à qui il dédia sa thèse de doctorat, avait pour lui la plus profonde estime et le considérait comme son futur successeur. Tous les anciens élèves de Brunhes, parmi lesquels nous comptons, conservent pieusement son souvenir, car il était non seulement un professeur savant aussi apprécié que dévoué, mais il s'intéressait à eux et leur témoignait en toutes circonstances la plus grande bonté.

J. Brunhes, qui eut pour successeur, à Dijon, l'un de ses fils qui vient de décéder (10 mai 1910) à Clermont-Ferrand où il était directeur de l'Observatoire du Puy-de-Dôme et professeur de physique à la Faculté des sciences, avait été élu le 27 juillet 1876, membre de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, en remplacement de Laroque, décédé. Le même jour, la même Académie donnait, dans sa sous-section de chimie, comme successeur à Couseran, le collègue immédiat de Brunhes au lycée : Barthélemy, agrégé des sciences physiques et naturelles, docteur ès sciences naturelles, qui enseignait la chimie aux élèves de mathématiques spéciales auxquels Brunhes faisait le cours de physique. P. Barthélemy, né à Mirepoix, (Ariège) le 2 décembre 1831, dont l'esprit rappelait celui de son beau-père Sauvage, doyen de la Faculté des lettres, après avoir refusé, en 1877, la chaire de botanique à la Faculté des sciences de Rennes, devint, en 1880, suppléant d'Henri Filhol, dans celle de zoologie de la Faculté de Toulouse, puis chargé

de l'École normale supérieure, professeur de physique au Lycée et à l'École normale de Toulouse, digne du grade de docteur ès sciences physiques. La thèse de physique présentée à la Faculté était un très important travail (162 pages grand in-4°, XXXV tableaux, 15 figures dans le texte, 2 planches hors texte) consacré à l'exposition de *Recherches expérimentales sur le passage des liquides à travers les substances perméables et les couches filtrantes*, travail d'un grand intérêt théorique et aux nombreuses conséquences pratiques et applications.

Le point de départ de ces recherches est le mémoire de Poiseuille sur l'écoulement des liquides dans les tubes capillaires et le rapport sur ce mémoire fait à l'Académie par Regnault, au nom d'une Commission dont faisaient partie Arago, Babinet

du cours en 1884. Il mourut à peine âgé de 53 ans, « au moment même où l'on préparait l'arrêté ministériel déclarant la chaire vacante et invitant la Faculté à procéder aux présentations légales ». (Baillaud, Rapport sur les travaux de 1884-85.) — Barthélemy, qui fut maire de Toulouse (1881) était, dit Clos, dans son éloge, « un de ces rares pionniers capables d'embrasser avec un égal succès le champ des sciences physiques et naturelles. Son esprit, essentiellement primesautier, se complaisait dans cette variété d'études ». Parmi ses *travaux de physique*, on doit citer des études sur la cristallisation de la glace et la congélation de l'eau (CR, 1868, 1870), les vibrations des nappes liquides (CR 1872, 1878), un hygromètre à grain de folle avoine (CR 1876), une modification des commutateurs des machines d'induction (CR 1874), une méthode barométrique de détermination du coefficient de dilatation du mercure (CR 1875), les étoiles filantes (CR 1872), les comètes (CR 1874), et surtout son « *Étude théorique et expérimentale sur les plaques et membranes de forme elliptique* » (CR 1876, et Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 7e série, tome IX, 68 p. grand in-4° avec 9 grandes planches hors texte) dans laquelle, reprenant la question où Mathieu l'avait laissée, Barthélemy se propose « sans toucher au fond même de la théorie mathématique, de chercher à en dégager les éléments d'une vérification expérimentale et d'un accord possible entre l'expérience et la théorie ». Ce travail, où voisinent des considérations mathématiques élevées et les plus délicates vérifications expérimentales, est absolument remarquable. Il semble dû à un savant uniquement physicien. Remarquons, à ce propos, que Barthélemy possédait les trois licences ès sciences. C'est un de ses fils, professeur agrégé de droit constitutionnel à la Faculté de droit de Montpellier, déjà lauréat de la Faculté de Paris et de l'Académie des sciences morales et politiques qui vient d'être le lauréat du prix Maury décerné pour la première fois, en mai 1910, par l'Académie des Jeux Floraux.

et Piobert. Brunhes, qui se proposait tout d'abord de vérifier si les lois de Poiseuille sont « applicables au passage des liquides à travers les vases poreux et les couches filtrantes », fut amené à lier à cette question « les conditions de la filtration naturelle et artificielle « et, après un aussi remarquable que complet historique des travaux antérieurs, à étudier successivement dans sa thèse l'influence de la pression et celle de la température sur la vitesse de l'écoulement des liquides à travers les vases poreux et les couches filtrantes, et l'influence de l'épaisseur des couches filtrantes et de la nature des substances filtrantes sur la vitesse avec laquelle l'eau les traverse. A l'aide des formules établies par Brunhes on peut « résoudre les différents problèmes relatifs à la filtration et en particulier étudier le débit d'un filtre homogène ou hétérogène dont les diverses couches sont à des températures différentes[1] ». Les résultats obtenus permettent également « de faire l'étude de la filtration naturelle, et donnent de quelques problèmes importants des solutions justifiées par l'observation directe des faits[2] ». Ce travail devait nécessairement être fait à Toulouse où depuis longtemps et encore aujourd'hui « on s'intéresse beaucoup à la question des eaux[3] » et par Brunhes qui possédait toutes les qualités nécessaires pour le mener à bonne fin et avait « sous les yeux, depuis plusieurs années, la prairie ou d'Aubuisson fit ses belles expériences[4] ». Ajoutons que la seconde thèse, consistant en propositions de chimie données par la Faculté, avait pour titre : « Des bases organiques. — Alcaloïdes naturels. — Alcaloïdes artificiels. »

Aux charges que lui imposaient ses fonctions de professeur de physique à la Faculté, Daguin joignit, à partir du 10 novembre 1866 et durant quatre ans, celle de directeur de l'Observatoire municipal de Toulouse où il remplaçait Despeyrous, successeur de Petit, dans la chaire d'astronomie de la Faculté.

1. Brunhes, *thèse*, p. 160.
2. Brunhes, *thèse*, p. 161.
3. Brunhes, *thèse*, p. 157.
4. Brunhes, *thèse*, p. 157. — Brunhes habitait quai de Tounis, 56.

Despeyrous ne garda la direction de l'Observatoire que quelques mois au bout desquels il démissionna, car l'organisation alors rudimentaire de cet établissement, ne permettait guère que des observations météorologiques pour lesquelles Despeyrous, mathématicien éminent, n'avait aucun goût[1].

Malgré la modestie du budget de l'Observatoire, affectant 1,500 francs au traitement du directeur et 400 francs aux frais de bureau et à l'entretien d'instruments construits à la fin du dix-huitième siècle et « devenus tout à fait insuffisants[2] » Daguin, avec l'aide d'un personnel constitué par le concierge et sa femme, se mit résolument à l'œuvre. Il substitua aux peu précis instruments de physique « d'autres plus délicats, plus exacts et d'une lecture plus facile[3] », installa deux pluviomètres, observa et nota les phénomènes lumineux, les orages, les étoiles filantes, etc., et put ainsi enrichir les *Mémoires de l'Académie des sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, des nombreux résultats de ses multiples observations[4]. De plus, Daguin faisait, avec son habituel succès, durant la belle saison, à l'Observatoire, des conférences hebdomadaires sur l'astronomie. Son auditoire était moins nombreux qu'à la Faculté car « il fallait gravir la colline; mais ceux qui en avaient le courage étaient bien récompensés. » Daguin « exposait si clairement les phénomènes célestes; et, après la conférence, il faisait avec une si gracieuse courtoisie les honneurs du ciel à ses visiteurs, montrant à l'un une cons-

1. Dans son éloge de Despeyrous (*Mémoires de l'Academie des S. I. et B.-L. de Toulouse*, 8e série, t. VII, 1885, 2e semestre, pp. 100 et suiv.), M. Tillol dit, par erreur, que Despeyrous « resta directeur de l'Observatoire pendant près de trois ans » et cette erreur se trouve aggravée dans la notice placée par l'éditeur Hermann en tête du tome I (1884) du *cours de Mécanique* de Despeyrous (2 vol.) où l'on suppose que Despeyrous n'a quitté la direction de l'Observatoire qu'au moment où celui-ci est devenu établissement de l'État. En réalité, après le départ de Daguin en 1870, l'Observatoire resta trois ans sans direction.

2. Tisserand, *Notice sur l'Observatoire de Toulouse*, *Annuaire de l'Académie des sciences de Toulouse*, pour 1876-77, p. 17.

3. *Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse*, 6e série, tome VI, p. 293.

4. *Idem*, 6e série, t. VI; 7e série, t. I, II, III (1866-70).

tellation et lui en indiquant les repères, faisant voir à un autre à l'aide d'un télescope, les phases ou les satellites des planètes[1]. »

En raison des services, chaque jour croissants, que rendait l'Observatoire, l'administration municipale toulousaine permit à Daguin de commander à Secrétan un télescope Foucault ayant un miroir en verre de 80 cent. de diamètre et 4m80 de distance focale, identique à celui, pesant 650 kilogr. et coûtant seulement 30,000 francs, construit, avec tube en bois, pour l'Observatoire de Marseille (1864) et représenté *fig.* 1976 du *Traité de Physique* (4e édition 1879, t. IV, p. 439) et *fig.* 764 du *cours de physique élémentaire* (2e édition, 1870, p. 728) de Daguin. Mais, ce superbe instrument[2] ne put être installé que fin 1875 à l'Observatoire de Toulouse devenu, en 1873, établissement de l'Etat et confié à Tisserand. Daguin, qui en avait spontanément abandonné la direction[3] continua jusqu'en 1877,

1. Brunhes, *loc. cit.*

2. Qui a 0m83 d'ouverture, 5 mètres de distance focale et possède maintenant une monture métallique construite par M. P. Gautier.

3. Voici comment M. Brunhes raconte cet épisode tout à l'honneur de Daguin :

« Gatien-Arnoult, qui avait accepté la mairie de Toulouse après la Révolution du Quatre-Septembre, avait été amené à se retirer, sous l'accusation, méritée du reste, de modérantisme. La Commission municipale qui lui succéda se mit à travailler avec zèle à l'épuration du personnel. Les concierges des bâtiments municipaux n'échappèrent pas à sa sollicitude, et une révolution complémentaire dans les loges fut décidée. En conséquence, un délégué de la police alla présenter au directeur de l'Observatoire le patriote de confiance dont on voulait le gratifier. »

Daguin « surpris invita les visiteurs inattendus à reprendre le chemin du Capitole, où il allait lui-même s'entendre avec l'administration. Là, il expliqua à un des membres du pouvoir exécutif qu'en acceptant la direction de l'Observatoire il avait compté y être maître du service intérieur, que l'ancien concierge était son seul aide, et était devenu pour lui un auxiliaire utile, dont il n'avait qu'à se louer, qu'il tenait par conséquent à conserver. Le Comité en délibéra, mais pour d'autres petites raisons, il ne voulut pas compromettre le succès de la grande réforme qui était un point essentiel de son programme. Un autre officier de la mairie vint le lendemain signifier à l'ancien portier sa révocation, et, sans plus de façons, installer le nouveau. Celui-ci put bien garder l'Observatoire, mais non pas l'observateur, qui envoya sa démission et se retira », le 1er novembre 1870.

grâce à une petite station installée par lui, rue Saint-Joseph, dans le jardin de son habitation, ses observations météorologiques qui établissent une continuité et permettent des comparaisons avec celles faites de nouveau, à partir de novembre 1872, à l'Observatoire.

Daguin se consacra alors uniquement à son enseignement oral, à ses livres et à ses études et après trente quatre années passées dans la chaire de physique de notre Faculté, il demanda sa retraite (fin 1881). En attendant la liquidation de celle-ci, on lui donna comme suppléant M. P. Sabatier, actuellement doyen de la Faculté et membre correspondant de l'Institut, qui, après sa sortie (1877) de l'Ecole normale, premier agrégé des sciences physiques et naturelles, avait successivement été professeur au lycée de Nîmes, préparateur au laboratoire de Berthelot au collège de France, puis, devenu docteur ès sciences physiques, maître de conférences de physique et chimie à la Faculté des sciences de Bordeaux. Par suite de l'admission à la retraite (février 1882) de Daguin, à qui le titre de professeur honoraire fut conféré, M. Sabatier devint chargé du cours de physique. Nous savons qu'après le décès de M. Filhol, il se fit transférer (octobre 1883) dans la chaire de chimie dont il est titulaire depuis 1884. Il avait comme successeur dans celle de physique, d'abord comme chargé de cours (1883), puis comme professeur titulaire (1885), son camarade de promotion M. M. Brillouin, agrégé des sciences physiques et naturelles, docteur ès sciences mathématiques et ès sciences physiques, précédemment préparateur au laboratoire de Mascart au Collège de France, puis maître de conférences à la Faculté des Sciences de Nancy et, enfin, chargé du cours de physique, en remplacement de Billet, à la Facuté des Sciences de Dijon. L'enseignement devenu vacant à Dijon par suite de la nomination à Toulouse de M. Brillouin, depuis maître de conférences à l'Ecole normale supérieure et professeur au Collège de France, fut confié à M. Brunhes qui quitta alors (1883) le lycée de Toulouse.

Daguin, devenu professeur honoraire continua à travailler et

publia même, en gardant l'anonymat, une œuvre particulièrement réussie, de pure imagination : l'achèvement du *Conte* fantastique *des quatre Facardins* d'Hamilton. La chose étant devenue possible, il se consacra plus complètement à ses occupations académiques. Mais, cette nouvelle période de son existence devait, hélas ! être trop courte, car le jeudi 20 novembre 1884, à dix heures du soir, Daguin s'éteignait subitement chez lui, rue du pont de Tounis, 1, en rentrant de la séance de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres. Cette Société savante avait voulu, par ses unanimes suffrages, honorer tout particulièrement Daguin en le nommant son directeur pour l'année académique dont personne ne pouvait prévoir le si triste début.

Les obsèques de Daguin « ont été touchantes par le concours empressé de tant de collègues, de tant d'hommes appartenant à toutes les classes de la société qui ont tenu à rendre hommage à ses vertus[1] » et sur sa tombe « M. le Doyen de la Faculté des sciences rendit, au nom de l'Université, un juste et digne hommage au professeur qui l'avait servie avec tant de distinction[2] » car « il était le savant, l'homme honnête, estimable par excellence ; nul n'a été plus que lui l'objet » du « respect » et de la « vénération de ses collègues[3]. Le président de l'Académie, M. Roschach, disparu récemment à son tour, dit aussi, avec tout son cœur et tout son talent, les mérites de Daguin[4].

« Le professeur qui avait pour cabinet de physique une salle servant de passage à tout le personnel de la Faculté et donnant accès à l'amphithéâtre, qui n'avait pas de laboratoire, ne pouvait entreprendre de longues recherches expérimentales ; mais il put faire quelques travaux originaux en acoustique, parce que là l'instrument essentiel est l'oreille, et que la

1. Baillaud, *Rapport sur les travaux de la Faculté pendant 1883-84.*
2. Brunhes, *loc. cit.*
3. Baillaud, *Rapport sur la Faculté pendant 1883-84.*
4. Le fauteuil de Daguin à l'Académie fut, sur le rapport de M. Legoux, attribué le 14 juin 1888 à M. G. Berson, successeur de M. Brillouin, et par suite, de Daguin, à la Faculté et actuellement membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, à Paris.

sienne, grâce à ses études médicales, était fort exercée[1]. » Comme conséquence d'une étude « *sur le mécanisme de l'audition, et en particulier sur le rôle du muscle du marteau*[2] », dans laquelle il établit nettement que la tension de la membrane du tympan est variable, « les muscles du marteau agissant pour modifier cette tension en appuyant plus ou moins cet osselet sur la membrane, et cela instinctivement, de même que l'œil se dispose différemment pour voir nettement, suivant la distance et la couleur des objets[3] », Daguin fut conduit à concevoir une « *théorie physique de l'audition* » qu'il résume ainsi dans son *Traité*[4] : « Quand on *entend* sans *écouter*, le marteau est inerte, la membrane du tympan n'a pas de tension déterminée, et les vibrations qu'elle transmet à l'air de la caisse, et de là à la membrane de la fenêtre ronde, sont vagues et incertaines; c'est ainsi que l'on *entend sans écouter*, comme lorsque l'attention est occupée ailleurs, ou pendant le sommeil. Quand on *écoute*, le marteau agit sur la membrane du tympan, en règle la tension, et les vibrations de cette membrane se transmettent à la chaîne des osselets et de là à la fenêtre ovale..... En résumé, on *entend* avec le limaçon, par l'air de la caisse et par la fenêtre ronde, et on *écoute* par la chaîne des osselets, le vestibule et les canaux semi-circulaires. »

Daguin se préoccupa aussi de la « *théorie du porte-voix et du cornet acoustique*[5] », et montra que l'effet du porte-voix n'est « pas dû à la réflexion des rayons sonores sur ses parois, mais simplement à la résonnance de la colonne d'air qu'il contient : l'instrument se comporte comme un tuyau d'orgue dont la voix ébranlerait la colonne d'air[6] », tandis que le cornet

1. Brunhes, *loc. cit.*
2. *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 6e série, t. II, 1864, pp. 302 et suiv., et *Traité de physique*, 4e éd., t. I, 1878, pp. 733 et suiv.
3. *Traité de physique*, 4e éd., t. I, 1878, p. 733.
4. *Ibid.*, 4e éd., t. I, 1878, p. 734.
5. *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 4e éd., t. I, 1878, pp. 640 et 641.
6. *Traité de physique*, 4e éd., t. I, 1878, p. 640.

acoustique, « tout en se comportant de la même manière relativement à certains sons, doit son influence sur tous les autres à la diminution des tranches d'air, dont l'amplitude des vibrations s'accroît d'autant plus que ces tranches sont plus petites[1] ». « Il résulte de là qu'un cornet est plus ou moins efficace, suivant le ton de la voix de la personne que l'on veut entendre. Pour être dans de bonnes conditions, il devra donc se composer de plusieurs parties pouvant rentrer les unes dans les autres, de manière qu'on puisse, par tâtonnement, l'accorder au ton de la voix de celui qui parle : le raccourcir pour les voix de femme ou d'enfant, et l'allonger pour les voix d'homme. C'est ce que l'on peut faire facilement au moyen du *cornet analyseur*[2] », imaginé par Daguin en 1865[3]. C'est un résonateur à volume d'air variable, pouvant par suite renforcer divers sons de hauteurs variant d'une manière continue. Il se compose « de trois parties pouvant rentrer les unes dans les autres de manière à pouvoir être accommodé au *ton* de la voix de celui qui parle[4] ». Le cornet analyseur est non seulement un cornet acoustique parfait, mais il permet aussi de « saisir, pendant l'exécution d'un morceau de musique, le passage d'une note spéciale, comme la *tonique*, la *dominante;* il suffit de disposer d'avance l'instrument de manière qu'il renforce spécialement cette note. On peut encore, au moyen de deux instruments semblables engagés dans les deux oreilles, renforcer, au milieu d'un bruit fort et continu, un son différent pour chaque oreille, et faire une foule d'expériences sur l'audition bi-auriculaire. Au lieu de modifier la résonnance du cornet en en faisant varier la longueur, on peut procéder en changeant l'état de la colonne d'air, comme dans les instruments à vent, en ouvrant ou fermant des trous, soit avec

1. *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 6e série, t. II, 1864, p. 418.

2. *Traité de physique*, 4e éd., t. I, 1878, p. 641.

3. *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 6e série, t. III, p. 389, et *Traité de physique*, 4e éd., t. I, 1878, pp. 580 et 581.

4. *Cours de physique élémentaire*, 2e éd., 1870, p. 224.

les doigts, soit au moyen de clefs. Si ces trous sont disposés de manière à ce que les sons, successivement renforcés, correspondent à la gamme, on pourra, en adaptant l'instrument à l'oreille et ouvrant et fermant convenablement les trous, trier, pour ainsi dire, les sons d'un air parmi tous ceux qui composent un bruit continu, et l'on arrivera à ce résultat singulier d'entendre une mélodie qui n'existe pas, au moyen d'un instrument qui ne produit pas de sons. C'est pour cela que[1] » Daguin (1867) nomma ce singulier appareil[2] *mélodion aphone* ou *mélodi-aphone*, et, comme le rappelle M. Brunhes, dès qu'il fut construit, « ce n'était pas sans surprise que, du haut de la terrasse de l'Observatoire, on tirait à son gré du murmure continu de la grande ville quelques-uns des airs simples que jouent nos clairons ».

Désireux de renforcer fortement et simultanément tous les sons composés compris entre des limites étendues de tonalité, Daguin créa, en 1870, l'*Acoustèle*[3]. Il espérait que cet appareil « pourrait rendre quelques services à nos troupes, et il l'expédia à la Commission scientifique de la guerre. Celle-ci donna avis à l'inventeur que l'instrument dont on avait reconnu l'utilité avait été envoyé à l'armée du Nord[4] ». L'acoustèle est un cornet acoustique « de grandes dimensions et surtout » de « grand diamètre. A l'origine du pavillon est fixé » intérieurement « un cône, laissant un espace assez grand autour de sa base tournée en dedans, et qui est destiné à augmenter le renforcement, par réflexion intérieure des ondes sur sa base, et à favoriser l'audition des sons graves sans donner de trop grandes dimensions à l'appareil. Une ou plusieurs ouvertures peuvent être fermées plus ou moins au moyen de clefs, ou mieux de plaques à coulisse. Le corps de l'instrument est réuni à la pièce qui porte l'orifice par un gros tube

1. *Traité de physique*, 4e éd., t. I, 1878, p. 642.
2. *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 6e série, t. V, p. 302.
3. *Idem*, 7e série, t. III, 1871, p. 418.
4. Brunhes, *loc. cit.*

de caoutchouc plus ou moins long. — Si l'on engage l'orifice dans le conduit de l'oreille, on entend, près d'une grande ville, un bruit intense produit par les mille sons qui se croisent dans l'air, et parmi lesquels l'oreille arrive peu à peu à distinguer les plus caractérisés, comme le roulement des voitures, le son des cloches, des trompettes, des tambours, etc., même quand ces sons viennent de centres très éloignés. C'est pour cela que » Daguin a nommé « Acoustèle cet instrument, qui joue aussi, à certains égards, par rapport à l'oreille, le rôle du télescope par rapport à l'œil. Au moyen de l'acoustèle, qui peut se faire en métal, en carton, en gutta-percha, on peut saisir tous les détails d'un concert exécuté au loin ou dans une salle fermée dont on est séparé par des murs, être averti de l'arrivée d'un train de chemin de fer qui est encore éloigné de plusieurs kilomètres; entendre de très loin la voix parlée; reconnaître, surtout la nuit, la marche d'une troupe à pied ou à cheval, le bruit du canon, de la fusillade, produit à de très grandes distances, etc.[1] ».

En outre des intéressants résultats que nous venons de signaler, les recherches de Daguin sur l'acoustique l'ont conduit, dans son étude détaillée « *des corps en vibration* », à laquelle il consacre 237 pages de son *Traité*[2], à faire connaître fréquemment des idées originales personnelles. C'est ainsi qu'en parlant « *du violon*[3] », il complète, relativement à l'*âme*, la théorie de Savart[4]. Pour Daguin, « l'âme, ou les pressions extérieures par lesquelles on la remplace, a pour effet de donner au pied du chevalet un point d'appui autour duquel il vibre en battant sur la table de son autre pied. Si l'un des pieds n'était pas ainsi rendu fixe, il se relèverait pendant que l'autre s'abaisserait, les cordes n'agissant pas normalement à la table puisque l'archet les ébranle tangentiellement. Lorsque l'archet est dirigé normalement aux tables, cet inconvénient

1. *Traité de physique*, 4e éd., t. I, 1878, pp. 642 et 643.
2. *Traité de physique*, 4e éd., t. I, 1878, liv. III, pp. 510-746.
3. *Idem*, pp. 668 et suiv.
4. *Annales de chimie et de physique*, 2e série, t. XII, p. 225.

n'existe plus, et, en effet, l'âme n'est plus nécessaire[1] ».

Malgré sa prédilection pour l'acoustique, Daguin ne s'est pas, dans ses recherches, désintéressé des autres parties de la physique, auxquelles il apporta de nombreuses contributions : considérations théoriques, expériences originales, appareils nouveaux.

Parmi les travaux de Daguin relatifs aux théories physiques, on doit citer particulièrement :

1° Un *Mémoire sur la dépendance qui existe entre la dilatabilité et la compressibilité des corps* conduisant à la conclusion suivante : « Les corps qui se dilatent le plus sont les plus compressibles, et toutes les circonstances qui augmentent la dilatabilité tendent aussi à augmenter la compressibilité[2]. »

2° Un *Mémoire sur l'explication, dans le système des ondulations, des effets que produisent la chaleur et la lumière sur les corps*, où l'étude comparée des *impressions* de chaleur et de lumière et de l'action de la chaleur et de la lumière sur les corps établit « que la chaleur et la lumière sont dues à une même cause, aux vibrations de l'éther, et que les mêmes vibrations peuvent produire les deux genres d'effets, quand leur amplitude est suffisante et leur rapidité comprise entre certaines limites[3]. »

3° L'étude *du transport des éléments aux électrodes pendant l'électrolyse*, ayant pour but de compléter la théorie de Grotthus[4] en précisant « les actions moléculaires qui s'accomplissent dans les cas les plus complexes » et conduisant à admettre « que la théorie de Grotthus, convenablement appliquée, rend bien compte de tous les phénomènes de transport aux électrodes, qui se produisent dans l'électrolyse de plu-

1. *Traité de physique*, 4e édit., t. I, 1878, p. 671.
2. *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 4e série, t. V, 1855, p. 414.
3. *Idem*, 5e série, t. IV, 1860, pp. 213-224.
4. *Traité de Physique*, 4e édit., t. III, 1878, pp. 490-493.

sieurs dissolutions placées les unes à la suite des autres[1]. »

Désireux de préciser un point intéressant de l'histoire de la science, Daguin écrivit une *Notice historique sur la méthode spectrale appliquée aux recherches chimiques*, dans laquelle il « montre, en citant des dates, que c'est en France que cette méthode a pris naissance, et qu'il en est de même de la découverte du renversement du spectre, point de départ des applications du spectroscope à l'astronomie physique. Il passe ensuite en revue les résultats merveilleux auxquels sont arrivés les physiciens et les astronomes sur la constitution du soleil et des étoiles, et sur la distribution de la matière dans les espaces célestes[2]. »

Daguin fit des « *expériences relatives à certaines hypothèses sur l'origine de la gravitation,* qui font voir comment un courant d'air sortant en divergeant et venant frapper une sphère mobile suspendue à un long fil peut déterminer un mouvement de cette sphère, dirigé comme s'il existait une attraction vers l'orifice de sortie du gaz[3]. »

Comme appareils modifiés ou imaginés par Daguin, signalons son dispositif, perfectionnement de celui de Réaumur, destiné à montrer, d'une manière très nette, la *porosité des liquides* (1855)[4] et son *aiguille aimantée libre* (1866)[5] permettant d'observer facilement la déclinaison et l'inclinaison, car elle « peut tourner autour d'un axe horizontal passant par son centre de gravité et appuyé sur les branches d'une fourchette renversée suspendue à un fil de soie sans torsion, de manière qu'elle peut prendre toutes les positions sans jamais

1. *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse,* 5e série, t. VI, 1862, pp. 415-420.

2. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, séance du 5 mai 1880 : *Mémoires*, 8e série, t. II, 1880 (2e semestre), p. 180.

3. *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 7e série, t. VIII (27 juillet 1876), pp. 431 et suiv.

4. *Traité de Physique*, 4e édit., t. I, 1878, p. 50, et *Cours de Physique élémentaire,* 2e édit., 1870, p. 15.

5. *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse,* 6e série, t. IV, p. 329.

rencontrer d'obstacle[1] ». Une seconde forme de cet appareil permet de mesurer l'angle d'inclinaison. L'axe de rotation de l'aiguille est placé perpendiculairement au centre d'un cercle vertical gradué. Ce cercle est mobile autour de son diamètre vertical à la partie supérieure duquel il est « suspendu sur une pointe de bronze par l'intermédiaire d'une chape en agate. Le plan de ce cercle se tourne spontanément dans le méridien magnétique, et l'aiguille,....., indique l'inclinaison[2]. »

Enfin, on doit encore signaler les études de Daguin sur la météorologie auxquelles se rattachent les observations faites de 1866 à 1877, et sur la physique du globe :

1° *Mémoire sur les vapeurs vésiculaires* (1856)[3] dans lequel il combat l'hypothèse, alors généralement admise, de l'existence de vésicules aqueuses remplies d'un mélange d'air et de vapeur plus léger que l'air ambiant[4] ; »

2° *Essai sur les foudres progressives et ascendantes*[5] ;

3° *Essai sur la grêle*[6], réfutant les anciennes théories, celle de Volta particulièrement, et expliquant le phénomène par le mouvement tourbillonnaire ;

4° *Note sur un halo solaire observé à Toulouse, le 31 mai 1860*[7], où se trouve signalée, pour la première fois, la teinte d'un gris fauve relativement très sombre présentée en dedans par le cercle coloré ;

5° *Note sur la fréquence des halos à Toulouse*[8] ;

1. *Traité de Physique*, 4e éd., t. III, 1878, p. 18.
2. *Idem*, et *Cours élémentaire de Physique*, 2e éd., 1870, p. 442. — C'est ce petit appareil que les candidats au baccalauréat appelaient *daguinoscope*.
3. *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 4e série, t. VI, pp. 374 et suiv.
4. Brunhes, *loc. cit.*
5. *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 5e série, t. II, 1858, pp. 1 et suiv.
6. *Idem*, pp. 110 et suiv.
7. *Idem*, 5e série, t. IV, 1860, pp. 470-474, — *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris*, t. L, p. 1156.
8. *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 5e série, t. V, 1861, pp. 413 et suiv.

6° *Notice sur les observations faites en différents pays après le désastre des îles de la Sonde en août 1883*[1].

Daguin n'a pas seulement à son actif un brillant enseignement oral et de nombreuses recherches sur les diverses parties de la physique, il « a rendu un signalé service à la physique expérimentale par la publication de son *Traité de Physique*[2] » *théorique et expérimentale avec les applications à la météorologie et aux arts industriels*, « œuvre magistrale qui l'a occupé pendant plus de trente années[3]. » La première édition, en trois forts volumes in 8°, parut de 1855 à 1860 et la quatrième, comme les deux précédentes, refondue, considérablement augmentée et en quatre volumes in-8°, porte les dates : 1878 sur les trois premiers volumes, 1879 sur le quatrième. Ceux-ci contiennent ensemble 3.160 pages de texte, 2.120 figures, 1 planche hors texte en couleurs et une table alphabétique et analytique des matières, contenues dans les quatre volumes, en 40 pages à deux colonnes.

Cet ouvrage, dont on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de l'ordonnance et de la méthode parfaites, de la précision et de la clarté de l'exposition, de la masse des matériaux accumulés qui renferment, sans exception, tous les travaux de physique[4] et résultats alors acquis, méritant, à un titre quelconque, d'être mentionnés, de l'habileté et du remarquable talent dé-

1. *Annuaire de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, pour 1884-85, pp. 16 et suiv.

2. Baillaud, *Rapport sur les travaux de la Faculté des sciences en 1881-82.*

3. Brunhes, *loc. cit.*

4. C'est ainsi que M. E. Mathias, en arrivant à la Faculté de Toulouse, a trouvé dans le tome II (4e édit.), pp. 413 et suiv., une exposition aussi complète que possible : description des appareils, mode opératoire, résultats déduits des observations sauvées de la destruction du laboratoire de Sèvres par les Allemands, des expériences de Regnault sur la *chaleur de volatilisation de* huit *gaz liquéfiés*, expériences citées et discutées, p. 5 et suiv., dans sa thèse « *sur la chaleur de vaporisation des gaz liquéfiés* » et pour lesquelles il semblait nécessaire de recourir aux mémoires originaux : *Mémoires de l'Académie des sciences de Paris*, t. XXXVII, p. 925, machines à feu (1870) ; *Annales de Chimie et de Physique*, 4e série, t. XXIV, p. 375 (1871).

ployés par l'auteur dans l'exécution artistique de figures difficiles[1], constitue non seulement une œuvre de haute valeur scientifique faisant grand honneur à Daguin, mais encore, dans son exécution matérielle si satisfaisante, un essai de dé-

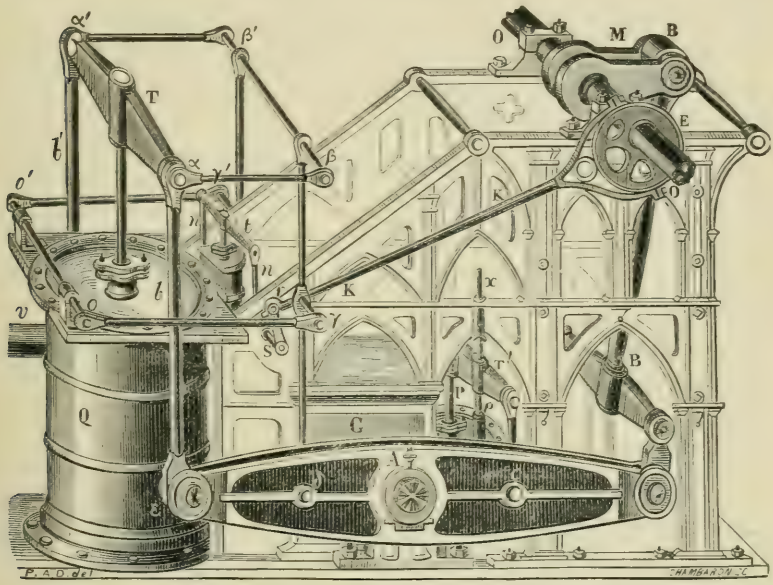

Fig. 880.

centralisation qui a contribué pour sa part à la bonne renommée largement justifiée de la maison Privat qui l'a édité[2].

1. Parmi lesquelles on peut signaler particulièrement dans la quatrième édition : tome I : théodolite (fig. 7) ; mongolfière (fig. 382) : orgue (fig. 539). — Tome II : machine Maudslay (fig. 857) ; machine marine (fig. 880) ; locomotive (fig. 885 et 889) ; nuages divers sur Toulouse (fig. 1019). — Tome III : interrupteur de Foucault à mercure (fig. 1548). — Tome IV : héliostat de Gambey (fig. 1710) ; appareil photométrique d'Arago (fig. 2060). La figure 880 insérée dans le texte, dont le *bois* nous a été aimablement confié par M. Daguin fils, professeur au lycée de Bayonne, que nous prions de vouloir bien agréer nos plus vifs remerciements, donne une idée des difficultés vaincues par le talent de Daguin.

2. Daguin « voulut essayer de la décentralisation scientifique et faire paraître son livre à Toulouse. Passe encore d'écrire son traité, mais le donner à l'impression, faire exécuter ses nombreuses gravures sur bois, le publier à son compte pour rester libre de toute attache, l'éditer en pro-

Dès la première ligne de la préface de son *Traité*, Daguin fait remarquer, et la chose est encore plus vraie aujourd'hui, que « l'étude de la physique se répand chaque jour davantage, soit à cause des emprunts de plus en plus nombreux que lui font les arts industriels, soit à cause de l'importance que l'on attache avec raison à la connaissance des phénomènes et des lois de la nature. Ceux même qu'une éducation trop exclusivement littéraire a laissés dans l'ignorance des principes généraux de la science, se pressent aujourd'hui autour des chaires publiques pour y entendre développer les théories au moyen desquelles ils puissent se rendre compte des merveilleuses applications que l'industrie multiplie autour d'eux, et pénétrer le secret de ces procédés variés dont les résultats les frappent d'étonnement. »

Dans son ouvrage, que Verdet recommandait à ses élèves à leur sortie de l'Ecole normale supérieure et dont la première édition paraissait en même temps que celle du *Cours de physique de l'Ecole Polytechnique* de Jamin [1], Daguin se propose

vince, n'était-ce pas à plaisir accumuler les difficultés et compromettre peut être le succès ? A Paris... il aurait bien simplifié sa tâche, qui était difficile, qui pouvait être onéreuse,... Daguin le savait:... et pourtant il commença sa publication. C'est qu'il avait conscience de faire une œuvre utile et qu'il pouvait compter sur sa puissance de travail.

Les premiers fascicules avaient paru; l'auteur poursuivait son œuvre avec ardeur, quittant à chaque instant la plume pour dessiner au crayon les nombreuses gravures sur bois, intercalées pour la première fois en France dans le texte d'un grand ouvrage de science. Mais à mesure qu'il avançait, le terme semblait s'éloigner. L'étendue du livre, et par suite aussi la dépense allaient dépasser les premières prévisions. Daguin « n'était pas sans inquiétude; mais l'éditeur, que nous connaissons tous, fit largement les avances d'une publication dont Daguin avait gardé la propriété. C'est ainsi que M. Edouard Privat mena à bonne fin l'exécution d'une œuvre qui a étendu la juste notoriété de sa maison, et que se sont formées des relations d'amitié dont Daguin aimait à rappeler l'origine. » (Brunhes, *loc. cit.*)

La maison Privat a également édité le *Cours de Minéralogie* en deux volumes (2e édit. en 1867), les *Éléments de Géologie* et l'ouvrage complémentaire *Éléments de Minéralogie et de Lithologie* (3e édition en 1878), de Leymerie, correspondant de l'Institut, professeur de géologie et minéralogie (1841-73) à la Faculté des sciences de Toulouse.

1. Brunhes (*loc. cit.*) a publié une lettre écrite, le 14 août 1860, à

de « favoriser cette tendance générale des esprits en exposant dans un ordre méthodique et avec les développements que comportent les connaissances élémentaires des mathématiques les différentes théories de la physique » et leur application « à l'interprétation des phénomènes naturels ». Il a donc « soin de faire connaître, après l'exposition des théories qui leur ont donné naissance, les appareils et les procédés dont l'industrie emprunte le principe à la physique et qui se multiplient autour de nous chaque jour pour l'amélioration des conditions de l'existence et au grand avantage de la civilisation ». Il indique « l'origine et la marche à travers les siècles des différentes branches de la physique, en insistant principalement sur l'histoire des découvertes capitales, de celles qui ont fait époque ou qui, en imprimant un rapide élan à la science, ont servi de point de départ à un grand nombre d'autres découvertes ». Il ne laisse cependant pas ignorer les aperçus nouveaux, les questions soulevées, et marque « le point où l'on en est arrivé[1] ». Le souvenir du passé lui montrait que cette voie était la bonne;

Daguin, par Jamin. Celui-ci dit : «... Vous avez fait une œuvre éminemment utile; votre but évident était de résumer sous la forme la plus simple possible les travaux des physiciens en leur laissant toute la responsabilité de leurs œuvres. Cette manière d'écrire la science a l'avantage immense d'éviter à ceux qui étudient des recherches qui leur seraient d'ailleurs impossibles, et de laisser à leur esprit le soin de discuter les résultats souvent incomplets des recherches expérimentales. Le succès reconnu de votre livre et les suffrages qui ne vous ont point manqué doivent vous prouver que votre travail n'a point été superflu, et comme vous l'avez accompli avec une impartialité absolue, vous avez aussi bien satisfait les auteurs que les lecteurs. Pour ma part, je vous dois des remerciements.

« Le volume que je vous envoie est écrit à un tout autre point de vue. Je n'ai eu pour but que de rédiger un cours limité par un programme. J'ai dû beaucoup choisir et beaucoup laisser. Je me félicite, d'ailleurs, de voir qu'en différant beaucoup l'un de l'autre par les plans que nous avons adoptés, nous n'avons à redouter, ni l'un ni l'autre, une concurrence périlleuse.

« Veuillez, mon cher collègue, être assez bon pour m'envoyer, si vous en trouvez l'occasion, vos observations sur mon livre, et recevez l'assurance que je vous enverrais les miennes, en toute amitié, si je vous découvrais des fautes. »

1. *Traité de physique*, 4e éd., t. I, 1878, préface.

car, en 1855, Daguin fut le premier à donner dans un ouvrage classique, la première édition de son *Traité*, des notions sur la théorie mécanique de la chaleur. On lui reprocha alors « d'introduire dans l'enseignement des nouveautés qui n'avaient pas encore reçu une sanction suffisante. Or, peu d'années après, ces nouveautés étaient au moins indiquées dans tous les ouvrages de physique, même les plus élémentaires, et elles figurent aujourd'hui dans les programmes officiels pour les grades universitaires les moins élevés [1] ».

Le *Traité de physique* se proposait d'être utile. « Bien peu d'ouvrages de science ont aussi bien atteint ce but. On s'en sert » encore aujourd'hui « à chaque instant ; les auteurs qui ont écrit depuis sur la physique l'ont, pour la plupart, largement mis à profit, et quelques-uns l'ont trouvé si bien de leur goût qu'ils lui ont fait de vastes emprunts avec l'espoir fondé de ne jamais rendre [2] ».

Après la publication des trois premières éditions du *Traité de physique*, un grand nombre de professeurs, et surtout Babinet, ancien maître de Daguin, exprimèrent « le désir d'en voir publier un abrégé qui pût être mis entre les mains des élèves des lycées et des autres établissements d'instruction secondaire. C'est pour répondre à ces instances souvent renouvelées que » [3] Daguin publia, en 1863, son *Cours de physique élémentaire avec les applications à la météorologie*, dont une seconde édition [4] parut en 1870. En commençant ce nouvel ouvrage, Daguin se rendait nettement compte des difficultés à surmonter, car dix ans d'enseignement dans les collèges royaux, redevenus lycées, lui avaient appris « combien il est difficile parfois de faire saisir à des jeunes gens dont l'éducation mathématique est encore imparfaite la marche des phénomènes naturels et la manière d'en établir les lois, et de leur

1. *Traité de physique*, 4e éd., t. I, 1878, préface, p. VIII.
2. Brunhes, *loc. cit.* (1885).
3. *Cours de physique élémentaire*, préface de la première édition.
4. Un volume in-8 de VIII-736 pages avec 764 figures dans le texte. Privat (Toulouse) et Delagrave (Paris), éditeurs.

faire comprendre les explications qu'on en donne en s'appuyant sur les théories au moyen desquelles on est parvenu à lier les faits entre eux et à en former un corps de doctrine[1] ». Ces difficultés, Daguin prouva, par son livre, qu'il était capable de les surmonter. Il dépassa souvent les limites des programmes, « d'abord pour donner au lecteur une idée complète de la science, ensuite parce que... la portée d'un enseignement n'est bien comprise que lorsqu'on est allé au delà... Par la lecture des articles supplémentaires, il en résulte plus de facilité à retenir les parties exigées ». Pour ne pas « jeter de la confusion dans l'esprit des commençants, Daguin ne suivit pas l'ordre historique des découvertes et des théories dans son *Cours élémentaire*, mais il y donna, en notes, au bas des pages, d'intéressantes « notices très concises sur un certain nombre de physiciens les plus remarquables dont le nom est cité dans le texte. Les élèves ne peuvent que gagner, au point de vue intellectuel et moral, à pénétrer dans le secret de ces existences généralement si laborieuses et si dévouées, et à apprendre en raccourci l'histoire de ces hommes qui ont illustré leur siècle, n'ayant le plus souvent d'autre mobile que le désir d'être utile ou l'amour désintéressé de la plus pure des gloires, celle d'ajouter des vérités nouvelles à celles que leurs devanciers ont amassées dans les siècles antérieurs[2] ». Parmi ces notices biographiques, les plus complètes sont celles de Képler, Newton, Huyghens, Pascal, Archimède, Mersenne, D. Bernouilli, Sauveur, Euler, Réaumur, Drebbel, Melloni, Lavoisier, Dulong et Petit, Gay-Lussac, Rumfort, de Saussure, Papin, Watt, Coulomb, Dufay, Nollet, Franklin, Galvani, Volta, Davy, Pouillet, Œrsted, Ampère, Descartes, Fresnel, Herschell; viennent ensuite celles de Montgolfier, Pilâtre des Rosiers, Mariotte, Boyle, Cagniard de Latour, Savart, Chladni, Leslie, Black, Dalton, Gilbert, et enfin quelques brèves indications sur Vernier, Atwood, Borda, Klaproth, Torricelli, Otto de Guéricke. « Cette heureuse inno-

1. *Cours de physique élémentaire*, préface.
2. *Cours de physique élémentaire*, préface.

vation a eu, comme quelques autres, de nombreux imitateurs[1]. »

Et cependant, un de nos plus éminents physiciens, qui occupe actuellement la chaire de Pinaud et de Daguin, estime oiseuse l'étude des méthodes et théories et le rappel des souvenirs n'ayant qu'un intérêt historique. Il pense que nous ne devons pas, sur ce point, imiter les Allemands, car « les Allemands sont pieux : ils ont le respect de l'effort; nous n'admirons que le résultat. Pour construire l'édifice, des ouvriers se sont usés de travail, d'autres sont morts de chutes ou d'accidents. Nous, Latins, refusons les plaques commémoratives qui briseraient l'harmonie des lignes. Les Allemands font de leurs traités des martyrologes; ils leurs dressent de petites statues à tous les paragraphes de leurs publications... Détruisant les échafaudages énormes, supprimant les poutres nombreuses et encombrantes, nous apercevons enfin l'édifice *tout petit* qui nous était caché[2] ». Il semble impossible de conserver la mémoire *personnelle* des savants dont le nom seul pourrait demeurer, mais cela est sans importance, car *la science est impersonnelle; le tassement est la loi*[3].

En rappelant dans les pages précédentes les noms de Pinaud et de Daguin et précisant à ce propos quelques faits de l'histoire scientifique toulousaine, nous aurions donc fait œuvre absolument stérile? Nous ne le pensons pas et nous souhaitons que les lecteurs de la *Revue des Pyrénées* partagent cette opinion.

1. Brunhes, *loc. cit.*
2. H. Bouasse, *Développement historique des théories de la physique* (*Scientia, Rivista de Scienza*, vol. VII, an IV, 1910, p. 272).
3. *Idem*, p. 273

BIBLIOGRAPHIE

M. Ernest Dupuy, qui nous a donné il y a cinq ans une étude aussi intéressante qu'approfondie sur *La jeunesse des romantiques*, vient de la compléter par un volume sur *Les amitiés d'Alfred de Vigny*. Il se divise en deux parties. La première a trait soit à ceux qui furent les premiers amis de Vigny, à savoir son père et sa mère, soit à ses amis de collège ou de régiment. C'est proprement Vigny avant la littérature. La seconde partie est intitulée : *Amitiés du Cénacle*, et sous ce titre modeste c'est en réalité tout un chapitre de l'histoire du romantisme que vient d'écrire M. Dupuy. Dans un précédent ouvrage il avait étudié les relations entre Vigny et Victor Hugo, mais il vient de reprendre cette étude avec une précision nouvelle et de la compléter sur plusieurs points. Les chapitres sur *Vigny et Lamartine*, sur *Vigny et Alexandre Dumas*, sur les rapports de Vigny avec Sainte-Beuve et Gustave Planche, sont entièrement nouveaux. Et je ne parle pas des *dii minores*, de Charles Nodier, des deux Deschamps, de Soumet, de Guiraud, de Latouche, que l'auteur a eu l'occasion de nous faire connaître avec plus ou moins de détails. Chemin faisant M. Dupuy a élucidé avec une ingéniosité et une précision auxquelles tout le monde doit rendre hommage, quantité de petits problèmes d'histoire littéraire ; quiconque s'occupera désormais de la période romantique sera son obligé.

Si M. Dupuy n'a voulu dans ce livre que faire œuvre de patiente érudition, ses lecteurs n'en seront pas moins sensibles

aux qualités littéraires de son travail. Quoiqu'il ait prétendu se borner à des études de détail, il ne s'en dégage pas moins de son livre une impression d'ensemble, et quoiqu'il n'ait caché ni les petites vanités ni les étroitesses de l'écrivain qu'il étudie, on peut dire que cette impression est favorable à Alfred de Vigny, honnête homme et homme d'honneur autant que grand poète. A. B.

G. Delahache. **Alsace-Lorraine, la carte au liséré vert.** Un vol. in-16; Paris, Hachette 1910. Prix : 3 fr. 50 c.

La « carte au liséré vert » c'est la carte de l'Alsace-Lorraine que l'état-major prussien fit paraître dès le mois de septembre 1870 et qui, lors des préliminaires de paix, servit à tracer la nouvelle frontière. La Prusse, dès le début de la guerre, avait ainsi marqué, par un document officiel, l'annexion qu'elle prétendait réaliser. Si le titre choisi par M. Delahache doit avoir, pour quelques-uns de ses lecteurs, l'inconvénient de rendre nécessaire une explication, il marque, je pense, sa ferme volonté de se tenir sur le domaine des faits et de fuir les diatribes et les rêveries auxquelles la « question d'Alsace-Lorraine » a servi trop longtemps de prétexte. Il est trop facile, en un pareil sujet, de flétrir l'injustice allemande, d'en appeler au droit qu'ont les peuples de disposer d'eux-mêmes, de rêver — on l'a fait — au temps où l'Allemagne renoncerait, sur l'Alsace-Lorraine, au bénéfice du droit de conquête. Aujourd'hui que les souvenirs de l'année terrible tendent, hélas! à s'embrumer, il est mieux de rappeler aux anciens, d'apprendre aux jeunes ce que tout Français devrait savoir : quels titres historiques avaient les deux provinces à rester *françaises*, comment l'Allemagne avait, depuis longtemps, dévoilé ses convoitises, comment elle réalisa l'annexion, de quelle manière enfin les annexés la supportèrent. Je viens de résumer le dessein et le plan de M. Delahache. Je ne l'aurai pas loué encore à mon gré si je dis que ce *compendium* est établi avec une conscience extrême et parfaitement documenté en tant que tra-

vail historique. Il n'y a pas, en histoire, que les réalités politiques ou économiques, il y a les réalités morales. M. Delahache a senti qu'il n'aurait rien fait s'il visait uniquement à être exact et complet. Il a su voir — et nous faire voir — les drames de conscience qui se passèrent, à la paix, derrière frontière du liséré vert. Dans le chapitre qu'il intitule *les Alsaciens-Lorrains, « rançon de la France »*, on ne trouvera pas une anecdote, pas le moindre de ces petits faits qui s'adressent à la sensiblerie du lecteur : rien qu'un exposé, très sobre, mais vibrant d'une émotion contenue, sur la façon dont le problème de l'option se posait pour chaque catégorie sociale d'annexés. Dans ces pages, qu'on sent vraies, et qui sont belles, M. Delahache a su donner une âme aux documents statistiques sur lesquels se fonde entièrement le chapitre. Sans jamais cesser d'être exact, sans jamais s'attarder à des commentaires sympathiques, il a su nous émouvoir plus que n'ont fait certains romans trop vantés qui furent récemment consacrés à la question d'Alsace-Lorraine.

Et son livre est de ceux qui font réfléchir et dont l'impression se prolonge en nous longtemps après qu'on les a fermés. On n'y trouvera aucune réflexion sur un sujet bien actuel pourtant, sur l'avenir de l'Alsace-Lorraine. Mais les faits y sont présentés de telle manière qu'il s'en dégage un enseignement. On voit, dans le chapitre sur *la volonté de l'Allemagne*, comment notre voisine est arrivée à ses fins par la vertu d'une obstination impérieuse, qui n'est pas sans grandeur. Et l'on sent, en plusieurs endroits, percer chez M. Delahache un regret mélancolique de ce que la France n'ait pas toujours été aussi obstinément fidèle dans le souvenir que l'Allemagne l'avait été dans ses convoitises. De la première à la dernière page, ce petit livre témoigne d'un patriotisme réfléchi, qui sans doute a sa pudeur et rougirait de s'étaler, mais qui n'en est que plus persuasif. L'œuvre est solidement composée, bien écrite et cependant on n'y sent pas l'homme de lettres. Aussi, puisque M. Delahache ne craint pas, à l'occasion, de citer les anciens, j'oserai dire qu'il réalise, dans son *Alsace-Lorraine*,

la vieille définition que les Romains donnaient de l'orateur, « un homme de bien, habile à parler ». L. DELARUELLE.

Ascension, roman par Charles DE POMAIROLS. — Un volume in-16. Prix : 3 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit et Cᵉ, 8, rue Garancière, Paris (6ᵉ).

Pourquoi un poète, après s'être longtemps servi du langage rythmé, le délaisse-t-il pour la prose et le roman? Sans doute parce qu'il possède en lui des réserves de sentiments et de pensées, une expérience de la vie que le vers n'a pu manifester assez explicitement. M. Charles de Pomairols a rencontré ou conçu de belles âmes; et il a voulu les faire vivre avec précision dans tout le progrès de leur noble idéal. Aü cours du roman que nous annonçons, une femme commence cette marche *ascensionnelle;* sa fille, se dégageant des obstacles qui ont gêné l'essor de la mère, continue tout droit et arrive au but. Ce mouvement donne l'occasion, non pas de condamner, mais d'examiner l'amour, prestigieuse puissance, de définir ses conditions fatales, de se demander si les âmes les plus hautes n'ont pas connu une ivresse supérieure à celle-là : cette pure flamme que l'on cherche, ne brûlerait-elle pas dans un foyer surnaturel? Nous sommes assurés que non seulement les âmes religieuses, mais aussi les esprits libéraux goûteront de vifs contentements à la lecture d'*Ascension;* au foyer des familles on voudra connaître cette analyse passionnée de la tendresse paternelle. Et surtout il nous paraît très vraisemblable que le grand souffle de spiritualité, dont ce livre est animé d'un bout à l'autre, sera le bienvenu, après la longue et lourde oppression que le sensualisme a fait peser sur la littérature. Assez de physiologie; assez de tristes êtres dégradés par les sens! Voici enfin des civilisés au cœur pur, voici une œuvre où l'on étudie des âmes!

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

Aspects toulousains. 15 mars. Les poètes toulousains ont commémoré aujourd'hui le souvenir de leur ami, le grand félibre d'Auvergne, Arsène Vermenouze. Le matin, un service funèbre a été célébré à Saint-Sernin : le soir, M. Louis Théron de Montaugé a fait, à l'Institut Catholique, une conférence sur l'œuvre de l'écrivain disparu.

Arsène Vermenouze est mort le 8 janvier, avant d'atteindre la soixantaine, et sa carrière littéraire a été relativement courte puisque son nom depuis sept ou huit ans à peine était parvenu au grand public, puisque son premier ouvrage date de 1895. Néanmoins, parmi ceux qui ont chanté les provinces de France, son nom mérite d'être prononcé à côté de celui d'Emile Pouvillon et de François Fabié. *Mon Auvergne*, couronné par l'Académie française en 1904, demeurera un des types les plus parfaits du livre de poésie terrienne, et *Jous la Cluchado* (sous le chaume), dans la production félibréenne, pourra être évoqué à côté des grandes œuvres provençales.

Comment Vermenouze nous appartenait-il un peu ? Les liens qui le rattachaient à Toulouse étaient multiples. Cet Auvergnat, longtemps exilé en Espagne pour un dur négoce de colporteur, aimait profondément notre ville, où il retrouvait déjà comme la porte de ses anciennes randonnées : attaché par toutes ses fibres à son pays de rochers et de bruyères, de volcans éteints et de châtaigneraies, il avait gardé la nostalgie du soleil et il aimait à le voir se jouer dans les reflets de la Garonne, sur la brique de nos clochers, sur les encadrements sculptés de nos fenêtres Renaissance : il aurait pu répéter la belle devise de Mistral : *Lou Soulèu me fa canta*. Dans les milieux littéraires toulousains, il ne comptait que des admirateurs et des amis : leur sympathie lui était précieuse, et il ne dédaigna jamais, lui majoral du Félibrige et lauréat

de l'Académie, de cueillir quelques belles fleurs d'orfèvrerie dans le jardin de Clémence Isaure : en 1895, un Œillet pour *Flour de Brousso*; en 1907, la Violette pour *Le Héros*, un superbe poème parnassien que l'on retrouvera dans ses œuvres posthumes; en 1909, la Violette encore pour ce dernier livre, *Jous la Cluchado*, qui est peut être son chef-d'œuvre.

Une des dernières lettres qu'ait tracées sa main défaillante nous apportait ses vœux de nouvel an, sa pensée toujours fidèle. Les poètes toulousains, dont il fut souvent le conseil et l'exemple, ne l'oublieront pas. Ils apporteront leur humble pierre au monument que la *Revue des Poètes* et la *Veillée d'Auvergne* se proposent d'ériger à Aurillac, à la mémoire de Vermenouze. Un comité a été déjà formé où, sous la présidence de M. Francis Charmes, se rencontrent tous les noms du terroir, depuis Mgr Lecœur jusqu'à M. le sénateur Lintilhac, et il faut espérer que bientôt le profil caractéristique du poète sera restitué à sa chère province.

Ce jour-là, Toulouse, qui fut comme sa seconde patrie, ne manquera pas de couvrir de fleurs la stèle si méritée : fleurs élégantes et aristocratiques de nos jardins, qui festonnent autour des effigies de Goudouli, de Fourès, de Vestrepain et de Mengaud; fleurs traditionnelles de nos plates-bandes, stylisées en or et en argent dans le verger du Gay-Sçavoir; fleurs de nos campagnes, celles qu'il aimait le mieux, et dont il respirait tendrement l'humble parfum, quand il allait à Grammont serrer la main de son ami de Montaugé, le poète de la *Terre qui chante*...

*
* *

1er avril. Ce ne sont pas seulement les poètes de notre Midi qui se tournent vers l'Espagne et resserrent avec notre sœur latine des liens tout naturels et très anciens. Nous avons souvent parlé des efforts si éclairés, si persévérants de maîtres comme M. Mérimée, d'éditeurs comme la maison Privat. Aujourd'hui, nos Universités méridionales suivent le mouvement. Elles partent décidément pour l'Espagne : Toulouse, comme Bordeaux et Montpellier, délègue certains de ses professeurs pour aller donner à Madrid une série de cours publics et gratuits qui dureront jusqu'au 6 mai.

Cette délégation comprend M. Zyromski, professeur de littérature française, qui doit parler sur *les Rapports de l'inspiration et de l'art dans la poésie française au dix-neuvième siècle*; M. Emile Cartailhac, qui fera un cours sur *la Préhistoire dans la péninsule ibérique*, et M. Anglade, professeur de langue et littérature romanes, qui étudiera les relations entre *les Troubadours du Midi de la France et l'Espagne*.

Voilà une initiative des plus heureuses, qui peut produire d'excellents résultats. Et puisqu'elle amène sous notre plume pour la première fois

le nom de M. Anglade, nous ne manquerons pas de lui souhaiter la bienvenue.

La haute science de M. Jeanroy le désignait depuis longtemps pour les postes les plus élevés. Quand il nous a quittés récemment pour la Sorbonne, la perte a été grande pour l'Université de Toulouse. M. Anglade nous arrive déjà avec un bagage et une notoriété qui rassurent. Son livre si intéressant sur *les Troubadours*, paru l'année dernière, a aussitôt signalé son nom, non seulement au public savant, mais à la foule générale des lecteurs, et c'est un très grand service rendu à notre littérature méridionale que de la faire sortir des cénacles de philologues, d'historiens, de félibres, et d'en révéler à tous les attraits. Ce même travail de noble vulgarisation, M. Anglade l'a poursuivi dans l'introduction qu'il a donnée à *l'Anthologie de l'Amour provençal*, publiée par MM. Ernest Gaubert et Jules Véran au *Mercure de France*.

Il y a une œuvre si importante à accomplir pour nos Troubadours! Les Allemands et les Italiens les connaissent, les éditent, en publient des traductions. Nous espérons que le soleil de Toulouse inspirera à M. Anglade de nombreuses et belles pages à la gloire de nos vieux poètes occitans.

* * *

Rue Riguepels, 20. Sauvons-nous dans les anciens locaux de la Caisse d'Epargne. Il fait un temps épouvantable. La neige tombe sans discontinuer. Les fils électriques en sont rompus. Plus de télégraphe ni de téléphone. Plus de tramways. Une lugubre ville de Russie d'il y a cinquante années. On entre en s'ébrouant de son mieux, et aussitôt, c'est un enchantement.

Le Photo-Club toulousain a organisé une Exposition internationale de photographie, qui nous tire heureusement du temps maussade, du ciel sinistre et du verglas. Dans cinq ou six salles très bien disposées, M. Garnier et ses collaborateurs ont groupé plus de douze cents épreuves qui viennent de partout : de Belgique, d'Italie, d'Angleterre, de Hollande, d'Autriche, de Russie, de Grèce, d'Egypte, des colonies d'Erythrée, et même de Sibérie... ces dernières, aujourd'hui, ne doivent pas se trouver dépaysées.

Il y a là une foule d'amateurs, aussi savants que des professionnels, qui admirent beaucoup : mais quand on est profane, tout à fait profane, ce qui est très rare à notre époque, on admire encore bien davantage. Vraiment, les procédés photographiques sont arrivés à un degré de perfection bien remarquable, à tel point qu'il devient presque impossible de distinguer les épreuves d'après nature, portraits ou paysages, des reproductions de fusains ou d'eaux-fortes. Il y a beau temps déjà que certaines épreuves nous donnaient des copies de tableaux célèbres qui

nous paraissaient plus belles que l'original : mais, maintenant, vers quelles surprises va nous entraîner la photographie en couleurs? Présentées sur des positifs transparents que reflètent des miroirs, ces plaques déroulent devant nous toutes les magies de la lumière : les ciels délicats et changeants, le chatoiement des étoffes, l'éclat luxuriant des pétales et des corolles, — tout un printemps artificiel qui nous arrête, nous séduit longtemps aux embrasures des croisées, et nous fait oublier les frimas du dehors.

*
* *

3 mai. Les Jeux-Floraux, comme aux seizième et dix-septième siècles, ont siégé, cette année, trois jours consécutifs. Mais il ne s'agit pas seulement de poésie : prix Ozenne, prix Pujol, prix Maury, bientôt, assure-t-on, prix Sage, réservé naturellement aux gens vertueux, on n'en finit plus. Aussi, que de rapports, et que de lauréats!

Parmi ces derniers, nous noterons particulièrement M. Joseph Barthélemy, professeur à la Faculté de droit de Montpellier, et M. Joseph Dedieu, professeur à l'Institut catholique de Toulouse.

M. Joseph Barthélemy remporte le prix Maury (500 fr.) avec une remarquable étude sur *l'Assistance publique et la Bienfaisance privée*. Il n'est pas un inconnu à Toulouse, où il a fait de très brillantes études au Lycée et à Faculté, et où il a continué les belles traditions universitaires de son grand-père, M. Sauvage, le spirituel et charmant doyen de notre Faculté des lettres, et de son père, M. Barthélemy, professeur à notre Faculté des sciences. Déjà lauréat de la Faculté de Paris et de l'Institut, il vient de montrer combien Toulouse lui demeure chère : le plaisir avec lequel son succès a été accueilli lui prouvera que son nom et sa personne sont bien demeurés de chez nous.

Quant à M. l'abbé Dedieu, lui aussi lauréat de l'Institut pour le prix Bordin, s'il n'est pas notre compatriote immédiat, il a, du moins, traité un sujet bien toulousain : après M. Biré, qui avait effleuré le sujet, après M. Léon Séché, qui en a révélé toute l'importance, il a présenté, avec *Jules de Rességuier*, l'histoire curieuse des rapports du premier Cénacle Romantique avec les Jeux-Floraux.

Jules de Rességuier! Parmi les petits Romantiques, l'auteur du sonnet monosyllabique est vraiment intéressant à étudier.

Ami d'Alexandre Soumet, ce fut lui qui protégea, aux Jeux-Floraux, les débuts du jeune Victor Hugo. Il prononçait l'éloge de Clémence Isaure, en cette mémorable séance du 3 mai 1819 où un lis d'or exceptionnel récompensa l'auteur de la meilleure ode sur *le Rétablissement de la statue de Henri IV*. Et, par une sorte de divination, il concluait ainsi sa harangue académique :

« L'éloge de Clémence Isaure brille avec les rayons de la gloire sur le

front du vainqueur et s'exhale comme un encens de poésie avec les parfums de sa jeune couronne. »

Cet aimable pronostic le rapprocha tout à fait de Hugo. Leur correspondance est des plus curieuses et des plus touchantes. Enfin, en 1822, il rejoint son ami à Paris. Ce sont alors les beaux jours de la *Muse française*, où bataille le premier Romantisme avec Soumet et Lamartine; ce sont les belles soirées de l'hôtel de la rue Taitbout, où se réunirent jusqu'en 1833 Alfred de Vigny, Mme de Girardin, Charles Nodier, Emile Deschamps, Mme Tastu et Alexandre Guiraud; c'est la publication des *Tableaux poetiques* et des *Prismes*, où se reflétaient les délicatesses et les émotions d'un esprit artiste et d'un noble cœur.

Jules de Rességuier suivit tout le mouvement poétique de son école. Il contribua puissamment à son triomphe. Mais sa gloire ne lui faisait pas oublier la petite patrie.

En 1850, il regagna Toulouse, et, pendant douze ans, l'Académie des Jeux-Floraux profita de ses précieux avis. Mainteneur des plus actifs, son nom et ses œuvres se retrouvent dans les recueils jusqu'à la dernière heure.

Et souvent, en parcourant la ville sonore et lumineuse qu'il chanta avec tant de bonheur, j'ai regretté que, sous les frondaisons de ses jardins, ne rêvât point son aristocratique physionomie. Les poètes lui redemanderaient de leur apprendre le secret de toutes ces qualités qu'il posséda au suprême degré : la distinction élégante, le goût sobre et mesuré, l'émotion discrète, la fantaisie spirituelle et fine, l'amour de tout ce qui est noble, pur et élevé. Souhaitons que le travail de M. l'abbé Dedieu ramène l'attention sur cet oublié. Peut-être lui devrons-nous de voir quelque jour son buste songeur et charmant nous sourire sous les ombrages du Jardin-Royal.

Armand Praviel.

Ariège.

Bulletin de la Société Ariégeoise. Sommaire du *Bulletin périodique de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts et de la Société des Etudes du Couserans*, XIIe volume, no 2 : I. Robert Roger. *Cimetière barbare de Tabariane, commune de Teilhet (Ariège).* — II. J. Gros. *Les Conventionnels régicides de l'Ariège en 1816.* — III. Barrière-Flavy. *Histoire du Collège de Pamiers* (cinquième article). — IV. J. de L'Estoile. *Contribution à l'histoire du château de Lagarde pendant la Révolution.* — V. Société des Etudes du Couserans : Comptes rendus des séances du 21 octobre 1909 et 6 janvier 1910.

* * *

Beaux-Arts. Dans la chronique musicale de plusieurs journaux parisiens, nous trouvons signalé un ample poème dramatique, mis en musique par M. J. Poueigh, ancien élève du Conservatoire, originaire de Pamiers. Un fragment de ce poème qui vient d'être exécuté a permis d'apprécier « l'originalité réelle et la force des idées musicales » du jeune compositeur, qui mérite d'être félicité pour ce succès plein de promesses.

* * *

Minéralogie. Sur les indications d'un de nos compatriotes qui s'occupe de minéralogie depuis de longues années, deux ingénieurs, MM. Henri et de Klaubs, sont venus dans la vallée du haut Salat prélever des échantillons de quartz aurifère qui ont donné à l'analyse d'excellents résultats. Les permis de fouille ont été obtenus, et des recherches plus sérieuses vont être faites incessamment. On sait qu'à diverses reprises on a constaté que le Salat, comme l'Ariège, roulaient parfois des paillettes d'or. Cette fois, ce seraient plus que d'imperceptibles paillettes...

* * *

Archéologie. Nomination. M. Robert Roger, correspondant du Ministère, professeur de dessin au lycée de Foix, vient d'être nommé conservateur des monuments historiques dans l'Ariège. C'est un connaisseur très avisé qui ne compte que des amis dans sa patrie d'adoption. Il nous est particulièrement agréable de lui adresser ici nos félicitations personnelles. Abbé Blazy.

Aveyron.

Le monument du cardinal Bourret. Le 7 avril a eu lieu en grande solennité l'inauguration du monument élevé dans la cathédrale de Rodez à la mémoire du cardinal Bourret, mort en 1897. On avait tenu à racheter, par l'éclat de la cérémonie, le retard que diverses circonstances ont apporté à cette inauguration.

Le cardinal, qui fut une des figures les plus éminentes et les plus originales de l'épiscopat français, et qui pendant vingt-trois ans déploya dans son diocèse une activité remarquable et féconde, a été célébré par

l'évêque de Mende, Mgr Gély, qui fut un de ses vicaires généraux, devant un nombreux auditoire.

Après la cérémonie religieuse, le voile qui cachait le monument a été écarté et la foule a pu admirer, sous la blancheur éclatante du marbre de Carrare, la ressemblance frappante des traits, la noble vérité du maintien et la beauté harmonieuse des lignes. Le cardinal est représenté revêtu de la « cappa magna », à genoux sur un coussin, les mains jointes, dans l'attitude de la prière. Vu de face, il est admirable de ressemblance et de vie : on voit s'animer cette figure aux yeux si profonds sous une arcade sourcilière proéminente et caractéristique.

Le marbre s'harmonise bien avec la couleur du piédestal, sobrement décoré d'une croix, d'une inscription et d'un cordon de feuillage.

C'est une œuvre magnifique qui complète, en s'en distinguant, la série des tombeaux d'évêques qui ornent les chapelles de la cathédrale, et qui est digne du grand statuaire qui l'a exécutée, notre compatriote, M. Denys Puech.

***

Bibliographie. Nous avons à signaler deux ouvrages importants publiés, depuis notre dernière chronique, par deux de nos plus anciens compatriotes, M. Joseph Fabre et M. Charles de Pomairols.

Le premier, poursuivant avec une activité inlassable sa grande œuvre philosophique sur la pensée humaine aux différentes époques de la civilisation, vient de publier un quatrième volume (800 p. in-8°) sous le titre de : *Les Pères de la Révolution, de Bayle à Condorcet*, qui sera suivi prochainement de la *Philosophie de la Révolution.*

Dans cet ouvrage, M. Joseph Fabre, étudiant les précurseurs immédiats de la Révolution, expose les doctrines philosophiques, politiques et sociales de Bayle, l'abbé de Saint-Pierre, Montesquieu, Buffon, Voltaire, J.-J. Rousseau, Diderot et les encyclopédistes, Turgot et Condorcet. On ne sait ce qu'il faut louer le plus de l'effort de pensée et de la quantité de lectures que suppose la composition d'un tel livre. M. Frédéric Passy avoue qu'il y a trouvé des clartés nouvelles sur les questions qu'il croyait connaître le mieux.

M. Charles de Pomairols publie, sous le titre de *Ascension*, un roman où se retrouvent les qualités qui ont consacré le mérite du poète : sincérité, analyse pénétrante de l'âme, délicatesse de la pensée, culte du foyer, du pays natal et de la religion. C'est une sorte de biographie où domine surtout le souvenir d'une douleur inconsolée. L'action qui se passe tantôt à Toulouse, tantôt dans l'antique manoir familial du Rouergue, donne à l'écrivain l'occasion de faire des peintures et des descriptions

qui offrent un intérêt particulier aux lecteurs de notre région méridionale.

*
* *

J.-H. Fabre. J.-H. Fabre, dont les naturalistes, les poètes et les philosophes célébraient le 4 avril le jubilé à Lézignan, dans le pays d'Orange, était, on peut le dire, complètement ignoré de ses compatriotes, fiers aujourd'hui qu'on leur ait révélé les origines aveyronnaises du célèbre entomologiste.

Il est né à Saint-Léon, canton de Vezins (Aveyron), le 22 décembre 1823. Il passa sa première enfance au Malaval « où s'éveillèrent ses premières lueurs intellectuelles », puis à l'école primaire de Saint-Léon et au lycée de Rodez.

Le journal de l'Aveyron publie en ce moment les Mémoires de l'illustre vieillard, récit pittoresque, sincère et captivant où il a fixé les premières impressions de son enfance. On y pressent déjà le naturaliste, le poète et le littérateur qui se sont si glorieusement affirmés plus tard dans la longue série d'ouvrages qu'il a publiés sous le titre de *Souvenirs entomologiques* (10 volumes) « qui resteront comme l'une des œuvres les plus passionnantes qui aient été écrites sur les mœurs des insectes et aussi comme l'un des monuments les plus curieux de la psychologie d'un grand observateur de la fin du dix-neuvième siècle ».

Victor Hugo l'avait surnommé « l'Homère des insectes », et M. Edmond Perrier, du Muséum, a salué en lui « l'un des princes des naturalistes », et Darwin « un observateur incomparable ».

Dans cet ouvrage, J.-H. Fabre ne peint pas seulement sur le vif les mœurs et les passions des insectes, il s'y dépeint lui-même tout entier et cette sorte d'autobiographie n'est pas le moindre attrait de son livre.

Il publia, en outre, l'année dernière, un recueil de jolies poésies provençales sous le titre pittoresque de : *Oubréto dou Felibre di Tavan* (petites pièces du chantre des hannetons).

L'Aveyron revendique l'honneur d'avoir donné le jour au savant illustre que la Provence lui a pris, à l'admirable entomologiste dont on loue à l'envi les *Etudes* sur l'instinct et les mœurs des insectes, une œuvre sans précédent.

M. Constans.

Gers.

Congrès. *Le Congrès de l'Union historique et archéologique du Sud-Ouest* se tiendra à Auch, du 29 mai au 2 juin 1910. En voici le programme :

Dimanche 29 mai. — Arrivée des congressistes à Auch. Réception, à 8 h. 1/2 du soir, dans la grande salle de l'hôtel de ville.

Lundi 30 mai. — A 8 heures du matin : Séance d'ouverture et séance d'histoire et de géographie dans la salle A de l'hôtel de ville.

A 8 h. 1/2 du matin : Séance d'archéologie dans la salle B.

A 2 heures de l'après-midi : Séances d'histoire et d'archéologie dans les mêmes salles.

A 4 heures : Visite de la cathédrale d'Auch.

A 8 h. 1/2 du soir : Séance solennelle du Congrès dans la salle du théâtre. Conférence de M. P. Courteault, chargé de cours à l'Université de Bordeaux, sur *Les Châteaux gascons à travers l'histoire*, suivie de projections lumineuses.

Mardi 31 mai. — A 8 heures du matin : Visite de la ville d'Auch.

A 10 heures : Excursion à Lectoure. Départ d'Auch à 10 heures : arrivée à Lectoure à 10 h. 57. Déjeuner, visite de la cathédrale, du musée, des remparts. Départ de Lectoure à 4 h. 35. Arrivée à Auch à 5 h. 30.

A 7 h. 1/2 du soir : Banquet par souscription des congressistes (8 fr.).

Mercredi 1er juin. — Excursion dans le Condomois. Départ d'Auch en chemin de fer à 10 h. 15; arrivée au Castéra-Verduzan à 11 heures. Déjeuner. Départ en voiture à 1 heure. Visite de la bastide de Valence-sur-Baïse, du château gascon du Tauzia, de l'abbaye cistercienne de Flaran. Arrivée à Condom à 5 h. 1/2. Visite de la cathédrale, des cloîtres, de la ville.

Jeudi 2 juin. — A 6 heures du matin : départ en voiture pour Mouchan. De 7 heures à midi : Visite de l'église romane de Mouchan, de l'église romane de Vaupillon, du vieux pont d'Artigues et du village fortifié de Larressingle. Retour à Condom à midi.

Le compte rendu analytique du Congrès et le résumé des communications seront publiés par la *Société archéologique du Gers*, dans son Bulletin de 1910. La *Revue des Pyrénées* en entretiendra aussi ses lecteurs.

A. B.

Hautes-Pyrénées.

Les sports d'hiver aux Pyrénées.

Voici les premiers jours de mai revenus, et avec eux les blés grandissent, verts et drus, dans la riche plaine; les bois des coteaux se couvrent déjà d'une frondaison nouvelle, tandis que plus haut, aux flancs de la montagne, la neige diminue, s'égrène peu à peu en un chapelet de torrents argentés, laissant plus vastes et plus fraiches les prairies succulentes à la dent des troupeaux qui montent.

De nouveau la vie s'anime dans nos vallées pyrénéennes; l'agitation renaît dans nos stations thermales qui se font coquettes pour accueillir

leurs visiteurs. La longue torpeur de l'hiver est enfin secouée. Pourtant cet hiver si morose, si triste, si redoutable pour les montagnards est depuis quelques années entrecoupé et agrémenté de ce qu'on appelle les « sports d'hiver », dont le tobogan et le ski sont les plus fameux.

L'hiver qui vient de finir a été, à cet égard, plus fertile encore que les précédents en ces sortes de distractions. Pour m'en tenir au département des Hautes-Pyrénées, deux villes se sont efforcées d'organiser dans leur vallée des fêtes et des réjouissances intéressantes et originales : Bagnères-de-Bigorre et Cauterets.

Le ski a donc désormais droit de cité dans nos Pyrénées. Et en son honneur tout le monde s'est mis à l'œuvre : nos sociétés d'excursionnistes, les premières, ont veillé à l'organisation générale; la Compagnie du Midi a accordé des trains spéciaux, les municipalités pyrénéennes ont multiplié les gracieusetés et les prévenances; le gouvernement lui-même a tenu à patronner officiellement ces réunions et à encourager ces efforts individuels. Il s'est fait représenter dans le traditionnel banquet qui a clôturé les fêtes. Enfin, par la présence d'officiers étrangers, suédois, italiens, etc., les fêtes pyrénéistes ont pris l'allure de réunions internationales, aux effusions amicales, aux toasts affectueux.

Que penser de tout cela? Quel avenir est réservé à ces sports d'hiver? La lecture des comptes rendus des réunions de cet hiver a pu remplir d'aise et d'enthousiasme le plus pacifique et le moins intrépide bourgeois. Vues de près, sur place, ces fêtes d'hiver perdent un peu de leur charme et de leur attrait. D'abord, la montagne, déjà rude en été, indécise par son climat si variable, est vraiment peu aimable en hiver. Sauf les skieurs de profession, n'iront à elle que les personnes de constitution robuste et de solide poitrine (ce sera la clientèle opposée à celle de la belle saison !), tous ceux qui pourront braver les intempéries et supporter les morsures de la neige !

Ceux-là pourront s'intéresser un moment au spectacle peu banal de sauts vertigineux et de glissades audacieuses; mais s'ils ne prennent point part aux « jeux », l'intérêt, quelque vif, risquera fort de s'atténuer notablement sous l'effet du froid, plus vif encore, qui coupe le visage et engourdit les jambes.

Enfin, il est des objections beaucoup plus graves encore, car celles-là tiennent à la température et à la structure même de la chaîne des Pyrénées — et des Hautes-Pyrénées en particulier. La précipitation de neige est relativement faible dans nos montagnes, et la plus abondante a lieu assez tardivement, généralement en février, donc à une époque où le soleil, déjà plus fort, peut amener de plus rapides dégels. D'autre part, cette neige ne trouve point, dans les Pyrénées, de vastes espaces où elle puisse s'entasser et durcir, mais des pentes trop raides et des vallées trop étroites. Cauterets possède, tout près de chez elle, des champs assez

commodes aux skieurs, mais Bagnères doit entraîner ses invités jusqu'à Payolle, d'accès lointain et difficile (la route est, par la neige, inaccessible aux automobiles dès Sainte-Marie-de-Campan !)

Je viens de dire, très sincèrement, la situation actuelle des concours de ski dans les Hautes-Pyrénées. Mais je mets la meilleure grâce à reconnaître que le ski a ses charmes, son mérite et même son profit. C'est pour notre jeunesse pyrénéenne une source de plus d'énergie physique et de saine distraction, pour quelques-unes de nos stations un élément de profit qui peut devenir estimable, et enfin (d'après l'avis d'hommes compétents) il pourrait être encore, pour les plus lestes de nos montagnards, un mode de communication utile et pratique. Faisons donc des vœux pour que les sports d'hiver se développent dans les Hautes-Pyrénées !

***

L'Œuvre des Enfants à la montagne en 1909. Une autre source de profits (celle-là est purement estivale) tend à devenir d'année en année plus féconde : c'est l'envoi des enfants à la montagne. Voilà tantôt six ans que cette belle œuvre fonctionne dans l'Académie de Toulouse. Le département des Hautes-Pyrénées fait bonne figure dans la lutte entreprise, sous cette forme très pratique, contre les ravages de la tuberculose et de l'alcool.

En 1909, il a envoyé à la montagne 93 enfants : 43 garçons à Pierrefitte, 35 fillettes à Luz; les autres ont été placés dans des familles des vallées de Campan et d'Arrens. En vue de cette campagne, il avait recueilli, auprès des élèves de tous les établissements d'instruction et d'un grand nombre de souscripteurs, une somme voisine de 5,000 francs. La dépense est en moyenne de 35 à 40 francs par enfant, tous frais compris. La nourriture de chaque enfant varie entre 14 et 15 sous par jour.

Ces jeunes pupilles étaient à l'origine placés dans certaines familles. Quelques-unes s'acquittaient fort honorablement de leur tâche si délicate; beaucoup n'assuraient qu'une nourriture médiocre ou une surveillance insuffisante. Le système de la *colonie* fut donc adopté, il y a deux ans. Ses résultats ne laissent aucun doute sur son efficacité et son excellence, surtout quand il est appliqué sous la direction de maîtresses et de maîtres aussi dévoués que ceux que le Comité des Hautes-Pyrénées a eu la bonne fortune de rencontrer.

***

Glanage dans la Bibliographie bigourdane. La bibliographie bigourdane est encore assez pauvre : et je doute qu'elle soit jamais bien riche, pour la raison simple que la Bigorre n'a pas eu une histoire fort curieuse ni très mouvementée, et

que, par surcroît, deux incendies d'archives ont, au début du dix-neuvième siècle, devoré une bonne partie de nos vieux documents.

Cependant, quelques érudits fouillent, cherchent, compulsent... et parfois trouvent. L'un d'eux, M. de Roquette-Buisson, s'est attaché tout spécialement à la question des *forêts de montagnes* et, partant, à celle du *déboisement*. Nous signalions récemment, à cette même place, la conférence très documentée que M. de Roquette avait faite à Tarbes pour lancer, une fois de plus, le cri d'alarme et le cri d'appel. Pour que l'un et l'autre soient plus sûrement entendus, il a eu l'excellente idée de s'adresser aux élèves de nos écoles primaires et à leurs maîtres. Dans ce but, il a rédigé une courte brochure, claire autant que substantielle, à l'aide de laquelle les maîtres pourront aisément enseigner et les enfants aisément comprendre les ravages stupides commis en montagne, l'utilité primordiale de la forêt, son action bienfaisante sur les sources et les cours d'eau, bref la nécessité urgente du reboisement, seul capable de développer la richesse communale des populations pyrénéennes. Honoré d'une souscription du Ministère de l'Agriculture, l'ouvrage a été envoyé à chaque école; nul doute que nos instituteurs ne sachent en tirer un profit immédiat pour leur enseignement et souhaitons que les idées si justes, les recommandations si sages, les prédictions si menaçantes de l'auteur soient enfin entendues, comprises et mises à profit.

C'est également aux hautes vallées des Pyrénées que M. Cavaillès, récemment professeur au lycée de Bayonne, a emprunté le sujet de deux études, assez neuves et très curieuses, l'une sur les *Syndicats de communes*, l'autre sur l'*Association pastorale* dans les Pyrénées. A vrai dire, la première étude n'est guère (l'auteur nous en prévient) qu'une « position » de la question — délicate, obscure, mais singulièrement attachante, du groupement des populations montagnardes, en vue de l'exploitation de leurs eaux, de leurs pâturages, de leurs forêts. Rappelons que le point de vue *juridique* de la question des syndicats a été dernièrement étudiée par un jeune avocat de Tarbes, M. Peynafitte, dans une thèse de droit fort remarquée sur le Syndicat de Saint-Savin.

L'Association pastorale dans les Pyrénées a fourni à M. Cavaillès l'occasion d'une étude, sinon plus intéressante, du moins plus étoffée et plus précise. La première partie est consacrée aux Syndicats d'irrigation de la vallée de Campan ; elle nous concerne donc tout spécialement. L'auteur, partant d'une description géologique et physique très sûre de la vallée, montre comment les irrigations se répartissent suivant la nature même du sol, comment fonctionne l'arrosage, surveillé par des syndics et fondé sur une juridiction précise, enfin son rôle, sa valeur, ses conséquences sur l'industrie pastorale et l'organisation du travail. Ses conclusions sont excellentes : que les habitants des montagnes renoncent à

leur individualisme outrancier (le plus souvent la seule règle de leur travail) ; qu'ils exploitent en commun leur herbe et leur eau, qui sont presque toute leur richesse, et ils s'assureront ainsi le bien-être.

Les associations laitières des Pyrénées, qui forment la seconde partie du travail, nous intéressent beaucoup moins, mais nous inspirent un vif regret : les Hautes-Pyrénées avaient les premières donné l'exemple, et fondé, vers 1867, un certain nombre de laiteries, imitées des célèbres fruitières du Jura. Toutes ont périclité, puis disparu. Souhaitons qu'un jour ou l'autre elles revivent ! Souhaitons que nos montagnards hauts-pyrénéens finissent par comprendre tout l'intérêt qu'il y aurait pour eux à produire, avec un outillage et suivant des procédés modernes, du beurre et des fromages ! C'est tout un régime économique nouveau à introduire, ce sont de vieilles et funestes habitudes de travail et de production à abandonner. M. Cavaillés a le mérite de dire le mal et de signaler le remède. Que son appel soit entendu !

Nous avons dit, l'an dernier à cette même place, le puissant intérêt qu'offrait, pour notre histoire locale, l'étude fort suggestive de *M. F. de Cardaillac* sur le conventionnel *Bertrand Barère*. L'érudit bigourdan a poursuivi ses recherches sur quelques autres personnages fameux de son pays, et il vient de publier, sous le titre *En pays de Gascogne*, une série de monographies curieuses et très vivantes : telle celle des frères Sarlabous, les brillants capitaines des guerres de religion ; celle de Frédéric Soutras, le chantre inspiré des beautés pyrénéennes, poète délicat et penseur profond ; celle de d'Espourrin, le rustique chansonnier des bergers et des pastourettes, aux vers expressifs et imagés, pleins de fraîcheur et de grâce ; celle encore de Mme Cottin, romanesque et sensible figure fugitive à demi-voilée, cœur ardent et intelligence vive que le fougueux Azaïs subjugua sans peine, dans la plus délicieuse idylle, aux eaux de Bigorre...

Dans chacune de ces études, M. de Cardaillac se montre fin psychologue, observateur pénétrant, narrateur aimable. Luxueusement édité, son ouvrage est orné de gravures originales qui ajoutent au charme de la lecture et à la solidité de la documentation.

***

L'œuvre de la Société académique des Hautes-Pyrénées. Ne quittons pas la Bigorre intellectuelle sans signaler l'activité croissante de la Société académique des Hautes-Pyrénées. Sous l'impulsion de son président, M. de Roquette-Buisson, cette Société a, depuis l'année dernière, inauguré, dans les séances mensuelles du Comité, des « communications » verbales (dont les résumés figurent ensuite au *Bulletin des actes*) sur divers sujets d'histoire et d'archéo-

logie locales. Elle a encore remis en honneur les *conférences* offertes aux membres de la Société et à leurs invités. Cette année, M. Cartailhac, correspondant de l'Institut et chargé de cours à la Faculté des lettres de Toulouse, a inauguré la série par une causerie des plus captivantes sur les grottes des Pyrénées et de la Bigorre en particulier. Puis M. Labroue, professeur au Lycée de Bordeaux, a parlé de l'expansion japonaise, particulièrement en Corée et en Mandchourie, pays visités récemment par lui. Son succès a été très vif. Enfin, M. Graillot, professeur à l'Université de Toulouse, cédant à une nouvelle invitation, a bien voulu promettre, pour la fin du mois de mai, une conférence sur une question de l'histoire de l'art.

Les travaux historiques publiés dans le *Bulletin* de la Société, ralentis pour diverses causes ces derniers temps, vont reprendre avec régularité. L'avant-dernier fascicule renferme les actes de la Compagnie depuis 1903, les procès-verbaux des séances, les résumés des communications et surtout — pages étincelantes d'esprit et de verve — les rapports annuels du secrétaire, M. P. Labrouche. Dans le dernier, M. Ricaud continue l'étude d'un *Régime qui commence*. Précédemment, M. Ricaud avait, dans un *Régime qui finit*, retracé la situation de la Bigorre en 1789; il en avait, pour ainsi dire, dessiné la carte politique, administrative, judiciaire, religieuse, avec un soin et une érudition dignes d'un bénédictin. Il suit à présent les débuts de la Révolution dans le nouveau département des Hautes-Pyrénées, l'établissement des Constitutions de 1791, de l'an III et de l'an VIII, dont il décrit le fonctionnement; et pour « concrétiser » ces organismes, il donne les noms des personnes qui les mirent en vigueur. Ainsi nous avons, en quelque sorte, la statistique des premières années du département, dressée avec une ample documentation. Il serait à désirer qu'une pareille œuvre, si ingrate mais si utile, fût entreprise dans tous nos départements français.

A ces travaux — publiés ou en cours — se joint, depuis plusieurs années, un *Bulletin documentaire*, où ont été publiés le *Livre vert de Benac* et des textes sur *la Fronde en Rivière-Basse*. De nouvelles richesses vont bientôt se joindre aux précédentes : on nous annonce en effet un fort intéressant *Corpus* des actes les plus anciens et les plus importants des registres des notaires de Lourdes, source infiniment précieuse à tant d'égards. Et enfin — pourquoi ne pas le dire puisque ce n'est plus un secret? — le Comité de la Société académique a l'intention d'entreprendre le *gros œuvre* : la publication du Glanage de *Larcher*. Déjà, les plans se discutent, on délibère sur les moyens d'action; bref, l'affaire est en marche. La *Société académique* des Hautes-Pyrénées tient décidément une place honorable dans les Compagnies savantes du Sud-Ouest de la France.

L. CANET.

Tarn.

Le château de Vaour. Dans notre dernière chronique tarnaise, nous annoncions le classement au rang des monuments historiques du château des Templiers à Vaour. Ne va-t-on pas dire que le fier donjon, vivant souvenir de l'Ordre du Temple et de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, n'attendait que ce dernier sacrement pour passer de vie à trépas? Il s'est écroulé, avec un fracas épouvantable, dans la nuit du 8 avril dernier, et maintenant il couvre de ses pierres grises, que les siècles avaient patinées, les tombes et les stèles du pauvre cimetière du village.

M. Potdevin, l'inspecteur — nous allions dire le médecin — des monuments historiques, l'avait tout récemment visité, tâté, palpé, ausculté, et il l'avait, hélas! trouvé bien malade. Il esperait cependant, grâce à une médication énergique, lui sauver la vie. Sans doute qu'il était trop vieux ou que les remèdes se sont trop fait attendre. Et il est mort presque dans les bras de celui qui avait entrepris de prolonger son existence.

***

Eaux minérales de Vaour. Système des compensations.

Vaour a donc perdu une des attractions de ses *affraus*, mais il va devenir ville d'eaux. La commune possède une source d'eaux minérales dont les effets purgatifs peuvent rivaliser avec ceux de Capvern, d'Aulus, de Contrexéville. Un arrêté ministeriel du 7 septembre 1871 autorisa l'exploitation de cette source. Tout comme cette localité qui laissa éteindre son volcan, Vaour a laissé, pendant près de quarante ans, couler cette source... de revenus. Son maire actuel, plus avisé, a traité avec un Toulousain pour l'exploitation des eaux magnésiennes du village. Et bientôt se dressera dans les *affraus* étonnés de Vaour, qui rappelle les sites de Vic-sur-Cère, un établissement *modern-style*, avec accompagnement de casinos et de kur saals.

***

Les grandes fêtes d'Albi. Les syndicats patronaux du commerce et de l'industrie d'Albi organisent, à grand renfort de commissions et de comités, des fêtes qui s'ouvriront le vendredi 3 juin prochain pour se clore le lundi suivant. Elles s'annoncent comme devant être grandioses. Qu'on en juge par ce squelette de programme :

Le vendredi soir, retraite aux flambeaux avec flammes spéciales, presque inédites;

Le samedi, fêtes sportives, soirée de gala au théâtre;

Le dimanche matin, fêtes sportives, et, le soir, entrée du jeune dauphin, le futur Louis XI, dans sa bonne ville d'Albi. Le cortège historique comprendra près de cent cavaliers et autant de piétons aux riches et pittoresques costumes. Ce sera la mise en acte de quelques-unes des pages les plus intéressantes des comptes consulaires de 1439, une véritable évocation de cette époque inquiète qui vit Poton de Santrailles, le bâtard de Bourbon et son gendre le terrible Villandrando, comte de Ribadieu, Salasart, le bâtard de Béarn et d'autres chefs de routiers de plus mince importance guerroyer dans l'Albigeois. L'entreé du cortège historique par le pont vieux, postérieur de trente-cinq ans à l'an mil, sera du plus merveilleux effet.

Le lundi, séance d'aviation au champ de manœuvres; aéroplane Blériot.

Et ce n'est pas tout; chacune des soirées sera marquée par des fêtes lumineuses dont voici l'éblouissant programme :

Samedi 4, dimanche 5 et lundi 6 juin, à huit heures et demie du soir, illumination électrique du Jardin National, des Lices du Sud, de Rhônel et du Nord, du Pont-Neuf et du boulevard Strasbourg; cette illumination sera faite au moyen de dix mille ampoules multicolores de dix bougies chacune, soit cent mille bougies.

Dimanche 5 juin, à neuf heures du soir, grande fête nautique et populaire sur le Tarn; embrasement de la terrasse de l'archevêché, aux pieds de laquelle se déroulera la fête nautique.

Lundi 6 juin, à neuf heures du soir, embrasement de la cathédrale.

Albi, à l'occasion de ses fêtes, va sortir de leur écrin tous ses joyaux pour faire honneur aux étrangers qui viendront à ses fêtes.

ALBIENSIS.

Le Gérant,

Édouard PRIVAT.

Toulouse, Imp. DOULADOURE-PRIVAT, rue St Rome, 39. — 8382

A. BENOIST.

565

LE THÉATRE DE CAPUS

I.

Il n'est pas inutile, avant d'étudier le théâtre d'Alfred Capus, de lire ses romans, ses nouvelles, et même les courts articles qu'il a donnés aux journaux pendant ses années d'apprentissage. Il est curieux de le voir s'essayer, parfois assez gauchement, dans des genres variés, petits tableaux de mœurs, fantaisies paradoxales, anecdotes de la vie bourgeoise ou de la vie d'artiste. Ces essais ne sont pas des chefs-d'œuvre, et il n'y a rien là qu'on puisse comparer aux dialogues par lesquels Lavedan ou Donnay ont commencé à se faire connaître. La convention y a souvent plus de part que l'observation, et on n'y trouve pas le tour de main qui pourrait racheter ce que le fond a d'insuffisant.

Les romans de Capus sont très supérieurs à ces bluettes. Ils ont ce qu'elles n'ont pas, une originalité véritable : on sent que l'auteur a travaillé d'après la vie réelle, dont il réussit assez souvent à nous donner l'impression. Celui qu'il a intitulé *Années d'aventures* n'est pas le meilleur, mais il est particulièrement intéressant pour qui veut étudier le tour d'esprit de Capus et les sources de son inspiration.

Son roman pourrait, comme celui d'Octave Feuillet, s'appeler *Le roman d'un jeune homme pauvre* ; il s'agit en effet, dans l'un comme dans l'autre, d'un jeune homme qui à ses débuts est aux prises avec la gêne, sinon avec la vraie misère. Mais autant l'œuvre de Feuillet est délibérément romanesque, autant celle de Capus l'est peu : il n'a d'autre prétention que celle d'écrire sous la dictée de la réalité, de nous montrer ce que

peut être la vie d'un jeune homme qui, jeté à vingt ans sur l pavé de Paris à peu près sans ressources, essaie de se faire une situation. Notons un trait essentiel : Capus a voulu que son héros, André Imbert, fût quelconque, ni bête ni très intelligent, ni travailleur ni absolument paresseux. Il est le jouet des circonstances; après s'être beaucoup démené, après avoir fait vingt métiers différents sans parvenir à s'assurer la sécurité du lendemain, un beau jour la chance tourne, et, grâce à un parent de province qui l'associe à ses affaires, le voilà dans l'aisance. Ses déconvenues perpétuelles, ses discussions avec les fournisseurs qui lui refusent le crédit, ses visites au Mont-de-Piété, c'est la monnaie courante de bien des existences, et ces aventures banales ne vaudraient guère la peine d'être contées, si l'auteur n'avait su par moments nous intéresser à son médiocre héros par ce qu'il mêle à son histoire d'impressions vraies, de réalité vécue. Je pense à des passages comme celui-ci :

« Jusqu'à présent le hasard s'était joué de lui comme le vent d'un fétu de paille, le chassant de l'Ecole de Droit pour le jeter chez un banquier, le mêlant à des individus louches, le bousculant et le transportant çà et là, pour le déposer enfin lourdement dans le coin d'un magasin de nouveautés, périssant d'ennui... Et il dressait le bilan de ce qu'il savait, des longues études qu'il avait suivies, de ce qui lui en demeurait dans le cerveau. Il fouillait dans son imagination pour découvrir quel parti il pouvait en tirer et quel genre de besogne, plus noble et plus haute, il pourrait plus tard accomplir. Il ne trouvait que des choses vagues... »

Qu'on lise encore ceci :

« ... Il allait goûtant le plaisir d'être libre dans les rues, de n'être contraint à aucune besogne, de suivre le chemin qui lui plaisait. Il arrivait, discutait, la plupart du temps ne plaçait pas sa marchandise, et revenait sans dépit. C'était pour lui une chasse, avec son hasard, sa liberté, sa fantaisie; il n'éprouvait pas plus de regret de manquer un client qu'une pièce de gibier. Et, tout en le poursuivant, il s'abandonnait à son imagination, combinait des plans pour l'avenir, faisait, dans la

bousculade des passants, mille rêves hardis... Des idées surgissaient en foule dans son cerveau, encore confuses et inapplicables, mais qui ne pouvaient manquer de se préciser un jour. La position qu'il lui fallait, celle qui convenait à sa nature et à son genre d'ambition, il allait la découvrir bientôt, en traversant une rue, en causant avec quelqu'un qu'il ne connaissait pas la veille... »

Capus fait ainsi d'excellente psychologie quand il en fait sans y prendre garde; mais s'il réussit dans l'observation du détail, les idées générales ne sont pas son fort, et voici à quoi il aboutit quand il essaie de philosopher :

« Quelle illusion de croire que les événements de notre existence s'enchaînent et se commandent! Notre vie est une courte série d'anecdotes racontées sans lien; notre âme est changeante et variable comme elle; nos sentiments sont aussi imprévus que des rêves; et ce sont des lois éternellement ignorées qui nous donnent avec indifférence les joies et les peines, les matins lumineux, les heures lourdes et obscures. »

J'ai bien peur que Capus n'ait été content de lui après avoir écrit ce petit morceau. C'est vraiment dommage de voir un homme d'esprit, pour vouloir « shakespeariser » mal à propos, tomber ainsi dans le galimatias supérieur. En vérité ce serait perdre son temps que de réfuter ces banalités prétentieuses. Capus s'est trompé s'il a cru qu'on pouvait tirer de son roman une conclusion quelconque : c'est de son livre, plutôt que de la vie, qu'on peut dire « qu'il est une série d'anecdotes racontées sans lien ». C'est même là le principal défaut de l'ouvrage : il n'y a pas trace de composition; quand l'auteur en a assez, il bâcle un dénouement et met le point final; mais il n'y avait aucune autre raison pour que le chapelet des aventures de son héros ne continuât pas à s'égrener longtemps encore.

Ni *Faux départ* ni *Qui perd gagne* ne sont d'une composition plus serrée. Mais ils sont agréables à lire. *Faux départ* est l'histoire d'un jeune ménage. Marguerite Desclos, qui n'a pas de dot, et qui a pris ses brevets pour être institutrice, se marie à Pierre Rongier, qui a quatre cent mille livres de rente.

De peur que son mari s'ennuie et qu'il regrette d'avoir épousé une petite bourgeoise, elle veut le dépayser le moins possible. Elle invitera chez elle ses anciens camarades de fête; elle fera mieux : elle se montrera avec eux aux premières, aux courses, à Trouville. Ses intentions sont excellentes, mais le résultat est plutôt fâcheux. Quoique elle soit irréprochable, elle ne tarde pas à être compromise; le monde lui donne comme amant un ami de son mari, un bellâtre, qui d'ailleurs n'est pas fâché qu'on le croit plus heureux qu'il ne l'est, et qui finit par se conduire avec elle comme un goujat. La jeune femme comprend qu'elle a fait fausse route : elle a cru être agréable à son mari, lui de son côté a pensé lui faire plaisir en lui laissant la bride sur le cou; au fond tous deux sont excédés de cette existence de fêtards; ils y renonceront donc, et, en s'amusant moins, ils seront sans doute plus heureux.

Ce n'est pas cette conclusion, si sage qu'elle soit, ce n'est même pas le développement, un peu monotone, du thème principal, qui fait l'intérêt de ce roman. Il vaut surtout par quelques figures assez bien venues, par d'agréables épisodes, et aussi par le talent qu'a eu l'auteur de nous donner la sensation très nette du milieu où vivent ses personnages. C'est une région intermédiaire entre la petite bourgeoisie, le monde des fêtards et celui des cabotins. C'est à la bourgeoisie qu'appartient le père de l'héroïne du roman, M. Desclos, un égoïste qui se croit trop sensible, un sot qui se prend pour un homme supérieur, et qui tranche sur toutes choses avec des apophtegmes d'une ironie prud'hommesque. Parmi les fêtards, le plus vivant est le gros Mahu, le millionnaire bon garçon, qui jette l'argent par les fenêtres mais qui cependant sait compter, qui s'imagine qu'il s'amuse parce qu'il parle sans cesse de faire « une fête énorme ». Turcaret moins la méchanceté, il se laisse gruger par sa maîtresse, une belle fille au bras de laquelle il aime à se montrer, qui l'injurie, avec laquelle il parle sans cesse de rompre, mais dont il ne peut se passer. Molitor, c'est le vieux cabot qui va à son théâtre comme il irait à son bureau, qui se venge de ses désillusions en médisant de son directeur et des pièces qu'il

lui fait jouer, et dont l'idéal serait d'avoir une petite maison au bord de la Marne et de fumer sa pipe en pêchant à la ligne.

Ce roman de *Faux départ* est quelque peu incohérent : tel personnage est par moments au premier plan qui ensuite ne joue plus aucun rôle; il y a des épisodes qui ne servent à rien, pas même à nous amuser. *Qui perd gagne*, au contraire, paraît une œuvre conçue d'un seul jet. Non pas qu'elle soit fortement composée : c'est simplement une chronique où sont racontés les faits et gestes du ménage Farjolle, depuis le jour où Farjolle épouse sa blanchisseuse jusqu'à celui où les deux époux se retirent à la campagne après fortune faite. Au moment de son mariage, Farjolle est un vague journaliste, moitié reporter, moitié agent de publicité. Il n'est pas sot, mais il est trop paresseux et trop « vadrouilleur » pour faire fortune; heureusement sa femme Emma est un vrai trésor. Jolie, intelligente, elle est surtout très pratique, et parfaitement exempte de préjugés. En épousant Farjolle elle ne lui a pas fait de cachotteries : elle lui a avoué qu'elle avait été pendant quelques années la maîtresse d'un chef de bureau, et que c'est lui qui lui avait donné en se mariant les huit mille francs qui lui servent à elle-même à entrer en ménage. Farjolle a encore moins de préjugés qu'elle, si c'est possible. « Il avait beau s'interroger, songer au chef de bureau à qui il devait son installation; ça lui était égal. C'était une lointaine légende dont le souvenir n'excitait en lui aucun trouble. Ils n'en furent jamais gênés, et en parlèrent à diverses reprises sans rancune : « Bah! pensait Farjolle, ces machines-là n'ont plus d'importance, et qui est ce qui n'a pas aujourd'hui quelque mauvaise histoire dans sa vie? On n'y fait plus attention. »

Emma n'est pas précisément vicieuse, encore moins passionnée, et si elle avait des rentes elle serait très probablement fidèle à son mari. C'est pour son bien qu'elle le trompe : d'abord avec le petit Velard; mais comment pourrait-elle refuser de se montrer reconnaissante envers un homme qui a fait gagner à Farjolle ses premiers billets de mille francs? Plus tard, lorsque son mari, devenu banquier, est mis à Mazas pour

abus de confiance, elle devient pour quelques semaines la maîtresse de Letourneur, le grand financier. Mais quoi! il lui fallait cinquante mille francs pour rembourser les créanciers de son mari et le tirer de prison; or Letourneur, très délicatement, lui a signé un chèque de deux cent mille, qui leur permettra de se retirer des affaires et d'aller planter leurs choux près de Mantes, dans une petite propriété qu'ils guignaient depuis longtemps.

L'homme n'est pas parfait, et quelque philosophe que soit Farjolle, il lui arrive d'avoir un accès, faut-il dire de pudeur ou de jalousie? Il voit sa femme entrer dans la maison de son amant. Il fait faire le constat par le commissaire de police. Mais il a le vague sentiment qu'il fait une sottise, et après deux mots d'explication avec Emma il n'en doute plus : il retire sa plainte, et les deux époux quittent la maison bras dessus bras dessous.

Ce récit quelque peu scabreux est un pur chef-d'œuvre, et on en trouverait dans *Qui perd gagne* plusieurs autres qui n'ont pas moins de saveur. Jules Lemaître a comparé très justement la manière de Capus à celle de Lesage : l'un et l'autre sont de vrais réalistes; ils ne cherchent pas l'effet, mais ils le produisent par le parfait naturel, par le ton uni et tranquille, l'air détaché dont ils nous content des énormités. La plupart des personnages qui à côté du ménage Farjolle figurent dans *Qui perd gagne*, journalistes, hommes d'affaires, et leurs compagnes, ne sont pas à prendre avec des pincettes; mais l'auteur n'a garde de les juger; il se contente de les décrire, comme un zoologiste qui étudie une variété de poissons ou de coquillages.

II.

Dans une conférence qu'il a donnée il y a quelques années sur *Notre époque et le théâtre*, Capus faisait remarquer que dans une société comme la nôtre, qui se transforme avec une

rapidité singulière, les auteurs dramatiques n'ont qu'à ouvrir les yeux pour trouver des sujets nouveaux et intéressants. « Est-ce que les seules lois sur l'éducation, disait-il, n'ont pas amené déjà dans le rôle social de la femme un changement capital, et créé d'innombrables variétés de jeunes filles, de déclassées, de femmes unies à l'homme par le seul consentement réciproque, d'où est presque sortie une morale des situations irrégulières ? » En écrivant cette phrase il paraît avoir songé à ses propres pièces, dont quelques-unes roulent précisément sur des sujets de ce genre.

Dans *Rosine*, une des meilleures, il a repris le thème de la fille séduite, non pas, à la façon de Dumas fils, pour instruire le procès de la société, mais en se plaçant tout simplement en face des faits, et en cherchant quelles conséquences vraisemblables on peut en déduire.

Rose est la fille d'un bourgeois ruiné ; elle est jolie et bien élevée, mais son père en mourant l'a laissée sans aucune ressource. Un demi-paysan, Jean Perrin, s'est épris d'elle, s'en est fait aimer, lui a promis qu'elle serait sa femme, et elle est devenue sa maîtresse. Ils ont quitté leur village pour venir à la ville voisine, où Perrin a trouvé un petit emploi. Là tout le monde les croit mariés, sauf Pagelet, un vieux notaire, ami de la famille de Rose. Quoique l'auteur ait eu l'intention de serrer la réalité de près, il faut noter que sa pièce repose sur une donnée peu vraisemblable : 1° Comment se fait-il que Rose, telle qu'on nous la représente, fine, d'éducation distinguée, de sentiments délicats, se soit laissé séduire par un rustre ? L'auteur a si bien senti la difficulté qu'il a supprimé le personnage de Jean Perrin ; on parle de lui, mais on ne le voit pas. 2° Peut-on raisonnablement admettre que la liaison de Rose et de Jean Perrin dure depuis cinq ans sans que dans une petite ville, où les curieux, les oisifs et les bavards ne doivent pas manquer, et à quelques lieues du village où habitent la mère et la sœur de Perrin, personne n'ait eu vent de la vérité ? Il est clair que tout ceci est de la convention pure, et que là-dessus l'auteur doit passer condamnation : mais nous ne lui tiendrons

pas rigueur, si d'une donnée arbitraire il a tiré une pièce intéressante.

Donc, au bout de cinq ans, Perrin, sous l'influence de sa mère et de sa sœur, abandonne Rose pour épouser une fille riche. Qu'est-ce que Rose va devenir? Elle est trop fière pour accepter l'aumône de quelques billets de cent francs que son amant lui fait offrir; elle essaiera de gagner sa vie en travaillant. Cela est plus aisé à dire qu'à faire. Sa cousine Louison, un peu paysanne, mais brave fille et fille de sens, qui lui est restée fidèle dans son malheur, n'a guère d'illusions à ce sujet : « Vous, une ouvrière ! Non, vous avez les mains trop blanches, vous avez trop l'air d'une dame. Vous ne réussirez pas. »

Cependant il semble tout d'abord que Louison soit trop pessimiste. Grâce à Pagelet, plusieurs dames de la ville s'intéressent à Rose et lui promettent du travail, entre autres Mme Hélion, la femme d'un riche industriel qui fait la pluie et le beau temps dans le pays. Malheureusement M. Hélion, qui connaît Rose depuis longtemps, mais qui n'a pas osé lui faire la cour tant qu'il l'a crue mariée, n'a plus de scrupules maintenant qu'il sait qu'elle ne l'a jamais été. Mme Hélion, qui le voit tourner autour de la jeune femme, le prévient que, si elle a fermé les yeux sur ses escapades passées, elle ne tolérera pas cette intrigue avec Rose, la considérant comme une rivale beaucoup plus dangereuse que les maîtresses de rencontre qu'il allait rejoindre à Paris.

Ces menaces n'empêcheraient rien du tout, si Rose accueillait les propositions d'Hélion; mais elle lui fait comprendre qu'il perd son temps. Soit ! se dit-il, j'attendrai, et il est convaincu qu'il n'attendra pas longtemps; car sa femme refusant désormais d'employer Rose, et les autres dames de la ville ne pouvant moins faire que de suivre son exemple, Rose, sous peine de mourir de faim, devra bien finir par se montrer moins farouche. « Si vous vous ravisez, lui dit-il en la quittant, vous n'avez qu'à m'écrire ce simple mot : « Oui », et votre avenir est assuré. »

Rose sent si bien que toutes les avenues sont fermées devant

elle, qu'elle finirait sans doute par accepter ce qu'elle a refusé d'abord, si elle n'était préservée de l'amour vénal par un amour d'une autre nature. Un jeune médecin, Georges Desclos, établi depuis un an dans la petite ville, mais qui a connu Rose avant d'aller étudier à Paris, lui a fait, au temps où il la croyait mariée, une cour discrète. Quand il la voit abandonnée, il lui proposerait de l'épouser s'il avait une situation; mais il ne gagne pas de quoi se suffire à lui-même. En attendant pourquoi ne vivraient-ils pas en union libre? Ils se marieraient plus tard, quand il aurait une clientèle. Rose sent qu'elle l'écoute trop volontiers, elle veut lui imposer silence, car elle se méfie de sa propre faiblesse et du penchant qui l'attire vers Georges Desclos; va-t-elle donc recommencer avec lui la même lamentable aventure qu'avec son premier amant? Georges la quitte découragé, mais il revient un instant après, et cette fois il n'a plus d'efforts à faire pour la convaincre : elle sent qu'entre Hélion qui, à l'affût, attend son heure, et Mme Hélion qui la déteste et qui ameutera contre elle toute la ville, elle est perdue; il est possible qu'en suivant Desclos à Paris, où un de ses amis vient de lui trouver une position, elle fasse une folie, mais au moins elle se sera donnée au lieu de se vendre, et si elle doit avoir encore de mauvais jours, elle aura eu de belles heures.

Lorsque Georges Desclos va annoncer sa résolution à son père, celui-ci commence par le traiter de fou, puis il ajoute : Eh bien ! soit, les folies réussissent quelquefois. Voici cinquante louis que je comptais employer en réparations à une ferme; ils vous serviront à vivre quelques semaines. Et il se frotte les mains en pensant à la figure que va faire sa sœur, une veuve très bourgeoise et assez prude, lorsqu'elle saura la vérité : « Je ne la lui apprendrai pas tout d'un coup, dit-il à son fils, je la lui distillerai goutte à goutte; cela me fera quelques bonnes soirées. »

Par le tour humouristique qu'il a donné à cette scène finale, Capus a dissimulé de son mieux ce qu'il y a de mélancolique dans ce dénouement. Rose n'a résisté que pour finir par suc-

comber; et si sa chute est excusable, l'égoïsme de son amant l'est peut-être moins, car il sait que l'aventure où il l'engage peut avoir un triste lendemain. Un des grands mérites de la pièce, c'est son unité : nous ne perdons pas un instant de vue la situation de Rose, condamnée à faillir ou à rester sans ressources. Toutes les scènes essentielles sont traitées avec beaucoup de simplicité et de vigueur : celle où la sœur de Jean Perrin, paysanne dure et têtue, vient annoncer à Rose que son frère l'abandonne pour se marier; celle où Madame Hélion lui promet de l'ouvrage du même ton que si elle lui faisait l'aumône; celle où Hélion lui propose, sans brutalité mais sans ambages, de l'entretenir. Mais la plus intéressante de toutes, parce qu'elle est à la fois touchante et vraie, c'est celle où Georges Desclos se retrouve en face de Rose abandonnée de l'amant qu'il croyait son mari. Il ne veut d'abord que la consoler, lui rendre du courage; mais presque malgré lui il s'attendrit, et il faut que ce soit Rose qui coupe court à cette émotion, dangereuse pour tous deux :

GEORGES. — Vous ne voulez pas que je sois votre ami, Rosine?

ROSE. — Non.

GEORGES. — Vous ne voulez pas que j'aille parfois causer avec vous quelques instants? vous serrer la main? prendre de vos nouvelles, quand je serai près de votre maison?

ROSE. — Non, je ne le veux pas.

Et comme il insiste, qu'il lui parle de son amitié, elle lui répond plus nettement encore :

ROSE. — Un homme m'a déjà dit ce que vous me dites en ce moment. Comme vous, il ne me demandait qu'un peu d'amitié. J'étais jeune, je l'ai cru. Quand on ne veut pas devenir une fille des rues, on ne croit pas ces choses-là deux fois.

GEORGES. — Vous savez bien que je suis sincère.

ROSE. — Il l'était aussi.

GEORGES. — Je vous jure, Rosine...

ROSE. — Il m'a fait le même serment, et un jour je suis devenue sa maîtresse...

Il est intéressant de rapprocher de *Rosine* une comédie que Capus a donnée quelques années plus tard, *La petite fonctionnaire*, dont le sujet est analogue, mais qui est traitée dans un esprit tout différent. Dans *Rosine* l'auteur a essayé de peindre la réalité telle qu'il la voyait, sans la voiler ni l'embellir. L'impression d'ensemble est donc triste. Dans *La petite fonctionnaire* au contraire il n'a emprunté à la vie réelle qu'un simple cadre. Je ne dis pas qu'il n'y ait pas de vérité dans la peinture des sentiments et dans le dialogue; mais toutes les fois que la vérité risquerait de nous attrister au lieu de nous faire sourire, il a soin d'en atténuer l'impression en y mêlant de la fantaisie à haute dose.

Le sujet, c'est l'histoire d'une Parisienne, Suzanne Borel, jolie, bien élevée, pauvre, obligée de gagner sa vie, et qu'on a nommée receveuse des postes à Pressigny-sur-Loire. Sans le vouloir, elle met la petite ville sens dessus dessous : elle dessine, elle joue du piano, elle est gracieuse et bien habillée; on n'a jamais vu à Pressigny une « fonctionnaire » de cet acabit. Elle a tout de suite contre elle toutes les femmes et pour elle tous les maris, qui espèrent bien se dédommager avec la gentille receveuse des joies trop austères qu'ils trouvent à leur foyer. Le plus enflammé de tous, M. Lebardin, lui offre un petit hôtel à Paris. Elle l'envoie d'abord promener, puis elle finit par accepter; mais elle lui tient la dragée haute, et en somme il n'a rien obtenu que de lui baiser le bout des doigts, lorsque sa femme vient le relancer à Paris et l'oblige à réintégrer Pressigny.

Le jeune vicomte de Samblin, un peu bébête, mais gentil garçon, qui n'a pas fait la cour à la receveuse, a touché son cœur par là même; elle est donc toute triste quand elle apprend de sa bouche son prochain mariage, si triste qu'il s'en aperçoit et qu'il finit par en deviner la cause. Aussi quelque temps après, son ménage ayant mal tourné, la retrouvant à Paris par hasard, il s'épanche avec elle, et les épanchements finissent par une promesse de mariage.

On voit qu'il s'agit d'un conte bleu : les vicomtes, bien ren-

tés, qui se marient avec des receveuses des postes, ne sont pas plus communs de nos jours que ne l'étaient au temps jadis les rois qui épousaient des bergères. Les bourgeois comme Lebardin qui offrent un petit hôtel à leur bien-aimée sans rien exiger d'elle en retour ne me paraissent guère moins mythologiques. Nous sommes donc en pleine fantaisie : mais au second acte tout au moins cette fantaisie emprunte un air de quasi-réalité à l'exactitude de la mise en scène. Le théâtre représente le bureau de poste de Pressigny. Au fond de la scène la partie réservée aux employées; sur le devant, la salle où le public a accès; entre les deux, la grille traditionnelle, avec un guichet au milieu. Si tout se bornait là, il est clair que le mérite en reviendrait moins à l'auteur qu'au machiniste qui a planté le décor. Mais Capus a su assortir l'action et le dialogue à la mise en scène, il a réussi à nous transporter vraiment dans un bureau de poste de petite ville; il nous en montre le train-train journalier, le va-et vient des employés et du public : tantôt c'est un militaire qui vient toucher un mandat, un client qui demande la communication téléphonique; tantôt c'est le père Ronju, le facteur, qui, avant de commencer sa tournée, vient tailler une petite bavette avec Suzanne et sa subordonnée, Mlle Riri. On jase beaucoup, dit le facteur, à propos de la seconde distribution que la nouvelle receveuse a fait établir :

SUZANNE. — J'espère que cette réforme a été bien accueillie.

LE FACTEUR. — Oh! vous savez, bien par les uns, mal par les autres.

SUZANNE. — Comment! il y a des gens qui ne sont pas contents?

LE FACTEUR. — Il y a des gens qui ne sont jamais contents; ils réclament des réformes, et puis, quand ils les ont obtenues, ça les embête, ça change leurs habitudes. Par exemple, avant, on recevait les journaux de Paris le lendemain matin, on les lisait à déjeuner; aujourd'hui, on les reçoit à cinq heures de l'après-midi...

SUZANNE. — On les lit au dîner.

LE FACTEUR. — Oui, mais ça change les habitudes et ça fait des mécontents. Il y a des messieurs qui n'aiment pas à avoir les nouvelles trop tôt.

RIRI (*tout en transcrivant un télégramme*). — Quelle boîte, ce pays!

SUZANNE. — Riri, je vous prie de vous taire... (*Au facteur*) : Mais alors, dites-moi, je ne dois pas être très bien vue à Pressigny?

LE FACTEUR. — Si... si... on vous rend justice, Mademoiselle, on vous trouve très aimable. Seulement...

SUZANNE (*de bonne humeur*). — Qu'est-ce qu'on me reproche? Je serais curieuse...

LE FACTEUR (*se retournant du côté de droite, où l'on entend un accord*). — On trouve un peu étonnant qu'une receveuse des postes joue du piano.

RIRI. — Ça! elle est bonne!

LE FACTEUR. — Madame Broquet n'en avait pas, de piano... Alors on se demande pourquoi vous en avez un.

SUZANNE. — Elle était sourde, Madame Broquet : on n'exige pas de moi que je sois sourde, au moins?

LE FACTEUR. — Et puis... il y a encore... les portraits...

SUZANNE. — Quels portraits?

LE FACTEUR. — Ceux que fait Mademoiselle.

SUZANNE (*à Riri*). — Oh! oui... Figure-toi que dimanche dernier je suis allée dessiner le pont. Il y avait vingt gamins autour de moi.

LE FACTEUR. — On l'a répété... Alors, vous comprenez? Le piano, le dessin, tout ça, ça intrigue... Je m'en vas.

Il ne faut pas surfaire le mérite d'un dialogue de ce genre; ce n'est pas du Molière, ce serait plutôt de l'Henry Monnier, et M. Brieux, dans *Blanchette*, a, lui aussi, parfaitement réussi à reproduire le langage d'un cantonnier ou celui d'un facteur rural. Ce qui nous intéresse dans le second acte de *La petite fonctionnaire*, c'est l'héroïne elle-même, Suzanne Borel, aux prises avec les habitudes routinières de la petite ville, en butte à la fois aux commérages peu bienveillants des bourgeoises et aux galanteries de leurs maris. Il y a là une esquisse spirituelle et vraie, mais ce n'est qu'une esquisse. Au lieu d'essayer de résoudre la question qu'il avait posée : Comment une jolie fille obligée de gagner sa vie s'y prendra-t-elle pour rester honnête? Capus tourne court, et, à la place des développements de caractères et des peintures de mœurs que nous étions en droit d'attendre, il nous donne un troisième acte dont le vide est mal dissimulé par des inventions d'une fantaisie laborieuse.

La veine fut jouée en 1901, la même année que *La petite fonctionnaire*, mais avec un succès bien plus éclatant : l'auteur, qui n'était connu la veille que de quelques amateurs,

était célèbre le lendemain. Peut-être la vogue qu'a eue la pièce est-elle un peu disproportionnée à son mérite ; *Rosine*, qui n'avait que modestement réussi, est une étude de mœurs autrement forte. Mais il y a dans *La veine* un personnage de femme sympathique au suprême degré et que Jeanne Granier jouait dans la perfection ; et puis la pièce est écrite avec une belle humeur communicative ; la philosophie superficielle et souriante que prêche le héros et à laquelle les événements donnent raison plut au public des Variétés, qui ne veut que des émotions légères, et qui désire que tout finisse par s'arranger.

Le titre de *La veine* s'explique par la théorie que l'un des principaux personnages, Justin Bréard, expose à son amie Charlotte : « Je crois que tout homme bien doué, pas trop sot, pas trop timide, a dans la vie son heure de veine, un moment où les autres hommes semblent travailler pour lui, où les fruits viennent se mettre à portée de sa main pour qu'il les cueille... » C'est la même idée qui faisait le fond d'une des premières œuvres de Capus, *Années d'aventures*, et naturellement, dans sa pièce comme dans son roman, il s'est arrangé de manière que cette philosophie facile et médiocre parût justifiée par l'histoire de son héros. Julien Bréard, avocat sans causes, devient du jour au lendemain, en vertu de circonstances toutes fortuites, un homme d'affaires occupé, riche, influent. Mais s'il pouvait y avoir là une anecdote piquante, il n'y avait pas de sujet de pièce. La pièce est tout entière dans la mise en scène d'une situation très simple, très courante, mais qui prête à une jolie étude de caractères. Julien Bréard demeure dans la même maison que Charlotte Lanier ; il a un petit appartement au quatrième, elle a un magasin de fleurs au rez-de-chaussée. Bien doué, mais paresseux autant qu'ambitieux, il vivote comme il peut, avec plus de dettes que de crédit ; Charlotte, quoique intelligente et active, fait d'assez mauvaises affaires. Ils se plaisent beaucoup l'un à l'autre ; il était facile de prévoir ce qui arrive : Charlotte devient la maîtresse de Julien. Voilà six mois qu'ils sont ensemble ; c'est plus que n'espérait la pau-

vre Charlotte ; tout en comprenant que cela ne pourra pas durer toujours, elle jouit du présent, et essaie de ne pas trop penser à l'avenir.

Un beau jour la chance tourne : la petite Joséphine, une ancienne ouvrière de Charlotte, qui a conservé de l'amitié pour sa « patronne », présente Bréard à son amant, le grand financier Tourneur, et voilà Julien lancé. Non seulement il n'a plus d'embarras d'argent, mais il est en passe de faire fortune. Ici nous sommes vraiment dans le sujet. Maintenant que Julien est un homme arrivé, restera-t-il fidèle à sa compagne des mauvais jours? Outre que par tempérament il n'est pas la constance même, ne trouvera-t-il pas sa maîtresse un peu encombrante? Leur liaison ne lui fera-t-il pas l'effet d'une chaîne? Dans ce milieu de viveurs et de demi-mondaines où Tourneur les a introduits, Charlotte se sent dépaysée ; elle sait bien qu'elle est très supérieure par le cœur comme par l'intelligence aux femmes qui l'entourent, et Julien le sait aussi bien qu'elle; mais cela n'empêche pas qu'il se détache peu à peu de Charlotte et qu'il fait une cour très vive à la belle Simone Baudrin. Est-il déjà son amant? Charlotte n'en sait rien, mais elle les a vus l'un près de l'autre, et elle a, comme elle le dit, « surpris leurs yeux en flagrant délit ».

C'est pendant une fête que Tourneur donne dans sa villa de Trouville. Nous sommes en juin ; la nuit est douce et claire; on entend l'orchestre des tziganes là-bas sous les arbres. Julien, qui vient de quitter Simone, rejoint Charlotte dans le jardin : « Que disiez-vous avec cette femme? — Rien, des banalités. »

CHARLOTTE. — Ce que tu lui disais, je l'ignore. Mais tu devais lui dire des choses qui m'auraient tordu le cœur probablement si je les avais entendues. Ces choses-là, d'ailleurs, il n'y a pas besoin de les entendre. On peut même en douter quand on les entend ; mais quand on ne les entend pas, on en est sûr !...

Julien cherche à se dérober : il ne veut ni blesser au cœur la femme qui l'aime, ni mentir inutilement en affectant une

passion qu'il ne ressent plus; il essaie de lui faire comprendre que le présent ne peut pas ressembler au passé, que les liens qui les unissent doivent se détendre, sinon se rompre. Mais sa maîtresse n'est pas dupe de ses détours, et sous ce qu'il lui dit elle entend ce qu'il n'ose pas lui dire :

« Oh! comme tu te tortures l'esprit pour empêcher de sortir ta pensée, ta vrai pensée!... Tu veux être libre, c'est évident, tu veux être libre. Tu ne m'aimes plus, tu n'oses pas me le dire, et tu n'oseras jamais, parce que tu as des scrupules... »

Qu'il soit donc plus brutal et plus franc; elle est prête à le quitter; au moins elle souffrira toute seule et elle ne ne gâchera plus la vie de son amant. Mais il ne peut avoir ni le courage ni la dureté qu'elle lui demande, et les excuses, les demi-mensonges où il s'embarrasse, pourraient servir de commentaire au mot de La Rochefoucauld : « On a bien de la peine à rompre quand on ne s'aime plus. »

En somme, lui dit Charlotte, tout ce que tu viens de dire se résume en un mot : tu nous veux toutes les deux, Simone et moi! Si elle te fait souffrir, tu veux m'avoir auprès de toi pour te sourire, pour te consoler, pour t'aimer d'une autre façon. Eh bien! non, c'est trop d'égoïsme, et je ne suis pas encore assez lâche pour accepter un tel partage. Séparons-nous : nous éviterons ainsi non la douleur, mais ce qui n'est pas beau dans la douleur.

En vain il essaie de la calmer; il est clair que cette scène sera la dernière. Et en effet, au commencement de l'acte suivant, ils ne se sont pas revus depuis plusieurs mois. Dans la vie réelle, il est probable que cette séparation serait définitive. Mais Capus n'a pas voulu nous laisser sur une impression triste. Ce n'est pas pour rien qu'il a inventé les personnages de la petite Joséphine et de son amant le gros Tourneur. Tous les deux s'emploient à raccommoder les amants brouillés. Ce qui facilite les choses, c'est que la belle Simone s'est moquée de Julien, qui est las de faire antichambre chez elle. Remis en présence de Charlotte, il sent renaître son amour pour celle qu'il n'a jamais pu oublier. Elle ne sera plus sa maîtresse, mais sa

femme : ils iront se marier bien tranquillement en Nivernais, où Bréard a une petite propriété, et si leurs amis potinent à leur sujet, ils les laisseront dire.

Ce dénouement optimiste est assez invraisemblable, mais son principal défaut c'est d'arriver trop tôt. La scène de Trouville que j'ai analysée, cette scène très vibrante et très vraie, termine le troisième acte; or, au milieu du quatrième, nous touchons à la réconciliation de Julien avec sa maîtresse. C'est aller un peu vite en besogne, et cette fois encore Capus s'est contenté d'indiquer son sujet au lieu de le traiter à fond. Seulement cette fois il s'y est pris plus adroitement que dans *La petite fonctionnaire*. Sans doute l'acte du dénouement ne vaut pas celui de la crise, et la première partie en est un peu languissante; mais, dès que Charlotte reparaît, l'intérêt renaît avec elle, et la scène finale, toute romanesque qu'elle est, nous séduit parce qu'elle répond à nos secrets désirs. Nous savons très bien que dans la situation de Bréart, et avec son caractère, un homme n'épouse pas sa maîtresse; mais il est probable qu'avec un dénouement plus logique la pièce eût moins brillamment réussi.

Julien Bréart, comme beaucoup d'autres personnages de Capus, est un déclassé, mais qui ne souffre pas de l'être. Supposons qu'au lieu de rencontrer une maîtresse comme Charlotte, dont il puisse raisonnablement faire sa femme, il n'ait d'autre perspective que de vieillir parmi les bohèmes et les intrigants des deux sexes qui ont été jusqu'à présent sa société habituelle. Le hasard le met en relations avec une jeune femme fine, élégante, appartenant à un monde où il ne peut pénétrer. Il s'éprend follement d'elle. Que va-t-il se passer? c'est ce que Capus s'est demandé en écrivant *Monsieur Piégois*.

Pour que la situation soit dramatique, il faut qu'entre le bohème repenti et la femme qu'il aime se dressent des obstacles sérieux. Il faut donc qu'au lieu d'un homme comme Julien Bréart, qui a bien pu fréquenter une société équivoque, mais qui rentrera dans le vrai monde dès qu'il le voudra, il s'agisse d'un véritable déclassé, et tel est bien ce M. Piégois que l'auteur nous présente.

Piégois est de bonne famille; mais, ayant perdu son père de bonne heure, il s'est trouvé sur le pavé, et, pareil au héros d'*Années d'aventures*, il a dû, pendant de longues années, lutter pour gagner son pain. Il a connu de mauvaises heures; il a fréquenté tous les mondes, et fait un peu tous les métiers. Un jour qu'il était près de désespérer, il a rencontré dans un tripot un aventurier enrichi dans des affaires de casinos et de cercles; c'est grâce à lui qu'il a eu ses premiers fonds et qu'il a obtenu l'autorisation d'ouvrir un casino à Bagnères d'Oron, une nouvelle station thermale dans les Pyrénées. Aujourd'hui il est millionnaire; il est le roi du pays : il a vraiment fait un beau rêve, et il semble qu'il n'ait rien à désirer.

Et cependant, tout au fond de lui-même, il sent bien que ce n'est pas là la destinée qu'il aurait choisie. Son vieux camarade Lebrasier, à qui jadis il a dû emprunter cent sous et qui est stupéfait de le retrouver millionnaire, met en causant avec lui le doigt sur la plaie : Tu n'es qu'un déclassé, lui dit-il, tu es en marge du vrai monde. Il le sait parbleu bien : directeur d'une maison de jeu, traînant après lui un vieux collage des jours de misère, vivant avec cette bonne fille d'Emma qui, lorsqu'elle s'habille, a l'air d'une cuisinière endimanchée, Piégeois pourrait difficilement frayer avec le faubourg Saint-Germain. Il ne s'en est guère soucié, il est vrai, jusqu'à présent, mais un événement vient de se produire qui va bouleverser toute sa vie. Il a rencontré en chemin de fer une jeune veuve, Mme Audry, la sœur du grand banquier Jantel, qui est en villégiature à Bagnères. Il en est devenu amoureux fou, et il ne pense qu'aux moyens de se rapprocher d'elle; mais comment faire? Elle appartient à cette haute bourgeoisie parisienne qui est une sorte d'aristocratie aussi exclusive que l'autre; comment un homme dans sa situation pourra-t-il non seulement se faire accepter de son monde, mais surtout pénétrer dans son intimité et trouver le chemin de son cœur?

Les circonstances le servent d'abord à souhait. Jantel, le frère de Mme Audry, passe pour riche, mais il est en réalité fort gêné; il cherche de l'argent, et désespère d'en trouver. Pourquoi,

lui dit sa femme, ne l'adresserais-tu pas à Piégois? Il résiste d'abord. A Piégois? Y penses-tu? Que dirait-on? Mais au fond il sent que sa femme a raison, et il se décide à suivre son conseil. Piégois a des capitaux; Piégois est amoureux de Mme Audry, et pour se faire aimer d'elle il sauvera son frère de la ruine. Bien entendu, pendant que ce complot s'ourdit contre la caisse de Piégois, on tient soigneusement Mme Audry à l'écart. Elle se révolterait à la pensée de la manœuvre de son frère, de cette partie qu'il va jouer et dont elle-même est l'enjeu. Piégois, lui, pourrait bien se douter de quelque chose, se demander pourquoi les Jantel l'accablent de prévenances, pourquoi ils l'ont plusieurs fois invité à dîner. Mais d'abord, ne sachant rien des embarras d'argent de Jantel, il n'a pas l'idée que ce soit pour lui en emprunter que celui-ci l'attire chez lui; ensuite, passionnément amoureux comme il l'est, tout lui paraît bon de ce qui le rapproche de la femme aimée, et il ne cherche pas à en savoir davantage.

Mais il faut bien que tôt ou tard on s'explique, et que tous les voiles soient déchirés. Ici deux scènes excellentes. La première, c'est celle où Jantel essaie de « rouler » Piégois. Il ne lui emprunte pas d'argent; non, il n'a garde; il lui demande seulement de mettre des capitaux dans des affaires sûres. Piégois le laisse aller d'abord, puis, le regardant les yeux dans les yeux : Jantel, vous avez besoin d'argent. Je vous croyais riche; vous venez, sans le vouloir, de m'apprendre que je me trompais. Mais pourquoi ruser avec moi? Je ne demande qu'à vous sauver. Nous allons partir ensemble pour Paris : mes capitaux, mes relations, mon expérience, tout est à votre disposition.

Sur ce, nous voyons entrer Mme Audry. Elle est à cent lieues de soupçonner ce qui se passe; autrement elle serait bien plus embarrassée encore qu'elle ne l'est pour dire à Piégois ce qu'elle veut lui dire. On l'a prévenue que ses assiduités auprès d'elle commençaient à faire jaser, et elle veut couper court à ces bruits en s'expliquant avec lui le plus nettement possible. Mais on voit combien cette explication tombe mal, car le

moment même où elle lui demande de rompre est celui où il vient, sans qu'elle le sache, de lui donner la plus grande preuve d'amour. On comprend donc que Piégois soit d'abord étonné, puis froissé, du langage qu'elle lui tient, et moins encore de ce qu'elle lui dit que de ce que ses réticences lui laissent deviner. Eh bien! oui, finit-il par lui dire, je sais tout ce qui nous sépare; vous jugez sévèrement mon passé sans chercher s'il n'a pas d'excuses, si l'homme qui a dû jouer des coudes pour se faire coûte que coûte une situation pouvait avoir les mêmes délicatesses et les mêmes scrupules que ceux qui n'ont eu qu'à suivre une carrière toute tracée. Mais j'espérais que vous auriez l'âme assez haute pour vous mettre au-dessus des opinions toutes faites et des préjugés de caste; que la sympathie, que malgré tout vous éprouviez pour moi, vous rendrait plus juste et plus indulgente; je me suis cruellement trompé. — Ah! lui répond-elle, sortant malgré elle de la réserve qu'elle s'était imposée jusqu'alors, oui, c'est vrai, j'aurais pu vous aimer si, malgré vos déchéances, malgré votre passé douteux, je vous trouvais malheureux et pauvre; mais vous êtes riche, et c'est votre richesse mal acquise qui me sépare de vous. Je ne vous épouserai pas; je refuse de mettre dans ma famille la première tare. — Votre famille! Ah! parlons-en, de votre famille! Elle est moins dégoûtée que vous, car votre frère a, tout à l'heure, cherché à m'extorquer un million.

A ce moment, entre Jantel; il vient chercher Piégois, qui doit l'accompagner à Paris. Il n'y a plus rien de fait, lui crie Piégois; tirez-vous d'affaire tout seul; adieu, mon petit! Et il sort en claquant la porte. Mme Audry interroge anxieusement son frère; il lui apprend que Piégois lui avait promis de le tirer d'affaire, mais que, s'il se dérobe, il n'a plus, lui, qu'à sombrer. Sa sœur le regarde, atterrée. Là-dessus Piégois revient. « Allons! dit-il à Jantel, oubliez ce que je vous ai dit, cela ne compte pas : partons! » Puis, se tournant vers Mme Audry : « Je vous demande pardon, madame, je n'ai pas été très chic tout à l'heure. » La toile tombe.

Cette scène est admirable : le sujet y est traité à fond, et les

sentiments qui sont en lutte dans le cœur de Piégois, son amour et sa colère, son humiliation et son orgueil, sont exprimés avec autant de force que de simplicité. Mais plus la situation est forte, plus il va être difficile de la dénouer. Entre le second et le troisième acte, quinze jours se sont écoulés : Piégois a tiré Jantel d'affaire, il va devenir son associé et abandonner la direction du casino de Bagnères. Et après? Capus a été fort embarrassé, et cela se voit. Tandis que jusqu'à présent le développement était clair, logique, rapide, maintenant l'action piétine sur place. Piégois annonce l'intention d'épouser sa maîtresse : mais Emma, qui n'est pas sotte, comprend que ce n'est qu'un mariage de dépit, et déclare qu'elle n'en veut pas. Le vieil ami de Piégois, Lebrasier, se trouve à point pour la recueillir, car depuis longtemps il a pour elle tendresse de cœur. Mais Emma nous intéresse peu; que deviendra Piégois lui-même? On ne nous le dit pas, mais nous sommes libres de croire que Mme Audry, qui à son insu l'aime autant qu'elle en est aimée, finira par devenir sa femme. Dénouement plutôt romanesque que vrai, et l'auteur de *Rosine* le savait sans doute mieux que personne; mais l'expérience lui avait appris que les spectateurs n'aiment la vérité qu'à petite dose, et qu'il faut savoir faire des sacrifices pour les renvoyer contents. Au fond, dans *Monsieur Piégois*, ce n'est pas seulement le dénouement qui est romanesque, c'est la conception même de la pièce : seulement Capus a été assez habile pour nous faire illusion, au moins pendant les deux premiers actes. Il s'y est pris de deux façons différentes pour nous jeter de la poudre aux yeux. D'abord, si l'action est romanesque, le milieu où elle se passe, ce monde de joueurs, de petites dames, de rastas, dont le casino est le centre, est d'une réalité frappante. Ensuite la passion de Piégois pour Mme Audry, cette passion qui fait de lui un autre homme, est peinte avec tant de force que nous ne songeons pas à nous demander si elle est vraisemblable. Si la conception est discutable, l'exécution est souvent de premier ordre.

Il n'en est malheureusement pas ainsi dans une autre pièce

de Capus, *Notre jeunesse*, dont le sujet a une certaine parenté avec celui de *Monsieur Piégois*. D'un côté comme de l'autre il s'agit de montrer de quel poids le passé d'un homme peut peser sur le reste de sa vie. L'idée essentielle de *Notre jeunesse* est celle-ci. Un jeune homme a eu un enfant de sa maîtresse; il l'a quittée pour se marier; les années ont passé; depuis longtemps il ne songe plus guère à la mère ni à l'enfant. Un beau jour sa fille vient le trouver : sa mère est morte, et elle vient demander à son père s'il veut s'intéresser à elle, remplacer auprès d'elle celle qu'elle a perdue.

Que va-t-il se passer? Si ce père à qui la jeune fille s'adresse ressemble à tant d'autres, qui n'admettent pas qu'il soient responsables dans leur âge mûr des fautes de leur jeunesse, ce ne sera qu'une anecdote quelconque, et l'auteur n'aura d'autres ressources pour nous y intéresser que d'en faire une satire de l'égoïsme masculin, ou bien d'y introduire des éléments étrangers. C'est ce qu'avait fait Capus lorsque, dans une nouvelle intitulée *Deux frères*, il avait traité une première fois le sujet qu'il a repris sous forme dramatique dans *Notre jeunesse*. Le héros des *Deux frères*, un nommé Varelet, n'a plus entendu parler depuis longtemps de la maîtresse dont il a eu jadis un enfant; il se demande si l'enfant et la mère ne sont pas morts. Tout à coup il apprend qu'ils sont tous deux dans les environs de Paris, qu'ils y végètent assez misérablement, que la mère, poitrinaire, va entrer à l'hôpital. Il leur envoie quelque argent, mais il n'a pas le courage de s'occuper d'eux ouvertement ni d'en parler à sa femme; celle-ci, mise au courant par hasard, lui reproche même son indifférence. Sur ce, le fils légitime de Varelet apprend l'existence de son frère le petit bâtard; il vient le trouver, lui fait des avances; ils finissent par se lier d'amitié. C'est la bonté et la gentillesse du fils qui rachètent l'égoïsme et la veulerie du père.

Il est clair que cette nouvelle est construite sur deux thèmes différents, un thème réaliste et un thème romanesque : d'une part les hésitations, les petits calculs, les sentiments mesquins de Varelet; d'autre part l'amitié que l'enfant légitime et le fils

naturel conçoivent l'un pour l'autre. L'auteur a bien compris que sous cette forme le sujet ne pourrait pas réussir au théâtre. La pleutrerie du héros est par trop choquante, et l'amitié subite des deux frères paraîtrait plus invraisemblable encore à la scène que dans le roman. J'ajoute que cette mère qui se meurt à l'hôpital, pendant que son ancien amant vit confortablement, ferait une impression désagréable, et donnerait à la pièce un faux air de mélodrame.

La donnée de *Notre jeunesse* ne prête pas aux mêmes objections. Elle ne pèche ni par excès de réalisme ni par excès de romanesque. Le personnage principal, Lucien Briant, n'est ni méchant ni égoïste : lorsque jadis il a quitté Paris pour aller à Besançon travailler dans l'usine de son père, il a donné à sa maîtresse, la petite Lonlon, tout l'argent dont il pouvait disposer; et lorsque maintenant, à quarante-cinq ans, et marié, en villégiature à Trouville chez son ami Chartier, il voit arriver sa fille Lucienne, sans doute il ne peut s'empêcher de maudire au fond du cœur sa présence inopportune, mais l'idée ne lui vient pas de nier la dette qu'il a contractée envers elle. Lucien Briant n'est pas un méchant homme, mais c'est une nature molle, un caractère faible et irrésolu. Au lieu de se décider lui-même dans une question qui ne regarde que lui, il consulte son père, envers lequel il se montre d'une docilité digne d'un âge plus tendre. M. Briant, qui, n'ayant pas été l'amant de Lonlon et n'étant pas le père de Lucienne, considère les choses froidement, en homme pratique, conseille d'offrir à la jeune fille une pension convenable, à condition qu'elle retournera dans le village où sa mère est morte et où elle-même a passé son enfance.

Dans la vie réelle, il est probable que Lucienne accepterait cette proposition ; mais alors il n'y aurait plus de pièce. Capus a donc été obligé d'imaginer autre chose. Au grand étonnement de Briant père et fils, la jeune fille refuse ce qui lui est offert. Je pourrais, dit-elle, accepter de l'argent de mon père, mais non d'un homme qui me traite comme une étrangère, et qui n'a pas même demandé à me voir.

Lucienne se montrant aussi intransigeante que M. Briant est entêté, il semble que tout soit rompu; tout cependant va s'arranger. Le vieux camarade de Lucien, Chartier, qui donne l'hospitalité aux Briant dans sa villa de Trouville, a une sœur un peu plus âgée que lui, Laure, une excellente femme, un peu romanesque, qui, mise au courant de la situation de Lucienne, prend parti pour elle et s'indigne que son père ne la reçoive pas à bras ouverts. Elle va trouver la femme de Lucien Briant, Hélène, lui raconte toute l'histoire, et lui insinue que, n'ayant pas d'enfants, elle pourrait prendre Lucienne avec elle. Hélène accepte cette idée en principe; elle a un entretien avec la jeune fille, qui fait sa conquête du premier coup. Tout irait bien, si Lucien ne croyait pas devoir consulter encore son père, qui refuse net son consentement. Tant pis! dit Hélène; on s'en passera. Et l'on s'en passe en effet. On laisse M. Briant père repartir seul pour Besançon. Lucien vendra son usine, dont on lui offre un bon prix, et ira vivre à Paris entre sa femme et Lucienne.

On aura sans doute remarqué en lisant ce résumé de la pièce combien les détails accessoires gênent et offusquent le développement principal : M. Briant père, personnage exaspérant, tient vraiment une trop grande place, et, au milieu des combinaisons qu'on imagine pour se débarrasser de la pauvre Lucienne, nous perdons trop de vue ce qui fait la grandeur du sujet, cette résurrection d'un passé que nous croyions avoir enterré avec nos remords, et qui vient tout à coup nous déranger dans notre confortable égoïsme. On l'oublie d'autant plus qu'aux rôles et aux incidents essentiels Capus a cru devoir, pour remplir ses quatre actes, en ajouter beaucoup d'autres que j'ai pu sans inconvénient négliger dans cette analyse, et qui ne tenaient donc à l'intrigue que par des liens assez lâches. En vain alléguerait-on pour sa défense que les détails, les épisodes, les personnages de second plan dont il a encombré sa pièce, servent à situer l'action, à peindre le milieu mondain où elle se passe. Il serait peut-être plus vrai de dire qu'il a voulu écrire une comédie légère sur un sujet qui ne pouvait être

réellement traité que sous forme de drame. Voulant aboutir à un dénouement qui fît plaisir aux spectateurs, la fille naturelle de Lucien recueillie par sa propre femme, il a dû supprimer tout ce qui dans la réalité aurait pu y faire obstacle, par exemple l'existence d'enfants légitimes. La résistance de M. Briant père n'est qu'une difficulté apparente, puisque son fils, ayant une situation indépendante, n'est nullement obligé d'en tenir compte. Comme d'autre part Hélène Briant, par bonté naturelle et sous l'influence de l'excellente Laure Chartier, ne demande qu'à ouvrir ses bras à l'orpheline, il en résulte que Lucien n'a aucune lutte sérieuse a soutenir pour faire son devoir. En somme, de peur d'écrire une pièce trop sombre, l'auteur a fini par éliminer de la sienne tout ce qui aurait pu lui donner quelque portée, et ce qu'il a mis à la place n'est malheureusement pas assez intéressant pour nous faire oublier ce qui y manque.

III.

Au premier acte de *La bascule*, une comédie de Donnay qui n'a pas très bien réussi, mais qui est charmante tout de même, un directeur cause avec un auteur dont on joue une pièce à son théâtre avec un grand succès. Faites-m'en d'autres, lui dit-il. Les beaux sujets ne manquent pas : notre société est si curieuse, si variée, elle se renouvelle si vite! On n'a pas encore dit sur la magistrature, par exemple, ou sur l'armée, tout ce qu'il y a à dire. Et, joignant l'exemple au précepte, il improvise le plus sérieusement du monde un scénario qui est, sans qu'il s'en doute, un chef-d'œuvre de cocasserie. L'entretien a lieu dans la loge d'une actrice, Rosine Bernier, qui joue le rôle principal dans la pièce en cours de représentations. Elle laisse sortir le directeur, puis se tournant vers l'auteur, qui pendant la scène précédente est resté muet : « Mon cher ami, lui dit-elle, vous allez me jurer de ne jamais

écrire cette pièce. — Rassurez-vous, lui répond-il, je n'en ai nulle envie. »

J'imagine qu'un soir, au temps du succès triomphal de *La veine*, quelque directeur a dû tenir à Capus à peu près le même langage. Vous ne pouvez en rester là, lui aurait-il dit. Vous ne devez pas borner votre ambition à écrire de jolies bluettes; vous êtes fait pour mieux que cela; donnez-nous des études psychologiques, des tableaux de mœurs, où vos qualités pourront se déployer plus à leur aise. Capus aura écouté ce funeste conseil, et de là est sortie la série de ses œuvres bien intentionnées mais ennuyeuses, inaugurée par la moins médiocre, *Notre jeunesse*, et continuée par *L'attentat*, *Les deux hommes*, et *L'oiseau blessé* De ces trois pièces, *L'attentat* est la seule qui soit composée, qui ait un commencement, un milieu et une fin, où l'auteur, où plutôt les auteurs (Capus ayant cette fois Descaves comme collaborateur), aient su où ils voulaient nous mener. Mais la pièce est d'une banalité déplorable. Il s'agit d'un coup de pistolet tiré par hasard sur un député radical, Montferran; celui-ci a intérêt à transformer en attentat prémédité ce qui n'est qu'un simple accident; grâce à la complaisance du juge d'instruction il y réussit. Il sait fort bien ce qu'il fait : il est avocat, et avocat de talent; il plaide lui-même pour le prétendu anarchiste dont il a failli être la victime; il le fait acquitter. A la sortie de l'audience on le porte en triomphe; sa réélection, qui était plus que douteuse, est désormais assurée; il aura les voix de ses anciens adversaires en même temps que celles de ses partisans. Le rôle de Montferran, joué par Coquelin, faisait peut-être illusion à la scène, grâce au talent de l'acteur; ce n'est en réalité qu'une caricature, un démarquage (combien inférieur!) du *Numa Roumestan* de Daudet. Les personnages qui l'encadrent, depuis le père Marescot, le vieux communard, jusqu'à son fils Lazare, le jeune ouvrier grisé de brochures révolutionnaires, sont usés jusqu'à la corde. Satire politique et peinture de mœurs, tout, dans cette œuvre consciencieuse et lourde, manque également de relief et de nouveauté.

Mais si la pièce est peu intéressante, du moins elle existe, elle se tient, tandis que des œuvres comme *Les deux hommes* et *L'oiseau blessé* sont quelque chose de si incohérent qu'on ne sait par quel bout les prendre pour les étudier. Lorsque Capus a choisi ce titre, *Les deux hommes*, il a dû avoir une idée; mais laquelle? Il semble bien qu'il ait voulu opposer un délicat, un dilettante, un amoureux du passé, à un homme positif, pratique, vraiment moderne, et que ce soit vers le premier qu'aillent ses préférences. Mais l'homme aux beaux sentiments ne donne d'autres preuves de son mérite que de ne faire œuvre de ses dix doigts, de dîner chez les petites dames, et de perdre à la Bourse la moitié de ce qu'il possède, tandis que l'homme fort prouve sa force en divorçant avec sa femme pour épouser, on ne sait pourquoi, une coquine qu'il n'aime pas. Ils ne nous intéressent pas plus l'un que l'autre, et les quatre actes consacrés à nous renseigner sur leur état d'âme nous paraissent terriblement longs. — *L'oiseau blessé* ne vaut pas beaucoup mieux. L'aventure du héros, Raymond Salvière, avec la petite Yvonne est assez banale. Yvonne a quitté sa province, où elle a beaucoup trop fait parler d'elle; elle est venue chercher fortune à Paris; on prie Salvière, qui est un écrivain connu, de s'intéresser à elle, de l'aider à débuter au théâtre. Il s'y intéresse un peu trop, car elle ne tarde pas à devenir sa maîtresse. Qu'est-ce que l'auteur va tirer de là? Salvière a-t-il pour sa maîtresse un amour véritable, ou une fantaisie passagère? Yvonne est-elle une femme passionnée et imprudente, ou une fine mouche qui, dans une liaison avec un homme connu, cherche une réclame utile à son avenir? On se pose ces questions en lisant la pièce, mais après l'avoir lue on n'est pas en état d'y répondre avec précision. Tantôt Salvière est ce personnage légèrement conventionnel que Guitry a incarné si souvent dans les comédies de Capus comme dans celles de Donnay, l'homme tour à tour égoïste et généreux, sentimental et sensuel, indulgent aux faiblesses humaines, ce qui lui permet de s'abandonner aux siennes avec moins de remords. Tantôt il fait songer au La Musardière de *La boule*, et on s'attend à lui entendre dire en parlant

de sa maîtresse : « C'est un ange!... La première fois que je la rencontrai, c'était chez un pâtissier, en face du Conservatoire. » Il n'est pas plus facile de définir Yvonne, singulier mélange de naïveté et de roublardise, ni de savoir si elle aime Salvière, ni de préciser la nuance exacte de cet amour, s'il existe. Il n'y a pas plus de logique dans l'action de la pièce que d'unité dans les caractères : beaucoup d'incidents, de péripéties, mais pas de progression véritable. Au dernier acte Salvière est nommé ambassadeur, et Yvonne est engagée dans une troupe qui va faire une tournée en province; elle sera cabotine, elle l'était déjà plus qu'à moitié. Il est clair que l'auteur en a eu assez, comme les spectateurs, et qu'il a bâclé un dénouement quelconque.

C'est dommage de voir Capus gaspiller des dons tels que les siens dans des œuvres aussi mal venues. Et cependant il y a de jolies scènes dans *L'oiseau blessé*, par exemple, au premier acte, celle où Salvière fait la connaissance d'Yvonne. Ce qu'on lui a conté de ses malheurs l'a touché : en la voyant, l'émotion qu'il éprouve change un peu de nature; il pense toujours à lui venir en aide sans lui faire payer ses services; mais en même temps il sent se glisser dans son cœur, presque malgré lui, le désir obscur et inavoué de se faire aimer d'elle. Toutes ces nuances sont indiquées avec beaucoup de vérité et de finesse. Mais ce qui faisait le charme délicat de cette scène s'est évaporé à mesure que Capus écrivait sa pièce, et peut-être, en effet, n'y avait-il pas là une matiere suffisante pour en écrire une.

Il avait cédé à une illusion du même ordre en composant *La châtelaine*. C'est une de ses pièces les moins originales et qui lui font le moins d'honneur. Elle a eu un succès relatif parce que les spectateurs aiment qu'on leur déguise la vérité au lieu de la peindre : des bourgeois fort peu généreux applaudissent avec enthousiasme à la générosité du millionnaire André Jossan qui met sa fortune aux pieds de Thérèse de Rive, ruinée et malheureuse. Ces pauvretés sont indignes du talent de Capus; il devrait les laisser à Georges Ohnet, qui d'ailleurs s'entend beaucoup mieux que lui à les accommoder au goût du public.

Parmi ces études de mœurs plus ou moins manquées, il y en a une qu'il faut mettre à part et qui leur est très supérieure, c'est *L'adversaire*, une pièce que Capus a écrite en collaboration avec Emmanuel Arène. C'est un drame intime qui se joue entre un mari et une femme, Maurice et Marianne Darlay, et qui a pour cadre le salon politico-littéraire d'une intrigante, Mme Briautin. La peinture de ce monde de journalistes, de clubmen, de députés, ministres en expectative ou en disponibilité, est faite avec assez de verve, et l'action principale serait vraiment intéressante si les auteurs s'étaient donné la peine de mettre les choses au point, de nous expliquer ce que nous avons besoin de comprendre. Or c'est ce qu'ils ont négligé de faire. Marianne Darlay, qui adore son mari, un beau jour, de but en blanc, à la suite d'une petite querelle de ménage qui n'aurait pas dû avoir de lendemain, le trompe avec un fat quelconque, un nommé Langlade, qui est loin de valoir Darlay, elle le sait fort bien. Si la chose s'était passée avant le lever du rideau, nous n'y regarderions pas de si près; mais, comme si Capus et Arène avaient voulu nous faire toucher du doigt l'invraisemblance de la donnée sur laquelle leur pièce est construite, c'est entre le deuxième et le troisième acte que Marianne devient la maîtresse de Langlade; or, jusqu'à la veille de sa chute, tout paraît indiquer qu'elle est passionnément attachée à son mari, et le lendemain elle l'aime plus que jamais. Ainsi présentée, sa faute est évidemment inexplicable, et c'est cette lacune dans la conception de la pièce qui nous en gâte toute la seconde partie. Nous le regrettons d'autant plus que cette seconde partie renferme des scènes très bien venues, d'un ton très juste, d'un pathétique véritable. Je pense surtout à celle où les deux époux se disent un adieu définitif. Darlay fait connaître ses résolutions à sa femme. C'est elle qui sollicitera le divorce, il admettra qu'il a eu tous les torts; ainsi, le scandale, s'il y en a, ne retombera que sur lui même. Marianne s'incline devant la noblesse de cette conduite, mais elle sent d'autant plus cruellement le prix de ce qu'elle va perdre. « Ah! pourquoi, dit-elle à Darlay, pourquoi ne t'ai-je pas connu plus

tôt? C'est ma faute sans doute; mais n'est-ce pas aussi un peu la tienne? Crois-tu que, si tu n'avais pas dédaigné de m'éclairer, de me soutenir, de te montrer à moi tel que tu étais vraiment, j'aurais fait ce que j'ai fait? » Et nous aussi nous demanderions volontiers aux auteurs de la pièce pourquoi ils ont attendu si tard pour nous faire connaître leurs personnages; nous pourrions leur demander surtout si ces personnages sont bien les mêmes au quatrième acte qu'au second, si la femme qui parle à son mari avec une émotion si sincère est bien celle qui, par un caprice inexplicable, s'est donnée à un homme qu'elle n'a jamais aimé.

IV.

De l'étude des pièces et des romans de Capus on peut conclure, ce semble, que son talent a besoin d'être en contact immédiat avec la réalité. Toutes les fois qu'il cesse de suivre la nature pas à pas, il s'égare; quand il veut élargir sa manière, quand, au lieu de copier des individus, il essaie de créer des types, et qu'il abandonne la peinture des mœurs pour le développement des idées générales, il est sûr de faire fiasco. Ainsi, lorsqu'il s'est aventuré sur le terrain des Hervieu et des Donnay, cette tentative ne lui a pas réussi; il n'a pas été plus heureux quand il a voulu rivaliser soit avec Labiche, soit avec Georges Feydeau. Je ne parle pas de *Petites folles*, qui n'a ni assez de verve pour une farce, ni assez de vérité pour une comédie; mais même dans une pièce qui vaut mieux, *Les maris de Léontine*, il a beau se trémousser pour nous faire rire, il n'arrive pas à nous dérider. On n'a qu'à comparer cette comédie d'une extravagance laborieuse à des farces comme *Doit-on le dire?* ou *La dame de chez Maxim's* pour sentir la différence entre des auteurs qui ont le génie de la bouffonnerie et un écrivain qui s'y applique consciencieusement sans en avoir le don.

Capus retrouve ses avantages lorsqu'il veut bien être lui-même, et qu'il consent à ne pas sortir de son domaine, qui est

celui de la comédie tempérée. Son œuvre de début, *Brignol et sa fille*, est une aimable pièce. Le thème est le même que celui de *Mercadet*, mais l'inspiration est toute différente. La comédie de Balzac a une portée sociale; c'est une étude du monde de la finance, qui se rattache à celles qu'on trouve dans ses romans; elle est écrite, il est vrai, avec moins de pessimisme et d'âpreté que le reste de son œuvre; mais elle n'est pourtant pas à l'eau de rose, et les loups-cerviers ou les aigrefins avec lesquels son héros est aux prises, les Goulard, les Pierquin, les de la Brive, sont dessinés assez vigoureusement. Capus a emprunté à Balzac le personnage principal de sa pièce; son Brignol, qui croit obstinément en son étoile et dont la belle humeur résiste à toutes les déceptions, est imité de Mercadet. Mais ce qui donne à son œuvre son véritable caractère, ce n'est pas la figure de Brignol, c'est celle de sa fille. La gentille Cécile, quoique élevée par un père qui n'a pas de grands scrupules en matière financière, a une vraie délicatesse de sentiments, et c'est sur ce contraste que Capus a construit sa comédie.

Un client de Brignol, un joueur invétéré, le commandant Brunet, pour sauver du baccara ce qu'il peut encore en sauver, lui a confié trente mille francs, qui doivent lui être rendus à première réquisition. Quand il vient les réclamer, Brignol ne les a plus; le commandant se fâche, et il saisirait peut-être la justice si un sien neveu, Maurice Vernet, millionnaire et célibataire, ne s'éprenait de Cécile, et ne prêtait à son père de quoi rembourser le commandant. Non seulement Brignol accepte l'argent sans savoir s'il pourra jamais le rendre, mais il laisse le jeune homme devenir le familier de sa maison, sans se demander si ses assiduités ne risquent pas de compromettre sa fille. Si Maurice pense à l'épouser, il ne se presse guère; Brignol, toujours optimiste, ne doute pas qu'il se déclare un de ces jours, mais sa femme, plus prudente, songe à éloigner Cécile, à l'envoyer chez des parents qu'ils ont en province. Ici se place la plus jolie scène de la pièce. Maurice trouve la jeune fille en train de faire ses préparatifs de départ; il lui demande

pourquoi elle s'en va ainsi. Cécile se dérobe d'abord, mais comme il insiste, elle lui dit très crânement ce qu'elle a sur le cœur. Vous m'avez fait la cour, lui dit-elle, et j'ai pu d'abord accepter vos hommages sans penser à mal ; mais j'ai compris ensuite que vous ne pouviez songer à épouser une fille sans fortune, et je vous en veux d'avoir cru que l'argent que vous avez prêté à mon père vous donnait des droits sur moi ; je vous en veux de m'avoir humiliée, et d'avoir si mal justifié l'estime et la sympathie que j'avais pour vous.

On devine aisément la fin de la scène : Maurice proteste, s'excuse, et demande sa main à Cécile. Nous attendions ce dénouement, mais le mérite de Capus est de l'avoir si joliment amené. A vrai dire, il y a dans *L'âge ingrat* de Pailleron une scène du même genre, et traitée avec beaucoup d'agrément. Je ne sais si Capus s'en est souvenu, mais il l'a en tout cas adaptée de la façon la plus heureuse à la situation qu'il avait imaginée.

On voit que, si dans *Mercadet* la peinture des gens d'argent est au premier plan, elle ne forme tout au plus que le fond du tableau dans *Brignol et sa fille*, où le joli épisode de Maurice et de Cécile est la principale source d'intérêt. En écrivant *La Bourse ou la vie*, l'auteur semble avoir eu l'intention de peindre ce monde de la finance qui lui a inspiré dans son roman de *Qui perd gagne* tant de pages excellentes. Mais il ne nous a donné qu'une esquisse au lieu d'un tableau. Jacques Herbaut, ruiné, a pris la sage résolution d'aller vivre dans une terre qui lui reste près de Limoges; mais sa femme, Parisienne dans l'âme, répugne à s'enterrer en province; elle le décide à accepter les propositions de Brassac, le grand brasseur d'affaires, qui fait de lui son associé. Tout va bien pendant quelques semaines, mais un beau jour Brassac file en Belgique, et l'on vient arrêter Herbaut, qui a donné un peu légèrement des signatures compromettantes. Son emprisonnement n'est pas de longue durée : Brassac rembourse ses actionnaires ; Herbaut, libéré, renonce définitivement aux affaires, et sa femme, assagie par l'expérience, consent à le suivre en province. La pièce est gaie, vivement menée, sans rien d'approfondi ni de très origi-

nal. C'est dans *Qui perd gagne* qu'il faut chercher la vérité sur ce monde de tripoteurs et de filles ; dans *La Bourse ou la vie*, l'auteur n'a songé qu'à nous amuser, et il y a suffisamment réussi.

Nous avons vu que Capus avait échoué dans la bouffonnerie pure comme dans la haute comédie. En revanche, dans *La petite fonctionnaire*, il a su faire de la réalité et de la fantaisie un mélange assez savoureux. C'est cette combinaison des deux éléments contraires que nous retrouvons dans une de ses plus jolies comédies, *Les deux écoles;* mais ici le procédé qu'il emploie est assez différent. Prenons la situation de deux époux en instance de divorce; vidons-la de tout ce qu'elle peut renfermer de sérieux et de triste; supposons qu'au lieu d'échanger des reproches le mari et la femme se quittent le sourire aux lèvres : telle est la donnée d'où l'auteur va tirer sa pièce. Le premier acte des *Deux écoles* semble être calqué sur celui de *La loi de l'homme*, d'Hervieu. Maubrun, comme M. de Raguais, a abusé du droit de tromper sa femme; elle l'a guetté, et elle l'a vu entrer dans une garçonnière où l'avait précédé une femme mariée de leurs amies. Mais Henriette Maubrun n'est pas, comme Laure de Raguais, une femme passionnée et vindicative : elle n'est même pas en colère, elle en a assez, voilà tout; elle signifie à son mari qu'elle va demander le divorce, et que ce soir même elle partira avec ses parents, M. et Mme Joulin, pour leur propriété en Bourgogne.

Au second acte le divorce a été prononcé; Maubrun vit avec une petite femme, Estelle, qui lui en fait voir de toutes les couleurs; Henriette va se remarier avec Le Hautois, qui l'aime depuis longtemps et qui avait jadis demandé sa main, mais à qui elle avait préféré Maubrun. Le Hautois est un conseiller d'Etat, un homme grave; il a toutes les qualités sérieuses que Maubrun n'avait pas; cependant Henriette ne paraît pas très pressée de convoler avec lui; elle se trouve assez heureuse chez ses parents, qui la gâtent, qui font tout ce qu'ils peuvent pour la distraire.

Un hasard, qui n'a rien de bien surprenant, remet les deux

époux divorcés en présence l'un de l'autre. Un soir que Maubrun dîne au restaurant avec sa maîtresse, son ancienne femme, accompagnée de son père et de sa mère, vient s'asseoir à une table voisine. Il y a un moment de gêne; Maubrun, malgré son aplomb, est un peu embarrassé; Estelle le lui reproche, lui dit qu'il rougit d'elle, lui fait une espèce de scène; enfin, à son grand soulagement, elle le quitte un instant pour aller dans un salon voisin retrouver des camarades de fête. Alors, très posément, il va saluer Henriette et sa mère; il cause de bonne amitié avec M. Joulin. Le Hautois, qui juste à ce moment vient chercher ces dames pour les mener au théâtre, n'en croit pas ses yeux. Cet homme sérieux n'est pas un homme d'esprit; il se fâche, il se déclare scandalisé du rapprochement dont il est témoin.

Ici encore, pour obtenir des effets comiques, Capus n'a eu qu'à reprendre une situation imaginée par un de ses prédécesseurs. Dans *Le berceau*, de Brieux, Laurence et Raymond Chantrel ont divorcé, pour les mêmes raisons que M. et Mme Maubrun. M. de Girieu, grave magistrat, a épousé Laurence après son divorce, comme Le Hautois aspire à épouser Henriette. Un hasard quasi tragique rapproche les deux époux divorcés, qui se rencontrent au chevet de leur enfant en danger de mort, et après cette rencontre Laurence sent bien que, si elle est pleine d'estime pour son second mari, son cœur est à cet infidèle mais charmant Raymond Chantrel, et qu'elle n'a jamais cessé de l'aimer. De là une situation douloureuse, inextricable; et il fallait qu'elle le fût, puisque Brieux voulait nous montrer que le divorce n'est pas une panacée, qu'il y a des maux qu'il est impuissant à guérir, des questions qu'il tranche sans les résoudre.

Capus n'a pas de si hautes visées : il veut tout simplement nous amuser; aussi n'est-ce pas auprès du berceau d'un enfant malade, mais dans une salle de restaurant, qu'a lieu la rencontre d'où doit sortir la réconciliation finale et le remariage des époux divorcés. Car il est indispensable qu'il se réconcilient : jamais les spectateurs n'admettraient que ce gentil

Maubrun fût sacrifié, en l'honneur de la vertu, à son ennuyeux rival. Mais il fallait se débarrasser de Le Hautois. Bon ou mauvais, voici le moyen dont l'auteur s'est avisé : Estelle, la bonne amie de Maubrun, a vu Le Hautois au restaurant le soir de la mémorable rencontre, et il a fait sur elle, sans s'en douter, une profonde impression. Pour parler son langage, elle a été « pincée, pincée à fond ». Comme elle le dit, elle n'a jamais eu d'amants que d'aimables polichinelles comme Maubrun; être la maîtresse d'un homme grave, décoré, haut sur cravate, ce serait son rêve. Un beau matin donc elle débarque chez Le Hautois, sous prétexte d'une consultation juridique à lui demander, et au bout d'un instant, à sa grande surprise, elle lui fait une déclaration, puis elle s'assied sur ses genoux et l'embrasse. Il va sans dire qu'à ce moment la porte s'ouvre; Henriette Maubrun apparaît. Elle fait semblant d'être fâchée, et demande à Le Hautois des explications qu'il est fort embarrassé de lui donner. Eh bien! dit-elle, puisque les hommes sont tous pareils, ce n'est pas la peine de changer, et elle ne tarde pas à tomber dans les bras de Maubrun, enchanté de ce qui lui arrive.

On voit comment la pièce est faite. En un sens, tout y est réel : les situations, le caractère, le dialogue. Et en même temps rien n'y est vrai. Sans doute le divorce n'aboutit pas nécessairement à des conséquences aussi tristes que dans *Le berceau* ou aussi tragiques que dans *Le dédale*, d'Hervieu. Mais cependant c'est quelque chose d'un peu plus sérieux dans la vie courante que dans la comédie de Capus; les femmes qui le demandent, et les maris contre lesquels on le prononce, prennent la chose moins gaiement que le couple Maubrun. S'il arrive que les époux divorcés s'aperçoivent que le remède est pire que le mal, s'il regrettent ce qu'ils ont fait et voudraient pouvoir le défaire, il ne s'ensuit pas qu'ils puissent reprendre l'existence commune avec la même facilité qu'Henriette Maubrun et son mari. La vie telle que Capus nous la représente a donc les apparences de la vie réelle, mais elle n'en a que les apparences; ses personnages parlent le langage de tout le

monde, et il y a entre leurs sentiments et les nôtres assez de ressemblance pour nous faire un moment illusion; mais ce ne sont pas des hommes et des femmes en chair et en os, ce sont des pantins auxquels l'auteur fait faire les gestes qu'il faut pour nous amuser. Cela n'est pas facile d'ailleurs, et demande un talent particulier, analogue à celui du caricaturiste qui, en altérant les traits d'une figure, réussit à nous en donner la sensation exacte et vive. Si ce n'est pas la forme la plus élevée de l'art, c'est pourtant de l'art véritable.

Capus s'y est essayé encore, non sans succès, dans la comédie des *Passagères*. Les passagères dont il s'agit sont les petites femmes qui se succèdent dans le cœur et dans la vie de Robert Vandel. Il a quarante-quatre ans; il est marié; il a une fille de dix-sept ans; il est heureux et il rend sa femme heureuse. Mais il a le défaut d'être trop bon, trop aimable, trop charmant; il ne peut pas regarder une femme ou lui parler sans qu'elle ait envie de tomber dans ses bras. Exemple. Sa cousine Hortense, restée veuve avec peu de ressources, a quitté la Touraine pour chercher fortune à Paris. Elle a essayé du commerce, elle s'est faite marchande de modes; mais ses affaires ne vont pas; elle a une échéance à payer et elle n'a pas les fonds nécessaires; on lui conseille de s'adresser à son cousin. Robert gronde Hortense de ne pas lui avoir témoigné plus de confiance; ils s'attendrissent; ils vont dîner ensemble; elle devient sa maîtresse.

Il ne tarde pas à se repentir en voyant les mensonges continuels auxquels il est condamné, les complications qui gâtent sa vie, naguère si unie et si tranquille. Pour expliquer qu'Hortense ait renoncé à son commerce de modes, il invente une histoire : elle est censée avoir hérité d'un parent mort en Touraine; mais la vérité finit par se découvrir, et Robert est obligé de tout avouer à sa femme.

A peine est-il sorti de cette aventure, qu'il s'engage dans une autre. Adrienne, l'institutrice de sa fille, vient lui annoncer qu'elle part pour l'Amérique, où elle a trouvé une situation. Elle lui avoue en même temps qu'elle l'aime à la folie, et

qu'elle ne veut pas partir sans avoir été sa maîtresse, au moins une nuit. Ils prennent donc rendez-vous au Hâvre; Robert est censé aller en Touraine pour affaires. Il va sans dire que cette fois encore sa femme apprend tout, et qu'elle vient le relancer au Hâvre.

Après avoir obtenu pour la seconde fois son pardon, il jure de renoncer aux aventures, et il donne immédiatement une preuve, — telle quelle, — de la sincérité de son repentir. La patronne de l'hôtel où il est descendu, une nommée Juliette, qu'il a connue à Paris il y a quelques années, vient lui dire que son mari va passer l'après-midi à Rouen; elle espère bien qu'il ne laissera pas échapper une si belle occasion. Encore une qui se jette dans ses bras! Mais cette fois il résiste : « Ah! non, s'écrie-t-il, cette fois-ci, c'est fini! » C'est le dernier mot de la pièce.

On voit aisément que *Les passagères* ne valent pas *Les deux écoles*. On n'y sent plus la réalité affleurer sous la fantaisie : la donnée a quelque chose d'artificiel, et il est clair que l'auteur, au lieu de peindre ses personnages d'après nature, les a imaginés en vue des acteurs qui devaient les représenter; le rôle de Robert Vandel, ce don Juan malgré lui, allait à Guitry comme un gant, et celui de son beau-frère La Herche, le provincial, l'homme rangé, que ses frasques scandalisent, a été évidemment composé pour Huguenet, qui devait y trouver de ces scènes d'ahurissement comique où il excelle.

Tout cela est fort bien, et la pièce a agréablement réussi; mais au temps où Capus écrivait *Rosine*, il n'avait pas besoin de songer aux comédiens qui joueraient son œuvre; elle s'est fort bien passée, en effet, d'être interprétée par des acteurs de premier plan. Ceux qui applaudirent à ses débuts constatent avec quelque regret qu'il n'a pas répondu à toutes leurs espérances. Il paraissait, en effet, réunir des qualités assez rares, une sensibilité exempte de sensiblerie, et le don de peindre la vérité sans faux réalisme. Mais lorsque le succès est venu à lui et qu'il a eu à son tour cette heure de veine où, comme il l'a dit, tout nous est facile, où les fruits viennent se mettre à

portée de notre main, il n'en a guère profité pour perfectionner son talent. Tantôt il a eu trop d'ambition, tantôt il en a eu trop peu. Quand il a travaillé pour la Comédie-Française, l'auteur de *La veine* et des *Deux écoles* a trouvé (qui l'eût cru?) le secret d'être ennuyeux. Lorsque au lieu de nous donner de grandes études de mœurs et des développements d'idées générales, il s'est contenté de noter ses impressions sur la vie contemporaine, il a été plus heureux; mais il n'a jamais fait l'effort nécessaire pour nous donner l'œuvre achevée qu'il nous devait et que nous attendons encore. Même dans *Monsieur Piégois*, pièce si intéressante, si vivante, le troisième acte languit à côté des deux premiers.

M. Capus a été candidat à l'Académie, et l'on ne voit pas pourquoi il n'y entrerait pas aussi bien, et même mieux, que M. Brieux; mais ses futurs confrères devraient lui faire faire pénitence pour avoir commis *Les deux hommes*, et ne lui ouvrir la porte que lorsqu'il aurait racheté sa faute en nous donnant de nouveau une de ces pièces légères et charmantes comme il en écrivait naguère. En tout cas, ce n'est pas *L'aventurier*, que vient de jouer la Porte-Saint-Martin, qui le réconciliera avec ses anciens admirateurs; le rôle du héros, Etienne Ranson, semble être copié sur celui de Valentin Salviat dans *Les bienfaiteurs* de Brieux; mais la pièce de Brieux est bien supérieure. Celle de Capus, moitié comédie de mœurs, moitié mélodrame, est, pour la conception, à peu près de la même force que *Le maître de forges*, qu'elle est bien loin de valoir pour la composition et l'exécution. Est il possible que l'auteur de *Rosine* et de *Monsieur Piégois* n'ait plus dans ses tiroirs autre chose que de telles rapsodies?

G.-A. de PUYBUSQUE.

NOTES ET SOUVENIRS

TOUCHANT LES ORIGINES D'UN MARÉCHAL DE FRANCE.

Plusieurs successions consécutives nous ont mis en possession des papiers de la famille Lespinasse de Florentin, papiers qui, depuis près de cinquante ans, dormaient paisiblement dans nos archives.

En faisant une revue de ces documents, nous avons découvert des lettres — une trentaine environ — adressées en 1795 et 1796 à Mme de Florentin et signées *J. Niel.*

Joseph Niel n'est autre que le père du maréchal, notre compatriote.

Nous avons pensé que sa correspondance pourrait présenter quelque intérêt pour la région des Pyrénées, d'autant mieux qu'elle constitue une contribution — modeste, à la vérité, — à la littérature de l'époque, si touffue, mais si pauvre en œuvres de valeur.

Avant de la faire connaître et de la commenter, nous devons esquisser la silhouette des personnages qui vont entrer en scène et la physionomie des lieux.

Un peu au-dessus et à proximité de la petite ville de Muret, du côté opposé au champ de bataille où se rencontrèrent en 1213 les hommes du Nord, commandés par Simon de Montfort, avec les troupes combinées du roi d'Aragon et du comte de Toulouse, règne une ligne de coteaux parallèle au cours de la Garonne.

Si, après avoir gravi ces coteaux, on descend la pente opposée, on aboutit à une plaine basse, demi-circulaire, de 1,500 à 1,800 mètres de rayon, ouverte au Midi, préservée des vents de l'ouest et du nord, au centre de laquelle s'élèvent, entre bois et prairies, à quelques portées de fusil l'une de l'autre, deux constructions de la fin du dix-septième siècle, appelées Brioudes et Lacombe.

Brioudes est une vieille maison, bien faite pour abriter et entretenir un de ces foyers familiaux qui se font aujourd'hui de plus en plus rares.

Ses bâtiments affectent la forme d'un carré long, avec un seul étage et des combles. On a eu le bon goût de ne les point défigurer par l'adjonction des inévitables tours que la vanité ou l'ignorance conseillent intempestivement à une foule de braves gens, d'ailleurs, à cela près, respectables.

La maison est percée des ouvertures nécessaires pour éclairer les divers appartements qu'elle renferme, mais pas en assez grand nombre cependant pour lui donner l'aspect banal d'une caserne.

Le château de Lacombe, quoique plus vaste que sa voisine, a été moins heureux, en ce sens qu'il a dû subir au siècle dernier quelques-uns des *embellissements*, ou plutôt des outrages contre lesquels nous venons de protester.

Le domaine de Brioudes appartient à la famille Niel ; c'est le berceau du maréchal. La tradition identifie les Niel aux O'Neill, les deux orthographes ayant cours également.

Plusieurs branches des O'Neill ou O'Niel, de nos jours encore riches et puissantes, existent en Angleterre, où elles sont connues sous des appellations et par des titres divers. Ces multiples rameaux puisent tous leur origine dans le grand ancêtre O'Neil Naighvallach (des neuf otages), qui fut roi d'Irlande au quatrième siècle.

Si nous nous reportons aux vieux livres de raison de la famille, certains de ses membres seraient venus en France à la cour des comtes de Toulouse, et leur nom figure parmi ceux des croisés toulousains au treizième siècle.

Enfin, on retrouve, au dix-septième, les Niel ou de Niel, en qualité de coseigneurs, à Goyrans, dans le comté de Clermont-sur-Ariège, apanage des Rochechouart. C'est de là qu'ils descendirent, au commencement du dix-huitième siècle, à Brioudes, où ils sont ainsi établis depuis près de deux cents ans.

Au moment qui nous occupe, c'est-à-dire pendant l'automne de l'année 1795, les habitants de Brioudes étaient : Guillaume de Niel, Magdeleine Bajon, sa femme; leur fils aîné Dominique-André, colonel du 12e régiment de chasseurs à cheval, dits « chasseurs des Ardennes », prématurément rentré du service pour cause de très graves blessures, et leur second fils Joseph, l'auteur des lettres.

Disons en passant que le futur roi de Naples, Murat, avait conquis ses premiers grades aux chasseurs des Ardennes sous les ordres du capitaine et plus tard colonel Niel, auquel il ne cessa, dans la suite, de prodiguer des marques touchantes de considération et de respect.

Trois autres fils de Guillaume de Niel étaient officiers, ayant commencé leur carrière dans le corps des gendarmes rouges du comte d'Artois.

. .

Le château de Lacombe était une des résidences rurales de la famille Lespinasse de Florentin.

Les Lespinasse, après avoir exercé diverses charges plus ou moins importantes, avaient fini par entrer au Parlement, arrivant en même temps à la noblesse et à la fortune.

Pierre-Antoine de Lespinasse-Champeaux, né en 1731, devint conseiller de grand-chambre. Il avait épousé une fille du président de Nupces, qui lui apporta la terre et seigneurie de Florentin, en Albigeois. En 1775, le roi lui conféra par lettres patentes le titre de marquis; il s'appela dès lors Lespinasse, marquis de Florentin.

De son mariage avec Françoise de Nupces il n'eut qu'un fils : Joseph-Catherine, né en 1761, qui devint lui-même conseiller aux requêtes au même Parlement.

Joseph-Catherine de Florentin avait épousé, en 1788, Pauline

du Puy-Montbrun, fille de Martial et de Gilète d'Aymar de Palaminy, dont il eut deux enfants : Alphonse, né en 1789, et Augusta en 1791.

[Augusta, devenue plus tard fille de la charité de Saint-Vincent-de-Paul, recueillit en 1859 le riche héritage de son frère, et comme il ne lui restait aucun proche parent, non sans avoir attribué quelque prébende à des collatéraux éloignés, elle put appliquer la plus grande partie de ses importantes ressources aux établissements de sa congrégation, dans le lieu de sa résidence, à Versailles.]

Les deux conseillers de Lespinasse père et fils furent arrêtés en même temps dans les premiers mois de l'année 1794 et conduits à Paris où, le 6 juillet, ils portèrent, avec une vingtaine de leurs collègues, leur tête sur l'échafaud révolutionnaire. C'était la troisième et dernière fournée de la sinistre hécatombe où périrent cinquante-deux membres du Parlement de Toulouse.

On comprend ce que pouvait être l'existence de la *citoyenne* du Puy-Montbrun, comme on l'appelait alors, et ce qu'elle dut éprouver d'angoisses pendant le terrible drame, seule, avec ses enfants en bas-âge, sous l'empire de terreurs continuelles, en butte aux tracasseries incessantes que lui valaient, en ce temps-là, ses origines et le nom de son mari. La seule chose que l'on put dire d'elle, en lui appliquant le mot de Sieyès, est « qu'elle vécut »...

Mais le temps est un grand maître; dans l'épanouissement de la jeunesse, les atteintes les plus graves ne résistent pas à l'action des jours. Mme de Florentin subit forcément la loi commune; ne devait-elle pas, mieux que toute autre, prendre sur elle-même et se rattacher à la vie, dans l'intérêt de ses enfants!...

Les relations de bon voisinage et de courtoisie qui avaient existé entre les habitants de Brioudes et ceux de Lacombe se renouèrent d'elles-mêmes; l'intérêt qu'inspirait la jeune et malheureuse veuve les rendit bientôt plus intimes; elles nous ont valu les lettres qui font l'objet de cette étude.

Les messieurs Niel sont tous remarquablement instruits et cultivés. De mœurs simples et patriarcales, Joseph, comme il nous l'apprendra lui-même et comme nous le savons d'autre part, a atteint sa quarante-troisième année, puisqu'il est né en 1752; il est encore célibataire : il garde en puissante réserve, par devers lui, toutes les aspirations morales que les conditions de son existence ne lui ont pas encore permis de satisfaire; son esprit et son cœur brûlent de se dépenser.

Il est manifeste qu'un sentiment tendre s'est élevé en lui pour sa voisine, séduisante et riche, qu'il ne nous est pas défendu de supposer jolie; il caresse — *in petto* — le rêve d'abord vague et imprécis mais de plus en plus impérieux d'unir sa destinée à la sienne.

Nous sommes en plein automne de l'année 1795; Mme de Florentin est venue passer la belle saison à Lacombe; quelques visites sont déjà échangées entre les deux familles; nos deux *héros* sont en présence. La jeune femme, avec l'instinct de son sexe, ne peut se méprendre sur la portée des attentions dont elle est l'objet de la part du fils de la maison voisine. Elle n'a garde d'en laisser rien paraître, tout en se demandant, à part elle, dans quelle mesure elle est touchée et jusqu'à quel point elle peut se montrer sensible. Sa réserve a eu pour résultat inévitable de surexciter la passion de son voisin, d'autant mieux qu'il ne doit pas, au moins pour l'instant, se découvrir et qu'il a grand'peine à comprimer les sentiments dont il est rempli.

A la faveur du laisser-aller de la campagne, des longues promenades, soit en allant au-devant des hôtes, soit pour les reconduire, des goûters champêtres, et de mille et une circonstances, les premières escarmouches se sont produites — un peu en marge de la conversation générale et des rapports avec les autres membres de la famille. Les choses n'ont pas tourné à l'entière satisfaction de Joseph Niel; il est désorienté et mécontent de lui-même.

Bientôt, n'y tenant plus, il prend la plume et écrit à Lacombe en joignant à sa lettre un billet soigneusement cacheté qui renferme le sizain suivant :

L'AMOUR-PROPRE.

Voila mon amour-propre au grand jour exposé;
Avec raison vous appelez folie
L'effort que je ferais pour le tenir caché.
Au travers du papier n'eût-il pas transpiré,
Sur mon front, dans mon cœur et dans toute ma vie
Votre œil perçant l'aurait trouvé.

Voici la lettre d'envoi, telle que nous l'avons recueillie, car le premier feuillet, sans doute, a disparu :

Pauline, vous voulez orner votre jardin;
Sur un plan bien conçu, déjà sont disposées
Des charmilles, des fleurs et de sombres allées.
Là doit croître le lis, là fleurir le jasmin;
Au plus brûllant midi, sous des voûtes feuillées
On goûtera toujours la fraîcheur du matin :
Pauline, dans ce parc que votre goût dessine,
Malgré ses ornements et sa variété,
Je ne puis voir encore qu'une froide beauté :
Voulez-vous qu'il devienne un séjour enchanté?
Ah! faites que partout on y trouve Pauline!

C'est une bonne chose, Madame, que de lire les poètes; à force de les fureter on y découvre des morceaux qui s'appliquent aux circonstances où l'on se trouve; on s'en empare et, à peu de frais, on se fait la réputation d'un tant bon que mauvais auteur. La pièce de vers que je vous envoie a été composée par un homme qui, depuis plus de trois ans, avait passé son huitième lustre; c'est une manière poétique pour vous dire qu'il avait quarante-trois ans. Alors seulement il s'avisa d'être poète; c'était commencer un peu tard, quoique cependant moins tard que le fameux marquis de Saint-Aulaire, lequel à quatre-vingts ans passés se donna l'air de faire d'excellents vers.

C'est probablement parce qu'il a trop tôt commencé que les vers de mon auteur sont mauvais; quoi qu'il en soit, il fut inspiré par un dieu : je vous donne, Madame, à deviner lequel; ce qu'il y a de sûr, c'est que ce n'est ni Apollon ni Bacchus; voyons, devinez, Madame! N'avez-vous pas jadis deviné les mots des énigmes du *Mercure?* Vous voudrez bien en cette occasion faire usage de votre talent; du reste, je sais à l'avance quel mot vous donnerez à l'énigme que je vous propose et, pour vous le prouver, je vais insérer ce mot dans un billet cacheté. Veuillez, je vous prie, avant de décacheter le billet, écrire sur le dessus le mot que vous devinerez, car je parie que le vôtre et le mien s'accorderont. Point de tricherie surtout! Afin d'éviter tout soupçon d'y en avoir mis, je vous conseille d'attendre pour ouvrir mon billet que je sois présent. Alors, en

présence de témoins, si vous voulez, l'ouverture se fera. D'impatience de connaître mon énigme, je suis sûr que vous ne me voyez ni ne m'entendez plus.

Veuillez, Madame, avec l'assurance de mon respect, recevoir celle de mon dévouement.

J. NIEL.

Les hommes, en général, et surtout les hommes de valeur, ne sauraient se mesurer avec les femmes, bien plus subtiles et plus avisées que le sexe fort lorsque leurs sentiments intimes sont en jeu.

Joseph Niel, épris et timide, perd la majeure partie de ses moyens lorsqu'il se trouve en présence de la dame de ses pensées.

Il est infiniment plus maître de lui lorsqu'il écrit; aussi, peu après sa première lettre, en envoie-t-il une autre dont la prose est, comme dans la précédente, coupée par des vers, au moyen desquels il peut, impunément, se donner libre carrière et déclarer ses sentiments.

Voici cette lettre :

Le 6 brumaire à 10 heures du soir (23 octobre 1795).

A Madame Lespinasse, à Lacombe.

En fait de vers, Madame, je sais assassiner les gens; il ne faut pour cela que bien choisir l'heure, le lieu et l'occasion; mais quand il s'agit de combattre corps à corps, je jette là mes faibles armes et je m'enfuis lâchement; ainsi je ne ferai assaut de noble poésie comme la vôtre contre personne, encore moins contre vous.

Le bon Jacob en luttant contre un ange
D'une jambe resta boiteux :
En luttant contre vous, point ne serait étrange
Que je fusse boiteux des deux.

Comme je suis bête! j'ai caché mon secret sous les replis d'un léger papier et, sottement, je l'ai cru bien caché pour vous. Votre pénétration va certainement bien plus loin que cela, et c'est bien d'autres replis que vous savez pénétrer.

Pour deviner le mot de mon billet
Votre œil s'est procuré l'aide d'une chandelle.
S'il vous fallait d'un cœur deviner le secret,
Votre seul tact vous guiderait mieux qu'elle.

Et vous appelez n'user pas de tricherie que de vous être servie d'une lumière pour découvrir mon *amour-propre*. Quant à moi, je n'ai pas une morale si indulgente : du reste, je suis très consolé de ma mésaventure quand je pense que sans lumière empruntée vous n'auriez pas connu mon *amour-propre* : jusqu'ici je l'avais cru très visible sans recourir à de pareils moyens.

Permettez à ma curiosité poétique de vous faire, Madame, une question.

Lorsque vous déchiffriez ma devinette obscure
Le premier mot connu, non encore le second,
N'est-il pas vrai que sur votre figure
S'est montré tout d'abord de l'indignation ?

Eh bien, le mouvement que vous avez éprouvé est la très juste punition de la tricherie dont vous avez usé pour lire mon billet sans le décacheter : cela confirme ma fameuse maxime que, sinon toujours, du moins quelquefois, *on est puni par où l'on a péché*.

Il faut, Madame, que vous soyez très sûre de votre talent poétique pour l'avoir consacré à louanger l'art et la symétrie. Il n'a fallu non moins que la beauté de vos vers pour que je fisse grâce au sujet que vous y traitez.

Comment se fait-il, ô nature,
Que celle que ta main comble de tous les dons
A ta noble et sublime parure
D'un art mesquin préfère les façons ?

Madame, à une âme comme la vôtre l'ingratitude ne va pas ; je parie que vous avez déjà fait à la nature votre amende honorable.

Je suis bien aise que vous ayez eu l'idée de placer la vertu dans un jardin plutôt que sur un rocher escarpé : toutes ces vertus farouches ne sont pas des vertus, elles doivent être accessibles et humaines, c'est du moins l'idée de Montaigne ; mais pourquoi vous mettre en frais pour avoir dans votre jardin l'image de la vertu ?

Mettre de la vertu l'image en ton jardin,
Crois-moi, Pauline ! c'est folie ;
Lorsque l'on tient comme toi sous sa main
L'original, cherche-t-on la copie ?

Mon style, comme vous voyez, Madame, est devenu celui d'un sans-culotte ou d'un poète : comme je ne suis ni l'un ni l'autre, je m'empresse de le corriger en vous protestant de mon respect. J. NIEL.

Nous voudrions pouvoir rapprocher des lettres de Joseph Niel les réponses, vraisemblablement plus rares et laconiques, qui lui étaient adressées.

Malheureusement, nos recherches à Brioudes et dans les

papiers de Lacombe sont demeurées, sur ce point, sans résultat.

Il nous est donc difficile, sinon impossible, de nous faire une idée exacte des impressions de Mme de Florentin et de l'intérêt qu'elle pouvait prendre à la cour assidue dont elle recevait l'hommage.

Quoi qu'il en soit, son correspondant ne paraît nullement découragé; les lettres suivantes en sont la preuve. Le prétexte aux développements qu'elles renferment est un sonnet écrit, à la louange de Joseph Niel lui-même, par un des commensaux de Mme de Florentin, M. Dalles, avocat, associé-correspondant de l'Académie des siences, inscriptions et belles-lettres de Montauban, dont la présence à Lacombe ne saurait, quoiqu'il n'en souffle mot, manquer d'éveiller la jalousie de notre amoureux.

Nous ne transcrivons point le sonnet, sans intérêt pour nous et qui n'a rien de bien remarquable, mais voici la correspondance. La lettre qui suit ne porte pas de date; elle est de la fin du mois de novembre.

Il faut que je me fasse honneur auprès de vous, Madame, du secret que je vous ai gardé à l'égard de l'envoi que vous m'annonçates hier vouloir faire aujourd'hui à mon frère : je l'ay si complètement gardé, ce secret, que mon frère, ignorant d'où tombait ce fameux sonnet, a cru que vous y aviez mis la main et même, car il faut tout dire, que vous en étiez l'auteur. Je suis assez discret pour ne vous demander pas si vous êtes glorieuse ou un peu honteuse du jugement qu'a porté mon frère. Il y a une fatalité attachée aux éloges qu'on me donne; indépendamment que, pour tant qu'il se hausse sur la pointe des pieds, mon amour-propre ne peut les atteindre, c'est qu'ils ne peuvent pas arriver même sous mes yeux. Mon frère a eu beau fouiller ses poches, il n'a pu retrouver le magnifique sonnet. Il mérite cependant une réponse; mais comment répondre à un sonnet autrement que par un sonnet? Heureusement qu'une légère indisposition, causée par un peu de mal à la gorge, m'a retenu ce matin au lit une heure de plus qu'à l'ordinaire : j'ay employé ce temps à bâtir le sonnet que voici :

Ah! comme il est commode et doux d'être poète!
A-t-on à louanger un ignoble sujet?
La vertu qu'il n'a pas on la prend dans sa tête,
Et dans un vers ou deux un grand homme en est fait.

Pauline, je ne puis prendre comme un bienfait
Les éloges pompeux que votre auteur me jette :
Près d'Alcide, mon bras plus faible me paraît,
Et rapproché des dieux je ne suis qu'une bête.

Il faudrait cependant utiliser ces vers
Que dans son vol hardi, sur les monts, par les airs,
A produits une Muse un peu trop libérale.

Mais quel moyen trouver? Je cherche et je m'y perds.
Pauline, aidez-moi donc! Tout me vient à l'envers :
J'y suis... Au lieu de Niel, parbleu, mettons-y Dalle!

Voilà, pour le coup, un véritable assaut de poésie établi sous vos yeux entre M. Dalle et moi : ne serait-ce pas ce que vous cherchiez?

Auriez-vous vu jamais un plaisant dans la rue
A se battre exciter deux pauvres chiens galeux?
Sans prendre intérêt à nul d'eux
Lorsqu'il les voit se mordre il s'en moque et les hue!

Le rôle de ces chiens ne ressemble pas mal à celui que jouent deux poètes rivaux qui s'escriment à l'envi à faire des vers; s'ils fixent l'attention des passants, c'est pour se voir moquer d'eux lorsqu'ils se retirent l'oreille déchirée ou boiteux de quelque jambe; vous pourriez bien, de votre côté, jouer le rôle du plaisant, car voici, je pense, comme votre horoscope vous fut faite, l'un de ces jours :

L'astre qui, dès votre naissance,
Versa sur vous son influence
En vous donnant beaucoup d'esprit,
De très moqueuse humeur, Pauline, vous le fit.

Je finis en vous présentant, Madame, mon respect.

J. Niel.

Mme de Florentin est encore à Lacombe lorsqu'elle reçoit la lettre suivante, dans laquelle il est fait allusion, comme on va le voir, à l'urne funéraire qu'elle compte faire placer sur un cénotaphe élevé à la mémoire de son mari.

L'inscription commémorative est trop du domaine de J. Niel pour qu'il ne se soit pas avisé d'une rédaction dont l'envoi lui fournit une occasion de plus d'exprimer les sentiments qui l'animent :

Brioudes, le 16 frimaire (7 décembre 1795).

C'est bien dommage, madame, que votre poète ait la migraine; mais que fait à un poète d'avoir la tête malade? La malignité assure que, dans son meilleur état de santé, il ne l'a pas bien rassise. Ce qui doit nous

rassurer, vous et moi, sur le compte de M. Dalle, c'est qu'Apollon prendra soin de lui, car il est dieu de la médecine comme des poètes.

Vous savez que j'ay un devin qui m'a communiqué tout ce que vous pensés : je l'ay interrogé sur les vers que vous projetiés pour m'envoyer et que vous n'achevâtes pas ; voici comme il me les a rendus :

Cher époux qu'enleva le coup le plus barbare,
Je viens pleurer pour moi, pour mes tendres enfants,
Lorsqu'eux-mêmes pourront rendre leurs sentiments,
Ah ! je ne serai pas de larmes plus avare.

Vous voyez que mon devin m'a appris que c'était des vers à mettre au bas de votre urne que vous vous occupiés : j'ai un peu grondé votre Muse de ce qu'elle s'était fait tirer l'oreille pour vous inspirer; voici ce qu'elle m'a répondu :

Des dons que prodigua pour elle la Nature
Pauline a bien assés,
Quand elle aurait des vers le rythme et la mesure
Ses agréments seraient-ils augmentés ?

J. NIEL.

La mauvaise saison a ramené Mme de Florentin à Toulouse; la famille Niel, suivant son habitude, reste confinée à la campagne.

Joseph Niel, privé du voisinage de son amie, n'en est que plus enclin à poursuivre son rêve, et il n'a que trop le loisir de donner une forme littéraire à toutes les exigences de l'obsession qui le hante.

Le voici qui compose des vers — reproduits ci-après — *adaptés à un air connu.*

Hier encore nous vivions au milieu des excès de toute sorte, sous l'empire de la terreur et de la mort; aujourd'hui leur succède, sans transition, la poésie sentimentale et pastorale.

C'est un fait bien digne de remarque qu'il en fut ainsi dans tous les temps.

Chez les Grecs, après les compétitions sanglantes des successeurs d'Alexandre, la paix s'établit et nous voyons éclore les idylles de Théocrite.

A Rome, à la suite des troubles et des discordes civiles qui précèdent l'établissement de l'empire, apparaît Virgile, avec

ses *Eglogues* et ses *Georgiques*, qui célèbrent le culte de la Nature et les plaisirs des champs.

On a eu raison de dire que l'histoire est un perpétuel recommencement.

Brioudes, le 20 pluviôse (9 février 1796).

AIR : *Avec les jeux dans le village...*

En ce jour on tient pour doctrine
Que nul plaisir n'est sans fracas,
Nous fesons près de vous, Pauline,
De ce préjugé peu de cas.
Qui n'aimerait le fin sourire,
Fils de votre aimable gayté,
Plus que ces gros éclats de rire,
Dont le goût est épouvanté ?

Chez Pauline comme à la ville,
Règne le ton le plus décent;
Là, c'est une règle servile,
Ici, l'effet du sentiment;
Autour de vous tout intéresse,
Un nœud commun nous tient unis.
Ramasse-t-on le trait qui blesse
Pour le lancer sur ses amis ?

A rire ici tout nous convie,
De la gayté c'est la maison,
Fesons raisonner la folie,
Fesons folâtrer la raison;
Esprit, bons mots, plaisanterie,
Tout est de mise en nos propos,
Et même la philosophie.
Mais attachons-lui des grelots !

Veuillez, Madame, agréer mon respect. J. NIEL.

Entre temps, J. Niel se livre à une sorte de tournoi poétique à l'occasion d'une pièce de vers qui lui a été demandée par Mme de Florentin en l'honneur d'une de ses jeunes amies, connue dès lors et longtemps après, dans la région toulousaine, sous le nom de Mlle de Frouzins.

Louise-*Claire*-Rosalie de Gailhard, née vers 1780 et décédée en 1870, plus que nonagénaire, au château de Frouzins, dans les environs de Muret, était fille de J.-Louis-René de Gailhard, seigneur de Frouzins, conseiller au parlement de Toulouse, exécuté à la barrière du Trône, à Paris, en 1794, et de Marie

de Caumels, qui périt également, croyons-nous, sur l'échafaud à Toulouse.

Mlle de Frouzins était la nièce d'Antoinette de Gailhard, qui épousa en 1759 notre parent, Gabriel de Puybusque, trisaïeul maternel de M. de Gélis, mainteneur des jeux floraux, dont elle est ainsi la grand'tante.

Brioudes, le 9 ventôse an IV (28 février 1796).

J'étais si honteux, Madame, de n'avoir su faire hier le charmant thème que vous m'aviez prescrit, qu'en arrivant ici j'appelai trois poètes du canton pour traiter le même sujet. Chacun de nous a travaillé de son côté; voici la production de tous les quatre :

Production du premier.

Vos ouvrages, Clairon, ont pour nous tant d'attrait
Que, dessiné par vous, l'hiver même nous plaît.

Production du deuxième.

L'hiver, Clairon, que vous nous avés peint,
N'est pas si triste; il a le front serein.
De vos seize ans et de vos grâces,
Tel est, Clairon, l'effet certain
Que près de vous l'hiver ne peut avoir de glaces.

Production du troisième.

Cet hiver, vu de loin, n'a pas un air transi :
Je le crois bien, des mains de Claire il est sorti.

Production du quatrième.

Voulez-vous que l'hiver nous soit représenté
Affreux par ses glaçons et par sa nudité ?
Ah ! peignés-nous, Clairon, cette contrée
Lorsque Pauline et vous l'aurés quittée !

Je vous prie, Madame, de juger laquelle de ces quatre pièces est la moins mauvaise et d'en faire pour moi l'hommage à Mlle de Frouzins.

Veuillez, Madame, agréer les assurances de mon respect et accueillir les vœux que je forme pour que votre voyage soit heureux.

J. Niel.

Après le coup d'Etat du 9 thermidor (le 27 juillet 1794) et la fin tragique de Robespierre, l'horizon politique s'est singulièrement éclairci, mais il s'en faut encore de beaucoup que la paix publique et la tranquillité soient complètement rétablies.

Tous ceux qui, de près ou de loin, touchent à l'ancien ordre

de choses, demeurent plus ou moins suspects; ils risquent à tout moment d'être molestés; on les soumet aux exigences les plus vexatoires, quand ils ne sont pas arrêtés et envoyés à la mort, comme ce fut le cas pour cinq cents prêtres et notables qui périrent presque tous à la Guyane où on les avait déportés.

La pièce qui suit est encore une *Chanson*, non datée, mais sûrement de la fin de mars ou du commencement d'avril 1796.

On croirait rêver en parcourant ces mièvres badinages dans lesquels on ne craint pas de faire rimer : *chaumière* et *bergère*, si peu de temps après le cataclysme qui vient d'emporter les bergeries de Trianon !

A Madame Pauline Dupui-Montbrun, veuve Florentin.

(Sur l'air : *Ah ! s'il est dans votre village...*)

Si vous voyez une bergère
Qui près d'elle fasse venir
Et sache fixer le plaisir
Sans avoir recours au mistère :

Ah ! c'est Pauline ! à ce seul trait
Chacun d'abord la reconnaît.

Une bergère vous attire
Par les charmes de sa gayté,
Chez elle la malignité
Ne comprime pas le sourire. [Ah ! c'est Pauline, etc.

Remarquez-vous une figure
Qui par ses traits et ses couleurs,
Quand vous racontez vos malheurs,
Vous en réfléchit la peinture? [Ah ! c'est Pauline, etc.

J'entends un pauvre en sa chaumière :
Il pleurait... Ses gémissements
Sont changés en remerciements.
Sa voix bénit une bergère : [Ah ! c'est Pauline, etc.

Quand vous êtes dans la détresse,
Si vous voyés un cœur pour vous
Du sort affronter le courroux...
Pour vous soulager s'il s'empresse [Ah ! c'est Pauline, etc.

J. Niel.

Jusqu'ici, il ne semble pas que les affaires qui occupent une si grande place dans le cœur de J. Niel soient bien avancées.

Il ne se décourage pas encore, et la suite de sa correspondance continue à se dérouler sur le même ton de causerie, discrètement passionnée.

Nous n'en retiendrons plus que deux lettres que nous transcrivons, malgré leur longueur, parce qu'elles nous paraissent intéressantes.

A Madame Florentin, rue Sainte-Claire, à Toulouse,

Ce pénultième jour du beau mois de mai (30 mai 1796).

Permettés, Madame, que je me donne en ce moment un plaisir que depuis bien longtemps je n'ay pas eu : celui de vous écrire tout à mon aise. Je n'ay jamais pu vous entretenir qu'avec le couteau sur la gorge, soit pour gagner le courrier, soit pour profiter du retour de votre Jacques. Mes idées se pressaient dans ma tête, ainsi que les sentiments dans mon cœur, et je ne les exprimais que mal ou du moins sans pouvoir les savourer.

Pauline! quelque délicate
Que soit la chose qu'on nous fait,
On n'est qu'à demi satisfait
S'il faut la manger à la hâte.

Il faut, Madame, que je vous fasse d'abord un petit mot de confession ; je pèche, envers vous, de la plus cruelle manière : je manque de foi. — Dans les lettres dont vous m'honorez, vous exprimez avec énergie le regret que vous avez d'être retenue à Toulouse. Eh bien, je ne crois point du tout que vous vous fassiez violence en ne venant pas à Lacombe.

A vous parler bien vrai, je crois que de la ville
Vous savourez très fort la vie et le fracas.
La preuve! dites-vous... La preuve! elle est facile,
C'est que depuis trois mois vous ne la quittés pas.

A cet argument-là, Madame, je conçois que votre imagination vous fournira mille réponses plus convaincantes les unes que les autres ; je la défie d'en trouver une satisfaisante pour moi ; vous ne pouvez me fermer la bouche qu'en me disant que vous vous amusez beaucoup à Toulouse ; alors je n'aurai plus le mot à dire. Je ne suis pas assez injuste pour désirer que vous fassiez divorce avec le plaisir, votre inséparable ami.

Puisque fidelle à suivre tous vos pas,
Pauline ! le plaisir partout vous accompagne,
S'il ne veut pas encor venir à la campagne,
Ah! ne le contrariés pas !

Est-ce pour éprouver ma docilité, Madame, que vous m'avez condamné à lire les mémoires de Mme de Varens? Si les confessions de Rousseau sont un roman, ces mémoires sont bien le plus plat roman, enté sur un roman qui a du moins le mérite d'être bien écrit et bien pensé. L'auteur des mémoires, sous prétexte de rétablir l'honneur de Mme de Varens, en a fait la plus pédante et la plus sotte personne.

Les réflexions dont ils la font l'auteur sont des morceaux de sermon à faire dormir debout son auditoire; ce sont des pensées communes exprimées de la manière la plus commune. Ce n'est pas auprès d'une personne capable de penser et d'écrire aussi froidement que Rousseau allume le feu de *son imagination!* Les mémoires de Mme de Varens, ainsi que ceux de Claude Anet...

Nous ouvrons ici une parenthèse pour souligner le mot *imagination!* et ponctuer ce qui ne l'est pas dans le texte.

On sait que Mme de Warens, sans préjudice des faveurs qu'elle accordait encore à d'autres, partageait le surplus entre Jean-Jacques, son ami, et son jardinier Claude Anet.

L'ouvrage auquel J. Niel fait allusion est ainsi catalogué à la Bibliothèque nationale, tome X, page 213 :

Mémoires de Mme de Warens et de Claude Anet, pour ssrvir de suite aux Confessions de J.-J. Rousseau. Chambéry et Paris, Lévy, 1736, in-8o, édition originale. Le livre aurait pour auteurs le général Doppet et son frère, et aurait été publié par Hugon de Baswille.

Il nous serait vraiment difficile de ne pas accorder un souvenir ému à l'honnête Rousseau et à ce brave cœur de Claude Anet avant de fermer notre parenthèse.

,.... ne sont qu'une méchanceté très maladroite que l'on a forgée pour faire sortir le tort qu'on suppose à Rousseau d'avoir compromis le nom de Mme de Varens. Du reste, veuillez remarquer une contradiction dans laquelle tombe cet imbécile d'auteur : Mme de Varens qui se figure d'être vraye et qui, selon elle, est un prodige de chasteté, prétend n'avoir jamais eu de faiblesse pour Rousseau; quant à Claude Anet, il l'a vue amoureuse de Rousseau; mais, dès lors, il est démontré que Mme de Varens ne nous a pas tout dit, comme il est très possible que Claude Anet n'a pas tout vu.

Je suis honteux, Madame, de vous arrêter si longtemps sur un aussi pitoyable ouvrage. Pour vous mettre à même de juger lequel est le plus

vrai de l'auteur des mémoires de Mme de Varens ou de Rousseau, je n'ajoute qu'un mot : Veuillez vous rappeler, Madame, que, d'après ces deux auteurs, Mme de Varens est supposée s'être enfuie d'auprès de son mari ; ce point-là posé, laquelle trouvés-vous plus conforme aux lois de la nature humaine, d'une Mme de Varens comme nous la peint Rousseau ou bien de cette Mme de Varens si chaste de l'auteur des mémoires? — Souvenés-vous, Madame, que vous aviés de la peine à concilier avec la vertu de Clarisse Harlowe sa fuite de la maison paternelle! Combien serait plus inconciliable cette inaltérable chasteté de Mme de Varens avec sa fuite du lit conjugal!

C'est sans doute pour me dédommager de l'ennui que m'avait causé la lecture des mémoires que vous avez eu l'obligeante attention de me faire connaître les vers sur les plantes qui sont dans la gazette française; ils sont charmants et dignes du sujet; l'auteur donne presque la démangeaison de devenir saule lorsqu'il dit :

> Et quelque large étang que le sort mette entre eux,
> A l'aide des zéphyrs ils s'unissent tous deux.

Dans le fait, Madame, pourquoi deux personnes sentantes ne peuvent-elles pas à longues distances se communiquer leurs sentiments, comme les saules se font passer la poussière des étamines? Malgré tout le respect dont je suis pénétré pour les lois de la nature et surtout pour l'Être suprême qui les a ordonnées, je ne saurais me refuser à ce petit murmure quand je réfléchis que cette lettre que j'écris partira, Dieu sait quand, arrivera je ne sais à quelle époque et ne me vaudra qu'une réponse incertaine et qui sera certainement bien tardive au gré de mon impatience à la tenir! Voyez-vous, Madame, lorsqu'on tombe dans des réflexions de ce genre, sous peine d'être le plus ennuyeux des hommes, il faut vite finir par les protestations de son respect; c'est ce que je fais, Madame, en vous priant d'en agréer les assurances. J. NIEL.

Permettez-moi, Madame, que ma mère, mon frère et moi embrassions vos chers enfants, que nous supposons bien portants, par cela seul que vous ne vous plaignés pas de leur santé. Une mère comme vous néglige ses maux, mais se remplit de ceux de ses enfants.

Voici la seconde lettre, tout aussi étendue que la précédente, mais dont nous supprimons un long préambule pour ne pas fatiguer l'attention de nos lecteurs :

Brioudes, ce 14 prairial an IV (le 2 juin 1796).

Hier et ce matin, Madame, nous étions tous juifs à Lacombe et à Brioudes. Vous allés croire que nous y fesions l'usure ou que nous murmu-

rions contre la Providence, tout en mangeant des cailles grasses, etc., etc. Rien de tout cela ; c'est que nous avions nos fenêtres ouvertes pour attendre le Messie. Nous avons été comme eux (les Juifs) trompés dans notre attente; il n'y a cependant pas de notre faute comme de la leur.

Vous me direz que vous n'avez pas pris dans d'infaillibles prophéties l'engagement de venir jeudi ou vendredi et que vous dépendez des événements. Mais que le maître de la nature les règle et que, quelque court que paraisse l'intervalle du jour au lendemain, il y a toujours assez de place pour qu'il s'y fasse une maladie de Rosette. Tout cela, Madame, est parler d'or; mais en raison de notre analogie avec les Juifs, quelque raison que vous puissiez avoir, permettez-nous de grogner tout bas comme grognaient tout haut les misérables Juifs, les plus impertinents grogneurs du monde.

J'ai sur le cœur l'envoi que M. Cesar m'a fait du *Phédon*, que, par parenthèse, j'ai chez moi en latin, comme tout Platon. A-t-il pensé que j'avais besoin qu'il vînt raffermir ma croyance de l'immortalité de l'âme? — Je connais M. Cesar, il n'aime pas à jetter sa poudre aux moineaux; il a eu certainement quelque vue. Eh! bien, M. Cesar, permettez-moi de vous dire que la croyance de l'immortalité de l'âme est chez moi établie sur des fondements infiniment plus solides que ceux sur lesquels les posent tous vos catéchisés. L'âme est immortelle, croient-ils, parce que Jésus-Christ l'a dit; de manière qu'il n'y aurait qu'à ébranler leur foi à la véracité du livre ou à la fidélité de ceux qui l'ont transmis pour voir cesser toute leur croyance, et moi, au contraire, je crois à l'immortalité de l'âme, parce qu'il implique que Dieu aimant l'ordre ait donné à des êtres subordonnés la faculté de suivre ou de violer les lois de l'ordre qu'ils connaissent, sans qu'il ait attaché des récompenses pour ceux qui s'y conforment ou des peines pour ceux qui les violent; que ces récompenses et ces peines n'étant pas distribuées équitablement dans ce monde, il faut, de toute nécessité, qu'il y en ait un autre. Ma preuve puisée dans le sentiment n'est-elle pas plus solide que la leur, basée sur l'autorité des hommes?

Je vous renvoie, Madame, le mémoire de Mme de Varens; est-il possible que vous croyiez les mémoires écrits par elle? *Je crois Jean-Jacques plus qu'elle*, dites-vous, Madame. Si c'était Mme de Varens qui eût écrit les mémoires, je la croirais non moins autant que J.-J., mais je suis sûr, comme de mon existence, que ce n'est pas Mme de Varens qui les a écrits, et que l'ouvrage est *pseudonime*. Reconnaissez-vous, Madame, dans le style des mémoires et surtout dans celui des réflexions l'imagination d'une femme et d'une femme qui a enflammé l'imagination de Rousseau? Ah! croyez que les images se coloriaient dans l'esprit de Mme de Varens bien plus vivement et qu'elles s'y animaient bien autrement qu'elles

ne font dans ce plat livre plein de lieux communs. Rousseau a tout donné à Mme de Varens en lui ôtant le mérite de la chasteté; il semble que l'auteur des mémoires ait pris à tâche de lui ôter toutes les qualités aimables pour la gratifier du mérite de femme chaste. Lequel de Rousseau ou de l'auteur des mémoires a le plus maltraité Mme de Varens? M. Cesar, à coup sûr, répondra que c'est Rousseau; mais au tribunal des femmes aimables et même au tribunal de toutes les femmes qui ne sont pas piegrièches, si l'on recueillait les suffrages par la voye du scrutin secret, je parie qu'il serait décidé, à la très grande majorité, que l'auteur des mémoires fait plus de tort que Rousseau à Mme de Varens...

Il vient de m'échapper là une fière impertinence; veuillez l'excuser, Madame. — Lorsqu'on passe toute sa vie à la campagne, l'on y contracte des manières dures; puis j'ai de l'humeur contre cet auteur, que je vois clair comme le jour n'avoir eu d'autre objet que de fabriquer une imposture pour faire ressortir les torts de Rousseau.

Vous me promettés, Madame, de me faire connaitre un livre qui me dédommagera complètement de l'impatience que m'ont donnée les mémoires, et vous avez pris un moyen bien sûr de ne pas manquer votre coup, c'est de m'en faire vous-même la lecture. A ce prix, les mémoires de Mad. de Varens et bien pis seraint charmants.

Je me réjouis, Madame, des amabilités de Madelle Augusta; je m'en réjouis d'abord par l'intérêt que nous inspire tout ce qui vous approche, et ensuite aussi parce que, dès les premiers jours que j'eus l'honneur de vous faire ma cour, je vous prédis ce que serait Madelle votre fille. Quoique le métier de prophète n'ait jamais été bon, témoins le déjeuner d'Ezéchiel, la sciure de Jérémie (je crois qu'Elie, grâce à son char, est le seul qui ne s'en soit pas mal trouvé), cependant on est tout glorieux d'avoir rencontré juste dans ses prédictions; ce n'est pas, à parler vrai, que je n'eusse bien des données pour rencontrer juste dans la mienne; Madelle Augusta était pleine de phisionomie, puis elle devait tenir de sa mère, puis elle devait être élevée près d'elle. Avec ces avantages, je pouvois bien aventurer mon horoscope; quoi qu'il en soit, elle est aimable et Mr Alphonse aussi; ils se portent bien tous les deux, et tous les deux désirent ardemment de venir à Lacombe O! comme je les aime pour chacun de ces trois motifs; le moyen de ne pas les embrasser une, deux et trois fois! c'est-à-dire que je le voudrais, car je me garderai bien de les embrasser aussi souvent; cela ressemblerait trop au Rosaire qu'un bon prêtre, assermenté, à la vérité, me disait devoir cruellement excéder la Ste Vierge par le nombre de fois qu'on lui répétait *bonjour, Marie*.

Je crains bien, Madame, que mon bavardage aussi ne ressemble au Rosaire; cette idée me glace la main, mais non mon cœur qui est tou-

jours plein des mêmes sentiments de respect pour vous : je vous prie, Madame, d'en agréer les assurances. J. NIEL.

Veuillez, Madame, recevoir encore les assurances du respect de toute notre maison. Il tarde à ma mère que vous soyez à Lacombe tout comme si elle vous y allait voir aussi souvent que je vous y fais ma cour.

En clôturant ici nos citations, déjà longues, nous nous reprocherions de ne pas transcrire l'extrait suivant des *Notes et des réflexions détachées* de J. Niel, si bien fait pour donner une idée de sa droiture et de son caractère, et bien digne à tous égards d'être proposé aux méditations des philosophes et des penseurs, avec certains desquels il s'est manifestement rencontré :

Tout bien considéré et bien approfondi, il n'existe dans le monde qu'un livre de morale, l'est l'Évangile. La doctrine évangélique, en prescrivant l'humilité et la charité, étouffe le germe de nos maux, cultive le principe de nos vertus et nous rend précisément ce que nous devrions être, dénués d'orgueil et pleins d'affection pour nos semblables. Je puis assurer que je n'ai été amené à ce résultat qu'après avoir suivi une marche purement philosophique, et mon étonnement n'a pas été médiocre lorsque, en suivant péniblement mes calculs et mes combinaisons, je me suis trouvé arrivé à un terme qui aurait pu être si facilement mon point de départ.

Dans une lettre du mois de mars 1796, que nous avons omise pour ne pas surcharger notre travail, J. Niel, avec la forme et le style un peu maniérés que nous connaissons, adresse ses doléances à Mme de Florentin qui a la cruauté de rester éloignée de Brioudes en prolongeant son séjour à la ville ; il la querelle sur son assiduité à des réunions brillantes et sur son goût pour les plaisirs mondains, ce qui donnerait bien à entendre que la recherche de J. Niel se produisait en pure perte, du moins que celle qui en était l'objet ne partageait point tout l'enthousiasme de son adorateur. Car, s'il en eût été autrement, sa villégiature de Lacombe l'aurait exclusivement attirée ; or, nous ne savons même pas qu'elle l'eût reprise pendant la belle saison de cette année.

Les lettres de J. Niel que nous possédons ne vont pas au delà

de l'automne de 1796. Y en eut-il de postérieures? c'est peu probable, car la jeune femme tomba bientôt dangereusement malade, et elle mourut à trente-deux ans, au printemps de l'année suivante.

Dix huit mois après, J. Niel, qui avait perdu son père presque au moment de la mort de Mme de Florentin, épousa Mlle Lamothe. On comprend, dès lors, ses scrupules à ne conserver aucune trace des souvenirs que nous venons de raconter, et comment il ne nous reste rien des lettres de Mme de Florentin.

Joseph Niel a eu deux enfants : Gustave, président de Chambre à la Cour impériale de Toulouse, père de notre ami Charles Niel, ancien député, conseiller général et maire de Muret, propriétaire actuel du domaine de Brioudes, et Adolphe, officier du génie, devenu maréchal de France, qui a laissé deux enfants : la comtesse Duhesme et le général comte Niel.

G.-A. DE PUYBUSQUE.

A. PRAVIEL.

M. ROSTAND ET LA PRÉFACE DE "CROMWELL".

Le tapage ridicule mené autour de *Chantecler* semble aujourd'hui terminé. On pourra donc, en toute sérénité, revenir à l'œuvre de M. Rostand et l'examiner sans parti pris. Epanouissement suprême du drame romantique, aboutissement logique des conceptions de 1830, elle est assez curieuse pour être étudiée de près, sans nulle exagération d'enthousiasme ou de mépris. A sa place. Dans l'histoire théâtrale, pourquoi serait-elle oubliée plus que *Bradamante* ou *Timocrate?*

Elle constitue, en somme, une exception : à l'heure actuelle, malgré *Cyrano* et ses nombreuses répliques, le drame romantique est un genre épuisé. La pièce sociale ou médicale, la tragédie bourgeoise, la comédie mondaine, l'exhibition pornographique, la niaiserie du cinématographe occupent l'attention du public. Si le théâtre en vers tente encore quelques fidèles, c'est vers une reconstitution assez artificielle de la tragédie antique qu'ils semblent s'orienter.

La multiplication sur notre sol méridional des scènes en plein air a aidé ce mouvement; elle a donné à des écrivains de mérite inégal l'idée assurément ingénieuse de refaire *Iphigénie*, *Phèdre*, *Sémiramis*, *Sophonisbe*, *Esther*, *Promethée*... Cela ne fatigue guère l'imagination; on a des actes, des scènes, des hémistiches tout prêts qui n'attendent qu'un metteur en œuvre. Surtout, il est agréable de pouvoir dire, à l'imitation de Jean Moréas : « Euripide avait compris son drame comme ceci, moi, je l'ai traité comme cela; Racine s'était

trompé en faisant le récit de Théramène »; ou bien : « Eschyle n'a pas su dégager le symbole de Prométhée... » Même quand on ne réussit pas, cela fait toujours plaisir. Il y a de quoi vous tenter vraiment de composer une *Athalie*.

Quoi qu'il en soit de cette renaissance classique, il faut bien reconnaître que l'histoire du drame romantique justifie assez largement les condamnations qui, au début, furent portées contre lui; elle s'est déroulée presque toujours au milieu d'échecs, de succès d'estime ou de vogues éphémères : que sont devenus les mélodrames de Dumas père, les pièces historiques de Louis Bouilhet ou d'Alexandre Parodi? Que deviendront même les œuvres plus récentes que nous avons applaudies et dont nous avons senti justement la force et l'éclat?

Henri de Bornier nous a donné surtout cette cornélienne *Fille de Roland*, qui déjà finit une carrière glorieuse dans les matinées du jeudi à la Comédie-Française et dans les spectacles en plein air; Richepin n'a recueilli que de la froideur pour ce drame si coloré et si émouvant qui se nomme *La Martyre*, et, depuis longtemps, *Par le Glaive*, qui eut son heure de triomphe, a été balayé de la scène; Catulle Mendès, après des essais aussi retentissants qu'infructueux, en a été réduit à rimer une *Médée*, pas beaucoup plus exécrable que les cent mille autres, pas bien meilleure non plus; Coppée lui-même, malgré sa célébrité, malgré l'ampleur et la poésie de ses conceptions dramatiques, n'a jamais pu faire connaître à *Severo Torelli* ou à *Pour la couronne* le succès durable, le classement définitif dans le grand répertoire.

M. Rostand a essayé davantage. Il est allé plus loin. Il a voulu tirer des principes romantiques tout ce qu'ils pouvaient donner. Nous manquons du recul suffisant pour juger s'il a réussi; mais il nous demeure quelques doutes.

*
* *

Les drames en vers qui ont précédé *Cyrano de Bergerac* ne réalisent nullement le type du drame romantique tel que le

délimitait la préface de *Cromwell*. Hugo lui-même, il est banal de le redire, est tombé précisément dans les défauts qu'il reprochait aux tragédies de Ducis ou de Raynouard; et tous ses successeurs, de Paul Meurice à Coppée, hantés par son œuvre, au lieu de suivre ses conceptions dramaturgiques, qui étaient pleines de ressources, ont, au contraire, appliqué ses exemples, qui étaient malheureux.

Le drame moderne, jusqu'à M. Rostand, n'a pas obéi aux règles de la préface de *Cromwell* : il a, plus ou moins habilement copié *Ruy Blas*, *Hernani* ou *les Burgraves*, qui en sont la négation inconsciente.

Que réclamait d'abord le drame moderne, d'après Victor Hugo? De la vie, de l'action, et non plus de la littérature et des phrases : Δρᾶμα, c'est le mouvement, c'est le choc des passions contraires, les péripéties, l'intérêt ranimé à chaque instant... Malgré le fracas extérieur, où y a-t-il moins de vie que dans le théâtre romantique? Où surtout y a-t-il plus de littérature et de phrases et de développements oiseux, depuis le monologue de Charles-Quint jusqu'aux mélancolies du Charlemagne de Bornier? Il n'est pas, dans toutes ces pièces, des scènes qu'on ne puisse couper, d'actes qu'on ne puisse supprimer, de longueurs qu'on ne puisse éloigner, — sans leur rendre pour cela l'intérêt qu'elles n'ont jamais excité, cet intérêt poignant, invincible, à une audition de *Phèdre* ou de *Polyeucte*.

En second lieu, que demandait la préface de *Cromwell?* Des personnages en chair et en os, des types caractéristiques et personnels et non plus des abstractions. Ici, la partie a toujours été trop belle pour la critique. Quels sont les types que nous a donnés le théâtre en vers depuis 1830? Don Salluste, Hernani, Triboulet, de simples porte-paroles du poète, du grand poète, que ses disciples ont fidèlement imités. Gérald, Severo Torelli, Constantin Brancomir, mais c'est Otbert ou Gennaro; le Job des *Burgraves* est le prototype de Charlemagne ou de l'Evêque-Roi de *Pour la Couronne*. Des barbes, des perruques, des cuirasses, des poignards, des capes couleur de mu-

raille. Des mannequins. Des mannequins comme dans Népomucène Lemercier.

Cependant Hugo annonçait qu'il fallait au théâtre de la réalité et non plus du factice et de l'artificiel; que l'on devait y mettre tout ce qui donne l'illusion de la vie, la précision des détails, la « couleur locale » :

... Si le poète doit choisir dans les choses (et il le doit), ce n'est pas le *beau*, mais le *caractéristique*. Non qu'il convienne de *faire*, comme on dit aujourd'hui, *de la couleur locale*, c'est-à-dire d'ajouter après coup quelques touches criardes çà et là sur un ensemble du reste parfaitement faux et conventionnel. Ce n'est point à la surface du drame que doit être la couleur locale, mais au fond, dans le cœur même de l'œuvre, d'où elle se répand au dehors, d'elle-même, naturellement, également, et, pour ainsi parler, dans tous les coins du drame, comme la sève qui monte de la racine à la dernière feuille de l'arbre. Le drame doit être radicalement imprégné de cette couleur des temps; elle doit, en quelque sorte, y être dans l'air, de façon qu'on ne s'aperçoive qu'en y entrant et qu'en sortant qu'on a changé de siècle et d'atmosphère. Il faut quelque étude, quelque labeur pour en venir là; tant mieux. Il est bon que les avenues de l'art soient obstruées de ces ronces devant lesquelles tout recule, excepté les volontés fortes[1].

Voilà qui est vrai. Voilà en même temps ce que les romantiques se sont bien gardés de faire. Leur « couleur locale » a justement consisté à « ajouter après coup » ces « touches criardes sur un ensemble du reste parfaitement faux et conventionnel » ; à moins que, pour échapper aux archéologues, ils ne nous transportent en des lieux indécis comme l'Italie de *la Reine Fiammette* ou les Balkans de *Pour la Couronne*.

Leur imagination était trop lyrique pour descendre aux réalités matérielles de la scène : ils étaient trop poètes pour être auteurs dramatiques, et de là viennent encore leurs oppositions avec les principes de la préface de *Cromwell*.

L'un des points les plus importants de cette préface, c'est le mélange du comique et du tragique. On sait à quelle hauteur Hugo avait porté le débat et de quels sommets il fait descendre sa théorie :

1. Préface de *Cromwell*.

Le christianisme amène la poésie à la vérité. Comme lui, la muse moderne verra les choses d'un coup d'œil plus haut et plus large. Elle sentira que tout dans la création n'est pas humainement *beau*, que le laid y existe à côté du beau, le difforme près du gracieux, le grotesque au revers du sublime, le mal avec le bien, l'ombre avec la lumière. Elle se demandera si la raison étroite et relative de l'artiste doit avoir gain de cause sur la raison infinie, absolue, du créateur; si c'est à l'homme à rectifier Dieu; si une nature mutilée en sera plus belle; si l'art a le droit de dédoubler, pour ainsi dire, l'homme, la vie, la création; si chaque chose marchera mieux quand on lui aura ôté son muscle et son ressort; si enfin c'est le moyen d'être harmonieux que d'être incomplet. C'est alors que, l'œil fixé sur des événements tout à la fois risibles et formidables,... la poésie fera un grand pas, un pas décisif, un pas, qui, pareil à la secousse d'un tremblement de terre, changera toute la face du monde intellectuel. Elle se mettra à faire comme la nature, à mêler dans ses créations, sans pourtant les confondre, l'ombre à la lumière, le grotesque au sublime, en d'autres termes, le corps à l'âme, la bête à l'esprit; car le point de départ de la religion est toujours le point de départ de la poésie. Tout se tient[1].

Nouvelle règle que les lyriques du drame moderne n'ont jamais su appliquer, jusqu'à M. Rostand. Hugo s'y est efforcé toute sa vie; mais ses pièces de théâtre n'ont montré que des éléments comiques[2] accotés à des éléments tragiques, sans que la fusion s'opère jamais. C'est en vain que don César de Bazan s'agite dans *Ruy Blas;* il ne fait pas partie intégrante du drame; on peut l'en enlever quand on voudra. Et cela est tellement sensible que les successeurs de Hugo n'ont même pas essayé d'imiter ses efforts; il n'y a rien de comique chez Coppée, chez Henri de Bornier ; et Richepin, quand il a admis le grotesque[3], ne l'a fait que par hasard, en passant, par boutade. Le drame des derniers romantiques avant *Cyrano* est aussi solennel, austère, distingué, pompeux que l'ancienne tragédie; comme elle, malgré la préface de *Cromwell*, il abonde en beaux vers.

1. Préface de *Cromwell*.
2. Et encore ces éléments existent-ils dans *Hernani*, *Lucrèce Borgia*, *Angelo*, *les Burgraves?* Ils passent, en tout cas, fort inaperçus.
3. Cf. le rôle de Glubens, le laveur de morts, dans *la Martyre*.

L'auteur de ce drame, écrit Hugo, en causait un jour avec Talma et exposait au grand comédien quelques-unes de ses idées sur le style dramatique. « Ah! oui, s'écria Talma l'interrompant vivement, c'est ce que je m'épuise à leur dire : Pas de beaux vers! *Pas de beaux vers!* C'est l'instinct du génie qui trouvait ce précepte profond. Ce sont, en effet, *les beaux vers* qui tuent les belles pièces [1].

Le jour où il a rédigé cette petite note, Victor Hugo a formellement condamné son théâtre et celui de son école. Les beaux vers! Mais ils foisonnent chez tous les romantiques, et les belles images, et les belles tirades! Ecoutons, dans le drame de Coppée, Constantin, au haut des Balkans, suppliant son père de ne pas livrer sa patrie aux infidèles et d'allumer le bûcher d'alarme :

A l'aide, ô souvenirs guerriers des anciens jours,
Soirs enivrants après les batailles gagnées,
Désordre du butin, drapeaux pris par poignées,
Cri de joie et d'orgueil du père triomphant
Heureux de retrouver son page et son enfant
Et baisant sur son front la blessure encor tiède,
Vieux souvenirs de gloire et d'héroïsme, à l'aide!
Prouesses de jadis, exploits des temps passés,
Devant ce malheureux, accourez, surgissez,
Et faites-le rougir de sa trahison vile!
Dites-lui que, demain, à son entrée en ville,
Les étendards, pendus aux portes des palais,
Au passage voudront lui donner des soufflets!
Dites, oh! dites donc au héros qui défaille
Que ses soldats, tombés sur le champ de bataille,
Savent qu'il a rêvé ce crime exorbitant,
Qu'ils en parlent entre eux sous terre, et qu'on entend,
Quand on passe, le soir, sur leurs tombes guerrières,
Un murmure indigné courir dans les bruyères [2]...

Ecoutons encore, dans *la Martyre*, l'apôtre Johannès annonçant le christianisme à la patricienne Flamméola :

1. Notes à la Préface de *Cromwell*, XII.
2. *Pour la Couronne*, acte III, scène III.

Le lys consolateur que mon espoir t'apporte,
Moi, c'est plus doucement, c'est tendrement, ma sœur,
Avec des mains de frère aux gestes de douceur,
Que je veux te l'offrir, si ton deuil le réclame,
Pour te le faire éclore au plus profond de l'âme.
Elle est morte, ton âme; il dit la vérité.
Mais Christ aussi mourut : Christ est ressuscité;
On peut ressusciter avec lui, quand on l'aime!
— Frère, regarde donc comme sa face est blême,
Comme ses tristes yeux sont deux grands lacs de pleurs!
Ils ont quand même, ces faux heureux, leurs douleurs,
Leurs peines ces oisifs, ces riches leur misère;
Riches du superflu, pauvres du nécessaire,
Ils vont à leur façon affamés et pieds nus,
Et c'est pour eux aussi que les jours sont venus!
A tous les indigents Christ a promis sa trêve;
D'autres manquent de pain : ceux-ci manquent de rêve!
Plus affamés qu'un gueux sur le bord du chemin,
Ils nous tendent le cœur, comme un gueux tend la main...
Ah! ne voudras-tu point leur être charitable?
N'auront-ils point leur place à la divine table?
Si, si! D'en haut, d'en bas, grands et petits, venez,
Tous les deshérités, tous les abandonnés,
Tous ceux qu'a mal repus ou trop repus la vie :
C'est pour tous que la table adorable est servie[1]!...

Voilà de beaux vers. Ils sont éblouissants, bien écrits, sonores. Ils n'ont qu'un tort. Ils ne sont pas scéniques. Ils empêtrent l'action, l'embarrassent, l'allongent, nous transportent dans une séance d'académie et non dans le milieu brûlant et passionné du drame. Ils ont été peut-être les ennemis les plus dangereux du théâtre romantique, en l'entourant d'une atmosphère de rêve, de légende, de poésie, de musique. L'œuvre n'a pas « passé la rampe » ; elle est demeurée loin de la foule qui veut de la vérité, de la passion, du mouvement, et non des tirades.

Donc, on peut l'affirmer, jusqu'à ces dernières années les principes de la préface de *Cromwell* n'ont jamais été appliqués

1. Jean Richepin, *la Martyre*, acte I, scène dernière.

chez nous; le drame moderne, tel que Hugo l'avait conçu, n'avait jamais été exécuté. Depuis M. Rostand on peut dire que la chose est faite.

Le succès éclatant et durable de *Cyrano* a pu faire quelque temps préjuger favorablement de sa vitalité et de son avenir ; toutefois, les défauts de *l'Aiglon* et surtout les exagérations de *Chantecler* permettent de douter encore de la valeur de l'esthétique romantique au théâtre ; et ce ne sont point les aimables disciples de Rostand, un André Rivoire ou un Zamacoïs, qui nous permettront de résoudre la question en un sens affirmatif.

*
* *

Tout d'abord, M. Rostand, en réaction contre ses devanciers, a cherché à répandre dans son théâtre la vie, l'action, le mouvement. Comme Victorien Sardou, quelque chose le caractérise incontestablement au premier coup d'œil : son aptitude à tout concevoir sous une forme *dramatique*. D'autres, pour mettre en lumière une idée, un détail, un trait, auront recours à une apostrophe, à une réplique, à un mot d'esprit et le plus souvent, malheureusement, à une tirade. Rostand les fuit de plus en plus : elles sont fréquentes dans *Cyrano*, on les compte dans *l'Aiglon;* dans *Chantecler*, elles ont été soigneusement coupées, hachées, pulvérisées. Par contre, l'auteur a eu recours tant qu'il l'a pu à des scènes épisodiques, à des mises en action.

Par exemple, au premier acte de *l'Aiglon*, le tailleur conspirateur dit au Roi de Rome :

« On affirme, en France, que vous ne savez pas l'histoire de votre père ! »

Devant cette insulte, Victor Hugo, Richepin, Bornier, auraient rimé une réponse, superbe sans doute, dans laquelle le jeune Prince aurait dit :

« Vous vous trompez ! Je sais l'histoire de mon père ! Je sais Austerlitz, Iéna, Wagram, Friedland ! Je sais la campagne de France et Waterloo et les derniers soubresauts géants de l'Empire ! etc. » De la littérature. Un nouveau récit de Théramène.

Que fait M. Rostand ? Il amène les deux professeurs d'histoire du duc de Reichstadt : c'est par une scène qui les déconcerte, les éblouit, qu'il révèle au tailleur français qu'on l'a calomnié. Il répond par une action scénique.

Il semble bien que c'est cela qu'avait souhaité Victor Hugo, sans le réaliser, quand il adressait à la tragédie classique ces graves reproches bien connus :

Tout le drame se passe dans la coulisse. Nous ne voyons en quelque sorte sur le théâtre que les coudes de l'action ; ses mains sont ailleurs. *Au lieu de scènes, nous avons des récits; au lieu de tableaux, des descriptions.* De graves personnages, placés comme le chœur antique entre le drame et nous, viennent nous raconter ce qui se fait dans le temple, dans le palais, dans la place publique, de façon que, souventes fois, nous sommes tentés de leur crier : « Vraiment ? Mais conduisez-nous donc là-bas ! On s'y doit bien amuser, cela doit être beau à voir[1] ! »

M. Rostand a évité ce reproche, c'est incontestable. Le développement académique, l'ancienne amplification, le monologue oiseux n'apparaissent plus. Nous avons le morceau de bravoure, l'air pour ténor, le couplet détaché : élégies de *la Samaritaine*, ballades de *la Princesse lointaine*, fantaisies héroï-comiques des *Romanesques*, variations sur les *Nez*, les *Non, merci!* de *Cyrano;* fragments épiques de *l'Aiglon*, comme l'entrée de Flambeau ou la déclamation vaine du Petit Chapeau ; strophes de *Chantecler* au Soleil ou à la Nuit : toutefois, il y a de grandes différences entre ces textes et les éternels emportements lyriques des *Jacobites*, des *Noces d'Attila*, de *Par le Glaive*.

Songez à ce qu'un Romantique ordinaire aurait tiré de la fameuse scène de Wagram, même à ce qu'un écrivain de grand talent comme Emile Pouvillon en a tiré dans son *Roi de Rome :* une description, et un monologue, un monologue comme celui d'Auguste dans *Cinna*. Et vraiment, il faut reconnaître tout ce qu'il y a d'ingéniosité, de sens affiné du théâtre chez M. Rostand pour transformer un conflit purement moral et intellectuel en une scène mouvementée, vivante, entièrement inédite au

1. Préface de *Cromwell*.

théâtre et déjà imitée, — pour réussir enfin en un sujet où vingt dramaturges précédents avaient complètement échoué.

Entièrement d'accord en cela avec la fameuse préface, l'auteur de *Cyrano* se rend très bien compte que les moyens de la poésie dramatique ne sont pas du tout les mêmes que ceux de la poésie lyrique. Sur les planches, le poète a autre chose que la musique des vers pour atteindre l'âme de ses auditeurs : il a tous les personnages qu'il peut inventer, et ils seront en un sens ses porte-paroles, mais non point les *récitants* de ses propres inventions. Avec eux, il exprimera tout, s'il le veut. Croyez-vous que ce sera Metternich qui nous expliquera la psychologie de Marie-Louise? Pas du tout.

Elle ne doit penser qu'à l'aiglon,

dit l'ambassadeur de France.

... Ma perruche!

crie l'ex-impératrice qui envahit la pièce, à la poursuite de son oiseau favori.

Le duc de Reichstadt va-t-il nous exposer que toute sa vie est dévorée par de fastidieuses obligations mondaines :

Quel habit Monseigneur mettra-t-il pour le bal ?

dit un laquais qui ouvre la porte à ce moment précis.

Nous avons vu la trouvaille. On voit avec quelle facilité elle dégénère en procédé déplorable. Ce procédé, nous le retrouvons à tous les moments de *Chantecler*.

S'agit-il, par exemple, de montrer la protection du Coq sur la basse-cour qui l'insulte et veut sa mort, on fera passer un oiseau de proie dans les airs :

PATOU.

... L'Epervier!

CHANTECLER.

Ah!

(Une ombre passe avec lenteur sur la foule bariolée qui se serre et qui se baisse en se rapprochant de plus en plus, instinctivement, de Chantecler.)

PATOU.

On ne compte pas, quand sa grande ombre passe,
Sur les coqs étrangers pour tuer le Rapace!

CHANTECLER, *soudain relevé, grandi :*

Oui! Tous autour de moi!

(*Et tous, aussitôt, la tête rentrée dans les ailes, viennent précipitamment s'écraser autour de lui.*)

LA FAISANE.

Cher être brave et doux!

(*L'ombre passe une seconde fois. Le Coq de Combat lui-même se fait petit. Il n'y a plus que Chantecler debout au milieu d'un tas de plumes ébourriffées et tremblantes.*)

UNE POULE, *suivant des yeux l'Epervier.*

Deux fois déjà son ombre a mis du noir sur nous!

CHANTECLER, *appelant les poussins qui courent affolés.*

Par ici, les Poussins!

LA FAISANE.

Tu les prends sous ton aile?

CHANTECLER.

Il faut bien... Leur maman est artificielle!

(*L'ombre de l'Epervier, qui décrit des cercles toujours plus bas, passe une troisième fois, plus noire.*)

LA FAISANE, *les yeux levés.*

Il plane!

TOUS, *dans un gémissement de terreur.*

Oh!

CHANTECLER, *criant vers le ciel d'une voix éclatante.*

Je suis là!

PATOU.

Il entend ton clairon...

LA FAISANE.

S'éloigne...

(*L'ombre a passé*[1].)

1. *Chantecler*, acte III, scène 5.

Qui ne voit qu'un pareil système, qui a pour but de donner au théâtre l'illusion de la vie, est infiniment artificiel et faux? On veut tout montrer; on ne veut plus rien décrire; on tourne au cinématographe. La simplicité classique ne valait-elle pas mieux, qui sacrifiait le détail, qui dégageait l'essentiel, qui appliquait ce premier principe de l'art : savoir choisir?

C'est cela, avant tout, qui manque à M. Rostand. Il prend tout, le bon et le mauvais, le brillant et l'exécrable, le précieux et le grossier. Dans quelques unes de ses pièces, il est arrivé, à force de couleur et de hardiesse, à créer de véritables types, comme Hugo, Dumas père ou Eugène Suë l'ont fait dans le roman : Flambeau, c'est Gavroche vieilli; n'y a-t il pas du d'Artagnan dans Cyrano et dans sa réplique : Chantecler? Le duc de Reichstadt lui-même n'a-t-il pas été nommé, avec quel que exagération, par Catulle Mendès, un Hamlet blanc? Mais, peu à peu, la multiplicité des personnages, le papillottement de l'action, la simultanéité des dialogues ont créé un effacement terne et désagréable; certes, quelques acteurs de second plan sont amusants, comme l'excellent Frère Trophime, de *la Princesse lointaine*, ou le rutilant Straforel, des *Romanesques*, qui éclabousse de sa fantaisie tous les don César et tous les Saltabadil : mais quelle fatigue à la longue dans les ensembles de kaléidoscope où se meuvent *l'Aiglon* et *Chantecler!* On ne distingue plus rien dans cet entassement de détails.

Puis, même dans les personnages les mieux détachés, l'antithèse s'impose : Flambeau près du Roi de Rome, Squarciafico près de Mélissinde, le Merle et Patou entourant le Coq. C'est bien là le résultat des leçons du père Hugo, auquel l'antithèse semblait une merveilleuse créatrice de types :

Le premier type, dégagé de tout alliage impur, aura en apanage tous les charmes, toutes les grâces, toutes les beautés; il faudra qu'il puisse créer un jour Juliette, Desdémona, Ophelia. Le second prendra tous les ridicules, toutes les infirmités, toutes les laideurs. Dans ce partage de l'humanité et de la création, c'est à lui que reviendront les passions, les vices, les crimes; c'est lui qui sera luxurieux, rampant, gourmand, avare,

perfide, brouillon, hypocrite : c'est lui qui sera tour à tour Iago, Tartufe, Basile, Polonius, Harpagon, Bartholo, Falstaff, Scapin, Figaro[1]...

Littérature que tout cela ! On s'en est aperçu plus clairement lorsque M. Rostand faisant parler les animaux leur a donné la valeur de véritables symboles, ses acteurs n'intervenant plus que pour exprimer une nuance de sa pensée ou un aspect de ses rancunes. Ce jour-là, on a bien senti combien tout ce théâtre, pimpant et sonore, était, en somme, établi sur la fantaisie personnelle d'un artiste, sur la pire des conventions.

Nous savons bien qu'il importe de ne point se montrer trop sévère. Il s'agit ici d'art dramatique et non pas de philosophie, de théologie, de sociologie ou d'autres sciences aussi graves. Un théâtre n'est point une salle de conférences, un amphithéâtre de médecine, un cabinet de consultation ou un club politique; ce n'est ni une chaire, ni une tribune : ce devrait être un lieu où il y aurait des sourires, de la lumière, de beaux gestes, des costumes somptueux, des sentiments délicats, des musiques passionnées, de l'héroïsme et de l'idéal; ce devrait être un lieu, enfin, où l'on se retremperait dans le rêve et d'où l'on devrait sortir toujours soulagé, — quelquefois meilleur.

Cela, indiscutablement, M. Rostand l'a cherché. Souvent il y a réussi. Laissons de côté *Chantecler*, qui n'est qu'une énorme apologie symbolique, et nous reconnaîtrons que le décor de ses autres pièces est assez bien « attrapé ». Certes, le *Pater* de *la Samaritaine* et la préciosité de cet Hébreu, qui s'écrie en apercevant Jésus :

> Il s'est formé de son cœur à mon cœur
> Un pont délicieux dont je sens trembler l'arche,

ne nous plaisent que médiocrement, et *la Princesse lointaine* est d'un Moyen-âge bien factice. Mais *Cyrano* et *l'Aiglon* donnent l'illusion des milieux où ils se déroulent, car l'auteur les a présentés avec une couleur un peu légendaire, c'est-à-dire

1. Préface de *Cromwell*.

« plus vraie que la vérité ». Des nuées d'archéologues et d'historiens se sont abattus sur ces deux œuvres : leurs mille petites chicanes ont laissé le public fort indifférent, et, pour ma part, mon ignorance n'en a été ni éclairée, ni troublée. Quand nous allons au spectacle, est-ce pour savoir si Théophraste Renaudot se trouvait là, exactement, le soir où Cyrano de Bergerac chassa Montfleury, ou si la Seine était proche de l'hôtel de Bourgogne, ou même si la Gascogne s'étend jusqu'au Périgord, alors que, dans ses grandes lignes, par une synthèse pittoresque et grouillante, M. Edmond Rostand, aidé par une préciosité qui, en d'autres occurrences, a été malencontreuse, nous a mis sous les yeux la France de Richelieu finissant? Qu'importent, évidemment, les notes hargneuses de quelques rats de bibliothèque impuissants à rien créer, alors que la trivialité, quelquefois très fâcheuse, de M. Rostand lui a permis de tracer la silhouette vraiment digne de demeurer sur les planches, du grognard Flambeau? Ecoutons encore Victor Hugo :

Mais, dira-t-on, le drame peint aussi l'histoire des peuples. Oui, mais comme *vie*, non comme *histoire*. Il laisse à l'historien l'exacte série des faits généraux, l'ordre des dates, les grandes masses à remuer, les batailles, les conquêtes, les démembrements d'empires, tout l'extérieur de l'histoire. Il en prend l'intérieur. Ce que l'histoire oublie ou dédaigne, les détails de costumes, de mœurs, de physionomies, le dessous des événements, la vie, en un mot, lui appartient; et le drame peut être immense d'aspect et d'ensemble quand ces petites choses sont prises dans une grande main, *prensa manu magna*. Mais il faut se garder de chercher de l'histoire pure dans le drame, fût-il *historique*. Il écrit des légendes et non des fastes. Il est chronique et non chronologique[1].

Pour obtenir cet éclat, cette force de synthèse qui subjuguera le spectateur, Hugo tenait par dessus tout à l'observation de cette règle si difficile à appliquer : le mélange du comique et du tragique. Là résidait pour lui tout le mystère de la vie.

Nul n'en a été plus persuadé que M. Rostand. Dans son œuvre, ces deux éléments se confondent à tout instant. Jusque

1. Notes à la préface de *Cromwell*, VIII.

dans les coins de l'Evangile de *la Samaritaine* le grotesque s'étale, et jusque sous les feuillages du jardin des *Romanesques* sourit la poésie la plus tendre et même la plus quintessenciée. Cyrano nous émeut justement parce qu'il est ridicule et Flambeau nous touche par ses cocasses enfantillages. Reconnaissons-le : cela ne peut choquer que les tenants d'un art poétique désuet, que les successeurs dévots et inintelligents de Boileau, de Laharpe ou de Ponsard; et l'on peut leur répondre avec Victor Hugo :

Les défauts, du moins ce que nous nommons ainsi, sont souvent la condition native, nécessaire, fatale, des qualités.

Scit genius, natale comes qui temperat astrum.

Où voit-on médaille qui n'ait son revers? Talent qui n'apporte son ombre avec sa lumière, sa fumée avec sa flamme? Telle tache peut n'être que la conséquence indivisible de telle beauté. Cette touche heurtée, qui me choque de près, complète l'effet et donne la saillie à l'ensemble. Effacez l'une, vous effacez l'autre. L'originalité se compose de tout cela. Le génie est nécessairement inégal. Il n'est pas de hautes montagnes sans profonds précipices. Comblez la vallée avec le mont, vous n'aurez plus qu'un steppe, une lande, la plaine des Sablons au lieu des Alpes, des alouettes et non des aigles[1].

Malheureusement, nous préférerions encore des alouettes aux grotesques volatiles de la basse-cour de *Chantecler*. Il était dit que, là, M. Rostand montrerait les conséquences extrêmes de tous ses principes dramaturgiques : la multiplicité des détails scéniques détruisant le véritable mouvement de l'action, le caprice de l'auteur se substituant à tous les personnages et donnant à Chantecler et au Merle, à la Faisane et à Patou, au Rossignol et à la Pintade le même goût déplorable des *concetti*, des pointes, du calembour honteux; l'invraisemblable et l'incohérent succédant à la recherche de l'antithèse et du pittoresque, et enfin, dans la lutte entre le comique et le tragique, la victoire insolente, perpétuelle, écrasante, du comique le plus

1. Préface de *Cromwell*.

vulgaire et le plus bas. C'est Chantecler, ne l'oublions pas, qui parle du temps

où sa coquille encor lui servait de culotte;

qui dit au soleil :

Toi qui viens dans la cuve où trempe un savon bleu,

et

Tu fais un étendard en séchant un torchon !

qui annonce que la chenille pourra « se brosser le ventre... avec son dos »; qui proclame que

... L'amour, c'est la gloire en bécots;

et qui s'écrie, en un moment très poétique :

Les vers luisants ont allumé leur petit ventre..., etc

A force de rechercher ces « inégalités », ces « touches heurtées » qui sont la marque du « génie », voilà où en est arrivé M. Rostand. Cependant, on peut bien dire que nul n'avait semblé réaliser comme lui l'idéal du style du drame moderne, et pendant une dizaine d'années il a opéré une véritable révolution dans la poésie théâtrale.

Il est curieux de voir, en effet, à quel point il avait appliqué le programme romantique sur ce point : quand Hugo a exposé, dans la préface de *Cromwell*, sa conception du vers dramatique, on dirait qu'il a eu l'intuition exacte et nette de la prosodie de *Cyrano;* c'est une définition donnée par avance :

Que si nous avions le droit de dire quel pourrait être, à notre gré, le style du drame, nous voudrions un vers libre, franc, loyal, osant tout dire sans pruderie, tout exprimer sans recherche; passant d'une naturelle allure de la comédie à la tragédie, du sublime au grotesque; tour à tour positif et poétique, tout ensemble artiste et inspiré, profond et soudain, large et vrai; sachant briser à propos et déplacer la césure pour déguiser sa monotonie d'alexandrin; plus ami de l'enjambement qui l'allonge que de l'inversion qui l'embrouille; fidèle à la rime cette esclave-reine, cette suprême grâce de notre poésie, ce générateur de notre mètre; inépuisable dans la variété de ses tours, insaisissable dans ses secrets

d'élégance et de facture; prenant, comme Protée, mille formes sans changer de type et de caractère; fuyant la *tirade;* se jouant dans le dialogue; se cachant toujours derrière le personnage; s'occupant avant tout d'être à sa place, et lorsqu'il lui adviendrait d'être *beau,* n'étant beau en quelque sorte que par hasard, malgré lui et sans le savoir; lyrique, épique, dramatique, selon le besoin: pouvant parcourir toute la gamme poétique, aller de haut en bas, des idées les plus élevées aux plus vulgaires, des plus bouffonnes aux plus graves, des plus extérieures aux plus abstraites, sans jamais sortir des limites d'une scène parlée; en un mot, tel que le ferait l'homme qu'une fée aurait doué de l'âme de Corneille et de la tête de Molière. Il nous semble que ce vers-là serait bien *aussi beau que de la prose.*

Et plus loin :

Répétons-le surtout, le vers au théâtre doit dépouiller tout amour-propre, toute exigence, toute coquetterie. Il n'est là qu'une forme, et une forme qui doit tout admettre, qui n'a rien à imposer au drame, et au contraire doit tout recevoir de lui pour tout transmettre au spectateur, français, latin, textes de lois, jurons royaux, locutions populaires, comédie, tragédie, rires, larmes, prose et poésie. Malheur au poète si son vers fait la petite bouche[1] !

Le vers de M. Rostand n'a pas fait la petite bouche. Il a tout accepté. Dès *Cyrano* les plaisanteries les plus triviales s'y trouvaient à l'aise; et dans *l'Aiglon,* Flambeau ne se gênait guère. Il s'écriait, en parlant de Schœnbrünn :

Si l'on y est!
Grâce au nouveau succès l'on y a son billet,
Et l'on s'y reprépare, avec des ratatouilles,
A réadministrer au monde des tatouilles[2] !

On pouvait répondre encore que cela valait mieux, dans la bouche de Flambeau, que ceci par exemple :

Ces murs ont protégé le repos de nos armes :
Mais bientôt renaîtront vos anciennes alarmes...

Quand on citait des alexandrins de ce goût :

Hein? — Oh! vous demandez... — Oui, je... — Tu vas trop vite!

1. Préface de Cromwell.
2. *L'Aiglon*, acte III, sc. 7.

on pouvait dire : ce n'est pas un vers, mais c'est du dialogue dramatique, ce qui, dans la circonstance, vaut cent fois mieux.

Si on objectait à M. Rostand : « Pourquoi ne pas écrire en prose, tout simplement? Pourquoi faire des vers qui ne seront pas des vers tels qu'on l'entend communément? Pourquoi? » — Victor Hugo lui en aurait fourni la raison :

Le vers est une forme de bronze qui encadre la pensée dans son mètre, sous laquelle le drame est indestructible, qui le grave plus avant dans l'esprit de l'acteur, avertit celui-ci de ce qu'il omet et de ce qu'il ajoute, l'empêche d'altérer son rôle, de se substituer à l'auteur, rend chaque mot sacré, et fait que ce qu'a dit le poète se retrouve longtemps après encore debout dans la mémoire de l'auditeur. L'idée, trempée dans le vers, prend soudain quelque chose de plus incisif et de plus éclatant. C'est le fer qui devient acier.

On sent que la prose, nécessairement bien plus timide, obligée de sevrer le drame de toute poésie lyrique ou épique, réduite au dialogue et au positif, est loin d'avoir ces ressources. Elle a les ailes bien moins larges[1].

C'est pour cela, pour conserver à toute son œuvre le même rythme fondamental, la même musique en sourdine, que M. Rostand s'est évertué à mettre en alexandrins les choses les plus rebelles, qu'il a accompli le tour de force d'y rimer sans chevilles des passages d'une difficulté inimaginable, comme ce récit officiel du Baptême qui berce de sa prose rimée et rythmée les derniers râles du duc de Reichstadt.

Il ne faut pas trop se désoler de cela. Juste de lyrisme ce qui est nécessaire : voilà un bon principe. Les élégiaques, les parnassiens, les faiseurs de sonnets peuvent railler : mais que M. Rostand n'ait pas fait de *beaux vers*, je ne verrais là qu'une heureuse chance pour lui, si vraiment il avait fait du *théâtre*, s'il avait pu persuader à tous que la pièce en vers peut être plus vivante, plus intéressante, plus amusante que la pièce en prose.

« On s'imagine quand on parle de pièces en vers, a écrit M. Armand Bour, que l'on veut dire de solennelles et pesantes

1. Préface de *Cromwell*.

machines, remplies de lourdes tirades et dont les auteurs emploient deux fois plus de mots qu'ils ne le feraient en prose... pour s'exprimer dix fois moins clairement. Ce théâtre en vers là, j'ai pour lui autant d'éloignement que le public... et ce n'est pas peu dire! Je ne veux que des pièces auxquelles le vers ajoute plus de force, soit aux effets comiques, soit aux effets dramatiques, ce qui est le but, trop rarement atteint d'ailleurs, poursuivi par ceux qui se servent de cette forme. »

Malheureusement, la voie ouverte, il est bien difficile de s'y arrêter. L'on sait jusqu'où *Chantecler* est allé : sous prétexte de faire du drame, Rostand a coupé ses vers en mille tronçons ridicules, ne laissant plus une phrase intacte, plus un développement complet. L'onomatopée a tout envahi, et dans ce style cacophonique se sont introduits l'automobile : Pouh! Pouh! Pouh! Le geai : Ha! Ha! Le coucou : Coucou! Le chat : Pffitt! Le paon : E... on! — tandis que le Cocorico du Coq se décompose en ces alexandrins déjà aussi célèbres que stupides :

CHANTECLER, *allongeant son chant comme pour haler le soleil :*

Co...

LA FAISANE, *criant sur le chant du Coq :*

Il vient!

CHANTECLER.

... co...

LA FAISANE.

Voici...

CHANTECLER.

... ri...

LA FAISANE.

... Qu'il sort...

CHANTECLER.

... Co!..

LA FAISANE.

... De l'orme!

CHANTECLER, *dans un dernier cri sec et désespéré :*

Cocorico!

(*Ils chancellent tous deux, inondés brusquement de lumière*).

Enfin, c'est fait!

(Il dit avec satisfaction :)

Il est énorme[1].

Oui, incontestablement, c'est énorme. Et, à chaque instant, il en est ainsi; les oiseaux, au matin, se disent :

Bonjour. Bonjour. Bonjour. Bonjour. Bonjour. Bonjour.

ou terminent leur prière, d'ailleurs poétique, par :

Ainsi soit-il. Ainsi soit-il. Ainsi soit-il.

Les cigales crissent :

Ici c'est si vermeil qu'on s'y roussit. Merci.

et les abeilles bourdonnent :

Abdomens veloutés, transportez les pollens.

Procédés, procédés toujours, et des plus puérils! Quand une rime manque à M. Rostand, il insère dans le dialogue une incidente le plus souvent saugrenue, qui permet la cheville : ainsi, *dans le texte imprimé*, le vers est complet, tandis qu'à la scène l'incidente est escamotée par les artistes et passe inaperçue. Affaire d'exécution, comme disait feu Sardou. Mais, en somme, il y a de la candeur dans ces roueries.

Ainsi, toujours, sous prétexte d'atteindre la nature, si difficile à saisir quand on n'est ni Racine, ni Molière, M. Rostand est allé vers les pires artifices, vers des expédients honteux. On avait accepté les plaisanteries un peu grosses de Cyrano qui contrastaient agréablement avec la préciosité de Roxane et de ses amies; on avait applaudi avec quelque indulgence aux boutades hautes en couleur de Flambeau : mais est-il possible d'accepter vraiment que l'on traîne la poésie en d'aussi fangeuses ornières qu'il l'a été fait dans *Chantecler ?*

Hugo l'avait dit : « La vraie correction peut oser, hasarder,

1. *Chantecler*, acte II, sc. 3.

créer, inventer son style. » Il avait dit aussi : « Le grotesque est la plus riche source que la nature puisse ouvrir à l'art. » M. Rostand s'est souvenu surtout de ces deux principes.

Car, nous devons y revenir, ce ne sont pas seulement les personnages antipathiques qui sèment les calembours et les absurdités tout le long de cette immense divagation qui voudrait être une satire, mais aussi les acteurs indifférents, ou même les héros du poète :

PATOU.

C'est par amour pour toi que je *la* roule, l'Rrrr...
...Il (le Merle) a l'air dans son frac d'une coupe gentille
Du petit Croque-Mort de la Foi, — qui sautille.
...L'âme des coutelas rêve dans les canifs.
...Méfions-nous du cœur des poules — et des foules !

BRIFFAUT.

...La faisane, libre et superbe amazone,
Fuit, *préférant* avoir du bleu, du vert, du jaune
Et toutes les couleurs du prisme sur son dos
Que, sous une aile grise, avoir des faisandeaux !

LA FAISANE.

...La poule en jupon court
A laquelle on peut faire un doigt... de basse-cour.

CHANTECLER.

Mais tout s'arrange avec l'esprit merlenoiresque.
(*au Rossignol*)
...L'Araignée
Monte vers ta chanson en avalant son fil...

Tout le rôle héroïque de *Chantecler* est plein de ce mauvais goût que Rostand prétend corriger chez les autres ; et quand il se lance dans la parodie, imitant le caquetage des gallinacés, il obtient cette tirade impardonnable, tellement impardonnable qu'elle a été une des premières supprimées à la représentation :

Oui, Coqs affectant des formes incongrues,
Coquemars, Cauchemars, Coqs et Coquecigrues,

Coiffés de cocotiers supercoquentieux...
— La fureur comme un paon me fait parler, Messieurs!
J'allitère!... — Oui, Coquards, cocardés de coquilles,
Coquardeaux, Coquebins, Coquelets, Cocodrilles,
Au lieu d'être coquets de vos cocoricos,
Vous rêviez d'être, ô Coqs, de drôles de cocos!
Oui, Mode! pour que d'eux tu t'emberlucoquasses,
Coquine, ils n'ont voulu, ces Coqs, qu'être cocasses!
Mais, coquins, le cocasse exige un Nicolet[1]!...

Oui, hélas! et celui-ci ne réussit qu'à être affligeant. Voilà à quoi aboutit la liberté du style ; voilà ce que produit le grotesque « cette grande ressource que la nature offre à l'art ».

*
* *

M. Rostand a été trompé par son adresse même. A force de se répéter qu'il destinait ses pièces à être *jouées* et non à être *lues*, à force de se préoccuper uniquement de leur effet scénique, il en est venu à sacrifier, pour des réalisations imaginaires et impossibles, les lois élémentaires de toute composition.

Certes, il a été un metteur en scène extraordinaire. Les détails, sous ses mains expertes de comédien très avisé, prennent une valeur et passent la rampe. Jusqu'à *Chantecler* on s'y est laissé prendre, et même ses plus grincheux adversaires restaient difficilement indifférents à l'audition d'une de ses œuvres. Il connaît bien le public, sait toutes les façons de lui présenter une chose, de lui faire saisir une idée, de l'émouvoir d'un sentiment. Nul ne peut nier son habileté. Elle a égalé celle de Dumas père et celle de Sardou. Mais l'habileté n'est rien sans le talent consciencieux, sans le goût qui « sait choisir ».

Cependant, faut-il l'accabler sous son dernier échec, qui nous dévoile bien les faiblesses cachées de ses œuvres précédentes ? Il ne nous le paraît point. Malgré même les besognes honteuses auxquelles *Chantecler* vient de soumettre sa poésie, il y a dans toute l'œuvre dramatique de M. Rostand un certain

1. *Chantecler*, acte III, sc. 4.

son de loyauté, de noblesse, d'idéalisme que l'on ne doit point mépriser.

On a dit de lui : « C'est un plagiaire. Toutes ces pièces, il les a arrangées. » Mais l'on cite alors des auteurs inconnus, des pièces échouées, des livres mort-nés. La réponse est facile. D'ailleurs, Molière copiait ainsi ; Racine n'a pas inventé *Iphigénie*, et le *Cid* doit bien quelque chose à Guilhem de Castro. L'imitation est partout en littérature ; seulement la palme ne demeure qu'à celui qui a fait l'œuvre la plus éclatante, la plus durable.

Reconnaissons les emprunts de Rostand. En le recevant à l'Académie, M. de Vogüé ne prenait pas de longs détours pour les souligner ; il lui disait :

Votre forme ne nous plaît pas moins ; elle caresse notre mémoire ; elle y réveille tous les styles dont nous nous sommes imprégnés, tous les rythmes qui nous ont bercés ; il semble qu'un écho nous les renvoie, adroitement fondus dans une seule résonnance, classiques et romantiques pêle-mêle, depuis Corneille — le Corneille de l'*Illusion Comique*, — depuis Molière en ses jours de bonne humeur débridée jusqu'au Victor Hugo de don César de Bazan. Bergeries de Racan et bouffonneries de Scarron, odes funambulesques de Banville et fêtes galantes de Verlaine, tous vos devanciers sont vos tributaires.

Que ne dirait-on pas aujourd'hui ! Il ne faudrait oublier ni Jules Renard, ni Abel Bonnard, ni, depuis le marquis de Bièvre, les fabricants de tous les almanachs, recueils de calembours et de facéties. M. Rostand imite un peu partout. Il pêche parfois en eau trouble. Mais pourquoi en tirer une condamnation ?

Comme Hugo, comme Dumas père, en somme, il est un vulgarisateur, un adaptateur. Des idées flottent, nuageuses, obscurément formulées ; des œuvres s'ébauchent, incomplètes, incomprises ; des auteurs parlent, mais si bas ou si vite que leur voix ne parvient pas au grand public. Il y a là, peut-être des trésors, mais il faut les mettre en œuvre.

M. Rostand les présentera à la foule, les modifiera suivant le goût du moment.

Exemple : Banville et Gautier ont été les représentants, au

siècle dernier, du genre fantaisiste, dont on pourrait trouver les premiers éléments dans les comédies de Regnard et dans les excentricités verbales des *Plaideurs*. Mais ces fantaisies ailées, exquises, poétiques, comiques et sentimentales à la fois, qui se nomment le *Tricorne enchanté*, *Florise* ou *la Pomme*, sont-elles bien à l'aise sur nos planches? Elles ont toujours ce même défaut, que n'évitèrent pas les disciples de Hugo : elles ne prennent toute leur valeur qu'à la lecture... M. Rostand, lui, fait les *Romanesques*. Et voilà que la Comédie fantaisiste s'inscrit d'un seul coup au répertoire permanent de tous les théâtres et que je défie bien le critique le plus morose de ne pas être charmé par cette résurrection, où se combinent la verve de Regnard et les grâces un peu mièvres de Marivaux, par cette petite pièce charmante que résume si bien son rondel final :

Des costumes clairs, des rimes légères...
L'Amour dans un parc jouant du flûteau;
Un florianesque et fol quintetto;
Des brouilles, d'ailleurs toutes passagères;
Des coups de soleil, des rayons lunaires;
Un bon spadassin en joyeux manteau;
Le dédain naïf des pièces amères;
Un peu de musique, un peu de Watteau;
Un spectacle honnête et qui finit tôt;
Un vieux mur fleuri, — deux amants, — deux pères...
Des costumes clairs, des rimes légères...

Les *Romanesques* demeureront peut-être le chef-d'œuvre de M. Rostand. Même joués de façon insuffisante, entre deux paravents, ils sont d'un effet irrésistible, et il n'est pas de raisonnement qui vous empêche d'y prendre un extrême plaisir. Ah! si leur auteur s'en était tenu là!

Deuxième exemple : le mouvement néo-chrétien nous a-t-il donné assez de mauvaises pièces, assez de déclamations fades et d'évangiles en sucre d'orge! M. Rostand a voulu montrer à son tour que l'on pouvait faire du théâtre sacré sans être ennuyeux. Il a écrit la *Samaritaine*. Ce n'est pas sa meilleure pièce : c'est même très loin d'être une bonne pièce, tout court.

Pour traiter un tel sujet, il lui aurait fallu une foi passionnée ou une hauteur d'âme qui ne sont pas son fait. Ses défauts naturels y devenaient plus énervants que d'ordinaire. Comme essai d'art chrétien, c'est un échec. Mais au point de vue dramatique, il y a encore là-dedans bien des ressources : la scène du puits de Jacob, le dialogue entre Jésus et Photine, est délicatement et poétiquement traitée; la prédication de la Samaritaine dans la foule, sans verser dans les cacophonies de *Chantecler*, est extraordinairement vivante et scénique. M. Rostand manie les ensembles avec plus de virtuosité, s'il se peut, que feu Sardou.

Troisième exemple : les écoles décadentes nous assassinent de pièces volontairement obscures, très profondes, très fortes, où les allégories se combinent et s'enchevêtrent comme les thèmes de Wagner. C'est souvent admirable, c'est toujours confus. Et ce qui se dégage de ces scènes sans suite logique, de ces dialogues alambiqués, avant tout et surtout, c'est l'ennui, un ennui invincible qu'on n'a jamais connu, même au temps d'Ancelot, de Raynouard et de Ducis. On assiste à cinq actes, sans même savoir si les acteurs parlent en prose ou en vers.

Mais M. Rostand nous dit : « Ah ! vous aimez le Moyen-âge et les princesses de féerie et les poètes errants et les psychologies complexes et les hauts enseignements un peu voilés ? — Vous avez raison. Mais, puisque nous sommes au théâtre, il faut mettre cela en scène, vivifier toutes ces spéculations philosophiques, animer tous ces personnages-entités; faire de la poésie certes, plus que partout ailleurs, mais du théâtre aussi, car le théâtre a ses ressources de beauté, ses décors, sa musique, ses costumes, ses jeux de lumière... » Et voici la *Princesse lointaine*, ce bijou un peu maniéré, mais précieux quand même, que nul poète en France, sauf Richepin peut être, n'eût été capable d'écrire, et qu'à vingt-cinq ans M. Rostand a fait applaudir, avec le succès restreint qui doit toujours s'attacher aux pièces réservées à une élite.

Quatrième exemple : en présence du dévergondage actuel du théâtre, du triomphe insolent des idées les plus malsaines, les

plus immorales, les plus *rosses*, comme dit le terme boulevardier, quelques braves gens essayaient péniblement de remonter le courant. On suivait leurs efforts avec sympathie, avec intérêt. Mais, hélas! on reconnaissait que la vertu n'était guère à la mode. Cet excellent, ce digne M. de Bornier s'évertuait à célébrer l'honneur, la foi, le courage, l'amour pur, tous les nobles sentiments : on applaudissait ses rimes un peu rocailleuses, ses scènes un peu simplistes ; mais on ne dissimulait pas toujours un bâillement.

Aussi devons-nous facilement expliquer la joie de toutes les âmes un peu élevées, lorsque, voici douze ans déjà, éclata la claironnade joyeuse et goguenarde de *Cyrano de Bergerac*. Il n'y a pas à insister sur cette victoire, car elle a séduit le monde entier, même ceux qui se sont repris depuis et refusent à Rostand leur suffrage mieux éclairé. Disons cependant que si le triomphe de *Cyrano* nous fut particulièrement cher, c'est qu'il était aussi, malgré les défauts littéraires de l'œuvre, le triomphe de la beauté morale, du sacrifice, de l'héroïsme et de la délicatesse; c'est qu'il ramenait sur les planches cette vieille chanson française que, depuis si longtemps, nous ne pouvions plus y entendre que raillée, bafouée, insultée par le scepticisme déliquescent et la détestable blague des impuissants et des ratés. Elle avait su s'imposer par sa franchise, son éclat, sa verve; elle avait arrêté les sourires des blasés et les haussements d'épaules des snobs, parce que, aussi, pour se faire entendre, elle avait su mettre en usage des procédés nouveaux, mais avec mesure, avec une suffisante discrétion et une magistrale habileté; parce que, une fois de plus, pour faire du théâtre moral et sain, M. Rostand ne s'était pas contenté d'étaler notre bonne morale traditionnelle, — mais, avant tout et surtout, il avait cherché à faire du théâtre.

Cinquième exemple de cette étonnante faculté d'adaptation, de mise en scène, de vulgarisation par les tréteaux : *l'Aiglon*.

Ah! nous ne manquions pas de pièces sur ce sujet! Nous ne manquions pas surtout de pièces patriotiques! — Et l'on souffrait de les voir si pauvres, si monotones, si monocordes. Le

clairon de M. Paul Déroulède sonnait, sonnait toujours, pendant cinq actes, s'essoufflant souvent, nous assourdissant parfois, mais, à coup sûr, nous ennuyant toujours. Le patriotisme au théâtre était devenu une chose presque ridicule.

Maintenant, grâce à M. Rostand, il a triomphé, lui aussi, de l'internationalisme facile des esthètes. Les médiocres fantoches des pièces tricolores ont fait place aux personnages vivants, intéressants, pittoresques de ce drame touffu, démesuré, trop long, — mais qui n'en demeure pas moins un des efforts les plus caractéristiques du Romantisme finissant.

Dernier exemple : *Chantecler*. Nous avons dit bien du mal de cette œuvre ratée, qui montre le chaos auquel devait aboutir une application logique de la dramaturgie romantique. Pouvons-nous négliger cependant les nobles idées que, grâce à ce bluff colossal, Rostand à contribué à répandre dans la foule?

Il a voulu tout à la fois se rattacher aux romans satiriques du Moyen-âge, donner la main au La Fontaine des fables, au Victor Hugo du *Théâtre en liberté*, au Mœterlinck de la *Vie des Abeilles* et de l'*Oiseau bleu :* c'était trop à la fois, pour le charmant rimeur des *Romanesques*. Cependant, tel qu'il est, son Coq, réplique de Cyrano, est peut-être plus sympathique. Il apothéose, par un singulier contraste, le travail humble et modeste, la tâche sociale sans gloire mais conforme à la destinée de chacun, la fidélité au sol natal, à la bonne terre, la communion intime avec le pays où nous vivons, la résignation au devoir. Rien, aucune désillusion, aucun déboire ne peuvent le faire renoncer à sa besogne quotidienne. Moins hâbleur, moins vantard, moins « casse-assiettes » que Cyrano, ce Coq a parfois des accents cornéliens : écoutons-le, quand l'aurore s'est levée sans lui, s'en consoler généreusement :

LA FAISANE.

... Que vas-tu faire?

CHANTECLER.

Mon métier!

LA FAISANE.

Quelle nuit reste-t-il à vaincre?

CHANTECLER.

La paupière !

LA FAISANE.

Soit! Tu réveilleras les dormeurs...

CHANTECLER.

Et saint Pierre !

LA FAISANE.

Mais tu vois que le jour s'est levé sans ta voix !

CHANTECLER.

Mon destin est plus sûr que le jour que je vois !

LA FAISANE, *désignant le corps du Rossignol :*

Pas plus que ce chanteur ta foi ne peut renaître.

UNE VOIX *dans l'arbre.*

Tio! Tio!

LA FAISANE.

Un autre chante ?

PATOU.

Et mieux encor peut-être!

LA FAISANE.

Un autre chante quand celui-ci disparaît ?

LA VOIX.

Il faut un rossignol, toujours, dans la forêt!

CHANTECLER.

Et dans l'âme une foi si bien habituée
Qu'elle y revienne encore après qu'on l'a tuée !
. . . . . .

LA FAISANE.

... Comment reprend-on du courage
Quand on douta de l'œuvre ?

CHANTECLER.

On se met à l'ouvrage !!

Malheureusement, pour suivre une esthétique qu'il a poussée jusqu'à ses plus extrêmes applications, M. Edmond Rostand, pour cette pièce encore plus que pour les précédentes, a com-

1. *Chantecler,* acte IV, sc. 7.

plètement noyé ses meilleures intentions dans le plus indigeste fatras. Il a voulu pour cette comédie purement symbolique une mise en scène d'un réalisme impossible à exécuter, une « couleur locale » qui hésite perpétuellement entre le grotesque et l'invraisemblable. La grande liberté dramatique rêvée par Victor Hugo, nul ne l'a voulue plus impérieusement, et dans cette œuvre hybride où s'agitent, piaillent, sifflent, coassent, aboient, miaulent plus de quatre-vingts personnages, il est à peu près impossible de suivre une intrigue principale groupant autour d'elle les multiples épisodes. Tout y est, de l'épopée au lyrisme, de la farce à l'élégie. Mais c'est dans le style surtout, dans ces vers « qui n'ont pas fait la petite bouche », que l'on trouve les choses les plus inattendues. Jamais le dialogue dramatique n'avait été sommé d'exprimer autant : il réunit des effets simultanés, comme un orchestre, et c'est par un enchevêtrement inextricable de cris, de membres de phrase, de bruits, de frissons qu'il sera censé nous donner tour à tour la sensation de la basse-cour, de la nuit, de la forêt, de l'aurore. Tour de force impossible à réussir, où le poète a épuisé toutes les ressources de son habileté et de son imagination, car on ne confond pas impunément la poésie avec la musique ou la peinture.

Mis en présence de grandes idées à répandre, M. Edmond Rostand n'a pu tirer de la dramaturgie romantique que des procédés fort artificiels vite épuisés ; il n'a pas trouvé le chemin de l'art profond et sincère, et son âme de vrai poète n'a pu définitivement triompher de la matière ingrate qu'elle avait choisie pour s'exprimer.

Même après tant de succès brillants, son œuvre nous laissera donc assez perplexes ; et nous nous demanderons si le théâtre romantique qui a commencé par *Cromwell*, pièce injouable, ne doit pas finir par *Chantecler*, pièce qui n'aurait jamais dû être jouée.

Armand PRAVIEL.

Cl. PERROUD.

L'ECOLE DE SORÈZE

PENDANT LA REVOLUTION.

I.

La célèbre Ecole de Sorèze est restée ouverte pendant toute la Révolution. Ses historiens le constatent, mais c'est tout ou presque tout; ils louent l'habileté, la souple énergie que déploya le directeur, François Ferlus, mais sans nous donner aucune précision sur la façon dont les choses se passèrent.

J'ai essayé d'y regarder de près, et une recherche, même rapide, dans les archives et les documents officiels du temps m'a fourni une récolte fort intéressante, que je vais présenter ici. Ce n'est pas une histoire — histoire qui mériterait cependant d'être écrite; — ce sont simplement des matériaux, qu'un autre, ayant plus de loisir, pourra utiliser, en les complétant. Tels quels, ils sont déjà fort instructifs.

II.

Il convient d'abord, pour la clarté de l'exposition, de résumer, d'après le moins insuffisant des historiens de Sorèze[1], la situation de l'établissement à la veille de 1789.

Les Bénédictins (congrégation de Saint-Maur) qui possédaient l'antique abbaye de Sorèze y avaient depuis très long-

1. Anacharsis Combes, *Hist. de l'Ecole de Sorèze*, 1847.

temps ouvert une école de latin. En 1682, ils en firent un véritable collège, où, dès ce moment, les sciences et l'histoire tinrent une grande place à côté des langues mortes; ainsi s'affirmait déjà le caractère novateur de l'institution.

Fermé en 1722, à l'occasion de la peste de Marseille, le collège mit, pour des causes que je ne distingue pas bien, près de quarante ans à se rouvrir. Cela n'arriva qu'en 1759, par les soins du prieur, Dom Victor Fougeras.

Le programme des études, tracé par ce moine, est singulièrement varié : latin, grec, langues modernes, mathématiques, géographie, blason, musique et danse. La maison ne portait encore que le titre de séminaire; mais elle avait déjà, dans une certaine mesure, le caractère d'une école militaire. L'uniforme des grands jours était « l'habit bleu de soie, collet, parements, veste et culotte pourpre ». Cela tient sans doute à ce que les moines « élevaient et entretenaient gratuitement vingt-quatre des gentilshommes les moins fortunés de la province[1] ».

Dom Fougeras fut trouvé trop réformateur; sa congrégation le rappela. Deux successeurs, Dom Lacroix et Dom Lasserre, « envoyés avec l'ordre de restaurer les anciennes traditions, n'en continuèrent pas moins d'appliquer à la lettre les idées de leur confrère réformateur[2] ». La réputation de la maison s'étendit en France et à l'étranger[3]. Mais c'est seulement avec un nouveau prieur, Dom Raymond Despaulx, nommé en 1773[4],

1. J.-A. Clos, *Histoire de Sorèze;* cf. Robert de Hesseln, *Dict. universel de la France,* art. Sorèze : « Il y a une fondation pour l'éducation de douze pauvres gentilshommes. »

2. A. Combes.

3. Cinq ou six ans après sa fondation, l'Ecole avait déjà trois cents élèves (F. Ferlus au ministre de l'Intérieur — vers 1806? — *Archives du Tarn*, série T). Toutes les pièces des *Archives du Tarn* que j'utiliserai m'ont été indiquées et communiquées par M. l'archiviste Ch. Portal, avec une complaisance dont je ne saurais trop le remercier.

4. *Les Sorèziens du siècle*. Privat, 1902, in-4°, p. 176. M. Combes le fait venir en 1767; c'est probablement la date de son arrivée comme professeur de mathématiques. Raymond Despaulx était né à Miélan (Gers), le 14 septembre 1726; nous le retrouvons inspecteur de l'instruction publique en l'an X, puis inspecteur général de l'Université au début de la Restauration. Il mourut à Paris le 13 octobre 1818, dans sa quatre-vingt-treizième année.

que le succès s'affirma. Il prit l'école avec 220 élèves, dont 72 Espagnols, étrangers d'Europe et des colonies. Quand il se retira, en 1791, il y en avait 460[1], dont 260 pensionnaires. On trouvera dans le livre de M. A. Combes d'abondants détails sur l'organisation des études, de plus en plus dirigées dans un système d'éducation très large et d'enseignement très pratique.

L'établissement avait d'ailleurs reçu le titre d'école royale militaire, en 1771, dit M. Combes. Ce doit être une erreur. Ce n'est qu'en 1776, par deux ordonnances des 1er février et 25 mars[2], que Louis XVI, supprimant par économie l'Ecole militaire de Paris qu'avait fondée son prédécesseur, répartit les élèves, portés de cinq cents à six cents, entre dix collèges de province, qui reçurent le titre *d'écoles royales militaires*. Sorèze vient en tête de la liste. Le règlement du 28 mars lui attribuait cinquante élèves, pour chacun desquels le roi payait sept cents livres de pension[3].

III.

Survint la Révolution. Les décrets d'août 1789 abolissant les dîmes, c'est-à-dire tarissant une partie notable des revenus de la maison, puis du 2 novembre 1789 mettant les biens ecclésiastiques à la disposition de la nation, puis du 13 février 1790 supprimant les ordres religieux, semblaient devoir entraîner,

1. Voir plus loin, p. 6.

2. Isambert, *Recueil des Ordonnances*, etc., t. XXIII, pp. 307 et 505.

3. C'est à la date du 31 janvier 1776 que Dom Despaulx avait offert de recevoir ce contingent d'élèves, et plus au besoin. Il y a aux archives du collège de Sorèze, un registre contenant la correspondance échangée à ce sujet entre lui, l'archevêque de Toulouse et le ministre de la guerre. Je me borne à le mentionner, malgré son intérêt, parce que l'objet de mon travail est de raconter, non pas la fondation de Sorèze, mais son histoire pendant la Révolution. Je saisis d'ailleurs cette occasion de remercier les personnes qui m'ont obligeamment communiqué ces archives. A noter que, dans les comptes rendus annuels intitulés : « Exercices publics des élèves du collège de Sorèze » (quelque chose comme les *palmarès* de nos jours, accompagnés de programmes), ce n'est qu'en 1778 que le titre *d'Ecole royale militaire* apparaît.

avec la ruine et la disparition de l'ordre[1], la fermeture des établissements d'éducation qu'il dirigeait.

Mais il faut considérer :

1° Que Sorèze, à la fois école royale militaire et collège, était un *établissement public*, et que dès lors il pouvait prétendre au bénéfice de la loi du 1 septembre 1790 qui, en attendant une nouvelle organisation de l'instruction nationale, maintenait à la charge du Trésor les traitements des professeurs des collèges; par délibération des 7 octobre et 12 novembre suivant, adressées à l'Assemblée nationale, le Directoire du département du Tarn demande expressément qu'il en soit ainsi[2].

2° Que l'opinion publique était très particulièrement favorable à cette maison. On lui savait gré de s'être ouverte, même bien avant l'heure, au souffle de l'esprit nouveau, et de le manifester. C'est ainsi que je lis au *Procès-verbal de l'Assemblée* nationale, du 13 janvier 1790[3] : « *Adresse des jeunes élèves de l'Ecole de Sorèze qui expriment avec énergie les sentiments d'admiration, de reconnaissance et de dévouement dont ils sont pénétrés pour l'Assemblée nationale.* »

Quelques mois après, l'Assemblée discutait la loi sur les traitements du clergé et sur les pensions à allouer aux membres des congrégations dissoutes. Le 28 juin 1790, au moment de voter « aux abbés réguliers perpétuels et aux chefs d'ordre inamovibles » des indemnités de chiffre variable — 2.000 livres au minimum pour ceux dont les maisons avaient un revenu de 10.000 livres[4], — un membre vint proposer « *d'accorder au Directeur principal et perpétuel de l'Ecole royale et militaire de Sorèze un traitement pareil à celui des abbés réguliers perpétuels et des chefs d'ordre perpétuels*[5]. » L'amendement fut renvoyé au Comité ecclésiastique de l'Assemblée, et je ne saurais dire quel sort il eut. En tout cas, il aurait été bientôt

1. La maison avait alors de 45,000 à 50,000 livres de revenus propres.
2. Voir plus loin.
3. Tome XI, n° 173.
4. C'était le cas de Sorèze. V. Robert de Hesseln, *loc. cit.*
5. *Proc.-verb. de l'Ass. nat.*, t. XXIII, n° 333.

sans effet, puisque nous allons voir Dom Despaulx se démettre en 1791. Il prouve du moins en quelle considération on tenait Sorèze et son chef.

IV.

Mais la question du serment à la Constitution civile du clergé amena la retraite de Dom Despaulx.

C'est le 24 juillet 1791[1] qu'il « refusa le serment », dit un de ses biographes, et se démit de la direction de l'Ecole. Mais il désigna lui-même son successeur, qui fut agréé avec empressement par l'Administration départementale et installé aussitôt comme directeur[2]. C'était un de ses confrères et collègues, François Ferlus.

François Ferlus avait alors cinquante-trois ans. Né à Castelnaudary, professeur à Sorèze depuis plus de vingt ans[3], déjà bien connu par divers ouvrages, populaire par la direction de ses idées, ce moine philosophe semblait tout indiqué et par les circonstances et par sa personnalité pour prendre en mains le gouvernail. En 1787, il avait prononcé à Montpellier, devant les Etats de Languedoc, un discours sur le *patriotisme chrétien*; en 1790, il avait publié une brochure *De l'influence que doit avoir la Révolution sur l'éducation de la jeunesse*. Nul doute qu'il n'ait été l'inspirateur de cette adresse que les élèves de Sorèze, en janvier de cette année-là, avaient envoyée à l'Assemblée. En 1791, il avait publié à Toulouse un *éloge funèbre*

1. *Les Soréziens du siècle*, Introduction, p. x. Mais D. Despaulx refusa-t-il vraiment le serment? Ne se borna-t-il pas à se démettre, ce qui le dispensait du serment demandé? (Voir à *l'Appendice*, sous la date du 24 juillet 1791). Un décret de l'Assemblée législative du 28 septembre 1791 lui alloua une pension de 1,950 livres « à raison de la célébrité que son administration et ses soins ont donnée au collège de Sorèze » (J. Guillaume, *Pr.-verb. du Comité d'inst. publique de l'Assemblée législative*, p. XVII). Ce décret n'aurait certainement pas été rendu en faveur d'un « réfractaire ».

2. Dès le 20 juillet, avant même la démission de Dom Despaulx (*Arch. du Tarn*, série LT, Instruction publique, Sorèze).

3. Depuis 1768, comme on le verra plus loin.

de Mirabeau[1]. Enfin, en juillet 1791, au moment même où on venait de proposer à la Constituante d'assimiler le directeur de Sorèze aux abbés perpétuels, Ferlus adressait à l'Assemblée un « Projet sur l'éducation nationale ». Le procès-verbal de la Constituante du 10 juillet[2] en rend compte en ces termes :

Le sieur Ferlus, religieux de la ci-devant congrégation de Saint-Maur, ordre de Saint-Benoît, professeur de rhétorique et d'histoire naturelle à l'Ecole militaire de Sorèze, a fait hommage à l'Assemblée d'un ouvrage manuscrit intitulé : *Projet sur l'éducation nationale*. L'Assemblée a ordonné que ce manuscrit serait renvoyé à son Comité de constitution.

François Ferlus prit donc la direction de l'Ecole, en s'adjoignant cinq de ses confrères, assermentés comme lui : Abal, Amouroux, Donadieu, La Chapelle et Reboul[3], et en conservant la plupart des maîtres séculiers déjà attachés à la maison.

Le premier moment fut rude à passer. La retraite de dom Despaulx, le serment prêté par Ferlus et ses confrères, l'incertitude où on était sur le maintien de la maison, avaient alarmé les familles; au lieu des 460 elèves de dom Despaulx, Ferlus n'en avait plus que 240 à la fin de septembre 1791. C'est vers ce moment là qu'il écrivit, avec ses deux associés principaux, Donadieu et Reboul, au Directoire du département du Tarn, la lettre suivante[4], qui est un tableau complet de la situation de Sorèze en ce désarroi :

1. *Nouvelle biographie générale*, de Didot, 1856, art. Ferlus.

2. Tome LXII, n° 700. C'est par erreur que la *Biographie Didot* et la *France littéraire* de Quérard, qui mentionnent l'ouvrage, disent 10 *juin* au lieu de 10 *juillet*.

3. On va voir que Donadieu et Reboul furent, au moins en 1791, considérés en quelque sorte comme des coadministrateurs, associés à sa gestion. Abal fut, un peu plus tard, *sous-principal* (Marbot, *Mémoires*, chap. IV).

4. *Archives nationales*. F[17] 1144, n° 2. Cf. *Archives du Tarn*, L. 81, pétition du principal de Sorèze (1er décembre 1791) et adresse du département à l'Assemblée législative (6 décembre) pour demander la conservation du collège.

Pétition du principal de l'Ecole militaire de Sorèze et de ses coopérateurs à Messieurs les Administrateurs composant le Directoire du département du Tarn.

MESSIEURS,

Votre protection et des démarches promptes et décisives sont nécessaires pour la conservation de l'Ecole de Sorèze; nous les réclamons. Il s'agit du bien du public, vous applaudirez à notre zèle, nous sommes sûrs du vôtre.

En nous chargeant de la direction de cet établissement, vous nous avez imposé, Messieurs, des sacrifices pénibles. Nous les avons faits, et ils sont plus grands que vous et nous les avions crus; nous les continuerons encore tant qu'ils seront nécessaires à la chose publique; mais vous ne voudriez pas des sacrifices infructueux, et ils le seraient sans une assistance prompte.

Un exposé simple va vous faire connaître l'état des choses et indiquer le remède.

Au commencement de la Révolution, l'école avait quatre cent soixante élèves; c'était trop, et la maison, quarante-cinq mille livres de revenu net. Dans cet état d'opulence, elle monta l'Ecole à la hauteur que lui permettait cet état florissant. Un local immense, des collections de toute espèce, tous les secours pour l'instruction, un service et des ateliers dispendieux, mais nécessaires, voilà ce qu'offrait l'Ecole de Sorèze, et elle a tout cela encore, excepté le revenu.

Les premières commotions des affaires et une malignité prévoyante diminuèrent d'abord le nombre des élèves; au moment de la crise qui a remis la direction dans nos mains, l'inquiétude qu'a causé ce mouvement, les manœuvres du fanatisme et de la méchanceté, les principes insinués aux élèves, les alarmes semées chez les parents, les calomnies répandues de toutes parts, ont prodigieusement augmenté cette désertion. L'Ecole ne compte plus que deux cent quarante élèves, et par l'effet de l'incertitude des parents, et par celui de notre prudence qui nous fait sacrifier les sujets suspects pour conserver la masse pure, ils diminueront encore. Le revenu de la maison est anéanti, et par cela, et par la retraite des élèves, l'Ecole se trouve avoir une recette moindre de deux cent mille livres.

Dans cette diminution effrayante, à quelques économies près qui sont presque insensibles, la dépense reste presque la même. Le corps des maîtres est resté intact; c'est un dépôt cher et précieux que nous voudrions conserver en entier. Le démembrer, ce serait un malheur pour la chose publique, ce serait donner des armes à la malignité et hâter la

chute de l'Ecole. Les domestiques n'ont pu souffrir qu'une diminution insensible : cuisiniers, tailleurs, cordonnier en chef, médecin, chirurgien, apothicaire, entretien des bâtiments, toutes les dépenses capitales sont les mêmes. Il a fallu en faire de nouvelles pour remplacer nos coopérateurs pensionnés par d'autres qui ne l'étaient pas, et qu'il a fallu faire venir à grands frais. Que sera-ce quand, à la fin des vacances, il faudra se procurer des professeurs capables de soutenir, d'augmenter même la réputation de l'Ecole ? Il est impossible que la recette puisse à beaucoup près faire face à la dépense. Cela arrivera, lorsque la calomnie étant démasquée, le sort de l'Ecole assuré, sa nouvelle réputation établie, la confiance publique ramènera les élèves ; mais il faut arriver à cette époque, et c'est impossible sans un secours extraordinaire.

Nous l'avions bien senti en nous chargeant de la direction de l'Ecole ; mais nous pensions avec la France que l'Assemblée nationale allait prononcer sur l'éducation, que ses décrets, en fixant le sort de l'Ecole, ramèneraient la confiance, ou qu'en prononçant sa destruction, elle terminerait nos incertitudes et nos travaux, que nous pouvions en attendant faire des efforts au-delà de nos moyens, parce que le mobilier de l'Ecole répondait, en tout état de cause, des sommes que nous aurions pu emprunter.

Ni l'un ni l'autre n'arrive. L'Assemblée nationale vient d'ajourner à une autre Législature tout ce qui concerne l'éducation. Notre Ecole ne paraissant soutenue par personne, en butte, comme isolée, aux traits des méchants, déclinerait insensiblement, tomberait enfin et écraserait sous ses ruines les individus qui se sont dévoués pour la soutenir.

C'est à vous, Messieurs, à prévenir cette catastrophe. Nous vous offrons le plus bel établissement qu'il y ait en France pour l'éducation, un local approprié, et qui a coûté plus de 1,500.000 £, un mobilier immense, l'air le plus pur, les eaux les plus saines, des secours de toute espèce et les plus rares, un corps de maîtres que ses talents, ses mœurs, ses sentimens rendent inappréciable, un nombre d'élèves encore suffisant pour servir de base à une régénération, une réputation qui se soutient encore. Voyez, Messieurs, si vous voulez condamner tout cela à n'être qu'un monceau de ruines, un amas de malheureux, un champ abandonné. Si vous vous déterminez à ce sacrifice, dites-le-nous, et nous vous remettrons ce que vous nous avez confié ; mais si vous voulez achever votre ouvrage, et sauver l'Ecole, il est nécessaire que vous agissiez à l'instant même auprès de la nouvelle Législature, la prier, la forcer pour ainsi dire à s'en occuper les premiers jours. Tout peut attendre, excepté cet établissement qui une fois tombé ne se relèverait plus.

Il faut que l'Assemblée nationale nous procure ou des fonds qui nous mettent à même d'attendre ces recrues qu'amèneront la confiance et la

protection qu'elle accordera à l'Ecole, ou des élèves qui tout d'un coup fassent remonter la recette au niveau de la dépense, et nous mettent à même de faire les avances qu'exigeraient le bon ordre et l'utilité de l'Ecole. Ce dernier moyen serait facile. Sûrement, plus d'une Ecole militaire sera dans l'impossibilité de se soutenir. L'Assemblée ou le ministre pourraient faire refluer les élèves dans celle-ci par quelqu'un de ces moyens, ou par quelque autre que vous indiquera votre sagesse. Vous verrez remonter l'Ecole de Sorèze à la hauteur où l'appellent sa position et ses ressources. Le Département aura encore dans son sein un établissement précieux, le pays un atelier productif, et la jeunesse un asile, où avec les sciences et les arts, elle puisera l'amour de la patrie et des lois, et les sentimens de reconnaissance pour les administrateurs qui le lui auront conservé.

Nous sommes avec respect, Messieurs, vos très humbles et très obéissants serviteurs.

D. F. Ferlus, *principal*, D. Reboul, D. Donadieu.

Le Directoire du Tarn prit aussitôt la délibération suivante [1] :

Les administrateurs composant le Directoire du département du Tarn,

Vu le mémoire présenté par le principal et les professeurs de l'Ecole militaire de Sorèze ;

Vu les pétitions adressées à l'Assemblée nationale par le Directoire, puis par le Conseil d'administration aux dates du 7 octobre 1790 et du 12 novembre 1790 tendantes à obtenir la conservation de l'Ecole de Sorèze, lesquelles pétitions étaient motivées sur l'avantage que cet établissement procurait à la contrée qui l'avoisine, et sur ce qu'il étoit glorieux au département de le posséder à cause du concours d'étrangers que sa célébrité y attirait;

Considérant qu'il est plus instant encore dans ce moment de solliciter un décret qui, fixant d'une manière invariable le sort de l'établissement, prévienne sa chûte,

Ouï le procureur général syndic,

Arrêtent ce qui suit : 1° le mémoire cy-dessus mentionné et le présent arrêté mis à suite seront présentés au Corps législatit à l'effet d'en obtenir promptement un décret qui rende à l'Ecole de Sorèze son premier éclat et qui conserve à la nation les avantages énoncés dans le mémoire;

2° Deux expéditions du mémoire et de l'arrêté seront adressées aux ministres de la Guerre et de l'Intérieur, avec prière d'étayer les demandes qui y sont renfermées, en faveur de l'Ecole de Sorèze, que l'Administra-

1. *Archives nationales*, même pièce.

tion n'a cessé de regarder comme le plus précieux des établissements confiés à ses soins.

Délibéré à Castres[1] le 5 octobre 1791.

JALABERT *vice-présid[ent]*; RIVALS, AINÉ, FOULQUIER, *pr*[2]. AZAISIEULX, *juge*.

La lettre de Ferlus et l'arrêté ci-dessus, transmis à l'Assemblée législative, furent renvoyés par elle au Comité d'instruction publique qu'elle avait institué dès les premiers jours de sa session (28 octobre 1791) pour étudier tous les projets relatifs à l'éducation nationale, et le Comité, dès sa seizième séance (9 décembre 1791), après avoir pris connaissance du mémoire de Ferlus, chargea Arbogast d'en faire un rapport[3].

Arbogast, avant d'être membre de la Législative, avait été recteur de l'Université de Strasbourg, puis professeur à l'Ecole militaire de cette ville. Il était donc bien qualifié pour s'occuper de Sorèze. Dix jours après, il lisait au Comité son rapport :

Séance du 19 décembre 1791. — M. Arbogast ayant fait un rapport sur la pétition de l'Ecole de Sorèze, le Comité l'a adopté, ainsi que le projet [de décret] suivant à soumettre à l'Assemblée :

« *L'Assemblée nationale, après avoir entendu le rapport de son Comité d'instruction publique, considérant que, jusqu'à la nouvelle organisation de l'instruction publique, il est essentiel que les établissements existants conservent leur activité, sans rien statuer sur le sort*

1. Castres était alors le chef-lieu du département. V. *Almanach royal de 1791*.

2. C'est Foulquier qui, dès le 12 novembre de l'année précédente, avait déjà, dans un rapport au Conseil général du Tarn, demandé la conservation d'une école qui, dit-il, « compte 400 pensionnaires et dont la dépense annuelle s'élève à 7 ou 800.000 livres. » (Archiv. du Tarn, L. 80.)

3. J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de l'Assemblée législative*, p. 48.

Le *Procès-verbal de l'Assemblée législative* (Table, art. Ferlus), signale, le 7 décembre 1791, un « Projet d'éducation nationale » présenté par Ferlus à l'Assemblée. Peut-être est-ce celui qu'il avait déjà présenté à la Constituante le 10 juillet précédent. Peut-être aussi ce « projet » du 7 décembre n'est-il autre chose que le mémoire que le Comité allait examiner le 9.

futur de l'Ecole de Sorèze, met spécialement cette École sous la surveillance et la protection des Corps administratifs du Tarn[1]. »

On ne voit pas que ce projet de décret ait été présenté à l'Assemblée. Mais il atteste du moins les bonnes dispositions qu'on avait en haut lieu, et la suite va montrer qu'il en fut ainsi en effet :

Comité d'instruction publique de l'Assemblée législative, séance du 17 avril 1792[2] :

« M. Caillassou[3] est venu faire, de la part du Comité de l'extraordinaire des finances, quelques observations relatives aux besoins du collège de Soreze, afin que cet établissement ne soit pas dissous avant le moment où la nouvelle instruction pourra être mise en activité. M. Caillassou a promis de donner au Comitè une note précise sur cet objet, pour qu'il puisse s'en occuper dans un autre moment. »

VI.

La Législative fait place à la Convention, qui institue aussi, dès les premiers jours de sa réunion, un Comité d'instruction publique dont les procès-verbaux ont été égaiement publiés par M. J. Guillaume[4]. Nous allons y retrouver Sorèze et François Ferlus.

C'est d'abord une lettre, datée de Castres, 25 juin 1793, et adressée par « le Conseil du département du Tarn » au

1. J. Guillaume, *Proc.-verb.*, p. 57.
2. J. Guillaume, *ibid.*, p. 186.
3. M. Guillaume imprime Caillasson. M. Kuscinski, dans sa *Table des députés à l'Assemblée législative de 1791*, dit Cailhasson. Mais c'est Cailhassou qu'il faut lire. François-Marie Cailhassou était député de la Haute-Garonne, c'est-à-dire voisin de Sorèze. Il lui tenait peut-être encore par d'autres liens. Un Cailhassou était élève de Sorèze en 1775. Nous allons voir un Cailhassou professeur à Sorèze en 1794. Un autre y était élève en 1805-1809.
4. J. Guillaume, *Proc.-verb. du Comité d'instr. publique de la Convention*, t. II, p. 294. La pièce est aux Archives nationales, F 17, carton 1037, n° 646.

« Comité d'instruction publique de la Convention nationale ». La voici :

Castres, le 25 juin 1793, l'an II de la République[1].

Le Conseil du département du Tarn au Comité d'instruction.

Le département du Tarn renferme dans son sein une école précieuse, l'Ecole de Sorèze. L'administration a su la garantir des coups que n'a cessé de lui porter l'aristocratie. Elle ne craint pas d'avancer que c'est peut-être le plus bel établissement de ce genre qui existe dans la République. Aujourd'hui, il n'est plus qu'un écueil à craindre, c'est celui des finances, et, sans le secours accordé par l'Assemblée, l'Ecole n'aurait pu se soutenir. Le principal, en raison de l'augmentation progressive et effrayante des denrées et des objets de toute espèce, a porté la pension des élèves, qui était de sept cents livres en 1790, à mille livres. Il y a dans ce collège des élèves entretenus aux dépens de la nation ; on ne paye depuis dix-huit ans que sept cents livres. Les ministres, sur la demande du principal, ont successivement promis de faire augmenter la pension ; mais les fréquentes mutations dans le ministère ont sans doute empêché l'effet de ces promesses. Enfin, le principal, qui n'a cessé de réclamer, nous annonce que l'adjoint au ministre de la guerre lui écrit que, pour obtenir ce qu'il demande, il faut que l'administration s'adresse à la Convention.

Nous dirons avec vérité que l'augmentation demandée est juste, qu'elle est nécessaire ; et nous pensons que sans elle il n'est pas possible au principal de pourvoir à l'entretien des élèves nationaux. Nous vous prions donc instamment de vous occuper de cet objet et de solliciter un décret qui porte la pension de sept cents livres à mille livres.

FOULQUIER, *président* (et dix autres signatures).

Cette lettre nous montre Sorèze toujours en pleine activité. Nous savons d'ailleurs que le décret du 8 mars 1793, rendu sur la proposition de Fouché, en ordonnant la vente des biens des collèges, en avait excepté « les bâtiments servant au logement des professeurs et des élèves, ainsi que les jardins et enclos y attenant », et avait stipulé que les traitements des maîtres (fixés à 1.500 ou 2.000 livres au maximum) seraient payés par le Trésor, qui aurait aussi à pourvoir « à l'entretien des bâtiments et jardins conservés et aux bourses existantes ». Une autre loi du 18 juin suivant décida, en outre, que ce décret du 8 mars serait applicable à l'Ecole militaire de Paris et aux

douze collèges qui en dépendaient, c'est-à-dire aux douze écoles militaires de province. L'existence de Sorèze, qu'on la considérât comme collège ou comme école militaire, restait donc, en droit, présentement assurée. Mais, en fait, l'établissement avait besoin d'aide, et le Directoire du département du Tarn plaidait pour lui.

L'affaire vint au Comité d'instruction publique dans sa séance du 15 août 1793 :

« Le président... a observé que le Directoire du département du Tarn avait présenté une pétition à la Convention nationale en faveur de l'Ecole nationale de Sorèze; qu'elle avait été renvoyée au Comité et qu'il était nécessaire de nommer un rapporteur ; en conséquence, le Comité a nommé le citoyen Romme, rapporteur [1].

Romme — tout le monde sait que ce montagnard était un savant fort distingué — lut son rapport le surlendemain à la séance du Comité du 17 août :

Le citoyen Romme a fait le rapport d'une pétition du Directoire du département du Tarn relative au collège de Sorèze, tendant à obtenir un secours prompt pour le présent, et pour l'avenir une augmentation des pensions des élèves dont le prix est fixé, depuis 1776, à la somme annuelle de 700 livres [2]. Le citoyen Romme a été chargé de proposer à la Convention nationale un projet de décret pour qu'il soit accordé au collège de Sorèze un secours, par manière d'indemnité, de la somme de trente mille livres, après en avoir conféré avec le comité des finances [3].

Trois jours après, le 20 août, la Convention rendait le décret suivant :

« *La Convention nationale, après avoir entendu ses Comités d'instruction publique et des finances, sur une pétition du Directoire du département du Tarn, relative à l'Ecole de Sorèze, décrète que la Trésorerie nationale tiendra à la disposition des administrateurs de cette Ecole la somme de vingt-quatre mille livres, à titre de secours,*

1. J. Guillaume, II, 292.
2. Il s'agit, bien entendu, des boursiers de l'Etat.
3. J. Guillaume, III, 298.

pour les dépenses de 1792, *et qu'il sera rendu compte de l'emploi de cette somme aux Corps administratifs*[1]. »

Le secours arrivait à temps, car trois semaines après, le 9 septembre 1793, un décret de la Convention supprimait les écoles militaires! Sorèze ne subsistait donc plus qu'à titre de *collège*, en admettant qu'on voulût bien lui reconnaître cette qualification, c'est-à-dire le considérer comme un de ces établissements municipaux ou provinciaux dont la nation avait assumé le maintien jusqu'à l'établissement d'une organisation nouvelle. Pour ceux-là, les traitements continuèrent à être régulièrement payés par la Trésorerie générale, d'après des états fournis à l'administration centrale par le Corps administratif des districts et des départements, au moins jusqu'au 22 pluviôse an III (10 février 1795), date où on décida de ne plus les payer.

Mais Sorèze fut-il assimilé à ces collèges? ou bien voulut-on ne le considérer que comme un établissement libre, devant subsister par ses seuls moyens? C'est fort probable. Il semble bien qu'en tous cas, à partir de la suppression des écoles militaires, les cinquante bourses cessèrent d'être entretenues. A 700 francs par élève, c'était déjà 35.000 francs de ressources annuelles qui disparaissaient. Ferlus garda néanmoins ses élèves et fit généreusement face à tout. Raison de plus pour réclamer de l'aide! Il pousse son cri de détresse vers la Convention et son Comité d'instruction publique.

Séance [du Comité] *du 5 pluviôse an II* = 24 janvier 1794 : Coupé fait un rapport sur la demande du citoyen Ferlus relative *à des maisons d'éducation*. Le Comité passe à l'ordre du jour[2].

Et M. J. Guillaume ajoute en note :

La pièce [c'est-à-dire la pétition de Ferlus] manque au dossier. Sur la chemise, on lit : « Le citoyen Ferlus, fondateur de l'Ecole de Sorèze, sol-

1. *Proc.-verb. de la Convention*, t. XIX, p. 110. — *Collection générale des décrets*, de Baudouin, août 1793, p. 192.
2. J. Guillaume, t. III, p. 321.

licite de la Convention nationale les moyens de la soutenir. » Et, plus bas : « Renvoyé à Coupé. »

C'est grand dommage que nous n'ayons pas le texte de cette pétition de Ferlus. Nul doute qu'il n'y pose le cas que j'ai indiqué tout à l'heure. Il doit craindre que les secours qu'il avait reçus en 1791, 1792 et 1793 ne viennent à lui manquer, depuis le décret du 9 septembre 1793 qui a supprimé les écoles militaires. D'autre part, Sorèze va-t-il rester compris dans ces « collèges » dont la nation continua à payer les professeurs jusqu'en février 1795? Si l'établissement retombe à l'état d'institution privée, que fera la nation vis-à-vis de ces établissements particuliers?

Je croirais volontiers que le rapporteur, Jacques-Michel Coupé, l'ancien curé de Sermaize, devenu député de l'Oise à la Convention, et membre de son Comité d'instruction publique, très attentif à toutes les questions d'éducation nationale, dut s'intéresser à la demande de Ferlus; mais que pouvait-il faire, en attendant qu'un nouveau texte de loi fût intervenu, que de conclure à l'ordre du jour, c'est-à-dire à l'abandon?

Faut il donc admettre que Ferlus, durant les deux années 1794 et 1795, resta livré à ses seules ressources, sans autre avantage que la jouissance précaire des locaux et de leurs dépendances[1], classés comme biens nationaux, mais non encore aliénés? Plus de bourses payées par l'Etat; plus d'allocations pour les traitements du personnel; rien que les rétributions des familles pour payer les maîtres, nourrir les pensionnaires, dont un bon nombre, cinquante environ, venus de l'Amérique (possessions espagnoles et Antilles françaises), n'avaient plus de communications avec leurs familles depuis le commencement de la guerre et demeuraient ainsi entièrement à sa charge. Il trouva du moins le moyen de rassurer leurs parents (A. Com-

1. Je vois pourtant que la Convention accorda à Ferlus, à une date qui n'est pas indiquée, un secours de 48,000 livres, mais qui furent payés en assignats (Lettre de F. Ferlus au Préfet du Tarn, du 13 juin 1806. *Archives du Tarn*, série T.)

bes, p. 53) en faisant passer des lettres en Angleterre, et il emprunta, et il dura.

VII.

On me permettra d'introduire ici en intermède, pour varier la sécheresse de tous ces documents administratifs, quelques passages, d'une jolie allure, des *Mémoires* bien connus du général Marbot[1]. Je sais bien que tout le monde les a lus ; mais comment parler de Sorèze pendant la Révolution sans parler aussi de l'écolier Marbot et surtout sans le laisser nous en parler lui-même ?

Adolphe et Marcellin Marbot, les deux fils aînés du général qui commandait alors le camp sous Toulouse, furent amenés par lui à Sorèze le 19 décembre 1793. Marcellin en sortit en février 1799. Tout le chapitre IV de ses *Mémoires* est rempli de ses souvenirs, complétés plus tard par les renseignements que lui donna dom Abal, qu'il retrouva à Paris sous l'Empire. Je ne nie pas que ces souvenirs, rassemblés à distance, ne fassent quelquefois l'effet d'être plus pittoresques que rigoureusement exacts ; mais l'impression générale est trop vive pour n'être pas vraie. Ne pouvant tout citer, je ne prendrai que les lignes les plus caractéristiques ; après avoir dit que Ferlus sauva Sorèze de la ruine, Marbot ajoute :

Les moines prirent l'habit laïque et le nom de *citoyen* remplaça celui de *dom*. A cela près, rien d'essentiel n'était changé,... les études y suivaient leur cours habituel et l'ordre n'était point troublé ; mais il était cependant impossible que l'agitation fébrile qui régnait au dehors ne se fit un peu sentir dans le collège. Je dirai même que dom Ferlus, en homme très habile, faisait semblant d'approuver ce qu'il ne pouvait empêcher. Les murs étaient donc couverts de sentences républicaines. Il était défendu de prononcer le nom de *monsieur*. Les élèves n'allaient au réfectoire ou à la promenade qu'en chantant la *Marseillaise* ou autres hymnes républicains, et comme ils entendaient parler constamment des

1. E. Plon, Nourrit et Cie, Paris, 3 vol. in-16, 51e édition. Tome I, p. 22 et suiv.

hauts faits de nos armées, que même quelques-uns des plus âgés s'étaient enrôlés parmi les *volontaires* et que d'autres en avaient aussi le désir, toute cette jeunesse qui, d'ailleurs, était élevée au milieu des armes, puisque, même avant la Révolution, Sorèze était un collège militaire,... toute cette jeunesse, dis-je, avait pris depuis quelque temps une tournure et un esprit guerriers qui avaient amené des manières un peu trop sans façons. Ajoutez à cela que le costume contribuait infiniment à lui donner l'aspect le plus étrange. En effet, les élèves avaient de gros souliers qu'on ne nettoyait que le *décadi*, des chaussettes de fil gris, pantalon et veste ronde de couleur brune, pas de gilet, des chemises débraillées et couvertes de taches d'encre ou de crayon rouge, pas de cravate, rien sur la tête, cheveux en queue souvent défaite, et des mains !... de vraies mains de charbonniers. » Et trois lignes plus loin : « sept cents gamins[1] fagotés comme des diables... »

« Au plus fort de l'hiver... jamais les élèves n'avaient de feu... Ils étaient du reste bien nourris, surtout pour l'époque, car, malgré la famine qui désolait la France, la bonne administration de dom Ferlus faisait régner l'abondance dans la maison[2]. L'ordinaire était certainement tout ce qu'on pouvait désirer pour des écoliers... ...Le repas (le premier souper de Marbot à Sorèze) finit, comme il avait commencé, par un chant patriotique. On se mit à genoux au couplet de la *Marseillaise* qui commence par ces mots : « Amour sacré de la patrie... », puis on défila, comme on était venu, au son du tambour; enfin, on gagna les dortoirs.

...J'aimais beaucoup les cours de littérature française, de géographie, d'histoire... Je devins un écolier passable en mathématiques, en latin, au manège et à la salle d'armes; j'appris parfaitement l'exercice du fusil et je me plaisais beaucoup aux manœuvres du bataillon formé d'élèves que commandait un vieux capitaine retraité.

Des représentants du peuple en mission parcouraient les provinces, et presque tous ceux qui dominaient dans le Midi vinrent visiter l'établissement de Sorèze, dont le titre *militaire* sonnait agréablement à leurs oreilles. Le citoyen Ferlus avait un talent tout particulier pour leur persuader qu'ils devaient soutenir un établissement destiné à former une nombreuse jeunesse, *l'espoir de la patrie* : aussi en obtenait-il tout ce qu'il voulait, et très souvent ils lui firent délivrer une grande quantité

1. Marbot exagère. Ferlus, en 1795, ne parlera que de 400 élèves.

2. « Les vastes fermes du domaine, dit ailleurs Marbot, fournirent à la nourriture du collège, et, faute d'argent, dom Ferlus payait les professeurs externes en denrées, ce qui leur convenait très fort, à une époque où la famine régnait en France... » Ici encore, le narrateur voit grand ; ces « vastes fermes » se réduisaient au *domaine de Saint-Michel*, laissé à la disposition de Ferlus par l'administration du Tarn.

de farines destinées aux approvisionnements des armées, notre principal leur persuadant que nous en faisions partie et que nous en étions la pépinière. Aussi ces représentants étaient-ils reçus et fêtés comme des souverains.

A leur arrivée, tous les élèves revêtaient leurs habits d'uniforme militaire ; le bataillon manœuvrait devant les représentants. On montait la garde à toutes les portes comme dans une place d'armes : on avait des pièces de circonstance, dans lesquelles régnait le patriotisme le plus pur : on chantait des hymnes nationaux, et, lorsqu'ils visitaient les classes, surtout celle d'histoire, on trouvait toujours l'occasion d'amener quelques tirades sur l'excellence du gouvernement *républicain* et les vertus patriotiques qui en dérivent...

Suit une anecdote où nous voyons le représentant Chabot, l'ancien capucin de Rodez, inspectant Sorèze, interrogeant Marbot sur l'histoire romaine, etc... Malheureusement, l'historiette est inexacte, au moins en un point ; il se peut fort bien que Chabot ait inspecté Sorèze, au cours de sa mission dans l'Aveyron et le Tarn, qui dura du 13 mars au 27 mai 1793[1]. Mais assurément il ne put y interroger le jeune Marbot, car au moment où celui ci entra à Sorèze (19 décembre 1793) il y avait plus d'un mois que Chabot, compromis dans une affaire de péculat, avait été décrété d'arrestation (18 novembre), pour aller ensuite à l'échafaud (5 avril 1794).

On peut d'ailleurs, il me semble, s'expliquer l'erreur de Marbot ; il a vu passer des représentants en mission, il a été interrogé par l'un d'eux. Quelque dix ou quinze ans plus tard, échangeant avec Dom Abal ses souvenirs sur Sorèze, celui-ci lui parle d'une inspection que Chabot y aurait faite au cours de sa mission de mars-mai 1793[2], et il arrive que leurs réminiscences se superposent. Ce phénomène est fréquent chez quiconque écrit des Mémoires longtemps après les événements. Cela admis, on peut tenir pour certain que des représentants en

1. A. Aulard, *Recueil des Actes du Comité de Salut public*, t. II, pp. 303, 311. Chabot ne semble pas, d'ailleurs, être retourné en mission (*ibid.*, VI, 74).

2. Il est certain que Bô et Chabot, en août 1793, allèrent à Sorèze (Camille Rabaud, *Lasource*, p. 168).

mission furent reçus à Sorèze. Paganel (un ancien curé), en mission dans le Tarn, de décembre à mars 1794; Bô, qui y revint en avril et mai; Boisset, qui parcourait l'Hérault et l'Aude en février; Chaudron Roussau, qui opérait dans l'Ariège et l'Aude (mars et mois suivants); Beauchamp, en mission auprès de l'armée des Pyrénées-Orientales, qui passa le printemps de 1794 à Toulouse; Dartigoeyte, le redoutable proconsul qui allait et venait entre Auch et Toulouse, durent passer près de Sorèze et furent sans doute tentés de visiter la célèbre Ecole. Je vois même que Dartigoeyte, rappelé par la Convention après la Terreur, s'attardait en convalescence à Sorèze[1].

L'erreur de fait que je viens de constater chez Marbot peut autoriser aussi un doute sur l'attitude qu'il prête à Ferlus. Sans doute, l'ancien bénédictin était un habile homme et savait profiter des circonstances; mais je ne crois pas qu'il ait, par pur calcul, suivi la mode du jour et, pour employer une expression familière, « hurlé avec les loups »... Il y avait, dans son fait, une grande part de sincérité, et c'était précisément sa force. Ayant pour lui l'opinion publique, les autorités constituées, il n'en était que plus à l'aise pour défendre son œuvre, telle qu'il la concevait. C'est à ce moment-là, semble-t-il, qu'il donna à ses élèves protestants (car il en avait un bon nombre) un temple et un pasteur, ce qui permet de supposer qu'il maintint aussi le culte catholique. Il recueillit et employa comme professeurs une foule de maîtres (prêtres pour la plupart) que la fermeture successive des autres collèges du Midi laissait sans ressources. Il eut et inspira confiance[2].

1. *Proc.-verb. de la Convention*, 24 octobre 1794.

2. On trouvera en *Appendice*, à la fin de ce travail, un relevé sommaire, qu'a bien voulu faire pour moi M. Gau, directeur de l'école primaire communale de Sorèze, d'après les registres des délibérations municipales, des faits concernant l'Ecole, depuis le 27 février 1791 jusqu'au 15 brumaire an IV (6 novembre 1795). Il est fort suggestif. On trouvera aussi quelques faits intéressants dans mon article de la *Révolution française* d'avril 1906 sur Nicolas-René Paulin et son beau-frère Nicolas Sanson, alors professeurs de mathématiques et d'art militaire à Sorèze, réquisitionnés en 1794 pour aller, comme capitaines du génie, concourir à la défense des Pyrénées. Sanson resta aux armées et devint général;

VIII.

Sa réputation d'éducateur était d'ailleurs bien établie.

La Convention avait décidé, dès juillet 1794, d'allouer des pensions et des indemnités aux savants, hommes de lettres, philosophes, etc..., éprouvés par la dureté du temps. Une première répartition de 258.000 francs fut faite, le 3 janvier 1795, entre 116 bénéficiaires, recevant chacun de 1.500 à 3.000 livres. Ferlus n'y était pas compris; mais on décida de dresser une deuxième liste, par une répartition complémentaire de 103.500 francs, et le nom de Ferlus fut presque aussitôt prononcé :

Comité d'instruction publique, séance du 28 pluviôse an III = 16 février 1795 : « Le Comité arrête que les citoyens ci-après nommés seront également portés sur la liste des savants, artistes et gens de lettres qui ont droit aux récompenses nationales : ... Silvestre [de] Sacy... *Ferlus*, principal de l'Ecole *nationale* de Sorèze, etc.[1]. »

Mais, deux jours après, les dispositions sont changées :

Séance du 30 pluviôse = 18 février. — Le Comité, sur la demande et d'après les éclaircissements donnés par un de ses membres, rapporte son arrêté du 28 du présent, portant que le citoyen Ferlus serait compris dans la liste[2].

J'ignore à quelle intervention malveillante était dû ce revirement soudain. En tout cas, elle ne prévalut pas, et la liste acceptée par la Convention, le 27 germinal suivant = 16 avril 1795, sur le rapport du savant et pur Daunou, porte pour 1.500 livres : « *Ferlus, principal de l'Ecole de Sorèze*[3] ». Elle

Paulin rentra à Sorèze, devint ensuite proviseur du Lycée de Toulouse, puis recteur de l'Académie de Cahors, etc...

1. J. Guillaume, V, 497.
2. J. Guillaume, V, 501.
3. *Moniteur* du 29 germinal an III = 18 avril 1795, *Réimpression*, t. XXIV, p. 232. *Proc.-verb. de la Convention*, t. LIX, p. 232.

comprenait quarante-huit noms, dont l'abbé Barthélemy, Sedaine et Castillon, le savant bibliothécaire de Toulouse.

IX.

Ferlus allait recevoir un autre honneur plus grand encore. Le décret du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795) qui organisait l'Institut, divisé en trois classes, créait dans la deuxième classe (sciences morales et politiques) six sections, dont chacune devait comprendre douze membres, six résidant à Paris et six *associés* choisis dans les départements. Ferlus fut nommé (décembre 1795) un des six associés de la section de morale. Il fit donc partie, dès l'origine, du corps supérieur que la République plaçait au sommet de la science nationale. Un titre si glorieux relevait singulièrement la situation du directeur de Sorèze. J'imagine que Daunou et Lakanal avaient dû dire ce qu'il valait. Tous ces religieux sécularisés, Oratoriens, Doctrinaires, Bénédictins se connaissaient, s'appréciaient et se donnaient appui les uns aux autres.

X.

Mais cela ne remédiait pas à la situation financière de Sorèze. Pour la sauver, Ferlus se résigna à demander, non plus des subventions que la législation nouvelle ne lui paraissait plus comporter, mais simplement la concession ou la jouissance assurée des bâtiments qu'il occupait en fait et du domaine (dit de *Saint-Michel*) qui en dépendait. La lettre qu'on va lire nous montrera avec précision où il en était.

Cette lettre[1] est adressée aux « administrateurs du *district* [de Castres]. »

Elle est datée du « 17 brumaire », mais sans indication d'année. Seulement, comme il y est question de la « *Commission*

1. *Archives départementales du Tarn*, série T.

exécutive », on ne peut songer au 17 brumaire an II = 7 novembre 1793, par la simple raison que les *Commissions exécutives*, qui, pendant la seconde partie du règne de la Convention, ont remplacé les ministères, n'ont été instituées que le 12 germinal an II = 1er avril 1794.

Il faut donc choisir entre le 17 brumaire an III = 7 novembre 1794 et le 17 brumaire an V = 8 novembre 1795, et cette dernière date me paraît devoir être écartée, attendu que la Constitution de l'an III, proclamée le 1er vendémiaire an IV = 23 septembre 1795, ayant supprimé les districts et remplacé les Commissions exécutives par les ministères, qui entrèrent en fonctions le 3 novembre, on ne s'expliquerait guère Ferlus, à la date du 8 novembre, écrivant à une autorité administrative qui n'existait plus et parlant d'un rouage du pouvoir central supprimé depuis six semaines.

La date de cette lettre ainsi déterminée, lisons-la :

Ferlus aux administrateurs du district [de Castres].

CITOYENS,

De toutes les questions qui vous sont faites par la Commission exécutive[1], la seule à laquelle je suis à même de vous aider à répondre, c'est la cinquième. Existe-t-il dans votre arrondissement des institutions particulières remarquables comme pensionnat ?

Les autres sont relatives aux établissements publics, et vous direz à la Commission combien peu de ressources offre le district relativement à cet objet essentiel.

En exposant la nature de l'établissement de Sorèze, vous mettrez la Commission à même de le classer et de juger du genre des encouragements qu'il mérite. Vous me pardonnerez si, dans ce que j'en dis, j'ai mêlé mes propres éloges. Dans ce moment, je suis identifié à l'Ecole de Sorèze et l'on [ne] peut guère parler de l'un sans parler de l'autre, et j'ai cru pouvoir me rendre la justice que j'ose attendre de tout vrai républicain.

En ajoutant cette note à celles que vous enverrez, vous la rédigerez suivant votre manière de voir; je voudrais que vous adoptassiez et que vous appuyassiez l'idée que j'ai glissée à la fin de me rendre propriétaire du local.

1. La Commission exécutive de l'instruction publique, la seconde des douze Commissions instituées par le décret du 1er avril 1794.

Forcé par les circonstances critiques où je me suis trouvé et où nous nous trouvons encore, par le désir de mettre l'établissement sur un pied digne de la confiance publique et de votre intérêt, je fais des avances et des anticipations qui m'effraveraient moi-même si je ne comptais sur l'avenir, et tant que je jetterai des fonds considérables sur un sol étranger, ce sera marcher sur un terrain miné qui peut s'écrouler sous mes pas à chaque instant et ensevelir l'édifice et le malheureux architecte qui oubliait tout pour se rendre utile.

Je crois la note que je vous envoie suffisante; elle renferme ce que je connais

Si vous me croyez propre à vous donner d'autres renseignements, disposez de moi.

Salut et fraternité.

FERLUS.

Vive la République fondée sur la justice!

Ce 17 brumaire.

Suit la *note* annoncée. C'est un exposé complet de la situation de Sorèze à la fin de 1794; il est rédigé de telle façon que le District n'aura qu'à le recopier pour l'envoyer à Paris :

En réponse à la cinquième question, nous vous dirons :

Qu'il existe à Sorèze, chef-lieu de canton, un pensionnat très considérable.

Il était tenu par des Bénédictins de Saint-Maur qui l'avaient formé sans le concours d'aucune fondation. Il avait été érigé en école militaire. A la Révolution, les biens de l'abbaye furent vendus, la presque totalité des Bénédictins l'abandonna, les élèves entretenus par l'Etat ont été renvoyés; c'est aujourd'hui un pensionnat particulier.

Il est tenu par le citoyen Ferlus qui, avec les débris de l'ancienne école presque anéantie par les secousses de la Révolution et par les manœuvres des malveillants, a élevé un établissement plus florissant que jamais et presque la seule ressource des pères de famille de cet arrondissement.

Il a retenu ou appelé pour le seconder soixante maîtres ou instituteurs. La confiance publique, après avoir été égarée par les fanatiques et les aristocrates, a récompensé son courage et sa persévérance.

Dans ce moment, plus de quatre cents jeunes gens [1] s'y forment aux principes républicains; les sciences exactes, les belles-lettres, les arts, les exercices du corps qu'on y cultive, développent les qualités de l'âme.

1. Nous voilà loin des deux cent quarante élèves de septembre 1791.

les talents de l'esprit, l'adresse et la force qui font l'homme, le citoyen, le défenseur de la patrie.

Le citoyen Ferlus, directeur de ce pensionnat, sans aucune avance de la nation que la prestation du local et la jouissance d'une petite ferme pour y tenir les bestiaux destinés à la boucherie, paye tous les maîtres et instituteurs, fournit à tous les frais, entretient, répare et augmente même, quand l'utilité l'exige, les bâtiments dont il jouit.

Depuis l'âge de vingt ans, il était professeur dans cette école où pendant vingt-trois ans[1] il a enseigné les premières classes de littérature et d'histoire naturelle ; il a publié des ouvrages relatifs à l'éducation, des morceaux de littérature et quelques écrits sur la Révolution. Dans ces écrits, comme dans sa conduite, il a toujours montré un patriotisme aussi ardent qu'éclairé et les vertus morales qui le rendent digne de conduire la jeunesse.

Parmi les professeurs qui concourent à faire fleurir cet établissement, on distingue Paulin[2] qui enseigne avec distinction et succès les fortifications et les mathématiques, que ses vertus morales et son patriotisme rendent également recommandable ; il est père de neuf enfants, et il touche à sa quarantième année. Navarre, Serres, Caillassou enseignent la même partie. Pagez, Cavaille, Simonot, Donadieu sont les principaux professeurs de littérature. Il y a des professeurs pour la physique, la chimie et l'histoire naturelle, pour les langues étrangères, pour le latin, pour l'architecture, la coupe des pierres ; des maîtres pour l'écriture, le dessin, la déclamation, en un mot, pour toutes les connaissances utiles. Tous, très bons dans leur genre et bornés à leurs fonctions, n'ont pas été à même de produire d'autres ouvrages que d'excellents élèves qui peuplent les corps de génie, d'artillerie, de marine et toutes les classes de citoyens utiles.

Le directeur de cet établissement ne néglige rien pour le compléter et le perfectionner. Il a élevé une salle de spectacle où les élèves jouent les pièces les plus propres à former l'esprit public, un front de fortification pour les exercer aux grandes manœuvres. Il travaille à former un laboratoire de chimie, à augmenter une collection d'histoire naturelle déjà assez jolie et due, en grande partie, à ses voyages dans les principales contrées de l'Europe, un cabinet de physique assez bien commencé.

Il travaillerait avec beaucoup plus de confiance et de succès si la

1. Ceci nous donne la date de l'entrée de François Ferlus à Sorèze. Né en 1748, il a dû y venir en 1768, et être chargé des hautes classes à partir de 1771.

2. On remarquera ici que Ferlus ne parle pas des cinq bénédictins sécularisés qui étaient restés avec lui en 1791, sauf Donadieu. Tous ceux qu'il va nommer, après Paulin, semblent être des laïques.

nation, en le rendant propriétaire du local qu'il occupe par cession ou par vente, le mettait à même d'asseoir son établissement sur des bases solides et de placer sur un fond à lui les immenses avances que la rigueur des temps et le désir de rendre l'école digne de la République lui font faire depuis trois ans[1].

Encouragés par cet exemple, d'autres particuliers tenteraient d'élever de semblables établissements, les gens riches placeraient leurs capitaux, les patriotes en feraient l'objet de leurs générosités, les gens instruits s'y réuniraient, et peu à peu la République, sans dépenses, sans effort, se trouverait couverte d'excellentes écoles, et le problème si difficile du meilleur plan d'instruction publique se trouverait résolu. Protection, liberté, encouragement et surveillance, voilà l'âme de l'éducation comme du commerce.

Cette note dut être transmise par le district de Castres à la *Commission exécutive*, qui avait alors pour chef Garat avec Ginguené et Clément de Ris pour adjoints, et fut certainement prise en considération dans une certaine mesure, car un arrêté du comité des finances de la Convention du 28 thermidor an III, 15 août 1795, ordonna de surseoir à la vente de l'Ecole de Sorèze, à la demande « *du citoyen Ferlus, tendant à la conservation de cette Ecole*[2] ».

X

Le décret organique du 25 octobre 1795, qui avait créé l'Institut, avait aussi institué les *Ecoles centrales*, représentant (avec des différences assez notables cependant et surtout avec des visées plus hautes) ce que nous appelons aujourd'hui l'enseignement secondaire. Le décret en établissait, sauf exception, une par département et, sauf exception aussi, c'est le chef-lieu qui devait la posséder. Albi, devenu chef-lieu, attendait donc

1. Parmi les sacrifices que s'était imposés Ferlus, il faut noter, je l'ai déjà dit, celui d'avoir conservé à sa charge ses nombreux élèves américains, dont la plupart de Saint-Domingue, ne pouvant les renvoyer chez eux. Il lui était dû de ce chef environ 200,000 francs (A. Combes, p. 54).

2. *Arch. dép. du Tarn*, série Q 2, Domaines, commune de Sorèze.

la sienne. Cette circonstance allait être un obstacle aux tentatives de Ferlus pour se faire attribuer la propriété ou la jouissance à longue durée des immeubles qu'il occupait. On s'intéressait cependant en haut lieu à lui et à son établissement. La *note* inspirée par lui en novembre 1794 au district de Castres et déjà prise en considération, comme je viens de le dire, fut assurément examinée par le gouvernement du Directoire qui avait succédé à celui de la Convention. Il en résulta, en février 1796, une proposition au Conseil des Cinq-Cents, dont voici la teneur :

Procès-verbal du Conseil des Cinq-Cents, pluviôse an IV, pp. 428-431 :

Un messager d'Etat du Directoire exécutif remet le message dont la teneur suit :

Extrait du registre des délibérations du Directoire exécutif.

Du 26 pluviôse, l'an quatrième de la République française, une et indivisible [15 février 1796].

Le Directoire exécutif, formé au nombre de membres requis par l'article CXLII de la Constitution, arrête qu'il sera fait au Conseil des Cinq-Cents un message dont la teneur suit :

Le Directoire exécutif au Conseil des Cinq-Cents.

« CITOYENS LÉGISLATEURS,

« L'Ecole de Sorèze s'est maintenue depuis la Révolution, par les soins du citoyen Ferlus qui la dirige, dans l'état florissant où elle était auparavant. Quatre cents élèves de tous les départements y puisent, sous soixante instituteurs, les principes de toutes les connaissances et les vertus républicaines : physique, mathématiques, littérature, histoire, langues étrangères, arts et talents agréables, gymnastique, tout y remplit les moments de la jeunesse et la conduit à servir utilement la patrie dans toutes les fonctions. C'est la seule Ecole qui, dans les départements du Midi, ait résisté aux excès du vandalisme.

« C'est la seule ressource pour l'instruction qui s'y soit conservée.

« Le directeur de cet important établissement a fait pour le soutenir des efforts extraordinaires, des dépenses très considérables ; son zèle, son activité, ses succès lui ont concilié l'estime universelle. Il demande : 1° que la jouissance des bâtiments et accessoires de l'École lui soit assurée, de manière à l'encourager à de nouvelles avances, à le dédommager

de celles qu'il a faites et à faire cesser les inquiétudes de ses collaborateurs et des parents des élèves sur la stabilité de cette source abondante d'instruction publique ; 2° que le domaine nommé *Saint-Michel*, qui est à la proximité du collège, et dont les productions ont toujours été employées à ses besoins, lui soit aliéné.

« Ce domaine et les bâtiments et accessoires de l'École sont des propriétés nationales. On n'admet pas que la vente doive en être consentie au citoyen Ferlus, mais que les corps administratifs, la régie de l'enregistrement, les ci-devant commissaires des revenus nationaux, d'instruction publique, tout s'est réuni à mettre en proposition : 1° la concession à titre gratuit, en faveur de ce citoyen recommandable, des bâtiments et accessoires de l'Ecole, ainsi que du mobilier à l'usage des élèves, pour vingt années consécutives ; 2° un bail à ferme, pour le même nombre d'années, du domaine dit de *Saint-Michel*, moyennant une redevance annuelle qui serait fixée par experts.

« Cette mesure paraît très convenable ; elle est annoncée par nombre de représentants du peuple comme essentielle à la manutention de l'Ecole et même comme indispensable pour encourager le directeur à de nouvelles dépenses et pour rassurer ses collaborateurs sur la stabilité de leurs emplois. La jouissance du domaine de *Saint-Michel* étant absolument nécessaire à l'entretien de l'Ecole, il n'y aurait pas lieu d'en mettre le bail à l'enchère ; l'exception à la règle est nécessaire lorsqu'elle est requise par l'utilité publique. Il est intéressant de s'occuper de cette proposition.

« Le Directoire exécutif invite le Conseil des Cinq-Cents à la prendre en considération,

« *Signé :* LETOURNEUR, président.

« Par le Directoire exécutif,

« *Signé :* Le Secrétaire général, LAGARDE. »

Sur la proposition d'un membre, le Conseil arrête qu'il sera créé une commission de cinq membres pour examiner l'objet de ce message et en faire un rapport après l'avoir communiqué à la Commission des finances et s'être concerté avec elle.

Le bureau désigne et le Conseil nomme les représentants du peuple : Lakanal, Daubermesnil, Drulhe, Martin (de la Haute-Garonne) et Saint-Martin-Valogne pour composer cette commission.

Comme on peut le voir, le message du Directoire reproduisait presque mot à mot la note rédigée par Ferlus lui-même en novembre 1794 (quinze mois auparavant).

Le choix même de la Commission nommée par les Cinq-Cents était d'un heureux augure.

Lakanal, ancien prêtre de la Doctrine chrétienne, avait été dans cette congrégation avec Raymond-Dominique Ferlus, un frère du directeur, dont je vais bientôt parler[1]; on sait, d'ailleurs, avec quel zèle il s'occupait de toutes les questions d'instruction publique.

Daubermesnil était député du Tarn. Il avait déjà siégé à la Convention, mais peu de temps, car, démissionnaire dès le 2 mai 1793 (il se sentait suspect comme Girondin), il n'avait été rappelé que le 11 août 1795, moins de trois mois avant la fin de son mandat.

Drulhe, ancien curé de la paroisse du Taur à Toulouse, avait été député de la Haute-Garonne à la Convention et l'était encore aux Cinq-Cents. C'était aussi un modéré.

Martin (de la Haute-Garonne) n'est autre que l'ex-abbé Roger Martin, ancien secrétaire de Loménie de Brienne à l'archevêché de Toulouse, ancien professeur de physique expérimentale au collège royal de cette ville, un des hommes qui ont rendu le plus de services à l'organisation de l'instruction publique à Toulouse pendant la période révolutionnaire, savant modeste, éclairé et courageux, qui mériterait d'être mieux connu.

Saint-Martin-Valogne, député de l'Aveyron, était aussi un modéré. Conventionnel, il avait été membre de cette commission des Douze contre laquelle s'était faite l'insurrection du 31 mai 1793.

En somme, modérés, anciens prêtres, méridionaux, Ferlus eût été appelé à composer lui même la Commission qu'il n'eût pas mieux choisi. Il me semble reconnaître la main de Lakanal dans la conduite de cette affaire.

1. Lakanal avait professé à Moissac, à Gimont, à Castelnaudary, à Périgueux, à Bourges et à Moulins avant d'être envoyé à la Convention par ses compatriotes de l'Ariège. A Castelnaudary, pays des Ferlus et tout voisin de Sorèze, il avait dû entendre parler d'eux. A Périgueux, il avait pu se rencontrer avec Dominique Ferlus, qui y professa également.

Daubermesnil, chargé du rapport, le présenta cinq semaines après, dans la séance du 22 mars [2 germinal an IV]. Le procès-verbal des Cinq-Cents[1] rend compte en ces termes de ce premier débat :

Le rapporteur de la Commission chargée d'examiner le message du Directoire exécutif relatif à une cession de bâtiments au citoyen Ferlus, pour un établissement nécessaire à l'éducation de la jeunesse dans le département du Tarn, fait un rapport et présente un projet de résolution tendant à céder au citoyen Ferlus les bâtiments dont il s'agit.

On demande la question préalable sur ce projet de résolution.

Après quelques débats, le Conseil ordonne l'impression du rapport et du projet de résolution et en ajourne la discussion à vingt quatre heures après la distribution.

Le *Journal des Débats et Décrets*[2] donne un compte rendu un peu moins sec que le procès-verbal officiel :

Daubermesnil, organe d'une commission, propose de conserver au directeur de l'Ecole de Sorèze, département du Tarn, la jouissance des domaines nationaux occupés par cette Ecole.

Portiez (de l'Oise) : « J'invoque l'ordre du jour sur ce projet. On vient réclamer un privilège en faveur d'un particulier, et la Constitution défend d'accorder aucune espèce de privilège. Ce n'est pas au moment où vous éprouvez tant de difficultés pour organiser les Ecoles centrales que vous devez autoriser des établissements particuliers. »

Un membre développe fort au long les services rendus à l'instruction publique par cette Ecole, à laquelle les étrangers envoient leurs enfants : il pense que le Corps législatif doit, à titre de récompense, à l'instituteur, la concession des domaines qu'il occupe.

Après quelques débats, le Conseil ordonne l'impression et l'ajournement.

Le rapport une fois imprimé, l'affaire revient un mois après en discussion.

1. Germinal, an IV, p. 38.
2. Germinal, an IV, pp. 20-21, séance du 2 germinal. C'est le *Journa des Débats* actuel.

Procès-verbal du Conseil des Cinq-Cents[1], *séance du 29 germinal an IV* [18 avril 1796] :

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de résolution présenté, avec déclaration d'urgence, par une Commission, concernant l'Ecole de Sorèze, département du Tarn, par lequel on propose de céder, pour vingt années et sous inventaire, au directeur de cette Ecole, les bâtiments, cour et jardin formant la maison de Sorèze, avec son mobilier, ainsi que le domaine de Saint-Michel en dépendant, à la charge, entre autres conditions, par ce directeur, d'employer cette maison, comme elle l'est aujourd'hui, à l'éducation de la jeunesse.

Plusieurs orateurs sont entendus pour et contre ce projet de résolution.

Ceux qui l'appuient se fondent sur les services rendus par cette Ecole. Au milieu des ravages du vandalisme, elle est demeurée le seul asile des lettres et des arts dans le Midi. Quatre cents élèves y reçoivent une éducation soignée et républicaine; quarante jeunes Américains, abandonnés de la nature entière, y ont été recueillis, instruits et entretenus. Le directeur a sacrifié sa propre fortune; et ses services sont tels, son utilité si reconnue, que le Directoire exécutif a cru devoir provoquer le projet de résolution par un message, qu'il ne s'agit que de l'adoption de ce message et qu'enfin c'est à tort qu'on attaque ce projet en le qualifiant de privilège, car là où se trouve l'utilité nationale il n'existe point de privilège.

Ceux qui attaquent le projet et demandent qu'il soit écarté par la question préalable soutiennent que cette disposition extraordinaire d'un domaine national n'est autre chose qu'un privilège en faveur d'un établissement particulier, uniquement propre à établir une distinction dont les ennemis de l'égalité ne manqueraient pas de se prévaloir pour déprécier l'instruction commune dans les écoles centrales ; que d'ailleurs ce domaine ne peut, pas plus qu'un autre, être soustrait à la soumission des porteurs de mandats. Enfin, l'on oppose le défaut d'exécution des articles 10, 11, 12 de la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique, qui prescrivent le mode par lequel les communes qui possédaient des établissements d'instruction connus sous le nom de collèges, doivent se pourvoir, pour en conserver les locaux, afin d'y organiser à leurs frais des écoles supplémentaires si elles le jugent nécessaire.

Le Conseil ferme la discussion.

1. Germinal an IV, p. 646.

La question préalable est mise aux voix et rejetée ; le Conseil déclare qu'il y a lieu de délibérer sur le projet de résolution.

Un membre s'élève contre la proposition faite par la Commission de déclarer qu'il y a urgence : il demande, au contraire, que ce projet soit discuté dans les formes constitutionnelles et subisse les trois lectures.

Cette proposition mise aux voix, la déclaration d'urgence est rejetée, et le Conseil arrête que le projet de résolution sera discuté dans les formes constitutionnelles, la lecture qui en a été donnée aujourd'hui formant la première lecture.

Le *Journal des Débats et Décrets*[1] donne un compte rendu moins sec et nomme les orateurs : Daubermesnil, Drulhe et Lakanal, *pour*, Portiez (de l'Oise) et Treilhard, *contre*. Mais c'est dans le compte rendu du *Moniteur*[2], qu'on trouve la discussion avec toute son ampleur :

CONSEIL DES CINQ-CENTS. — SÉANCE DU 29 GERMINAL.

DAUBERMESNIL. — Dans la séance du 2 de ce mois, vous ordonnâtes l'impression du projet de résolution qui vous fut présenté par votre commission chargée de vous faire un rapport sur le message du Directoire exécutif, relatif à l'Ecole de Sorèze. Je viens le présenter à la discussion avec les changements à l'aide desquels votre commission a pensé qu'il était possible de concilier ce qu'exige l'économie que les circonstances commandent avec ce qui vous inspire l'intérêt bien pressant, bien général de l'instruction publique : elle vous propose de restreindre la concession demandée par le message à la seule jouissance des bâtiments, cours et dépendances, formant ci-devant la maison et école de Sorèze, ainsi que le mobilier qui y est attaché, ce qui réduit le projet de résolution à l'article unique que je vais lire.

Le rapporteur lit cet article.

PORTIEZ (de l'Oise) demande la question préalable sur ce projet, en la motivant sur la nécessité de ne pas consacrer par une loi le retour des privilèges.

DRULHE. — Si les services rendus par l'estimable citoyen dont il est question étaient connus d'une manière particulière par les membres du Conseil, j'ose affirmer qu'il n'y aurait ici qu'une voix pour adopter le projet présenté.

1. Germinal an IV, nº 174, p. 401.
2. *Moniteur* du 3 floréal an IV (22 avril 1796).

Oui, si vos enfants eussent trouvé dans cet asile demeuré ouvert aux sciences et à l'instruction publique, pendant que l'une était négligée et les autres proscrites, vous sentiriez vos entrailles paternelles émues, et la voix de la reconnaissance se ferait entendre.

Serait-ce un privilège que de conserver à l'instruction publique un établissement qui seul a résisté, dans le Midi, aux coups du vandalisme? Serait-ce un privilège que d'assurer à la génération qui nous succède le moyen qui lui reste encore de réparer l'inactivité funeste des dernières années?

Depuis cinq ans, législateurs, les enfants ne se sont-ils pas livrés à l'oisiveté, à la dissipation, aux préjugés, aux vices même? N'est-il pas temps de régénérer cette portion de la société, l'espoir de la patrie? Que deviendra la République, en effet, si à ses fondateurs éclairés et vertueux il ne peut succéder qu'une peuplade ignorante et corrompue?

Il y a, dit-on, des Ecoles centrales. Il doit y en avoir, mais sont-elles installées? sont-elles prêtes à l'être? Il en existe une où quatre cents républicains du Midi reçoivent une éducation soignée; ceux-là du moins ont été, par les soins de l'instituteur généreux, qui a sacrifié pour eux une partie de sa fortune, préservés de la contagion générale. Que la reconnaissance nationale achève l'ouvrage du désintéressement et de la philanthropie.

Je demande que le projet soit adopté.

Cette proposition est très vivement appuyée.

Treilhard. — On n'insisterait pas sans doute en faveur du projet de résolution, si on avait présentes à l'esprit les dispositions de la loi du 3 brumaire; elle porte que, dans les communes où il n'y a pas d'écoles centrales, les administrations peuvent, si elles le jugent nécessaire, conserver les établissements connus sous le nom de collèges et de maisons d'éducation, et les organiser à leurs frais.

Cette loi suffit aux administrateurs du département du Tarn et doit suffire au directeur dont il est question.

Cette loi prouve assez que vous avez voulu favoriser l'instruction pour que vous n'ayez point de recours au moyen extraordinaire qu'on vous propose, moyen qui, quoi qu'on en dise, n'est autre chose qu'un privilège. Je prétends que tous les établissements de ce genre doivent être protégés, et que nul ne doit l'être de préférence, sans cela vous détruirez la concurrence qui doit exister entre eux.

Mais une considération beaucoup plus frappante se présente : donnez au directeur de l'école le domaine dont il s'agit, que diriez-vous demain au porteur du mandat qui l'aura soumissionné?

Je demande la question préalable sur le projet en la motivant sur l'existence de la loi du 3 brumaire.

LAKANAL. — L'observation de Treilhard sur la loi du 3 brumaire a été prévue, elle est remplie, et les administrateurs, les communes voisines ont demandé la conservation de l'Ecole; mais pour que cette Ecole soit conservée, pour qu'elle continue d'être utile, autant qu'elle l'a été, il faut que le local qu'elle occupe lui soit assuré.

On a dit que c'était consacrer un privilège. Le Directoire a donc voulu en rétablir un, car le projet qui vous est présenté a été provoqué par un message du Directoire. Il est temps d'enlever aux mots cette valeur magique qu'on leur a donnée pour renverser, dans le cours de la Révolution, une foule d'institution utiles. Y a-t-il un privilège là où l'intérêt national fait entendre sa voix?

Adoptez la question préalable sur le projet, demain le domaine sera mis en vente, il passe en des mains étrangères à l'instruction publique, et sa situation est telle qu'il sera cédé à vil prix.

Je ne connais le directeur de l'Ecole de Sorèze que par la correspondance qu'il a entretenue avec le Comité d'instruction publique, mais qu'il me soit permis de dire qu'il serait bien à désirer que le gouvernement eût de pareilles indemnités à accorder à de grands nombres d'hommes; celui-là, à un patriotisme non démenti, joint des connaissances très étendues; quatre cents jeunes gens lui doivent leur éducation, et il a généreusement consacré à leur entretien une partie de sa fortune.

Un dernier trait achèvera de le peindre : il a sauvé des fureurs du vandalisme et des proscriptions une foule de gens de lettres et de savants, qui ont trouvé auprès de lui un asile contre la persécution, un appui dans leur misère.

(Aux voix, aux voix le projet, *s'écrie une foule de membres.*)

BAUDIN. — Je demande, par motion d'ordre, que le projet soit au moins soumis aux trois lectures constitutionnelles; alors il sera facile de motiver la question préalable. Si le citoyen dont il est question a droit à des indemnités, elles lui seront accordées, et il s'en servira pour acheter le domaine (Des murmures s'élèvent).

THIBAUT. — Je demande l'ajournement du projet jusqu'au moment où les Ecoles centrales seront organisées; pour les établir il faut de l'argent, et pour avoir de l'argent il faut vendre vos domaines.

On demande la question préalable sur le projet.

DAUBERMÉNIL. — « Je répondrai brièvement aux objections qui ont été faites : la Commission propose, a dit un des préopinants, une concession plus considérable que celle demandée par le chef de l'école, ce qui est prouvé par une de ses lettres distribuée aux membres du Corps législatif. La Commission eût eu à délibérer sur cette lettre, elle vous eût présenté des vues analogues à ce qui y est exprimé si elle les avait trouvées

compatibles avec la justice et avec l'utilité, mais vous l'avez chargée de présenter ses vues sur le message du directoire exécutif ; c'est là le seul objet qui devait faire la matière de ses délibérations et dont elle devait vous occuper. Mais, ajoute-t-on, on aurait dû suivre la marche indiquée par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique. Et quoi ? la loi accorde aux communes les édifices qu'elles renfermaient et qui étaient précédemment affectés aux collèges, vous refuseriez de les céder au particulier qui, à de meilleures conditions que l'Etat, veut maintenir cet établissement, surtout lorsque les communes et toutes les autorités conviennent de l'utilité de la justice de la demande : et je vous prie d'observer qu'en adoptant le projet de résolution, vous déchargez la République de toute espèce de frais ; au lieu que, si l'on avait suivi la marche indiquée dans cette loi dans l'article XI, titre II, l'entretien eût été à la charge de la République ou du département, mais, dans tous les cas, eût pesé sur les citoyens ; l'avantage réel parle donc en faveur du projet de résolution.

« Je ne combattrai pas ce qui a été dit, que cet établissement serait soustrait à la surveillance des autorités ; et d'abord, ce serait un reproche à la loi qui autorise les maisons d'éducation, mais est-il vrai que de pareils établissements puissent ne pas être sous la surveillance directe et continuelle de l'autorité publique ? Peut-on croire que la loi ait voulu les soustraire à la vigilance paternelle des fonctionnaires publics ? Non, l'autorité a dans tous les moments le droit de surveillance de tous les endroits où les enfants reçoivent la nourriture morale, et, enfin, par la concession que la Commission vous propose, au lieu de la perdre, comme on le prétend, l'autorité l'acquerrait s'il était nécessaire, s'il était possible qu'elle l'acquît.

« On objecte que c'est un privilège ; oui, pour les enfants de ceux qui sont fort attachés à la chose publique ; ne pensez pas que les aristocrates en profitent. Une école où les enfants sont élevés dans les principes républicains, une école où tout respire l'amour de la patrie et de la liberté, n'est pas digne d'eux ; et depuis longtemps, ils ne voient pas ses progrès sans douleur ; depuis longtemps, ils travaillent à la miner, à la détruire. On a dit encore que cette concession s'étendait à une quantité considérable de prairies. J'observe à cet égard que le domaine qui contenait ces prairies a été distrait du projet de résolution dans ce dernier travail de la Commission ; que la concession ne s'étend que sur les bâtiments et cours formant le ci-devant collège, aussi que le mobilier dont l'inventaire que voilà fut fait le 3 vendémiaire dernier.

« On nous a dit : Vous altérez le gage des mandats ; mais, je le demande, en quoi donc est-il altéré ?

« Aliénez-vous ? Donnez-vous ? Si vous vendiez cet objet, cela ne pour-

rait être qu'à un très bas prix; sans doute, il se trouverait des soumissionnaires, mais alors pour une très modique somme: le plus bel établissement d'instruction publique serait morcelé et il ne resterait que son souvenir et de longs et inutiles regrets de sa perte. Mais que vous propose la Commission ? de céder pour un temps la jouissance de cet édifice; alors le gage du mandat subsiste; vous conservez à la jeunesse une source féconde d'instruction et vous réparez, autant qu'il est en vous, la lacune que la Révolution a causée dans cette intéressante partie. »

La question préalable, mise aux voix, après une première épreuve douteuse, est rejetée.

Le Conseil ajourne ensuite le projet dans les formes constitutionnelles [1].

Portiez (de l'Oise), qui devait finir sa carrière comme doyen de la Faculté de droit de Paris, et le jurisconsulte Treilhard, qui allait faire partie du Directoire deux ans plus tard, défendaient âprement, on le voit, les intérêts du Trésor. Il faut se rappeler, d'ailleurs, que c'est sur le rapport de Treilhard qu'avait été votée, en novembre 1789, la loi qui mettait les biens du clergé à la disposition de la nation. Quant aux plaidoyers de Drulhe et de Lakanal, ce sont des témoignages considérables en l'honneur de Ferlus.

Un des arguments invoqués par Portiez, l'obligation de ne pas faire tort aux Ecoles centrales, allait être précisément relevé par la ville d'Albi :

Procès-verbal des Cinq-Cents [2], *séance du 23 floréal an IV* (12 mai 1796).

L'Administration municipale d'Albi adresse au Conseil un mémoire tendant à prouver que l'intérêt général s'oppose à accorder au directeur de l'École de Sorèze la jouissance du domaine qu'il occupe.

Le Conseil renvoie ce mémoire à l'examen de la Commission qui a fait un rapport et présenté un projet de résolution relativement à l'Ecole de Sorèze.

Finalement, Ferlus perdit la partie.

1. C'est-à-dire décide de passer à une seconde lecture.
2. Floréal an IV, p. 456.

Procès-verbal des Cinq-Cents[1], *séance du 28 thermidor an IV* (15 août 1796).

Un membre, au nom d'une Commission spéciale, présente un projet d'arrêté sur le message du Directoire exécutif du 26 pluviôse dernier, relatif à la concession à titre gratuit de la jouissance de l'École de Sorèze pendant vingt ans, demandée par le citoyen Ferlus, directeur de cette École, et à l'aliénation pour même nombre d'années du domaine dit de Saint-Michel.

Ce projet d'arrêté est adopté en ces termes :

« Le Conseil des Cinq-Cents, considérant que la concession de la maison formant ci-devant l'École de Sorèze et du domaine dit de Saint-Michel en dépendant, demandée par le citoyen Ferlus, altérerait le gage des mandats, et qu'elle soustrairait pour un long terme, de la vente des biens nationaux ordonnée par la loi du 28 ventôse, les objets qui ne peuvent en être exceptés;

« Passe à l'ordre du jour, et renvoie le pétitionnaire devant le Directoire exécutif pour statuer sur les indemnités à lui accorder s'il y a lieu. »

XII

Cette mention finale d'une « indemnité s'il y a lieu » prouvait du moins que l'on reconnaissait les services rendus par Ferlus. Un document postérieur[2] m'apprend que le Directoire, après que Ferlus eut acheté Sorèze pour son compte, lui alloua 30.000 livres, « mais à la condition, dit-il, qu'il serait fait une compensation sur cette somme avec 20.000 livres pour prix du mobilier, 3.000 livres pour 100 quintaux de blé que les agents du gouvernement m'avaient prêtés sans m'annoncer de crise et avec 8.000 livres que je devais du dernier quart en numéraire du prix de mes acquisitions ».

Quoi qu'il en soit, et avant même de parler d'indemnité, Ferlus eut vite pris sa détermination d'acheter Sorèze, puisqu'on ne voulait pas lui en accorder la jouissance. Vingt jours après

1. Thermidor an IV, p. 527-528.

2. Lettre de F. Ferlus au Préfet du Tarn, 13 juin 1806 (*Archives du Tarn*, série T).

le vote négatif du Conseil des Cinq-Cents, il concluait l'acquisition (5 septembre 1756). Il lui importait, en effet, de rester maître absolu de la maison. Or, des dissentiments s'étaient glissés parmi ses collaborateurs. Une partie de ceux-ci demandait à « partager des bénéfices qui n'existaient pas »; d'autres voulaient que le rôle du directeur fût exercé par chacun à tour de rôle (A. Combes, p. 54-55). Pour couper court à toutes ces tentatives, Ferlus, dit M. Combes, « se rendit secrètement à Albi », et, à l'aide nouveaux emprunts personnellement contractés [1], soumissionna le collège de Sorèze et le domaine de Saint-Michel, mis en vente par ordre du Corps législatif, et ne rentra à Sorèze que « possesseur définitif » (A. Combes. p. 54-55).

Voici l'extrait de l'acte de vente qu'a bien voulu me communiquer M. l'archiviste Portal :

Le 19 fructidor an IV (5 septembre 1796).

Nous, membres de l'Administration centrale du département du Tarn,... en vertu de la loi du 28 ventôse dernier,... avons... vendu...

Au citoyen François Ferlus, directeur de l'Ecole de Sorèze, y demeurant,

1° La maison, enclos et ses dépendances du ci-devant collège de Sorèze, y compris la maison dite cordonnerie, avec les deux petits jardins clôturés en dépendant, le tout comme en jouissaient les ci-devant Bénédictins...

2° Un domaine appelé Saint-Michel, situé dans la commune de Sorèze.. . . . . .

. . . . . .

Moyennant la somme de cent dix-neuf mille cinq cent vingt francs (119.520 f.) [2]...

En même temps, utilisant ses nombreuses relations, il multipliait les appels à l'opinion publique. Deux jours après l'acquisition de Sorèze, le 7 septembre 1796, le *Moniteur* publiait l'article suivant :

1. « Aidé de la bourse de ses parents et amis », dira plus tard son frère Dominique (*Recours au Roi en Conseil d'Etat*, avril 1824).

2. Arch. du Tarn, série Q¹, Dom. nat., registre 42.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les exercices publics de l'Ecole de Sorèze sont fixés, depuis l'ère républicaine, au troisième des jours complémentaires, et continuent les deux jours suivants.

Ces exercices offrent un beau spectacle à l'ami des sciences, et la fête la plus touchante à tous ceux qui s'intéressent à la jeunesse, et qui aiment à prévoir dans ses premiers essais la destinée des générations futures.

Trois cent cinquante élèves réunis de tous les départements dans cette école célèbre rendent compte au public, pendant ces trois jours, des études qui les ont occupés dans le cours de l'année classique. Les différentes divisions répondent successivement sur les éléments des sciences physiques et mathématiques, des belles-lettres, de la morale, de l'histoire, des langues anciennes et modernes. La musique, la danse, l'escrime, les manœuvres militaires et d'autres exercices gymnastiques, en rompant l'uniformité de ces travaux, y répandent un nouvel intérêt. Un salon présente au public ce que les élèves ont fait de mieux en peinture, dessin, architecture, fortification, topographie, stéréostomie. Chaque séance est terminée par la représentation de quelque pièce de nos meilleurs auteurs.

On a pensé que ces essais dramatiques auraient le double avantage d'orner l'esprit des jeunes gens des plus belles maximes et de former leur organe à l'accent oratoire.

Les prix qu'on distribue ce dernier jour à ceux qui ont excellé dans quelques-uns de ces genres consistent en médailles d'or et d'argent.

Le directeur n'a rien négligé de ce qui peut exciter le talent et l'émulation des jeunes élèves. Tous les ans, les citoyens s'y sont rendus en foule pour juger les succès des disciples et des instituteurs ; on espère que cette année, qui sera une époque mémorable dans l'histoire de la renaissance des lettres, on y verra le même empressement.

XIII

Voilà, en somme, Ferlus chez lui.

Il garda généreusement tous ses collaborateurs, moins un seul (A. Combes, p. 56), et certain désormais de ne plus « travailler sur un sol étranger », ainsi qu'il l'écrivait en novembre 1794, « il compléta, soit par la restauration des anciens

bâtiments, soit par l'addition de constructions nombreuses, soit par l'extension donnée au système d'éducation, la maison dont la destinée allait désormais identifier la sienne » (A. Combes, *ibid.*).

Mais avant tout, en cette année 1796, il s'adjoignit comme collaborateur et associé son frère cadet, qui devait continuer son œuvre.

Raymond-Dominique Ferlus, né à Castelnaudary comme son aîné, en décembre 1756, c'est-à-dire huit ans plus tard, avait appartenu aussi à l'état religieux, non pas comme bénédictin, mais comme prêtre de la Congrégation de la doctrine chrétienne. On sait le rôle important qu'eut cette congrégation enseignante, surtout dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, après l'expulsion des jésuites. Elle tenait un grand nombre de collèges, principalement dans le Midi, celui de l'Esquille, à Toulouse, celui de Guyenne, à Bordeaux, etc. On n'ignore pas aussi que beaucoup de ses membres, favorables aux idées nouvelles, eurent un rôle plus ou moins considérable dans la Révolution.

Dominique Ferlus avait professé dans les divers collèges de la congrégation, à Brives, à La Flèche, où il dut connaître le Toulousain Villar, doctrinaire comme lui, — depuis évêque constitutionnel de la Mayenne, conventionnel, membre de l'Académie française, — à Périgueux, où je présume qu'il se rencontra avec Lakanal, doctrinaire lui aussi, — à Toulouse, au collège de l'Esquille, où il eut pour confrère, collègue et ami le philosophe Laromiguière, — enfin à Bordeaux, au collège de Guyenne, où il occupa la chaire de rhétorique pendant dix années, jusqu'au moment où les événements de la Révolution amenèrent la fermeture de la maison. Mais ses amis le recueillirent et l'appelèrent, en décembre 1794, comme gardien des collections de l'Ecole normale, qui venait de s'ouvrir à Paris.

Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention nationale. — séance du 26 frimaire an III [16 décembre 1794] :

Les représentants du peuple près l'Ecole normale[1] chargent de l'inspection et de la surveillance de ces collections [collections de livres, d'instruments de physique expérimentale et d'objets d'histoire naturelle] le citoyen Ferlus, ci-devant professeur d'éloquence au Collège national do Bordeaux[2].

Je perds de vue Dominique Ferlus dans les mois qui suivent. En tout cas, à la fin de 1796, le voilà installé à Sorèze auprès de son frère aîné. Ils ne se quittèrent plus. Dominique, rompant tout à fait avec ses liens ecclésiastiques, se maria en 1799 avec Mlle Emilie de Bernard, devint veuf en 1807, et, lorsque François Ferlus fut mort le 11 juin 1812, lui succéda dans la direction de la maison. Il ne mourut lui-même que le 1er mars 1840. L'histoire de sa longue direction, traversée sous la Restauration par des orages bien inattendus, serait singulièrement instructive. Mais ce sujet a déjà été esquissé dans divers ouvrages, et d'ailleurs il est absolument distinct de celui que je me suis proposé. J'ai voulu simplement reconstituer, avec des textes officiels, la suite des efforts intelligents et courageux de François Ferlus pour faire vivre l'Ecole de Sorèze, de 1791 à 1796, pendant les orages de la Révolution.

Claude PERROUD.

1. C'étaient Lakanal et Deleyre. J'ai dit les liens qui existaient entre Lakanal et Dominique Ferlus; quant à Deleyre, député de la Gironde, il avait dû connaître Ferlus à Bordeaux.

2. J. Guillaume, V, 321. Le savant éditeur ajoute en note : « Cet alinéa est biffé à la minute, mais subsiste au registre des arrêtés exécutoires. »

Relevé sommaire, sur les registres des délibérations communales de Sorèze, des faits concernant le Collège ou Ecole militaire de cette localité, depuis 1791 jusqu'au 15 brumaire an IV[1].

1791 27 février. — Prestation de serment du sieur Mathieu (Michel), bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, professeur d'histoire (2e classe).

— 29 mai. — Requête d'un certain nombre de maîtres de l'Ecole pour être déchargés de la taxe à laquelle ils ont été imposés pour la contribution patriotique. Avis favorable est donné.

— 24 juillet. — Un membre du Directoire du département et le syndic suppléant viennent solliciter Dom Despaulx de retirer sa démission de directeur de l'Ecole militaire. Ils échouent. Ils profitent de leur démarche pour organiser ladite Ecole. Ordre est donné à la municipalité de Sorèze d'aller exiger des instituteurs le serment individuel. Ordre exécuté.

— 29 novembre. — Les maîtres de musique et de danse du Collège seront taxés à 24 et 12 livres, suivant leur offre au don patriotique.

— 4 décembre. — Avis favorable au dégrèvement des maîtres de l'Ecole Simonot et Potard.

1792 26 janvier. — Le citoyen Joulia appuiera, à Castres, une pétition du sieur Ferlus (dr de l'Ecole), remplie de justice.

— 25 mai. — Prestation de serment des professeurs devant l'arbre de la liberté.

An I 31 décembre. — Prestation de serment du citoyen Amoreux, professeur bénévole du Collège, ci-devant bénédictin.

— 6 janvier. — Le citoyen Ferlus assiste au Conseil général de la commune en qualité de notable. De même aux séances suivantes, du 8 janvier au 28 avril.

1793 16 juin. — Le Conseil enjoint au citoyen Ferlus, directeur, de faire recouvrir le hangar de Saint-Michel (domaine national), qui a été découvert ou d'exhiber les pouvoirs en vertu desquels il l'a fait découvrir.

— 12 juillet. — Lecture est faite au Conseil d'une réquisition des préposés des subsistances militaires demandant qu'il soit fourni dans les édifices du collège les emplacements néces-

1. Dans ce relevé, où on pourra noter les noms des collaborateurs de Ferlus, je supprime çà et là les faits les moins importants, parmi lesquels de nombreux certificats de civisme ou de résidence accordés à des élèves.

On remarquera que les certificats accordés aux professeurs et au directeur sont plusieurs fois renouvelés. On verra surtout que Ferlus se mêla activement à la vie politique de la cité, ne fut-ce que pour mieux défendre les intérêts dont il avait la garde.

saires à établir des Magasins militaires. Le Conseil déclare qu'il n'y a pas lieu de délibérer, à cause des inconvénients qui en résulteraient pour l'Ecole.

Le procureur de la commune requiert le pouvoir exécutif de prendre les informations et mesures convenables pour faire transporter du sable, déposé dans une cour de l'école, chez le citoyen Barrau. Il est relevé, sur le procès-verbal de la séance, de l'extrait des registres du district de Castres, du 25 juin 1793, par lequel le Conseil du district autorise le principal de l'Ecole à transporter, à ses frais, dans la petite cour du collège, le hangar situé dans la propriété nationale de Saint-Michel. Le Conseil arrête conformément à l'arrêt du district.

Le Conseil, après avoir entendu le citoyen Ferlus, lequel déclare (au sujet de l'enlèvement du sable) qu'il n'a aucun compte à rendre à la commune de l'emploi des provisions qui sont dans sa maison, arrête qu'il n'y a pas lieu de délibérer sur la réquisition du procureur.

1793 28 juillet. — District de Castres. Canton de Sorèze. Les citoyens du canton se réunissent en assemblée primaire. Le citoyen Ferlus siège au bureau et est chargé de porter à la Convention le procès-verbal de la séance.

— 25 septembre. — Raymond Despaulx est valablement déchargé de la somme de 5.524 francs sur les 9.000 francs de contribution patriotique qu'il devait payer. (La communauté des Bénédictins ayant été supprimée.)

— 10 octobre. — Le citoyen Reboul, professeur, reçoit l'attestation la plus avantageuse du civisme qu'il n'a cessé de démontrer.

— 16 octobre. — Certificat de civisme au citoyen Dumas Saint-Georges, officier de police à l'Ecole.

An II 2e mois, 1re décade, 2e jour (23 octobre 1793). — Un maître et un élève, d'origine anglaise, seront considérés en état d'arrestation, avec, pour l'élève, le Collège comme lieu de détention et la ville pour le maître, jusqu'au reçu des ordres de la Convention.

— 2e mois, 12e jour (2 novembre). — En exécution du décret de la Convention[1], le citoyen Ossatery (?), Irlandais d'origine, quoique reconnu pour un vrai et ardent républicain, est mis en arrestation et détenu dans l'enceinte du Collège.

An II 17 novembre. — Les professeurs de l'Ecole sont dispensés de la Réquisition de la levée en masse.

Attestation que le citoyen Ferlus, directeur de l'Ecole, a besoin de nombreuses provisions pour son établissement et invitation à toutes les autorités du département et autres de faciliter sa tâche pour l'achat desdites provisions.

1. Les décrets qui, après la trahison de Toulon, avaient prescrit l'arrestation de tous les Anglais se trouvant en France.

An II 24 novembre. — Certificat de civisme accordé au citoyen Casse, maître d'exercice au Collège, adjudant du bataillon *Le Vengeur*.

— 21 frimaire. — Certificat de civisme accordé au citoyen Cruppi, professeur.

— 2 nivôse. — Se sont présentés au Conseil général de la commune les citoyens étrangers, parmi lesquels les nommés : Ossatery, Irlandais, professeur d'anglais; Kern, professeur de langue allemande; Barba, professeur de langue espagnole; Grassi, Italien, maître de violon; Fay, Allemand, maître de cor; Carlo Bataglini, maître de musique. Ils sont admis au bienfait d'hospitalité.

Certificat de civisme accordé aux citoyens Abbal, sous-principal; Amoreux, Caillassou, Tronq, professeurs; Lavigne, maître d'armes.

— 3 nivôse. — Certificat de civisme accordé au citoyen Donadieu, professeur; André Reynout, préfet de l'Ecole.

— 9 nivôse. — Certificat de civisme accordé aux citoyens Roquière, professeur; Caillassou, professeur, demande un certificat de civisme pour l'élève Sauvan.

— 19 nivôse. — Certificat de civisme au citoyen Ferlus, directeur.

— 2 pluviôse. — Le citoyen Bequé, professeur de violon, réclame un certificat de civisme pour son fils, lieutenant de génie dans l'armée des Pyrénées-Orientales.

— 5 pluviôse. — Certificat de civisme accordé au citoyen Izombard, professeur.

— 26 pluviôse. — Donadieu et Vincent Amoreux, professeurs, obtiennent un certificat de civisme.

— 4 ventôse. — A l'occasion de la constitution de la nouvelle municipalité, le citoyen Balette, ancien maire, fait connaître les raisons qui avaient poussé les professeurs à démissionner de leur place au Conseil général. Ce n'est pas par incivisme, mais parce que l'éducation des élèves souffrait trop de l'absence des professeurs.

— 4 et 5 ventôse. — Le citoyen Trilhe, professeur, agent national démissionnaire, demande la nomination de deux commissaires pour vérifier et clôturer ses comptes. Accordé.

— 9 ventôse. — Deux officiers municipaux vont trouver le citoyen Ferlus pour s'entendre avec lui (la rente, 60 francs, du magasin à fourrage paraissant fort chère).

— 19 ventôse. — Les deux officiers municipaux chargés de se retirer vers le citoyen Ferlus pour traiter avec lui de la diminution du loyer du magasin à fourrage et de lui demander le garde-pile qui y est contigu, rapportent : le citoyen Ferlus a dit n'avoir jamais fait de marché pour le loyer du magasin; il a pris ce qu'on lui a offert et s'en tient à la délibération du conseil au sujet de la diminution. Il ne peut se dessaisir du garde-pile.

— 30 ventôse. — Le citoyen Ossattery (Irlandais), professeur, ayant

pressenti le conseil sur une demande de certificat de civisme, obtient l'assurance qu'il lui sera accordé à sa première demande.

An II 4 germinal. — Le citoyen Ferlus et dix professeurs obtiennent un certificat de civisme.

— 6 germinal. — Avis favorable à la pétition du citoyen Ferlus portant demande que la municipalité constate et certifie la quantité de grains dont il a besoin pour l'Ecole. Demande encore un prêt de 20 septiers de blé. Accordé.

— 15 germinal. — Certificat de civisme accordé au citoyen Cruppi, professeur.

Le professeur de mathématiques demande par lettre une attestation de bonne conduite et de son patriotisme jusqu'en avril 1792 et qu'il n'a pas contracté mariage jusqu'à ce jour et était membre de la Société populaire. Accordé.

— 18 germinal. — Le citoyen Serres, professeur et pensionnaire de l'État, demande un certificat de civisme et de résidence : le premier est refusé, Serres n'étant pas dans la commune depuis trois... (?) [mois, sans doute]. Le second accordé depuis le 26 pluviôse.

— 7 floréal. — Le citoyen Robert, officier de police au pensionnat, obtient un certificat de civisme.

— 2 prairial. — L'arrêté de Chaudron-Roussau, représentant du peuple, en date du 26 floréal, est inséré au procès-verbal de ce jour. Il autorise le citoyen Ferlus à faire fabriquer à ses risques et périls les étoffes de laine nécessaires et propres à l'habillement de ses élèves ; 2° à employer à la susdite fabrication la laine de ses moutons ; 3° lesdites laines ne pourront être réquisitionnées.

— 6 prairial. — Les citoyens Ferlus et Assiot, députés par la Société populaire, se présentent au Conseil. Le citoyen Ferlus fait suspendre le versement des grains réquisitionnés par le représentant du peuple Bô, la réquisition ayant paru illégale. On députera quelqu'un à Bô.

— 1er messidor. — Le citoyen Paulin, professeur de mathématiques, s'offre à faire un cours public d'arithmétique et de géométrie pratique à l'usage des jeunes gens de la commune. Il fera comprendre les changements apportés dans les opérations d'arithmétique par l'introduction des nouvelles mesures décrétées par la Convention. Adopté. Les citoyens Abbal, Ferlus, Amoreux, etc., directeur et professeurs, demandent un certificat de civisme, de résidence, de non détention et de non émigration. Accordé.

— 26 messidor. — Le citoyen Donadieu, professeur, fait au Temple de l'Eternel, devant la municipalité décorée de ses écharpes, un discours patriotique dans lequel il a ramené les différentes époques de la Révolution et les motifs qui ont donné lieu à la fête de ce jour.

— 29 thermidor. — Relevé de l'arrêté suivant du 30 messidor : Le

représentant du peuple en séance à Toulouse déclare que, dans son arrêté du 28 thermidor dernier (ordonnant à tous les jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans de se rendre au camp de Carcassonne), il n'a pas entendu comprendre les élèves de l'Ecole.

An III 1er vendémiaire. — Certificat de civisme au citoyen Ferlus.

— 4 vendémiaire. — Le citoyen Cruppi, professeur à l'Ecole, se plaint que les riches de Sorèze enlèvent toute la viande des bouchers. Défense est faite aux bouchers de délivrer désormais plus de cinq livres de viande.

— 3 brumaire. — Les citoyens Cruppi et Simonot ayant demandé du seigle au maire, le Conseil délibère qu'il sera sursis à toute espèce de distribution aux professeurs du pensionnat jusqu'à l'arrivée du directeur Ferlus qui, croit-on, est en voyage pour procurer à ces citoyens les subsistances dont ils peuvent avoir besoin.

— 1er frimaire. — Le citoyen Ferlus est réquisitionné pour fournir 74 quintaux de foin.

— 3 frimaire. — Le citoyen Ferlus ayant fait porter à la commune un arrêté du représentant du peuple Milhaud, du 24 prairial an II et portant que le foin qui croît dans le parc et une petite ferme est nécessaire à l'École, est exempté de verser les 74 quintaux de foin.

— 9 frimaire. — Le citoyen Ferlus, directeur, fait présenter une copie de la lettre du représentant du peuple en mission dans les départements du Tarn, Gers et Haute-Garonne, par laquelle les prêtres qui se sont dévoués à l'enseignement et sont occnpés présentement en cette qualité au collège de Sorèze sont dispensés de quitter le département dans le délai de trois jours,

— 14 frimaire. — Attestation donnée au citoyen Ferlus qu'on lui doit la conservation de l'École de Sorèze; qu'il a déployé autant de patience que d'énergie dans la régénération des élèves; qu'il a été un des premiers à consacrer les droits de l'homme et de l'égalité en recevant un nègre parmi les élèves de l'École, etc.; qu'il a donné un exemple de philanthropie et de générosité en recevant gratuitement des enfants de colons de Saint-Domingue dont la fortune a été anéantie, et qu'enfin toutes les branches de l'éducation républicaine sont professées dans son établissement.

— 21 frimaire. — Le citoyen Ferlus obtient un certificat de résidence, bonne vie, non détention et non émigration.

— 26 nivôse. — Certificat de civisme accordé au citoyen Assiot père, instituteur au pensionnat.

— 20 thermidor. — Le citoyen Cruppi est nommé lieutenant de la garde nationale. Le citoyen Trilhe est nommé officier municipal.

— 26 thermidor. — Le citoyen Ferlus est taxé à 1.795 francs comme part à supporter dans le déficit éprouvé par la commune sur

l'emprunt fait en vertu d'une délibération du 28 août 1793 (vieux style).

An III 16 fructidor. — Le citoyen Ferlus donne reçu de la somme de 217 livres 10 sols à lui payée pour les objets qui lui furent prébendés lors des réquisitions et pour le renouvellement desquels il a dépensé de 6 à 8.000 livres.

An IV 2 vendémiaire. — Le Conseil délibère qu'il se transportera à l'Ecole pour faire l'inventaire du mobilier afin de répondre à une lettre de l'administration du district demandant : 1° la valeur du mobilier qui sert à ladite Ecole et qui appartient à la République; 2° la valeur du logement et autres bâtiments, parc, enclos; 3° la valeur de Saint-Michel et dépendances.

— 3 vendémiaire. — Inventaire du mobilier, du parc, de Saint-Michel (suit l'inventaire). Evaluation en rentes : le parc 2,000 francs, Saint-Michel 3.600 francs

---

Xavier de CARDAILLAC.

LA BATAILLE DE RONCEVAUX

(*Suite et fin.*)

VI.

LES VAINQUEURS DE LA BATAILLE.

L'arabe Ibn-Al-Athir, dans ses manuscrits du commencement du treizième siècle, affirme que ce furent les Musulmans de Saragosse qui infligèrent à l'armée franque la défaite de Roncevaux. C'est la version adoptée par la *Chanson de Roland* et par tous les poèmes antérieurs ou postérieurs, qui méconnurent les Navarrais et ne mirent les compagnons du Paladin aux prises qu'avec les Sarrasins maîtres, alors, de l'Aragon[1]. Mais le poème de la *Chanson de Roland*, connu déjà dans toute l'Espagne à cette époque-là, rend l'affirmation du chroniqueur maure suspecte.

D'autre part, un écrivain espagnol de la même époque, Rodrigue Jimenès, plus tard archevêque de Tolède, était venu, dans sa jeunesse, comme étudiant, à l'Université de Paris et, là, il avait lu sans doute les chroniques latines datant du règne de Charlemagne. Aussi, après son retour dans sa patrie, écrivit-il une histoire d'Espagne dans laquelle, à l'encontre des chansons de gestes, il revendiqua la déroute des soldats francs

1. *Roncevaux*, p. 4. Voir aussi : *Historia de la Dominación de los Árabes en España*, p. 101.

comme un haut fait de ses compatriotes. N'osant pas, toutefois, rompre absolument avec la légende en laissant de côté le rôle prêté aux Maures dans l'affaire, il supposa qu'ils avaient été, dans la circonstance, les alliés des Espagnols. C'est ce système auquel semble se rallier Gaston Paris.

Pour me faire une opinion certaine, au lieu de me contenter des traductions peu exactes du récit carolingien reproduites dans toutes les histoires, je vais remonter au texte latin d'Einhard, inséré dans la collection de Dom Bouquet. J'en ai fait une traduction nouvelle et rigoureuse, qui va me servir à déterminer successivement quels furent les vrais assaillants et quel fut l'endroit exact de la bataille : « Charles revint avec son armée saine et sauve; cependant, sur la cime même des Pyrénées, il lui arriva subitement, et à son retour, de souffrir de la perfidie vasconne, car, comme l'armée marchait allongée en files étroites, ainsi que l'exigeait la situation du lieu et des défilés, les Vascons ayant dressé des embuscades sur la crête du sommet de la montagne [*in summi montis vertice*] — ce lieu, en effet, se prête à dresser des embuscades à cause de l'opacité des forêts dont il y a, là, une grande abondance — ils fondent, d'en haut, sur l'extrémité des bagages et sur le corps isolé qui formait l'arrière-garde, ils les culbutent dans la vallée du bas-fond [*in subjectam vallem dejiciunt*]; puis, engageant, avec eux, le combat, ils les massacrent jusqu'au dernier : alors, ayant pillé les bagages, et protégés par la nuit qui déjà s'épaississait, ils s'éparpillèrent en divers lieux avec une extrême célérité. Les Vascons avaient pour eux, dans cet engagement, la légèreté de leurs armes et la situation du lieu où se passait l'action.

« Au contraire, pour les Francs, la pesanteur de leur armement et le désavantage de la position les rendaient, en tout, inférieurs aux Vascons. Dans ce combat périrent Eggihardus, préposé à la table du roi; Anshelmus, comte du palais, et Hruodlandus, préfet des Marches de Bretagne, et bon nombre d'autres avec eux.

« De ce fait on ne pouvait, pour le moment, tirer vengeance, parce que l'ennemi, la chose achevée, se dispersa de telle ma-

nière qu'il fut impossible de savoir où il s'était retiré et en quel lieu on devait le poursuivre[1]..... »

Voici, d'autre part, un extrait du récit, concordant mais plus succinct, d'un second chroniqueur contemporain de Charlemagne, l'auteur des *Annales de Cologne* : « Les Vascons dressèrent leur embuscade au sommet du défilé [*saltus*][2] et, en grand tumulte, ils attaquèrent l'arrière-garde, mirent le désordre dans toute l'armée. Quoique les Francs parussent être supérieurs aux Vascons, tant par l'armement que par le courage, ils leur devinrent inférieurs à cause du désavantage de la situation et du genre de combat inégal. Vu sa connaissance du terrain, l'ennemi s'éparpilla ensuite dans divers lieux (*dilapsus est*). » L'annaliste de Cologne rédigea sans doute ce bref compte rendu, où l'on sent l'exactitude, sous l'inspiration même de Charlemagne, mais c'est sous ses yeux et sous sa dictée peut-être qu'il dut écrire la phrase suivante dont la tristesse tranche sur la sécheresse du reste[3] : « La rancœur de cette blessure souffferte obscurcit dans l'âme du roi le souvenir de cette campagne heureusement conduite en Espagne. » Il ne pouvait donc pas se tromper, lui, le roi, quand il fait attribuer, l'attaque aux Vascons et ne nous parle pas des Sarrasins. Pourquoi les deux écrivains contemporains auraient-ils tu la participation des Arabes à la bataille?

Et la manière de combattre à Roncevaux de ces montagnards, qui furent les ancêtres des *guerrilleros* basques de nos jours, vient encore justifier les dires de ces témoins ou de ces contemporains de l'événement. Ces hommes qui, « la chose achevée », se dispersèrent « de telle manière qu'il fut impossible de savoir où ils s'étaient retirés et en quel endroit on devait les poursuivre », étaient commandés par des chefs dont les descendants, les *cabecillas* de la guerre de l'Indépendance et des insurrections carlistes, devaient appliquer, douze siècles après, la tacti-

1. *Vita Karoli Magni*, D. Bouquet, t. V, p. 93.
2. Le mot *saltus* peut se traduire à la fois par : défilé, gorge et pas.
3. *Annales*, anno 778, reproduit par le poète saxon. D. Bouquet, t. V, p. 123.

que traditionnelle. Et malgré moi, pour trouver des *guerrilleros* basques dans ces agresseurs de Roncevaux qui s'éparpillèrent la chose faite, je me reportais à cette vivante description du romancier castillan Pérez Galdòs :

« La *guerrilla*, c'est la surprise; pour qu'il y ait rencontre, il faut que l'un des deux partis ignore l'approche de l'autre. La première qualité du guerrillero, avant même le courage, est l'aptitude à la marche; c'est presque toujours en courant qu'il remporte la victoire. Les guerrilleros ne se retirent pas, ils fuient, et fuir n'est pas honte pour eux. La base de leurs stratégies, c'est l'art de se réunir et de se disperser. Ils se condensent pour tomber sur l'ennemi comme la grêle, et ils s'éparpillent pour échapper à sa poursuite; de cette manière, les efforts de l'armée qui se propose de les exterminer deviennent inutiles parce qu'on ne peut se battre contre les nuages. Leur principale arme, c'est le terrain lui-même[1]. »

En outre de cette manière de combattre atavique qui, depuis l'époque du chroniqueur Einhard et de l'annaliste de Cologne, n'a pas changé, l'histoire nous apprend encore que les Vascons assaillirent l'arrière-garde du roi Charles parce qu'ils avaient alors de graves motifs de vengeance à assouvir. Au moment de la bataille de Roncevaux, ainsi que l'établit M. de Jaurgain dans son ouvrage si documenté[2], le duché de Vasconie existait depuis quelques années déjà, et le duc Loup II, dont la race devait poursuivre, contre la race de Charlemagne, une lutte sans merci, réunissait sous son pouvoir tout le sud-ouest de la France jusqu'à la Garonne et, au nord-ouest de l'Espagne, la Navarre et une partie des provinces basques d'aujourd'hui. Le duc Loup commandait à Pampelune comme à Bordeaux et, en l'an 778, il a peut-être dirigé, en personne, la surprise de Roncevaux.

Les causes de la haine des Vascons contre les Francs sont historiquement démontrées. Après avoir traversé les Pyrénées,

1. *Juan Martin El Empecinado*, par B. Perez Galdòs, p. 51.
2. *La Vasconie*, pp. 99, 111 et 113.

Charles, en se rendant à Saragosse, prit possession de Pampelune. Il ne paraît pas que cette ville ait beaucoup résisté. Le moine de l'abbaye de Silos, qui rédigea sa chronique dans la seconde moitié du douzième siècle, affirme même que les habitants de la capitale de la Navarre accueillirent Charlemagne avec une grande joie, « parce qu'ils étaient furieusement pressés par les Maures[1] ». Quoi qu'il en soit, Pampelune, en l'année 778, faisait partie du duché de Vasconie, et les annalistes contemporains de Charlemagne et de Louis le Débonnaire l'appellent le *castrum* et l'*oppidum* des Navarrais. La ville était si bien, à cette époque, possédée par les chrétiens que les manuscrits arabes du temps désignent par leur nom les walis, ou gouverneurs maures, de Tudela, de Huesca et de Jacca, sans jamais parler du wali de Pampelune[2]. L'annaliste de Cologne raconte qu'à son retour Charlemagne, « avant de reprendre sa marche à travers le port des Pyrénées, détruisit les murs de Pampelune jusqu'au ras du sol afin de l'empêcher de se révolter[3] ». Les vieux historiens français et espagnols rapportent et admettent ce fait[4].

Il laissait ainsi sans défense, dans le voisinage des Sarrasins envahisseurs, une ancienne ville forte, sentinelle avancée de la chrétienté. Cet acte était d'autant plus inqualifiable que, tandis que les Sarrasins entouraient, avec leurs forteresses, la ville de Pampelune, le roi se retirait au delà des monts vers le nord de la France, sans grand esprit de retour, comme l'avenir devait le prouver. Charles n'avait donc rien à craindre de la part de la ville, mais celle-ci, démantelée, avait tout à redouter des infidèles ses voisins. L'acte de vengeance qui groupa à Roncevaux les Vascons du Midi et du nord des Pyrénées fut donc un acte de représailles légitimes.

1. Silens. Monach. Chron., *España sacrada*, t. XVII, p. 271.
2. *La Vasconie*, p. 113.
3. *Annales, loco citato.*
4. Oihenart, *Notitia utriusque Vasconiæ*, Paris 1636, in-4°, pp. 30-31; Mariana, *Historia de España*, t. III, édition en castillan, in-f°, éd. 1787, p. 91; Marca, *Histoire de Béarn*, in-f°, 1640, p. 152; le P. de Moret, *Annales del Reyno de Navarra*, t. III, éd. 1766, in-f°, pp. 196 à 209.

Le P. de Moret, dont nous discuterons, dans un prochain chapitre, la pittoresque description de la bataille, exhalait patriotiquement son indignation contre Charlemagne en revendiquant pour les Navarrais seuls le rôle d'agresseurs :

« Au Mahométan En-Al Arabi il donne le royaume de Saragosse; quant à Pampelune, la chrétienne, il rase ses murailles[1] ! »

Après avoir dit que les murs de Pampelune furent rasés pour prévenir sa défection, Oïhenart ajoute : « A cause de cette injure, cette race belliqueuse, quoique inférieure en nombre et en armement, atteignit l'armée d'une défaite calamiteuse[2]. » Dans son *Histoire de Béarn*, Marca s'exprime de même, après avoir parlé de la démolition des murailles de Pampelune : « Son expédition eût été entièrement heureuse, si les Basques, piqués sans doute du mauvais traitement et de la foulée qu'ils avaient reçus au passage des gens de guerre, n'eussent eu le désir d'en tirer leur revanche; c'est pourquoi ils donnèrent sur l'arrière-garde de l'armée à mesure qu'elle passait dans les détroits des montagnes vers Roncevaux. De cette défaite, la gloire pour le courage, ou la honte pour la rébellion, doit être rapportée aux habitants des vallées de ce quartier, à savoir à ceux de Soule, de Basse-Navarre et de Bastan[3]. »

L'historien espagnol Mariana, dans les deux versions, latine et castillane, de son grand ouvrage, cherche à concilier les chroniques et les poèmes. Il suppose deux voyages de Charlemagne en Espagne. Si, lors du second (imaginaire) il fait livrer bataille par Charlemagne aux Sarrasins et aux Espagnols confédérés, à l'occasion du premier (le seul réel) il explique justement que : « les Navarrais tenaient les ports et les défilés des Pyrénées; ils se jetèrent sur l'arrière-garde et sur les trésors des Francs et mirent tout à sac[4] ». C'étaient si bien des Vascons seuls qui s'attaquèrent aux Francs l'an 778, qu'en l'année 812,

1. *Annales del Reyno de Navarra*, t. III, p. 196.
2. *Notitia utriusque Vasconiæ*, p. 31.
3. *Histoire de Béarn*, p. 142.
4. *Historia de España*, p. 91.

Louis le Débonnaire, au retour d'une expédition au delà des mêmes monts, faillit être victime d'une nouvelle agression des mêmes montagnards. Il ne leur échappa qu'en prenant pour otages, pendant la traversée des ports, les femmes et les enfants de cette région[1].

Douze ans plus tard, la Navarre espagnole était encore chrétienne et résistait toujours aux enfants de Charlemagne. Les Francs repassèrent, en l'an 824, les Pyrénées sous la conduite des comtes Ebles et Aznar-Sanche. A leur retour de Pampelune, ainsi que je l'ai raconté précédemment, dans ces mêmes défilés où l'arrière-garde du roi Charles avait été anéantie, la nouvelle armée d'invasion fut, elle aussi, massacrée ou faite prisonnière presque jusqu'au dernier homme. L'annaliste de Louis le Débonnaire se sert des mêmes expressions qu'avait employées son prédécesseur, Einhard, pour indiquer le lieu de l'action : « *In ipso jugo Pirenœi*, sur la cime même des Pyrénées ». Les Navarrais victorieux envoyèrent le comte Ebles captif à l'émir de Cordoue. Mais ils remirent en liberté leur compatriote le comte Aznar-Sanche, qui était de la race de Eneco-Semen, premier roi de Pampelune[2]. En l'année 824, les Navarrais étaient probablement alliés avec les Arabes puisqu'ils envoyèrent à Cordoue un des deux généraux prisonniers, mais ils agissaient en pleine indépendance en remettant l'autre général en liberté. Ils durent être seuls à participer au combat. Les deux chroniqueurs carolingiens, écrivant au temps même où s'étaient passés les faits, ne parlent, comme agresseurs, que des habitants des lieux (*incolis illius loci*)[3]. En l'année 778, plus sûrement encore, les Vascons combattirent seuls, au cœur de

1. *Astron. Vita Ludov. Pii*; D. Bouquet, t. VI, p. 94.

2. *Astron., ibid.*, p. 106; Eginh., *Ann.* ordonn. 824; D. Bouquet, t. VI, p. 185.

3. Certains chroniqueurs arabes disent que les Sarrasins, alliés du roi de Pampelune et des Navarrais, prirent part avec eux au combat de l'an 824 (*La Vasconie*, t. I, p. 122). D'autres manuscrits arabes, parlant des batailles de 778 et de 824, n'indiquent comme agresseurs des armées franques que les Sarrasins (Conde, pp. 101 et 132). A ces récits intéressés et postérieurs aux événements, il convient de préférer les annales carolingiennes, contemporaines et désintéressées.

leurs montagnes et, sans le secours gênant des Sarrasins, ils vengèrent des griefs encore plus légitimes, dans ces mêmes défilés de l'Altabiscar, près du port de Roncevaux.

VII.

LE LIEU DE LA BATAILLE.

Il est surprenant qu'aucun des érudits romanistes et des écrivains militaires qui ont visité Roncevaux ne se soit préoccupé d'une manière sérieuse de déterminer le site où s'est déroulée la bataille. Les uns ont pris un plaisir, auquel j'ai rendu hommage, en lisant, sur les lieux mêmes, la *Chanson de Roland* et en cherchant à concilier, malgré tout, de superbes fictions avec des réalités contradictoires. D'autres ont étudié le trésor ou déchiffré les manuscrits du couvent, sans se soucier d'escalader, après, les sentiers de la montagne voisine. Le reste, enfin, peu intéressé par un lointain passé guerrier, n'a uniquement relevé que les marches et contremarches des soldats de Napoléon. Le plus éminent de tous, Gaston Paris, retenu par son âge et par l'état de sa santé sur les chemins faciles de la vallée de Roncevaux, a hasardé timidement, au sujet d'une question intéressante par-dessus toutes les autres, une hypothèse imprécise et erronée : « C'est donc bien à Roncevaux qu'il nous faut situer, dit-il, le combat du 16 août 778 et la destruction de l'arrière-garde franque. Si nous rapprochons ce résultat des renseignements donnés sur le désastre par les historiens contemporains, nous conjecturerons avec vraisemblance que les ennemis qui étaient embusqués dans les forêts avoisinantes occupèrent le col d'Ibañeta, culbutèrent l'arrière-garde qui gravissait péniblement la pente dans la vallée ou plaine de Roncevaux, puis l'y entourèrent de toutes parts et l'y massacrèrent[1]. »

1. *Roncevaux*, p. 51.

Une raison topographique justifie d'abord que les Vascons ne pouvaient pas être embusqués au col d'Ibañeta. Le Guide Joanne attribue à ce port l'altitude de 1.057 mètres et celle de 981 au monastère de Roncevaux, situé au point culminant de la vallée. En négligeant les cotes de la carte de l'Intérieur et celles indiquées par Don Juan Mané dans son *Voyage au pays des Fueros,* je préfère adopter celles relevées en septembre 1908 par un colonel de l'état-major espagnol : ces mesures, les plus récentes, nous donnent 958^{m} 70 c. pour la vallée de Roncevaux, prises devant la chapelle du Saint-Esprit, et 1.066^{m}50 c. pour le col d'Ibañeta. Il y a donc une différence de niveau de 108 mètres entre le col et la vallée, distants l'un de l'autre d'un kilomètre et demi environ. La route qui les réunit n'est pas un défilé; elle suit en pente douce jusqu'au col l'ancienne voie des pèlerins. Du côté de la montagne, à l'ouest, et du côté du bas-fond, les abords, accessibles, devaient être boisés comme aujourd'hui. Ces arbres touffus auraient gêné les mouvements des Vascons qui, grands lanceurs de javelots, avaient besoin d'un champ de tir plus découvert. En outre, sur cette voie peu montante et sur ces pentes humides et peu escarpées, ils n'auraient pas pu faire rouler les arbres et les pierres : leur artillerie primitive.

En dehors de l'état des lieux d'accès, le récit de l'historien contemporain Einhard proteste contre le choix du col par les Vascons pour l'emplacement de la surprise. Gaston Paris, en interprétant le latin de l'annaliste, reconnaît déjà que les Basques avaient disposé une embuscade « sur le sommet de la montagne[1] »; mais l'expression latine *in summi vertice montis* se traduit plus exactement par « la crête du sommet de la montagne » et convient, comme nous le verrons, aux crêtes dentelées du chaînon de l'Altabiscar. Ces cimes, hautes, d'après le Guide Joanne, de 1.494 mètres, dominent par conséquent de plus de 400 mètres le port d'Ibañeta. En outre, tandis que Gaston Paris traduit que les Vascons

1. *Roncevaux,* p. 52.

« refoulèrent dans la vallée située au-dessous » l'avant-garde du roi Charles, le chroniqueur emploie l'expression autrement significative « *dejiciunt in vallem subjectam*, ils les culbutent dans la vallée du bas-fond ». Or, nous le savons, Roncevaux s'étend en pente douce au pied du col; dans cette plaine d'un niveau inférieur, on aurait pu, certes, refouler un ennemi, mais non le précipiter le long d'escarpements inexistants. La bataille eut lieu, c'est vrai, près de Roncevaux et près d'Ibañeta, mais sur des hauteurs prédominantes. En outre d'Einhard et de l'Annaliste de Cologne, un troisième chroniqueur carolingien, dont j'ai parlé à peine jusqu'ici, l'Astronome Limousin, dans sa *Vie de Louis le Débonnaire*, sans nommer les Vascons, fait un récit très court de la défaite des troupes franques, mais donne une très intéressante description des lieux de la surprise : « Cette montagne, par sa hauteur, touche au ciel; elle est hérissée par l'aspérité de ses rochers; elle est assombrie par ses forêts opaques; l'étroitesse du chemin ou plutôt du sentier non seulement ne livre pas passage à une aussi grande armée, mais ne lui donne issue que peu à peu, sur des files resserrées... Au retour, par malencontre, l'extrémité de l'armée fut massacrée sur cette même montagne[1]. » Ce texte est des plus précieux pour la détermination de l'assiette de l'embuscade et de la déroute. Il suffit de suivre le chemin longeant les pentes sud-est de l'Altabiscar pour reconnaître cette « même montagne... dont la hauteur touche le ciel » et où « l'extrémité de l'armée fut massacrée ». Le versant méridional, à pic et dépouillé, est entaillé par cette voie « qui ne peut donner issue que peu à peu sur des files resserrées »; les crêtes dentelées du sommet « sont hérissées par l'aspérité des rochers » et les pentes du versant opposé, au nord-ouest, sont « assombries par des forêts opaques ».

Le père de Moret, dans ses *Annales*[2], décrit longuement la bataille et il reviendra encore sur ce récit, pour le compléter,

1. L'Astronome Limousin *Vita Hludovici;* Pertz, *Scriptores*, II, 608.
2. *Annales*, t. III, p. 202.

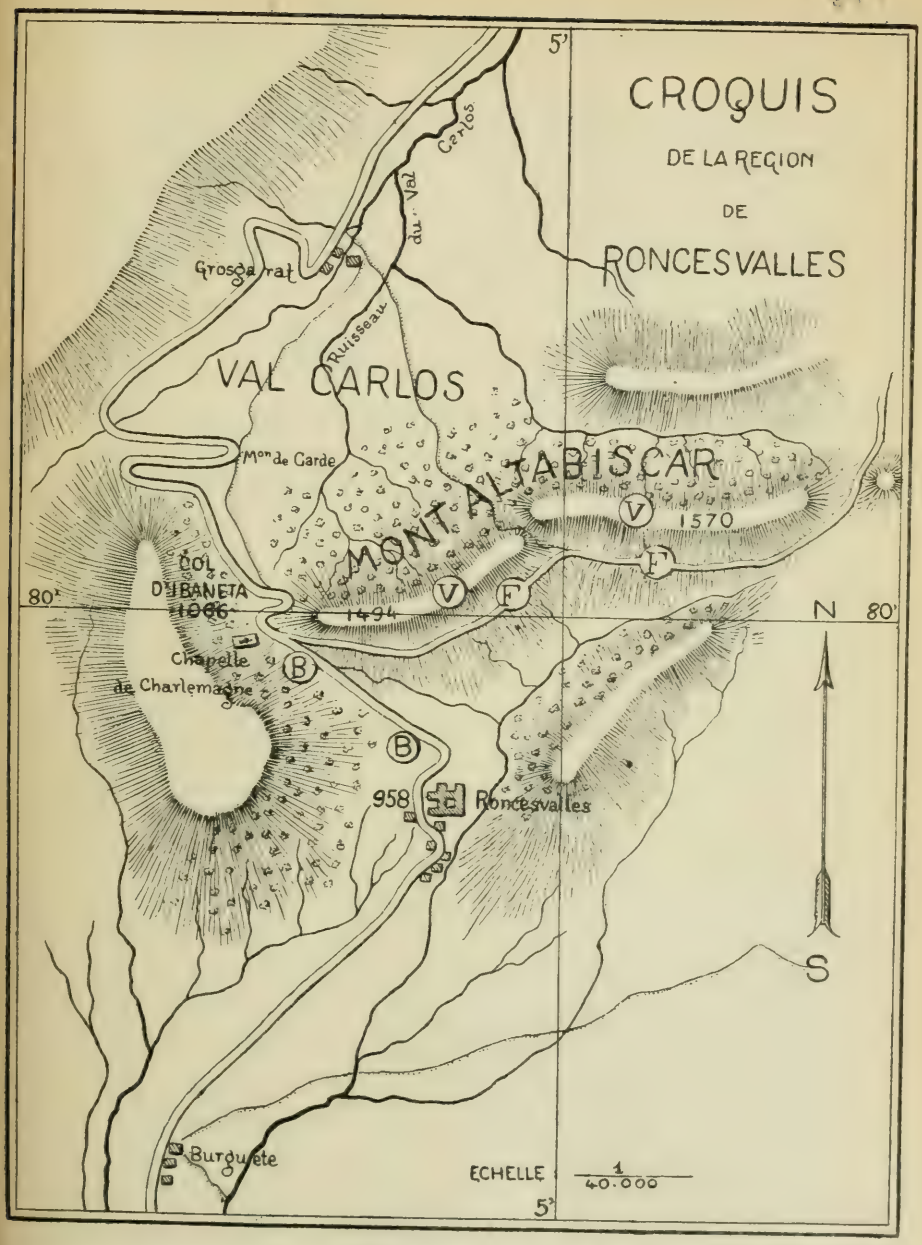

Note. — Ce croquis très clair et très exact a été dessiné par M. Charles Carrié. Les lettres B B indiquent l'emplacement de la bataille de Roncevaux d'après Gaston Paris et les romanistes; les lettres V V et F F les positions des Vascons et des Francs sur le vrai terrain de la bataille.

dans ses *Investigaciones*[1], supplément de son importante *Histoire de Navarre*.

« La montagne d'Ibañeta, dit-il, vient former comme une table, avec des descentes des deux côtés. Aux deux extrémités de sa largeur s'élèvent deux autres montagnes, et, à une plus grande hauteur, celle de droite. Les gens du pays l'appellent l'Altabiscar. Ce poste de l'Altabiscar fut occupé par l'armée des Navarrais; ils dépassèrent Charlemagne, soit grâce à des chemins connus d'eux, soit grâce à leur agilité de Basques. Ce fut une ingénieuse idée que d'occuper l'Altabiscar. En effet, en dehors de la commodité de distinguer de très loin la disposition et la marche des armées ennemies, si les Francs voulaient suivre leur route par le chemin de crête, leurs adversaires pouvaient tomber sur eux grâce à leur situation prédominante, et s'ils voulaient suivre leur route par la montagne plus basse d'Ibañeta et par la gorge qui en descend, ils pouvaient les investir sur leur droite dans la vallée de Valcarlos... »

Cette première partie des observations du P. de Moret est de grande valeur critique. Il a dû sûrement gravir comme moi la montagne pour se convaincre que l'embuscade avait été établie au sommet. De l'Altabiscar on pouvait, en effet, « distinguer de très loin la disposition et la marche des armées ennemies », puisque l'axe du chemin de crête, en longeant la vallée droite du dessous, aboutit aux villages de Roncevaux et de Burguete, qui s'aperçoivent sur une même ligne. Du haut des crêtes, encore, on domine les sentiers du nord-ouest, que ne pouvaient suivre les chariots et les *impedimenta* de l'armée de Charlemagne, mais par lesquels auraient pu se défiler des fuyards.

« Charlemagne, continue Moret, ayant traversé avec son avant-garde la plaine de Burguete et gravi la montagne d'Ibañeta, commença à entrer avec ses troupes défilées par la grande gorge ou canal qui court à Valcarlos et qui prit le nom de cet événement. Les Navarrais le laissèrent s'engager bien avant dans la gorge d'où, difficilement, il pourrait rétrograder pour

1. *Investigaciones*, pp. 237-8.

secourir son arrière-garde attaquée. Et quand l'arrière-garde montait déjà la montagne d'Ibañeta, ils se jetèrent dessus, des pentes de l'Altabiscar. Alors, ils chargèrent sur les premières troupes qui revinrent en arrière. De la sorte, ils repoussèrent les Francs jusqu'à la grande plaine où se renouvela la bataille... »

L'erreur du P. de Moret, partagée par don Juan Mané que nous allons citer tout à l'heure, vient de ce qu'il suppose que l'armée franque descendait du nord-ouest d'Ibañeta à Valcarlos par la vallée, au lieu de suivre le chemin de la crête sud-est conduisant au port de Cize. Le sentier dégringolant du bas-fond dans la vallée était impraticable à des troupes autrefois comme aujourd'hui. L'armée de Charlemagne et son arrière-garde passèrent successivement le long du défilé praticable du versant du sud-est, qui fut la route de toutes les invasions. Il eût été folie aux Navarrais, qui, du haut de la montagne, dominaient un défilé long de plus d'une demi-lieue, de ne pas attendre le mince allongement de leurs adversaires, au lieu d'aller les attaquer successivement sur la plate-forme d'Ibañeta et dans la vallée de Roncevaux, où les Francs pouvaient, en premier lieu, se rallier et faire front, et ensuite, plus bas, se développer et charger à leur tour.

Don Juan Mané, dans son *Voyage au pays des Fueros*, a très consciencieusement traité, lui aussi, la question de la bataille de Roncevaux. Après avoir cité les textes du chroniqueur Einhard et de l'Annaliste de Cologne, il donne ainsi son opinion : « Les Vascons attendirent que les Francs eussent pénétré dans les lacets de Valcarlos pour les attaquer du haut des montagnes qui, des deux côtés, dominent ces pentes. De ces sentiers profonds et étroits, les assaillis rétrogradèrent afin de trouver de l'espace pour combattre. De là, le choc rude d'Ibañeta, où le terrain s'élargit un peu... Je ne crois pas que les Vascons aient poussé les Francs vers la vallée comme le dit le P. Moret... »

Don Juan Mané a entrevu la vérité. Il a très bien compris que les Vascons, embusqués au sommet des montagnes surplom-

bantes, assaillirent les Francs marchant dans des sentiers profonds et étroits, et que ceux-ci se rallièrent pour leur dernier effort sur le terre-plein d'Ibañeta. Mais il eut le tort de ne pas se préoccuper de l'origine et de l'état des routes nouvelles ou anciennes. S'il avait fait des recherches et recueilli des informations, il aurait appris que, la route allant de Roncevaux à Valcarlos construite récemment, les sentiers qui la précédèrent et qui existent encore étaient impraticables pour une armée et surtout pour les *impedimenta* d'une arrière-garde. Mais s'il avait suivi, comme moi, l'ancienne route jadis carrossable qui longe les pentes sud-est de l'Altabiscar, il aurait reconnu, au-dessous des crêtes de l'embuscade, les défilés montants d'où les débris des soldats francs furent refoulés sur le plateau accolé à cette montagne.

De plain-pied avec le col d'Ibañeta, débouche à droite, au levant, venant de France, le chemin de crête que suivaient les pèlerins de Saint-Jacques et que suivirent les armées d'invasion, depuis celles d'Annibal et de César jusqu'à celles de Napoléon.

Le vice-prieur Huarte, dans son manuscrit intitulé : *Forêt des variations*[1], nous raconte qu'en 1512, trois jours après son arrivée à Roncevaux : « le duc d'Albe monta aux ports de Cissereo, dans lesquels est renfermé le mont de Roland, et il arriva jusqu'à la limite de Veyzarrataca, pic naturel où s'achève la juridiction du roi d'Espagne... Après un séjour d'une semaine à Roncevaux, il fut à Saint Jean (pied de port) et conduisit l'artillerie par le haut de la montagne de Cise (Cisserea) et par la crête qui commence à l'Altabiscar. » Quelques pages plus loin, l'érudit licencié rend compte, en détail, d'une délimitation de frontières effectuée en juin 1613 par le général Alonso de Idiaques et par M. de la Force, gouverneur de Béarn. Le 10 juin, le général fut au port de : « Cissareo ou Cessareo de Garazviscay. Le port Cissareo commence au-dessus de Roncevaux en un port qu'on nomme Altovizcar. La montée est longue, quoique non très dure ni âpre. Arrivé au sommet, il

1. *Silva variationum...*, 1re partie, fos 17 et 44, 50 et 51.

reconnut les deux réduits ou atalayas, que fit don Alonso de Lerma; ils commandent les chemins. Sur le trajet on leur montra la fontaine de Iturri, où le vicomte de Echauz et les Baïgorriens avaient fait auparavant une embuscade, et il arriva jusqu'au pic de Beyçarrataca, limite d'Espagne. »

Ces deux récits de Huarte démontrent qu'au commencement du seizième siècle, le duc d'Albe pouvait faire passer son artillerie par ce chemin de crête que suivait, cent ans plus tard, un autre général espagnol. Sur le parcours une montagne intermédiaire, évidemment l'Altabiscar, était appelée, en 1512, le mont de Roland. En 1613, le général Idiaquez reconnut au sommet de l'Altabiscar deux réduits commandant le passage, et il passa près d'une fontaine d'Iturri où les Français avaient précédemment dressé une embuscade. Le chanoine Peña m'a certifié que les bergers appellent encore cette fontaine de l'Altabiscar : la source de Roland.

J'ai relevé dans l'ouvrage militaire récent du colonel J.-B. Dumas, *Neuf mois de campagne à la suite du maréchal Soult*, la note topographique suivante : « En 1813, la grande route d'Arneguy qui remonte la haute vallée de la Petite-Nive ou d'Arneguy pour aboutir à Roncevaux n'existait pas. On se rendait de Saint-Jean-Pied-de-Port à Roncevaux, soit par le chemin de l'artillerie qui passe au col de Bentarte et au col d'Ibañeta, soit par le chemin muletier qui suit les hauteurs à l'ouest de Valcarlos... » De son côté, le général espagnol Gomez Arteche, dans un ouvrage militaire, a appelé ce « chemin de l'artillerie » le « carril de los Pireneos », c'est-à-dire, la route forcée des Pyrénées.

A côté du port d'Ibañeta, premier jalon de cette voie antique montant vers le col de Bentartea[1] (port de Cize), s'étend la montagne d'Altabiscar. Ce chaînon, dont le nom signifie en langue basque : « épaule élevée », se déroule, ponctué de pitons rocheux, du sud-ouest vers le nord est, sur une longueur de

1. De même que les cartes de l'Etat-Major et de l'Intérieur portent par erreur Leiçar-Atheca au lieu de Beiçaratheca, elles écrivent à tort Bentarte au lieu de Bentartea.

trois kilomètres, avant de se souder à l'Alto de Changoa. La partie nord-ouest de l'Altabiscar justifie bien son nom basque de haute épaule; son dos s'arrondit, en effet, et est couronné, presque en entier, jusqu'au sommet par des forêts touffues; aujourd'hui, comme autrefois, sur ces croupes aux courbures retenant les terres, les arbres trouvent un sol propice à leur venue, et par suite de nombreux ruisseaux parallèles en descendent vers la Nive d'Arnéguy.

Partant du col d'Ibañeta la route ancienne, qui porte toujours, dans le pays, le nom de *Carretera Vieja* et qui est encore accessible aux mulets, contourne l'extrémité sud-ouest de l'Altabiscar et entaille ensuite, en écharpe, les pentes méridionales de la montagne, bordant ainsi le précipice sur un parcours de plus de 2.000 mètres.

Lors de ma première visite des lieux, en juillet 1908, obliquant du côté nord-est, j'escaladai péniblement les croupes de l'Alto du Changoa et, parvenu sur un haut plateau aux pelouses herbeuses qui s'étend au pied même de ce pic, je descendis de bout à fond le défilé de l'Altabiscar aux deux côtés presque inaccessibles.

En septembre 1909, je suis monté par le col d'Ibañeta et redescendu par le même chemin, afin de mieux étudier le défilé. A son point culminant, la *carretera*, en débouchant sur le haut plateau du pied de l'Alto de Changoa, passe entre les deux derniers pitons de l'Altabiscar. Ici, l'altitude de 1.494 et de 1.570 mètres des plus hautes crêtes doit descendre vers 1.400[1].

Entre ces deux mamelons jumeaux qui dominent, de quelques mètres seulement, le passage, la voie ancienne a été entaillée, dans le rocher, de main d'homme. C'est là, plus justement que sous la roche percée des bords la Nive ou sur la coupure naturelle du cirque de Gavarnie, qu'on doit retrouver véritablement « le Pas » et « la Brèche de Roland ».

1. Le Guide Joanne donne comme altitude de l'Altabiscar la cote 1.494 et la carte de Touring-club au $\frac{1}{400000}$ porte 1,570 mètres. Les mesures peuvent avoir été prises sur des pitons de hauteurs différentes. Le sommet dentelé et curviligne du chaînon s'abaisse très sensiblement au midi vers Ibañeta et beaucoup moins au nord vers l'Alto de Changoa.

J'ai gravi l'un des deux tertres, et, sur son sommet aplani, j'ai relevé la trace d'une levée de terre circulaire qui servit en temps de guerre à commander le défilé. Ce sont les *atalayas* décrits par Huarte. De là, l'œil distingue, au débouché de la vallée profonde, Roncevaux et Burguete dans le prolongement l'un de l'autre.

De haut en bas, tout le long de l'étroit passage dominé par les crêtes et plongeant dans le précipice, on retrouve les défilés de l'histoire, ces *angustia* tragiques que dénomma Einhard et que l'astronome Limousin décrivit si exactement après lui.

Ce versant méridional de l'Altabiscar, au lieu d'être arrondi comme celui du nord, est concave et raviné ; à travers les siècles, les avalanches ont creusé leur lit entre les dents rocheuses qui couronnent la longue crête. Ici la montagne décharnée n'est plus boisée, et elle n'a jamais pu l'être. Les arbres ne commencent qu'à la partie inférieure des pentes. Au-dessous s'étend un vallon sombre, la *Vallis subjecta* du chroniqueur de Charlemagne ; les épaisses frondaisons, noircies par la profondeur, lui donnent un aspect mystérieux et funèbre. Je suivais, rêveur, cette voie antique d'ou tombèrent, écrasés, les soldats du roi Charles, et que gravirent, débandés, les soldats de Napoléon. Pendant que le long du sentier, parfois éboulé, je côtoyais l'abîme, en marchant au-dessous des crêtes dentelées comme des ruines, trois jeunes Basques, mes guides, ramassaient çà et là des blocs de pierre et s'amusaient à les faire rouler contre les parois escarpées dans le gouffre du bas-fond. Alors ce beau vers d'un sonnet pyrénéen des *Trophées*, de Hérédia, me revenait aux lèvres :

Il a fait, sans savoir, le geste héréditaire !

De même, autrefois, les Vascons de l'an 778, du haut de ces cimes désagrégées où ils avaient pu s'embusquer, dissimulés par les forêts de l'autre versant, faisaient rouler des blocs sur les minces files de cavaliers qui, sur les bords de cet abîme, s'allongeaient au-dessous d'eux.

Et quand le gros de l'avant-garde fut projeté, broyé, dans le bas-fond, les Vascons se ruèrent du sommet, leurs javelots à la main, sur les quelques soldats encore debout. Pas un Franc, reconnaît Einhard, n'échappa au massacre. C'est qu'en effet la route monte vers la frontière de France; aussi, sur la descente rapide, les débris épars de l'arrière-garde furent refoulés vers l'Espagne, loin de l'armée du roi Charles. Dans cette poursuite inexorable, dans cette chasse aux derniers hommes, ils tombèrent un par un, ainsi que l'énumère superbement le chant d'Altabiscar.

« Ils fuient ! Ils fuient ! Où est-elle donc cette forêt de lances? — Où sont les bannières de toutes couleurs qui apparaissaient au milieu d'eux? — Elles ne lancent plus de rayons, leurs armes couvertes de sang. — Combien sont ils? Enfant, compte-les bien. — Vingt, dix-neuf, dix-huit, dix-sept, seize, quinze, quatorze, treize. — Douze, onze, dix, neuf, huit, sept, six, cinq, quatre, trois, deux, un. »

Sur le terre-plein d'Ibañeta, où la poignée des derniers combattants essaya de se rallier, Charlemagne recueillit les cadavres de ces vaillants, tombés un à un. C'est là aussi qu'il fit transporter les corps informes de ceux, bien plus nombreux, qui avaient roulé, écrasés ou brisés, dans le fond du précipice, Et sur les ossements de ses soldats exterminés, le roi Charles bâtit le monument expiatoire de Saint-Sauveur.

*
* *

En faisant à Gaston Paris les honneurs de la chapelle des Saints-Anges, le prieur du monastère lui dit avec un sourire : « Chaque année nous célébrons un service pour la mémoire des Français et des Espagnols qui sont enterrés dans cet ossuaire; vainqueurs ou vaincus, nous les confondons tous, dans le même souvenir pieux. »

Quand, lassé par ces recherches fructueuses mais pénibles sur ces hauteurs, je m'assis, au retour, à l'ombre des ruines d'Ibañeta, mon souvenir pieux monta, lui aussi, vers les vain-

queurs et les vaincus, mais il garda cependant ses préférences. Je ne pouvais oublier, en effet, que ces Francs du huitième siècle, envahisseurs de nos Pyrénées et démolisseurs des remparts de nos forteresses, n'étaient pas encore des Français. Les Vascons, eux, étaient déjà des Gascons et des Basques ; Loup, leur duc, commandait des deux côtés des monts. Me remémorant en cet instant mes origines gasconnes, j'oubliai alors le mirage faussement enchanteur des poèmes, et je célébrai en moi-même les Gestes de mes vrais aïeux, ces Celtibères qui défendirent, tour à tour, l'inviolabilité de leurs montagnes contre les envahisseurs chrétiens du Nord et contre les envahisseurs musulmans du Midi.

Xavier DE CARDAILLAC.

DES MATINS ET DES SOIRS.

AU POINT DU JOUR.

L'aube se répand sur les eaux
Dont l'opale est pleine de flammes.
Venise dort près des canaux,
Vaporeuse cité des âmes.

Au loin, frappé d'un jour vermeil
Par dessus la ville gris-perle,
Rosé, brille un dôme au soleil,
Sur les grèves la mer déferle.

Et, s'en allant vers les îlots
Avec sa voile orange, lente,
Passe une barque sur les flots,
Seul point de couleur violente.

LA MAISON TRISTE.

A Marc Eynard.

Les cloches d'un couvent vont tintinabulant
Dans l'air jaune du soir ; une maison s'évoque
Très lointaine et grisâtre au rythme turbulent
Qui fait surgir en moi l'âme d'une autre époque...

C'est un long pavillon sur le flanc des coteaux,
Des balustres verdis couronnent sa façade,
La rougeur du couchant dans les petits vitraux
De ses portes se mire avec un feu maussade.

Du fond de ses jardins, entre les ifs taillés,
Les lauriers et les buis, de terrasse en terrasse
Une femme remonte, et ses pas endeuillés
Traînent comme une ronce un chagrin qui l'enlace.

Un enfant blond vêtu d'un pourpoint de velours
S'arrête de jouer au seuil de la demeure
Et vient vers elle... Au loin la Ville aux palais lourds
Fleurit en un lis rouge avant que le jour meure.

O ces soirs de Florence avec leur azur clair
Sur les sombres lauriers!... les cloches de prière
Carillonnent sans fin et fatiguent cet air
Alangui de tristesse et de chaude poussière...

L'INSPIRATEUR.

La nuit claire s'étend sur la Ville endormie;
Je vois par la fenêtre aux carreaux bleus et froids
Le coin d'une maison par la lune verdie
Et, sur le bord du ciel, les angles noirs des toits.

La lampe fait un rond d'or pâle sur la table.
Le silence est profond. Je travaille. Soudain
Je ne me sens plus seule : une Forme impalpable
Est entrée — et mon front est tombé sur ma main.

Quelque chose de doux lentement m'enveloppe.
Il est là, l'invisible Inspirateur, debout
Dans un halo léger couleur d'héliotrope
Dont la ligne incertaine en ombre se dissout.

Il est là, me versant sur des ondes muettes
Le message éternel de l'Antique Beauté,
Penchant sur moi ses yeux pleins de flammes secrètes...
Et fleur à fleur pour Lui, dans la mauve clarté

Je fais pleuvoir mes vers comme des violettes.

LE LAC DE LA PAIX.

Dans la fraîche splendeur de la jeune lumière
S'ouvre comme un lotus le rêve de Maya.
Des feux roses et bleus sur la triple barrière
De pics de neige, auréolent l'Himalaya.

La jungle est sombre encore, et, plus haut, sur les pentes
Entre la nuit et l'aube, un lac miroite et dort,
Des feuilles de palmier trempent dans ses eaux lentes,
Retombant pesamment sur les fourrés du bord.

Parmi l'enlacement des troncs et des lianes,
A la droite du lac surgit, massif et blanc,
Le mur mystérieux du temple des brahmanes :
Entre les nymphéas luit son reflet tremblant.

La gloire du matin transfigure les cimes
Dans les moires de l'onde ainsi que dans le ciel.
De temps à autre un fruit tombe des lourds régimes
En froissant les rameaux, s'écrase, et sent le miel.

La paix profonde est là, sur ces eaux non troublées
L'être s'évanouit : je suis un lac pareil
Et j'attends une aurore au secret des vallées
Dont les monts sont rougis par l'Eternel Soleil.

POÈMES SICILIENS.

L'ÉROS AU MANTEAU GRIS.

Ce beau jour va finir. Le gazon devient noir.
La splendeur du couchant dans la nuit bleue est morte.
La vasque du jardin se ride au vent du soir
De plis muets... Attends, ne ferme pas la porte,
Esclave. Sur le seuil où le rosier du mur
S'effeuille lentement, il viendra tout à l'heure
Le visiteur divin. Lorsque le ciel est pur
Au-dessus des lauriers, que seul le jet d'eau pleure
Dans le silence, il entre à petits pas légers
Et se tient devant moi. Le fil de ma quenouille
S'arrête dans mes doigts. L'odeur des orangers
Et des myrtes m'accable et mon front chaud se mouille
Et s'alanguit. Je vois sous son court manteau gris
Sa chair rose qui luit — vague — au milieu de l'ombre
Et sur ses cheveux, blonds comme les blés mûris,
Un cercle de rubis ; mais son visage est sombre
Car les Dieux sont secrets et voilent leur beauté...
Ecoute ! Il est tout près... devant lui l'herbe ondule.
Voici le cœur brûlant des roses de l'été :
L'Eros au manteau gris qui vient au crépuscule.

LE MOULEUR.

Dans la ruelle étroite aux pierres inégales
S'ouvre l'échoppe en bois où le jeune mouleur
Offre ses Tanagra. D'ailes et de pétales
Sont faits leurs corps légers de femmes ou de fleurs.

Sur l'épaule portant le grand chapeau de paille,
L'éventail de palmier immobile à la main,
Doris et Dioné, se tenant par la taille,
S'arrêtent pour les voir au milieu du chemin.

Et l'artiste contemple, en leurs robes pareilles,
Les vierges de Naxos, songeant à sa maison
Où le dieu tutélaire est seul parmi les treilles,
Où nul rouet ne chante en filant la toison.

ATHÉNA CHRYSÉLÉPHANTINE

Une poussière fine où sont empreints les pas
Des pèlerins venus en longues théories
Sur la route flamboie, et la mer meurt au bas
Dans l'enroulement bleu de ses vagues fleuries.

Le temple qui s'adosse au rocher rose et gris
Vers le rire des flots tourne son front dorique,
Et quatre filets d'ombre errent sur le parvis
Pleuvant légèrement de son frêle portique.

La porte est grande ouverte. En un repos complet
Dans la blanche chaleur sommeillent tous les arbres,
Et l'étroite cella se remplit du reflet
Dansant des eaux sur ses lisses parois de marbre.

La dominant de son pouvoir sacramental
Une Athéna géante et chryséléphantine
Dans la salle se dresse, et son lourd piédestal
S'enguirlande en festons de traînes d'églantine.

De l'épaule d'ivoire une tunique en or
Retombe sur les fleurs, et l'invincible égide
Qui garde la cité, la baie et le trésor
Scintille en plein soleil, écailleuse et splendide.

L'adorable contour du bras demi-plié
Est rehaussé par l'éclat froid de la muraille,
Sur le visage pur, de rêve irradié,
Le rayon fugitif des eaux flotte et tressaille.....

Glorieuse Athéna, dans nos cœurs est resté
Le souvenir du temple éclairé par les vagues
Et de tes yeux dormants pleins de sérénité
Qui regardaient passer des Dieux aux lointains vagues.

O Toi qui sais la vérité, délivre-nous
Du désir de la joie éparse sous les treilles,
Et donne-nous la paix où passent, lents et doux,
Les soupirs de la mer et le vol des abeilles.

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

Aspects toulousains. 22 août. C'est le banquet du Congrès organisé par les Artistes Méridionaux et l'Union provinciale des Arts Décoratifs. A l'hôtel de l'Europe, deux cents convives sont présidés par M. Juppont, adjoint au Maire de Toulouse, qu'assistent MM. Quentin-Bauchart, du Conseil municipal de Paris, Milloz, vice-président des Artistes Méridionaux, Vaunoy, vice-président de l'Union provinciale, et des délégués de Lorraine, de Provence, de Franche-Comté, etc. Des paroles cordiales s'échangent et l'on sent vraiment que cette réunion a une importance indiscutable. Elle est une affirmation très claire des artistes, des ouvriers d'art, des artisans, de vouloir se rattacher à leur terroir, à ses traditions, à son passé, à ses nécessités, et nul observateur impartial ne saurait la négliger.

On boit à l'avenir, car nous ne sommes encore qu'à l'origine d'un tel mouvement. Mais il ne faut pas non plus oublier ce qui vient d'être fait : l'Exposition et le Congrès.

L'Exposition de Toulouse est la première qui ait été essayée, mais le Congrès est le quatrième ; précédemment, il avait été tenu à Munich et à Nancy.

Les Artistes Méridionaux, en convoquant chez nous leurs collègues, avaient fort à faire, car leur organisation est encore toute récente et leurs œuvres un peu dispersées. Cependant, ils ont réussi en appelant à eux non seulement leurs compatriotes, mais tous leurs confrères des autres provinces. Ainsi a-t-on pu avoir sous les yeux une sorte de premier groupement des diverses écoles qui travaillent à retrouver leur voie particulière, depuis longtemps oubliée.

Initiative admirable, qui s'applique à réinstaurer partout, dans nos provinces de France, un art local conforme au tempérament, aux goûts, aux aptitudes de chaque « pays ». Admettons que les résultats ne correspondent pas toujours aux bonnes volontés : il y a néanmoins un fait très

consolant dans cette attitude d'artistes qui veulent être « de chez eux », qui rêvent autre chose que de pasticher l'article de Paris, et qui, par l'entremise des mille petits objets quotidiens, veulent rendre à tous le sentiment et l'amour de leur terroir !

— C'est dans le bel hôtel classique, tour à tour habité par les premiers présidents et les archevêques de Toulouse, que les Artistes Méridionaux ont dû installer leur exposition. Pendant plus d'un mois elle a attiré un nombreux public.

Dix-sept Sociétés provinciales, affiliées à l'Union, avaient été appelées à faire des envois; mais, pour ce début, un très petit nombre avait répondu. Cela suffisait néanmoins pour faire les comparaisons et établir les principes essentiels.

L'Union Comtoise des Arts Décoratifs, qui, à ce qu'il nous semble, a été à l'origine de ce mouvement, était bien représentée, notamment par des maquettes d'affiches signées par MM. Louis-Auguste Girardot, E. Dinet et surtout Ad. Chudant. Celles de ce dernier sont caractéristiques, et elles attirent, ainsi que ses panneaux décoratifs, qui rappellent les vieilles tapisseries. Les broderies venaient aussi de lui, mais nous leur avons préféré le petit projet — sur le motif de la pimprenelle — de M. V. Michel.

Pour les cuirs, notons un procédé curieux de M. Chudant, qui les « flamme » comme les grès, et fournit ainsi, pour les reliures, avec des papiers assortis, des ressources toutes nouvelles; pour la ciselure, un projet de parure de M. A. Grévat, sur le thème du laurier d'Apollon; pour le théâtre, de riches maquettes de décors.

Au milieu de tout cela, une petite chose charmante : une originale plaque de protection pour porte de fumoir, en fer noirci sur cuivre rouge. Là nous retrouvons presque l'art du détail, si florissant autrefois.

— L'Ecole de Nancy n'a plus besoin de s'affirmer. Aussi la Lorraine n'a-t-elle pris qu'une part très restreinte à l'Exposition de Toulouse, où elle a présenté surtout des dessins et des photographies de ses travaux dans le meuble, la dentelle et la reliure.

Cependant, nous avons pu admirer le superbe panneau en velours peint de M. E. Ventrillon; la noble reliure de M. Cayette pour les dessins originaux de Georges Jauneau, consacrés au *Jardin des Supplices*; les buvards et les gouaches de M. P. Colin; les cuivres de M. P. Nicolas, et la vitrine où M. Prouvé avait enfermé divers objets.

Les envois de la Provence étaient plus importants.

Tout d'abord, les curieux procédés de M. Dobler, qui transporte dans l'aquarelle et la reliure l'éclat des poudres de vernis Martin, ont attiré vivement l'attention : ces procédés évoquent, en plein pays de Mireille, toute la fantasmagorie de l'Orient. Les grès flammés et les cuivres de M. Delanglade semblent refléter tous les ciels de la Camargue, et les

belles reliures de Mme Pangon revêtent, dans la note la plus juste, le livre de M. Charles Roux, *le Costume en Provence*. Les dessins, les eaux-fortes, les projets de fresques et de mosaïques de M. Valère Bernard, quand ils ne se souviennent pas trop de Rops, nous révèlent la splendeur profonde et éclatante de la Provence et de son passé; un portrait magistral fixe à jamais sous nos yeux les traits purs et le visage inspiré d'une grande félibresse; et quand le Capoulié du Félibrige aura exécuté ses décorations du *Museon Arlaten*, il aura aussi bien travaillé pour sa patrie par le pinceau que par la plume.

Mais surtout, quand les visiteurs avaient admiré le paravent cuivre et cuir de Mme Pangon, ils s'arrêtaient devant la vitrine de M. Baille. Avec de curieux petits vases et encriers en grès et en métal, celui-ci nous a présenté un jeu d'échecs composé des mêmes matières.

L'objet est à peine grossi du double et toutes les pièces de l'échiquier s'y montrent en deux teintes, aussi faciles à reconnaître et à manier qu'amusantes à considérer. On croirait voir une bataille échappée d'un de nos vieux chapiteaux romans. Les Rois, majestueux et chenus comme des Charlemagnes, les cavaliers, semblables aux compagnons de Guillaume au Court-Nez, les simples pions, transformés en hommes d'armes ramassés derrière leurs boucliers, sont traités suivant l'échelle de leur hiérarchie particulière, sans être nullement disproportionnés. Et, la partie engagée, on doit croire que quelque bataille du Moyen-âge, propice aux combats singuliers et aux héroïsmes personnels, se déroule et s'enchevêtre sur l'échiquier.

... Comme l'Union Comtoise, qui avait joint à son exposition quelques travaux d'élèves, Bordeaux avait expédié divers envois de l'Ecole départementale d'art appliqué. Ces envois ne sont pas négligeables : de jolies céramiques, une broderie agréable sur motif de chardons, quelques bois ont séduit les visiteurs, qui n'ont pas oublié non plus les grès de Mlle Hamm et quelques objets délicats de la Société des Arts de la Gironde.

Quant à Paris, il n'avait participé à l'Exposition que par quelques photographies et par les travaux de ciselure dirigés par M. Dubret.

— On comprendra facilement qu'en revanche une part importante ait été prise par la Société des Artistes Méridionaux. Cette jeune Ecole, fondée il y a quatre ou cinq ans seulement, s'est déjà montrée bien vivante.

L'art du meuble l'a tout spécialement attirée. Depuis une vingtaine d'années, les artisans du meuble, jadis très nombreux à Toulouse, l'avaient désertée pour s'établir, les uns dans l'Albigeois, les autres dans le Béarn. On a sérieusement travaillé à relever cette industrie : les expositions de MM. Alet, Balard, Deflandre, Borrel, Antoine Jean, Parayre montrent déjà de sérieuses réalisations.

L'art du cuivre se développe parallèlement au meuble qu'il orne; et, d'autre part, la ciselure, la dentelle, la broderie, l'orfèvrerie ont reçu une vive impulsion.

Ce qui doit frapper avant tout, c'est que, dans ces efforts, les artistes s'inspirent de leur terroir, de sa flore, de sa faune, de ses paysages, de ses traditions; pas encore tout à fait assez, à notre gré, mais, du moins, la tendance est très nette, et elle dessine une réaction indiscutable contre le vieux neuf.

Ensuite, — et ceci c'est dégagé particulièrement au cours des séances du Congrès, remarquablement dirigées par M. Vaunoy, — une conception nouvelle et féconde du rôle de l'artiste s'impose avec force : il faut revenir à une collaboration étroite des architectes, des sculpteurs, des peintres, des artisans de l'ameublement, de la broderie, de la ciselure, etc. Cette collaboration produira les meilleurs résultats, car les peintres et les sculpteurs méridionaux, notamment, se consacrent de plus en plus à traduire ce que leur province leur inspire et à travailler en vue d'une décoration : on s'en convaincra en examinant les œuvres vigoureuses et ensoleillées de MM. G. Vivent, Diffre, Costes, Gauzy, Lupiac, Milloz, etc. Ces artistes sont bien « de chez nous ».

Enfin, ces premiers groupements, ces premiers échanges d'œuvres et d'idées permettent d'augurer un développement artistique vraiment pratique et raisonnable. Ils détourneront les jeunes gens de la « carrière des Beaux-Arts », déjà si encombrée, et les orienteront vers le « métier ». Ils leur feront sentir que ce « métier » n'a rien de déshonorant et que le rôle du véritable artiste n'est point de travailler pour les musées, ces nécropoles, mais de créer et de répandre de la beauté dans la vie quotidienne.

***

25 octobre. Toulouse devient de plus en plus la ville des congrès. Ces vacances, elle n'a pas reçu que l'Union provinciale des Arts décoratifs. Depuis l'Association française pour l'avancement des Sciences, elle a hébergé tour à tour le Congrès de Gynécologie, d'Obstétrique et de Pœdiatrie, qui a attiré dans nos murs les princes de la science médicale; le Congrès du Tourisme et de l'Industrie hôtelière, où Castillans, Catalans et Portugais ont rivalisé d'ardeur et, si l'on peut dire, d'initiative; dans d'autres sphères, le Congrès de la C. G. T., qui a précédé de quelques jours à peine la grève des chemins de fer; le Congrès des Conseils départementaux du travail, puis des Bourses du Travail... Ce choix si fréquent de Toulouse pour tant de réunions différentes doit nous rendre fiers et nous faire envisager avec confiance l'avenir de notre ville. Si elle peut se résoudre à abandonner enfin tant de rou-

tines désagréables, à devenir de plus en plus accueillante, sans trop augmenter ses prix, elle deviendra — et ses richesses d'art lui donnent ce droit — un des centres les plus importants du tourisme.

***

27 octobre. Sept heures du matin. L'allée Saint-Michel offre un spectacle grandiose et terrible. Toute la Faculté de Médecine semble dévorée par le feu. Sous la fureur d'un vent d'autan d'une violence exceptionnelle, un toit de flammes recouvre le long bâtiment de pierre blanche édifié depuis vingt ans à peine. Les souffles de la rafale emportent au loin une nuée de flammèches et de fumée. Tout brûle, et l'on n'a que le temps de courir au plus pressé : les collections les plus menacées, les expériences en train dans les laboratoires, les dossiers administratifs. Malgré les efforts des pompiers, le brasier, comme sous l'action d'un chalumeau gigantesque, est loin de s'éteindre, et pendant deux heures il faut assister à la ruine de ce bel établissement et de sa bibliothèque où étaient réunis les 80.000 volumes des Sciences et de la Médecine.

Enfin, la troupe arrive. On arrête les progrès de l'incendie. Bientôt même une pluie torrentielle, succédant à l'ardeur du vent, achèvera de noyer les ruines fumantes. Mais le bâtiment central est entièrement saccagé.

La vie de la Faculté de Médecine ne s'arrêtera point, cependant, a-t-on pu déclarer dès la première heure. M. le doyen Jeannel nous en a donné l'assurance ; les locaux sont encore assez vastes pour contenir la population scolaire toujours grandissante. Grâce aux efforts de tous, les pertes les plus importantes seront vite réparées, les services assurés, la marche régulière des études reprise en dépit du sinistre... Mais elle n'abandonnera pas de longtemps l'esprit des Toulousains, cette vision d'épouvante, rouge et noire, sous le ciel bas : c'est une leçon et un exemple.

Armand PRAVIEL.

AUX TOULOUSAINS MORTS POUR LA PATRIE EN 1870-71 [1]

Ce sont ses Morts qui font la France glorieuse,
Et Toulouse a des Morts illustres entre tous
Qu'elle veut vénérer avec un soin jaloux,
Car elle sait pleurer, notre Cité rieuse.

1. Ces vers ont été écrits et prononcés lors de la récente inauguration du monument que Toulouse a élevé, sur les allées Saint-Michel, en l'honneur des combattants de 1870-71.

Malgré tant d'yeux aimés qui se mouillaient de pleurs,
Ceux-ci, comme les Preux merveilleux d'un autre âge,
N'écoutant que la voix de leur noble courage,
Ont quitté leur charrue, ou leur ville, ou les leurs.

Passant, arrête-toi ; lève les yeux ; regarde.
Ils étaient comme toi joyeux, indifférents,
Ces Toulousains, quand on leur dit : « Formez les rangs!
La Patrie a besoin de vous : soyez sa garde. »

Ils n'ont pas hésité! Sur l'heure ils sont partis
Sans nul souci, sans nul regret, sans nulle crainte,
L'âme de la Patrie en leur visage empreinte,
Oubliant tout, leurs vieux, leurs amours, leurs petits.

Ils ont pris des fusils et mâché des cartouches,
Fiévreux ils ont marché le long des grands chemins,
La colère à leurs fronts, la vengeance à leurs mains,
Des paroles d'espoir frénétique à leurs bouches.

Et la Grande Faucheuse, alliée à l'hiver,
Nous les a renvoyés brisés par la bataille,
Leurs pauvres corps défigurés par mainte entaille...
Que chacun, à leur nom, demeure découvert!

.
. .

Quarante hivers bientôt qu'ils sont partis, ces braves,
Parce que les canons clamaient de leurs voix graves
Qu'il fallait secourir le pays menacé ;
Quarante hivers qu'ils ont couru vers l'Est glacé,
Dans le ricanement maudit de la mitraille
Qui vous crache la Mort à la face et qui raille
Ceux qu'elle broie en ses affreux baisers sanglants ;
Quarante hivers bientôt que dorment leurs os blancs
Rapportés par des mains pieuses vers Toulouse
Qui berce leur sommeil dernier, comme jalouse
De reprendre en son sein ces fils prédestinés
Que la sinistre mort n'avait pas étonnés.....

.
. .

Oh! je les vois dans la mêlée,
Sous la crinière échevelée,

Sous le képi des fantassins,
Leur main fortement agrippée
Sur le fusil ou sur l'épée,
Tandis que sonnent les tocsins.

J'entends la sinistre décharge,
Les tambours qui battent la charge,
Les obus éclatant dans l'air,
Le fracas de l'artillerie,
Et vers la fin de la tuerie
Ce cri suprême : « Sabre au clair ! »

. . . . . .

Et puis, c'est la retraite lasse,
Dans le froid d'hiver qui vous glace,
Dans le désespoir et la faim;
C'est Paris qui se barricade,
C'est la dernière canonnade,
C'est la défaite, c'est la fin...

***

O Morts ! héros tombés dans une horrible guerre
Dont tous les cœurs français gardent le souvenir,
Ce monument va dire aux siècles à venir
Que Toulouse en vous pleure un sang dont elle est fière.

Maintenant, haut les fronts ! Dans la solennité
Du bronze et du granit éternisons leur gloire,
Et gardons à jamais dans nos cœurs la mémoire
De ces Morts pour la France et pour la Liberté !

Guy DE MONTGAILHARD.

Ariège.

Escolo deras Pyrénées. Les félibres ariégeois ont obtenu un beau succès aux Jeux-Floraux de l'Escolo deras Pyrénéos, tenus cette année à Montréjeau et à Saint-Bertrand-de-Comminges. Tout d'abord, la reine des Jeux-Floraux était une de nos compatriotes, Mlle Teulié, de Saint-Girons. Le premier lauréat du concours littéraire a été M. Servat, de Massat. Pour son ode *A la montagne* (sujet imposé), J.-M. Servat a obtenu l'edelweiss d'or, prix offert par

M. F. Artigue. Pour une ode (sujet libre), le félibre Escaich, de La Bastide-de-Sérou, a obtenu une médaille d'argent.

***

A propos de généalogie. Le peintre Horace Vernet eut des attaches dans le pays de Foix. Sa femme, née Pujol, appartenait, en effet, à une famille originaire de l'Ariège. On trouve dans les anciens registres de catholicité de Brassac, à la date du 3 août 1753, mention du baptême d'un enfant, appelé Pierre, né ce même jour, fils de Grégoire Pujol et de Marie Marrot. Ce Pierre Pujol n'est autre que le père de Mme Horace Vernet.

***

Terrasses ariégeoises de l'époque glaciaire. M. Mengaud a fait, il y a quelque temps, à la Société d'histoire naturelle de Toulouse, une très intéressante communication sur les moraines et les terrasses des environs de Foix et de Saint-Girons :

« Dans la vallée de l'Ariège, entre Tarascon et Foix, il a signalé deux formations glaciaires qui passent à des terrasses de l'Ariège bien caractérisées topographiquement.

« La plus élevée de ces terrasses se montre nettement sous Garrabet, à 1 kilomètre au nord de Mercus, puis se développe entre Saint-Paulet, Saint-Paul-Saint-Antoine, Montgaillard et Foix. Elle est constituée par des blocs de toute taille, quelques-uns énormes. Fréquemment, les éléments ophitiques et granitiques qu'elle renferme sont altérés, les granites passant, au moins en partie, à l'état d'arènes.

« Dominant l'Ariège de 70 à 75 mètres à Garrabet, elle atteint vers l'aval (environ de Foix et Vernajoul) un niveau à peu près constant de 50 à 55 mètres au-dessus du lit actuel de la rivière.

« La deuxième terrasse, d'abord élevée de 30 à 35 mètres de son origine, s'abaisse ensuite vers Foix à 15-20 mètres et se maintient à peu près à ce niveau vers l'aval (Saint-Jean-de-Verges). Elle se raccorde nettement entre Mercus et Arignac, sur la rive gauche de l'Ariège, à une ancienne moraine dont les éléments ne sont pas altérés et où les vallums se montrent encore conservés (environs d'Arignac).

« On peut assimiler cette dernière moraine à celle de Labroquère (Haute-Garonne) et la considérer comme datant de la dernière glaciation pyrénéenne (Würmien de Penck) : le niveau le plus altéré daterait de la glaciation précédente (Rissien).

« Dans la vallée de la Garonne, Boule, puis Obermaier, ont clairement

indiqué et décrit les niveaux de 50 mètres et de 15 mètres. Ce dernier, renfermant des reste de mammouth (*Elephas primigenius*), se raccorde à la moraine de Labroquère.

« Les deux systèmes de terrasses ont été suivis par Savorin (*Bull. du serv. de la Carte géol. de France*, 1905-1906) dans la vallée de l'Ariège, en avant de Saint-Jean-de-Verges.

« Vallée du Salat. — Les environs de Saint-Girons ont aussi donné lieu à des observations intéressantes, mais cette fois sur du glaciaire plus ancien que celui de la vallée de l'Ariège.

« Entre 160 et 200 mètres au-dessus du niveau actuel du Salat (620-540 mètres d'altitude), on trouve, à l'est et au nord de Saint-Girons, des plateaux dont la surface est recouverte de cailloutis et de limons jaunes ou orangés. Les galets sont uniquement quartzeux et les limons résultent de la décomposition sur place d'éléments granitiques, quelques-uns d'assez grande taille. De-ci, de-là, on trouve des blocs erratiques de poudingues permiens silicieux, de couleur violacée, certains d'entre eux atteignant des volumes compris entre 1 et 2 mètres cubes. Il y a lieu de rapprocher ces dépôts glaciaires ou fluvio-glaciaires anciens de ceux bien connus du Lannemezan, avec lesquels ils présentent de grandes analogies.

« Un niveau plus inférieur se montre en face de Saint-Lizier, sur la rive gauche du Salat, au bois de Montfort. Ici, de très nombreux blocs erratiques, toujours formés de quartz et de poudingues permiens, à 90-100 mètres (alt. 480 mètres) au-dessus du Salat (385-380 mètres). Leurs dimensions, très variables, arrivent à atteindre 15 à 20 mètres cubes, et leur transport glaciaire ne paraît pas douteux.

« De Lédar (rive gauche du Lez) à Montfort, au-dessous du petit plateau qui porte les blocs erratiques, se dessine une terrasse fort nette dominant le Salat de 35 à 40 mètres, et où les galets granitiques se montrent souvent altérés. »

Abbé Blazy.

Aveyron.

Lettres et arts. La Société des lettres de l'Aveyron, désireuse de rendre un modeste hommage à l'un de nos illustres compatriotes dont le nom a été cité dans nos dernières chroniques, à M. Jean-Henri Fabre, le célèbre entomologiste, retiré à Sérignan, mais originaire de Saint-Léon (Aveyron), lui a décerné le titre de membre honoraire qui est réservé aux seuls membres de l'Institut.

***

La même Société a décerné le prix annuel de la fondation Cabrol (600 francs) à M. Mallet, statuaire à Paris, originaire de Millau, titulaire

d'une troisième médaille au Salon de 1905. M. Mallet est l'auteur, notamment, d'un monument à *Pierrounet* de Vastinals, à Claude Peyrat, le prieur de Pradinas, à Millau, et d'un monument aux Mobiles de l'Ardèche qui vient d'être inauguré à Privas au mois d'octobre.

M. C.

Lot.

Bibliographie. *Bulletin de la Société des Etudes du Lot.* — Le deuxième Bulletin 1910 de la Société des Études du Lot vient de publier une notice de M. le sénateur Rey, sur la cathédrale Saint-Etienne de Cahors.

M. Rey, auquel on doit le succès des démarches pour la restauration du portail Nord et qui s'était, à ce titre, beaucoup intéressé à ce magnifique spécimen de l'architecture romane dans notre pays, avait été amené peu à peu à étudier le monument tout entier : c'est le résultat de son travail qu'il a bien voulu communiquer à la Société des Etudes.

Une première partie traite de l'origine de la cathédrale. M. Rey, qui reporte cette origine à la fin du onzième siècle et aux premières années du douzième, démontre que, par la simplicité même de son style romano-byzantin, le monument est antérieur à Saint-Pierre d'Angoulême et à Saint-Front de Périgueux. On sait que, jusqu'à ces derniers temps, c'est dans cette dernière église que l'on avait cru voir le prototype.

L'étude des coupoles préoccupe ensuite M. Rey, et, après avoir examiné comment apparut l'idée de ce genre de couverture, il expose combien celles de Cahors sont remarquables, non seulement par leur ancienneté, mais encore par leur hardiesse et leurs vastes proportions. Elles ne mesurent pas moins de 18 mètres de diamètre et de 33 mètres de hauteur sous clef, et sont assurément les plus grandes de celles que l'on a construites au Moyen-âge ; on reste confondu devant les difficultés que le maître d'œuvres a dû vaincre pour les édifier à une époque où les arts sortaient à peine de la barbarie.

La troisième partie du travail est consacrée au portail Nord de la cathédrale dont le merveilleux tympan est si bien encadré par un ensemble de riches détails.

C'est enfin le style gothique et ce que lui doit Saint-Etienne qui préoccupe notre auteur : l'abside de la fin du treizième siècle ou du commencement du quatorzième, qui a remplacé la demi-coupole romane, la façade occidentale, le cloître, les peintures murales.

Ainsi qu'il le dit lui-même, M. Rey n'a pas eu la prétention de faire une monographie complète. Il n'en a pas moins trouvé le moyen, dans son travail très fouillé, d'être nouveau en un sujet souvent traité. De plus, son étude est d'une lecture très agréable.

***

Nos sites. *Peintres anglais à Saint-Cirq-la-Popie.* — On sait quel est le pittoresque de Saint-Cirq-la-Popie et quel charme ont, pour le touriste, les environs de cette bourgade si curieusement perchée sur un roc au-dessus du Lot, et si séduisante par son industrie de tourneurs, ses vieilles masures, ses ateliers primitifs.

Il ne se passe pas d'été où quelques peintres ne s'installent dans la région, et. il y a quelques années, un tableau du peintre Didier-Pouget représentant ce paysage eut grand succès au Salon de Paris.

En septembre dernier, Saint-Cirq a eu comme hôte le maître anglais Franck Brangwin, qui est certainement l'une des personnalités les plus éclatantes de l'École anglaise contemporaine. Avec une douzaine d'élèves, il a résidé là pendant un mois, dans une confortable demeure bourgeoise, et s'est montré enthousiasmé du pays. Son éloge de nos sites a certes beaucoup de valeur, car M. Brangwin a voyagé par tout le monde, et nous ne pouvons qu'être heureux de la bonne renommée que porteront en Angleterre les nombreuses toiles faites par lui et par ses élèves.

Avant de revenir à Saint-Cirq, M. Brangwin avait résidé quelque temps à Cahors, et il a manifesté l'intention de revenir l'an prochain dans notre région. J. F.

Hautes-Pyrénées.

Les Pyrénées industrielles. A plusieurs reprises nous avons signalé, à cette même place, les transformations importantes qu'éprouvait l'économie des Pyrénées, et des Hautes-Pyrénées spécialement, par l'utilisation de la « houille blanche ». De purement agricoles qu'elles étaient (et de quelle pauvre agriculture!), les Hautes-Pyrénées deviennent insensiblement *industrielles*. Déjà de nombreux villages sont éclairés à l'électricité; les villes, si régulièrement échelonnées à la lisière de la montagne et de la plaine, utilisent pour leurs industries locales la force motrice que leur donne, intense et souple, le précieux fluide. Les conditions de la vie ne sont donc plus les mêmes : elles deviennent moins dures, plus fructueuses, plus « vivantes », pour ainsi dire. Il se fait enfin, grâce à elles et de par la loi même de l'industrie, un appel d'individus, qui fixe au sol, dans les villages, parfois sur la montagne même, autour de l'usine ou non loin de la mine, des familles (espagnoles, hélas! en majorité) qui consomment, qui dépensent, certaines très largement, car les salaires sont généralement élevés; c'est tout profit pour le pays. Deux vallées des Hautes-Pyrénées bénéficient

particulièrement de cet essor industriel : la vallée d'Argelès-Pierrefitte ou du gave, et celle d'Arreau ou vallée d'Aure.

***

La traction électrique appliquée au réseau des Hautes-Pyrénées. Dans ces deux vallées, c'est l'application de la traction électrique au réseau ferré des Hautes-Pyrénées qui entraîne de grands travaux et exige beaucoup de bras.

La vallée d'Aure doit alimenter la section Montréjeau-Pau par l'usine d'Eget, installation de très haute chute en pleine montagne. Elle utilise les eaux d'un versant de 28 kilomètres de superficie, dans une vallée secondaire, affluent de la Neste de Couplans, dans les Hautes-Pyrénées. Un lac artificiel de six millions de mètres cubes sera créé sur l'emplacement du marais de l'Oule, par la construction d'un barrage de 120 mètres sur 30 de hauteur. Un canal de 5 kilomètres de longueur, tracé à flanc de montagne à une altitude de 1,750 mètres, amènera les eaux de l'émissaire du lac. La hauteur de la chute sera de 750 mètres.

Près de Pierrefitte sera établie l'usine de Soulom, fort curieuse, car elle utilisera dans le même bâtiment deux chutes d'eau distinctes. L'une provient du gave de Pau, en aval de Luz, d'où l'eau sera aménagée par un canal de 7 kilomètres de long, établi sur les flancs mêmes du Viscos, jusqu'à une chambre d'eau située au-dessus de Soulom. La chute sera de 125 mètres. La seconde prise d'eau sera située dans la vallée de Cauterets, au lieu dit le Limaçon : c'est le gave de Cauterets qui l'alimentera, tandis qu'un canal de 3 kilomètres ouvert sur le flanc occidental du Viscos conduira l'eau à Soulom. Le barrage étant en amont du canal de fuite de l'usine de Calypso, il faudra traverser le canal et prendre ses eaux déjà épurées, après avoir fait passer les eaux de la prise dans les chambres de décantation. L'usine aura une puissance de 20.000 chevaux. Sa construction est commencée ; elle doit constituer un très bel exemple de l'architecture industrielle moderne.

***

L'alimentation d'eau. Si à ces curieux travaux, d'une grande hardiesse et d'un vif intérêt, on ajoute ceux que la même Compagnie du Midi fera exécuter dans la vallée des Eaux-Chaudes, il est aisé de se rendre compte des transformations considérables en train de s'accomplir dans notre région pyrénéenne. Une autre série de travaux est également accomplie et poussée avec une grande activité en ce moment, notamment dans la vallée d'Aure, en vue de la captation des eaux, qui doivent alimenter les plaines subjacentes. Il y a

dans cette admirable région, encore si peu connue et si peu visitée, des réservoirs inépuisables, dont l'industrie et l'agriculture peuvent et doivent profiter. L'éminent ingénieur Michellier l'avait compris il y a plus de vingt ans. Ce fut sous son impulsion et sous ses ordres qu'un premier captage eut lieu, celui du lac d'Orrédon, qui donna un million de mètres cubes d'eau. En 1892 on commençait — et on achevait en 1898 — celui du lac de Caillouas; puis on capta le lac de d'Aumar, on construisit le réservoir de Cap-de-Long, et enfin, depuis 1907, on exécute celui du lac d'Aubert.

Avec l'exhaussement du réservoir de Caillouas de 10 mètres du plan actuel, par un mur-barrage en maçonnerie, l'administration des Ponts et Chaussées aura ainsi mené à bonne fin l'œuvre d'adduction de *vingt-trois millions* de mètres cubes d'eau qu'avait si savamment escomptées l'ingénieur Michellier. Elle a, d'autre part, établi un chemin muletier d'Orrédon à Fabian pour avoir accès au barrage; installé un chemin de fer aérien pour le transport des matériaux et enfin ouvert et aujourd'hui terminé l'enquête et les études pour la ligne de fer prolongée d'Arreau à Vieille-Aure et à Saint-Lary, dans une des régions les plus belles — et cependant bien délaissée jusqu'ici — de nos Hautes-Pyrénées. On comprend aisément quel bien-être et quelle prospérité les sommes nécessitées par l'exécution de ces grands travaux ont permis d'apporter aux populations des vallées inférieures! Quant à l'adduction de l'eau de nos montagnes jusqu'aux plaines assoiffées du Gers et de la Haute-Garonne, l'agriculture gasconne ne peut que s'en réjouir. Puisse-t-elle y trouver la vie et la fécondité!

***

Une voie transpyrénéenne par la vallée d'Aure.

La vallée d'Aure, dont il vient d'être question, est certainement la région des Hautes-Pyrénées qui, de toutes, s'est en quelques années, pour les raisons ci-dessus exposées, la plus transformée et enrichie. L'industrie surtout y pousse aujourd'hui de profondes racines, et d'importantes Sociétés entreprennent à cette heure de grosses opérations.

Mais combien son avenir semblerait encore plus beau si elle pouvait s'ouvrir vers l'Espagne et communiquer avec la grande vallée du Rio Cinca! C'est dans ce but que certains avaient réclamé avec tant d'insistance le tracé du Transpyrénéen par la vallée d'Aure — construction aisée, au dire de quelques ingénieurs; tracé de beaucoup supérieur aux autres lignes projetées, d'après l'opinion des météorologistes — telle celle de M. Marchand, directeur de l'Observatoire du Pic-du-Midi, qui s'appuyait (j'ai rappelé sa thèse à cette même place, l'année dernière) sur l'*enneigement* moindre de la vallée d'Aure.

En tout cas, la voie de fer abandonnée, il reste la *route*. Depuis 1907, le projet d'une route internationale, de France en Espagne par le col d'Ordissetou, a été mis en avant et, grâce à l'obstination et aux démarches de M. le sénateur Pédebidou, depuis trois ans, les études premières sur le versant français ont été entreprises. Elles sont aujourd'hui terminées. Mais du côté espagnol, malgré l'avis favorable du génie militaire, le ministre de la guerre s'est obstinément refusé, pour des raisons *stratégiques* (!), à poursuivre les études entre Gistain, dernière localité espagnole, et le col d'Ordissetou.

Fort heureusement, M. le sénateur Pédebidou a trouvé un puissant collaborateur en la personne d'un sénateur du royaume, M. Rolland, qui s'est souvenu de ses origines auroises (la famille Rolland réside en été au petit village de Guchen, dans la haute vallée d'Aure). M. Rolland s'est donné corps et âme à l'œuvre de cette voie de communication. Le 15 juillet il prenait la parole au Sénat espagnol, rappelait l'accord survenu entre la France et l'Espagne, les promesses engagées, les travaux en cours et finalement l'ordonnance royale qui s'opposait à ce que la route projetée dépassât le village du Plan.

M. le sénateur Rolland s'est élevé très éloquemment contre cette interdiction et a fait valoir les nombreux services que rendrait la nouvelle route aux populations de la frontière. Ces dernières n'ont, en effet, pour communiquer avec la vallée d'Aure, où se réalisent tous leurs achats, que des chemins muletiers, qui sont, lors des tempêtes de neige, fort dangereux, sinon impraticables.

Le ministre des travaux publics d'Espagne a reconnu l'exactitude des affirmations de M. Rolland. Il a raillé, non sans une pointe de malice, les craintes de l'état-major espagnol et du ministre de la guerre, craintes d'une *autre époque*... Enfin il a promis de faire tous ses efforts pour rendre son collègue moins soupçonneux et plus conscient des intérêts espagnols, de telle façon que « l'Espagne apparaisse devant la France avec le caractère de loyauté auquel l'obligent ses pactes, ses promesses et son antique tradition ».

Après de telles paroles et de tels engagements, il est permis d'espérer une solution très prochaine à la construction de la route internationale.

***

La réapparition du journal " Pyrénées-Océan ".

Nous empruntons les intéressants renseignements qui précèdent à un journal tarbais, « *Pyrénées et Océan* », dont nous tenons à signaler la réapparition. Fondé il y a près de cinq ans, par M. Mieille, professeur au Lycée, cet organe avait obtenu tout d'abord un vif succès. Il devait servir de lien aux divers

Syndicats d'initiative de la région des Pyrénées et du Sud-Ouest, et s'occuper de toutes les questions d'ordre économique, des transports, de l'amélioration des hôtels, de la prospérité des stations thermales, de l'exploitation des richesses minières et de la houille blanche. Il devait enfin rendre plus amicales, plus étroites et plus fructueuses nos relations avec l'Espagne.

Un pareil programme ne pouvait que susciter de nombreuses sympathies à cette publication. Aussi on regretta vivement sa disparition, il y a quelques mois, causée par des raisons diverses. « *Pyrénées et Océan* » reparaît aujourd'hui après une courte éclipse. C'est M. Martinet, président du Syndicat d'initiative de Hendaye, qui en a pris la direction, conservant surtout les mêmes collaborateurs, et entre tous M. Paul Mieille, qui, depuis sa fondation, a été l'âme du journal, par son talent, son enthousiasme et ses qualités de « véritable apôtre » du tourisme. Tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de nos Pyrénées ne pourront qu'applaudir à l'œuvre féconde qui va se poursuivre. Les lecteurs de cette *Revue* seront parmi ceux-là. L. CANET.

Tarn.

Œuvre de vulgarisation. *La Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres* du Tarn compte un si grand nombre de travailleurs que les cadres de la *Revue*, son organe, sont devenus depuis longtemps trop étroits et ne peuvent plus contenir leurs études. Déjà, voici tantôt une quinzaine d'années, elle dut chercher un exutoire ; elle inventa les *Archives historiques de l'Albigeois*, publication périodique. Cette création des *Archives historiques* répondait à une réelle nécessité. La preuve, c'est qu'il a déjà paru huit volumes, que l'année 1911 verra l'éclosion de deux fascicules, et que trois autres, depuis quelque temps en chantier, paraîtront successivement.

Or, *Archives historiques* et *Revue*, si copieuses qu'elles soient, ne suffisent plus à l'activité des érudits tarnais, et la Société a dû créer un organe nouveau, la *Bibliothèque tarnaise de vulgarisation*. Les études de la *Revue*, plutôt analytiques que synthétiques, les textes inédits des *Archives* semblent ne s'adresser qu'à un public restreint et spécial. C'est pour la masse des amis de la petite patrie, pour tous ceux que la lecture des textes peut rebuter que les rayons de cette *Bibliothèque* vont s'enrichir de nombreux volumes ; ils seront accessibles aux intelligences et surtout aux bourses les plus modestes : de un à deux francs le volume, suivant le nombre des feuilles d'impression.

Le programme de la *Bibliothèque tarnaise* est illimité ; il embrasse tous les sujets concernant la région, et il s'étendra au fur et à mesure qu'il

se présentera des collaborateurs compétents. A l'heure actuelle, la Société du Tarn s'est assuré le concours précieux de : MM. Portal, archiviste du Tarn, pour l'histoire; Mengaud, pour la géologie; Cartailhac, pour la préhistoire; Laborde, pour la géographie; Masson, bibliothécaire de la ville d'Albi, pour la littérature; Auguste Vidal, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, pour l'histoire des évolutions des parlers méridionaux, depuis leur origine jusqu'à nos jours; Laran, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, pour l'archéologie.

Et ce programme, déjà vaste et qui s'élargira certainement, quand ce ne serait que du folklore tarnais, n'existe pas que sur le papier; il est en pleine voie d'exécution. Déjà MM. Portal et Vidal ont donné lecture à la Société, l'un des trois ou quatre premiers chapitres de son histoire de la région tarnaise, l'autre du premier chapitre de son étude sur les parlers méridionaux : racines sémitiques dans les dialectes de la langue romane.

Ne vous semble-t-il pas que la *Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn* pourrait prendre pour devise, sans excès de vanité, le : *Labor omnia vincit improbus* ?

***

Résurrection. L'ancienne *Albia christiana*, qui disparut après sept ou huit années d'existence plutôt pénible, renaît de ses cendres. A la tête de la direction et de la rédaction se trouvent M. l'abbé de Lacger, professeur d'histoire au grand Séminaire d'Albi, et M. l'abbé Cazes, archiprêtre de Saint-Benoît à Castres. La nouvelle *Revue* d'histoire locale sera, quant au fond, consacrée à l'histoire ecclésiastique des trois anciens diocèses qui ont formé le département du Tarn; mais elle s'est assuré aussi la collaboration de quelques laïcs qui pourront excursionner librement hors de ce vaste terrain.

Nous souhaitons bienvenue et longue vie au nouveau périodique, et nous lui réserverons, dans cette *Revue*, un brin de bibliographie.

***

Les restaurations de l'ancien archevêché d'Albi. Se souvient-on de cette levée de plumes, plus ou moins aiguisées — plutôt plus — que provoqua le projet de restauration de la façade de notre palais archiépiscopal? M. Hallais, dans *les Débats*, M. Geffroy, dans *la Dépêche*, se défiaient de la manie « restaurative » des architectes, et criaient à l'abomination de la désolation. S'ils voyaient cette façade aujourd'hui, ils seraient les pre-

miers à applaudir l'œuvre de M. Potdevin, l'architecte des monuments historiques. Au lieu de ces baies irrégulièrement disposées, aux dimensions disparates, des croisées à meneaux, très sobrement sculptées et qui s'harmonisent admirablement avec la sévérité de la construction, s'étalent sur cette façade et lui donnent cette grâce qui est propre aux monuments de la Renaissance. ALBIENSIS.

Le Gérant,

Édouard PRIVAT.

Toulouse, Imp. DOULADOURE-PRIVAT, rue St-Rome, 39. — 8909